THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class PN6451

Book .Q6

GPO

25
2926

DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE, HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

DES PROVERBES.

Toute contrefaçon sera poursuivie.

Seront réputés contrefaits, les exemplaires qui ne porteront pas la signature de l'Éditeur.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD
RUE S.-HYACINTHE-S.-MICHEL, 30.

DICTIONNAIRE

Étymologique, Historique et Anecdotique

DES PROVERBES

ET DES

LOCUTIONS PROVERBIALES DE LA LANGUE FRANÇAISE

EN RAPPORT

AVEC DES PROVERBES

ET DES LOCUTIONS PROVERBIALES DES AUTRES LANGUES

Par P. M. QUITARD

PARIS

P. BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Saint-André-des-Arts, 38

STRASBOURG, Vve LEVRAULT, rue des Juifs, 33

1842

PN 6451
.Q6

PRÉFACE.

L'origine des proverbes doit remonter aux premiers âges du monde. Dès que les hommes, mus par un instinct irrésistible, et poussés, on peut le dire, par la volonté toute-puissante du Créateur, se furent réunis en société; dès qu'ils eurent constitué un langage suffisant à l'expression de leurs besoins, les proverbes prirent naissance et furent comme le résumé naturel des premières expériences de l'humanité. Ils consistaient alors en quelques formules simples et naïves comme les mœurs dont ils étaient le résultat et le reflet. S'ils avaient pu se conserver, s'ils étaient parvenus jusqu'à nous sous leur forme primitive, ils seraient le plus curieux monument du progrès des premières sociétés; ils jetteraient un jour merveilleux sur l'histoire de la civilisation, dont ils marqueraient le point de départ avec une irrécusable fidélité.

L'Ecclésiaste, qui dut se modeler sur les sages des an-

ciens jours, disait, il y a près de trois mille ans : *Occulta proverbiorum exquiret sapiens, et in absconditis parabolarum conversabitur : Le sage tâchera de pénétrer dans le secret des proverbes et se nourrira de ce qu'il y a de caché dans les paraboles.* Les sept sages de la Grèce et Pythagore eurent la même pensée que l'Ecclésiaste. Socrate et Platon firent des recueils de proverbes pour leur usage. Aristote les imita et fut à son tour imité par ses disciples, Cléarque et Théophraste. Les stoïciens Chrysippe et Cléanthe se livrèrent au même travail. Tous ces philosophes regardaient les proverbes comme les restes de cette langue qui avait servi à l'instruction des premiers hommes, et que Vico appelle *la langue des dieux*. C'est sous forme de proverbes que les prêtres avaient fait parler les oracles, que les législateurs avaient donné leurs lois, que les sages et les savants avaient résumé leur doctrine et leur expérience.

On sait combien, parmi les Romains, Caton l'ancien aimait et recherchait les proverbes. Plus tard, deux grammairiens, Zenobius et Diogenianus, qui vivaient sous l'empereur Adrien, en firent l'objet de leurs travaux, et s'appliquèrent à en recueillir un grand nombre.

Les proverbes jouirent de la même faveur dans le moyen-âge, et furent soigneusement étudiés par les philosophes et les savants. Apostolius, Érasme et Adrien Junius travaillèrent successivement à réunir ceux qui étaient épars dans les auteurs grecs et latins. Joseph Scaliger publia les vers proverbiaux des Grecs; André Scot, les adages des anciens Grecs et ceux du Nouveau-Testament; Martin del Rio, ceux de la Bible; Novarinus, ceux des Pères de l'Église; Jean Drusus, ceux des Hébreux. Un grand nombre de ceux des Arabes et des Persans furent traduits en latin par Scaliger, Erpenius et Levinus Warnerus. Boxhor-

nius joignit à son *Traité des origines gauloises* les proverbes de l'ancienne langue britannique. Ceux de l'espagnol furent recueillis par Hernand Nunez, surnommé par ses compatriotes *el commentador Griego*. Les proverbes qui avaient cours en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre, eurent également leurs compilateurs, et Grutère ne les jugea pas indignes d'être réunis, dans son *Florilegium ethicopoliticum*, aux sentences des bons auteurs grecs et latins. Depuis, tous les peuples de l'Europe ont eu des recueils du même genre; et cela ne pouvait manquer d'arriver.

C'est qu'en effet, comme le dit fort bien Rivarol, *les proverbes sont les fruits de l'expérience des peuples, et comme le bon sens de tous les siècles réduit en formule.*

Cependant notre langue, à mesure qu'elle se perfectionna, à mesure qu'elle prit ses habitudes de sévérité et de précision rigoureuse, sembla dédaigner les proverbes familiers et naïvement énergiques que nos vieux auteurs aimaient tant à employer; elle les jugea indignes d'elle, et, par une fausse délicatesse voisine de la pruderie, elle priva notre littérature d'un assez grand nombre de locutions originales, de tours vifs et piquants, d'expressions pittoresques et plaisantes.

Dans des temps comme les nôtres, où la naïveté des pensées et du langage a presque disparu pour faire place à un positif sec et dénué de couleur, la langue proverbiale ne saurait avoir autant d'importance que dans l'antiquité et dans le moyen-âge; mais elle est encore fort curieuse à étudier. Elle résume tous les faits sociaux, car elle comprend et embrasse tout ce qui occupe l'activité des hommes en société; elle éclaire l'histoire de la civilisation et

des idées, dont elle reproduit, dans ses transformations diverses, la physionomie caractéristique.

En observant avec soin les différences et les changements successifs de la langue proverbiale, on pourrait marquer toutes les phases de l'esprit des peuples. Chaque époque a ses opinions dominantes, lesquelles se traduisent en formules populaires, et les proverbes d'un siècle expliquent ses goûts, ses habitudes, et l'originalité spéciale qui le différencie de tous les autres. En changeant de qualités ou de vices, la société change de proverbes, et cela explique pourquoi les proverbes disent quelquefois le pour et le contre.

Il faut distinguer dans les proverbes une vérité générale qui est de tous les temps et de tous les lieux, et qui subsiste toujours la même, malgré les changements et les révolutions, et une vérité particulière qui appartient à une époque ou à plusieurs époques à peu près semblables. La première résume d'une manière universelle l'esprit de l'humanité tout entière; la seconde résume particulièrement l'esprit de tel ou tel peuple, avec la couleur du temps et les traits de la physionomie nationale.

Les proverbes qui expriment des sentiments universels, se retrouvent toujours et partout. Ils sont les mêmes chez tous les peuples, quant au fond ; ils ne varient que dans la forme : d'où l'on peut croire qu'ils n'ont pas été empruntés par un peuple à un autre peuple, mais qu'ils sont nés spontanément chez toutes les nations et dans tous les pays, par le seul fait du sens commun. La différence de la forme paraît prouver qu'il n'y a pas eu traduction.

Les proverbes qui sont fondés sur des opinions particulières et sur des coutumes locales, ne sortent guère du

pays où ils sont nés; car ils ne seraient pas compris hors du milieu et des circonstances qui les ont inspirés. Ce sont des plantes indigènes qui perdraient leur parfum et leur saveur en changeant de climat.

On pourrait donc distinguer les proverbes en proverbes généraux et en proverbes particuliers. Les premiers comprendraient les sentences basées sur une vérité d'expérience généralement admise par le sens commun de tous les peuples. C'est ce qu'on a appelé *la sagesse des nations;* et ce qui justifie ce titre, c'est que parmi ceux-là, il n'y en a point qui ne contiennent quelque observation judicieuse, ou quelque enseignement utile. Si l'on en trouve quelqu'un qui paraisse offrir un caractère dépourvu de moralité, on doit croire qu'il n'est pas entendu dans son vrai sens. La conscience du genre humain n'a jamais rien consacré d'immoral.

Les seconds comprendraient les sentences basées aussi sur une vérité d'expérience, mais sur une vérité particulière et locale, propre à tel ou tel peuple. Cette dernière classe comprendrait encore les dictons et les expressions figurées qui ont trait à certains usages nationaux.

Il existe dans notre langue, comme dans tous les idiomes, un assez grand nombre de ces locutions figurées qu'on serait tenté de prendre pour des éléments d'un chiffre de convention plutôt que pour ceux d'un langage fondé sur l'analogie. Quoique tout le monde se soit familiarisé avec ces locutions par suite de leur fréquente apparition dans le discours et de l'emploi routinier qu'on en fait, sans y réfléchir, dans le langage journalier, il n'est peut-être personne qui ne se trouvât embarrassé de les expliquer et d'en donner la raison. La cause d'un tel embarras, c'est qu'elles

n'ont point conservé d'application au sens propre dans lequel elles furent primitivement employées; c'est que, devenues semblables à ces médailles allégoriques qu'on ne sait à quels événements rapporter, elles ne sont aujourd'hui que de pures métaphores dont l'origine semble s'être effacée et perdue. Pour en avoir la signification complète, pour en apprécier exactement toute la valeur, il faudrait les ramener, sur leur trace presque insaisissable, au point même de leur départ, et les replacer à côté des objets qui les ont fait naître; car le mot garde toujours quelque obscurité, tant qu'il n'est pas éclairé du reflet de la chose. Mais un pareil travail, tout précieux qu'il pourrait être, ne sourit point à nos philologues. Atteints d'une manie trop commune dans notre siècle, ces messieurs ne s'attachent plus guère qu'aux généralités, qui souvent ne prouvent rien à force d'être vagues et arbitraires, et ils dédaignent l'explication des faits particuliers qui, bien observés et bien commentés, jetteraient une si vive lumière sur la science philologique.

Quant à moi, je l'avoue, je regarde comme une chose fort importante d'éclaircir par de bons commentaires ces expressions d'origine obscure ou inconnue, ces expressions préservées de toutes les vicissitudes de notre idiome par une protection spéciale qui les a pour ainsi dire stéréotypées. Elles rappellent des traditions pleines d'intérêt; elles retracent une image fidèle et naïve de la vie de nos aïeux; ce sont des mœurs et des coutumes formulées par le langage; à ce titre, elles se rattachent essentiellement à l'histoire nationale; à ne les considérer même qu'au point de vue de la curiosité, elles offrent presque toujours quelque chose d'original et de piquant qui peut éveiller l'esprit et qui mérite bien de fixer l'attention.

La raison des sobriquets n'est pas moins intéressante à connaître et à expliquer. Les sobriquets donnés à des villes, à certaines classes d'hommes, à certaines factions politiques font partie de l'histoire des mœurs et des coutumes. Ils dessinent en quelque sorte la physionomie des diverses époques, en résumant, par des dénominations bizarres, mais expressives, le tour d'esprit et les usages particuliers des différents peuples. Ils n'ont, du reste, ni le même intérêt, ni la même portée que les proverbes. Remarquons, en passant, que notre temps est fertile en sobriquets qui trouvent de l'écho, tandis qu'il n'a peut-être pas produit un proverbe que l'usage général ait consacré. C'est que le proverbe appartient aux époques synthétiques où l'union d'un peuple se fonde sur la communauté d'idées et de sentiments généralement admis, de traditions reconnues et acceptées, qui rapprochent les hommes par le doux lien des habitudes identiques et de la sympathie. Le sobriquet, au contraire, semble appartenir plus particulièrement aux époques de confusion et de désordre. Il sert comme d'étiquette aux passions politiques ; il classe et divise les hommes en catégories. En un mot, on peut le considérer comme un symptôme de l'anarchie intellectuelle, du morcellement des partis et de l'éparpillement des idées. Notre époque ne pouvait donc manquer d'être fertile en sobriquets.

Revenons aux proverbes. L'étude aujourd'hui en est fort négligée, comme le sont presque toutes les études qui n'ont pas une valeur commerciale et industrielle. Notre siècle, sous prétexte de *positivisme* (mot barbare créé de nos jours et bien digne de ce qu'il exprime), semble avoir abandonné le culte de l'intelligence et la recherche des choses spirituelles pour se livrer spécialement aux soins

du corps et aux charmes du *confortable*. Toutefois, quoi qu'il fasse, l'intelligence ne saurait perdre ses droits et sa prééminence; et les travaux qui tendent à éclairer l'histoire des usages et de la morale des peuples offriront toujours quelque intérêt aux hommes qui veulent s'instruire.

Pour faire comprendre le but du livre que je publie, je dois dire ce que j'entends par proverbes :

J'ai pris ce terme dans le sens que lui attribue cette charmante définition d'Érasme, *Celebre dictum scita quadam novitate insigne*, et, à l'exemple de cet esprit si fin et si ingénieux, j'ai regardé le piquant du tour et l'originalité de l'expression comme la condition expresse des vrais proverbes.

Cependant mon intention, non plus que celle d'Érasme lui-même, n'a pas été de n'en admettre que de tels : mon recueil eût été réduit à des proportions trop exiguës. Néanmoins, je n'ai pas cherché à le grossir de ces locutions grossières *traînées dans les ruisseaux des halles*, de ces mots disgracieux, de ces sales dictons qui se trouvent souvent dans la bouche des gens sans éducation. Plus scrupuleux que la plupart des parémiographes (1), j'ai laissé dans son bourbier natal toute cette phraséologie de la canaille. S'il m'a fallu citer quelques-unes de ces façons de parler un peu libres de nos anciens poëtes ou prosateurs, parce qu'il était important de les expliquer, je n'ai jamais oublié ces élégantes paroles de saint Augustin, *de pu-*

---

(1) Ce mot, qui reviendra souvent dans mon Dictionnaire, a besoin d'être expliqué. Il dérive du grec et désigne un auteur qui écrit sur les proverbes.

dendis cogit nos necessitas loqui, pudor autem circumloqui; et, dans mes explications, j'ai toujours déguisé sous des termes mesurés et décents tout ce qui m'a paru susceptible de mal sonner à des oreilles délicates. Mon Dictionnaire est consacré à ces maximes d'une sagesse traditionnelle, à ces formules du sens commun qui, jetées dans la circulation universelle, forment la monnaie courante de la raison et de l'esprit des peuples, à ces expressions pleines d'allusions à des faits curieux, singulières à force d'être naturelles, et dont la vulgarité ne détruit pas le sel. Il ne contient aucun article qui ne se distingue par quelque trait moral, historique ou littéraire, ou par quelque observation étymologique fondée sur l'origine des choses plutôt que sur celle des mots.

La langue proverbiale est à peu près aujourd'hui une langue morte, et il est certain que la lecture de nos vieux auteurs, qui ont fait un si fréquent usage des proverbes, exige, pour être complétement fructueuse, une sorte de commentaire de cette langue.

Ce commentaire, je me suis attaché à le mettre dans mon livre. Mon but a été surtout de réunir et de condenser tout ce qui peut servir à étudier l'histoire des mœurs par l'histoire des expressions. Sous ce rapport, j'ose dire que mon ouvrage a quelque chose de neuf, et qu'il se distingue de tous ceux qui l'ont précédé (1). Les nombreux matériaux que j'ai recueillis, l'explication nouvelle d'un grand nombre de proverbes et de locutions incomprises, les

(1) Ce qui n'empêche pas que ces ouvrages n'aient leur mérite, particulièrement celui de M. de Méry qui me paraît préférable sous tous les rapports à celui de Lamésangère dans lequel on ne trouve pas un seul article original.

anecdotes, bons mots et pensées philosophiques, semés dans une foule d'articles, donneront peut-être quelque utilité et quelque agrément à mon travail. Pour y jeter plus d'intérêt et de variété, j'ai souvent rapproché et comparé les proverbes et les expressions proverbiales des différents peuples, d'une manière propre à récréer et à éclairer l'esprit par la diversité des formes originales sous lesquelles se reproduit la même pensée. Qu'on me permette de citer en exemple cette série de proverbes sur l'hypocrisie :

Les Français disent : *Le diable chante la grand'messe.*

Les Portugais : *Detras de la cruz esta el diablo : le diable se tient derrière la croix.*

Les Espagnols : *Por las haldas del vicario sube el diablo al campanario : par les pans de la robe du vicaire, le diable monte au clocher.*

Les Italiens : *Non si tosto si fa un tempio a dio che il diavolo ci fabbrica una cappella appresso : on n'a pas plus tôt bâti une église à Dieu, que le diable s'y fait une chapelle.*

Les Anglais comme les Italiens : *Were God has his church the devil will have his chapel.*

Les Allemands : *O uber die schlaue Sunde, die cinen Engel vor jeden Teufel steltt : que le crime est rusé ! Il place un ange devant chaque démon.* Ce qui revient à notre expression, *couvrir son diable du plus bel ange*, dont la reine de Navarre a fait usage dans sa XIIe nouvelle.

L'Evangile compare l'hypocrite à *un sépulcre blanchi, plein d'éclat au dehors et de pourriture au dedans.*

A ces tableaux comparatifs qui révèlent le tour d'esprit

et le caractère moral des différentes nations, j'ai ajouté soigneusement un grand nombre de faits philologiques propres à jeter du jour sur l'histoire des mœurs et des coutumes, histoire si importante à connaître, et souvent si peu connue. Enfin, j'ai expliqué beaucoup de proverbes par des citations précieuses et significatives puisées dans nos classiques. J'ai regardé des citations de ce genre, comme un ornement pour mon livre, et comme une source de plaisir pour mes lecteurs.

Il m'a paru intéressant et curieux de montrer ce que nos grands écrivains ont tiré quelquefois d'une pensée vulgaire, et comment ils ont su souvent transformer avec bonheur le proverbe qui contenait, pour ainsi dire en germe, quelques unes de leurs plus belles expressions. Cette partie de mon travail ne sera pas, j'ose l'espérer, la moins précieuse, et je puis affirmer en toute sincérité qu'elle est presque toujours neuve.

En terminant, je dois dire ici que mes recherches sur les proverbes avaient été conçues et dirigées de manière à suivre la langue proverbiale, dans tous ses détails, depuis les troubadours jusqu'à notre époque. Si je n'eusse pris le parti de réduire mon livre, il formerait deux ou trois forts volumes in-octavo. Mais un travail aussi long eût trouvé difficilement un éditeur. J'ai dû me borner à la publication actuelle, qui ne laisse pas, telle qu'elle est, d'être beaucoup plus complète que toutes les autres du même genre, puisqu'elle contient plus de cinq cents origines nouvelles.

Puissé-je avoir réussi à faire un recueil qui ne soit pas dépourvu d'utilité ! C'est là toute mon ambition.

DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE,

HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

DES PROVERBES.

A

A. — *Être marqué à l'a.*

C'est être doué de quelque qualité éminente, être distingué par un mérite supérieur.

On prétend que cette expression est fondée sur l'usage de marquer les monnaies de France selon l'ordre des signes alphabétiques, parce que les pièces fabriquées à Paris, dont la marque est un A, ont été réputées de meilleur aloi que les pièces fabriquées dans les villes de province. Mais il est plus probable qu'elle est fondée sur la prééminence qu'a toujours eue l'A dans l'alphabet de presque toutes les langues, et qu'elle est un emprunt fait aux anciens, qui employaient les lettres pour désigner divers personnages et donnaient à ceux du premier ordre la dénomination d'Alpha ou d'A.

Martial (épig. 57, liv. II), parlant d'un certain Codrus, renommé parmi les jeunes gens de Rome à cause de l'élégance de sa parure, l'appelle *Alpha penulatorum*, ce qui signifie littéralement, *l'Alpha de ceux qui portent le manteau.*

Autrefois, en Alsace, les prébendes étaient titrées, selon leur valeur, par les lettres de l'alphabet. Il y avait des chanoines appelés Chanoine A, Chanoine B, Chanoine C, etc.

Il n'a pas fait une panse d'a.

C'est-à-dire, il n'a pas fait la moindre chose.

Panse d'*a* ne se dit que du petit *a*, parce que le petit *a* commence à se former par un *c* ou demi-rond qui ressemble à une panse ou ventre. Il ne faut donc pas employer le grand A lorsqu'on écrit cette phrase proverbiale, car le signe serait sans rapport avec la chose signifiée.

ABATTU. — *L'abattu veut toujours lutter.*

On consent rarement à s'avouer plus faible que son adversaire. L'amour-propre trouve presque toujours des raisons pour déguiser une défaite, et il donne ordinairement à ces raisons l'accent du défi. C'est l'éloquence de Périclès qui, renversé par Thucydide à la lutte, prouvait aux spectateurs que c'était lui qui avait terrassé Thucydide.

On dit aussi dans un sens analogue : *Plus on bat le tambour, plus il fait de bruit.* Les Provençaux expriment la même idée par cette comparaison spirituelle : *Faire comme les cigales, qui chantent quand on les frotte.* Il faut savoir que, pour faire chanter les cigales qu'on a prises, on les roule entre les doigts ; car le son rauque et monotone que rendent ces insectes ne part point du gosier, comme l'a prétendu saint Ambroise, très bon prélat, mais très mauvais naturaliste : il vient de deux instruments qui sont placés aux deux côtés de leur ventre, et qui consistent en deux membranes élastiques dont la cavité renferme des parties écailleuses sur lesquelles ces membranes flottent avec bruit.

ABBAYE. — *Pour un moine l'abbaye ne faut point.*

C'est-à-dire que dans une société on ne s'abstient point de faire ce qu'on a projeté ou de se livrer à la joie, quoiqu'un des membres manque ou s'y oppose. *Faut,* dans ce vieux proverbe, est la troisième personne du présent indicatif du verbe *faillir.*

ABBÉ. — *Attendre quelqu'un comme les moines l'abbé.*

C'est ne pas l'attendre. — Cette façon de parler s'emploie

particulièrement lorsqu'une personne invitée à dîner n'arrive point à l'heure indiquée, et que les autres convives se mettent à table. Elle est fondée sur l'ancienne coutume des couvents où les moines étaient dispensés d'attendre leur supérieur, dès l'instant que le son de la cloche des repas, *sonus epulantis*, les avait appelés au réfectoire. Leur devise était ce refrain d'une prose gastronomique qu'ils chantaient sans doute avec plus de plaisir qu'aucune hymne de leur bréviaire.

O beata viscera,
Nulla sit vobis mora!

Loin de vous tout retard, entrailles bienheureuses!

Les Allemands disent : *Mit der linken Hand auf einem warten. Attendre quelqu'un avec la main gauche*, c'est-à-dire, pendant que la droite est occupée à porter les morceaux à la bouche.

Il n'y a point de plus sage abbé que celui qui a été moine.

L'homme qui a pratiqué les devoirs de l'obéissance est celui qui pratique le mieux les devoirs du commandement. (Voyez le proverbe : *Il faut apprendre à obéir pour savoir commander.*)

Le moine répond comme l'abbé chante.

Les inférieurs se montrent d'ordinaire du même sentiment et tiennent le même langage que les supérieurs. — Un sénateur romain disait à Tibère : *Si primo loco censueris Cæsar, habebo quod sequar. César, si vous émettez le premier une opinion, je ne pourrai que la suivre.*

Regis ad exemplar totus componitur orbis. (HORACE.)

Le bedeau de la paroisse est toujours de l'avis de monsieur le curé.

Pour un moine on ne laisse pas de faire un abbé.

L'absence ou l'opposition d'un individu n'empêche point une compagnie de délibérer ou de conclure une affaire.

Être comme l'abbé Rognonet
Qui de sa soutane ne put faire un bonnet.

Comparaison proverbiale qu'on applique à une personne qui

ne sait tirer aucun parti d'une position avantageuse, et qui gâte la meilleure affaire par sa sotte maladresse. On dit aussi, dans le même sens : *Tailler sa besogne sur le patron de l'abbé Rognonet.*

L'abbé Rognonet est un être imaginaire, qui a tiré son nom, suivant les uns, du verbe *rogner*, dont l'action devait lui être familière, et, suivant les autres, du verbe *rognoner*, par allusion à la mauvaise humeur à laquelle il se laissait emporter toutes les fois que, voyant son opération manquée, il était obligé de la recommencer pour la manquer encore. L'histoire de ce malencontreux personnage a été probablement suggérée par un passage de Rabelais (liv. IV, ch. 52), où Carpalim, valet de Panurge, parlant du tailleur Groingnet, ainsi nommé sans doute du vieux verbe *groingner* (grogner), fait le détail suivant des infortunes survenues à ce tailleur dans l'exercice de son métier, parce qu'il avait employé en patrons et en mesures un parchemin sur lequel était écrite une vieille clémentine ou décrétale du pape Clément V : « O cas estrange! touts « habillements taillez sus tels patrons, et pourtraicts sus telles « mesures, feurent guastez et perdus, robbes, cappes, man- « teaulx, sayons, juppes, cazacquins, collets, pourpoincts, « cottes, gonnelles, verdugualles. Groingnet, cuidant tailler « une cappe, tailloit la forme d'une braguette; en lieu d'ung « sayon tailloit ung chappeau à prunes succées; sus la forme « d'ung cazacquin tailloit une aumusse; sus le patron d'ung « pourpoinct tailloit la guise d'une paelle. Ses varlets l'avoir « cousue la deschiquetoient par le fond et sembloit d'une paelle « à fricasser chastaignes. Pour ung collet faisoit ung brode- « quin. Sus le patron d'une verdugualle faisoit ung tabourin « de souisse. Tellement que le paovre homme par justice fut « condamné à payer les estoffes de touts ses chalands et de « présent en est au saphran. (Voyez le mot *Safran*.) Punition « dist homenaz et vengeance divine ! »

ABOMINATION. — *L'abomination de la désolation.*

Expression tirée de l'Écriture sainte, pour désigner les plus grands excès de l'impiété, la plus grande profanation. Elle

s'emploie proverbialement et familièrement pour se récrier avec emphase contre une chose qui choque les usages reçus.

« L'abomination de la désolation, dit Bossuet, est la même « chose que les armées des payens autour de Jérusalem.... Le « mot d'abomination, dans l'usage de la langue sainte, signifie « idole. Les armées romaines portaient dans leurs enseignes « les images de leurs césars et de leurs dieux; ces enseignes « étaient aux soldats un objet de culte; et parce que les idoles, « selon l'ordre de Dieu, ne devaient jamais paraître dans la « terre sainte, les armées romaines en étaient bannies.... « Quand Jérusalem fut assiégée, elle était environnée d'autant « d'idoles qu'il y avait d'enseignes, et l'abomination ne parut « jamais tant où elle ne devait pas être, c'est-à-dire dans la « terre sainte et autour du temple. »

ABONDANCE. — *Abondance de biens ne nuit pas.*

Proverbe sur lequel Voltaire a très spirituellement enchéri par ce joli vers, qui est aussi devenu proverbe :

Le superflu, chose très nécessaire.

Mais il n'est pas absolument vrai que l'abondance ne nuise point, car elle amène quelquefois des inconvénients fâcheux, comme le remarque cet autre proverbe : *Abondance engendre fâcherie;* et d'ailleurs elle est regardée par les philosophes comme contraire au bonheur, qui ne se rencontre guère que *dans un état frugal, entre la pauvreté et les richesses,* suivant l'expression de Fléchier.

L'abondance des biens de la terre nous rend nécessiteux de ceux du ciel.

C'est-à-dire que l'effet ordinaire des richesses est de détourner ceux qui les possèdent de la pratique des vertus chrétiennes. Le Saint-Esprit, dans la Bible, appelle les richesses des trésors d'iniquité; et le Sauveur, dans l'Évangile, les signale comme le plus grand obstacle au salut : de là ce proverbe ascétique, qui a servi et qui servira encore de texte à plus d'un sermon, sans guérir personne de l'envie des richesses.

La trop grande abondance ne parvient point à maturité.

Les épis trop pressés dans un champ se renversent les uns sur les autres par l'effet de la pluie ou du vent; les fruits trop nombreux sur un arbre en épuisent le suc nourricier, ou en font rompre les branches sous leur poids : et c'est ainsi que l'excessive abondance nuit à la maturité. Mais ce proverbe, très vrai au propre, a également sa juste application au figuré, pour signifier que trop de choses entreprises à la fois ne pouvant obtenir tous les soins que chacune d'elles réclame en particulier, sont exposées à ne pas réussir ou à ne réussir qu'imparfaitement.

De l'abondance du cœur la bouche parle.

On ne peut guère s'empêcher de parler des choses dont on a le cœur plein; quand le cœur est plein, il faut que la bouche déborde : ou bien : en suivant l'impulsion de son cœur, dans ses discours, on ne manque point de paroles éloquentes.

Ce proverbe est littéralement traduit des paroles suivantes de l'évangile selon saint Mathieu (ch. 6, v. 45), *Ex abundantiâ cordis os loquitur.*

Les Basques disent : *Bihozaren beharguile mihia. La langue est l'ouvrière du cœur.*

ABSENCE.— *L'absence est l'ennemie de l'amour.*

On dit aussi : *Loin des yeux et loin du cœur;* ce qui paraît pris de ce vers de Properce (élégie 21, liv. III) :

Quantum oculis, animo tum procul ibit amor.

Un bel esprit, écrivant à un voyageur, lui rappelait ce proverbe et ajoutait plaisamment : « Hâtez-vous donc d'oublier la maîtresse que vous avez laissée à Paris; car il est bon de prévenir les infidèles. »

Un peu d'absence fait grand bien.

Les personnes qui s'aiment se revoient avec plus de plaisir après une courte séparation. Le sentiment, affaibli par l'habitude d'être ensemble, se retrempe dans l'absence. « L'imagination, dit Montaigne (*Ess.*, liv. III, ch. 9), embrasse plus

« chaudement et plus continuellement ce qu'elle va quérir que « ce que nous touchons. Comptez vos amusements journaliers : « vous trouverez que vous êtes le plus absent de votre ami, « quand il vous est présent. Son assistance relâche votre atten- « tion et donne liberté à votre pensée de s'absenter à toute « heure, pour toute occasion. »

Les deux passages suivants de Saadi offrent une explication plus sensible. « Abuhurra allait tous les jours rendre ses de- « voirs à Mahomet, à qui Dieu veuille être propice. Le pro- « phète lui dit : Abuhurra, viens me voir plus rarement, si tu « veux que notre amitié s'accroisse; de trop fréquentes visites « l'useraient trop promptement. » — « Un plaisant disait : « Depuis le temps qu'on vante la beauté du soleil, je n'ai « jamais ouï dire que personne en soit devenu plus amoureux. « C'est, lui répondit-on, parce qu'on le voit tous les jours, si « ce n'est en hiver où il se cache quelquefois sous les nuages; « mais alors même on en connaît mieux le prix. »

La beauté même à l'œil sait-elle toujours plaire ?
Vous croyez que le temps la détruit ou l'altère :
L'habitude, voilà son plus triste ennemi.
A qui nous voit toujours on ne plaît qu'à demi.
(Barthe, *Art d'aimer.*)

M. Raynouard parle d'un tenson manuscrit où est discutée cette question : « Laquelle est plus aimée, ou la dame présente, « ou la dame absente ? Qui induit le plus à aimer, ou les yeux « ou le cœur ? » Cette question, dit-il, fut soumise à la décision de la cour d'amour de Pierrefeu et de Signe; mais l'histoire ne dit pas quelle fut la décision.

Il ne faut pas croire pourtant que l'absence ait une influence vivifiante sur toutes les passions. Elle augmente les grandes et diminue les petites. La Rochefoucauld l'a comparée au vent, qui allume le feu et éteint les bougies.

ABSENT. — *Absent n'est point sans coulpe ni présent sans excuse.*

Vieux proverbe dont le sens moral est qu'on doit s'abstenir

de condamner les personnes qui sont inculpées pendant leur absence, puisque si elles étaient présentes elles trouveraient peut-être quelque moyen de se disculper. Les condamnés par défaut gagnent quelquefois leurs procès en s'expliquant devant les juges.

Nous avons laissé perdre le mot *coulpe,* qui n'est plus usité que dans le proverbe et dans le style marotique. Cependant le mot n'est remplacé exactement par aucun autre. Nos bons écrivains devraient chercher à le remettre en crédit, à l'exemple de J.-J. Rousseau, qui l'a employé heureusement plusieurs fois dans ses *Confessions.*

Les absents ont tort.

C'est-à-dire qu'on les oublie ou que, si l'on s'occupe d'eux, c'est presque toujours à leur désavantage. Les Latins disaient : *Absens hæres non erit. Point d'héritage pour l'absent.*

L'emploi le plus fréquent de ce proverbe a lieu pour signifier simplement qu'on rejette la faute de beaucoup de choses sur les absents, et qu'on parle d'eux avec peu de ménagement.

L'éloge des absents se fait sans flatterie. (GRESSET.)

Les absents qu'on épargne le moins sont ceux qui se font attendre, parce que leurs défauts viennent se présenter naturellement aux yeux de ceux qui sont obligés d'attendre. *On compte les défauts de celui qu'on attend,* dit le proverbe espagnol.

Les os sont pour les absents.

Et même pour les retardataires : *Tardè venientibus ossa.*

Proverbe de table qui s'emploie aussi quelquefois par extension pour signifier que, dans une affaire à laquelle plusieurs sont intéressés, celui qui ne fait point valoir ses droits par sa présence est ordinairement le plus mal partagé.

ACCOMMODEMENT. — *Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.*

On dit aussi : *Un maigre accord est préférable à un gras procès.*

Suivant un autre proverbe, *On achète toujours les procès argent comptant.* — On sait que les plaideurs sont obligés de

payer cher la justice, car c'est une chose trop rare pour qu'ils puissent l'obtenir à bon marché.

« Les tribunaux sont des arènes d'où le vainqueur sort pres-« que toujours mutilé. » (M. Léon Gozlan.)

..... N'entreprends point même un juste procès,
N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice;
Qui, toujours assignant et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
(Boileau, épit. 2.)

ACCORD. — *Être de tous bons accords.*

Cette expression, dont on se sert en parlant d'une personne d'humeur aisée et de bonne composition : est une métaphore empruntée de la musique. On a dit autrefois : *Être comme la quinte, laquelle est de tous bons accords.* Phrase qui se trouve, je crois, dans Rabelais.

Etienne Tabourot publia, en 1560, son *Livre des bigarrures et touches*, sur le titre duquel il déguisa son nom sous celui de *seigneur des accords*, et prit pour devise un tambourin avec ces mots : *à tous accords*, voulant faire entendre par là qu'il savait s'accommoder au goût de tout le monde (1).

Les *bigarrures et touches du seigneur des accords* sont un recueil de règles appuyées de beaucoup d'exemples pour composer, tant en latin qu'en français, des facéties de toute espèce, comme les rébus ordinaires, les rébus de Picardie, les étymologies, les anagrammes, les allusions, les équivoques, les entend-trois (mots à triple entente), les antistrophes ou contrepetteries, les acrostiches simples et doubles, les échos ou rimes redoublées, les rimes enchaînées, les vers rapportés ou coupés, les vers numéraux, les vers rétrogrades par lettres et par mots, etc., etc.

Ce recueil, dont la meilleure édition est de 1662, fesait les

---

(1) L'auteur de la *Relation de l'île des Hermaphrodites* met aussi les mots *à tous accords* au titre de cet ouvrage, imprimé en 1616, par allusion au savoir-faire des habitants dudit lieu.

délices de nos joyeux ancêtres, qui l'appelaient *un grenier à sel,* dénomination justifiée par les plaisanteries piquantes et curieuses qu'on y trouve à chaque chapitre. En voici une sur diverses interprétations données aux quatre lettres S, P, Q, R, qui signifient, comme on sait, *Senatus Populus Que Romanus.* Les sibylles, dit le seigneur des accords, que je cite de mémoire, ont regardé ces initiales comme une allusion prophétique à la venue du Messie, et les ont expliquées ainsi : *Salvat Populum Quem Redemit.* Beda les a entendues par dérision des Goths, *Stultus Populus Quærit Romana;* et les Goths, par dérision des habitants de Rome, *Sono Poltroni Questi Romani.* Les Français y ont trouvé *Si Peu Que Rien;* et les protestants d'Allemagne, *Sublato Papâ Quietum Regnum.* Quelqu'un les voyant tracées sur une tapisserie, dans la chambre d'un pape nouvellement élu, dit, en les lisant : *Sancte Pater Quare Rides?* Et le saint-père, les répétant en sens inverse, répondit : *Rideo Quia Papa Sum.*

ACCOUCHÉE. — *Le caquet de l'accouchée.*

On appelle ainsi une causerie bruyante et frivole que font des femmes réunies chez une accouchée, et, par extension, un babil intarissable et insignifiant.

Cette expression était déjà proverbiale au commencement du quatorzième siècle, où le suprême bon ton exigeait que l'accouchée tînt cercle avec les amies qui venaient la visiter, et qu'elle déployât, pour les bien recevoir, un luxe de représentation aussi exagéré que sa fortune et son rang le lui permettaient. Une dame, noble et riche, en pareille circonstance, prenait soin de faire décorer sa chambre, où la réunion avait lieu, des plus beaux meubles et des plus belles tentures qu'ornaient ses chiffres et ses devises; elle y faisait étaler, comme dans un bazar oriental, ses bijoux les plus précieux et tout cet attirail de toilette que les Latins nommaient le *monde féminin, mundus muliebris.* Elle-même, placée sur un lit magnifique ainsi que sur un trône, se montrait aux regards merveilleusement parée et toute resplendissante de l'éclat des pierreries. On peut voir sur ce sujet des particularités curieuses dans la *Cité des*

dames de Christine de Pisan. Voici ce qu'on trouve dans un autre ouvrage fort ancien, intitulé : *le Miroir des vanités et pompes du monde.* « Il y a la caquetoire parée tout plein de fins « carreaux pour asseoir les femmes qui surviennent, et auprès « du lit une chaise ou faudeteul garni et couvert de fleurs. L'ac- « couchée est dans son lit, plus parée que une épousée, coiffée « à la coquarte, tant que diriez que c'est la tête d'une marote « ou d'une idole. Au regard des brasseroles, elles sont de sa- « tin cramoisi ou satin paille, satin blanc, velours, toile d'or « ou toile d'argent, ou autre sorte que savent bien prendre ou « choisir. Elles ont carquans autour du col, bracelets d'or, et « sont plus phalerées que idoles ou roines de cartes. Leur lit est « couvert de fins draps de lin de Hollande, ou toile cotonine « tant déliée que c'est rage, et plus uni et poli que marbre. « Il leur semble que serait une grande faute, si un pli passait « l'autre. Au regard du chalit, il est de marqueterie ou de bois « taillé à l'antique et à devises. »

Il y a un livre, imprimé en 1623, qui est intitulé : *Recueil général des caquets de l'accouchée.*

Elle est parée comme une accouchée.

Cette locution, dont on se sert en parlant d'une femme qui est fort parée dans son lit, doit son origine à l'usage rapporté dans l'article précédent.

ACCUSÉ. — *Il faut garder une oreille pour l'accusé.*

Il faut écouter celui qu'on accuse avant de le condamner.

Cette recommandation, qu'on fait particulièrement en faveur des absents, est une allusion au trait d'Alexandre-le-Grand qui, jugeant un jour une cause, se boucha une oreille avec le doigt pendant le plaidoyer de l'accusateur, et dit aux assistants : Je réserve cette oreille tout entière pour l'accusé.

ACTION. — *Une bonne action ne reste jamais sans récompense.*

Saint Augustin, *De civitate Dei,* a dit que Dieu récompense en cette vie les vertus purement humaines, comme celles des anciens Romains, parce qu'il ne les récompense point dans

l'autre; et cette opinion a été la doctrine de plusieurs écoles. Il est permis, sans doute, de différer d'avis sur ce point avec saint Augustin et ses disciples; mais il faut convenir que, même dans ce monde, l'ordre naturel des événements offre souvent les plus fortes apparences d'une rétribution morale, ce qui suffit pour défendre le proverbe contre les démentis que lui donne l'ingratitude.

ADMIRATEUR. — *A sot auteur sot admirateur.*

Au jugement de saint Jérôme, il n'y a pas de si sot écrivain qui ne trouve un lecteur semblable à lui. *Nullus tam imperitus scriptor est, qui lectorem non inveniat similem sui.* (*Præf. in lib.* XII *comment. in Isai.*) — Boileau a enchéri sur cette pensée lorsqu'il a dit :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

On pourrait enchérir encore sur le vers de Boileau, attendu que pour un sot auteur il y a souvent cent plus sots admirateurs. — Champfort demandait plaisamment : Combien faut-il de sots pour faire un public?

ADMIRATION. — *L'admiration est la fille de l'ignorance.*

C'est-à-dire que les ignorants sont grands admirateurs.

Tout est géant dans la nature
Aux yeux étroits du peuple nain. (THOMAS.)

Quelqu'un a très bien dit : Moins on sait, plus on croit; moins on comprend, plus on admire; et Vauvenargues a remarqué avec raison que l'admiration est moins souvent une preuve de la perfection des choses que de l'imperfection de notre esprit.

« Les sots admirent quelquefois, mais ce sont des sots. Les « personnes d'esprit ont en eux les semences de toutes les véri- « tés et de tous les sentiments. Rien ne leur est nouveau : ils « admirent peu; ils approuvent. » (LA BRUYÈRE.)

On allonge quelquefois le proverbe en disant : *L'admiration est la fille de l'ignorance et la mère des merveilles.* — Nous remarquerons, sur cette adjonction, que l'idée qu'elle exprime se

retrouve dans une ingénieuse allégorie de la fable qui fait naître de l'Admiration la déesse de l'Arc-en-ciel; car Iris, fille de Thaumas, suivant la signification de *Thaumas* en grec, c'est Iris, fille de l'Admiration.

ADVERSITÉ. — *L'adversité rend sage.*

Parce qu'elle éveille la réflexion et l'expérience : c'est pourquoi Sénèque a très bien dit : *Sua cuique calamitas tanquàm ars assignatur. A chacun est assignée sa part de misère, comme un art qu'il doit apprendre pour se rendre habile.*

Il faut remarquer cependant que l'influence de l'adversité n'est vraiment salutaire que dans la première jeunesse, lorsqu'on peut contracter encore l'habitude de penser et de réfléchir. Passé cet âge, elle afflige plus qu'elle n'éclaire. La jeunesse, dit J.-J. Rousseau, est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer. L'adversité ne profite que pour le temps qu'on a devant soi. Est-il temps, au moment qu'il faut mourir, d'apprendre comment on aurait dû vivre?

Ces observations philosophiques sont très bien résumées dans un proverbe écossais dont voici la traduction littérale : *L'adversité est saine à déjeûner, indifférente à dîner, et mortelle à souper.*

AFFAIRE. — *Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire.*

Parce qu'un homme qui n'a qu'une affaire, dit Leroux, en est ordinairement si occupé, qu'il en fatigue tout le monde. — La pensée suivante de Montesquieu semble avoir été écrite pour servir de commentaire à ce proverbe. « Les gens qui ont peu d'affaires sont de très grands parleurs : moins on pense, plus on parle. Ainsi les femmes parlent plus que les hommes : à force d'oisiveté, elles n'ont point à penser. »

Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.

Il vaut mieux avoir affaire au roi qu'à ses ministres, et, en général, à un homme puissant qu'à ses subalternes.

Voltaire s'est amusé à rattacher l'origine de ce proverbe à un conte spirituel et plaisant, que je vais transcrire. « Il y avait « autrefois un roi d'Espagne, qui avait promis de distribuer

« des aumônes considérables à tous les habitants d'auprès de « Burgos, qui avaient été ruinés par la guerre. Ils vinrent aux « portes du palais; mais les huissiers ne voulurent les laisser « entrer qu'à condition qu'ils partageraient avec eux. Le bon- « homme Cardéro se présenta le premier au monarque, se jeta « à ses pieds et lui dit : Grand roi, je supplie votre altesse « royale (1) de faire donner à chacun de nous cent coups d'étri- « vières. Voilà une plaisante demande! dit le roi; pourquoi « me faites-vous cette prière? C'est, dit Cardéro, que vos « gens veulent absolument avoir la moitié de ce que vous nous « donnerez. Le roi rit beaucoup, et fit un présent considérable « à Cardero : de là vient le proverbe qu'*Il vaut mieux avoir affaire « à Dieu qu'à ses saints.* »

Se non e vero, e bene trovato, si ce n'est vrai, c'est bien trouvé, mais trouvé pourtant après Straparole, qui, dans la troisième fable de sa septième Nuit, fait jouer au bouffon Cimaroste, introduit auprès du saint-père, un rôle pareil à celui que Voltaire fait jouer au bonhomme Cardéro. La seule différence notable qu'il y ait entre les deux narrations, c'est que le proverbe ne se trouve pas mentionné dans celle de l'auteur italien; ce qui prouverait, s'il en était besoin, qu'il a dû sa naissance à quelque autre fait. Tout porte à croire qu'il a été imaginé par allusion aux saints gélifs ou saints vendangeurs, ainsi nommés parce que leurs fêtes, qui arrivent au mois d'avril, sont notées dans le calendrier populaire comme des jours où la gelée est pernicieuse aux semences et aux vignes. Ces saints, qu'on désigne aussi par le diminutifs Georget, Marquet, Jacquet, Croiset, Pérégrinet et Urbinet, étaient rendus responsables, autrefois, de la maligne influence de la saison, sur laquelle on croyait qu'ils avaient autorité; et les agriculteurs ainsi que les vignerons à qui elle causait quelque dommage, regrettant de les avoir invoqués en vain, leur adressaient des reproches, qui se résumèrent dans la formule proverbiale : *Il vaut mieux avoir*

---

(1) Le titre d'*altesse*, dont la racine est le mot latin *altissimus* (très élevé), se donnait autrefois aux rois.

affaire à Dieu qu'à ses saints. Mais il est à remarquer qu'ils ne s'en tenaient pas d'ordinaire à un telle plainte. On lit, dans le Recueil des Statuts synodaux des églises de Cahors et Rhodez, par D. Martenne, que souvent ils fustigeaient et mutilaient leurs statues, lacéraient leurs images, les foulaient aux pieds et les traînaient dans la boue, à travers les ronces et les orties, jusqu'à la rivière, où ils les précipitaient, en poussant des cris d'insulte et de réprobation. *Sanctorum imagines seu statuas irreverenti ausu tractantes, cum est intemperies aëris vel tempestatis,... in terra protrahunt, in orticis vel spinis supponunt, verberant, dilaniant, percutiunt et submergunt penitus reprobantes,* etc.

Rabelais a dit, par plaisanterie sans doute, que François de Dinteville, évêque d'Auxerre, voulant faire cesser de tels désordres, avait eu la pensée de faire transférer les saints gélifs dans le temps de la canicule, et de mettre la mi-août au mois d'avril.

Un chapelain du cardinal de Richelieu fit une variante assez plaisante au proverbe *Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.* Un jour qu'il avait attendu longtemps son éminence, à qui des occupations importantes fesaient oublier la messe, il se crut dispensé de la dire, et, sortant de la chapelle, il entra dans une salle voisine, où deux de ses amis étaient à déjeuner. Invité à se mettre à table avec eux, il hésita d'abord, et puis il se laissa aller à la tentation. Mais à peine eut-il porté le premier morceau à la bouche qu'on vint le chercher pour remplir son ministère, chose que sa conscience lui défendait de faire, puisqu'il n'était plus à jeun. Comme il se lamentait sur l'alternative fâcheuse à laquelle il se trouvait réduit d'offenser Dieu ou de déplaire au cardinal, on lui conseilla d'aller s'excuser auprès du cardinal, qui entendrait facilement raison. Mais le pauvre abbé, qui connaissait bien son homme, n'envisagea qu'avec frayeur la démarche qu'on lui proposait, et il ne put s'empêcher, dit-on, de s'écrier : *Oh! j'aime mieux avoir affaire à Dieu qu'à monsieur le cardinal.*

Les affaires font les hommes.

Pour signifier qu'une personne peu habile peut le devenir beaucoup à force de pratiquer les affaires.

A demain les affaires.

C'est-à-dire, amusons-nous aujourd'hui sans penser à aucune affaire.

Pendant que Thèbes gémissait sous le joug des Spartiates, Archias, gouverneur de cette ville, fut invité un jour, avec ses principaux officiers, chez un riche citoyen, nommé Philidas, à un repas somptueux, après lequel de séduisantes courtisanes devaient se joindre aux convives pour célébrer avec eux la fête de Vénus qui avait lieu ce jour-là. Comme il était plongé dans les délices de la bonne chère, un messager lui apporta des lettres où se trouvait dévoilé le secret d'une conjuration qui était sur le point d'éclater; il les rejeta en s'écriant : *A demain les affaires sérieuses*, et il demanda qu'on allât chercher les femmes promises à ses désirs; mais à la place et sous le vêtement de ces femmes, les conjurés, dont son hôte était le complice et dont Pélopidas était le chef, furent introduits dans la salle du festin, et l'insensé, qui attendait des caresses, ne reçut que des coups de poignard. Cet événement, qui amena l'affranchissement de la Béotie, obtint une grande célébrité dans la Grèce, et la phrase *à demain les affaires*, passant de bouche en bouche, devint un proverbe que les insouciants et les amis de la joie affectent maintenant de prendre pour devise, et qu'ils feraient mieux de prendre pour leçon.

AFFECTION. — *L'affection aveugle la raison.*

On n'aperçoit pas ordinairement les défauts des personnes qu'on aime, et souvent même on prend ces défauts pour des qualités, car l'illusion est un effet nécessaire du sentiment, dont la force se mesure presque toujours par le degré d'aveuglement qu'il produit.

Le cœur a ses raisons que la raison ignore.

On voit toujours par les yeux de son affection.

Et, fût-il plus parfait que la perfection,
L'homme voit par les yeux de son affection. (REGNIER, sat. 5.)

L'historiette suivante servira de commentaire à ce proverbe.

Un bon curé et une dame galante se trouvaient dans un observatoire. Ils avaient ouï dire que la lune était habitée, ils le croyaient, et, le télescope en main, tous les deux tâchaient d'en reconnaître les habitants. Si je ne me trompe, dit d'abord la dame, j'aperçois deux ombres : elles s'inclinent l'une vers l'autre. Je n'en doute point, ce sont deux amants heureux.... Eh ! non, madame, s'écria le curé : les deux ombres que vous voyez sont deux clochers d'une cathédrale. — Ce conte est notre histoire; nous n'apercevons le plus souvent dans les choses que ce que nous désirons y trouver. Sur la terre comme dans la lune, des passions différentes nous font toujours voir ou des amants ou des clochers.

AFFLICTION. — *L'affliction ne guérit pas le mal.*

Non est auxilium flere (Ovide). *Les larmes ne sont d'aucun secours.* Il ne faut pas épuiser à pleurer ses peines les forces qu'on peut avoir pour les adoucir. Le temps le plus mal employé, dit le duc de Lévis, est celui qu'on donne à ses regrets, à moins qu'on n'en tire des leçons pour l'avenir.

Scapin fait un excellent calcul lorsque, au lieu de s'affliger, il rend grâce à Dieu de tout le mal qui ne lui est point arrivé.

AFRIQUE. — *Qu'y a-t-il de nouveau en Afrique ?*

Quid novi fert Africa ?

Cette interrogation proverbiale, fréquemment employée parmi nous, au sens propre, depuis dix ans que nous sommes campés en Afrique, nous est venue des Romains. On prétend qu'elle dut sa naissance à la curiosité vivement excitée chez eux par les événements multipliés qui se succédèrent dans cette région, lorsqu'ils en firent la conquête; mais on se trompe, car la chose se disait longtemps avant l'époque dont on parle. Pline le naturaliste (liv. VIII, ch. 16) en donne l'explication suivante : « La rareté des eaux en Afrique attire les bêtes féroces « vers les bords d'un petit nombre de rivières; et, comme la « violence ou le plaisir accouple alors des animaux de diffé- « rentes espèces, il en provient des monstres; de là le proverbe « grec que l'*Afrique apporte toujours quelque chose de nouveau.* »

Ce proverbe se trouve dans Aristote en ces termes : ὅτι ἀεὶ φέρει τι λιβύη καινόν. Il n'est donc pas d'origine romaine, et il fait allusion aux monstruosités que la contrée africaine a produites plus que toute autre et en tout temps. Peut-être était-il présent à l'esprit de Pythagore, lorsque ce philosophe disait : « Si tu veux voir des monstres, ne va pas en Afrique; voyage « chez un peuple en révolution. »

ÂGE. — *L'âge n'est fait que pour les chevaux.*

Pour dire qu'il ne faut pas reprocher à quelqu'un son âge, et qu'il vaut mieux considérer ses qualités que ses années.

AGIOS. — *Voilà bien des agios.*

Voilà bien des discours, des cérémonies, des prétentions.

Agios est un mot grec par lequel commencent trois versets qui sont chantés trois fois chacun, la veille de Pâques, pendant l'adoration de la croix. Ce mot, qui signifie *saint* dans la langue d'où il est tiré, se trouve employé chez nos vieux auteurs comme synonyme de *oraison, prière.* Mais aujourd'hui il n'est plus qu'un terme d'emphase dont le peuple se sert dans les diverses acceptions énoncées en tête de cet article.

Les agios d'une mariée de village.

On désigne ainsi une toilette extraordinaire et ridicule; mais dans ce cas on devrait écrire *agiaux,* vieux mot qui veut dire affiquet, et qui dérive, suivant M. Éloi Johanneau, du latin *aculeolus, aiguille de tête.* Rabelais parle de *gimpes et agiaux.* On trouve écrit *agiaulx* dans des livres antérieurs au sien, et cette manière d'orthographier est plus près de l'étymologie que je viens de rapporter. *Aculéols, acuols, agiaulx,* voilà les transformations successives du mot pour devenir *agiaux* ou *agios.*

AGNEAU. — *D'où vient l'agneau, là retourne la peau.*

Proverbe synonyme de ceux-ci, qui sont plus usités : *Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.* — *Bien mal acquis ne profite point.*

AHAN. — *Suer d'ahan.*

C'est se donner une grande peine, une fatigue extraordinaire.

Le mot *ahan*, d'où vient le verbe *ahanner*, qu'on employait autrefois pour dire *haleter en travaillant*, est l'onomatopée du cri de respiration précipitée que laissent échapper les bûcherons dans leurs travaux. La plupart de nos vieux auteurs, depuis Jean de Meung jusqu'à Montaigne, et quelques écrivains des deux derniers siècles, se sont servis de ce terme très expressif. Je citerai Rabelais et Voltaire. Le premier a dit, dans son nouveau prologue du livre IV : « O Jupiter ! *vous en suâtes d'ahan*, « et de votre sueur tombant en terre naquirent les choux-cabus. » Le second, dans une de ses lettres, parlant de certains rimailleurs, les a désignés par la périphrase suivante : « Ces pauvres « diables qui *suent d'ahan* dans leurs greniers pour chanter la « volupté. »

Le père Labbe, qui regarde aussi le mot *ahan* comme une onomatopée, cite la naïveté plaisante d'un petit garçon qui disait à son père, filetoupier ou batteur de chanvre, dans l'idée de le soulager d'une partie de son travail : « Mon père, con- « tentez-vous de battre, je vais *faire ahan* pour vous. »

AIDE. — *Bon droit a besoin d'aide.*

Il ne faut pas se fier sur la justice de sa cause, quoiqu'il ne soit pas impossible de gagner une cause juste, comme l'a remarqué finement La Bruyère; il est nécessaire, pour en assurer le succès, de solliciter et de faire agir des amis et des protecteurs. — *Plus valet favor in judice quam lex in Codice. La faveur chez le juge vaut mieux que la loi dans le Code.*

Lamotte a dit qu'un juge a toujours

Pour les présents des mains, pour les belles des yeux.

Vers qui ressemble beaucoup à ceux-ci de La Fontaine, liv. VIII, fab. 7:

Nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles,
Ni les mains à celle de l'or.

Bon droit a besoin d'aide est un proverbe ancien dans notre langue, car il se trouve dans le recueil des proverbes français, mis en vers latins, que Jean de la Vêprie publia en 1519.

Indiget auxilio vel bona causa bono.

Un peu d'aide fait grand bien.

Les Anglais disent : *Many hands make light work. Plusieurs mains avancent l'ouvrage.*

Aller à la cour des aides.

Ce calembourg proverbial s'emploie en parlant d'une personne qui se fait aider en quelque ouvrage, d'une personne qui va aux emprunts chez ses amis, et d'une femme galante qui ne se contente pas de son mari.

L'ancienne cour des aides tirait son nom ainsi que son origine des généraux des aides, institués, en 1356, pour connaître des discussions auxquelles pourraient donner lieu l'imposition et la perception des subsides ou aides réclamés par le roi Jean; mais elle n'avait été établie comme tribunal que sous le règne de François Ier.

AIDER. — *Aide-toi, le Ciel t'aidera.*

Pour signifier qu'on prie vainement le ciel de favoriser une entreprise, si l'on ne travaille soi-même à la faire réussir. « De « nostre part convient nous évertuer, et, comme dit le sainct « envoyé, estre coopérateurs avec lui-même. (Rabelais, liv. IV, chap. 23.)

Quand nous n'agissons point les dieux nous abandonnent. (VOLT.)

Les Lacédémoniens recommandaient d'implorer l'assistance des dieux avec les bras étendus et non pas avec les bras croisés.

Les Athéniens disaient : Φιλεῖ τῷ κάμνοντι συγκάμνειν Θεός. *Dieu aime à seconder celui qui travaille.*

Les Basques rendent la même pensée en ces termes : *Iaincoa, ahalcor bad'ere, esta ahanscor. Quoique Dieu soit bon ouvrier, il veut qu'on l'aide.*

Les Espagnols se servent de cette phrase élégamment figurée : *Por agua del cielo no dexes tu riego. Pour l'eau du ciel n'abandonne pas l'arrosoir* (1).

---

(1) Ils s'en servent aussi pour dire : *Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain.*

Les Écossais s'expriment ainsi : *Do the likeliest, and God will do the best. Fais ce qui convient, et Dieu fera le reste.*

Le Ciel bénit toujours la main laborieuse.

On sait que le proverbe *Aide-toi, le Ciel t'aidera,* a été mis en action par La Fontaine, dans la fable du *Charretier embourbé,* qui a contribué beaucoup à le rendre très populaire.

AIGLE. — *L'aigle ne chasse point aux mouches.*

L'homme supérieur dédaigne les bagatelles, ne descend point à des petitesses.

C'est la traduction littérale de l'adage latin : *Aquila non capit muscas.* Christine de Suède, qui affectait de se montrer ennemie des petits détails, avait souvent cet adage à la bouche.

Les Latins disaient encore dans un sens analogue : *De minimis non curat prætor,* parce que le préteur ne jugeait point les causes qui avaient peu d'importance.

L'aigle n'engendre point la colombe.

Pour dire que les vertus et les talents sont héréditaires, ce qui est rarement vrai, surtout des talents.

Ce proverbe est traduit d'Horace, qui a dit, dans l'ode 3e du liv. IV :

..... *Nec imbellem feroces*
Progenerant aquilæ columbam.

Et l'aigle, courageuse et fière,
N'engendre point de tourtereaux. (J.-B. Rousseau.)

AIGUILLE. — *Il faut une aiguille pour la bouche et deux pour la bourse.*

C'est-à-dire que le mauvais emploi de l'argent est moins préjudiciable que le mauvais emploi des paroles.

Chercher une aiguille dans une botte de foin.

C'est chercher une chose aussi difficile à trouver que le serait une aiguille tombée dans une botte de foin.

Disputer sur la pointe d'une aiguille.

C'est-à-dire sur une chose qui n'en vaut pas la peine, sur la moindre bagatelle.

On a prétendu que cette expression est venue de la longue apostrophe que Pymante, personnage de la pièce de *Clitandre* par Corneille, adresse à l'aiguille avec laquelle Doris lui a crevé un œil. Mais une preuve sans réplique que l'expression n'est point venue de là, c'est qu'elle se trouve dans les vers suivants de Regnier, mort plusieurs années avant que Corneille eût écrit :

> On n'avait point de peur qu'un procureur fiscal
> Formât sur une aiguille un long procès-verbal.

Il est probable qu'elle est née d'une allusion aux disputes qui s'élèvent parmi les enfants, au jeu de *la poussette*, lorsque, dans un cas douteux, les uns prétendent que la pointe d'une aiguille qui vient d'être poussée avec le doigt se trouve placée de manière à rendre le coup valable, tandis que les autres soutiennent le contraire.

Les Grecs disaient : *Disputer sur l'ombre d'un âne.* Ce qui était fondé sur une historiette que Démosthène conta aux Athéniens pour ramener leur attention, un jour qu'il les haranguait, sans en être écouté, en faveur d'un homme qu'il voulait dérober au supplice. Un voyageur, dit-il, allait d'Athènes à Mégare, monté sur un âne qu'il avait loué. C'était au temps de la canicule, et vers le milieu du jour; ne pouvant résister à la rage du soleil et ne trouvant pas même un buisson sur la route pour se mettre à l'abri, il prit le parti de descendre de sa monture, de s'asseoir près d'elle et de se rafraîchir à son ombre; l'ânier qui l'accompagnait revendiqua cette place, alléguant qu'il n'avait pas loué l'ombre de sa bête. La dispute s'échauffa, des paroles on en vint aux coups, et il en résulta un procès... Après avoir parlé de la sorte, Démosthène allait reprendre sa harangue; mais les auditeurs, dont il avait piqué la curiosité, voulurent savoir quelle avait été la décision des juges sur une telle affaire. L'orateur alors releva éloquemment cette puérilité

dans l'intérêt de son client, en leur reprochant d'accorder leur attention à une dispute sur l'*ombre d'un âne*, tandis qu'ils la refusaient à une cause où il s'agissait de la vie et de l'honneur d'un homme.

Les Latins disaient : *Rixari de lanâ caprinâ. Disputer sur la laine d'une chèvre.* Expression qui se trouve dans ce vers d'Horace :

Alter rixatur de lanâ sæpe caprinâ.

AIGUILLETTE. — *Courir l'aiguillette.*

Cette expression est, dit-on, fondée sur une coutume observée anciennement à Beaucaire, la veille de la foire, par les femmes de mauvaise vie qui, ce jour-là, célébraient la fête de sainte Magdeleine, leur patronne, en faisant une course publique où la plus agile gagnait un paquet d'aiguillettes. Ce n'était point sans un motif particulier qu'un pareil prix leur était assigné par les autorités du lieu; car l'enseigne de ces femmes était une aiguillette que chacune d'elles portait sur l'épaule gauche. Ainsi le voulait une ordonnance par laquelle Louis IX avait réglé leur costume, ordonnance que la reine Jeanne, comtesse de Provence, fit observer, un siècle après, dans le comtat Venaissin.

On ne peut dire précisément à quelle époque fut établie la course de Beaucaire. Peut-être est-elle aussi ancienne que la foire qui fut instituée, à ce qu'on prétend, par Raymond VI comte de Toulouse, en reconnaissance du zèle que les Beaucairois avaient montré pour ses intérêts pendant la guerre des Albigeois (1). On ne peut préciser non plus à quelle époque

(1) C'est l'opinion de l'auteur du *Traité historique de la foire de Beaucaire*, in-4°, imprimé à Marseille en 1734. Cet auteur dit que le fils de Raymond VI confirma les franchises accordées par son père à la ville de Beaucaire. Cependant il n'est pas question de ces franchises dans la charte des concessions faites par le fils. L'acte le plus ancien où il en soit parlé, suivant Millin, fut donné par Louis XI, en 1463; mais on voit par une expression de cet acte, remarque encore Millin, que la foire était plus ancienne. Charles VIII ajouta aux priviléges accordés par son père.

cette course fut supprimée. Golnitz, qui en a parlé dans son Ulysse gallo-belge, écrit en 1630, nous apprend qu'elle n'existait plus alors depuis longtemps.

On fesait courir aussi les courtisanes en Italie, et le prix qu'on leur donnait, ou le *palio*, était un coupon de velours ou de brocard, ou de quelque autre étoffe précieuse.

Certains étymologistes ont pensé que la qualification de *coureuse* donnée à une femme galante est venue d'une allusion à cette espèce de course. Il est plus probable que cette espèce de course, au contraire, a été la conséquence de la qualification de *coureuse*, qui est d'une haute antiquité. Salomon, dans ses Proverbes (ch. 7, v. 9), appelle la courtisane *mulier vaga*, c'est-à-dire *coureuse;* et Properce se sert du même terme, dans ce vers de la cinquième élégie du premier livre :

Non est illa vagis similis collata puellis.

Celle que tu recherches ne ressemble point aux coureuses.

Nouer l'aiguillette.

Ami lecteur, vous avez quelquefois
Ouï conter qu'on nouait l'aiguillette. (VOLTAIRE.)

Cette expression, dont on se sert pour désigner un prétendu maléfice auquel le peuple attribue le pouvoir de réduire les nouveaux mariés à un état d'impuissance, est venu, dit un excellent commentateur de Regnier, de ce que, autrefois, le haut-de-chausses tenait au pourpoint par un lacet nommé aiguillette, ajustement dont le costume de l'Avare, conservé au théâtre dans cette pièce de Molière, peut donner une idée. C'est l'explication la plus décente, et je m'y tiens. Si l'on en désire une autre, on saura bien la trouver sans moi.

On a cru, dans tous les temps, qu'il y avait des sorciers capables d'empêcher la consommation du mariage, et cette croyance, tout absurde qu'elle est, a été partagée par des philosophes, des saints, des législateurs et des papes. Platon, livre XI des Lois, conseille aux nouveaux époux de se prémunir contre les charmes ou ligatures qui trompent l'espoir du lit

conjugal. Saint Augustin, Traité septième, de l'Évangile selon saint Jean, spécifie les divers sortiléges usités en pareil cas. Charlemagne, dans ses Capitulaires, condamne à des peines afflictives les fauteurs de cette œuvre d'iniquité, et plusieurs pontifes ont fulminé des bulles contre eux.

La superstition avait suggéré un assez grand nombre de moyens pour empêcher ou pour rompre le nouement de l'aiguillette. Un des plus anciens, que rapportent les auteurs qui ont écrit sur les cérémonies nuptiales, consistait à frotter de graisse de loup le haut et les poteaux de la porte de la maison où les mariés devaient coucher; et il est à remarquer que le mot latin *uxor*, épouse, est venu de cette onction faite par l'épouse. On a dit d'abord *unxor*, du verbe *ungere*, *oindre*, et puis *uxor*. Ne riez pas de cette étymologie : elle a été reconnue, excellente par Festus, saint Isidore de Séville, Arnobe, Donat, Servius, Brisson, etc., etc.

Chez nos bons aïeux, on avait soin de mettre du sel dans ses poches ou des sous marqués dans ses souliers, avant d'aller à l'église pour la cérémonie du mariage. Quelquefois on fesait cette cérémonie pendant la nuit, en cachette, afin qu'il n'y eût que des personnes non suspectes; quelquefois aussi on frappait la tête et la plante des pieds des fiancés avec des bâtons ou autrement, pendant qu'agenouillés ils recevaient la bénédiction nuptiale. (Thiers, *Traité des superstitions.*)

Lorsque ces préservatifs contre le sortilége n'avaient pas été assez efficaces, on perçait un tonneau de vin blanc dont on n'avait encore rien tiré, et on fesait passer dans l'anneau nuptial le premier vin qui en coulait. — On usait aussi de plusieurs pratiques religieuses, indiquées dans quelques rituels, pour guérir *les hommes froids et maléficiés*, *homines frigidos et maleficiatos*.

Le père Théophile Raynaud a écrit sérieusement qu'il était permis, en ce cas, de renouveler le mariage qu'on avait contracté, et il en cite plusieurs exemples. Cependant l'Église condamna formellement cette folle idée qui s'était accréditée.

AILE. —*Tirer pied ou aile de quelqu'un ou de quelque chose.*

C'est en tirer de manière ou d'autre au moins une partie de ce qu'on prétend en avoir.

Expression métaphorique que l'on croit être prise du tir de l'oie.

On donne à ce jeu cruel, qui se pratique dans nos villages, une origine très ancienne et très singulière. Il fut, dit-on, institué par les Gaulois, en mémoire du revers que fit éprouver aux soldats de Brennus la vigilance de l'oiseau gardien du Capitole. Si le fait est vrai, il peut être cité comme modèle de la vengeance la plus persévérante qu'il y ait jamais eu. Mais il faut avouer qu'il eût mieux valu amnistier l'innocente parenté des oies romaines, qui, après tout, n'avaient fait que leur devoir.

En avoir dans l'aile.

Cette expression est une allusion à l'état d'un oiseau blessé à l'aile, qui ne peut plus voler. Elle s'emploie en parlant d'une personne amoureuse à qui sa passion ne permet plus de voltiger, ou d'une personne qui a éprouvé quelque disgrâce.

En avoir dans l'aile, se dit encore pour signifier : *Être dans la cinquantaine*. En ce sens, l'expression est une allusion homonymique du mot *aile* à la lettre numérale L, qui signifie *cinquante* dans le système des chiffres romains, dont voici l'explication :

La lettre M marqua *mille*, parce qu'elle est la première du mot latin *mille*. Cette lettre eut d'abord ces deux formes CIↃ et CIↃ, dont une moitié, tracée ainsi IↃ ou D, constitua le demi-mille ou cinq cents. Le C, qui représenta le nombre *cent*, en sa qualité d'initiale du mot *centum*, eut primitivement cette figure E qui, coupée en deux par le milieu, donna L ou *cinquante*, moitié de cent. — Quant aux chiffres de la première dizaine, ils furent faits à l'imitation des doigts de la main sur lesquels on comptait, en commençant par l'auriculaire. I fut mis pour *un*, II pour *deux*, III pour *trois*, IIII pour *quatre*, V pour *cinq*, parce que le pouce et l'index écartés forment une espèce de V;

et X, composé de deux V réunis par la pointe, valut *dix*, nombre égal à celui des doigts des deux mains. — Dans la suite, on réforma le chiffre IIII pour la commodité ou l'abréviation de l'écriture, et l'on eut IV, en plaçant I comme unité diminutive devant V, ce qui désigne une main moins un doigt. On mit aussi la même unité devant X, pour marquer la même diminution, et X, à son tour, servit à priver de toute la valeur numérique qu'il a les chiffres L et C qui en furent précédés, de sorte que XL devint le signe XXXX *quarante*, et XC de LXXXX, *quatre-vingt-dix*, etc.

AIMER. — *Il faut aimer pour être aimé.*

Proverbe rapporté par Sénèque, *Si vis amari, ama*, et très bien expliqué dans ce passage de J.-J. Rousseau : « On peut « résister à tout, hors à la bienveillance, et il n'y a pas de « moyen plus sûr de gagner l'affection des autres que de leur « donner la sienne.... On sent qu'un tendre cœur ne demande « qu'à se donner, et le doux sentiment qu'il cherche vient le « chercher à son tour. »

La bonté, dit Bossuet, est le premier attrait que nous avons en nous-même pour gagner les autres hommes. Les cœurs sont à ce prix, et celui dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de sa dédaigneuse insensibilité, demeure privé du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société.

C'est trop aimer quand on en meurt.

Ce proverbe est du moyen âge, dont il atteste la simplicité. Il n'a plus d'application dans notre siècle égoïste. On dit, au contraire, aujourd'hui : *Mort d'amour et d'une fluxion de poitrine.*

Mieux vaut aimer bergères que princesses.

On a voulu chercher une origine historique à ce proverbe qui est né peut-être d'une réflexion naturelle, et l'on a trouvé cette origine dans l'affreux supplice que subirent deux gentilshommes normands, Philippe d'Aunai et Gautier, son frère, convaincus d'avoir eu, pendant trois ans, un commerce adultère

avec les princesses Marguerite et Blanche, épouses des deux fils de Philippe-le-Bel, Louis et Charles. Les chroniques en vers de Godefroy de Paris (manuscrits de la Bibliothèque royale, nº 6812) nous apprennent que les deux coupables furent écorchés vifs, traînés, après cela, dans la prairie de Maubuisson tout fraîchement fauchée, puis décapités et pendus par les aisselles à un gibet. Quant aux deux princesses, elles furent honteusement tondues et incarcérées. Marguerite fut étranglée, dans la suite, au château Gallard, par ordre de son mari Louis-le-Hutin, qui voulut se remarier, en montant sur le trône. Blanche languit dans une longue captivité.

Aimer mieux de loin que de près.

Expression qui a beaucoup de rapport avec ce vers qu'Alcyone adresse à Céix (Métamorph. d'Ovid., liv. IX) :

Jam via longa placet, jam sum tibi carior absens.

Il est très vrai qu'on aime mieux certaines personnes lorsqu'on n'est plus auprès d'elles, parce que leurs défauts, rendus moins sensibles et presque effacés par l'éloignement, ne contrarient plus la tendre impulsion du cœur. Mais ce n'est point là ce qu'on entend d'ordinaire quand on dit *aimer mieux de loin que de près*. Cette phrase ne s'emploie guère que pour signifier qu'on ne se soucie point d'avoir un commerce assidu avec une personne.

Feindre d'aimer est pire que d'être faux monnayeur.

Il n'est pas besoin d'observer que ce proverbe est du temps des Amadis.

Il faut connaître avant d'aimer.

Maxime bonne pour l'amitié, mais inutile pour l'amour, qui n'est jamais déterminé par la réflexion.

Aime comme si tu devais un jour haïr.

Ce mot, que Scipion regardait comme le plus odieux blasphème contre l'amitié, est attribué à Bias par Aristote, qui dit dans sa Rhétorique : « L'amour et la haine sont sans vivacité « dans le cœur des vieillards; suivant le précepte de Bias, ils

« aiment comme s'ils devaient haïr un jour; ils haïssent « comme s'ils devaient un jour aimer. » Cependant Cicéron ne peut croire que la première partie de cette sentence appartienne à un homme aussi sage que Bias : la seconde, en effet, est seule digne de lui. Il est probable, comme le remarque M. Jos-Vict-Leclerc, que le philosophe de Priène s'était contenté de dire : *Haïssez comme si vous deviez aimer*, et qu'on a ajouté le reste pour former antithèse et pour appuyer une fausse maxime d'une grande autorité. Quoi qu'il en soit, cette maxime n'en est pas moins passée en proverbe, par une espèce de fatalité qui, trop souvent, fait retenir ce qui est mal et oublier ce qui est bien. Mais ce n'a pas été pourtant sans une forte opposition. Tous les auteurs qui ont écrit sur l'amitié se sont attachés à la combattre. Les deux meilleures réfutations qu'on en ait faites sont ce mot de César, *J'aime mieux périr une fois que de me défier toujours*, et ces vers de Gaillard que La Harpe a cités dans son *Cours de Littérature :*

Ah ! périsse à jamais ce mot affreux d'un sage,
Ce mot, l'effroi du cœur et l'effroi de l'amour :
« Songez que votre ami peut vous trahir un jour ! »
Qu'il me trahisse, hélas ! sans que mon cœur l'offense,
Sans qu'une douloureuse et coupable prudence,
Dans l'obscur avenir, cherche un crime douteux.
S'il cesse un jour d'aimer, qu'il sera malheureux !
S'il trahit nos secrets, je dois encor le plaindre.
Mon amitié fut pure et je n'ai rien à craindre.
Qu'il montre à tous les yeux les secrets de mon cœur ;
Ces secrets sont l'amour, l'amitié, la douleur,
La douleur de le voir, infidèle et parjure,
Oublier ses serments comme moi son injure.

Vivre avec nos ennemis, dit La Bruyère, comme s'ils devaient être un jour nos amis, et vivre avec nos amis comme s'ils pouvaient devenir nos ennemis, n'est ni selon la nature de la haine, ni selon les règles de l'amitié. Ce n'est point une maxime de morale, mais de politique.

Qui m'aime, me suive.

Philippe VI de Valois était à peine sur le trône de France qu'il fut engagé à la guerre contre les Flamands. Comme son

conseil ne paraissait pas approuver cette guerre qu'il embrassait avec une extrême avidité, il porta sur Gaucher de Châtillon (1) un de ces regards qui semblent vouloir enlever les suffrages. « Et vous, seigneur connétable, lui dit-il, que pensez-vous de tout ceci? Croyez-vous qu'il faille attendre un temps plus favorable? — Sire, répondit le guerrier, qui a bon cœur, a toujours le temps à propos. « Philippe, à ces mots, se lève transporté de joie, court au connétable, l'embrasse et s'écrie : *Qui m'aime, si me suive!* Saint-Foix, qui rapporte le fait, prétend que ce fut l'origine du proverbe; mais il est sûr que ce n'en fut que l'application. Le proverbe existait longtemps auparavant, puisqu'il se trouve dans ce vers de Virgile :

Pollio, qui te amat veniat quo te quoque gaudet.

Il remonte jusqu'à Cyrus, qui exhortait ses soldats en s'écriant : *Qui m'aime, me suive!*

Qui bien aime, bien châtie.

Qui benè amat, benè castigat.

Le conseil exprimé par ce proverbe, étranger aux mœurs actuelles, fut un des points fondamentaux de la méthode du stoïcien Chrysippe pour l'éducation des enfants. Il paraît même avoir fait partie de la doctrine socratique, si l'on en juge par la quatrième scène du cinquième acte des *Nuées* d'Aristophane, où un disciple de Socrate est représenté battant son père, en disant: « Battre ce qu'on aime est l'effet le plus naturel de tout senti- « ment d'affection; aimer et battre ne sont qu'une même chose. « Τοῦτ ἔς' ευνοεῖν τὸ τύπτειν. »

Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Proverbe qui se trouve dans presque toutes les langues, tant la vérité qu'il exprime est généralement reconnue. *Il n'y*

(1) Ce guerrier magnanime, disent les historiens, avait eu l'honneur de recevoir l'ordre de chevalerie des mains de saint Louis, et s'était montré, pendant sept règnes consécutifs, le plus ferme appui du trône de ses maîtres.

pas de maladie plus cruelle, disaient les Celtes, *que de n'être pas content de son sort.*

Aime-moi un peu, mais continue.

Pour dire qu'on préfère une affection modérée mais durable, à une affection excessive qui est sujette à passer promptement.

Qui aime Bertrand aime son chien.

Pour signifier que quand on aime quelqu'un, il faut aimer aussi tout ce qui l'intéresse.

AIR. — *Prendre* ou *se donner de grands airs.*

C'est-à-dire de grandes manières, trancher du grand seigneur.

Le mot *air* a été mis ici pour *erre*, qui signifie manière de vivre, d'agir, train de vie, comme dans cette autre locution, *Aller grand'erre*, dont on se sert, dit Barbasan, pour exprimer qu'une personne a un grand train, un grand équipage, qu'elle est somptueuse en habits. Roquefort observe qu'on n'a écrit *air* pour *erre* que dans le dix-huitième siècle et dans les nouveaux dictionnaires.

ALCHIMIE. — *Faire de l'alchimie avec les dents.*

C'est n'avoir ni pain ni pâte, et mâcher à vide. — C'est encore se refuser la nourriture nécessaire, et chercher, comme l'avare, à remplir sa bourse par l'épargne de sa bouche. — Le roi Midas, dont les aliments se convertissaient en or, fesait de l'alchimie avec les dents.

ALGARADE. — *Faire une algarade à quelqu'un.*

C'est lui faire une insulte bruyante et imprévue. — Plusieurs étymologistes prétendent que le mot *algarade* a été formé du nom des Algériens, à cause des invasions subites que ces corsaires fesaient autrefois sur les côtes de la Méditerranée. Il me semble qu'il a dû être formé par métaplasme du cri *à la garade*, que les habitants de nos contrées méridionales sont habitués à faire entendre pour avertir de quelque danger. Mais les doctes ont prononcé qu'il est venu de l'espagnol *algarada*, qu'ils dérivent du verbe arabe *gara, molester, agir avec perfidie*, et de l'article *al*, pareillement arabe.

ALIBORON. — *Maître Aliboron* ou *Aliborum.*

Ignorant qui fait l'entendu et qui se croit propre à tout. Antoine de Arena a dit dans son poëme macaronique intitulé *Modus de choreando bene :*

Mestrus Aliborus omnia scire putans.

Ce mot est plus ancien que ne l'a cru Court de Gébelin qui en a attribué le premier emploi à Rabelais; car l'auteur de *la Passion à personnages* s'en était servi antérieurement dans ce vers injurieux que le satellite Gadifer adresse au Sauveur (feuillet 207 de l'édition in-4° gothique) :

Sire roy, maistre Aliborum.

Pour en expliquer l'origine on a fait beaucoup de conjectures, dont la plus ingénieuse est celle du savant Huet évêque d'Avranches. D'après lui, ce terme, né au barreau, fut originairement un sobriquet donné à un avocat qui, plaidant en latin, selon l'ancien usage, et voulant détourner les juges d'admettre les *alibi* allégués par sa partie adverse, s'était écrié sottement : *Non habenda est ratio istorum aliborum,* comme si *alibi* eût été déclinable.

Le docte Le Duchat a imaginé une espèce de généalogie d'*Aliboron*, qu'il fait descendre d'Albert-le-Grand. Cet Albert, réputé alchimiste et magicien, est, dit-il, le prototype d'*Albéron, Auberon* ou *Obéron,* roi de féerie, dont le pouvoir opère des merveilles dans le roman de Huon de Bordeaux; et d'*Albéron* est venu *Aliboron,* qui, l'on doit l'avouer, ne fait pas grand honneur à ses ancêtres.

Sarazin et La Fontaine ont vu tout simplement un âne dans *Aliboron.* Le premier a dit dans le *Testament du Goulu :*

Ma sotane est pour *maistre aliboron*,
Car la sotane à sot âne appartient.

Et le second, dans la treizième fable du deuxième livre, *Les Voleurs et l'Ane :*

Arrive un troisième larron
Qui saisit *maître aliboron.*

Sarazin et La Fontaine, en donnant un tel nom à cet animal, n'ont fait, à mon avis, que lui rendre ce qui lui appartient. Je crois qu'Aliboron est le mot patois *aribourou*, francisé avec le changement de *r* en *l*, si commun en lexicologie; et *aribourou*, composé de *ari, va,* et de *bourou, baudet*, c'est-à-dire, *Va, baudet!* est, dans les idiomes méridionaux dérivés de la langue romane, un cri dont les âniers se servent pour faire marcher leurs bêtes, et dont les mauvais plaisants font une espèce de *macte animo* ironique qu'ils adressent aux sots qui extravaguent.

ALLELUIA. — *Enterrer l'alleluia.*

On dit qu'on enterre l'*alleluia*, pour marquer le temps où l'on cesse de le chanter aux offices, c'est-à-dire le samedi veille du dimanche de la Septuagésime; et il est à remarquer qu'autrefois cette expression avait une signification littérale, comme le prouve un article intitulé *Sepelitur alleluia*, qui se trouve dans les statuts de l'église de Toul, rédigés au xve siècle. L'enterrement de l'*alleluia* se fesait très solennellement dans la cathédrale de cette ville, entre nones et vêpres, en présence de tout le chapitre. Les enfants de chœur officiaient et portaient une espèce de bière, qui représentait l'*alleluia* décédé, et qui était accompagnée des croix, des torches, de l'eau bénite et de l'encens. Il fallait que ces enfants et ceux qui suivaient le cercueil fissent entendre des plaintes et des lamentations jusqu'au cloître, où la fosse était préparée pour l'inhumation.

Fouetter l'alleluia.

Cette expression désignait autrefois une cérémonie qui se fesait aussi dans quelques diocèses, le samedi veille du dimanche de la Septuagésime. Un enfant de chœur lançait dans l'église une toupie autour de laquelle était écrit *alleluia* en lettres d'or, et, le fouet à la main, il la poussait le long du pavé, jusqu'à ce qu'elle fût tout à fait dehors. L'église alors, comme une mère complaisante, fesait dans sa liturgie la part de la récréation des jeunes clercs.

Alleluia d'automne.

Le peuple appelle ainsi, dans quelques endroits du midi de

la France, une joie inconvenante et déplacée, comme le serait un *alleluia* chanté à l'office des morts qu'on fait en automne; ce qui revient au proverbe de l'Ecclésiastique (ch. 22, v. 6) : *Musica in luctu, importuna oratio : Un discours à contre-temps est comme une musique pendant le deuil.* — Saint Grégoire-le-Grand avait ordonné que l'*alleluia* (terme hébreu, qui signifie *louez Dieu*) fût chanté toute l'année. Dès lors ce mot fut joint à toutes les prières, comme le *Gloria Patri* à tous les psaumes. Les rubricaires le placèrent même dans l'office des morts, d'où il fut ôté par décision expresse du onzième canon du quatrième concile de Tolède. De là l'expression *Alleluia d'automne,* qu'on pourrait regarder aussi comme une altération de *Alleluia d'Othon,* expliqué plus bas.

On dit encore : *Alleluia de Carême,* et c'est une superstition notée par Thiers (liv. IV, ch. 3), qu'il ne faut point chanter l'*alleluia* en Carême, de peur de faire pleurer la bonne Vierge.

Alleluia d'Othon.

L'empereur Othon II fit une irruption en France et s'avança, à la tête de soixante mille Allemands, jusqu'à Paris, qu'il assiégea, au mois d'octobre 978. Il s'approcha d'une des portes de la cité et la frappa de sa lance. Ensuite il monta sur le haut de Montmartre, et fit chanter *alleluia* en l'honneur d'une telle prouesse. Mais Lothaire, qui arriva sur ces entrefaites avec les troupes du comte Hugues-Capet et du duc de Bourgogne Henri, troubla la joie inconsidérée de ce fier conquérant, le mit en déroute, le poursuivit jusqu'à Soissons, et s'empara de tous ses bagages. L'*alleluia* d'Othon passa en proverbe, et servit autrefois à désigner une réjouissance intempestive ou une fanfaronnade suivie de quelque effet désagréable pour la fanfaron.

ALLEMAND. — *Faire une querelle d'Allemand.*

Faire une querelle sans sujet ou pour un très mince sujet. Ce que les Italiens appellent *Pigliar la cagione del petrosello. Prendre la cause du persil.*

Les Allemands, que Ronsard appelle *la gent pronte au tabourin*, c'est-à-dire prompte à faire du bruit, furent longtemps

d'incommodes voisins pour la France, et se montrèrent toujours prêts à saisir le moindre prétexte pour faire des irruptions sur son territoire. De là est venue probablement notre expression proverbiale. Elle peut être venue aussi de ce que les seigneurs allemands, autrefois fort adonnés aux plaisirs de la table, se cherchaient dispute à tout propos, une fois qu'ils étaient échauffés par le vin. — On disait, au moyen âge : *Li plus ireux* (les plus enclins à l'*ire* ou à la colère) *sont en Allemaingne.*

C'est du haut allemand.

C'est inintelligible. Molière a dit (*Dépit amour.*, act. II, sc. 7):

> Mon père, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
> Ne m'a jamais rien fait apprendre que mes heures,
> Qui, depuis cinquante ans, dites journellement,
> *Ne sont encor pour moi que du haut allemand.*

On trouve dans plusieurs passages de Rabelais, notamment dans le prologue du livre 4 : *N'y entendre que le haut allemand.*

Cette expression est fondée sur l'ignorance générale où étaient nos pères du langage des habitants de l'Allemagne supérieure, avec lesquels ils n'avaient presque point de commerce. Ce langage, au reste, n'était pas toujours bien compris des habitants de l'Allemagne inférieure, comme l'atteste l'aventure des trois Bavarois, *de tribus Bavaris*, rapportée par Bebelius, au livre 3e de ses Facéties. Le pur saxon, ou le haut allemand, ne commença à prévaloir sur les nombreux dialectes germaniques et à devenir familier que par suite du choix qu'en firent les premiers écrivains de la réforme.

ALLER. — *On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va.*

Ce proverbe est aussi anglais. Cromwell le répétait quelquefois, pour marquer qu'il faut avoir un but déterminé.

ALLOBROGE. — *C'est un Allobroge.*

C'est un original, un sot, un rustre. — On dit aussi : *Agir, parler, raisonner, écrire comme un Allobroge.* Voltaire a dit : De très mauvaises tragédies barbares, *écrites dans un style d'Allobroge*, ont réussi.

L'emploi de ce mot dans un sens de mépris n'est pas nouveau, car il se trouve dans plusieurs auteurs latins, notamment dans Juvénal, qui nous apprend qu'un certain Rufus, rhéteur gaulois établi à Rome, qualifiait Cicéron de la sorte :

Rufus qui toties Ciceronem allobroga dixit. (Sat. 7, v. 214.)

Les Allobroges étaient un ancien peuple établi dans la partie des Gaules qu'on appelle aujourd'hui le Dauphiné et la Savoie, pays montagneux, d'où dériva leur nom formé, suivant Boxhornius, des mots celtiques *all, haut,* et *brog, pays;* c'est-à-dire le *haut pays* ou la *montagne.* L'opinion désavantageuse qu'on se fait ordinairement de l'esprit et des manières des montagnards fut sans doute la cause du ridicule attaché au nom des Allobroges, et à celui de leurs descendants, car on dit aussi populairement, en parlant d'un homme grossier : *C'est un Savoyard.* Mais il y a une autre raison de cette dernière expression : c'est que la plupart des gens qui viennent de Savoie en France pour travailler n'exercent guère que des métiers méprisés, comme celui de ramoneur. Ceci soit dit sans blesser la susceptibilité des bons habitants de cette contrée, qui tiennent à être nommés *Savoisiens.*

ALMANACH. — *Faire des almanachs.*

Fleury de Bellingen donne cette explication : « Passer le « temps, comme on dit, à compter les étoiles et tomber dans les « misères en négligeant les affaires importantes, ainsi que cet « astrologue qui, la vue fixée sur le ciel, ne prenait pas garde à « la fosse qui était devant lui et y tomba. »

Faire des almanachs s'emploie aujourd'hui le plus souvent pour signifier faire des pronostics en l'air, se remplir la tête d'idées fausses, d'imaginations extravagantes. On dit aussi dans le même sens qu'un homme est *un faiseur d'almanachs.*

Prendre des almanachs de quelqu'un.

On dit à un homme qui a prédit juste ce qui devait arriver dans une affaire, qu'une autre fois *on prendra de ses almanachs,* pour signifier qu'on suivra ses conseils ou qu'on ajoutera foi à ses prédictions.

ALOUETTE. — *Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec.*

Ce proverbe, qu'on applique à un fainéant qui ne veut se donner aucune peine pour gagner sa vie, n'est point venu, comme le pense l'abbé Tuet, d'une allusion à la manne qui tombait du ciel pour nourrir les Israélites : il est fondé sur une tradition de l'âge d'or qu'on a fait revivre dans celle du *pays de Cocagne*. Voyez l'article sur cette expression, et vous y trouverez un fragment d'un poëte grec où il est dit que, pendant l'âge d'or, *les grives toutes rôties* volaient dans les bouches que l'appétit fesait ouvrir.

On trouve dans les prophéties de Nahum, ch. 3 : *Fici cadunt in os comedentis.*

Si le ciel tombait il y aurait bien des alouettes prises.

Réponse proverbiale qu'on fait pour se moquer d'une supposition absurde par une autre plus absurde :

Si cœlum caderet multæ caperentur alaudæ.

Les Grecs disaient dans le même sens : *Que serait-ce, si le ciel tombait?* Et notez que chez eux la possibilité de la chute du ciel n'était pas une supposition, mais une croyance entretenue par leurs poëtes qui le représentaient soutenu sur les épaules chancelantes d'Atlas, et par quelques physiciens qui le croyaient fait de pierres de taille. Les Gaulois croyaient aussi à la chute du ciel, comme le prouve la réponse de leurs envoyés auprès d'Alexandre-le-Grand, lorsqu'il allait soumettre les Gètes au delà du Danube. Ce prince, qui les reçut à sa table, leur ayant demandé ce qu'ils craignaient le plus au monde : — Rien, s'écrièrent-ils, si ce n'est que le ciel ne tombe et ne nous écrase. Paroles qui firent dire au conquérant : Αλαζόνες Κέλτοὶ εἰσίν. *Ils sont fiers, les Gaulois.*

ALPHABET. — *La colère se passe en disant l'alphabet.*

Les vers suivants de Molière (*École des Femmes*, act. II, sc. 4) expliquent très bien ce proverbe, qui se trouve parmi les six mille proverbes recueillis par Gomes de Trier, sous le titre de

Jardin de récréation auquel croissent et fleurissent rameaux, fleurs et fruits. Amsterdam, 1611.

Un certain Grec disait à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que, lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons, avant tout, dire notre alphabet,
Afin que, dans ce temps, notre ire se tempère,
Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire.

C'est Athénodore, philosophe originaire de Tharse, qui donna à l'empereur Auguste ce remède contre la colère. Il voulait lui faire entendre par là, dit Sénèque, que la réflexion est le meilleur moyen pour réprimer les premiers mouvements de cette passion impétueuse.

Interit ira mora. (Ovid.) La colère se passe quand on en retarde l'effet.

AMANDE. — *Il faut casser le noyau pour en avoir l'amande.*

Il faut prendre de la peine avant de retirer du profit de quelque chose. Les Latins disaient : *Qui nucleum esse vult frangit nucem; qui veut manger la noix doit en casser la coque.* Rabelais (Prologue du 1er livre) recommande de *rompre l'os pour en sucer la moelle.*

AMANDIER. — *Il vaut mieux être mûrier qu'amandier.*

Il y a plus de profit à être sage qu'à être fou. — L'amandier est considéré comme le symbole de l'imprudence, parce que sa floraison trop hâtive l'expose aux gelées du printemps; et le mûrier comme celui de la prudence, parce qu'il fleurit à une époque où il ne peut éprouver aucun dommage.

AMANT. — *L'ame d'un amant vit dans un corps étranger.*

Cet adage ingénieux, rapporté par Plutarque dans la vie de Marc-Antoine, signifie qu'un amant est tout entier à sa passion et ne s'appartient pas à lui-même. L'ame d'un amant vit plus dans ce qu'elle aime que dans ce qu'elle anime, *Anima plus vivit ubi amat quam ubi animat,* parce que, disent les philoso-

phes, elle est par nécessité là où elle anime, tandis qu'elle est par choix et par inclination là où elle aime.

La bourse d'un amant est liée avec des feuilles de porreau.

C'est-à-dire qu'elle n'est pas liée, parce que les feuilles de porreau, qui se rompent aussitôt qu'on veut les nouer, ne peuvent servir de lien.

Ce proverbe, qui était usité chez les Grecs et chez les Latins, et qui est cité dans les Symposiaques de Plutarque (liv. I, quest. 5), s'emploie pour marquer la prodigalité des amants. Cette prodigalité, dont on pourrait citer des milliers d'exemples remarquables, ne s'est jamais manifestée par un trait plus charmant que celui qui a inspiré à Delille les vers suivants :

Que j'aime ce mortel qui, dans sa douce ivresse,
Plein d'amour pour les lieux où jouit sa tendresse,
De ses doigts que paraient des anneaux précieux
Détache un diamant, le jette et dit : « Je veux
« Qu'un autre aime après moi cet asile que j'aime,
« Et soit heureux aux lieux où je le fus moi-même ! »
Cœur noble et délicat ! dis-moi quel diamant
Égale un trait si pur, et vaut ton sentiment.

Cet amant était milord Albemarle, le même qui, voyant un soir mademoiselle Gaucher, sa maîtresse, occupée à regarder fixement une étoile, s'écria : *Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne pourrais pas vous la donner.*

Le sentiment qui respire dans ce mot, où le cœur s'est exprimé avec tant d'esprit et de délicatesse, se retrouve sous une forme non moins naïve qu'originale dans ces vers d'une vieille ballade qui est insérée parmi les ballades de Villon, mais qui n'est pas de Villon :

Or elle a tort, car noise ne rancune
Onc n'eut de moi : tant lui fus gracieux
Que s'elle eût dit : donne-moi de la lune,
J'eusse entrepris de monter jusqu'aux cieux.

AME. — *Être l'ame damnée de quelqu'un.*

C'est être dévoué à toutes ses volontés, à tous ses désirs.

Cette façon de parler fait allusion à l'esprit familier, démon ou *ame damnée*, que tout sorcier est supposé avoir à ses ordres.

AMENDE. — *Les battus paient l'amende.*

Lorsqu'il s'élevait quelque différend chez nos aïeux, et que rien n'indiquait de quel côté la balance de la justice devait pencher, leur législation autorisait le juge à remettre la décision de l'affaire au sort des armes. Il prononçait qu'*il échéait gage de bataille*, et les deux parties, après avoir entendu la messe célébrée pour la circonstance, *missa pro duello*, allaient plaider leur cause en champ clos, sous les yeux des magistrats. Les nobles combattaient à cheval, armés de pied en cap, les vilains à pied, tenant un bâton d'une main et un bouclier de l'autre. La victoire était la preuve du droit, comme le combat en était la discussion, parce que l'on croyait que *Dieu pris pour juge* fesait toujours triompher celui qui avait raison. Lorsque la contestation avait lieu en matière criminelle, le vaincu, s'il ne succombait pas sous les coups de son adversaire, était livré au bourreau ; lorsqu'elle avait lieu en matière civile, il n'était pas mis à mort, il était seulement obligé de faire satisfaction au vainqueur, et de payer une amende plus ou moins forte. De là le proverbe : *Les battus paient l'amende.*

On dit aussi : *C'est la coutume de Lorris, les battus paient l'amende.* Ce qui est venu de ce que, autrefois, à Lorris, en Orléanais, tout créancier qui réclamait une somme, sans pouvoir fournir la preuve de sa créance, avait droit de contraindre son débiteur à un duel judiciaire à coups de poings, dans lequel le vaincu avait toujours tort, et de plus était amendé au profit du seigneur du lieu.

Cette coutume, fondée, dit-on, sur un titre octroyé par Philippe-le-Bel à la châtellenie de Lorris, était suivie dans plusieurs autres endroits ; elle paraît avoir existé également à Paris, dans le quartier nommé *l'Apport* ou la *porte Baudoyer*, comme le prouvent des lettres de rémission de 1374, où se trouve cette phrase : « Ce serait grief que le blessé fisse les frais de l'écot « pour la réconciliation, *et le droit de la porte Baudoyer, qui est « battu, si l'amende.* »

AMI. — *Au besoin on connaît l'ami.*

Proverbe tiré de ce passage de l'Ecclésiastique (ch. 12, v. 9) : *In bonis viri, immici illius in tristitia, in malitia illius amicus agnitus est :* quand un homme est heureux, ses ennemis sont tristes, et quand il est malheureux, on connaît quel est son ami.

Amicus certus in re incertâ cernitur. (ENNIUS.)

La bonté du cheval se connaît à la guerre, et la fidélité de l'ami dans la mauvaise fortune. (PLUTARQUE.)

Le faux ami ressemble à l'ombre d'un cadran.

Cette ombre se montre lorsque le soleil brille, et elle n'est plus visible quand il est voilé par les nuages.

Les anciens comparaient les faux amis aux hirondelles, qui paraissent dans la belle saison et disparaissent dans la mauvaise.

Donec eris felix, multos numerabis amicos
Tempora si fuerent nubila, solus eris. (OVIDE, élég. 5.)

(Tant que vous serez heureux, vous aurez des amis; mais si la fortune vous devient contraire, ils vous laisseront seul.)

Nous avons encore une comparaison proverbiale qui a inspiré cet ingénieux quatrain à Mermet, poëte du seizième siècle :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon :
Il faut en essayer cinquante
Avant d'en trouver un de bon.

Rien de plus commun que le nom d'ami, rien de plus rare que la chose.

Vulgare amici nomen, sed rara est fides. (PHÆDR., lib. III, fab. 9.)

Heureux celui qui, dans sa vie, peut trouver l'ombre d'un ami ! disait, dans une comédie de Ménandre, un jeune homme qui n'osait croire à la réalité d'un bien si précieux.

Aristote s'écriait : O mes amis, il n'y a plus d'amis ! et

Caton prétendait qu'il fallait tant de choses pour faire un ami, que cette rencontre n'arrivait pas en trois siècles.

L'amitié est bien bête de compagnie, disait Plutarque, mais non pas bête de troupeau. Remarque très vraie, car les amitiés célèbres n'ont jamais existé qu'entre deux personnes.

C'est un assez grand miracle de se doubler, a dit Montaigne; n'en connaissent pas la hauteur ceux qui parlent de se tripler.

On connaît cette boutade spirituelle de Chamfort : Dans le monde, vous avez trois sortes d'amis : vos amis qui vous aiment, vos amis qui ne se soucient pas de vous, et vos amis qui vous haïssent.

Hélas ! pourquoi faut-il que ces chers amis à qui nous donnons notre confiance ne soient presque toujours que de chers ennemis !

Qui cesse d'être ami ne l'a jamais été.

Qui desinit esse amicus, amicus non fuit.

Ce bel adage se trouve en grec dans le troisième discours de Dion Chrysostôme, qui l'a développé, en disant que le caractère de l'amitié est de ne point changer, et que si quelqu'un est infidèle à une personne avec qui il était lié, il déclare par cette conduite qu'il ne l'aimait point véritablement, car s'il eût été son ami, il serait demeuré tel. C'est exactement la pensée que le père de Neuville a exprimée d'une manière si heureuse dans un de ses sermons, en parlant de *la cour, où les heureux n'ont point d'amis, puisqu'il n'en reste point aux malheureux.*

Un bon ami vaut mieux que cent parents.

Ce proverbe a sa raison dans cet autre : *Beaucoup de parents et peu d'amis.*

Delille a dit :

Le sort fait les parents, le choix fait les amis.

Dorat avait dit avant Delille :

C'est le hasard qui fait les frères
Et la vertu fait les amis.

Un ami est un autre nous-même.

Mot de Zénon, fondateur de la secte des stoïciens.

Qui n'est pas grand ennemi n'est pas grand ami.

C'est-à-dire, celui qui n'est pas capable de bien haïr, n'est pas capable de bien aimer; celui qui ne peut mettre beaucoup d'ardeur à se venger de ses ennemis, ne peut non plus en mettre beaucoup à servir ses amis. — L'auteur des *Loisirs d'un Ministre d'état* désapprouve très fort ce proverbe, qui mesure sur les degrés de la haine les degrés de l'amitié. « Distinguons, dit-il, entre les excès dans lesquels les passions peuvent nous entraîner et les suites d'une liaison sage et réfléchie. L'amitié ne doit être que de ce dernier genre. Si elle devenait passion, elle cesserait d'être aussi estimable et aussi respectable qu'elle l'est; elle aurait tous les dangers de l'amour, qui fait faire autant de fautes que la haine et la vengeance. Dieu nous garde de trop aimer aussi bien que de trop haïr ! Cependant, il faut bien aimer jusqu'à un certain point : le cœur de l'homme a besoin de ce sentiment, et ce sentiment fait du bien à notre esprit, quand il ne l'aveugle point. Mais la haine et le désir de la vengeance ne peuvent jamais que nous tourmenter. On est heureux de ne point haïr; mais en aimant d'une manière sensée, ne peut-on pas servir ardemment ses amis, mettre de la vivacité, de la suite, même de la ténacité dans les affaires qui les intéressent? Eh ! faut-il donc être cruel pour les uns parce que l'on est tendre pour les autres, persécuteur pour être serviable? non. Pour moi, je déclare que je suis un faible ennemi, non-seulement en force, mais en intention, quoique je sois ami très zélé et très essentiel. »

Ami jusqu'aux autels.

C'est-à-dire dans tout ce qui n'est pas contraire à la religion.

Ce proverbe, rapporté par Aulu-Gelle et par Plutarque, est une réponse de Périclès à un de ses amis qui l'engageait à faire un faux serment en sa faveur. Il est fondé sur l'usage antique de jurer, la main posée sur un autel.

François Ier en fit une noble application lorsque, en 1534,

il écrivit au roi d'Angleterre, Henri VIII, qui lui conseillait de se séparer de l'église romaine comme il venait de le faire : *Je suis votre ami, mais jusqu'aux autels.*

On ne peut dire ami celui avec qui on n'a pas mangé quelques minots de sel.

Aristote et Plutarque se sont servis de ce proverbe, dont le sens est que l'amitié ne peut se former subitement, et qu'elle a besoin d'être confirmée par le temps. « Semblable aux vins généreux « dont les années augmentent le prix, dit Cicéron, plus elle est « vieille, plus elle est parfaite; et c'est avec raison qu'on pense « qu'il faut manger ensemble plusieurs boisseaux de sel pour « la consommer. »

L'amitié est aussi comparée au vin dans l'Ecclésiastique (ch. 9, v. 15) : *Vinum novum amicus novus : vetarescet et cum suavitate bibes illud. Le nouvel ami est comme un vin nouveau : il vieillira, et alors tu le boiras avec plaisir.*

Amicitia pactum salis, amitié, pacte de sel, est un proverbe du moyen âge pour exprimer que l'amitié doit s'établir lentement et être toujours durable. Les mots *pactum salis* sont employés dans les livres saints, où ils signifient une alliance inviolable, par allusion à la nature du sel qui empêche la corruption. *Num ignoratis quod Dominus Deus Israël dederit regnum David super Israël in sempiternum ipsi et filiis ejus in* PACTUM SALIS. Il était recommandé dans le Lévitique d'offrir du sel dans tous les sacrifices, *In omnii oblatione tuâ offeres sal* (lib. II, cap. 13). Homère a donné au sel l'épithète de *divin;* Pythagore le regardait comme le symbole de la justice, et il voulait que la table en fût toujours pourvue. Vatable croit que les Francs admettaient le sel dans leurs pactes, pour montrer qu'ils dureraient toujours; et quelques auteurs ont pensé que le nom de *loi salique* a pu dériver de cet usage.

Il vaut mieux perdre un bon mot qu'un ami.

Ce proverbe doit être fort ancien. Quintilien a dit, dans ses *Institutions oratoires,* l. VI, ch. 3 : *Lædere numquam velimus, longe que absit propositum illud : potius amicum quam dictum perdidit.*

Un ami en amène un autre.

Une personne invitée dans une maison y mène quelquefois une autre personne qu'on n'attendait pas, et la présentation se fait avec des excuses auxquelles on répond : *Un ami en amène un autre.*

Ami de Platon, mais plus ami de la vérité.

Amicus Plato sed magis amica veritas.

Ce proverbe est un mot d'Aristote attaquant quelques opinions philosophiques de son maître Platon.

Ami au prêter, ennemi au rendre.

Proverbe qui paraît pris de cette pensée de Plaute : Si vous redemandez l'argent que vous avez prêté, vous trouverez souvent que d'un ami votre bonté vous a fait un ennemi.

> ..... *Si quis mutuum quid dederit,*
> *Cum repetit, inimicum amicum beneficio invenit suo.*
> (*Trinum*, act. IV, sc. 3.)

On trouve dans G. Meurier : *Au prêter Dieu, au rendre diable.*

Les Espagnols ont ce proverbe : *Qui prête ne recouvre; s'il recouvre, non tout; si tout, non tel; si tel, ennemi mortel.*

Les Anglais disent : *Qui prête son argent à son ami perd au double.* C'est-à-dire l'argent et l'ami.

Vieux amis et comptes nouveaux.

Pour dire que c'est un moyen de conserver ses amis que d'avoir ses comptes toujours bien réglés avec eux. *Les vases neufs et les vieux amis sont les meilleurs*, disaient les Grecs et les Latins, dans un sens analogue.

Les bons comptes font les bons amis.

Proverbe dont on fait ordinairement l'application pour s'excuser de revoir un compte ou un mémoire présenté par un ami.

Il ne faut pas compter avec ses amis.

Ce proverbe, en opposition avec les deux précédents, signifie qu'il faut se montrer plutôt généreux qu'intéressé dans les affaires qu'on peut avoir avec ses amis.

Les Turcs disent : *L'amitié mesure par tonneaux et le commerce par grains.*

Entre amis, tout doit être commun.

Ce proverbe est fort ancien. Épicure blâmait Pythagore de l'avoir appliqué littéralement en obligeant ses disciples à mettre en commun tout ce qu'ils possédaient. — « Si j'ai un véritable « ami, disait-il, ne suis-je pas aussi maître de ses biens que « s'il m'en eût fait le dépositaire? Y a-t-il moins de mérite « à donner son cœur que ses richesses? Je ne dois pas abuser « de la tendresse de cet ami; ce qu'il possède, je dois le ména- « ger comme ma propre fortune : mais je lui fais un outrage si « j'exige qu'il la confie à un tiers pour nos besoins communs. »

Il faut aimer ses amis avec leurs défauts.

C'est-à-dire qu'il faut être indulgent pour les défauts de ses amis, car l'indulgence augmente l'amitié, et la sévérité la diminue. Il ne s'agit ici que de ces petits défauts qui ne tirent point à conséquence. La complaisance pour les vices des amis serait contraire à la morale et même à l'amitié.

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite. (VOLTAIRE.)

Il faut éprouver les amis aux petites occasions et les employer aux grandes.

Il faut louer tout bas ses amis.

Madame Geoffrin établissait comme autant de règles, 1° qu'il faut rarement louer ses amis dans le monde; 2° qu'il ne faut les louer que généralement et jamais par tel ou tel fait, en citant telle ou telle action, parce qu'on ne manque jamais de jeter quelque doute sur le fait ou de chercher à l'action quelque motif qui en diminue le mérite; 3° qu'il ne faut pas même les défendre lorsqu'ils sont attaqués trop vivement, si ce n'est en termes généraux et en peu de paroles, parce que tout ce qu'on dit en pareil cas ne sert qu'à animer les détracteurs et à leur faire outrer la censure.

Ces conseils sont le développement de notre proverbe, qui est pris du passage suivant des Proverbes de Salomon (ch. 27,

v. 14) : *Qui laudat amicum suum voce altâ erit illi loco maledictionis. Qui loue son ami à haute voix, attire sur lui la malédiction.*

Les amis de nos amis sont nos amis.

C'est-à-dire qu'ils ne doivent pas nous être indifférents, et qu'ils ont des droits à nos égards.

Il est bon d'avoir des amis partout.

Ce proverbe a donné lieu à un vieux conte qui a été mis en rimes de la manière suivante par je ne sais quel auteur :

Une dévote, un jour, dans une église,
Offrit un cierge au bienheureux Michel,
Un autre au diable. — Oh ! oh ! quelle méprise !
Mais c'est au diable. Y pensez-vous ? ô ciel !
— Laissez, dit-elle, il ne m'importe guères ;
Il faut toujours penser à l'avenir.
On ne sait pas ce qu'on peut devenir,
Et les amis sont partout nécessaires.

L'abbé Tuet rapporte qu'un Visigoth arien, nommé Agilane, disait un jour sérieusement à Grégoire de Tours, qu'on peut choisir, sans crime, telle religion que l'on veut, et que c'était un proverbe de sa nation, qu'en passant devant un temple de païens et une église de chrétiens, il n'y a point de mal de faire la révérence devant l'un et devant l'autre. Ce Visigoth, faisant son offrande à saint Michel, n'aurait sûrement pas oublié l'estafier du bienheureux.

Il faut se dire beaucoup d'amis et s'en croire peu.

Parce que, en se disant beaucoup d'amis, on peut obtenir quelque considération, et, en se croyant peu d'amis, on est moins exposé à se laisser tromper par ceux qui abusent de ce titre.

Dieu me garde de mes amis !
Je me garderai de mes ennemis.

On peut se garantir de la vengeance d'un ennemi déclaré, mais il n'y a point de préservatif contre la trahison qui se présente sous les couleurs de la bienveillance et de l'amitié.

Stobée rapporte (pag. 721) que le roi Antigone, sacrifiant aux

dieux, les priait de le protéger contre ses amis, et qu'il répondait à ceux qui lui demandaient le motif de cette prière : *C'est que connaissant mes ennemis, je puis m'en préserver.*

On lit dans l'Ecclésiastique (ch. 6, v. 13) : *Ab inimicis tuis separare et ab amicis tuis attende. Séparez-vous de vos ennemis, et gardez-vous de vos amis.*

Les Italiens disent comme nous :

Di chi mi fido quarda mi Dio!
Degli altri mi guardaro io.

En visitant les *pozzi* du palais du doge, à Venise, j'ai trouvé ces deux vers sur un mur dans un de ces cachots où le conseil des Dix enfermait ses victimes; ils y avaient été tracés de la main d'un prêtre qui avait eu le bonheur d'échapper à son horrible captivité par une issue qu'il s'était ouverte en arrachant du pavé une large dalle posée sur un égout aboutissant au canal voisin.

Les Allemands ont le même proverbe, et Schiller l'a employé dans une de ses tragédies.

Le plus bel âge de l'amitié est la vieillesse.

Le temps qui flétrit tout embellit l'amitié.

Il faut découdre et non déchirer l'amitié.

Mot de Caton l'ancien, rapporté par Cicéron en ces termes : *Amicitiæ sunt dissuendæ magis quàm discindendæ.*

C'est quelquefois un malheur nécessaire de renoncer à certains amis; alors il faut s'en éloigner insensiblement, sans aigreur et sans colère, et faire voir qu'en se détachant de l'amitié on ne veut pas la remplacer par l'inimitié; car il n'y a rien de plus honteux que d'être en guerre ouverte après une liaison intime.

« Il ne faut pas croire, dit très bien madame de Lambert, qu'après les ruptures vous n'ayez plus de devoirs à remplir; ce sont les devoirs les plus difficiles, et où l'honnêteté seule vous soutient. On doit du respect à l'ancienne amitié. Il ne faut point appeler le monde à vos querelles; n'en parlez jamais que quand

vous y êtes forcé pour votre propre justification; évitez même de trop charger l'ami infidèle, etc. »

Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.

Il ne faut pas négliger ses amis. Les Celtes disaient : « Sachez « que, si vous avez un ami, vous devez le visiter souvent. Le « chemin se remplit d'herbes, et les arbres le couvrent bientôt « si l'on n'y passe sans cesse. »

L'amitié rompue n'est jamais bien soudée.

Les Espagnols disent par la même métaphore : *Amigo quebrado, soldado, mas nunca sano. Ami rompu peut bien être soudé, mais il n'est jamais sain.*

Il n'y a guère de réconciliation tout à fait sincère; la défiance ou la trahison s'y mêlent presque toujours. Asmodée, parlant de sa dispute avec Paillardoc, a dit avec autant de vérité que de finesse : « On nous réconcilia, nous nous embrassâmes, et, « depuis ce temps, nous sommes ennemis mortels. »

Il y a un proverbe patois fort ingénieux, dont voici la traduction littérale : *L'amitié rompue ne se renoue point sans que le nœud paraisse ou se sente.*

AMOUR. — *Amour et mort, rien n'est plus fort.*

Rien ne résiste à l'amour ni à la mort. C'est la belle pensée de l'Écriture sainte : *Fortis ut mors dilectio; l'amour est fort comme la mort.*

L'amour le plus parfait est le plus malheureux.

Les contrariétés auxquelles l'amour est soumis en prouvent la perfection. Tous les romans semblent faits pour confirmer la vérité de ce proverbe. On n'y voit que des amants poursuivis par une fatale destinée et dont la constance s'affermit sous les coups du malheur.

L'amour fait perdre le repas et le repos.

Ce proverbe est l'un des trente-un articles du *Code d'amour* qui se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Livre de l'art d'aimer et de la réprobation de l'amour*, par maître André, chapelain de la

Cour royale de France. Voici cet article: *Minus dormit et edit quem amoris cogitatio vexat.*

Le souci ronge ceux qui aiment, dit l'auteur de l'*Imitation.* Ovide a dit dans son *Héroïde* de Pénélope à Ulysse :

Res est solliciti plena timoris amor.
L'amour est toujours plein d'un inquiet effroi.

Les Italiens ont ce proverbe: *Chi a l'amor nel petto a sprone nei fianchi; qui a l'amour au cœur a l'éperon aux flancs.*

L'amour sied bien aux jeunes gens et déshonore les vieillards.

Amare juveni fructus est, crimen seni. (LABERIUS.)

L'*amour*, disait Louis XII, *est le roi des jeunes gens, et le tyran des vieillards.*

Est in camtie ridiculosa Venus. (OVIDE.)
Turpè senex miles. (Id.)

C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux. (LA BRUYÈRE.)

Lorsqu'un vieux fait l'amour,
La mort court à l'entour.

L'amour hâte la fin de la vie d'un vieillard. L'amour chez le vieillard est comme le gui qui fleurit sur un arbre mort.

Qui se marie par amour
A bonnes nuits et mauvais jours.

Une femme d'esprit disait à son fils, pour le dissuader de faire un mariage d'amour, qui est ordinairement un mariage pauvre: Souvenez-vous, mon fils, qu'il n'y a qu'une chose qui revienne tous les jours dans le ménage : c'est le pot-au-feu.

Après l'amour le repentir.

Hélas! nous ne pouvons aimer toujours, et le repentir nous prend où l'amour nous laisse.

L'amour et la pauvreté font ensemble mauvais ménage.

Le ménage le plus uni cesse de l'être quand il est pauvre. La pauvreté tue l'amour. Les Anglais disent : *When poverty comes*

in at the door, love flies out at the window; lorsque la pauvreté entre par la porte, l'amour s'envole par la fenêtre.

L'amour ne loge point sous le toit de l'avarice.

Le Code d'amour déjà cité dit: *Amor semper ab avaritiæ consuevit domicitiis exulare.*

L'amour apprend aux ânes à danser.

La légèreté et la souplesse singulières avec lesquelles les ânes, au mois de mai, bondissent et se trémoussent dans la prairie auprès des ânesses, ont donné lieu à ce proverbe, dont le sens est que l'amour polit le naturel le plus inculte.

L'amour porte la musique.

Les amants aiment à chanter leurs plaisirs et leurs peines. De là ce proverbe, qu'on trouve expliqué dans les Symposiaques de Plutarque (liv. 1, quest. 5). Les Anglais disent : *Love was the mother of poetry. Amour engendra poésie.* Ce qui a été ingénieusement développé dans le *Spectateur,* n° 377.

A battre faut l'amour.

Faut est ici la troisième personne du présent indicatif du verbe *faillir*, et ce proverbe, tiré du latin, *Injuria solvit amorem,* signifie que les mauvais traitements font cesser l'amour. — Cependant le cas n'est point sans exceptions. On sait que les femmes moscovites mesuraient l'amour qu'elles inspiraient sur la violence avec laquelle elles étaient battues, et qu'il n'y avait ni paix ni contentement pour elles avant d'avoir éprouvé la pesanteur du bras marital. *Experientia testatur fœminas moscoviticas verberibus placari.* (Drex., *de Jejunio,* lib. 1, cap. 2.)

Une vieille chanson languedocienne attribue aux filles de Montpellier le même goût.

Lei castagnos aou brasié
Pétoun qan soun pas mourdudos;
Les fillos de Mounpelié
Plouroun qan soun pas batudos.

Ce qu'un ancien traducteur a rendu ainsi vers par vers.

Les châtaignes au brasier
Pètent de n'être mordues;

Les filles de Montpellier
Pleurent de n'être battues.

Il y a encore une exception très remarquable au proverbe, et ce sont les deux parfaits modèles des amants qui l'ont fournie. Le sensible Abeilard fustigeait quelquefois la sensible Héloïse, qui ne l'en aimait pas moins. Lui-même, parlant à elle-même, raconte la chose dans une de ses lettres, où il avoue d'un cœur contrit les scandaleux excès de sa passion immodérée : *In ipsis diebus dominicæ passionis;.... te notentem ac dissuadentem sæpiùs minis ac flagellis ad consensum trahebam. Les jours mêmes de la passion de notre Seigneur,.... lorsque tu me refusais ce que je demandais ou que tu m'exhortais à m'en priver, ne t'ai-je pas trop souvent forcée par des menaces et par des coups de fouet à céder à mes désirs?* Ausone avait deviné le cœur d'Héloïse, lorsqu'il disait en peignant les qualités d'une maîtresse accomplie (épig. 77) : *Je veux qu'elle sache recevoir des coups, et qu'après les avoir reçus, elle prodigue ses caresses à son amant.*

On revient toujours à ses premières amours.

Parce qu'on espère y trouver un bonheur que ne donnent point les autres.

Ce premier sentiment de l'ame
Laisse un long souvenir que rien ne peut user,
Et c'est dans la première flamme
Qu'est tout le nectar du baiser. (Lebrun.)

Que la nuit me prenne là où sont mes amours!

Pour dire qu'on s'attarde volontiers dans un endroit où l'on se plaît, auprès des personnes qu'on aime.

Ce vœu tendre et délicat ne serait pas déplacé auprès du vœu de Léandre, dans l'Anthologie ou *Choix de fleurs*. C'est vraiment une fleur d'amour.

Il n'y a point de laides amours.

L'objet qu'on aime est toujours beau.

« Tout cœur passionné embellit dans son imagination l'objet « de sa passion; il lui donne un éclat que la nature ne lui donne « pas, et il est ébloui de ce faux éclat. La lumière du soleil, « qui est la vraie joie des yeux, ne lui paraît pas aussi belle. » (Bossuet.)

Quisquis amat ranam ranam putat esse Dianam.

Quiconque aime une grenouille prend cette grenouille pour Diane.

C'est Diane Limnatis, déesse des marais et des étangs.

Les habitants de l'île de Chypre avaient érigé des autels à Vénus barbue. Les Romains adoraient Vénus louche, comme on le voit dans le second livre de l'*Art d'aimer* d'Ovide, et dans le *Festin de Trimalcion*, par Pétrone. Ils disaient même proverbialement, en parlant d'une belle qui avait le rayon du regard faussé : *Si pœta, est Veneri similis. Si elle est louche, elle ressemble à Vénus.* Horace nous apprend qu'un certain Balbinus trouvait des grâces dans le polype d'Agna sa maîtresse.

Le meilleur développement du proverbe, *Il n'y a pas de laides amours,* est dans les vers suivants, tirés de la traduction libre que Molière avait faite de Lucrèce, et placés dans la cinquième scène du deuxième acte du *Misanthrope.*

.... L'on voit les amants vanter toujours leur choix ;
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur paraît aimable.
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms :
La pâle est aux jasmins en blancheur comparable ;
La noire à faire peur, une brune adorable ;
La maigre a de la taille et de la liberté ;
La grasse est, dans son port, pleine de majesté ;
La malpropre, sur soi de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée ;
La géante paraît une déesse aux yeux ;
La naine, un abrégé des merveilles des cieux ;
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne ;
La fourbe a de l'esprit ; la sotte est toute bonne ;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur,
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant, dont l'amour est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

AMOUREUX. — *Amoureux transi.*

Cette expression, dont on se sert pour désigner un amoureux timide, novice, froid, fait allusion à un ancien usage des justiciables volontaires des cours d'amour, espèce d'énergumènes

qui avaient formé, sous le règne de Philippe V, une société ou confrérie nommée *la Ligue des amants*, dont l'objet était de prouver l'excès de leur passion par une opiniâtreté invincible à braver les ardeurs de l'été et les rigueurs de l'hiver. Dans les chaleurs extrêmes, ils allumaient de grands feux pour se chauffer, et ne sortaient de chez eux qu'enveloppés d'épaisses fourrures. Quand il gelait à pierre fendre, ils se couvraient très légèrement, et allaient, par le froid, par la neige ou par la pluie, soupirer à la porte de leurs maîtresses, où ils se tenaient jusqu'à ce qu'ils les eussent aperçues, *étant parfois tellement morfondus et transis dans l'attente,* dit un vieux auteur, *qu'on entendait claquer leurs dents comme les becs des cigognes.* Cette dévotion d'amour, poussée ainsi jusqu'au martyre, éclatait en outre par une foule de pratiques minutieuses et d'expressions alambiquées. Tel confrère élisait son domicile à l'enseigne de la Passion, rue du Sacrifice, paroisse de la Sincérité; tel autre demeurait sur la place de la Persévérance, hôtel de l'Assiduité, etc. Il existe un ouvrage rare et curieux, intitulé : *l'Amoureux transy,* par Jehan Boucher. Cet ouvrage, qui ne porte point de date, est une espèce de code galant de cette secte jadis si fameuse par ses extravagances et par ses niaiseries sentimentales.

AN. — *Je m'en moque comme de l'an quarante.*

On croyait beaucoup à la fin du monde, dans le commencement du onzième siècle. C'était une opinion alors universellement répandue que les *mille ans et plus* qu'on prétendait assignés par Jésus-Christ lui-même comme terme à son église et à la société entière, devaient expirer en l'an quarante de ce siècle. La peur avait gagné tous les esprits. Les pécheurs se convertissaient en foule, et chacun parlait de se faire ermite. Mais lorsque cette époque si redoutable fut passée, on changea de langage, et l'on dit *Je m'en moque comme de l'an quarante,* expression qui est encore usitée en parlant d'une chose qui ne doit inspirer aucune crainte.

ANE. — *Un âne en gratte un autre.*

Asinus asinum fricat.

On voit quelquefois deux ânes se mettre l'un contre l'autre et se frotter pour apaiser les démangeaisons de leur peau. De là ce proverbe qui s'emploie au figuré, en parlant de deux sots qui échangent entre eux des compliments ou des éloges.

L'âne de la communauté
Est toujours le plus mal bâté.

Pour dire qu'on néglige communément ce que l'on possède en commun : *Communiter negligitur quod communiter possidetur.*

L'âne de la montagne porte le vin et boit de l'eau.

Proverbe qu'on emploie en parlant d'un sot dupé qui a la peine sans avoir le profit.

On sait que les montagnards transportent à dos d'âne ou de mulet leur vin enfermé dans des outres, parce que la difficulté des chemins ne leur permet point de le transporter sur un chariot.

L'âne au milieu des singes.

On désigne ainsi un imbécile qui se trouve parmi des gens malins auxquels il sert de jouet.

Pour un point Martin perdit son âne.

Un ecclésiastique, nommé Martin, qui possédait l'abbaye d'Asello, en Italie, voulut faire inscrire sur la porte ce vers latin :

Porta patens esto. Nulli claudaris honesto.

Porte reste ouverte. Ne sois fermée à aucun honnête homme.

C'était à une époque où la ponctuation, longtemps abandonnée, venait d'être remise en usage. Martin, étranger à cet art, s'adressa à un copiste qui n'en savait pas plus que lui. Le point, qui devait être après le mot *esto*, fut placé après le mot *nulli*, et changea le sens de cette manière :

Porta patens esto nulli. Claudaris honesto.

Porte ne reste ouverte pour personne. Sois fermée à l'honnête homme.

Le pape, informé d'une inscription si mal séante, priva

l'abbé Martin de son abbaye qu'il donna à un autre. Le nouveau titulaire corrigea la faute du malheureux vers, auquel il ajouta le suivant :

Uno pro puncto caruit Martinus asello.
Martin, pour un seul point, perdit son asello.

Ce qui revenait à cette formule de l'antique jurisprudence des Romains : *Qui cadit virgulâ, caussâ cadit;* et comme *asello* signifie également *un âne*, l'équivoque donna lieu au dicton : *Pour un point Martin perdit son âne.*

Quelques parémiographes, jugeant cette explication trop recherchée, prétendent qu'il faut dire : *Pour un poil Martin perdit son âne*, et ils fondent leur opinion sur celle de Nicot qui dit dans son Dictionnaire : L'âne d'un nommé Martin avait été perdu ou volé à la foire. Notre homme, en le cherchant, apprit qu'un particulier venait d'en trouver un, et, comme il ne douta point que ce ne fût le sien, il courut le réclamer; mais celui qui l'avait trouvé demanda : De quelle couleur est le poil de la bête? — Il est gris, répondit le réclamant. — Non, répliqua l'autre, il est noir. Et c'est ainsi que *pour un poil Martin perdit son âne.*

La véritable origine est la première que j'ai rapportée, et ce qui le prouve, c'est qu'en Italie, d'où nous est venu le dicton, on dit aussi : *Per un punto Martin perse la cappa, pour un point Martin perdit la chape*, c'est-à-dire la dignité abbatiale dont la chape était l'insigne.

On a tort de dire : *Faute d'un point* Martin perdit son âne, au lieu de *pour un point*, etc. Cette variante qui fausse l'explication que j'ai donnée, ne se trouve pas dans les vieux recueils. Évidemment elle est moderne.

Être comme l'âne de Buridan.

C'est être tout-à-fait indécis entre deux partis ou deux avantages offerts.

Jean de Buridan, né à Béthune en Artois, célèbre dialecticien du quatorzième siècle, voulant prouver que, si les bêtes ne sont point déterminées par quelque motif externe, elles n'ont

pas la force de choisir entre deux objets égaux, avait imaginé un argument sophistique dans le genre du crocodile (1) des stoïciens, afin de soutenir sa thèse avec succès contre toutes les objections. Il supposait un âne également pressé de la soif et de la faim, entre un seau d'eau et une mesure d'avoine faisant la même impression sur ses organes. Ensuite il demandait : que fera cet animal ? Si ceux qui voulaient bien discuter avec lui cette grave question répondaient : il demeurera immobile ; le docteur répliquait : il mourra donc de soif et de faim entre l'eau et l'avoine. S'ils lui disaient, au contraire : il ne sera pas assez bête pour se laisser mourir ; sa conclusion était : il se tournera donc d'un côté plutôt que d'un autre ; il a donc le libre arbitre. Son raisonnement embarrassa tous les philosophes du temps, et son âne, devenu fameux parmi ceux des écoles, obtint les honneurs du proverbe.

Spinoza (*Éthiq.*, part. 2, p. 89) parle de l'ânesse au lieu de l'âne de Buridan, et il avoue sans façon qu'un homme qui serait dans le cas de cette bête, mourrait de faim et de soif. Montaigne (*Ess.*, liv. u, chap. 14) exprime la même opinion. « Qui nous logerait, dit-il, entre la bouteille et le jambon avec « un égal appétit de boire et de manger, il n'y aurait sans « doute remède que de mourir de soif et de faim, n'y ayant au- « cune raison qui nous incline à la préférence. »

Bayle trouve ce raisonnement absurde, et le réfute ainsi : « L'homme a deux moyens de se dégager des piéges de l'équilibre. L'équilibre ne le ferait pas demeurer dans l'inaction, comme Spinoza le prétend; il y a le remède de penser qu'il ne

---

(1) Le crocodile est une argumentation captieuse et sophistique pour mettre en défaut un adversaire peu précautionné et le faire tomber dans le piége. Cette argumentation a été nommée ainsi, conformément à l'usage de désigner la règle par l'exemple. Il s'agit d'un crocodile qui, supplié par une mère de lui rendre son fils qu'il est prêt à dévorer, promet de le faire à l'instant, si elle répond juste à cette question : Ai-je envie de te le rendre ? — Tu n'en as pas envie, dit la mère ; et ayant deviné, elle réclame l'exécution de la promesse ; mais le monstre refuse en ces termes : Si je te le rendais, tu n'aurais pas deviné.

dépend pas des objets : 1° je veux préférer ceci à cela, parce qu'il me plaît d'en user ainsi ; 2° il pourrait agir en tirant ce qu'il a à faire à la courte-paille. »

C'est le pont aux ânes.

On se sert de cette expression en parlant des choses qui sont connues des esprits vulgaires et ne peuvent embarrasser que des ignorants de la première espèce, justement assimilés aux baudets qu'on voit s'arrêter devant un pont de bois dont les planches mal jointes leur laissent entrevoir le cours de l'eau, car ces animaux ont ordinairement une si grande peur de se noyer, que, suivant la remarque de Pline le naturaliste (liv. VIII, ch. 4), *ils se précipiteraient à travers les flammes pour éviter de se mouiller les pieds.* La même expression s'emploie aussi pour signifier les lieux communs et les réponses banales à l'usage des ignorants, et, dans ce sens, elle est une allusion à ces vieux recueils de solutions ou de thèmes tout faits, auxquels on donnait autrefois le nom de *pont aux ânes*, à cause de l'interrogatif *an* qui figurait au commencement de toutes les questions énoncées en latin. C'est un véritable calembourg, où *pont aux ânes* a été substitué à *pont aux an*, qui signifie le moyen de passer sur ces *an* comme sur une rivière, c'est-à-dire de surmonter les difficultés.

On trouve dans le vingt-huitième chapitre du deuxième livre de Rabelais le passage suivant, qui confirme l'explication que je viens de donner : « O qui pourra maintenant racompter « comment se porta Pantagruel contre les trois cents géants ! « O ma muse ! ma Calliope ! ma Thalie ! inspire-moy à ceste « heure ! Restaure-moy mes esperits ; car voici *le pont aux ânes* « *de logicque;* voici le trébuchet, voici la difficulté de povoir « exprimer l'horrible bataille qui feut faicte. »

Les ânes de Beaune.

L'animosité des Athéniens contre les Thébains n'est pas plus célèbre que celle des habitants de Dijon contre les habitants de Beaune. S'il faut en croire les Dijonais, l'air seul du pays de leurs adversaires est abrutissant, et c'est à qui racontera les simplicités beaunoises le plus ridicules. La querelle de Piron

avec les Beaunois n'a pas peu contribué à fortifier le préjugé qui leur est défavorable. Tous les jeux de mots auxquels peut donner lieu la comparaison d'un sot avec un âne ont été employés d'une manière plus ou moins heureuse, et jusqu'à satiété. Mais de telles plaisanteries sont-elles fondées? Les habitants de Beaune ont-ils l'esprit plus lourd et la conception plus tardive que ceux de Dijon? Il n'y a rien qui le prouve, et le proverbe n'a pas été fait pour populariser le béotisme qu'on leur impute. Il est venu de ce que, dans le XIIIe siècle, il y avait à Beaune une famille de négociants distingués dont le nom était Asne. Lorsqu'on voulait parler d'un commerce bien établi, on citait les Asne de Beaune. Depuis, ce nom est passé aux habitants, et c'est sur cette misérable équivoque que roulent tous les quolibets qui sont faits sur leur compte.

La sépulture des ânes.

Au moyen âge, ceux qui mouraient déconfès ou excommuniés étaient jetés dans les champs ou à la voirie, comme des charognes. C'est ce qu'on appelait la *sépulture des ânes*. On lit dans une vieille charte : *Extrà cimeterium sepulturâ asinorum sepulti*. La même expression se trouve dans un passage de la bulle d'excommunication fulminée par le pape Grégoire V contre le roi Robert et la reine Berthe. Voici ce passage littéralement traduit du latin : « Qu'ils n'aient d'autre *sépulture* que celle *des* « *ânes*, afin qu'ils soient aux nations futures un exemple d'op- « probre et de malédiction. » Cette expression est prise de l'Écriture sainte, où l'on voit qu'il fut prédit par Jérémie que Joachim aurait la *sépulture d'un âne;* prophétie qui se vérifia lorsque Nabuchodonosor fit massacrer ce roi de Juda et jeter son corps hors de la ville, avec défense de l'inhumer.

ANGE. — *Écrire comme un ange.*

Ange Vergèce, célèbre calligraphe, venu de l'île de Candie, sa patrie, à Paris, vers 1540, donna lieu, dit-on, à cette expression proverbiale par la beauté de son écriture qui servit d'original aux graveurs des caractères de l'alphabet grec pour les impressions royales sous François Ier. La bibliothèque royale possède

trois beaux manuscrits grecs de cet hellène, qui était attaché au collége royal en qualité d'*écrivain du roi en lettres* grecques.

Être aux anges.

C'est être transporté de joie. — Les Grecs et les Romains disaient dans le même sens : *Être admis aux plus secrets mystères,* par allusion aux jouissances que devaient éprouver les initiés aux mystères d'Eleusis, lorsqu'ils étaient admis par l'hiérophante, après de nombreuse épreuves, à la connaissance de ces mystères, si secrets, dit Tibulle (élég. 5, liv. III), qu'il n'était pas permis de les révéler même aux dieux.

Boire aux anges.

Saint Césaire, évêque d'Arles, dit, dans sa sixième homélie, que, de son temps, au commencement du VIe siècle, on poussait si loin la débauche de vin que, lorsqu'on ne pouvait presque plus boire, on adressait, pour s'y exciter encore, des santés aux saints et aux anges. Cette superstition d'ivrogne, renouvelée des Grecs qui, à la fin d'un repas, vidaient quelques coupes de plus en l'honneur des dieux, a donné naissance à l'expression *boire aux anges,* c'est-à-dire *boire au delà de sa soif*, ou, comme s'exprime Rabelais, *boire pour la soif à venir.*

Voir les anges violets.

On dit de quelqu'un qui a reçu un coup sur les yeux, qu'*il a vu les anges violets*, qu'*on lui a fait voir les anges violets.* C'est une allusion à l'éblouissement lumineux qui accompagne d'ordinaire ces sortes de coups, à la couleur violette de la partie contuse, à celle du costume épiscopal qui est aussi violette, et à l'usage où l'on était autrefois de désigner les évêques par le nom d'*anges* que saint Jean l'évangéliste leur a donné dans le deuxième chapitre de son Apocalypse.

L'Académie s'est bornée à dire que *Voir les anges violets* signifie avoir des visions creuses; mais il est certain que cette expression a toujours été employée dans le sens que j'ai donné et comme synonyme de cette autre plus usitée aujourd'hui : *Voir trente-six chandelles.*

ANGLAIS. — *Être poursuivi par les Anglais.*

C'est être poursuivi par des créanciers rigides. — Le mot Anglais, pris dans ce sens, fut introduit, suivant Borel, à l'époque de l'occupation de la France par les Anglais qui, s'étant emparés de tout l'argent du pays, prêtaient aux habitants à des conditions fort dures, et se conduisaient comme de vrais Arabes envers leurs malheureux débiteurs. D'autres étymologistes pensent qu'il fut employé à l'occasion des impôts extraordinaires établis pour la rançon du roi Jean, prisonnier à Londres. Estienne Pasquier le fait venir des réclamations des Anglais qui prétendaient que cette rançon, fixée à trois millions d'écus d'or, par le traité de Bretigny, n'avait pas été entièrement payée.

Oncques ne vys Anglois de vostre taille,
Car, à tout coup, vous criez : baille, baille. (MAROT.)

ANGUILLE. — *Il y a quelque anguille sous roche.*

Pour signifier qu'il y a dans une affaire quelque chose de caché et de dangereux dont il faut se défier.

Le mot anguille, venu du latin *anguilla*, dont la racine est *anguis*, *serpent*, se prenait autrefois pour serpent, et il a gardé cette acception dans notre proverbe, qui correspond à celui des Grecs : *Le scorpion dort sous la pierre;* et à celui des Latins : *Latet anguis in herba*, *le serpent est caché sous l'herbe.*

On désigne encore les couleuvres, en certains endroits, sous le nom d'*anguilles de haie.*

Écorcher l'anguille par la queue.

C'est commencer par où il faudrait finir.

Rompre l'anguille au genou.

C'est tenter l'impossible, car une anguille, qui glisse toujours des mains, ne peut se rompre sur le genou comme un bâton. M. de Mennechet dit dans une annotation à la page 209 de l'*Histoire de l'estat de France sous le règne de François II* : « *Rompre l'anguille au genou*, signifie rompre une étoffe nouée à l'endroit du nœud. » Ce qui est un équivalent, et non une explication de l'expression proverbiale.

On trouve dans Rabelais, *Rompre l'andouille au genou.*

Les Espagnols disent : *Soldar el azogue, souder le vif-argent;* et les Italiens : *Pigliar il vento con le reti, prendre le vent au filet.*

Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche.

On représentait un jour à Melun le mystère de saint Barthélemy qui, suivant le martyrologe, fut écorché et mis en croix : un étudiant de cette ville, nommé Languille, chargé de faire le rôle du martyr, fut tellement épouvanté, au moment où les bourreaux le saisirent pour simuler le supplice, qu'il ne put s'empêcher de pousser des cris. Et de là vint la locution proverbiale qu'on applique à une personne qui s'effraie sans sujet, qui se plaint avant de sentir le mal. D'après cette explication, donnée par Fleury de Bellingen, il faudrait dire : *Il ressemble à Languille*, et non pas *aux anguilles de Melun;* mais la seconde version, quoique fautive, n'est pas moins usitée que la première, et le Dictionnaire de l'Académie l'a consacrée.

ANGOISSE. — *Faire avaler à quelqu'un des poires d'angoisse.*

C'est lui faire essuyer de mauvais traitements dont il ne peut se plaindre. Allusion à la poire d'angoisse, petite boule de fer qui, étant glissée par les voleurs dans la bouche d'un homme qu'ils voulaient dépouiller, et s'y détendant par la pression d'un ressort secret, accroissait son volume au point de lui couper la parole et de ne pouvoir être retirée qu'avec l'aide d'un serrurier. Machine vraiment diabolique dont l'invention a été attribuée par quelques auteurs au capitaine Gaucher qui servait, du temps de la ligue, au pays de Luxembourg, et par quelques autres à un Toulousain nommé Palioly, chef d'une bande de filous établie à Paris. L'Académie semble croire que cette locution fait allusion à la poire d'Angoisse, fruit *si âpre et si revêche au goût*, dit-elle, *qu'on a de la peine à l'avaler.* Mais elle se trompe, car ce fruit est assez doux dans sa maturité, et les Parisiens, qui le trouvaient fort bon autrefois, devaient en faire

une consommation assez considérable, puisque les colporteurs le criaient dans les rues. Témoin ce vers des *Crieries de Paris*, par Guillaume de la Villeneuve :

Poires d'Angoisse crier haut.

L'instrument de fer a été nommé *poire d'angoisse*, parce qu'il est en forme de poire et qu'il cause de *l'angoisse* ou de la douleur; le fruit a tiré son nom de celui d'*Angoisse* ou *Angoissement* (d'autres disent *Angoisserent*), village du Limousin où il fut primitivement connu et devint très abondant.

ANNÉE. — *Les années de Pierre.*

C'est-à-dire vingt-cinq années de pontificat, parce que saint Pierre fut à la tête de l'Église de Rome pendant vingt-cinq années. On dit à chaque nouveau pape qu'on élève sur la chaire de l'apôtre : *Sancta pater, non videbis annos Petri; saint-père, vous ne verrez pas les années de Pierre.* Et en effet, aucun pape ne les a vues. La raison en est toute simple : c'est que pour être un *sujet papable*, dit l'histoire des conclaves, il faut être cardinal d'un âge avancé et d'une complexion dont on ne puisse attendre ni un long règne ni de trop vigoureuses résolutions.

En examinant la liste des papes, on voit que le terme moyen de leur règne est d'environ huit ans. Pie VII est le pontife qui a gouverné le plus longtemps l'Église depuis saint Pierre. S'il eût vécu un an de plus, la prophétie proverbiale aurait été démentie, et Rome, alors, aurait été exposée aux plus grands malheurs et à la destruction, suivant l'opinion superstitieuse des habitants de cette ville.

ANTAN. — *Parler des neiges d'antan.*

C'est-à-dire de choses qui sont passées et dont on ne doit plus s'occuper. On trouve dans la dix-neuvième satire de Régnier : *Discourir des neiges d'antan.*

Antan est un vieux mot formé par contraction des deux mots latins *ante annum*, et signifiant *l'autre année*, *l'année d'avant.* L'expression des *neiges d'antan*, qu'on n'emploie guère aujourd'hui, a été pendant longtemps en grande vogue, à cause

de la fameuse ballade de Villon sur *les dames du temps jadis*, dont voici quelques vers :

. . . . . Où est la reine
Qui commanda que Buridan
Fût jeté dans un sac en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan?
La reine, blanche comme un lys,
Qui chantait à voix de sirène,
Berthe au grand pied, Biétris, Alys,
Harembouges qui tint le Maine,
Et Jeanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen,
Où sont-ils, vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan?

ANTIFE. — *Battre l'antife.*

Antife est un terme d'argot employé par les gueux et les filous pour désigner une église, lieu qu'ils fréquentent de préférence, parce qu'ils y trouvent les chances les plus favorables au succès de leur industrie, au milieu de la foule qui s'y rend. C'est dans ce sens que l'auteur du poëme de *Cartouche* s'est servi de ce mot, qui paraît être le même qu'*antive*, féminin d'*antif* (antique), vieux adjectif tombé en désuétude. Ainsi, l'expression populaire *battre l'antife*, qui correspond figurément à *battre le pavé des rues*, ou, comme on dit encore, *battre l'estrade*, signifie, au propre, *battre le pavé des églises*, acception qui n'est pas usitée.

APOTHICAIRE. — *Apothicaire sans sucre.*

Le sucre, cette précieuse denrée que le vieux poëte Eustache Deschamps appelait l'*auxiliaire de la civilisation*, fit son entrée dans le monde, au commencement du XIVe siècle, par l'officine des apothicaires qui lui attribuaient toute sorte de vertus curatives et l'employaient dans tous les remèdes : de là cette expression, *Apothicaire sans sucre*, par laquelle on désigne tout marchand mal assorti et toute personne qui manque de quelque chose d'essentiel à sa profession.

On trouve dans de vieux auteurs, *Apothicaire sans caffetin.*

Le sucre blanc raffiné était autrefois appelé *caffetin*. Ce mot est dans une ordonnance rendue par le roi Jean, en 1353.

APÔTRE. — *Faire le bon apôtre.*

Chercher à tromper en contrefaisant l'homme de bien. On dit encore ironiquement, *C'est un bon apôtre*, en parlant de quelqu'un qui déguise sa malice sous les apparences de la bonté, qui affecte une candeur, une probité qu'il n'a pas. — Allusion à la conduite de l'apôtre Judas, qui portait la trahison dans le cœur en faisant à son divin maître des protestations d'attachement et de fidélité.

APPÉTIT. — *L'appétit vient en mangeant.*

Plus on a, plus on veut avoir. — Autant croît le désir que le trésor.

C'est la réponse que fit Amyot à Charles IX, dont il avait été le précepteur, un jour que ce roi lui témoignait sa surprise de ce qu'ayant paru d'abord borner son ambition à un petit bénéfice qu'il avait obtenu, il demandait encore le riche évêché d'Auxerre. Mais cette réponse, qu'on croit avoir été l'origine du proverbe, n'en fut que l'application. Amyot, en s'exprimant ainsi, répétait simplement un mot rapporté par Rabelais dans le cinquième chapitre de *Gargantua*, et attribué à Angeston (1), qui n'en était peut-être pas l'inventeur. Ovide, parlant d'Erisichton, condamné par Cérès à une famine dévorante, avait dit :

. . . . . *Cibus omnis in illo*
Causa cibi est. (*Metam.*, lib. VIII, fab. 11.)
Tout aliment l'excite à d'autres aliments.

Et Quinte-Curce (liv. VII, ch. 8) avait mis la phrase suivante dans le discours des Scythes à Alexandre : *Primus omnium satietate parasti famem. Tu es le premier chez qui la satiété ait engendré la faim.* Cependant, il est juste de dire que si Angeston a pris la pensée de ces deux auteurs, il se l'est appropriée par l'heureuse originalité avec laquelle il l'a rendue en français.

(1) C'est le nom grécisé de Jérôme le Hangest ou de Hangest, docteur de Sorbonne, auteur du *Traité des académies contre Luther*.

Pain dérobé réveille l'appétit.

Pain dérobé que l'on mange en cachette,
Vaut mieux que pain qu'on cuit ou qu'on achète. (La Font.)

On lit dans les Proverbes de Salomon (ch. 9, v. 17) : *Aquæ furtivæ dulciores sunt, et panis absconditus suavior. Les eaux dérobées sont plus douces, et le pain pris en cachette est plus agréable.* C'est de là qu'a été tiré notre proverbe, qui signifie que nous trouvons une certaine douceur dans les choses qui nous sont défendues, que l'objet de nos désirs nous plaît d'autant mieux qu'il est moins permis. — Les Latins disaient : *Dulce pomum quum abest custos. Le fruit est doux en l'absence du gardien.*

Nitimur in vetitum semper cupimusque negata. (Ovid, lib. III, éleg. 4.)
Nous nous roidissons toujours contre ce qui nous est défendu, et nous désirons ce qu'on nous refuse.

Tel est le cœur humain, surtout celui des femmes :
Un ascendant mutin fait naître dans nos âmes,
Pour ce qu'on nous permet un dégoût triomphant,
Et le goût le plus vif pour ce qu'on nous défend. (Piron, *Métrom.*)

ARBRE. — *Quand l'arbre est tombé, tout le monde court aux branches.*

Pour dire que tout le monde cherche à retirer quelque avantage de la disgrâce qui atteint un homme élevé en dignité.

On ne jette des pierres qu'à l'arbre chargé de fruits.

Il n'y a que l'homme distingué qui soit en butte aux traits envenimés de la critique : les détracteurs attaquent le mérite et laissent en paix la médiocrité. Un vieux proverbe les assimile aux *chiens qui n'aboient qu'après la pleine lune sans se soucier du croissant.*

ARC. — *Débander l'arc ne guérit pas la plaie.*

Il ne suffit pas, pour réparer ou pour guérir le mal qu'on a fait, de renoncer au moyen d'en faire.

Lorsque le roi René perdit Isabelle de Lorraine, sa première épouse, qu'il aimait beaucoup, il prit pour devise un arc dont la corde était rompue, avec ces mots italiens : *Arco per lentare,*

piaga non sana, dont notre proverbe est la traduction, et il mit cette devise dans un beau livre d'Heures qu'il peignit pour Jeanne de Laval, sa seconde épouse, à laquelle il était aussi tendrement attaché. La Bibliothèque royale conserve ce précieux ouvrage, qui présente sur toutes les pages les lettres R I enlacées avec grâce, et sur toutes les marges plusieurs autres devises relatives aux deux princesses.

ARCHIDIACRE. — *Crotté en archidiacre.*

C'est-à-dire bien crotté, parce que les archidiacres étaient tenus autrefois de faire à pied leurs visites, dans toutes les saisons, chez tous les curés de leur archidiaconé. Le temps a fait disparaître cet usage et la locution qui s'y rattache.

ARGENT. — *L'argent est un bon serviteur, mais c'est un mauvais maître.*

Ce proverbe a été attribué au chancelier Bacon, mais il existait avant Bacon; peut-être a-t-il été inspiré par ce vers d'Horace :

Imperat aut servit collecta pecunia cuique;

ou bien par ce mot sur Caligula : « Il n'y eut jamais un meilleur esclave ni un plus mauvais maître. »

Il faut pouvoir dire de l'argent ce que le philosophe Aristippe disait d'une belle courtisane : « Je possède Laïs sans qu'elle me possède. »

L'argent fait tout.

Nummus vincit, nummus regnat, nummus imperat.

On lit dans l'Ecclésiaste : *Pecuniæ obediunt omnia.*

Les Italiens disent : *Il danaro e un compendio del poter humano.*

Argent comptant porte médecine,

pour signifier qu'il est d'un grand secours, qu'il guérit bien des maux.

L'argent est un remède à tout mal, hormis à l'avarice.

L'esprit, le temps, l'argent, sont trois grands médecins;
L'argent seul !... est-il rien, excepté l'avarice,
Que ce doux élixir n'endorme et ne guérisse ?

(PIRON, *École des Pères*, act. III, sc. 3.)

Argent fait perdre et pendre gent.

Nos pères, qui aimaient les jeux de mots, disaient encore : *Argent ard gent. Ard* est la troisième personne du présent indicatif du vieux verbre *ardre* ou *arder* (brûler).

Les Italiens disent : *Qui veut s'enrichir dans un an se fait pendre dans six mois.*

Qui a de l'argent a des pirouettes (ou *des cabrioles*).

Ce proverbe signifie, au propre, que celui qui a de l'argent saute et danse volontiers, et, au figuré, qu'il a de quoi se réjouir, de quoi satisfaire ses fantaisies et se procurer tout ce qui lui plaît ; explication plus juste et plus naturelle que celle qu'on trouve dans la plupart des auteurs, qui disent seulement que *celui qui a de l'argent a de tout,* laissant à deviner pour quel motif il est question de pirouettes ou de cabrioles.

Chargé d'argent comme un crapaud de plumes.

Le proverbe précédent nous a montré l'homme qui a de l'argent plein de légèreté et prêt à entrer en danse ; celui-ci assimile l'homme sans argent à un lourd reptile : en effet, quand on a la bourse bien garnie, on se sent plus léger, comme si le contentement était une espèce de ressort secret qui favorise l'aisance des mouvements ; et quand on a la bourse vide, on se sent plus lourd, comme si la tristesse était un poids invisible sous lequel on ne peut avoir une allure dégagée : deux faits qui sont en raison inverse des lois du système de gravité. Il est probable que cette différence a été présente à l'esprit de l'homme qui le premier a imaginé de dire *chargé d'argent comme un crapaud de plumes;* elle est du moins caractérisée dans cette expression. On sait que l'*argent* et les *plumes* se confondent sous une même idée, dans plusieurs façons de parler usitées parmi le peuple, comme *se remplumer, plumer quelqu'un, avoir des plumes de quelqu'un au jeu, laisser ses plumes au jeu,* etc.

Les Polonais disent : *Nu comme un saint turc,* parce que les dervis ou derviches, religieux turcs qui font profession de pauvreté, vont toujours les jambes nues et la poitrine découverte,

à l'imitation des gymnosophistes indiens, qui avaient adopté la nudité comme emblème de leur amour pour la vérité nue.

L'argent est rond pour rouler.

Maxime des prodigues.

L'argent est plat pour s'entasser.

Maxime des avares.

Semer l'argent.

Cette expression fut d'abord employée littéralement pour désigner une prodigalité mémorable qui eut lieu dans une cour plénière tenue à Beaucaire par Raymond V, comte de Toulouse, en 1174. Le sire de Simiane, d'autres disent Bertrand de Raiembaus ou Raibaux, cherchant à surpasser en magnificence tous ses rivaux, fit labourer avec douze paires de taureaux blancs les cours et les environs du château, et y fit semer 30,000 sous en deniers, somme équivalente à 600 marcs d'argent fin, puisque 50 sous formaient alors un marc.

L'argent prêté veut être racheté.

C'est-à-dire que celui qui a prêté son argent a autant de peine à le recouvrer qu'il en aurait à le gagner, car on trouve presque toujours dans la main qui l'a reçu la main qui refuse de le rendre.

Ne prêtez point votre argent à un grand seigneur.

Proverbe pris des paroles de l'Ecclésiastique (ch. 9, v. 1) : *Noli fœnerari homini fortiori te : quod si fœneraveris quasi perditum habe. Ne prêtez point votre argent à un homme plus puissant que vous; et si vous le lui avez prêté, tenez-le pour perdu.*

Le conseil que donne ce proverbe se trouvait fort bon à suivre dans l'ancien temps, où les grands seigneurs pouvaient facilement abuser de leur position pour faire attendre longtemps tout créancier bourgeois qui réclamait son argent, et pour le punir de cette liberté grande : c'était alors un de leurs plaisirs et même un de leurs priviléges. Les registres du parlement et les taxes des chancelleries royales constatent qu'ils obtenaient quelquefois des *lettres de non payer;* et l'on sait que Philippe de

Valois, voulant se montrer reconnaissant envers ceux qui avaient aidé à son élévation, leur octroya de pareilles lettres, en grande quantité. Le témoignage de ces faits n'est pas consigné dans l'histoire seulement, il l'est aussi dans le langage, car on dit, en parlant d'un débiteur qui tarde à satisfaire à ses engagements : *Il se croit dispensé de payer ses dettes.*

Les Basques se servent du proverbe suivant : *Ne prête pas ton argent à celui à qui tu serais obligé de le redemander le chapeau à la main.*

Si vous voulez savoir le prix de l'argent, essayez d'en emprunter.

En ce cas, il faut payer l'argent au poids de l'or.

L'argent ne sent pas mauvais.

On dit aussi : *L'argent n'a point d'odeur.*

L'empereur Vespasien, ayant mis un impôt sur les latrines, contre l'avis de son fils Titus, prit une pièce du premier argent qu'il en retira, et l'approcha du nez de ce prince, en disant : « Cela sent-il mauvais? » ce qui donna lieu au proverbe, dont Juvénal s'est servi :

> ..... *Lucri bonus est odor ex re*
> *Qualibet.* (Sat. 14, v. 204.)

L'argent qu'on gagne sent toujours bon, de quelque part qu'il vienne.

Ennius avait dit :

> *Unde habeas curat nemo, sed oportet habere.*

Personne ne s'informe d'où vous avez, mais il faut avoir.

Les Anglais disent : *Money is welcome, though it comes in a dirty clout. L'argent est toujours bien venu, quoiqu'il arrive dans un torchon sale.*

Plaie d'argent n'est point mortelle.

Pour exprimer qu'un malheur est supportable lorsqu'on peut l'adoucir par quelque sacrifice d'argent.

Les Russes disent : *Ce qu'on peut éviter à force d'argent n'est point un malheur; le vrai malheur est d'avoir dans sa poche une bourse vide.*

Qui n'a point argent en bourse ait miel en bouche.

Quand on est pauvre, il faut filer doux, n'avoir que d'agréables paroles, car si l'on passe au riche quelques grossièretés, on n'en passe aucune au pauvre.

Ne touchez point à l'argent d'autrui, car le plus honnête homme n'y ajouta jamais rien.

Avertissement qu'on donne, par manière de plaisanterie, à quelqu'un qui prend dans ses mains de l'argent qui ne lui appartient pas.

Avoir de l'esprit argent comptant.

Cette expression est littéralement traduite de l'expression latine *Habere ingenium in numerato,* dont l'empereur Auguste se servait pour caractériser le talent du célèbre Vinicius, et dont Quintilien a fait l'application à un orateur habile à improviser sur toute sorte de sujets. L'abbé Gedoin l'a rendue ainsi : *Avoir toutes les richesses de son esprit en argent comptant.*

Un vieux traducteur avait dit : *En bonne pécune nombrée.*

Argent sous corde.

On dit *Jouer, payer argent sous corde,* dans le même sens que *Jouer, payer argent comptant,* ou *argent sur table.* C'est une métaphore prise du jeu de paume, où l'on met l'argent sous la corde.

ARGOULET. — *C'est un pauvre argoulet.*

Les argoulets étaient des arquebusiers à cheval, qui existèrent depuis Louis XI jusqu'à Henri II. Comme dans le dernier temps ils n'étaient pas considérables, dit Ménage, en comparaison des autres cavaliers, on employa le nom d'*argoulet* pour désigner un chétif soldat, et par extension un homme de néant.

ARISTARQUE.

Célèbre grammairien de Samos, qui fut chargé par Ptolémée Philadelphe de revoir les poëmes d'Homère, dont il donna l'édition que nous avons aujourd'hui. Dans cette importante révision, il fit preuve d'une critique si sage et si judicieuse, que son nom, devenu appellatif, a servi depuis à désigner un censeur juste, profond et éclairé. C'est ce que les Romains enten-

daient par *un Aristarque*, comme le prouve un passage de l'*Art poétique* d'Horace, où il est dit : *Fiet Aristarchus*, etc. C'est aussi ce que nous entendons, mais quelquefois nous y attachons une idée particulière de sévérité.

ARISTOTE. — *Faire le cheval d'Aristote.*

On dit *Faire le cheval d'Aristote*, pour désigner une pénitence qui est imposée dans le jeu du gage touché, ou dans quelque autre jeu semblable, et qui consiste à prendre la posture d'un cheval, afin de recevoir sur son dos une dame qu'on doit promener ainsi dans le cercle où elle doit être embrassée par les joueurs. Cette pénitence est sans doute une allusion à l'usage symbolique d'après lequel le vassal ou le vaincu se mettait aux pieds du suzerain ou du vainqueur, une bride à la bouche et une selle sur le dos (1).

Quant à l'expression singulière par laquelle elle est désignée ici, elle doit son origine à un fabliau intitulé *le Lai d'Aristote,* dont voici le canevas (2).

Alexandre-le-Grand, épris d'une jeune et belle Indienne, semblait avoir perdu le goût des conquêtes. Ses guerriers en murmuraient, mais aucun d'eux n'était assez hardi pour lui en exprimer le mécontentement général. Son précepteur Aristote s'en chargea : il lui représenta qu'il ne convenait pas à un

---

(1) L'histoire offre plusieurs exemples de cet usage, depuis le fils du malheureux Psammenit, qui fut envoyé au supplice avec un mors dans la bouche par ordre de Cambyse, jusqu'à Hugues de Châlons qui, reconnaissant son impuissance contre l'armée des Normands, alla trouver le jeune duc Richard qui la commandait et se roula à ses pieds en signe de soumission, avec une selle de cheval sur ses épaules. C'est en vertu d'un pareil usage que Eustache de Saint-Pierre et cinq autres bourgeois de Calais se présentèrent à Édouard III, roi d'Angleterre, avec la corde au cou.

(2) *Le Lai d'Aristote*, attribué à Henri d'Andelys, trouvère du treizième siècle, est un conte tiré d'un auteur arabe qui l'a intitulé : *Le Visir sellé et bridé.* L'usage absurde de substituer Aristote à un visir est venu, suivant J. M. Chenier, de l'autorité même qu'Aristote avait acquise dans les écoles du treizième siècle.

conquérant de négliger ainsi la gloire pour l'amour; que l'amour n'était bon que pour les bêtes, et que l'homme esclave de l'amour méritait d'être envoyé paître comme elles. Une telle remontrance, autorisée sans doute par les mœurs du temps jadis, qui étaient bien différentes des nôtres, fit impression sur le monarque, et il se décida, pour apaiser les murmures de son armée, à ne plus aller chez sa maîtresse; mais il n'eut pas le courage de défendre qu'elle vînt chez lui. Elle accourut tout éplorée pour savoir la cause de son délaissement, et elle apprit ce qu'avait fait Aristote. « Eh quoi! s'écria-t-elle, le seigneur « Aristote a de l'humeur contre le penchant le plus naturel et « le plus doux? Il vous conseille d'exterminer par la guerre « des gens qui ne vous ont fait aucun mal, et il vous blâme « d'aimer qui vous aime! C'est une déraison complète, c'est « une impertinence inouïe qui réclame une punition exem- « plaire, et, si vous voulez bien le permettre, je me charge « de la lui infliger. » Son amant ne s'opposa point à ses projets, et dès ce moment elle mit tout en œuvre pour séduire le philosophe. *Ce que veut une belle est écrit dans les cieux*, et l'égide de la sagesse ne met pas à couvert de ses traits vainqueurs. Le vieux censeur des plaisirs l'apprit à ses dépens. Son cœur, surpris par les galanteries les plus adroites, se révolta contre sa morale. Vainement il crut l'apaiser en recourant à l'étude et en se rappelant toutes les leçons de Platon : une image charmante venait sans cesse se placer devant ses yeux et détournait vers elle seule toutes les méditations auxquelles il se livrait. Enfin il reconnut que l'étude et Platon ne sauraient le défendre contre une passion si impérieuse, et son esprit subtil lui révéla que le meilleur moyen de la vaincre était d'y succomber. Dès l'instant il laissa là tous les livres et ne songea qu'aux moyens d'avoir un entretien secret avec la jeune Indienne. Un jour qu'elle fesait une promenade solitaire dans le jardin du palais impérial, il accourut auprès d'elle, et à peine l'eut-il abordée qu'il se jeta à ses pieds, en lui adressant une pathétique déclaration. L'enchanteresse feignit de ne pas y croire pour se la faire répéter. Cette manière de prolonger les jouissances de l'a-

mour-propre était alors en usage chez le beau sexe. Obligée enfin de s'expliquer, elle répondit qu'elle ne pouvait ajouter foi à des aveux si extraordinaires sans des preuves bien convaincantes. Toutes celles qu'il était possible d'exiger lui furent offertes. « Eh bien, reprit-elle, après cela, il faut satisfaire un « caprice. Toute femme a le sien : celui d'Omphale était de « faire filer un héros, et le mien est de chevaucher sur le dos « d'un philosophe. Cette condition vous paraîtra peut-être une « folie; mais la folie est à mes yeux la meilleure preuve d'a- « mour. » Il fut fait comme elle le désirait. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant? Le dieu malin qui change un âne en danseur, comme dit le proverbe, peut également changer un philosophe en quadrupède. Voilà notre vieux barbon sellé, bridé, et l'aimable jouvencelle à califourchon sur son dos. Elle le fait trotter de côté et d'autre, et pendant qu'il s'essouffle à trotter, elle chante joyeusement un lai d'amour approprié à la circonstance. Enfin, quand il est bien fatigué, elle le presse encore et le conduit... devinez où ? — elle le conduit vers Alexandre, caché sous un berceau de verdure d'où il examinait cette scène réjouissante. Peignez-vous, si vous le pouvez, la confusion d'Aristote, lorsque le monarque, riant aux éclats, l'apostropha de cette manière : « O maître! est-ce bien vous que je vois dans « ce grotesque équipage? Vous avez donc oublié la morale que « vous m'avez faite, et maintenant c'est vous qu'il faut mener « paître. » La raillerie semblait sans réplique; mais l'homme habile a réponse à tout. — « Oui, c'est moi, j'en conviens, « répondit le philosophe en se redressant. Que l'état où vous « me voyez serve à vous mettre en garde contre l'amour. De « quels dangers ne menace-t-il pas votre jeunesse, lorsqu'il a « pu réduire un vieillard si renommé par sa sagesse à un tel « excès de folie? »

Cette seconde leçon était meilleure que la première. Alexandre parut l'approuver, et il promit de la méditer auprès de la jeune Indienne. C'était là qu'on lui reprochait d'avoir perdu sa raison, c'était là qu'il devait la retrouver. Il y réussit, mais ce fut, dit-on, par l'effet du temps, plutôt que par celui de la

leçon. Le temps, pour guérir de l'amour, en sait beaucoup plus qu'Aristote.

ARLEQUIN. — *Les trente-six raisons d'Arlequin.*

On appelle ainsi des raisons superflues. Arlequin, dans une comédie du théâtre italien, excuse son maître de ce qu'il ne peut se rendre à une invitation, pour trente-six raisons. La première c'est qu'il est mort. On le dispense des autres.

DU PERSONNAGE D'ARLEQUIN.

Un comédien italien venu en France avec sa troupe, sous le règne de Henri III, ayant fréquenté la maison du président de Harlay, grand amateur de ses facéties, fut surnommé, dit-on, par ses camarades *Arlechino* (le petit Harlay), ce qui lui donna occasion d'équivoquer un jour facétieusement, en disant à ce magistrat: « Il y a parenté entre nous au cinquième degré : vous êtes Harlay premier, et je suis Harlay-quint. » Telle fut, suivant Ménage, l'origine du nom d'Arlequin. Mais quoique cet auteur ait rapporté sérieusement une telle étymologie, on ne doit la prendre que pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour une plaisanterie. Court de Gébelin la rejette avec raison, parce que le fait sur lequel elle repose ne lui paraît pas avéré et ne s'accorde guère avec les mœurs graves et austères du président de Harlay. Il pense que *arlequin* est un mot composé de l'article *al*, où *l* s'est changé en *r*, et de *lecchino*, diminutif de *lecco*, qui, en italien, désigne un homme adonné à la gloutonnerie, un *lécheur de plats*. En effet, Arlequin se montre constamment avec ce défaut sur la scène de sa patrie; mais il s'en est un peu corrigé en s'établissant en France. Ce qu'il y avait de trop grossier dans ses goûts a été modifié par l'heureuse influence de notre pays. Il s'est aussi amendé sur son penchant à la grotesque bouffonnerie, et il a su joindre à ses lazzi un esprit et une malice de meilleur ton, qui sont devenus les traits distinctifs de son caractère. Florian est le seul auteur de quelque mérite qui se soit avisé de lui attribuer des qualités contraires. Il lui a prêté de la timidité et de la bonhomie; il en a fait tour à tour un bon fils, un bon époux, un bon père, et il a su même le

rendre intéressant dans ces divers rôles. Cependant une pareille innovation, quoique justifiée par le succès, a été regardée justement comme une faute capitale; car il n'est jamais permis de dénaturer à ce point des mœurs consacrées au théâtre. D'ailleurs Arlequin a perdu beaucoup plus qu'il n'a gagné dans cette réforme. Le sentiment fait un contraste bizarre avec son costume, et ne va nullement à sa figure de grillon (1). Combien est préférable la joyeuse humeur qui l'anime sur le théâtre de Gherardi! C'est là qu'il est dans son véritable élément. Tout ce qu'il y fait, tout ce qu'il y dit est marqué au coin de l'originalité la plus plaisante. Qui pourrait ne pas applaudir à ses nombreuses saillies? elles feraient rire un Anglais attaqué du *spleen*. Boileau, qui se connaissait en bons mots, les a louées en désignant le recueil des comédies dont elles font le principal mérite sous le titre de *Grenier à sel*. Je ne puis résister au désir d'en citer quelques-unes.

« Il n'y a dans le monde que trois sortes de gens: les trompeurs, les trompés et les trompettes. »

« Un financier est un homme qui a sauté du derrière de la voiture dans l'intérieur, en évitant la roue. »

« L'amour d'une femme est un sable mouvant sur lequel on ne peut bâtir que des châteaux en Espagne. »

« On ne fait pas l'amour à Paris; on l'achète tout fait. »

Ce dernier mot a été attribué au spirituel marquis de Caraccioli, mais il était imprimé dans une arlequinade avant que M. le marquis eût appris à lire.

Le personnage d'Arlequin n'est point moderne comme son nom; je vais essayer de le prouver en établissant sa généalogie. Il descend en droite ligne d'une famille originaire du pays des Osques, et transplantée dans la cité de Romulus. Cette famille

---

(1) La figure du grillon a fourni, sans doute, le modèle du masque d'Arlequin, comme le remarque M. Ch. Nodier; et ce qui paraît confirmer cette opinion, c'est que le nom de cet insecte, *grillo*, a été appliqué au masque d'un farceur de l'ancienne comédie italienne, et à ce farceur lui-même. Chez les Latins, le même nom, *gryllus*, signifiait précisément ce que nous entendons en français par *caricature*.

est celle des sannions ou bouffons qui jouaient les fables atellanes, ainsi nommées de la ville d'Atella, d'où ils étaient venus, vers les premiers temps de la république, pour ranimer les Romains découragés par une peste affreuse. C'est peut-être en mémoire d'un tel service que ces comédiens ne furent jamais confondus avec les autres; ils jouissaient de tous les droits des citoyens, et les jeunes patriciens se fesaient un honneur de s'associer à leurs jeux scéniques. Plusieurs écrivains de l'antiquité, qui ont pris soin de nous transmettre quelques-uns de leurs faits et gestes, assurent qu'il n'y avait rien de si divertissant. Cicéron, émerveillé de leur jeu, s'écrie : *Quid enim potest tam ridiculum quam sannio esse, qui ore, vultu, imitandis moribus, voce, denique corpore ridetur ipso?* (*de Oratore*, lib. II, cap. 61.) Le costume de ces mimes, tout à fait étranger aux habitudes grecques et aux habitudes romaines, se composait d'un pantalon de diverses couleurs, avec une veste à manches, pareillement bigarrée, qu'Apulée, dans son Apologie, désigne par le nom de *centunculus, habit de diverses pièces cousues ensemble.* Ils avaient la tête rasée, dit Vossius, et le visage barbouillé de noir de fumée : *Rasis capitibus et fuligine faciem obducti.* Tous ces traits caractéristiques se trouvent retracés dans des portraits empreints sur des vases antiques sortis des fouilles d'Herculanum et de Pompéia; et l'on peut en conclure que jamais descendant de noble race n'a offert une ressemblance de famille aussi frappante que celle qui existe entre Arlequin et ses aïeux.

Les sannions conservèrent toujours le privilége d'amuser les maîtres du monde, et ce privilége ne fut pas même suspendu par les guerres civiles qui désolèrent Rome, comme s'il eût dû servir de compensation à tant de désastres. Dans la suite, un tyran qui ne voulait laisser aucune consolation à ses sujets, Tibère, entreprit vainement de le faire cesser, en bannissant des acteurs si chéris ; il se vit obligé de les rappeler pour apaiser la multitude prête à se révolter. Les peuples tiennent encore plus à leurs amusements qu'à leurs droits politiques, et il n'y a point de révolution qui puisse les leur enlever entièrement. Les beaux sermons de saint Jérôme, de saint Augustin, de Tertullien, de

Lactance et de quelques autres pères de l'Église, n'eurent pas le pouvoir d'affaiblir le goût du public pour les jeux mimiques, en les présentant comme incompatibles avec les mœurs chrétiennes. Lorsque les hordes du Nord fondirent sur l'Italie, l'empire éternel disparut, mais les sannions restèrent. Leur gaieté pourtant sembla s'être perdue parmi les ruines. Ils ne consacrèrent point aux plaisirs des vainqueurs un talent que ces barbares étaient sans doute indignes d'apprécier, et ils se contentèrent de reparaître dans les réjouissances annuelles du carnaval et dans les farces du moyen âge. La *comedia dell'arte* vint enfin les relever de cette décadence et les réhabiliter dans une partie de leurs anciennes fonctions. Ils prirent alors le nom de *zanni*, qu'ils portent encore en Italie, et qui est évidemment le même que celui de sannions. Ils revêtirent aussi l'habit de trente-six couleurs, affecté à ce genre de comédie, qui représente des corporations individualisées, chaque losange servant à marquer une corporation. Ce que j'ai dit plus haut de l'emploi de cette bigarrure allégorique dans les fables atellanes prouve qu'elle n'est pas de l'invention des modernes; il est probable que son origine remonte aux Égyptiens. Le dieu Monde chez ce peuple, dit Porphyre, était figuré debout et revêtu des épaules aux pieds d'un magnifique manteau nuancé de mille couleurs (1). Ce manteau était l'emblème de la nature; l'habit d'Arlequin est l'emblème de la société.

ARMES. — *Se battre à armes égales.*

Les armes dont on se servait dans les anciens duels devaient être parfaitement égales. C'étaient des épées qu'on nommait *jumelles*, parce qu'on les renfermait dans le même fourreau.

Il n'est pas de plus belles armes que les armes de vilain.

Armes se prend ici pour armoiries. « Ces glorieuses mar-« ques, dit Mézeray, n'appartenaient autrefois qu'aux vrais « gentilshommes, c'est-à-dire, à ceux qui étaient tels par des « services militaires, et elles fesaient l'une des plus illustres

(1) Voyez Eusèbe, *Préparation évangélique*, liv. IX, chap. 9 et 11.

« parties de la succession dans leurs maisons. Aujourd'hui « tout le monde en porte; les plus roturiers en sont les plus « curieux. Ceux qui sont de profession contraire à celle des « armes ne parlent que de leurs armoiries. Ils font passer des « rébus de la vile populace, des allusions grossières sur leurs « noms, des chiffres de marchands, des enseignes de bouti- « ques et des outils d'artisans, dans les escus, à l'ombre des « couronnes, des timbres, des cimiers et des supports; ils ont, « par une hardiesse insupportable, choisi les pièces les plus illus- « tres, et donné sujet de dire qu'*il n'est point de plus belles armes « que les armes de vilain.* » (*Abrégé chronol. de l'Hist. de France*, t. II, p. 493, in-12. Paris, 1676.)

Ce proverbe a son application au figuré, en parlant d'une personne qui fait un pompeux étalage de qualités feintes ou affectées.

ARMOIRIES. — *Les armoiries des gueux.*

Lorsqu'un pauvre fait l'important, qu'il a l'air de trancher du grand seigneur, on lui conseille de prendre *les armoiries des gueux*. Ces armoiries sont deux carottes de tabac en croix avec ces mots autour : *Dieu vous bénisse.*

On dit aussi : *Le blason des gueux.*

ART. — *L'art est de cacher l'art.*

Le grand art de l'homme fin, dit Montaigne, est de ne le point paraître : où est l'apparence de la finesse, l'effet n'y est plus.

En littérature, toute la perfection de l'art consiste, suivant la remarque de Fénelon, à montrer si naïvement la simple nature qu'on le prenne pour elle.

Quand l'art ne laisse aucune trace dans un ouvrage, le lecteur s'imagine qu'il aurait pu le faire lui-même, et ce sentiment d'un amour-propre qui se flatte le rend singulièrement indulgent envers l'auteur. Ce n'est pas tout, quand l'art ne se montre pas, le plaisir de le deviner est laissé aux lecteurs, et ceux qui sont faits pour deviner savent gré à l'auteur de leur avoir ménagé ce plaisir.

ARTICHAUT. — *Faire d'une rose un artichaut.*

C'est faire d'une belle chose une laide, d'une bonne une mauvaise. On dit aussi dans le même sens, *Faire d'une pendule un tourne-broche.*

Allusion à l'histoire d'un barbouilleur chargé de peindre une rose pour enseigne sur la porte d'un cabaret; il mit tant de vert-de-gris dans le fond de ses mélanges, que les teintes légères du rouge furent absorbées, et la rose en séchant devint un artichaut.

ASPERGES. — *En moins de temps qu'il n'en faut pour cuire des asperges.*

Cette expression proverbiale et comique, employée par Rabelais (liv. v, ch. 7), est traduite de l'expression latine : *Citiùs quàm asparagi coquuntur.* Érasme, qui la rapporte dans ses Adages, observe qu'elle était familière à l'empereur Auguste.

ASSEZ. — *Il n'y a point assez, s'il n'y a trop.*

Ce proverbe, qu'on exprimait autrefois d'une manière abrégée qui prêtait à l'équivoque, *Assez n'y a, si trop n'y a,* renferme une observation morale d'une grande vérité : c'est qu'on forme sans cesse des désirs immodérés. Les grands enfants, qu'on appelle les hommes, ressemblent à ce petit enfant gâté qui, invité à fixer lui-même le nombre des hochets qui devaient lui être donnés, ne répondait que par ces mots : *Donnez-m'en trop.*

Sénèque écrivait à Lucilius (épit. 119) : *Quod naturæ satis est homini non est; inventus est qui concupisceret aliquid post omnia.* Ce qui suffit à la nature ne suffit point à l'homme; il s'en est trouvé un (Alexandre-le-Grand) qui, maître de tout, désirait quelque chose de plus que tout.

Les Yolofs, habitants de la Sénégambie occidentale, disent : *Rien ne peut suffire à l'homme que ce qu'il n'a pas.*

Beaumarchais a très spirituellement enchéri sur notre proverbe, lorsqu'il a mis dans la bouche de son Figaro, parlant de l'amour, ce mot charmant qui est aussi devenu proverbe : *Trop n'est pas assez.*

ASSIETTE. — *Deux gloutons ne s'accordent point en une même assiette.*

Pas plus que *deux chiens après un os.* Ce proverbe est du temps où plusieurs personnes mangeaient à la même assiette. Les Espagnols disent : *A dos pardales, en una espiga, nunca ay liga. Entre deux moineaux à un épi, il n'y a jamais de ligue.*

Faire l'assiette.

On disait autrefois *l'assiette d'une table*, pour l'ordre dans lequel on devait y être assis; et *faire l'assiette* ou *ordonner l'assiette*, c'était désigner la place de chaque convive. Cette expression, qui n'est plus d'usage, se trouve dans la traduction des Symposiaques de Plutarque par Amyot; il serait bon de la rétablir, car elle épargnerait une périphrase. *L'assiette* se disait aussi pour *le service.*

ASTROLOGUE. — *Il n'est pas grand astrologue.*

C'est-à-dire, il manque d'esprit, de prévoyance, d'habileté. Nos bons aïeux avaient foi à l'astrologie, et ils regardaient les astrologues comme des hommes du plus grand génie. (Voyez l'expression *Faire la pluie et le beau temps.*)

C'est un grand astrologue, il devine les fêtes quand elles sont venues.

Expression ironique, en parlant de quelqu'un qui manque de perspicacité.

ATTENDRE. — *Tout vient à point à qui sait attendre.*

Pour dire que les affaires ont un point de maturité qu'il faut attendre et qu'il est dangereux de prévenir. « La science des occasions et des temps, dit Bossuet, est la principale partie des « affaires. Il faudrait transcrire toutes les histoires saintes et profanes pour savoir ce que peuvent dans les affaires les temps et « les contre-temps. Précipiter ses affaires, c'est le propre de la « faiblesse, qui est contrainte de s'empresser dans l'exécution de « ses desseins, parce qu'elle dépend des occasions. »

Omnibus hora certa est, et tempus suum cuilibet cœpto sub cœlis.

(Ecclésiast., ch. 3, v. 1). *Il y a pour tout un moment fixé, et chaque entreprise a son temps marqué sous les cieux.*

Il ne faut pas se faire attendre ni arriver trop tôt.

On est impoli quand on se fait attendre, et gênant quand on arrive trop tôt.

Ne t'attends qu'à toi-même.

C'est-à-dire, ne compte pas sur la protection ou sur le secours d'autrui. La meilleure protection, les meilleurs secours que tu puissesa voir, il faut les chercher en toi-même; tu les trouveras dans ta bonne conduite, dans ton travail, dans ton économie, etc. C'est l'adage des Grecs : *Si tu veux du bien, tire-le de toi-même.* « Faites-vous, s'il se peut, dit Vauvenargues, une « destinée qui ne dépende point de la bonté trop inconstante et » trop peu commune des hommes. Si vous méritez des hon- « neurs, si la gloire suit votre vie, vous ne manquerez ni d'amis « fidèles, ni de protecteurs, ni d'admirateurs. Soyez donc d'abord « par vous-même, si vous voulez acquérir les étrangers. Ce n'est « point à une ame courageuse à attendre son sort de la seule « faveur et du seul caprice d'autrui; c'est à son travail à lui « faire une destinée digne d'elle. »

ATTENTE. — *L'attente tourmente.*

Spes quæ differtur affligit animam. (Salomon, Parab., cap. 13, v. 12.) *L'espérance différée afflige l'ame.*

L'attente est douce, dit Montaigne, mais elle s'aigrit comme le lait.

Montesquieu appelle l'attente une chaîne qui lie tous nos plaisirs.

AUNE. — *Au bout de l'aune faut* (manque) *le drap.*

Au propre, quelque grande que soit une pièce de drap, on en voit le bout à force de l'auner; au figuré, quelque étendue que soit une ressource, on l'épuise à force d'en user. Il n'y a rien dont on ne trouve la fin.

Les Grecs exprimaient la même idée par un tour de paradoxe passé dans la langue latine en ces termes : *Quidquid extremum breve.*

Savoir ce qu'en vaut l'aune.

Se dit d'une chose dont on a fait l'expérience à ses dépens.

Il ne faut pas mesurer les autres à son aune.

Il ne faut pas juger d'autrui par soi-même.

Les hommes ne se mesurent pas à l'aune.

Il ne faut pas juger du mérite des hommes par la taille.

AUTEL. — *Il en prendrait sur l'autel.*

Cette expression, dont on se sert pour caractériser un homme avide du bien d'autrui, et, en général, toute personne que rien n'arrête quand il s'agit de se procurer des jouissances, est un emprunt que nous avons fait aux Latins, qui disaient dans le même sens, *Edere de patellâ*, comme on le voit dans cette phrase de Cicéron : *Atqui reperias asotos ita non religiosos ut edant de patellâ.* (*De finib. bonor et malor*, lib. II.) *Il y a des libertins si peu scrupuleux, qu'ils mangeraient dans le plat du sacrifice.* Le mot *patella* signifie une espèce de vase où l'on mettait quelque partie réservée d'une victime, ainsi que les viandes offertes aux dieux pénates nommés, pour cette raison, *patellarii.*

Il faut que le prêtre vive de l'autel.

On fesait autrefois une distinction entre *l'église* et *l'autel*, en donnant le nom *d'église* aux revenus fixes du clergé, et le nom *d'autel* aux offrandes des fidèles, parce que ces offrandes étaient ordinairement déposées sur l'autel. Le premier lot appartenait à des feudataires ecclésiastiques, et le second à des vicaires ou des-servants. Quelques évêques prétendirent être maîtres de *l'autel* aussi bien que de *l'église*, comme on le voit dans une lettre de saint Abbon, qui les en blâme beaucoup ; et cet acte de cupidité peu évangélique fit naître le proverbe comme une juste réclamation.

On dit : *Il faut que le prêtre vive de l'autel*, pour signifier qu'il doit avoir un salaire qui le laisse sans inquiétude sur les besoins de la vie ; mais, suivant une remarque de Gusman d'Alfarache, il faut qu'il vive de l'autel pour servir à l'autel, et non pas qu'il serve à l'autel pour vivre de l'autel.

Le proverbe s'emploie aussi, par extension, pour exprimer qu'une personne qui exerce une profession honorable doit y trouver un honnête profit.

AVALEUR. — *Avaleur de charrettes ferrées.*

C'est-à-dire fanfaron, faux brave.

On lit dans la satire Ménippée : « Douze ou quinze mille fendeurs de nazeaux et *mangeurs de charrettes ferrées.* Cette expression proverbiale n'est pas nouvelle ; car Athénée a dit (*Deipnosoph.*, liv. VI) : *C'est un mangeur de lances et de catapultes.*

AVARE. — *L'avare et le cochon ne sont bons qu'après leur mort.*

L'assimilation de l'avare et du cochon donne à ce proverbe quelque chose de spirituel et de piquant, qui le rend préférable au proverbe latin que P. Syrus a renfermé dans ce vers :

Avarus, nisi cum moritur, nil recte facit.

L'avare ne fait qu'une bonne chose, c'est de mourir.

A père avare, enfant prodigue.

Le fils d'un avare se voyant exposé à beaucoup de privations, se fait escompter par des usuriers la riche succession qu'il attend, et comme il a pris en horreur l'avarice de son père, il se jette dans l'excès contraire.

L'observation qui sert de fondement à ce proverbe se trouve dans l'Ecclésiaste (ch. 5, v. 13-14) : *Est infirmitas pessima quam vidi sub sole, divitiæ conservatæ in malum domini sui : pereunt enim in afflictione pessimâ. Generavit filium qui in summâ egestate erit.* Il y a une maladie bien fâcheuse que j'ai vue sous le soleil, des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède : il les voit périr dans une extrême affliction. Il a mis au monde un fils qui sera réduit à la dernière misère. — A père pilleur, fils gaspilleur.

AVARICE. — *Quand tous vices sont vieux, avarice est encore jeune.*

L'âge et les réflexions, dit Massillon, guérissent d'ordinaire

les autres passions, au lieu que l'avarice semble se ranimer et prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Ainsi l'âge rajeunit, pour ainsi dire, cette indigne passion. Elle se nourrit et s'enflamme par les remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres. Plus la mort approche, plus on couve des yeux son misérable trésor.

Avarice passe nature.

L'avare se prive des commodités de la vie; il est mal logé, mal vêtu, mal nourri; il souffre du froid et du chaud, et il endure la faim pour satisfaire une passion plus forte en lui que la nature, une passion qui lui fait *jeter ses entrailles hors de lui,* selon l'expression énergique de l'Ecclésiaste.

Un proverbe anglais compare l'avare au chien placé dans la roue d'un tourne-broche : *A covetous man like a dog in a wheol, roasts meat for others.*

L'avarice est comme le feu, plus on y met de bois, plus il brûle.

Cette comparaison proverbiale se trouve dans le Traité des Bienfaits, par Sénèque (liv. II, ch. 27) : *Multò concitatior est avaritia in magnarum opum congestu collocata, ut flammæ acrior vis est quo ex majore incendio emicuit.* Il en est de l'avarice comme du feu, dont la violence augmente en proportion des matières combustibles qui lui servent d'aliment.

Ovide, avant Sénèque, avait également comparé au feu la faim dévorante d'Erisichton, symbole frappant de l'avarice. (*Métamorph.*, liv. VIII, fab. 11.)

Avarice de temps seule est louable.

Proverbe tiré de Sénèque, qui a dit, en parlant du temps : *Cujus solius honesta est avaritia.*

AVENIR. — *Nul ne sait ce que lui garde l'avenir.*

C'est un proverbe qui se trouve parmi ceux de Salomon (ch. 27, v. 1) : *Ignoras quid superventura pariet dies.* Tu ignores ce que produira le jour de demain. C'est aussi un proverbe latin, dont Varron fit le titre d'une de ses satires : *Nescis quid*

vesper serus trahat. Tu ne sais pas les événements que peut amener le soir.

M. Dussault rapporte, dans un article du *Journal des Débats*, que la chevalière d'Éon avait coutume de dire : *On ne sait pas ce qu'il y a de caché dans la matrice de la Providence.* Si l'axiome n'est pas nouveau, l'expression est assurément neuve.

Il ne faut pas se fier sur l'avenir.

Il ne faut pas que les espérances que l'on fonde sur l'avenir fassent négliger les soins du présent. Fontenelle disait : « Nous tenons le présent dans nos mains ; mais l'avenir est une espèce de charlatan qui, en nous éblouissant les yeux, nous l'escamote. Pourquoi souffrir que des espérances vaines ou douteuses nous enlèvent des jouissances certaines ! »

Les Basques ont ce proverbe : *Gueroa alderdi; l'avenir est perclus de la moitié de ses membres,* pour signifier, je crois, que l'avenir qu'on a en vue n'arrive presque jamais, ou que, s'il arrive, il n'est ni tel qu'on le désire, ni tel qu'on le craint. « Il « est des millions de millions d'avenirs possibles, dit M. de « Chateaubriand. De tous ces avenirs un seul sera, et peut-être le « moins prévu. Si le passé n'est rien, qu'est-ce que l'avenir, si- « non une ombre au bord du Léthé qui n'apparaîtra peut-être « jamais dans ce monde? Nous vivons entre un néant et une « chimère. »

Quid brevi fortes jaculamur ævo
Multa? (HORACE, od. 16, lib. II.)

Pourquoi, si loin de nous, lancer dans l'avenir
L'espoir d'une existence aussi prompte à finir?

Bien fou qui s'inquiète de l'avenir.

Ce proverbe ne doit pas s'entendre à la lettre, car il signifierait qu'il est sage de négliger les soins de l'avenir, de laisser au hasard la disposition de notre vie, et de ne pas pourvoir à l'intervalle qu'il y a entre nous et la mort; ce qui offrirait une maxime déraisonnable, ce qui assimilerait la prudence à la folie. Il signifie simplement qu'il ne faut point se livrer à des prévoyances inquiètes de l'avenir, parce qu'elles détruisent la sécurité du présent et ne laissent aucune paix à l'homme.

Il ne faut point, dit Bossuet, avoir une prévoyance pleine de souci et d'inquiétude, qui nous trouble dans la bonne fortune; mais il faut avoir une prévoyance pleine de précaution, qui empêche que la mauvaise fortune ne nous prenne au dépourvu.

Par le passé l'on connaît l'avenir.

Proverbe qui paraît pris de cette pensée de Sophocle: *L'homme sage juge de l'avenir par le passé.* Les Espagnols disent : *Por el hilo sacaras el ouillo, y por lo passado lo no venido. Par le fil tu tireras le peloton, et par le passé l'avenir.*

Rien n'est tel que l'expérience du passé pour découvrir l'avenir; car l'avenir reproduit le passé, n'est qu'*un passé qui recommence,* suivant l'expression de M. Nodier. *Quidquid jàm fuit, nunc est; et quod futurum est, jàm fuit* (Ecclésiaste, ch. 3, v. 15). *Tout ce qui est déjà arrivé arrive encore maintenant; et les événements futurs ont déjà existé.* Pour bien juger de l'avenir, il importe donc de consulter le passé. Voulez-vous savoir, s'écrie Bossuet, ce qui fera du bien ou du mal aux siècles futurs? Regardez ce qui en a fait aux siècles passés : il n'y a rien de meilleur que les choses éprouvées.

AVERTI. — *Un homme averti en vaut deux.*

Un homme qui a pris ses précautions, qui se tient sur ses gardes, est doublement fort. Quelques auteurs ont altéré ce proverbe, en écrivant : *Un bon averti en vaut deux.*

Qui dit averti, dit muni.

Muni se prend ici dans le sens de fortifié.

Le proverbe anglais qui correspond au nôtre est : *Fore-warned, fore-armed. Averti d'avance, armé d'avance.*

AVEUGLE. — *Être réduit à chanter la chanson de l'aveugle.*

C'est-à-dire, être réduit à la misère. Voltaire, après avoir employé cette expression, parle de la chanson de l'aveugle, dont il cite ce couplet, qu'il a refait à sa manière :

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce :
Il m'a crevé les deux yeux
Et réduit à la besace.

Nous verrons, dit l'aveugle.

Dicton qui trouve son application lorsqu'une personne ignorante, ou sans connaissance de la chose dont il s'agit, s'ingère de donner des avis.

C'est un aveugle qui juge des couleurs.

Ce proverbe, qui ne paraît susceptible d'aucune exception, en a eu pourtant plusieurs assez remarquables. Il s'est rencontré des aveugles qui ont su très bien distinguer les couleurs au simple toucher, comme on peut le voir dans le *Journal des Savants*, du 3 septembre 1685.

Voici comment le fait s'explique : les couleurs, dit le père Regnault dans ses *Entretiens physiques*, ne sont dans les objets colorés que des tissus de parties propres à diriger vers nos yeux plus ou moins de rayons efficaces, avec des vibrations plus ou moins fortes. Il ne faut qu'une nouvelle tissure de parties pour offrir à la vue une couleur nouvelle. Le marbre noir réduit en poudre blanchit, et l'écrevisse en cuisant passe du vert au rouge, etc. Il y a sur une montagne de la Chine une statue qui présente un phénomène de la même espèce : elle se colore diversement suivant les diverses variations de l'atmosphère, et elle marque ainsi le temps comme un baromètre. Ce changement dans les couleurs n'arrive qu'autant que les corps acquièrent une nouvelle disposition de parties ; et comme un tact bien exercé suffit pour faire reconnaître et apprécier cette nouvelle disposition, il s'ensuit qu'il n'est pas impossible à un aveugle de juger des couleurs. — Malgré cela, on appliquera toujours très bien le proverbe à un homme qui juge des choses sans les connaître.

AVIS. — *Autant de têtes, autant d'avis.*

Quot capita tot sensus.

Il n'y a peut-être pas dans le monde deux opinions absolu-

ment les mêmes. Comme le microscope nous fait voir des différences entre des choses qui semblent n'en offrir aucune, entre deux gouttes d'eau, par exemple, un examen attentif peut nous en faire reconnaître entre des opinions que nous jugeons identiques. M. Delaville a dit, dans son *Folliculaire*, avec autant de raison que d'esprit :

Les gens du même avis ne sont jamais d'accord.

Une pareille divergence tient à beaucoup de causes. Voici les principales : la raison humaine a diverses faces, et ne se présente pas du même côté à toute sorte d'esprits. La manière de juger, dit Bernardin de Saint-Pierre, diffère, dans chaque individu, suivant sa religion, sa nation, son état, son tempérament, son sexe, son âge, la saison de l'année, l'heure même du jour, et surtout d'après l'éducation, qui donne la première et la dernière teinture à nos jugements. Les impressions que chacun reçoit des objets, quoique ces objets restent les mêmes, varient à l'infini, comme le remarque Suard, suivant la disposition où chacun se trouve, et nos jugements sont moins l'expression de la nature des choses que de l'état de notre ame. En outre, les mots dont on se sert pour énoncer les jugements étant souvent impropres, mal définis et mal compris, les font paraître encore plus discordants.

On donne à ces mots des sens doubles ;
Et, faute de s'entendre, on se bat pour des riens.
Montaigne a bien raison, quand il dit que nos troubles
Sont presque tous grammairiens. (Fr. de Neufchateau.)

Un bon avis vaut un œil dans la main.

Un bon avis éclaire la conduite qu'on doit tenir ; il dirige l'action comme l'œil dirige la main.

AVOCAT. — *Avocat de Ponce-Pilate.*

Avocat sans cause. C'est, dit Moisant de Brieux, une misérable allusion à ces mots de Ponce-Pilate, dans l'Évangile : *Ego nullam invenio... causam. Je ne trouve aucune cause.*

Avocat du diable.

Cette expression, qu'on applique à quelqu'un qui parle en faveur des vices, qui soutient des opinions contraires aux doctrines de la foi, est venue de l'usage établi anciennement de disputer pour et contre, en public et même dans les églises, sur les objets les plus importants et les plus respectables de la religion. Celui qui défendait les mauvais principes était appelé *avocat du diable.*

Cette expression peut être venue tout aussi bien d'un autre usage qui consistait à citer le diable en justice pour lui demander réparation ou cessation de quelque mal dont on l'accusait d'être l'auteur, par exemple, du dégât fait dans la campagne par les mulots ou par les chenilles, qu'on excommuniait formellement, en ce cas. On lui fesait le procès suivant les règles de la jurisprudence, et on lui donnait un défenseur nommé d'office qui devenait pour lors à juste titre *l'avocat du diable.*

AVRIL. — *Poisson d'avril.*

Tout le monde sait que le poisson d'avril est une fausse nouvelle qu'on fait accroire à quelqu'un, une course inutile qu'on lui fait faire le premier jour d'avril, qui est appelé, pour cette raison, *la journée des dupes.* Mais il est très peu de personnes qui sachent au juste ce qui a donné naissance à une telle mystification, et il semble que les étymologistes aient pris à tâche de la renouveler pour leurs lecteurs, en voulant en expliquer l'origine. Quelques-uns prétendent que la chose et le mot viennent de ce qu'un prince de Lorraine, que Louis XIII fesait garder à vue dans le château de Nancy, se sauva en traversant la Meurthe à la nage, le premier avril, ce qui fit dire aux Lorrains qu'on avait donné aux Français un poisson à garder; mais la chose et le mot existaient avant le règne de Louis XIII. D'autres les rapportent à la pêche qui commence au premier jour d'avril. Comme la pêche est alors presque toujours infructueuse, elle a donné lieu, suivant eux, à la coutume d'attrapper les gens simples et crédules, en leur offrant un appât qui leur échappe comme le poisson, en avril, échappe aux pêcheurs. Fleury de

Bellingen pense que le *poisson d'avril* est une allusion aux courses que les Juifs, par manière d'insulte et de dérision, firent faire au Messie, à l'époque de sa passion, arrivée vers le commencement d'avril, en le renvoyant d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, et d'Hérode à Pilate. Une telle origine paraît même assez vraisemblable, dans un temps de grossière piété comme le moyen âge, où l'on traduisait en spectacles et en divertissements, dans les rues comme sur les théâtres, les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, le tout pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'édification des fidèles. Cependant il est peu probable que le mot *poisson* ne soit autre que celui de *passion* corrompu par l'ignorance du vulgaire, ainsi que le prétend l'auteur cité. Il y a sur ce mot une seconde conjecture, d'après laquelle, bien loin d'avoir été introduit par altération, il l'aurait été par choix, en remplacement du nom de Christ, qui ne pouvait figurer dans un jeu à cause de la coutume religieuse de ne jamais le prononcer sans faire quelque démonstration de respect; et le choix aurait été d'autant plus naturel, que les chrétiens primitifs, obligés de couvrir leur doctrine d'un voile mystérieux pour se soustraire aux persécutions, avaient désigné le divin législateur par le terme grec ΙΧΘΥΣ (poisson), dans lequel se trouvent les initiales des cinq mots sacrés : Ἰησοῦς, Χριτὸς, Θεὸς, Υἱὸς, Σωτὴρ, Jésus, Christ, Dieu, Fils, Sauveur.

L'explication de Fleury de Bellingen, ainsi rectifiée, s'accorderait assez bien avec l'opinion de ceux qui regardent le *poisson d'avril* comme une institution politique conçue par le clergé, à une époque où l'année commençait au mois d'avril et où l'imprimerie n'avait pas encore rendu communs l'art de lire et l'usage des calendriers; mais est-il certain que cette institution soit d'une date aussi ancienne? J'avoue que je n'ai pu découvrir aucun document qui le prouve, tandis que j'en ai trouvé plusieurs qui autorisent à penser le contraire. Par exemple, Gilbert Cousin (Gilbertus Cognatus), le seul des nombreux parémiographes du seizième siècle qui ait rapporté l'expression de *poisson d'avril* (*aprilis piscis*), ne lui a consacré

qu'un article de trois lignes où l'on voit simplement que c'était une dénomination sous laquelle ses contemporains désignaient un proxénète, parce que le poisson dont cet infame entremetteur porte le nom (1) dans le langage du bas peuple est excellent à manger au mois d'avril. Or, il est très probable que si le jeu du *poisson d'avril* avait été connu du temps de Gilbert Cousin, celui-ci n'aurait pas manqué d'en parler, et il est permis de conclure de son silence et de celui des autres auteurs, que ce jeu n'eut point l'origine qu'on lui attribue. Tout porte à croire qu'il ne fut établi, ou du moins ne fut nommé comme nous le nommons maintenant, que vers la fin du seizième siècle, précisément lorsque l'année cessa de commencer en avril, conformément à une ordonnance que Charles IX rendit en 1564, et que le parlement n'enregistra qu'en 1567. Par suite d'un tel changement, les étrennes qui se donnaient en avril ou en janvier indifféremment, ayant été réservées pour le jour initial de ce dernier mois, on ne fit plus le premier avril que des félicitations de plaisanterie à ceux qui n'adoptaient qu'avec regret le nouveau régime; on s'amusa à les mystifier par des cadeaux simulés ou par des messages trompeurs, et comme au mois d'avril le soleil vient de quitter le signe zodiacal des poissons, on donna à ces simulacres le nom de *poissons d'avril*.

Le peuple alors était très familiarisé avec l'idée du zodiaque, parce que le zodiaque jouait un rôle important dans l'astrologie judiciaire, en faveur de laquelle existait un préjugé dominant, et parce qu'il était représenté sur le portail et dans les roses des principales églises, avec des bas-reliefs qui correspondaient à

---

(1) Cette homonymie paraît avoir été fondée sur la ressemblance de bigarrure qui existe entre la peau de ce poisson et le vêtement de l'acteur chargé du rôle de proxénète dans l'ancienne comédie, ou sur une autre ressemblance qu'offrent le proxénète et ce poisson qui nage, dit-on, devant les jeunes aloses et a l'air de les conduire à leurs mâles. Suivant une conjecture de Le Duchat, le proxénète aurait été qualifié du titre de *Mercureau* (petit mercure), parce que le messager des habitants de l'Olympe était entremetteur de mauvais commerce; et *mercureau* serait devenu par altération un terme injurieux que je n'ai pas besoin de dire, car le lecteur l'a déjà deviné.

chacun de ses signes et indiquaient les travaux de chaque mois. Il faut observer que de tous les peuples chez qui le divertissement du premier avril est en usage, il n'y a que les Français qui l'aient désigné par le signe des poissons transporté en avril, si l'on excepte les Italiens, qui emploient quelquefois cette expression analogue, *Pescar l'aprile; pêcher l'avril.* Les Allemands disent : *In den April schicken, envoyer dans l'avril;* et les Anglais : *To make april fol, faire un sot d'avril*, ce qui leur est commun avec les Hollandais. Les Espagnols, qui font le jeu à la fête des Innocents, lui donnent le nom de cette fête.

Je terminerai cet article en rapportant un poisson d'avril des plus singuliers. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, étant à Valenciennes, annonça qu'il prêcherait le premier avril. La foule fut prodigieuse à l'église. L'électeur monta en chaire, salua son auditoire, fit le signe de la croix, et s'écria d'une voix de tonnerre : *Poisson d'avril!* puis il descendit en riant, tandis que des trompettes et des cors de chasse fesaient un tintamarre digne de cette scène si peu d'accord avec la gravité ecclésiastique.

B

B. — *Être marqué au B.*

C'est avoir quelque défaut corporel dont le nom commence par la lettre B; être bancal, ou bègue, ou bigle, ou boiteux, ou borgne, ou bossu.

Il faut se défier des gens marqués au B.

Cave a signatis. Les gens marqués au B se trouvant exposés, chaque jour, à des railleries, ont ordinairement le caractère aigri par la contrariété qu'ils en éprouvent et l'esprit excité par le besoin d'y riposter. Ainsi, ils deviennent doublement redoutables. De là l'opinion qu'il faut se défier d'eux, opinion qui a été presque toujours exagérée par une espèce de superstition. Chez les Romains, les défauts corporels étaient regardés comme des signes de mauvais augure et de méchanceté. On en voit la preuve dans ces deux vers de Martial (liv. XII, épigr. 54) :

Crine ruber, niger ore, brevis pede, lumine læsus,
Rem magnam præstas, Zoile, si bonus es.

Avec cette crinière rousse, ce visage noir, ce pied boiteux et cet œil unique, tu es un vrai phénomène, Zoile, si tu es bon.

Chez les Hébreux, le Lévitique excluait de l'autel les aveugles, les bossus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs et les nez trop courts.

Ne savoir ni A ni B.

Les Latins, pour désigner un homme tout à fait ignorant, se servaient du proverbe suivant qu'ils avaient reçu des Grecs : *Nec litteras didicit nec natare. Il ne sait ni lire ni nager.* Ce qui fait voir qu'à Rome, ainsi qu'à Athènes, la natation était jugée tellement utile, qu'on l'enseignait aux enfants avec le même soin que la lecture. L'empereur Auguste ne voulut pas qu'un autre que lui montrât à nager à ses petits-fils ; et Trajan fut loué par son panégyriste comme très habile nageur.

On n'a pas plutôt dit A qu'il faut dire B.

On n'a pas plutôt dit ou fait une chose qu'on est entraîné à en dire ou à en faire une autre pour satisfaire à l'exigence d'autrui. Une concession ne va presque jamais seule.

Ce proverbe est aussi allemand : *Wer A sagt muss auch B sagen.*

Quelqu'un a dit : Si j'avouais que mon ami est borgne, on voudrait me faire avouer qu'il est aveugle.

BABOUIN. — *Baiser le babouin.*

C'était autrefois l'usage, dit Richelet, de tracer avec du charbon sur la porte ou sur le mur d'un corps de garde certaine figure grotesque qui représentait d'ordinaire un babouin (espèce de gros singe dont la queue est très courte et le museau très allongé), et lorsqu'un soldat avait commis quelque faute, il était condamné par ses camarades à baiser cette figure. Ce qui donna lieu à l'expression proverbiale *Baiser le babouin*, c'est-à-dire faire des soumissions honteuses et forcées.

Taisez-vous, petit babouin; laissez parler votre mère qui est plus sage que vous.

C'est ce qu'on dit à un jeune étourdi qui veut se mêler de la conversation des personnes âgées ou qui tient des propos déplacés. Ici le mot *babouin*, dérivé du latin *babus, babuinus*, signifie *bambin*.

Nos vieux parémiographes attribuent à ce proverbe l'origine suivante, qui a tout l'air d'un conte fait après coup.

Une jeune villageoise, atteinte du mal secret qui fait mourir les bergères, allait, soir et matin, se prosterner devant une image de Vénus tenant par la main son fils Cupidon, et là, dans l'effusion de son ame, elle priait presque à haute voix la déesse qui prend pitié des cœurs en peine d'opérer sa guérison, en lui faisant épouser un beau jeune homme qu'elle aimait. Certain espiègle caché derrière l'autel, l'ayant entendue, voulut s'amuser à ses dépens, et s'écria malignement : *Ce beau jeune homme n'est pas pour vous.* La suppliante ingénue crut que ces mots étaient partis de la bouche de Cupidon, et elle répliqua d'un ton de dépit : *Taisez-vous, petit babouin; laissez parler votre mère qui est plus sage que vous.*

BADAUD. — *Badaud de Paris.*

Le père Labbe a émis sur ce sobriquet des conjectures vraiment curieuses. On doute, dit-il, si c'est pour avoir été *battus au dos* par les Normands, ou pour avoir *bien battu et frotté leur dos*, ou bien à cause de l'ancienne porte *Baudaye* ou *Badaye*, que les Parisiens ont été appelés *badauds*. Un autre étymologiste prétend qu'ils ont dû cette dénomination, dérivée du mot celtique *badawr, batelier*, à leur goût pour la navigation; car il y avait chez eux une corporation de bateliers connus, au commencement du cinquième siècle, sous le titre de *Mercatores aquæ parisiaci, Marchands parisiens par eau*, dont l'institution remontait peut-être au delà du temps de Jules César, et dont les Romains s'étaient avantageusement servis pour le transport des vivres et des munitions de guerre. — Le *Mercure de France* (25 avril 1779) donne l'explication suivante : « Rabelais rapporte

« (liv. v, ch. 1) que Platon comparait les niais et les igno-
« rants à des gens nourris dans des navires, d'où, comme si
« l'on était enfermé dans un baril, on ne voit le monde que
« par un trou. De ce nombre sont les *badauds de Paris en Ba-*
« *daudois,* par rapport à la cité de Paris, laquelle, étant dans
« une île de la figure d'un bateau, a donné lieu aux habitants
« de prendre une nef pour armoiries de leur ville. Comme ils
« ne quittent pas légèrement leurs foyers, rien de plus naturel
« que le sobriquet de *badauds* qu'on leur a appliqué par allu-
« sion au bateau des armoiries de Paris. »

Bien des lecteurs penseront peut-être qu'ils feraient un acte de badauderie en attachant quelque importance à ces étymologies, et ils seront de l'avis de Voltaire, que, si l'on a qualifié de *badaud* le peuple parisien plus volontiers qu'un autre, c'est uniquement parce qu'il y a plus de monde à Paris qu'ailleurs, et par conséquent plus de gens inutiles qui s'attroupent pour voir le premier objet auquel ils ne sont pas accoutumés, pour contempler un charlatan ou un charretier dont la charrette sera renversée sans qu'ils lui aident à la relever. Il est libre à chacun d'attribuer à tel motif qu'il jugera convenable la préférence accordée aux badauds de Paris sur les badauds de tous les autres lieux.

Remarquons, en terminant cet article, que la badauderie des Parisiens a été très bien peinte dans le petit livre qui est intitulé : *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et par terre.*

BAGUE. — *Avoir une belle bague au doigt.*

C'est posséder une belle propriété dont on peut se défaire aisément avec avantage; c'est occuper un emploi qui rapporte de bons honoraires sans assujettir à un grand travail. — Cette expression est un reste de l'usage observé autrefois en France, pour mettre en possession les acquéreurs et les donataires, et nommé *l'investiture de l'anneau,* parce qu'un anneau sur lequel les parties contractantes avaient juré était remis au nouveau propriétaire comme un titre spécial de la propriété. Afin de constater l'ancienneté de cet usage, qui avait lieu particuliè-

rement pour la saisine du fief ecclésiastique, je citerai l'acte de fondation du monastère de Myssy, nommé depuis Saint-Maximin, aujourd'hui Saint-Mesmin-sur-Loiret, qui fut donné à Euspice et à son neveu Maximin par Clovis, en 497, un an après la bataille Tolbiac. Le texte porte : *Per annulum tradidimus; nous avons livré par l'anneau.* C'est la première fondation de ce genre qu'ait faite un monarque franc.

On employait autrefois une autre expression proverbiale qui avait quelque rapport au même usage : *Laisser l'anneau à la porte,* c'est-à-dire faire l'abandonnement de sa maison et de ses biens.

Bagues sauves.

On dit d'une personne qui sort heureusement d'une affaire ou d'un péril, qu'*elle en sort bagues sauves.* Ce qui est pris de la formule militaire *Sortir vie et bagues sauves,* qu'on emploie dans les capitulations pour garantir à une garnison qu'en évacuant la place elle sera à l'abri de toute attaque et conservera ses *bagues* ou bagages.

BAGUETTE. — *Commander à la baguette.*

C'est commander d'une manière hautaine et dure. *Être servi à la baguette,* c'est être servi avec respect et promptitude. Ces façons de parler font apparemment allusion à la baguette magique dont la vertu ne connaît point d'obstacle. Cependant quelques parémiographes pensent qu'elles ont rapport à la baguette des huissiers ou des écuyers.

BAHUTIER. — *Ressembler aux bahutiers qui font plus de bruit que de besogne.*

C'est-à-dire faire beaucoup d'embarras et peu d'ouvrage, parce que les bahutiers, après avoir cogné un clou, donnent plusieurs coups de marteau qui semblent inutiles, avant d'en cogner un second.

BAIE. — *Donner à quelqu'un des baies.*

C'est le tromper, lui en faire accroire. Estienne Pasquier pense

que cette locution est venue de la *Farce de Patelin* dans laquelle le berger Agnelet, cité en justice par son maître qui l'accuse d'avoir égorgé ses moutons, fait l'imbécile, d'après le conseil de l'avocat, et ne répond que par des *bée bée* ou bêlements au juge qui l'interroge et à l'avocat lui-même, lorsque celui-ci lui demande son paiement. Ménage n'adopte pas cette explication, trouvant plus naturel de dériver le mot *baie* (tromperie) de l'italien *baia*, qui a la même signification.

M. Ch. Nodier observe que le mot *baie* est mal orthographié, et que la lettre *i* devrait y être remplacée par la lettre *y*, car il est la racine de notre ancien verbe *bayer*. Un homme à qui l'on donne des *bayes*, dit-il, est un homme sujet à s'ébahir de peu de chose.

BAILLER. — *La bailler belle à quelqu'un.*

On pense généralement que le pronom *la*, par lequel commence cette phrase proverbiale, représente le substantif *bourde* (*défaite, mensonge, raillerie*), qui est sous-entendu, et que le verbe *bailler* doit se prendre comme synonyme de *donner*. Mais M. Charles Nodier croit que ce verbe a usurpé la place de *bayer* (tromper); je le crois aussi, et je regarde le mot *belle* (voyez ce mot) comme employé adverbialement pour *bel* ou *bellement*. Un fait qui me paraît le prouver, c'est que nos anciens auteurs ont dit *bailler belle*, sans substantif ni pronom. Cette manière de s'exprimer se trouve dans la *Farce de Patelin* et dans les *pièces de Luynes*, où je lis (pag. 401) : *C'est baille-luy belle et du tout rien;* c'est-à-dire, ce sont des promesses sans effet.

Je ne prétends pas, toutefois, qu'il faille revenir à écrire *bayer belle* au lieu de *bailler belle*. La locution *la bailler belle* ou *la donner belle* est aujourd'hui la seule admise et la seule rationnelle avec l'emploi du pronom.

BÂILLEUR. — *Un bon bâilleur en fait bâiller deux.*

Oscitante uno deindè oscitat et alter.

Ce proverbe, dont on se sert pour exprimer la contagion du mauvais exemple, doit être fort ancien. Socrate (*apud Plat. in*

Charmid) dit que ses doutes se sont communiqués à Critias avec la même facilité que les bâillements se communiquent.

BAISE-MAIN. — *A belles baise-mains.*

On dit faire une chose, recevoir une grâce *à belles baise-mains*, pour signifier avec soumission et reconnaissance. *Baise-mains* n'est féminin que dans cette expression adverbiale, venue de la coutume de rendre hommage à une personne, soit en lui baisant la main, soit en se baisant la main.

Cette coutume, très ancienne et presque universellement répandue, a été également partagée entre la religion et la société. Dans l'antiquité la plus reculée, on saluait le soleil, la lune et les étoiles en portant la main à la bouche. Job assure qu'il n'a point donné dans cette superstition : *Si vidi solem cùm fulgeret aut lunam incedentem clarè, et osculatus sum manum meam ore meo.*

On lit dans l'Écriture : « Je me suis réservé, dit le Seigneur, sept mille hommes qui n'ont point fléchi les genoux devant Baal, et qui ne l'ont point adoré en baisant la main. »

Salomon rapporte que les flatteurs et les suppliants de son temps ne cessaient point de baiser les mains de leurs patrons jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu les faveurs qu'ils désiraient. Priam baisait les mains d'Achille, teintes du sang de son fils Hector, pour le conjurer de lui rendre le corps de ce malheureux fils.

Les Romains adoraient les dieux en portant la main droite à la bouche : *In adorando*, dit Pline, *dexteram ad osculum referimus*. Ils fesaient de même, dans les premiers temps de la république, pour témoigner leur respect; mais ce n'étaient que des subalternes qui agissaient ainsi à l'égard des supérieurs; les personnes libres se donnaient simplement la main ou s'embrassaient. L'amour de la liberté alla si loin, dans la suite, que les soldats mêmes ne rendaient pas volontiers ce devoir à leurs généraux, et l'on regarda comme quelque chose d'extraordinaire la démarche des soldats de l'armée de Caton, qui allèrent tous lui baiser la main, lorsqu'il fut obligé de quitter le commandement. Plus tard, ils devinrent moins délicats : la grande considération

dont jouirent les tribuns, les consuls et les dictateurs, porta les particuliers à vivre avec eux d'une manière plus respectueuse; au lieu de les embrasser comme auparavant, ils étaient trop heureux de leur baiser la main, et c'est ce qu'ils appelaient *accedere ad manum*. Sous les empereurs, cette conduite devint un devoir essentiel, même pour les grands dignitaires, car les courtisans d'un rang inférieur devaient se contenter d'adorer la pourpre, ce qu'ils faisaient en se mettant à genoux pour toucher la robe impériale avec la main droite qu'ils portaient ensuite à leur bouche; mais cet honneur devint avec le temps le partage exclusif des consuls et des premiers officiers de l'état. Il ne fut permis aux autres de saluer l'empereur que de loin, en portant la main à la bouche de la même manière que dans l'adoration des dieux. Dioclétien fut le premier qui se fit baiser les pieds.

Fernand Cortez trouva l'usage des baise-mains établi au Mexique, où plus de mille seigneurs vinrent le saluer, en touchant la terre avec leurs mains qu'ils portaient ensuite à la bouche.

En France, les courtisans étaient admis à l'honneur de baiser la main du roi, les vassaux baisaient celle de leur suzerain, et les fidèles baisaient celle du prêtre, lorsqu'ils allaient à l'offrande, ce qui a fait désigner l'offrande par le nom de *baise-main*. Cette dernière pratique a été remplacée par le baisement de la patène; les deux autres n'existent plus. On regarde aujourd'hui comme une trop grande familiarité ou comme une trop grande bassesse de baiser la main de ceux avec qui on est en société. Aussi *Je vous baise les mains*, qui était autrefois une expression de civilité, n'est plus qu'une formule ironique.

BAISER. — *Le baiser est un fruit qu'il faut cueillir sur l'arbre.*

Proverbe galant et spirituel qu'on adresse à une femme qui envoie des baisers avec la main. Ces baisers sont appelés *baiers d'été*, parce que, n'ayant rien d'échauffant, ils conviennent très bien à la chaude saison; et c'est ce que paraît indiquer le souffle dont on les accompagne ordinairement.

Les baisers sont retournés.

C'est ce que disent les femmes du peuple à quelque malotru pour lui signifier que ce n'est pas à leur visage, mais à un autre endroit qu'elles lui permettront d'appliquer ses lèvres. Je ne me souviens pas si Jean della Casa, archevêque de Bénévent, a indiqué spécialement cet endroit dans son fameux chapitre sur les baisers qu'on peut prendre honnêtement sur diverses parties du corps; mais Owen l'a désigné dans une charade dont le mot est *os-culum,* et dont voici les deux derniers vers :

Syllaba prima meo debetur tota marito
Sume tibi reliquas, non ero dura, duas.

La première syllabe est toute à mon époux ;
Prenez, je le veux bien, les deux autres pour vous.

BALAI. — *Avoir rôti le balai.*

Ceux qui fréquentaient le sabbat devaient s'y rendre avec un balai dont ils tenaient la tête entre les mains et le manche entre les jambes, ce qui les fit appeler à la Ferté-Milon *chevaucheurs de ramon,* et à Verberie *chevaucheurs d'escouvette* (*ramon* et *escouvette* sont deux vieux mots qui signifient *balai*). Tous les nouveaux admis au sabbat étaient dressés à ce manége. *Edoctus quisque*, dit Gaguin, *scopam sumere et inter femora equitis instar ponere.* Une fois passés maîtres en sorcellerie, ils pouvaient aller à l'assemblée infernale sur un cheval, sur un âne ou sur un bouc. Quelquefois même ils n'avaient pas besoin de monture; il leur suffisait de se frotter de certain onguent ou de prononcer certaines paroles dont la vertu toute seule les y transportait, en les faisant passer par les tuyaux des cheminées; mais avant de jouir de ce privilége vraiment magique, il fallait qu'ils eussent bien chevauché sur le balai. Lorsque le balai avait fait le service exigé, il était *rôti,* c'est-à-dire brûlé dans le grand brasier destiné à faire bouillir la *grande chaudière des maléfices,* et le sorcier à qui il appartenait se dévouait par cet acte symbolique à la géhenne des feux éternels pour ne plus être séparé de Satan, son seigneur et maître. Telle est l'idée

que la crédulité superstitieuse du moyen âge attachait à la combustion du balai. Il est tout naturel qu'elle ait donné naissance à l'expression proverbiale dont on se sert en parlant d'un homme ou d'une femme qu'on accuse grossièrement d'avoir mené une vie fort déréglée.

Cette origine a été indiquée par Regnier, lorsqu'il a dit dans sa plaisante description des meubles d'une courtisane, satire 11 :

> Du blanc, un peu de rouge, un chiffon de rabat,
> Un *balet* pour brusler en allant au sabbat.

Moisant de Brieux a donné une autre origine que je vais rapporter, parce qu'on y trouve la preuve que *rôtir* a été employé dans le sens de *brûler*. « *Rôtir le balai*, dit-il, signifiait autrefois « *brûler un fagot* en compagnie, entrer en goguette au point de « rôtir le balai faute d'autre bois. »

BALLE. — *Enfant de la balle.*

On appelle ainsi proprement l'enfant d'un maître de jeu de paume, et figurément celui qui est élevé dans la profession de son père.

La balle cherche le joueur.

L'occasion se présente d'elle-même à celui qui sait en profiter. On dit aussi, dans le même sens, *Au bon joueur la balle.*

Prendre la balle au bond.

Saisir adroitement une occasion.

Renvoyer la balle à quelqu'un.

Se décharger sur quelqu'un d'un soin, d'un travail, riposter vivement.

A vous la balle.

Cela vous regarde.

Toutes ces expressions sont des métaphores prises du jeu de paume, qui était un des principaux exercices de nos bons aïeux.

De balle.

Cette expression, jointe à un substantif, sert à marquer le

mépris, comme dans *marquis de balle, juge de balle, musicien de balle, rimeur de balle.* En ce cas, la métaphore n'est point tirée du jeu de paume, mais de la profession de ces marchands forains appelés *porte-balles*, qui mettent dans une balle leurs marchandises presque toujours d'assez mauvais aloi. *De balle* signifie la même chose que *de pacotille.*

BAN. — *Convoquer le ban et l'arrière-ban.*

Cette expression s'emploie figurément en parlant d'une personne qui s'adresse à tous ceux dont elle peut espérer du secours ou quelque appui pour le succès d'une affaire.

« Quand les rois, dit M. de Chateaubriand, sémonnaient, « pour le service du fief militaire, leurs vassaux directs, les « ducs, comtes, barons, chevaliers, chatelains, cela s'appelait « le *ban;* quand ils sémonnaient leurs vassaux directs et leurs « vassaux indirects, c'est-à-dire les seigneurs et les vassaux des « seigneurs, les possesseurs d'arrière-fiefs, cela s'appelait l'*ar-* « *rière-ban.* Ce mot est composé de deux mots de l'ancienne « langue, *har*, camp, et *ban*, appel; d'où le mot de basse latinité « *heribarinum.* Il n'est pas vrai que l'*arrière-ban* soit le réitératif « de *ban.*

BANNIÈRE. — *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière.*

C'est ainsi que le clergé de Rome allait au-devant de l'exarque ou représentant de l'empereur, pour lui rendre hommage; ce cérémonial fut observé par le pape Adrien Ier, lorsque Charlemagne fit son entrée à Rome, comme l'atteste le passage suivant du *Liber Pontificalis* (t. III, part. 1, p. 185) : *Obviam illi ejus sanctitas dirigens venerabiles cruces, id est signa, sicut mos est ad exarchum aut patricium suscipiendum, eum cum insigni honore suscipi fecit.* On fesait les mêmes honneurs aux rois et aux princes dans les villes et les villages où ils passaient. « Quant « le roy (saint Louis) arriva en Aire, dit Joinville, ceulx de « la cité le vindrent recevoir jusques à la rive de la mer, o « (avec) leurs processions à trez grant joye. » Les seigneurs dans leurs fiefs étaient reçus d'une semblable manière. C'est de

cet usage qu'est venue notre expresssion proverbiale dont on se sert pour marquer une réception fort honorable.

Il faut l'aller chercher avec la croix et la bannière.

Se dit d'une personne qui se fait attendre, et cette façon de parler est fondée sur un ancien usage observé dans quelques chapitres, notamment dans celui des chanoines de Bayeux. Lorsqu'un de ces pieux fainéants ne se rendait pas aux vigiles, appelées depuis matines, qu'on chantait dans la nuit, quelques-uns de ses confrères étaient députés vers lui processionnellement, avec la croix et la bannière, comme pour faire une réprimande à sa paresse. Cet usage durait encore, dit-on, en 1640.

Faire de pennon bannière.

Le pennon était l'enseigne d'un gentilhomme bachelier qui avait sous lui vingt hommes d'armes; la bannière était l'enseigne d'un gentilhomme banneret qui commandait à cinquante hommes d'armes. Le pennon se terminait en queue, et la bannière avait une forme carrée. Quand le bachelier passait banneret, la cérémonie consistait à couper la queue de son pennon qui devenait ainsi sa bannière. De là l'expression héraldique *Faire de pennon bannière,* qui est passée en proverbe pour dire, s'élever en grade, être promu d'une dignité à une dignité supérieure.

Cent ans bannière, cent ans civière.

C'est-à-dire que les grandes maisons finissent par déchoir. On les a comparées aux pyramides dont la vaste masse se termine en petite pointe. La bannière était autrefois l'attribut des hauts seigneurs. On appelait *maison bannière, chevalier bannière,* la maison et le chevalier qui avaient un nombre de vassaux suffisant pour lever bannière, et l'on donnait par opposition le nom de *civière* à un noble sans fief et du dernier ordre, comme on le voit dans ces deux vers extraits de l'histoire des archevêques de Brême :

Erat ducus nobilis sanguine regali
Ex matre, sed genitor miles civeralis.

Les Espagnols se servent du proverbe suivant : *Abaxanse los adarues y alçanse los muladares. Les murs s'abaissent et les fumiers se haussent.* C'est-à-dire les grands deviennent petits et les petits deviennent grands.

Irus et est subito qui modo cresus erat. (Ovid.)

Platon disait : Il n'est point de roi qui ne soit descendu de quelque esclave; il n'est point d'esclave qui ne soit descendu de quelque roi.

BANQUET. — *Banquet de diables.*

Repas où il n'y a point de sel. On dit, dans le même sens, *Souper de sorciers*, et ces deux expressions ont une origine commune; elles sont dérivées d'une croyance superstitieuse qui attribuait aux diables et aux sorciers la plus forte horreur pour le sel, attendu que le sel est le symbole de l'éternité, et qu'étant exempt de corruption il peut en préserver toutes choses. C'est ce que dit Morésin dans son curieux ouvrage intitulé *Papatus* (p. 154) : *Salem abhorrere constat diabolum et ratione optimâ nititur, quia sal æternitatis est et immortalitatis signum neque putredine neque corruptione infestatur unquam sed ipse ab his omnia vindicat.*

BAPTISÉ. — *N'attendez rien de bon d'un homme mal baptisé.*

C'est une superstition bien ancienne qu'il y a des noms heureux et des noms malheureux, et que la destinée de chaque individu est pour ainsi dire écrite dans celui qu'il porte. Cette superstition était fort accréditée chez les Romains, qui cherchaient ordinairement à connaître par un présage appelé *Omen nominis*, si les personnes auxquelles on confiait la direction de quelque affaire, soit publique, soit privée, rempliraient leur mission avec succès. Ils détestaient les noms dont la signification rappelait quelque chose de triste ou de désagréable, et quand ils levaient des troupes, le consul devait prendre soin que les premiers noms inscrits sur le contrôle fussent de bon augure, comme ceux de Valérius, Victor, Faustus, etc. S'il ne

se trouvait personne qui les portât, on les inscrivait toujours, après les avoir prêtés à des soldats imaginaires. Nos pères croyaient aussi à la fatalité des noms, et l'histoire en offre plus d'une preuve. On sait qu'on augura mal de la paix conclue à Saint-Germain-en-Laye, entre les calvinistes et les catholiques, deux ans avant la Saint-Barthélemy, et nommée *paix boiteuse et mal assise*, parce que M. de Biron, qui était boiteux, et M. de Mesmes, seigneur de Malassise, s'en étaient mêlés.

M. A.-A. Monteil, dans son curieux *Traité de matériaux manuscrits* (t. II, p. 169), parle d'un manuscrit du dix-septième siècle, intitulé : *Nomancie cabalistique, ou la science du nom et du surnom des personnes dont l'on veut connaître l'événement.*

BAPTISTE. — *Tranquille comme Baptiste.*

Se dit d'un homme qui montre de l'indolence et de l'apathie dans quelque circonstance où il devrait agir. C'est une allusion au rôle des niais qui, dans les anciennes farces, étaient désignés ordinairement par le nom de Baptiste.

BARAGOUIN.

Langage corrompu et inintelligible. Deux voyageurs bas-bretons, qui ne connaissaient d'autre idiome que celui de leur province, arrivèrent dans une ville où l'on ne parlait que français. Pressés de la faim et de la soif, ils eurent beau crier *bara*, qui veut dire *pain*, et *gouin*, qui veut dire *vin*, ils ne furent compris de personne, tant qu'ils ne s'avisèrent point d'indiquer par des gestes les objets de leur besoin; et cette aventure donna, dit-on, naissance au mot *baragouin*. Que l'anecdote soit vraie ou fausse, l'étymologie de *baragouin* n'en est pas moins, suivant Ménage, dans les mots *bara* et *gouin* ou *guin*, qui, dans le bas-breton dérivé du celtique, signifient *pain* et *vin*, deux choses dont on apprend d'abord les noms quand on étudie une langue étrangère. Dire de quelqu'un qu'il *parle baragouin* ou qu'il *baragouine*, c'est faire entendre qu'il ne sait de l'idiome dont il use que les mots de *pain* et de *vin*.

On trouve cette autre étymologie dans le Chevréana : « Bara-« gouin vient de *bar*, qui signifie *dehors, champ, campagne*, et de

« *gouin* qui signifie *gens*. Ainsi, *parler baragouin*, c'est parler « comme les gens du dehors et les étrangers. »

BARBE. — *Faire barbe de paille à Dieu.*

Cette expression, dont on se sert pour marquer la conduite intéressée d'un hypocrite qui ne fait que de mauvaises offrandes à l'église, tout en ayant l'air d'en faire de bonnes, a été corrompue par la substitution de *barbe* à *jarbe* ou gerbe. On a dit primitivement *faire jarbe de foarre à Dieu*, en parlant d'un payeur de dîmes qui ne donnait que des gerbes où il y avait peu de grain et beaucoup de *foarre*, *foerre*, *fouerre* ou *fuerre* (mots dérivés de *foderum*, qui, dans la basse latinité, signifie paille longue de tout blé). Rabelais dit de Gargantua (liv. I, ch. 2) : *il faisait gerbe de feurre aux dieux.*

Faire la barbe à quelqu'un.

C'est le braver; c'est lui faire affront, ou bien l'emporter sur lui, l'effacer en esprit, en talent, etc. Le cardinal de Richelieu disait, dans ce dernier sens, en parlant de son affidé, le père Joseph, surnommé l'éminence grise : « Je ne connais « en Europe aucun ministre ni plénipotentiaire qui soit capable « de faire la barbe à ce capucin, quoiqu'il y ait belle prise. » Cette expression figurée est venue de l'usage de porter la barbe longue et du déshonneur attaché à l'avoir rasée, comme on le verra dans l'article suivant que j'ai déjà publié dans le journal *la Presse*, du 27 octobre 1838. Tous les faits qu'il contient sont historiques; j'en préviens les lecteurs, afin que le mensonge de la forme sous laquelle je les ai présentés ne leur fasse point suspecter la vérité du fond.

POGONOLOGIE, DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA BARBE.

Plusieurs savants, qui ont écrit de beaux et bons traités sur la barbe, en font remonter l'origine au sixième jour de la création. Ce ne fut point l'homme enfant que Dieu voulut faire. Adam, en sortant de ses mains, eut une grande barbe suspendue au menton, et il lui fut expressément recommandé, ainsi qu'à toute sa descendance masculine, de conserver avec soin ce

glorieux attribut de la virilité, par ce précepte transmis de patriarche en patriarche et consigné depuis dans le Lévitique : *Non radetis barbam.* Il est même à remarquer que ce fut le seul des commandements divins que les hommes ne transgressèrent point avant le déluge; car dans l'énumération des crimes qui amenèrent ce grand cataclysme, il n'est pas question qu'ils se soient jamais fait raser. Quoi qu'il en soit, Noé et ses fils étaient prodigieusement barbus lorsqu'ils sortirent de l'arche, et les peuples qui naquirent d'eux mirent longtemps leur gloire à leur ressembler. Les Assyriens renoncèrent les premiers à cette noble coutume; mais qu'on ne s'imagine point que ce fut de gaieté de cœur : leur reine Sémiramis les y força. Il entrait dans sa politique, disent quelques historiens, de se déguiser en homme, afin de passer pour un homme aux yeux de ses sujets peu disposés à obéir à une femme; et comme son déguisement pouvait être aisément trahi par l'absence de la barbe, car on n'en avait point encore inventé de postiche, elle voulut effacer cette marque caractéristique qui empêchait de confondre les mentons des deux sexes, et elle fit tomber, en un jour, sous le fer de la tyrannie toutes les barbes de ses états.

C'est ainsi que s'opéra, par la volonté d'une reine ambitieuse, cette étrange révolution qui devait changer la *face* de tous les peuples; elle s'étendit rapidement de l'Assyrie jusqu'en Égypte, où elle trouva de puissants promoteurs parmi les prêtres. Ces prêtres novateurs introduisirent dans les temples de nouvelles effigies de dieux représentés chauves et rasés, et ils fascinèrent tellement les esprits par la superstition, que chaque Égyptien s'empressa de se débarrasser, non-seulement du poil du menton, mais de celui de tout le corps, comme d'une superfluité impure. Dès lors une loi religieuse assujettit la nation à une tonte générale, à l'instar d'un troupeau de moutons. Il faut pourtant observer qu'une pareille loi ne devint rigoureusement obligatoire que dans les circonstances où l'on était en deuil de la mort du bœuf Apis. Dans les autres cas, on pouvait rester velu en toute sûreté de conscience. Il suffisait d'avoir la précaution de se couper de très près la barbe, qu'il

n'était pas permis de laisser pousser deux jours de suite, excepté lorsqu'un nouvel Apis avait paru.

Mais pendant que les Égyptiens traitaient la barbe avec tant de mépris, le ciel, sans cesse attentif à placer le bien à côté du mal, appela chez eux les Israélites qui savaient apprécier ce qu'elle valait. Ce peuple, quoique esclave de l'autre, ne cessa point de porter la barbe en présence de ses oppresseurs, et il est certain que sa persévérance à cet égard contribua beaucoup dans la suite à le soustraire à sa captivité; car, je vous le demande, Moïse et Aaron auraient-ils pu opérer sa délivrance s'ils eussent été des blancs-becs? Non, non; croyons-en le témoignage d'un docte rabbin qui nous assure que le Seigneur avait communiqué une vertu divine à leurs barbes, comme il attacha plus tard une force miraculeuse à la chevelure de Samson, et ne nous étonnons plus, après cela, qu'Israël, malgré l'inconstance de son caractère, ait toujours considéré la barbe, soit comme un gage de salut, soit comme un objet de religieuse vénération, et qu'il ait entrepris une guerre exterminatrice pour en venger l'honneur outragé. David mit à feu et à sang le pays des Ammonites qui avaient eu l'insolence de couper la moitié de la barbe à ses ambassadeurs. Jugez de ce qu'eût fait ce roi dans son indignation, s'ils eussent poussé le sacrilége jusqu'à la leur couper tout entière.

C'était alors l'époque brillante de la barbe. Quel éclat elle répandit depuis les rives du Jourdain jusqu'aux bords de l'Eurotas! Nommerait-on une gloire qui ait été séparée de la sienne? La barbe obtint des Grecs enthousiastes les honneurs de l'apothéose. Elle flotta majestueusement sur la poitrine de leurs dieux, comme un attribut de la puissance céleste. Elle s'arrondit avec grâce autour du menton de Vénus, adorée dans l'île de Chypre sous le nom de Vénus barbue; elle fut consacrée à la miséricorde, en mémoire de l'usage des suppliants qui pressaient dans leurs mains pieuses la barbe de ceux dont ils cherchaient à émouvoir la compassion; elle figura dans plusieurs lois au même titre que les choses saintes et inviolables; elle para les héros, plus redoutables avec elle, d'un lustre non moins

beau que celui des trophées; elle devint même une décoration glorieuse décernée aux veuves argiennes qui, sous la conduite de la noble Télésilla, avaient vengé le meurtre de leurs maris, en chassant de leur ville les armées réunies des deux rois de Sparte, Démarate et Cléomène. Le décret rendu à ce sujet établissait que ces veuves, en se remariant, auraient le droit de porter une barbe feinte au menton, quand elles entreraient dans la couche nuptiale. Ce décret, cité par Plutarque, est assurément un des plus remarquables qui aient jamais été faits. Il suffirait seul pour prouver combien les Grecs étaient plus sages que nous dans le choix des insignes qu'ils accordaient à la valeur. Ces insignes, ils les prenaient parmi les attributs de la virilité, tandis que nous allons les chercher parmi les ornements des femmes. Nous n'offrons que des rubans à nos héros; ils donnaient des barbes à leurs héroïnes.

Parcourez les fastes de la Grèce, vous n'y trouverez point d'événement célèbre où la barbe n'ait été mêlée. On pourrait démontrer que l'influence de la barbe fut une des premières causes de la civilisation, des beaux-arts et de la philosophie, qui jetèrent tant de splendeur sur cette contrée favorisée du ciel. La barbe, compagne inséparable des législateurs et des sages, relevait admirablement leur dignité et leur prêtait cet ascendant qui subjuguait les hommes; la barbe se jouait parmi les cordes de la lyre des poëtes jaloux de chanter ses louanges; la barbe était le signe caractéristique des philosophes, dont le mérite se mesurait sur sa longueur. Y eut-il jamais sous le soleil rien de plus magnifique et de plus respectable que les barbes de Minos, de Nestor, de Musée, d'Homère, de Lycurgue, de Pythagore, de Thalès, de Solon, d'Anacréon, de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle, de Périclès, d'Hippocrate, de Socrate, de Platon, etc., etc., etc.? On disait avec raison : *Tant vaut la barbe, tant vaut l'homme;* et il est à remarquer que pendant le temps où cet adage fut en honneur, la Grèce occupa le premier rang parmi les nations. On peut même croire qu'elle n'en aurait point été dépossédée, si elle n'eût pas adopté la sotte coutume de se raser. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que son

asservissement par les Macédoniens date de cette innovation, introduite, à ce que dit Athénée, par un mauvais citoyen dont le nom s'est perdu dans le sobriquet flétrissant de *korsès*, qui signifie *tondu* ou *rasé*.... Réfléchissez à cet événement, peuples de la terre, et gardez-vous bien de faire repasser vos rasoirs !!!

Oui, c'est un fait digne de la plus sérieuse considération, que la barbe se montra constamment auprès du berceau des empires, et le rasoir auprès de leur tombeau. L'histoire universelle, qui offre tant de contradictions sur d'autres points, n'a jamais varié sur celui-ci. Je pourrais en rapporter mille preuves irréfragables, mais il serait trop long de les chercher au milieu des matières diverses qu'elle embrasse, matières dont la totalité, suivant l'abbé Langlet, ne formerait pas moins de trente mille volumes de mille pages chacun. Je prierai mes bénévoles lecteurs de m'en croire sur parole, et je me bornerai à leur citer l'exemple des Romains. Ce grand peuple portait la barbe lorsqu'il expulsa les Tarquins, et l'on sait que, dans la suite, les sénateurs aimèrent mieux se faire massacrer sur leurs chaises curules que de la laisser profaner par les mains des Gaulois. L'attachement qu'elle inspirait, accru par un trait si sublime, dura quatre siècles et demi. Ce ne fut que vers l'an de Rome 454, que des barbiers pénétrèrent dans cette ville, arrivés de Sicile, à la suite de Ticinus Ménas. Des barbiers! quel cortége pour un consul ! les ombres héroïques des vieux Romains en frémirent d'indignation dans leurs sépulcres, mais leurs enfants dégénérés applaudirent à la nouveauté insensée, et livrèrent avec empressement l'honneur de leurs mentons au tranchant du rasoir qui jusque-là n'avait été employé dans Rome qu'à couper un caillou (1). Cependant, afin de détourner

(1) Tarquin l'ancien, irrité de la résistance qu'opposait l'augure Accius Navius au projet qu'il avait de créer trois nouvelles centuries, lui demanda : — Puis-je faire une chose que je pense en ce moment ? — Tu le peux, répliqua l'augure. — Eh bien, ajouta le roi, je veux couper ce caillou avec ce rasoir. — Frappe ! s'écria Navius ; et le caillou fut coupé en deux. Presque tous les historiens ont attesté ce fait comme ils ont attesté la première apparition des barbiers à l'époque de

le courroux des dieux barbus de l'Olympe, qu'une telle conduite ne pouvait manquer d'irriter, ils eurent soin de leur consacrer les poils abattus. Cet acte religieux du dépôt de la barbe, *officium barbæ positæ,* fut renouvelé depuis par tous ceux qui se firent raser pour la première fois, et chacun se piqua d'y joindre autant de luxe et de magnificence que son rang le lui permettait. Les historiens nous apprennent que Néron, en pareille circonstance, monta les cent degrés du *clivus sacer* (colline sacrée), à l'instar d'un triomphateur, pour aller déposer au Capitole, sur l'autel de Jupiter, les premiers poils de sa barbe, enfermés dans un vase d'or orné de perles du plus grand prix. Espérait-on compenser la perte de la barbe par un appareil pompeux? Il eût été bien plus avantageux de la conserver au menton que de la faire figurer auprès des dépouilles opimes. C'est ce que pensèrent plusieurs empereurs, et ils s'efforcèrent de la rétablir. Les plus célèbres de ces réformateurs furent Adrien et Julien, surtout ce dernier, qui signala son avénement au trône en chassant mille barbiers du palais impérial, et qui accabla les misopogons (1) des traits de la satire. L'empire alors brilla d'un reflet de son antique splendeur; mais, hélas! ce n'était que l'éclat d'un flambeau près de s'éteindre. Les misopogons et les barbiers reparurent, et, peu de temps après, les soldats du Nord, qui portaient de longues barbes, vinrent soumettre les Romains rasés.

Tantæ molis erat romanam radere *gentem!*

Les Francs, qu'on vit s'élever parmi ces conquérants et fonder une monarchie qui ne tarda pas à dominer sur les autres, les Francs, passionnés d'abord pour les seules moustaches, comprirent bientôt que ce relief incomplet ne pouvait suffire à leur figure martiale. Ils laissèrent croître leur barbe, et avec elle crût leur pouvoir. Elle devint chez eux, aussi

---

Ticinius Menas. C'est dommage qu'ils n'aient pas expliqué la présence du rasoir dans l'absence des artistes habitués à le manier.

(1) Misopogon signifie *ennemi de la barbe.* Ce nom est formé des deux mots grecs *misos*, *haine*, et *pôgon*, *barbe.*

bien que la chevelure, un attribut de la liberté, et il n'y eut presque point de relations sociales ni d'affaires importantes où elle ne fut appelée à jouer un rôle. S'agissait-il, par exemple, d'attacher à des contrats de vente ou de donation un caractère spécial de validité, les vendeurs ou les donateurs offraient trois ou quatre poils de leur barbe, qui étaient insérés dans les sceaux des titres remis aux acquéreurs, ou aux donataires. Voulait-on témoigner des égards ou de l'affection à quelqu'un, s'engager à le protéger, le recevoir en adoption, lui accorder une investiture; tous ces actes se confirmaient par l'attouchement de la barbe, qui les rendait plus sacrés. Les traités politiques même étaient sanctionnés par ce moyen. Aimoin rapporte que Clovis, voulant conclure une alliance avec Alaric, roi des Visigoths, lui envoya des ambassadeurs pour le prier de venir toucher sa barbe. On croit que cet attouchement se fesait tantôt avec les mains et tantôt avec des ciseaux; mais, en ce cas, le fer n'avait pas une action destructive. Il ne tranchait que l'extrémité des poils pour leur donner une forme régulière. Celui qui était chargé de cette opération, où l'on retrouve quelques traits de ressemblance avec la cérémonie du dépôt de la barbe alors en usage chez plusieurs peuples chrétiens, prenait le titre et les obligations de parrain ou père adoptif. Il se fesait suppléer quelquefois par un prêtre qui récitait des prières dont les formules existent dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Les poils coupés étaient enveloppés dans de la cire sur laquelle on imprimait l'image du Christ, et ils étaient remis ensuite au parrain qui les déposait dans un lieu consacré, comme une dépouille vouée à Dieu. Cette destination religieuse des rognures de la barbe était bien préférable à celle que les Grecs, les Romains et les Lombards du même temps donnaient à la barbe entière, en l'envoyant en présent, lorsqu'ils voulaient offrir des gages précieux d'estime et de dévouement que Paul Diacre appelle *les assurances d'une amitié inviolable*. Les Francs tenaient trop à leur barbe pour en faire cadeau à un homme, quel qu'il fût; d'ailleurs c'était pour eux une espèce d'infamie d'avoir la barbe tout à fait coupée, et la

peine la plus terrible que Dagobert put infliger à Sadragrésil, duc d'Aquitaine, après l'avoir fait fustiger, fut de ne pas lui laisser un poil au menton.

Il existait alors une indissoluble union entre le diadème et la barbe, et l'on sait que la première formalité pour opérer la déchéance des rois consistait à leur raser la tête et le visage. Charlemagne eut grand soin d'ordonner, dans ses Capitulaires, qu'aucun de ses descendants ne fût exposé à cet outrage régicide, et certes une telle précaution était très digne du grand homme qui fesait trembler tout l'Occident devant sa barbe, surtout lorsqu'il jurait *par sa barbe et par saint Denis*. Les paladins qui, sous son règne, se signalèrent par tant d'exploits, attachaient la plus grande gloire à conserver intact le poil de leur menton, et à couper celui des mentons de leurs adversaires. Un de ces paladins portait sur ses épaules, comme un trophée, un manteau tissu de ce poil moissonné par son glaive; un autre couchait sur un lit d'honneur dont les matelas en étaient garnis, et cela était mille fois plus beau que de reposer sur des lauriers. Mais on doutera peut-être de la vérité de ces deux traits, parce qu'ils ne sont consignés que dans des livres de chevalerie. Et quand même ils auraient été imaginés à plaisir, ce que je suis bien loin de penser, ils serviraient du moins à prouver de quelle haute considération la barbe jouissait en ces temps héroïques. Ses honneurs et ses prérogatives se maintinrent jusqu'au douzième siècle. Il faut dire pourtant que, dans cet intervalle, la manière de la porter subit diverses modifications. Tantôt on la façonna en triangle, tantôt en losange et tantôt en trapèze, selon les lois de la plus exacte géométrie; quelquefois on l'arrangea de telle sorte que la face humaine eut l'apparence de celle d'un bouc. On lui donna aussi la forme d'un hérisson : dans ce dernier cas, elle était confondue avec les moustaches et taillée pour faire une bordure circulaire à la bouche. Enfin, on l'amoindrit considérablement, afin qu'elle échappât aux bulles d'interdiction lancées contre elle par le pape Grégoire VII. Cet implacable ennemi de toutes les puissances de la terre ne pouvait ménager la barbe ; mais

devait-il être égaré par la haine qu'il lui portait jusqu'à devenir l'imitateur du plus grand adversaire de la papauté, de Photius, patriarche de Constantinople, qui s'était séparé de l'Église romaine, et avait excommunié la barbe du pape Nicolas Ier? (1) Quel étrange spectacle que celui d'un pontife prenant pour modèle un eunuque schismatique! Cependant ses violentes persécutions n'eurent pas tout leur effet. Les ecclésiastiques qui par état renonçaient aux pompes du monde, furent les seuls qui se firent raser entièrement. Un archevêque de Rouen trouva mauvais que les séculiers, malgré les défenses de Grégoire, conservassent un privilége que n'avait plus le clergé. Il fulmina des mandements contre ce reste de barbe et ordonna de l'abolir sous peine d'excommunication. Les dévots obéirent; les autres furent indignés : on se disputa, on s'arma des deux côtés, et l'on vit naître une guerre civile de la barbe. Enfin, Louis VII, dit le Jeune, docile aux volontés sacerdotales, se fit raser publiquement par Pierre Lombard, évêque de Paris, malgré les représentations d'Éléonore, sa femme, qui s'écria, dans son dépit, qu'elle avait cru épouser un roi, et qu'elle n'avait épousé qu'un moine. Les courtisans, toujours singes du prince, imitèrent Louis, et l'on n'aperçut plus que des mentons pelés. C'est alors que commença à se former une corporation de barbiers qui choisirent, dans la suite, saint Louis pour leur patron, sans doute à cause de la faveur spéciale que ce monarque avait accordée à son barbier Labrosse, indigne parvenu, qui fut pendu sous le successeur de son maître.

Une des plus belles actions de Philippe de Valois fut de restaurer la barbe. Sous son règne, on poussa le luxe jusqu'à la parfumer, à l'orner de paillettes d'or et à la galonner, c'est-à-dire à y suspendre des glands dorés nommés *galands*, ce qui, d'après certain étymologiste dont je cite l'opinion sans l'adopter, pourrait bien avoir introduit le terme de galanterie, car, dit-il, les dames se montraient jalouses de caresser des barbes si bien

---

(1) L'excommunication fut fondée, entre autres motifs, sur ce que Nicolas et son clergé ne se fesaient pas raser le visage.

arrangées. Ce noble usage cessa dans le siècle suivant. Les barbiers redevinrent nombreux et puissants. On sait la grande fortune d'Olivier-le-Daim, barbier de Louis XI; on sait aussi comment il expia son élévation. Ce misérable fut pendu comme l'avait été Labrosse, et tous les deux l'avaient bien mérité.

François Ier, qui aspirait à tous les genres de gloire, n'oublia pas celle de la barbe, honteusement négligée après Philippe de Valois. Les détracteurs de ce roi chevalier ont prétendu qu'il ne laissait croître la sienne que pour regagner en poils ce qu'il avait perdu en cheveux, depuis qu'un tison lancé d'une fenêtre par le capitaine de Lorge, comte de Montgommery, lui avait endommagé le crâne; mais il est certain qu'il agit ainsi par un autre motif. Il sentait toute la valeur de la barbe, et, ce qui le prouve sans réplique, c'est qu'il fit vendre le droit de la porter. Une ordonnance rendue par lui, en 1533, envoyait ramer sur les galères les Bohémiens, les vilains, et tous ceux qui oseraient la porter sans y être autorisés et sans payer la redevance imposée. Il est vrai que la barbe dont il est question n'était pas une barbe roturière. Elle était une prérogative du costume de cour, et elle équivalait à un titre de noblesse.

Sous Henri IV, on vit paraître des barbes de toutes les espèces. Il y en avait de façonnées en toupet, en éventail, en feuille d'artichaut, en queue d'hirondelle. Mais aucune d'elles ne valait la barbe grise du bon Béarnais *sur laquelle le vent de l'adversité avait soufflé*. O la plus vénérable des barbes! maudite soit la langue qui ne proférera pas tes louanges!

Quel dommage qu'un aussi grand roi que Louis XIV n'ait pas eu pour la barbe les mêmes égards que pour la perruque! C'est un des plus grands reproches qu'on puisse lui adresser.

Tel fut le sort de la barbe chez les principales nations. Il serait trop long de raconter celui qu'elle éprouva chez les autres. Je dirai cependant qu'aucun peuple n'eut jamais pour elle un plus grand amour que les Espagnols et les Portugais. C'était une passion qui conservait quelquefois sa force après le trépas. Je n'exagère point. Voici ce que don Sébastien de Cobarruvias raconte à ce sujet : « Cid Rai-Dios, gentilhomme cas-

tillan, étant mort, un juif, qui le haïssait, se glissa furtivement dans la chambre où le corps reposait sur un lit de parade. Il se mettait déjà en posture de lui tirer la barbe, lorsque le corps se leva soudain, et dégaînant à moitié son épée qui se trouvait près de lui, causa une telle frayeur au juif qu'il s'enfuit comme s'il eût eu cinq cents diables à ses trousses. Le corps se remit ensuite sur le lit comme auparavant. »

La barbe avait alors autant de prix que l'or et les diamants. Un moyen sûr de se procurer de l'argent était d'emprunter sur sa barbe ou sur ses moustaches, comme fit le grand Albukerque. Une telle hypothèque offerte aux prêteurs les plus intraitables fesait sur eux l'effet d'un talisman. Oh! pourquoi sa vertu n'est-elle plus la même aujourd'hui? Ces maudits barbiers ont tout gâté. Ce sont eux sans doute qui, pour engager tout le monde à se faire raser, ont inventé le dicton : *Prêter sur la barbe d'un capucin,* c'est-à-dire *prêter sans garantie;* mais les barbiers passeront, je l'espère, et la barbe restera. Déjà son règne a recommencé parmi nous, et ce qui présage qu'il sera glorieux, c'est qu'il a été ramené par la jeune France. Honneur à ces incomparables jeunes gens qui ont si bien préludé à la restauration de la barbe par la guerre contre les perruques! quelle gloire pour eux d'être barbus dans un siècle où les barbons n'ont point de barbe!

Mais ce n'est point assez. La réforme qu'ils ont faite en appelle une autre. Le costume actuel ne saurait convenir à la majesté de la barbe. Ils doivent le supprimer. Puissent-ils adopter celui de ces héros du moyen âge dont nous admirons les portraits dans ces précieuses tapisseries qui décoraient jadis les lambris des palais des rois et des châteaux des grands seigneurs! Oh! qu'il me tarde de voir luire ce jour heureux où les habits étriqués des fashionables seront remplacés par les magnifiques vêtements de Geoffroi le barbu et de Baudoin à la belle barbe !

BARBOUILLÉE. — *Se moquer de la barbouillée.*

Se dit d'une personne qui débite des choses absurdes et ridi-

cules, qui fait des propositions exagérées et extravagantes, ou d'une personne qui, ayant bien fait ses affaires, se moque de tout ce qui peut arriver et de tout ce qu'on peut dire et faire. C'est ainsi que cette locution se trouve expliquée dans le *Dictionnaire de l'Académie*. J'ajouterai qu'elle s'emploie aussi quelquefois pour signifier qu'on se moque de ses créanciers, et que cette acception en désigne l'origine. La *barbouillée* signifie proprement la cédule, ordinairement barbouillée, de l'huissier qui cite le débiteur en justice, ou le billet par lequel le débiteur s'est engagé à payer.

BARQUE. — *A barque désespérée Dieu fait trouver le port.*

Là où les secours humains sont inutiles, éclate la protection de Dieu. Plus l'infortune est grande, disent les Allemands, plus Dieu est près, *Je grosser die Noth deste naher Gott.*

Les Grecs et les Latins avaient ce proverbe: *Si Dieu le veut, tu navigueras sur une claie.*

BARRES.

Les barres sont un jeu de course entre certaines limites, « lequel, dit Nicot, se joue par deux bandes, l'une front à « front de l'autre, en plaine campagne, saillants de leurs rangs « les uns sur les autres, file à file, pour tascher à se prendre « prisonniers. Là où le premier qui attaque l'escarmouche est « sous les barres de celuy de la bande opposite qui sort sur « luy, et cestuy sous les barres de celuy qui de l'autre part « saut (s'élance) en campagne sur luy, et ainsi les uns sur les « autres, tant que les deux troupes soient entièrement meslées. « Ayant par advanture tel jeu prins tel nom, parce que telles « bandes estoient retenues de *barres* ou *barrières* qu'on leur « ouvroit, quand il estoit proclamé qu'on laissast aller les « vaillants joueurs que les Latins appellent *carceres*. » Ce jeu, qui est semblable à celui de la *palestre*, chez les Grecs et les Romains, a donné lieu à plusieurs expressions proverbiales.

Jouer aux barres.

Se chercher sans se joindre, parce qu'au jeu de barres on poursuit ceux qui fuient, et on fuit ceux qui poursuivent.

Avoir barres sur quelqu'un.

Avoir quelque avantage sur lui; comme le joueur de barres sur ceux de ses adversaires qui sont partis du camp avant lui.

Ne faire que toucher barres.

Ne point s'arrêter dans un endroit; à l'exemple du coureur qui, rentré au camp en repart aussitôt pour s'élancer à la poursuite de ceux devant lesquels il fuyait.

BASILIC. — *Regard de basilic.*

C'est une ancienne croyance populaire, encore existante chez les paysans, que les vieux coqs pondent quelquefois un œuf qui éclot dans le fumier et produit une espèce particulière de basilic, reptile redoutable auquel on attribue le pouvoir de tuer par son seul regard quiconque s'y trouve exposé, et de se tuer lui-même quand il se voit dans une glace(1). De là ces expressions proverbiales : *Lancer des regards de basilic*, et *Faire des yeux de basilic à quelqu'un;* c'est-à-dire des regards et des yeux enflammés de fureur qui donneraient la mort, s'ils le pouvaient, à la personne contre laquelle ils sont dirigés.

Les vieux coqs ne se mêlent pas de la procréation du basilic, et le basilic n'a pas la puissance destructive qu'on lui suppose. Les auteurs qui, dans un siècle d'ignorance, ont prétendu qu'il laissait échapper de ses rayons visuels un poison meurtrier, ne méritent aucune foi; ils ont extravagué, et Borel a extravagué plus qu'eux encore, lorsqu'il a parlé dans ses Centuries d'un individu de sa connaissance dont les regards avaient une malligné si pernicieuse, si terrible, qu'ils fesaient périr les petits enfants, desséchaient les mamelles des nourrices, les plantes et

(1) C'est ce qu'atteste un passage curieux du troubadour Aimeri de Péguilain. « Quand je considère la beauté de ma dame, dit-il, je me « réjouis des peines que j'endure, et je ressemble au *basilic qui se tue « en se regardant au miroir.* » Du reste, le basilic mort était réputé aussi utile qu'il avait été supposé nuisible pendant qu'il vivait. Heureux qui pouvait trouver son corps ! Ce corps, réduit en cendres, possédait des vertus merveilleuses : il guérissait des maux incurables, et opérait la transmutation des métaux.

les fruits, corrodaient et perçaient toute espèce de verres. Quel embarras n'aurait pas éprouvé cet homme-basilic, s'il eût été obligé de porter des lunettes!

BASQUE. — *Courir comme un Basque.*

Les Basques ont été toujours renommés pour leur agilité, et c'est parmi eux que les grands seigneurs choisissaient autrefois leurs coureurs.

Le tour du Basque.

On appelle ainsi le croc-en-jambe, parce que les Basques sont très habiles à faire ce tour de lutte en portant rapidement un pied sur le jarret d'un adversaire à qui ils appliquent en même temps un coup dans l'estomac, ce qui le jette aussitôt à la renverse.

BASSIN. — *Cracher au bassin* ou *au bassinet.*

Contribuer malgré soi à quelque dépense.

On dit que cette locution est venue de ce qu'autrefois on se servait d'un bassin au lieu d'une bourse pour faire la quête dans les églises, ce qui se pratique encore dans quelques endroits; mais cette explication ne donne pas la raison du mot *cracher* employé dans le sens de *donner de l'argent.* En voici une autre :

Dans un vieux *recueil de proverbes en figures au nombre de deux cents,* dont quelques-unes représentent des circonstances de la vie des gueux, on voit le roi de Gueuserie, nommé Guillot ou grand Coësre, comme celui des bohémiens, présidant une assemblée publique de ses sujets. Il est revêtu d'un ample manteau en loques; il a pour trône le dos d'un coupeur de bourses sur lequel il est assis, pour sceptre un bâton noueux fait en forme de béquille, et pour diadème un chapeau entouré de coquillages. A ses pieds est un bassin de cuivre, et à son côté une estrade du haut de laquelle son archi-suppôt debout lit et explique une ordonnance qui oblige tous les gueux, excepté les principaux officiers, à payer une contribution à laquelle ils sont tenus. Chacun se prépare en rechignant à déposer dans le bassin sa quote-part de la somme demandée; et

c'est ce qui s'appelle en terme d'argot *cracher au bassin* ou *au bassinet*, pour marquer sans doute qu'on éprouve autant de peine à tirer son argent de sa bourse qu'un catarrheux en éprouve à expectorer ses mucosités.

BASTILLE. — *Plus d'argent que le roi n'en a dans sa Bastille.*

Prenez-moi ces abbés, ces fils de financiers
Dont, depuis cinquante ans, les pères usuriers,
Volant à toute main, ont mis dans leur famille
Plus d'argent que le roi n'en a dans sa Bastille.
(REGNIER, sat. 13.)

Autant d'argent que le feu roi
En avait mis dans la Bastille. (MAYNARD.)

Ce roi est Henri IV. Son trésor, gardé à la Bastille, se composait en 1604 de sept millions d'or, et en 1610 de quinze millions huit cent soixante-dix mille livres d'argent comptant serré dans les chambres voûtées, coffres et caques, outre dix millions qu'on en avait tirés pour bailler au trésorier de l'épargne. C'est textuellement ce que dit Sully dans ses mémoires. Cette richesse, qui n'était point destinée aux dépenses publiques, provenait de l'administration sage et économe de ce ministre, qui probablement l'avait déposée à la Bastille, parce qu'il était gouverneur de cette forteresse. Avant lui le trésor des rois de France avait été placé successivement au Temple, au Louvre et dans une tour de la cour du palais.

On trouve dans le roman de Gérard de Roussillon, une expression proverbiale très analogue à celle qui vient d'être expliquée : *Il a volé plus d'avoir qu'il n'y en a dans Pavie.* Allusion au trésor des rois lombards qui était dans cette ville.

BATEAU. — *Arriver en trois bateaux.*

Cette expression proverbiale et comique, qu'on emploie en parlant d'une personne ou d'une chose dont on veut relever l'importance, est une allusion à l'usage de faire escorter par des vaisseaux de guerre un vaisseau de transport qui est richement chargé ou qui a quelque passager illustre à son bord. Elle se trouve dans le chapitre 16 du livre I de Rabelais, où

il est parlé de la jument de Gargantua, *amenée de Numidie en trois quarraques et ung brigantin*. Elle se trouve aussi dans la fable de La Fontaine intitulée : *le Léopard et le Singe qui gagnent de l'argent à la foire*. Le singe dit au public qu'il harangue pour l'attirer à son spectacle :

Votre serviteur Gille,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du pape en son vivant,
Tout fraîchement arrive en cette ville ;
Arrive en trois bateaux exprès pour vous parler.

Le peuple dit aujourd'hui *Arriver en quatre bateaux*, dans une acception de reproche, en parlant d'une personne qui affiche des prétentions, se donne de grands airs, fait de l'embarras dans une société où elle paraît.

BÂTON. — *Être réduit au bâton blanc*.

On prétend que cette expression est un allusion à l'ancien usage d'après lequel les soldats d'une garnison qui avait capitulé sortaient de la place avec un bâton à la main, c'est-à-dire avec un bois de lance dégarni de fer. Mais on se trompe certainement ; car l'usage dont on parle ne fut introduit que parce que le bâton dépouillé de son écorce était un symbole de dénûment et de sujétion affecté particulièrement aux suppliants et aux prisonniers. On sait qu'aux termes de la loi salique, le meurtrier, obligé de quitter le pays lorsqu'il ne pouvait payer la composition, sortait de sa maison, *en chemise, déceint, déchaux et bâton en main, palo in manu*. Une disposition analogue se trouve dans cette formule des archives de Bade : *Partir avec petit bâton et du bien faire l'abandon* (Grimm., 133). On voit dans *les Antiquités d'Anvers*, par Gramaye, que les confrères de l'arc de la ville de Welda se présentèrent devant les statues des saints avec des baguettes blanches dans leurs mains en signe de dépendance. « Je ne plains pas les garçons, dit Luther : un garçon vit partout, pourvu qu'il sache travailler ; mais le pauvre petit peuple des filles doit chercher sa vie avec *un bâton blanc* à la main. » (*Mém. de Luther*, par M. Michelet, II, p. 160.)

C'est une coutume en Hollande, que les servantes qui sont sans place courent les rues en portant des *bâtons blancs.*

Le tour du bâton.

On appelle ainsi les profits casuels et souvent illicites d'un emploi.

Cette expression vient, suivant Borel, des deux mots *bas* et *ton*, parce que lorsqu'on veut faire un gain injuste on ne le dit qu'à voix basse (*d'un bas ton*) à l'oreille des personnes qu'on met dans ses intérêts. Lamonnoye la tire du petit bâton avec lequel les joueurs de gobelets exécutent leurs tours de passe-passe. Moisant de Brieux pense qu'elle fait allusion au bâton des maîtres d'hôtel. Elle peut tout aussi bien faire allusion au bâton des huissiers, ou mieux encore au bâton des juges suppléants qui, toutes les fois qu'ils étaient appelés à remplacer les titulaires, dans le temps de la féodalité, grevaient les plaideurs de quelque dépense surérogatoire. Les seigneurs les y autorisaient pour se dispenser de les payer, et partageaient même avec eux. C'est ce qui rendait la justice seigneuriale beaucoup plus chère que la justice royale, et fesait dire que *Justice coute moult souvent plus que ne vaut.*

Faire sauter à quelqu'un le bâton.

L'obliger à faire quelque chose contre son gré.

Allusion à un amusement des bergers qui, faisant sortir le troupeau de la bergerie ou l'y faisant rentrer, se placent sur la porte avec un bâton élevé à une certaine hauteur, pour se donner le plaisir de le faire sauter à leurs bêtes. — On dit aussi *Sauter le bâton* dans le même sens que *Franchir le pas*, franchir l'obstacle.

Faire une chose à bâtons rompus.

On a regardé cette façon de parler comme une allusion aux exercices du tournoi où les chevaliers, dans les joûtes de plaisir, se servaient de lances mornées qui se nommaient *bâtons rompus* (1), tandis que dans les joûtes sérieuses, ils fesaient

(1) C'est-à-dire dont le fer est rompu ou ôté. Ces lances étaient en-

usage de lances acérées, deux manières de combattre qui différaient entre elles, comme l'escrime et le duel. Mais une telle explication fausserait l'idée qu'on attache à l'expression *Faire une chose à bâtons rompus*, qui ne signifie point *faire une chose peu sérieusement et par manière de jeu*, comme on l'imagine, mais bien, *faire une chose après de fréquentes interruptions et à diverses reprises*. Cette expression est une métaphore prise d'une batterie de tambour, qui consiste à faire jouer les bâtons ou baguettes alternativement et par intervalle, ce qui s'appelle *rompre les bâtons*. Elle est proprement le contraire de *aller rondement*, autre métaphore prise aussi d'une batterie de tambour qu'on nomme le *roulement*.

BAUME. — *Fleurer comme baume.*

Exhaler une odeur agréable. On dit proverbialement et figurément, *Cela fleure comme baume*, en parlant d'une affaire qui paraît bonne et avantageuse.

Donner du baume de Galaad.

S'apitoyer sur le malheur au lieu de le secourir; donner de l'eau bénite de cour.

Cette expression est venue d'un vieux livre intitulé : *Le Baume de Galaad*, qui fut fait pour la consolation des malheureux. — Le pays de Galaad, en Judée, était la patrie du prophète Elie, dont les paroles avaient la vertu de guérir les maux, *Cujus verba erant medicina;* et il produisait tant d'essences balsamiques, qu'on disait proverbialement, *Porter des parfums à Galaad*, dans le même sens que *Porter du blé en Egypte, du safran en Cicile, des roses à Prestum, des chouettes à Athènes, de l'eau à la mer*, etc.

Autrefois on appelait aussi *baume*, ce qu'on appelle aujourd'hui *pot-de-vin* ou *épingles*, c'est-à-dire le cadeau fait à la suite d'un contrat. Dans le livre intitulé *Droits et coutumes de Champagne que le roi Thiébaut établit*, on lit : « Une somme d'argent

---

core appelées *lances courtoises* ou *lances innocentes*. Les Romains avaient aussi de semblables armes, dites *arma lusoria*.

déboursée par forme de *baulme*, à la suite du bail. » Cette signification du mot *baume*, fesait ressortir par opposition celle de *baume de Galaad*.

Les Italiens nomment plaisamment l'égoïste dont la bienfaisance ne consiste qu'en paroles; *Amico da stranuti, Ami pour les éternuements*, parce qu'on ne peut tirer de lui qu'un *Dieu vous bénisse*.

BAVETTE. — *Tailler des bavettes.*

Babiller, bavarder. — Cette expression populaire est une espèce de calembourg où le mot *bavette*, qui signifie la partie haute d'un tablier destinée à couvrir la poitrine, se prend dans le sens de *bavardage* qu'il avait autrefois. Les femmes du peuple disent en se séparant après une longue causerie : *Maintenant que nous avons taillé des bavettes, il faut aller les coudre;* c'est-à-dire, maintenant que nous avons bavardé, il faut aller travailler.

BEAU. — *Cela doit être beau, car je n'y comprends rien.*

Ainsi s'exprime le bel esprit Desmazures, dans une comédie de Destouches, et il ne fait que répéter ce que plusieurs philosophes ont dit avant lui très sérieusement.

Le poëte Lucrèce (*De rerum naturâ*, lib. 1) parle en ces termes d'Héraclite surnommé Skoteinòs, *le ténébreux*.

Clarus ob obscuram linguam magis inter inanes
Quamde graves inter graios, qui vera requirunt.
Omnia enim stolidi magis admirantur amantque
Inversis quæ sub verbis latitantia cernunt.

(C'est par l'obscurité de son langage qu'il s'attira la vénération des hommes superficiels, mais non pas des sages Grecs accoutumés à réfléchir; car la stupidité n'admire et n'aime que les opinions cachées sous des termes mystérieux.)

Montaigne, qui cite les vers de Lucrèce, fait les réflexions suivantes : « La difficulté est une monnoie que les savants « emploient comme les joueurs de passe-passe, pour ne décou- « vrir l'inanité de leur art, et de laquelle l'humaine bêtise se « paye aisément..... On voit Aristote à bon escient se couvrir « souvent d'obscurité si expresse et si inextricable, qu'on n'y

« peut rien choisir de son avis. Non Aristote seulement, mais « la plupart des philosophes ont affecté la difficulté pour faire « valoir la vanité du sujet, et amuser la curiosité de notre esprit. « Epicure a évité la facilité » (c'est-à-dire d'être clair et facile à entendre. (Ess., liv. II, chap. 12.)

Quintilien dit : « J'en ai vu plusieurs qui prenaient à tâche « d'être obscurs, et ce vice n'est pas nouveau ; car je trouve « dans Tite-Live que, de son temps, il y avait un maître qui « recommandait à ses disciples de jeter de l'obscurité dans tous « leurs discours : de là cet éloge incomparable : *Cela est fort « beau : je ne l'ai pas entendu moi-même.* »

Lycophron, poëte grec, dont le nom est devenu proverbialement appellatif pour désigner un auteur inintelligible, affectait dans ses vers une obscurité énigmatique, et il protestait publiquement qu'il se pendrait s'il se trouvait quelqu'un qui pût entendre son poëme de la *Prophétie de Cassandre ;* en quoi il ne prenait pas un engagement téméraire. Ce poëme, demeuré inexplicable jusqu'à ce jour, malgré tous les efforts des grammairiens, des scoliastes et des commentateurs, a été justement comparé à ces souterrains où l'air est si épais et si étouffé, que les flambeaux qu'on y apporte s'y éteignent.

Hégel, philosophe allemand, mort en 1830, regardait la clarté comme une qualité d'un ordre inférieur. Dans sa préface de l'Encyclopédie, il a formellement énoncé cette pensée, qu'*un philosophe doit être obscur*, et dans tous ses écrits il s'est très bien conformé à ce précepte.

Nous avons aujourd'hui bon nombre d'écrivains qui *croient passer pour sublimes à force d'être obscurs*, et qui se figurent que le proverbe doit tourner pour eux de l'ironie à l'éloge. Laissons-les se complaire dans cette opinion ; car si tout doit se compenser, comme le prétend M. Azaïs, n'est-il pas juste que ces nouveaux Lycophrons prennent leur obscurité pour le dernier terme du génie, lorsqu'on prend leur génie pour le dernier terme de l'obscurité ?

BEC. — *N'avoir que du bec.*

Bec pour *caquet*, se trouve dans Villon, Coquillart, Marot, etc.,

et dans plusieurs autres locutions proverbiales que je vais rapporter.

Faire le bec à quelqu'un.

C'est le styler, lui faire la leçon, lui apprendre ce qu'il doit répondre pour ne rien dire de compromettant dans une affaire.

Prendre quelqu'un par le bec.

C'est prendre quelqu'un par ses paroles, l'amener à se couper dans son discours, le faire tomber en contradiction.

On a remarqué qu'il n'y a pas dans la langue française de mot plus ancien que le mot *bec*, qui se retrouve dans tous les dialectes celtiques. Suétone (*In Vitell.*, cap. 18) nous apprend que le toulousain Antonius Primus, ami du poëte Martial et poëte lui-même, dont la victoire valut l'empire à Vespasien, avait été surnommé Bec par ses compatriotes.

Les bègues sont ceux qui ont le plus de bec.

Balbutientes plus cæteris loquuntur.

Ceux qui parlent moins bien sont ceux qui parlent davantage. Il semble qu'ils ne puissent énoncer une idée qu'en recourant à un nombre infini de paroles, de même que les bègues ne parviennent à articuler un mot qu'à force d'en répéter les syllabes. L'esprit des premiers et tout juste comme la langue des seconds.

Ce proverbe s'emploie pour critiquer des prétentions ridicules et sans fondement.

Caquet-bon-bec, la poule à ma tante.

On appelle ainsi une cajoleuse, une enjoleuse.

M. de Walckenaer croit que l'expression vraiment comique de *caquet-bon-bec* est de l'invention de La Fontaine, qui dit en parlant de la pie dans la fable 11 du livre XII;

Caquet-bon-bec alors de jaser au plus dru.

Mais il se trompe, puisque le dicton dont elle fait partie se trouve dans *les Curiosités françaises d'Antoine Oudin*, recueil imprimé

en 1640, c'est-à-dire 54 ans avant le douzième livre des fables, qui ne parut qu'en 1694.

Ce dicton a fourni à M. de Junquières le titre d'un poëme badin qui est d'une lecture agréable.

Tenir quelqu'un le bec dans l'eau.

Le tenir dans l'incertitude, en différant de prendre une détermination sur une affaire qui l'intéresse, l'amuser par de vaines espérances. C'est comme si l'on disait *le tantaliser*, car cette expression est évidemment une allusion au supplice de Tantale, que les poëtes représentent plongé jusqu'au menton dans un étang dont l'eau, échappant sans cesse à ses lèvres desséchées, l'empêche d'apaiser la soif brûlante qui le dévore.

Passer la plume par le bec à quelqu'un.

Le frustrer des espérances qu'on lui a données; le prendre pour dupe ou pour jouet.

Cette façon de parler a sans doute été prise, dit Moisant de Brieux, de ce qui se pratique à la campagne par les paysans, qui passent effectivement une plume par le bec ou dans les narines des oies et des canes, quand ils veulent les empêcher de couver. Cependant, ajoute-t-il, *un grand homme* croit qu'elle fait allusion à une espiéglerie de clercs ou d'écoliers qui, pour faire pièce à un nouveau venu, lui tirent la plume lorsqu'il la met à la bouche, et lui barbouillent les lèvres d'encre. Voilà deux origines au lieu d'une, et toutes deux sont probables. Mais quelle est celle qu'il faut préférer? En vérité, je ne le sais, et je ne cherche pas à le savoir, car je ne vois pas que ceux qui le savent aient un grand avantage sur ceux qui l'ignorent. J'espère que mes lecteurs voudront bien penser comme moi.

BÉCASSE. — *La bécasse est bridée.*

Locution métaphorique dont on se sert en parlant d'un sot qui se laisse attraper, qui se laisse prendre à quelque piége, comme la bécasse au lacet vulgairement appelé *bride*.

Le nom de bécasse s'emploie proverbialement dans plusieurs langues comme synonyme d'imbécile, parce que cet oiseau est d'un instinct si obtus et d'un naturel si stupide, qu'il ne sait

éviter aucun piége. Pour cette raison le vieux naturaliste Belon l'a qualifié de *moult sotte bête*, et les habitants de la Barbarie, au rapport du docteur Shaw, l'ont appelé *hammar el hadjel*, l'*âne des perdrix*.

Sourd comme une bécasse.

Les bécasses se tiennent ordinairement tapies dans les grandes haies et dans les taillis les plus épais; le bruit qu'on fait pour les en chasser est presque toujours inutile. Elles ne partent guère que lorsque le chien est près de les atteindre, et souvent même sous les pieds du chasseur. C'est ce qui a fait croire à la surdité de cet oiseau et a fait prendre cette prétendue surdité pour terme de comparaison proverbiale.

La lune des bécasses.

C'est ainsi que les chasseurs nomment la pleine lune de novembre, parce que, pendant ce mois, qui est la principale époque du passage des bécasses, elles se promènent par troupes, au clair de la lune, pour chercher leur nourriture qu'elles ne trouvent pas si facilement au grand jour, car le grand jour blesse leurs yeux. Ce qui, pour le dire en passant, a donné lieu aux Espagnols de nommer cet oiseau *gallina ciega*, *poule aveugle*.

BÉGUINE. — *C'est une béguine.*

Les béguines étaient des religieuses dont les uns attribuent l'institution à sainte Bègue, sœur de sainte Gertrude, et les autres à saint Lambert Berggh, dit le Bègue, prêtre de l'église de Liège au douzième siècle. Leur nom, qu'on fait dériver de celui de leur fondatrice ou de celui de leur fondateur, vient peut-être du verbe saxon *beggin*, *prier*. Louis IX les appela en France, où elles furent établies dans un grand nombre de villes. Comme elles occupèrent à Paris le couvent de *l'Ave-Maria*, elles y prirent, vers la fin du quinzième siècle, le titre de *Cordelières de l'Ave-Maria*, que certains auteurs ont prétendu leur avoir été donné parce qu'elles étaient habituées à proférer ces deux mots de la salutation angélique aussi souvent que les soldats en profèrent d'autres beaucoup moins religieux. Ces

pieuses filles, qui avaient réveillé le mysticisme en plusieurs contrées de l'Europe, se relâchèrent de leur ferveur. L'histoire des ordres monastiques dit qu'elles fesaient volontiers toute sorte de vœux, excepté celui de ne pas se marier et de ne pas jouir des plaisirs du monde. Alors un préjugé défavorable se forma sur leur compte, et le discrédit dans lequel elles tombèrent donna lieu à l'expression proverbiale qu'on emploie pour désigner une femme d'une dévotion ridicule et même suspecte.

Observons que, du temps même de saint Louis, on désignait un dévot par le terme de *béguin*, qui n'a pas conservé cette acception. La preuve en est dans cette phrase de Joinville : « Quant le roy estoit en joye, si me disoit : Séneschal, pour-« quoy preud'homme vaut mieux que *béguin?* »

BÉJAUNE. — *Montrer son béjaune.*

On dit que *quelqu'un a montré son béjaune,* ou qu'*on lui a fait voir son béjaune,* pour signifier qu'il a montré ou qu'on lui a fait voir son inexpérience, son ineptie. *Béjaune* est une altération de *bec jaune*, terme de fauconnerie par lequel on désigne, en prenant la partie pour le tout, un jeune oiseau qui n'est pas encore sorti du nid et qui a réellement le bec jaune. Comme cet oiseau ne sait rien faire, sa dénomination a été appliquée aux personnes novices et peu habiles. Dans le *Roman de la Rose*, la vieille dit à Belaccueil :

> Si n'en savez quartier ne aulne ;
> Car *vous avez le bec trop jaune.*

Les Allemands se servent d'une pareille métaphore; ils appellent un niais, *Gelbschnabel, jaune-bec.*

Dans l'ancienne Université de Paris, les étudiants nouveaux venus et les régents qui débutaient recevaient le nom de *béjaunes*, et ils étaient soumis à payer un droit de bien-venue nommé aussi *le béjaune*, dont l'intendance était déférée, dans les écoles de théologie, à un individu qui prenait le titre d'*abbé des béjaunes*. Ce fonctionnaire devait monter sur un âne, à la fête des Innocents, parcourir la ville escorté de ses subordonnés, et

faire sur eux certaines aspersions. On rapporte qu'il fut condamné en 1476, par arrêt de la Faculté, à une amende de *huit sols*, pour avoir mal rempli son office. On délivrait des *lettres de béjaune* aux clercs de la Bazoche, en attestation du service qu'ils avaient fait chez les maîtres-procureurs, lorsqu'ils voulaient eux-mêmes le devenir.

BÉLÎTRE. — *C'est un bélître.*

C'est un misérable, un homme vil. Ce mot, qu'on croit formé du latin *balatro*, qui signifie gueux, coquin, parasite, s'employait autrefois pour mendiant, dans une acception qui n'avait rien de reprochable. Les pèlerins de la confrérie de Saint-Jacques, à Pontoise, avaient pris le titre de *Bélistres*, et les quatre ordres mendiants s'appelaient *les quatre ordres de Bélistres*. Montaigne a donné un féminin au mot bélître dans cette phrase remarquable (*Essais*, liv. III, chap. 10) : « Des-« daignons cette faim de renommée et d'honneur, basse et « *bélistresse*, qui nous le fait coquiner de toute sorte de gens « par des moyens abjects et à quelque prix que ce soit. C'est « déshonneur d'estre ainsi honoré. »

BELLE. — *Il l'a échappé belle.*

Il a évité heureusement un danger ou un malheur. On s'étonne de l'usage qui veut qu'on écrive ici au masculin le participe *échappé*, qu'il faudrait écrire, dit-on, au féminin, parce qu'il se trouve précédé d'un régime de ce genre indiqué par le mot *belle*. Cependant cet usage ne viole pas la loi de l'accord, car le régime qu'on croit du féminin est du masculin, et le mot *belle* qu'on suppose adjectif de ce régime n'est l'est point. *Il l'a échappé belle* doit s'analyser ainsi : *il l'a* (le malheur) *échappé belle*, c'est-à-dire *d'une belle manière* ou *bellement*. Si le résultat de l'analyse était : *il l'a* (la chose) *échappée belle*, c'est-à-dire *étant belle*, la locution mentirait à la pensée, elle présenterait un sens différent de celui qu'elle a, à moins qu'elle ne fût entendue ironiquement. Mais ce n'est point de cette façon qu'il convient de l'entendre. Le mot *belle* ne se rapporte donc pas au régime du participe; il fait partie de l'ad-

verbe *bellement*, dont la terminaison *ment*, qui, comme on sait, signifie *manière*, a été ellipsée, et sa fonction est de modifier le verbe. Les auteurs de la langue romane usaient ordinairement de la même ellipse, lorsqu'ils avaient à mettre des adverbes terminés en *ment* à la suite l'un de l'autre; ils n'en écrivaient qu'un seul dans son entier, le premier ou le dernier, à leur choix. Ils disaient, par exemple : *Il l'a échappé bellement et heureuse*, ou *Il l'a échappé belle et heureusement;* et notre expression n'est sans doute qu'un démembrement de la leur. Le grammairien Bescher pensait qu'elle pouvait être un démembrement de cette autre : *Il l'a échappé bel et bien*, l'adverbe *bel* ayant été confondu par l'orthographe avec l'adjectif *belle*, à cause de la ressemblance de prononciation.

Quoi qu'il en soit, on n'est pas fondé à penser que la règle de l'accord du participe ait pu être méconnue dans la locution *Il l'a échappé belle*, qui est née précisément à une époque où tout participe s'accordait, qu'il fût suivi ou précédé de son complément direct.

Les belles ne sont pas pour les beaux.

Les hommes les plus beaux ne sont pas les plus heureux en amour. Les mères et les maris les redoutent et les observent; les femmes tendres croient qu'ils s'aiment trop; les fières ne leur trouvent point assez de soumission; celles qui craignent la médisance les jugent dangereux pour leur réputation. Ils coûtent trop cher à celles qui paient; ils ne donnent rien à celles qui se font payer : d'ailleurs ils n'ont point ces craintes obligeantes d'être quittés qui flattent tant la vanité féminine; au contraire, ils menacent de quitter eux-mêmes, et ils reçoivent les faveurs comme des tributs mérités.

Fastus inest pulchris sequiturque superbia formam.

Ce ne sont pas les plus belles qui font les grandes passions.

La raison de cette observation proverbiale est très bien développée dans le passage suivant de Montesquieu (*Essai sur le goût*): « Il y a quelquefois dans les personnes ou dans les choses « un charme invisible, une grâce naturelle qu'on n'a pu définir, « et qu'on a été forcé d'appeler *le je ne sais quoi*. Il me semble

« que c'est un effet naturellement fondé sur la surprise. Nous « sommes touchés de ce qu'une personne nous plaît plus « qu'elle ne nous a paru d'abord devoir nous plaire, et nous « sommes agréablement surpris de ce qu'elle a su vaincre des « défauts que les yeux nous montrent et que le cœur ne croit « plus. Voilà pourquoi les femmes laides ont très souvent des « grâces et qu'il est rare que les belles en aient; car une belle « personne fait ordinairement le contraire de ce que nous « avions attendu; elle parvient à nous paraître moins aimable; « après nous avoir surpris en bien, elle nous surprend en mal; « mais l'impression du bien est ancienne, et celle du mal est « nouvelle. Aussi les belles personnes font-elles rarement les « grandes passions, presque toujours réservées à celles qui ont « des grâces, c'est-à-dire des agréments que nous n'attendions « pas et que nous n'avions pas sujet d'attendre. »

BÉNÉDICITÉ. — *Être du quatorzième bénédicité.*

C'est être simple et idiot; mauvaise allusion à ces paroles, *Benedicite omnes bestiæ et pecora domino,* qui forment le quatorzième verset du cantique chanté par les trois jeunes Israélites, Misach, Sydrac et Abdenago, dans la fournaise où Nabuchodonosor les avait fait jeter pour les punir d'avoir refusé de se prosterner devant sa statue qu'il avait exposée aux adorations de ses sujets, dans la campagne de Dura près de Babylone.

BÉNÉFICE. — *Bénéfice à l'indigne est maléfice.*

Si l'on avait, dit le comte de Maistre, des observations morales comme on a des observations météorologiques, on verrait que les envahissements de l'orgueil, les violations de la foi jurée, ou les biens mal acquis sont autant d'anathèmes dont l'accomplissement est inévitable sur les individus et sur les familles.

Le prophète Jérémie (ch. XXXI, v. 29.) a exprimé la même pensée dans ces paroles passées en proverbe chez les Hébreux : *Patres comederunt uvam acerbam et dentes filiorum obstrepuerunt. Les pères ont mangé le verjus, et les dents de leurs fils en ont été agacées.*

Saint Grégoire de Nazianze appelle le gain illicite *les arrhes du malheur,* dans un beau vers grec traduit ainsi en latin :

Infortunii arrha certa quæstus est malus.

Les Romains disaient dans le même sens : *Aurum habere Tolosanum, avoir de l'or de Toulouse;* proverbe dont nous nous servons également, et dont voici l'origine : Il y avait autrefois à Toulouse, dans un temple qui est devenu, dit-on, l'église de Saint-Sernin, un trésor de cent mille livres pesant d'or, et de cent mille livres pesant d'argent, suivant les écrivains qui ont le moins exagéré dans le calcul de cette richesse. Ce trésor n'avait point de garde, parce que la croyance générale était qu'il porterait malheur à ceux qui l'enlèveraient. Le consul Servilius Cépion, étant entré dans la ville, qui s'était donnée aux Romains pour échapper à la domination des Cimbres, se moqua d'un pareil préjugé, et, n'écoutant que son avarice, il ordonna de piller le temple. Ensuite, il fit partir le butin pour Marseille, d'où on devait le transporter à Rome; mais il envoya secrètement des assassins qui égorgèrent les conducteurs, et il se l'appropria par ce nouveau crime. L'année suivante, sa folle témérité perdit l'armée et causa un des plus épouvantables désastres qu'aient jamais essuyés les Romains. Il fut destitué de son commandement, dépouillé de ses biens et exilé du sénat. Tous les spoliateurs eurent également un sort misérable, qui fut regardé comme un châtiment infligé par les dieux; et de là vint l'adage de *l'or de Toulouse,* usité dans les Gaules pour signifier que les larcins n'attirent sur leurs auteurs que des calamités.

B. Thomas à Villanova (de Villeneuve) rapporte un proverbe semblable, souvent cité dans les écrits des Pères de l'Église : *De Jericho sibi aliquid reservare, se réserver quelque chose du butin de Jéricho.* Ce qui est fondé sur la punition d'Achan, lapidé, avec toute sa famille, par ordre de Josué, pour s'être emparé d'un manteau d'écarlate, de deux cents sicles d'argent et d'une règle d'or, à la prise Jéricho.

On ne peut avoir en même temps femme et bénéfice.

Il y avait autrefois des bénéfices que, durant certains mois, les collecteurs, patrons laïques, étaient obligés de conférer aux gradués de l'Université. Mais ces gradués ne pouvaient y

être nommés lorsqu'ils étaient mariés. De là ce proverbe, dont le sens est qu'on ne peut cumuler deux avantages.

Les chevaux courent les bénéfices et les ânes les attrapent.

On n'accorde pas toujours les places ou les grâces à ceux qui les méritent.

Ce proverbe fut originairement, dit-on, un mot de Louis XII. Ce roi voulut désigner sous le nom *d'ânes*, par une espèce de calembourg, certains seigneurs ignorants qui couraient à franc-étrier pour aller solliciter quelque bénéfice vacant, et qui l'obtenaient d'ordinaire, parce qu'ils arrivaient les premiers, grâce à leurs chevaux.

Les Espagnols disent dans le même sens : *Le plus mauvais pourceau mange le meilleur gland.*

BÉNITIER. — *Pisser au bénitier.*

C'est braver le respect humain, faire quelque grande sottise et même quelque action criminelle d'une manière éclatante, pour faire parler de soi.

> A faux titre insolents et sans fruit hasardeux
> *Pissent au bénestier*, afin qu'on parle d'eux. (REGNIER.)

Les Grecs avaient une expression non moins énergique : ἐν πυθῖου κέςαι (*In Pythii templo cacare*). Cette expression, par laquelle ils indiquaient quelque chose d'impie et de dangereux, était venue, dit Érasme, de ce que le tyran Pisistrate avait défendu de faire des ordures contre le temple d'Apollon Pythien, et avait impitoyablement puni de mort un étranger en contravention à la défense.

S'agiter comme un diable au fond d'un bénitier.

Cette comparaison proverbiale est fondée sur l'ancienne coutume d'exorciser les possédés et les sorciers en les plongeant la tête la première dans une cuve remplie d'eau bénite. Une vieille chronique, dans laquelle il est parlé de ces immersions singulières, offre une peinture curieuse du dépit du démon ainsi condamné au baptême, et des moyens dont il usait pour s'y soustraire. En voici un passage propre à égayer les

lecteurs : *Coactus dæmon per posteriora egredi talem dedit crepitum ut omne dolium a compage suâ solveretur.* « Le diable, forcé de s'évader par les voies inférieures, fit entendre une détonation si forte, que les douves de la cuve volèrent dispersées de côté et d'autre. »

BERCEAU. — *Ce qu'on apprend au berceau*
Dure jusqu'au tombeau.

Ce proverbe, qui fait sentir toute l'importance de la première éducation, en rappelant que les impressions et les leçons reçues dans l'enfance sont ineffaçables, s'exprimait autrefois de cette manière : *Ce qui s'apprend au ber dure jusqu'au ver.*

Les Espagnols disent : *Lo que en la leche se mama en la mortaja se derrama. Ce qu'on suce avec le lait au suaire se répand.*

BERLOQUE. — *Battre la berloque.*

La berloque ou breloque est une batterie de tambour par laquelle on annonce aux soldats le moment de nettoyer la caserne ou d'aller aux distributions. Comme cette batterie semble être sans règle et sans suite, on a dit proverbialement, *Battre la berloque* ou *la breloque,* dans le sens de divaguer, déraisonner.

BERTHE. — *Au temps où Berthe filait.*

C'est-à-dire au bon vieux temps. En ce temps-là le fuseau et la quenouille formaient le symbole de la mère de famille, et les femmes du premier rang s'occupaient à filer comme les humbles ménagères. Tanaquil, épouse de Tarquin l'ancien, était devenue célèbre chez les Romains par son zèle dans l'accomplissement de ce soin domestique. Chez les Francs, il en fut de même de Berthe, épouse de Pépin et mère de Charlemagne.

Dans le palais comme sous la chaumière,
Pour revêtir le pauvre et l'orphelin,
Berthe filait et le chanvre et le lin :
On la nomma *Berthe la filandière.*

Ces vers sont extraits d'un épisode du chant IX du poëme de *Charlemagne* par Millevoye, qui a emprunté cet épisode d'Adenès, trouvère du douzième siècle, auteur du roman en

vers de *Berthe au grand pied*, dont M. Paulin Paris a donné une excellente édition.

Les Provençaux disent: *Au temps où Marthe filait.* Ce qui place le bon vieux temps à l'origine du christianisme; car il s'agit ici de cette Marthe qui, suivant une tradition populaire, ayant été chassée de Jérusalem et exposée sur un vaisseau sans voiles et sans avirons, avec son frère Lazare, sa sœur Marie Magdelène et quelques disciples du Sauveur, aborda miraculeusement sur les côtes de Provence, où elle prêcha la foi et sanctifia par une pénitence exemplaire, dans la grotte nommée *Sainte-Baume*, la fin d'une vie dont elle avait passé la première moitié au milieu des plaisirs, dans son château de Béthanie. — L'expression des Provençaux n'est pas toujours employée dans le même sens que la nôtre; on s'en sert souvent pour rappeler un temps d'opulence, de prospérité, de vigueur, dont on a joui, pour marquer et pour regretter les honneurs passés.

Je dirai pour les lecteurs qui aiment les étymologies des noms propres, que celui de *Berthe*, en francique ou en théotisque, signifie *brillante, splendide,* et que celui de *Marthe,* en hébreu, signifie *maîtresse.*

BÊTE. — *Prendre du poil de la bête.*

C'est chercher le remède dans la chose même qui a causé le mal, comme font les buveurs qui dissipent le malaise que leur a laissé l'ivresse de la veille par l'ivresse du lendemain.

Cette expression est fondée sur la croyance populaire que le poil de certains animaux, appliqué sur la morsure qu'ils ont faite, en opère la guérison. *Del can che morde il pelo sana*, dit le proverbe italien : *Du chien qui mordit le poil guérit.*

Pline rapporte (liv. XXIX, ch. 5) qu'à Rome on croyait guérir ou préserver de l'hydrophobie un homme mordu par un chien, en faisant entrer dans la plaie de la cendre des poils de la queue de cet animal.

Porter sa bête dans sa figure.

Expression fondée sur l'opinion de quelques physionomistes qui enseignent qu'il existe des rapports frappants de ressem-

blance entre la tête de certains animaux et celle de certains hommes. Le napolitain J.-B. Porta, qui le premier a donné des développements à cette opinion, dans son *Traité de la physionomie*, soutenait que la figure du divin Platon, telle qu'elle est représentée sur des médailles antiques, a son parfait analogue dans un chien braque. Le peintre Lebrun, séduit par le système de Porta, chercha à l'accréditer, et il composa une collection de dessins comparés qui offrent les analogies les plus curieuses; il y joignit même un texte qui s'est perdu, et auquel son élève Nivelon a tâché de suppléer par des interprétations. Les idées de Lebrun, répandues dans le monde, y occupèrent tant les esprits, qu'il ne fut plus question que d'elles. On ne pouvait paraître dans un cercle sans se soumettre à l'inspection des curieux et s'entendre demander : *Quelle bête portez-vous dans votre figure?* Et c'est alors que naquit cette expression suffisamment expliquée par ce qu'on vient de lire.

La ressemblance que Lebrun prétendait trouver au physique entre les hommes et les animaux, Diderot a prétendu la trouver au moral. Il a dit, en parlant de la variété de la raison humaine, qu'elle correspond seule à toute la diversité de l'instinct des animaux. « De là vient, ajoute-t-il, que, sous la « forme bipède de l'homme, il n'y a aucune bête innocente « ou malfaisante dans l'air, au fond des forêts, dans les eaux, « que vous ne puissiez reconnaître. Il y a l'homme-loup, « l'homme-tigre, l'homme-renard, l'homme-pourceau, « l'homme-mouton (et celui-ci est le plus commun), l'homme- « anguille, l'homme-serpent, l'homme-brochet, l'homme- « corbeau, etc. Rien de plus rare qu'un homme qui soit homme « de toute pièce. Aucun de nous qui ne tienne un peu de « son analogue animal. »

Morte la bête, mort le venin.

Un ennemi mort n'est plus en état de nuire.

Le duc d'Orléans régent fit de ce proverbe une application qui prouve qu'il avait fort peu d'affection pour le cardinal Dubois dont il subissait si complétement l'influence. A la

mort de ce ministre, qui l'avait forcé de rompre ses liaisons avec le comte de Nocé, le chef des roués, il écrivit au favori disgracié : « Reviens, mon cher Nocé. *Morte la bête, mort le venin.* Je t'attends ce soir à souper. »

Au temps où les bêtes parlaient.

Rabelais prétend qu'il n'y a que trois jours, et l'on peut, si l'on veut, abréger encore l'intervalle.

Cette expression, dont on se sert pour faire une facile épigramme ou pour signifier le temps jadis, n'est point venue, comme on pourrait le croire, des fictions de l'apologue qui attribue à tous les animaux la faculté de parler. Elle est fondée sur une observation philosophique d'un très grand sens, et elle désigne proprement l'époque primitive où les hommes, vivant dans les bois, ignoraient l'art sublime de fixer la parole par le moyen des signes, n'avaient par conséquent qu'une intelligence bornée peu différente de l'instinct des bêtes, n'étaient en un mot que des bêtes parlantes.

BIEN. — *Bien perdu, bien connu.*

On ne connaît le véritable prix des choses que lorsqu'on ne les possède plus. Ce proverbe est tiré des deux vers suivants de Plaute (Comédie *des Captifs*, acte I, scène 2) :

> ..... *Nostra intelligimus bona,*
> *Cum quæ in potestate habuimus, ea amisimus.*

C'est après avoir perdu les biens dont nous jouissions que nous sentons ce qu'ils valent.

Il ne faut attendre son bien que de soi-même.

Le quatrain suivant, de je ne sais quel auteur, explique très bien ce proverbe :

> Je ne puis me plaindre de rien,
> Chacun prend part à ma disgrâce;
> Tout le monde me veut du bien,
> Et j'attends toujours qu'on m'en fasse.

Il ne faut pas délibérer pour faire le bien.

Parce qu'en délibérant on perd souvent l'occasion de faire le bien : *Deliberando sæpe boni perit occasio.*

Ce proverbe n'est pas d'une vérité absolue. Il est besoin quelquefois de délibérer pour faire le bien, car le bien peut être suivi du mal. — Le père Jouvency a dit dans une scène qu'il a ajoutée au *Phormion* de Térence : *Benefacta male collocata malefacta existimo. Je pense que les bienfaits mal placés sont de mauvaises actions.*

Bien vient à mieux, et mieux à mal.

On dit aussi : *Le bouton devient rose, et la rose gratte-cul.*

Il a dans les choses de ce monde une progression ascendante et une progression descendante auxquelles les vertus mêmes sont soumises. Semblables aux anges que le patriarche aperçut en songe, elles ont une échelle double par laquelle elles montent d'un côté jusqu'au ciel et redescendent de l'autre sur la terre.

Le bien lui vient en dormant.

Se dit d'une personne qui devient riche sans rien faire.

On prétend que ce proverbe fut inventé par Louis XI qui, ayant trouvé un prêtre endormi dans un confessional, dit aux seigneurs de sa suite : « Afin que cet ecclésiastique puisse un jour se vanter que le bien lui est venu en dormant, je lui donne le premier bénéfice vacant. » Mais ce proverbe était en usage chez les anciens ; il se trouve dans les apophthegmes de Plutarque et dans la phrase suivante de la dernière *Verrine* de Cicéron : *Non idem mihi licet quod iis qui nobili genere nati sunt, quibus omnia populi romani beneficia dormientibus deferuntur. Je n'ai pas le même privilége que ces nobles, à qui toutes les faveurs du peuple romain viennent en dormant.* C'est une allusion aux pêcheurs dont les nasses restant la nuit dans la rivière, se remplissent de poissons pendant qu'ils dorment.

Élien (liv. II, chap. 10) rapporte que Timothée eut un bonheur si rare dans tous les siéges qu'il entreprit, qu'on imagina de le peindre endormi, ayant à la main un filet où la fortune poussait les villes. On ne sait si c'est la flatterie ou l'envie qui avait suggéré l'idée de ce tableau.

On trouve plutôt le mal que le bien.

On cherche le bien sans le trouver, disait Démocrite; on trouve le mal sans le chercher.

Il faut faire le bien pour lui-même.

C'est une maxime de Confucius, passée en proverbe, pour signifier que le bien ne doit pas être fait en vue de quelque récompense, mais qu'il doit être une œuvre désintéressée et toute du cœur.

BIENFAIT. — *Rien ne vieillit plus vite qu'un bienfait.*

Rien ne s'oublie plus vite qu'un bienfait. Je ne sais si c'est Isocrate ou Aristote qui a dit le premier le mot suivant, attribué à l'un et à l'autre : « On n'a jamais vu de bienfait parvenir à l'extrême vieillesse. » — Le poëte Stésichore a fait sur le même sujet un beau vers dont voici la traduction :

Le bienfait disparaît avec le bienfaiteur.

Un bienfait n'est jamais perdu.

Un bienfait porte intérêt dans un cœur reconnaissant, et si celui qui l'a reçu l'oublie, Dieu s'en souvient et en tient compte à son auteur. Voici un apologue très original qui semble avoir été fait exprès pour graver ce proverbe dans la mémoire.

Dieu dit un jour à ses saints de se tenir prêts à fêter l'arrivée d'un nouvel élu avec tous les honneurs du cérémonial observé dans la cour céleste à l'égard d'un petit nombre de rois admis à l'éternelle béatitude; et les saints se hâtèrent de courir à l'entrée du Paradis, afin de recevoir de leur mieux un hôte si important et si rare. Ils pensaient que ce devait être un grand monarque qui venait d'expirer; mais, au lieu du personnage qu'ils attendaient, ils ne virent arriver qu'un pied, un pied en chair et en os, détaché du corps dont il avait fait partie. Il était surmonté d'une riche couronne, et il s'avançait fièrement au milieu d'eux en passant entre leurs jambes. Saisis d'étonnement à la vue de ce phénomène, ils s'en demandaient l'un à l'autre l'explication, et personne ne pouvait la donner. En ce moment apparut au-dessus de leurs têtes l'archange

Gabriel qui s'envolait à tire-d'aile vers notre globe. Ils l'interrogèrent, et il leur repondit : Le pied couronné que vous voyez est celui d'un roi. Ce roi, allant un jour à la chasse, aperçut un chameau qui était attaché à un arbre et qui s'efforçait d'allonger le cou vers un baquet plein d'eau placé hors de sa portée. Le prince compatit à la peine de l'animal et rapprocha de lui le baquet avec le pied, afin qu'il pût s'y désaltérer. C'est pour cette bonne action, la seule qu'il ait faite dans sa vie, que son pied est venu à Dieu, tandis que le reste de son corps est allé au diable. Le Très-Haut m'envoie publier cette nouvelle sur la terre, pour que les hommes se souviennent *qu'un bienfait n'est jamais perdu.*

On s'attache par ses bienfaits.

C'est une bonté de la nature, dit Chamfort; il est juste que la récompense de bien faire soit d'aimer.

BIGOT.

Lorsque Rollon reçut de Charles-le-Simple l'investiture de la Normandie dont il fut le premier duc, on lui représenta que, dans cette cérémonie, il devait rendre hommage au roi son suzerain en lui baisant les pieds. Le fier Danois répondit qu'il ne baiserait jamais les pieds de qui que ce fût. Pour ne pas rompre le traité, on consentit qu'un de ses officiers s'acquittât en son nom de ce devoir; mais celui-ci prit le pied de Charles pour le porter à sa bouche, et le leva si haut, que le prince fut jeté à la renverse. D'anciens auteurs rapportent que Rollon, en protestant qu'il ne baiserait pas les pieds du roi, s'écria dans sa langue : *Nese by Goth! non par Dieu!* et que de là vient le nom de *bigot*, qu'on appliqua d'abord aux Normands qui juraient souvent de la sorte, et ensuite aux dévots outrés et superstitieux ainsi qu'aux faux dévots.

BILLET. — *Billet à La Châtre.*

Le marquis de La Châtre était depuis quelques jours l'amant heureux de Ninon de Lenclos, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à l'armée. Une séparation, en pareil cas, est une chose bien cruelle. La Châtre ne put penser à la sienne qu'avec une extrême

terreur, car il pressentait le tort que devait lui faire l'absence auprès d'une belle habituée à regarder l'amour comme une sensation et non comme un sentiment. Pour se rassurer l'esprit, il chercha une garantie contre l'inconstance de sa maîtresse. Il exigea d'elle qu'elle s'engageât par écrit à lui rester fidèle... Ninon eut beau lui représenter l'extravagance d'un pareil acte; obligée de céder pour se soustraire à d'incessantes importunités, elle lui signa un fameux billet où elle fesait de tous les serments celui qu'elle était le moins en état de tenir, le serment de n'en jamais aimer d'autre que lui. Mais elle ne se crut pas liée un seul instant par un engagement si téméraire; et dans le moment même où elle manquait à la foi jurée de la manière la moins équivoque, elle s'écria plusieurs fois : *Ah! le bon billet qu'a La Châtre!* Saillie plaisante qui est devenue proverbe, pour signifier une assurance peu solide sur laquelle il ne faut pas compter.

BISCORNU. — *Raisonnement biscornu.*

C'est un mauvais dilemme, et par extension, un raisonnement faux, baroque. — On sait que le dilemme est une espèce de syllogisme composé de deux propositions contraires entre lesquelles il n'y a point de milieu, et dont on laisse le choix à un adversaire, pour tirer contre lui de celle qu'il choisira une conséquence sans réplique. Il faut donc rigoureusement que ce syllogisme ne soit pas susceptible d'être rétorqué par la personne à qui on l'oppose, car en établissant ainsi le pour et le contre il n'aurait aucune valeur. Or, comme dans l'ancienne école on nommait *argument cornu*, à cause de sa force, un bon dilemme qui ne donnait absolument raison qu'à l'un des deux argumentateurs, on nomma aussi *argument* ou *raisonnement biscornu*, c'est-à-dire doublement cornu, un mauvais dilemme qui pouvait tour à tour servir d'arme à l'un et à l'autre. On peut voir un exemple curieux de cette manière d'argumenter également favorable à l'attaque et à la défense dans l'article consacré au proverbe, *De mauvais corbeau mauvais œuf.*

BISCUIT. — *S'embarquer sans biscuit.*

Tenter une entreprise sans avoir pris les précautions qu'elle

exige. Métaphore empruntée des marins, qui ne s'embarquent jamais qu'après s'être munis de la quantité de biscuit dont ils ont besoin pour la traversée.

BISQUE. — *Prendre bien sa bisque.*

Certains étymologistes pensent que cette locution signifie se *mettre en mesure,* et qu'elle fait allusion à la bisque, ou pique de *Biscaye,* que les régiments d'infanterie employaient pour tenir contre la cavalerie, et que les colonels de ces régiments portaient encore du temps de Charles IX, lorsqu'ils marchaient à leur tête. Mais *Prendre bien sa bisque* se dit généralement dans le sens de profiter habilement de quelque avantage, et c'est une métaphore prise du jeu de paume, où l'on appelle *bisque* un avantage de quinze points qu'un joueur reçoit d'un autre, et qu'il compte en tel endroit de la partie qu'il veut.

Donner quinze et bisque à quelqu'un.

C'est avoir sur quelqu'un une si grande supériorité, qu'elle permet de lui faire un double avantage.

BISSESTRE. — *Porter bissestre.*

Bissestre ou *bissêtre* se dit pour malheur, comme dans ces vers de Molière (*l'Étourdi,* acte v, sc. 7) :

> Il va nous faire encor quelque nouveau *bissêtre.*

C'est une altération de *bissexte,* qui s'est employé dans le même sens, parce que le *bissexte,* ou le jour qu'on ajoute au mois de février dans les années bissextiles, était autrefois réputé malheureux, par une superstition que nos aïeux avaient reçue des Romains. Voici l'origine de ce mot.

Lorsque le calendrier fut réformé à Rome, quarante-six ans avant l'ère chrétienne, par les soins de Jules César, alors souverain pontife, on calcula que l'année était composée de trois cent soixante-cinq jours, plus six heures, et l'on décida que ces heures annuellement répétées ne seraient employées qu'après qu'elles auraient formé un jour entier. Or, le quantième assigné à ce jour, qui devait revenir tous les quatre ans, fut le 24 février, que l'on compta double en ce cas; et comme

le 24 février était appelé, chez les Romains, *sextus ante calendas martii*, *le sixième avant les calendes de mars*, il joignit à cette dénomination celle de *bis-sextus*, *deux fois sixième* ou *bissexte*.

BLANC. — *Il n'est pas blanc.*

C'est-à-dire, il est dans une situation fâcheuse, embarrassante, dangereuse.

Les Latins disaient, d'après les Grecs : *Quem fortuna nigrum pinxerit hunc non universum œvum candidum reddere poterit. Celui que la fortune a peint en noir ne sera jamais blanc.* Ce proverbe, qui, suivant Erasme, est une allusion à la coutume de marquer les suffrages par des pierres noires et par des pierres blanches, a probablement donné lieu à notre dicton.

Les Turcs se servent d'une expression analogue. Ils disent, dans un sens de louange : *Avoir un visage blanc*, et dans un sens de reproche : *Avoir un visage noir.* Le dervis qui consacra la nouvelle milice des janissaires *(yenni cheri* ou *nouveaux soldats*), leur donna sa bénédiction en ces termes : « Puisse votre valeur « être toujours brillante, votre épée tranchante et votre bras victorieux ! puisse votre lance être toujours suspendue sur la « tête de vos ennemis, et, quelque part que vous alliez, puis- « siez-vous en revenir *avec un visage blanc!* »

BLANQUE. — *Hasard à la blanque.*

La *blanque* était une espèce de jeu de hasard en forme de loterie qui avait été importé d'Italie, où on l'appelait *bianca* (blanche), sous-entendant *carta*, parce que les billets blancs, qui ne fesaient gagner personne, sortaient de l'urne en nombre beaucoup plus considérable que les billets noirs ou écrits qui apportaient quelque lot. De là l'expression, *Hasard à la blanque*, pour signifier à tout hasard, qu'il en arrive ce qu'il pourra. De là aussi, cette autre expression, *Trouver blanque*, c'est-à-dire, ne trouver rien, être déçu dans son attente.

> Est-il un financier noble depuis un mois
> Qui n'ait son dîner sûr chez madame Guerbois ?
> Et que de vieux barons pour le leur trouvent blanque !
> (BOURSAULT, *les Mots à la mode*, sc. 8.)

Blanque a été employé encore populairement, dans une acception adverbiale qui équivaut à inutilement, sans effet, sans succès. *Il fera cela blanque. Si vous y comptez... blanque.* Et c'est probablement cette espèce d'adverbe qui se trouve altéré dans la locution *Faire chou blanc*, dont le peuple se sert en parlant, au propre, d'une arme à feu qui rate, et, au figuré, d'une entreprise qui avorte. Le mot *chou* est une onomatopée du bruit de la détente ou de l'amorce, et le mot *blanc*, pour *blanque*, exprime que ce bruit est en pure perte.

BLOIS. — *Toutes les femmes de Blois sont rousses et acariâtres.*

Un voyageur anglais, passant à Blois, écrivit sur son album que toutes les femmes de cette ville étaient rousses et acariâtres; et sur quoi avait-il ainsi condamné tout le sexe blaisois? il n'avait vu que la maîtresse de son auberge. De là ce dicton dont on se sert en plaisantant pour réfuter une personne qui veut conclure du particulier au général, et imputer à tous des défauts ou des vices qui n'appartiennent qu'à un individu ou à très peu d'individus.

Il y a des gens qui révoquent en doute cette anecdote, et qui veulent trouver quelque rapport entre ce dicton et le vieux sobriquet de *Chèvres de Blois*, appliqué aux dames de cette ville. (*Voy.* ce sobriquet.)

BŒUF. — *Promener comme le bœuf gras.*

Cette comparaison s'applique à une demoiselle que ses parents conduisent affublée de toutes les parures de la mode aux promenades, aux spectacles et aux bals, dans l'espoir qu'elle y trouvera des épouseurs.

La promenade du bœuf gras, semblable à la procession du bœuf Apis en Égypte, reproduit une cérémonie du culte astronomique qui était en usage chez les Gaulois, comme le prouvent les célèbres bas-reliefs trouvés en 1711 au-dessous du chœur de Notre-Dame de Paris, dans lesquels le taureau Kymrique, est figuré revêtu d'un ornement en forme d'étole qui représente le zodiaque, et surmonté de trois grues qui sont le symbole de la lune.

BOHÈME. — *Vivre comme un Bohème.*

Se dit d'un homme qui est toujours errant, qui n'a ni feu ni lieu. On dit aussi : *C'est une maison de Bohème*, en parlant d'une maison où il n'y a ni ordre ni règle.

Ces façons de parler font allusion à ces aventuriers basanés qui courent les pays en exerçant la chiromancie, et qui ressemblent trait pour trait aux ambubaies d'Horace. Le nom de *Bohèmes* ou de *Bohémiens* leur a été donné parce que les premiers qui parurent en Europe étaient porteurs de passeports que Sigismond, roi de Bohème, leur fit délivrer, en 1417, pour débarrasser d'eux son royaume. Ils étaient, dit-on, originaires de l'Égypte, d'où les Mameluks les avaient chassés, et c'est à cause de cela qu'ils ont été également appelés *Égyptiens*.

Le nom de *Bohèmes* peut être dérivé aussi du vieux mot français *boem*, auquel certains glossateurs attribuent la signification de voleur; et certains autres celle d'ensorceleur. — Les *Bohèmes* ou *Gougots* ont toujours été accusés de vol et de sortilége.

BOIRE. — *Boire à la santé de quelqu'un.*

Cette expression, en usage dans toute l'Europe, n'a pas besoin d'être expliquée. La coutume d'où elle est venue, ou la philotésie, remonte à la plus haute antiquité. Les Égyptiens, les Assyriens, les Hébreux et les Perses se plaisaient à l'observer. Chez les Grecs et chez les Romains, c'était une cérémonie consacrée par la religion, par l'amitié, par la reconnaissance, par l'estime, par l'admiration, etc., en l'honneur des dieux, des personnes chéries, des magistrats, des hommes célèbres et des événements glorieux; à Rome, elle commençait ordinairement par l'invocation de Jupiter Sospitator, et de la déesse Hygie, pour laquelle on vidait des coupes appelées *Pocula salutoria* ou *Pocula bonæ salutis*. Les grâces et les muses étaient aussi honorées d'un culte particulier : on saluait les premières par trois rasades, et les dernières par neuf, ce qui donna lieu au proverbe, *Aut ter aut novies bibendum*, *il faut boire trois fois ou neuf fois*, que le poëte Ausonne a développé dans ce distique :

Ter bibe vel toties ternos; sic mystica lex est,
Vel tria potanti vel ter tria multiplicanti.

Ensuite venait le tour des convives. Celui qui voulait en saluer un autre lui disait avant de boire : *Propino tibi salutem!* ou *Benè te!* ou *Dii tibi adsint!* Il ajoutait quelquefois : *Benè me!* et cette formule était la plus raisonnable.

Le vin ne tourne à ma santé
Qu'autant que je le bois moi-même. (PARNY.)

Propino tibi est une expression qui signifie proprement, *je bois à toi le premier :* on entendait par là que la personne à l'intention de laquelle on vidait sa coupe usât de réciprocité, et, dans certains cas, on lui transmettait cette coupe, après en avoir goûté la liqueur, afin qu'elle l'achevât.

Quand on portait la santé d'une maîtresse, la galanterie exigeait qu'on bût autant de cyathes qu'il y avait de lettres à son nom, témoin ce vers de Martial :

Omnis ab infuso numeretur amica Falerno.

Que le nom de chaque amie soit *épelé en rasades* de Falerne.

Les cyathes étaient versés dans un vase de grandeur à les contenir pour être avalés d'un seul coup.

Les anciens Danois employaient dans leurs festins solennels diverses coupes dont chacune était affectée à un usage spécial et était nommée conformément à cet usage. Ils avaient *la coupe des dieux*, qu'ils prenaient pour demander des grâces au Ciel ou pour souhaiter un règne heureux à un prince; la coupe consacrée à Brag, dieu de l'éloquence et de la poésie, ou le *Bragarbott,* qu'ils réservaient toujours pour la bonne bouche, et *la coupe de mémoire,* dont ils ne se servaient qu'aux funérailles des rois. L'héritier de la couronne restait assis sur un banc, en face du trône, jusqu'à ce qu'on lui eût présenté cette *coupe de mémoire,* et, après l'avoir bue, il montait sur le trône. C'était une espèce de sacre par la boisson.

Les premiers chrétiens, dans leurs agapes, exprimaient, en buvant, des vœux pour la santé du corps et pour le bonheur de la vie future; ce qui dégénéra en grands abus plusieurs siècles après. On but alors en l'honneur de la Sainte-Trinité

et de tous les bienheureux du paradis (voyez *Boire aux anges*, page 60); et cette coutume devint une telle source d'ivrognerie, que divers conciles la condamnèrent, et que Charlemagne la prohiba par un article de ses Capitulaires.

Cet empereur défendit en outre à ses soldats de boire à la santé les uns des autres, parce qu'il en résultait des querelles et des combats entre les buveurs et ceux qui ne voulaient pas leur faire raison.

Dans le temps des Vaudois, les inquisiteurs éprouvaient la foi d'un chrétien suspect en lui ordonnant de boire à saint Martin, parce que saint Martin était le patron des buveurs, et peut-être aussi parce qu'il s'était montré le protecteur de certains hérétiques de son époque, en leur ménageant la clémence de l'empereur Maxime qui voulait les sacrifier au zèle sanguinaire de quelques évêques.

Des historiens dignes de foi rapportent que les Écossais n'élisaient jamais un évêque avant de s'assurer qu'il était bon buveur, ce qu'ils fesaient en lui présentant le verre de saint Magnus, qu'il devait vider d'un trait. L'accomplissement de cette condition, assez difficile à remplir vu la grande capacité du verre, était regardé comme un présage certain que l'épiscopat serait heureux.

Les moines, au moyen âge, fêtaient les anniversaires des personnes qui leur avaient laissé quelque legs, en mettant à sec de grandes bouteilles, appelées *pocula charitatis,* dans une assemblée gastronomique appelée *charitas vini* ou *consolatio vini.* On assure qu'ils portaient la santé du testateur décédé, en s'écriant: *Vive le mort!* Les Flamands instituèrent un grand nombre de ces charités qui servirent à enrichir les monastères. C'était une croyance superstitieuse que les morts étaient réjouis par ces pieuses orgies: *Plenius inde recreantur mortui,* dit une charte de l'abbaye de Kedlinbourg en Allemagne. Voilà sans doute la raison qui engagea un chanoine d'Auxerre nommé Bouteille à fonder, en 1270, un obit en vertu duquel on devait étendre un drap mortuaire sur le pavé du chœur de l'église, avec quatre grandes bouteilles de vin placées aux quatre coins de ce drap,

et une cinquième au beau milieu, pour le profit des chantres qui assisteraient au service.

Quelques partisans de ces cérémonies d'ivrognes cherchèrent dans le temps à les autoriser par des passages tirés de l'Écriture sainte; mais il faut reconnaître que la discipline ecclésiastique ne cessa point de s'opposer à de pareils abus.

Puisque le vin est tiré, il faut le boire.

C'est-à-dire, puisque l'affaire est engagée, il faut la poursuivre, il faut en courir les risques. Proverbe originairement employé comme une formule de défi entre des convives qui se piquaient de *boire d'autant*, ou à qui mieux mieux, et qui entendaient par là que ceux qu'ils provoquaient leur fissent raison eux-mêmes, au lieu de se faire suppléer par des champions bachiques buvant en sous-ordre; car il était quelquefois permis dans les anciennes orgies, comme dans les anciens duels, de recourir à des combattants substitués.

Cette guerre d'ivrognes, à laquelle se plaisaient beaucoup nos bons aïeux, a été décrite avec des particularités curieuses par quelques érudits de la fin du moyen âge qui en font remonter l'origine aux temps les plus reculés. Suivant eux, il n'y a pas eu de grand peuple qui n'ait fait éclater pour elle un vif et durable enthousiasme, depuis l'époque où le patriarche Noé trouva l'heureux secret de multiplier les raisins et d'en exprimer le jus. Les Hébreux, les Babyloniens, les Grecs et les Romains la regardèrent toujours comme une affaire importante et glorieuse. Mais il faut croire qu'elle fut en plus grand honneur chez les Perses, si l'on en juge par le trait de Cyrus-le-Jeune, qui prétendait fonder sur les succès qu'il y avait obtenus des titres suffisants pour être nommé roi à la place de son frère Artaxerxès-Mnémon, qu'il taxait d'être *mauvais buveur*. Il se croyait plus recommandable par ce singulier avantage que par tout autre, à l'exemple de Darius Ier qui, en mourant, avait ordonné de graver sur son tombeau : *J'ai pu boire beaucoup de vin et le bien porter*. Tant il est vrai que la vanité humaine s'attache moins à une vertu commune qu'à un vice extraordinaire!

Cyrus-le-Jeune eût obtenu ce qu'il désirait chez les Scythes, qui, au rapport d'Aristote, élisaient pour roi celui qui buvait le mieux.

Plus d'un roi électif, en Pologne, a dû en partie sa nomination au courage qu'il a montré, le verre à la main, en faisant raison aux palatins qui ont toujours passé pour d'intrépides buveurs : témoin le dicton, *Boire comme un Polonais.*

Boire tanquam sponsus. — Boire comme un fiancé.

Cette expression proverbiale, qui signifie boire largement, se trouve dans le cinquième chapitre de Gargantua. Fleury de Bellingen la fait venir des noces de Cana, où la provision de vin fut épuisée; sur quoi l'abbé Tuet fait la remarque suivante : « Le texte sacré dit bien qu'à ces noces le vin manqua, mais « non pas que l'on y but beaucoup, encore moins que l'époux « donna l'exemple de l'intempérance. J'aimerais mieux tirer le « proverbe des amants de Pénélope, qui passaient le temps à « boire, à danser, etc. Horace appelle *sponsos Penelopes* les « personnes livrées à la débauche.

Aucune de ces explications ne me paraît admissible; en voici une nouvelle que je propose. Autrefois, en France, on était dans l'usage de *boire le vin des fiançailles*. Le fiancé, dans cette circonstance, devait souvent vider son verre pour faire raison aux convives qui lui portaient des santés; et de là vint qu'on dit, *Boire tanquam sponsus* et *Boire comme un fiancé.*

D. Martenne cite un Missel de Paris, du quinzième siècle, où il est dit : « Quand les époux, au sortir de la messe, arrivent à la « porte de leur maison, ils y trouvent le pain et le vin. Le « prêtre bénit le pain et le présente à l'époux et à l'épouse « pour qu'ils y mordent; le prêtre bénit aussi le vin et leur « en donne à boire ; ensuite il les introduit lui-même dans la « maison conjugale. »

Aujourd'hui encore, dans la Brie, on offre aux époux qui reviennent de l'église une soupière de vin chaud et sucré.

En Angleterre, on fesait boire autrefois aux nouveaux mariés du vin sucré dans des coupes qu'on gardait à la sacristie parmi les vases sacrés, et on leur donnait à manger des oublies

ou des gaufres qu'ils trempaient dans leur vin. De vieux Missels attestent cette coutume, qui fut observée aux noces de la reine Marie et de Philippe II.

Selden (*uxor hebraica*) a signalé parmi les rites de l'église grecque une semblable coutume, qu'il regarde comme un reste de la confarréation des anciens.

Stiernhook (*De jure suevorum et gothorum*, p. 163, édition de 1572) rapporte une scène charmante qui avait lieu aux fiançailles chez les Suèves et les Goths. « Le fiancé entrant dans la maison où devait se faire la cérémonie, prenait la coupe dite maritale, et après avoir écouté quelques paroles du paranymphe sur son changement de vie, il vidait cette coupe en signe de constance, de force et de protection, à la santé de sa fiancée, à qui il promettait ensuite la morgennétique (*morgenneticam*), c'est-à-dire une dot pour prix de la virginité. La fiancée témoignait sa reconnaissance, puis elle se retirait pour quelques instants, et ayant déposé son voile, elle reparaissait sous le costume de l'épouse, effleurait de ses lèvres la coupe qui lui était présentée et jurait amour, fidélité, diligence et soumission. »

Les idylles de Théocrite et les églogues de Virgile n'offrent pas de tableau plus gracieux.

Boire comme un chantre.

Le chant augmente la soif, de là vient la réputation qu'ont les chanteurs d'être des buveurs infatigables.

Les gens de ce métier ont toujours la pépie,

a dit Poisson, et le vers de ce fameux Crispin n'a rien d'exagéré.

C'est une opinion populaire, consignée par Laurent Joubert dans son *Ramas de propos vulgaires*, que, quand on a bu on chante mieux. Elle a été accréditée, sans doute, par les chantres eux-mêmes, afin qu'on eût de l'indulgence pour leur péché favori.

Boire comme un sauneur.

C'est-à-dire beaucoup, parce que les sauneurs ou marchands de sel sont toujours très altérés. — Rabelais a dit : « Panocrates,

« remontrant que c'était mauvaise diète ainsi boire après dor-
« mir; c'est, répondit Gargantua, la vraie vie des Pères; car de
« ma nature, *je dors salé.* » — Les viandes salées sont appelées *aiguillons de vin*, parce qu'elles excitent à boire.

On dit aussi : *Boire comme un sonneur*, parce que celui qui sonne les cloches, en éprouve beaucoup de fatigue, et que la fatigue augmente la soif.

C'est la mer à boire.

Se dit d'une chose qui présente des difficultés extrêmes, des obstacles insurmontables.

Les monarques de l'antiquité se plaisaient, comme les bergers de Virgile, à se proposer des énigmes ou des questions difficiles, à la condition que le moins habile à les expliquer se soumettrait à payer une amende considérable. L'histoire des Hébreux nous apprend que Salomon et Hiran, roi de Tyr, mettaient leur honneur à l'emporter l'un sur l'autre en subtilité dans ces sortes de jeux d'esprit. Amasis, roi d'Egypte, avait une semblable ambition. Son rival était un roi d'Éthiopie, qui lui porta un jour le défi de boire la mer, et de ce défi, si l'on en croit Plutarque, devait dépendre la possession d'un vaste territoire. Amasis, fort embarrassé, envoya consulter en Grèce le philosophe Bias qui lui répondit : « Écrivez au prince éthio-
« pien que vous êtes prêt à boire la mer telle qu'elle est main-
« tenant, et que vous attendez pour commencer qu'il ait dé-
« tourné tous les fleuves qui s'y rendent. »

L'auteur de la vie d'Ésope rapporte que ce fabuliste, esclave de Xantus, usa du même expédient afin de tirer d'embarras son maître qui s'était soumis à la même épreuve.

Qui fait la faute la boit.

Les anciens et nos aïeux, à leur imitation, avaient coutume, dans les jours de gala, de choisir un des convives pour faire observer les lois de la table. Celui à qui ce soin était confié se nommait *symposiarque* en Grèce, *modimperator* à Rome, et *roi du festin* en France. Il réglait le nombre des santés, ainsi que la manière de les porter, et il condamnait quiconque n'observait pas l'étiquette à boire quelque coup de plus, soit de vin

pur, soit de vin trempé. Si le condamné ne voulait pas le faire, il était obligé de sortir de table, et il recevait sur la tête la liqueur qu'il avait refusée. C'est sans doute de cette punition qu'est venu le proverbe, *Qui fait la faute*, ou *Qui fait la folie, la boit.*

On dit dans le même sens : *Il faut boire ce que l'on a brassé.* C'est une métaphore prise de l'art du brasseur.

Après grâces Dieu but.

Regnier s'est servi de ce proverbe dans sa deuxième satire :

Après grâces Dieu but, ils demandent à boire.

Et voici comment son excellent commentateur, M. Viollet Le Duc, l'a expliqué : « Un auteur grave (Béotius Epo, *Comment. sur le chap. des Décrétales, Ne clerici vel monachi,* etc., cap. 1, n. 13) dit que les Allemands, fort adonnés à la débauche, ne se mettaient point en peine de dire grâces après leur repas. Pour réprimer cet abus, le pape Honorius III donna des indulgences aux Allemands qui boiraient un coup après avoir dit grâces. L'origine de cette façon de parler ne vient-elle pas plutôt de cet endroit de l'Évangile : *Et accepto calice, gratias agens dedit eis et biberunt ex illo omnes?* »

Buvez, ou allez vous-en.

Ce proverbe, dont le sens moral est qu'il faut s'accommoder à l'humeur des personnes avec qui l'on vit ou s'en séparer, est venu d'une loi des Grecs sur les festins publics. Cette loi ordonnait à tout convive qui ne voulait pas boire comme il le devait de quitter la table, après que l'un des trois officiers préposés à la surveillance des banquets lui avait adressé une sommation en ces termes : *ἢ πίθι, ἢ ἄπιθι, ou bois, ou va-t'en.*

BOIS. — *Avoir l'œil au bois.*

C'est être sur ses gardes, agir avec précaution ; parce que les voyageurs en passant près d'un bois y regardent toujours, afin de ne pas se laisser surprendre par les voleurs qui peuvent en sortir.

Il est du bois dont on les fait.

Il a les qualités requises pour obtenir telle ou telle dignité. L'abbé Tuet croit que cette expression est venue d'un pro-

verbe grec qu'Apulée attribue à Pythagore, et qu'il rapporte traduit ainsi en latin dans sa première apologie : *Non e quovis ligno fiat Mercurius.*

De tout bois, comme on dit, Mercure, on me façonne.
(REGNIER.)

Un tronc de figuier suffisait pour faire la statue d'un dieu aussi grossier que Priape ; mais il fallait un bois plus précieux pour celle de Mercure, le dieu des beaux-arts.

Porter bien son bois.

Se tenir bien droit en marchant, avoir un maintien, un port distingué. Cette locution figurée s'employa primitivement au propre, en parlant d'un homme d'armes qui portait avec grâce sa pique ou sa lance qu'on nommait *bois*. Montaigne a dit (liv. I, chap. 33) : *Rompre un bois*, pour rompre une lance.

BOISSEAU. — *Il ne faut pas cacher la lumière sous le boisseau.*

Il ne faut pas laisser inutiles les talents dont on est doué. Proverbe pris des paroles de l'Évangile selon saint Marc (ch. 4, v. 21), *Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur vel sub lecto.*

On disait à un homme modeste : Il y a des fentes au boisseau sous lequel se cachent les vertus.

BOISSON. — *Il est de l'ordre de la boisson.*

C'est un franc buveur.

Il y avait, au commencement du XVIIIe siècle, un *Ordre de la boisson* ou *de l'étroite observance*, dont le fondateur et grand-maître était M. de Posquière, né dans la petite ville d'Aramon, sur la rive droite du Rhône, homme célèbre parmi les *coteaux* et les gourmets de son temps. Le quartier-général de cet ordre était à Villeneuve-lez-Avignon, dans une maison de campagne appelée *Ripaille*. Tous ceux qui y étaient admis prenaient des noms et des devises analogues à leur caractère ou à leur goût particulier en fait de mets et de coulis, comme *frère Jean des vignes, frère Splendide, frère Roger-bon-temps, frère Magnifique, frère Templier, frère de Flaconville, frère Boit-sans-eau, frère Boit-sans-cesse*, etc. Tous les diplômes commençaient par cette formule :

Frère François Réjouissant,
Grand-maître d'un ordre bachique,
Ordre fameux et florissant,
Fondé pour la santé publique,
A ceux qui ce présent statut
Verront et entendront, salut, etc.

Ils étaient imprimés par *frère Museau cramoisi au papier raisin*, et expédiés par *frère l'Altéré* secrétaire. On y remarquait un écusson entouré de pampres, et un cachet en cire rouge figurant deux mains, dont l'une versait du vin d'une bouteille et l'autre le recevait dans un verre, avec ces mots : *Donec totum impleat.*

Chaque candidat était tenu de donner aux chevaliers qui assistaient à sa réception un festin où l'on se servait de la *coupe de cérémonie*, qui était d'un diamètre prodigieux, et le compte-rendu de la fête était consigné dans une gazette très spirituelle envoyée dans toute l'étendue de l'ordre, qu'on divisait en dix cercles, savoir : Champagne, Bourgogne, Languedoc, Provence, Guyenne, Nèkre, Rhin, Espagne, Italie, Archipel.

Cette réunion d'aimables épicuriens cessa d'exister peu de temps après la mort du grand-maître, qui finit tranquillement ses jours, en 1735, au milieu de ses amis, auxquels il recommanda d'inscrire ces vers sur son tombeau :

Ci gît le seigneur de Posquière,
Qui, philosophe à sa manière,
Donnait à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence,
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

BOITEUX. — *Il faut attendre le boiteux.*

Il faut attendre la confirmation d'une nouvelle avant d'y croire.

Cette façon de parler, dit Voltaire, signifie le Temps, que les anciens figuraient sous l'emblème du vieillard boiteux qui avait des ailes, pour faire voir que le mal arrive trop vite et le bien trop lentement.

Il ne faut pas clocher devant les boiteux.

Ce proverbe, que nous avons emprunté des Grecs, ne signifie

pas, dit l'abbé Morellet, qu'il ne faut pas contrefaire les gens qui ont un défaut corporel, mais bien qu'il ne faut pas faire une friponnerie devant un fripon, parce qu'il s'en aperçoit plus facilement qu'un autre. Un boiteux s'efforce communément de dissimuler son infirmité, et ses confrères sont ceux qu'il peut tromper le plus difficilement. C'est ce qu'on peut dire aussi des bossus. L'abbé Hubert, bossu de beaucoup d'esprit, disait à un bossu qui se cachait de l'être : Monsieur avoue-t-il?

BONHOMME. — *Petit bonhomme vit encore.*

Il existait autrefois une superstition qui avait lieu à la naissance des enfants, et qui consistait à allumer plusieurs lampes auxquelles on imposait des noms divers d'anges ou de saints, afin de transporter ensuite au nouveau-né comme gage de longue vie le nom de celle qui avait été le plus longtemps à s'éteindre. Cette superstition, dont saint Chrysostôme (tome x de ses œuvres, p. 107) avait déjà signalé la présence au quatrième siècle, durait encore au quatorzième, où elle était pratiquée aussi pour guérir les malades à l'agonie, ainsi que nous l'apprend saint Bernard de Sienne (1). Après s'être maintenue pendant mille ans, elle ne pouvait pas disparaître sans laisser quelque trace. Il nous en est resté l'expression métaphorique *Petit bonhomme vit encore*, devenue la formule d'un jeu qu'on croit dérivé de l'usage antique observé, à la fête des lampadromies, par les jeunes Athéniens qui couraient dans la lice en se donnant de main en main un flambeau, emblème de la propagation de la vie.

BONNET. — *Opiner du bonnet.*

Adopter l'opinion d'autrui sans examen. Ducange dit que, dans plusieurs couvents, les vieillards opinaient de la voix, tandis que les jeunes n'opinaient que par une inflexion de tête,

---

(1) Saint Bernard de Sienne, chap. 7, dit qu'en ce cas on allumait douze cierges représentant les douze apôtres, dans l'idée que l'agonisant serait rappelé à la vie par le simple changement de son nom en celui de l'apôtre dont le cierge brûlait plus longtemps.

capitis inflexione, ou en portant la main à leur bonnet. De là cette expression, ainsi que la suivante : *Passer du bonnet,* c'est-à-dire, passer tout d'une voix sur une affaire.

A Rome, on opinait des pieds. Ceux qui adoptaient l'avis de quelqu'un allaient se ranger de son côté, ce qui les fit appeler *pedarii,* et donna lieu à la locution *In alienam sententiam pedibus ire.* Labérius comparait une pareille manière d'opiner à une tête sans langue. *Caput sine linguâ pedaria sententia est.*

Le mot *bonnet* a une origine curieuse. Il servit primitivement à désigner une certaine étoffe qui se fabriquait, dit-on, dans la ville de Saint-Bonnet, par la même raison que celui de Caudebec a servi à désigner des chapeaux qui sortaient des manufactures de la ville de Caudebec. Comme la plupart des couvre-chef étaient faits de cette étoffe, ils en reçurent le nom.

Porter le bonnet vert.

Expression autrefois très usitée en parlant d'un débiteur qui avait fait faillite ou cession de biens en justice, parce que celui qui se trouvait dans ce cas était condamné à porter *un bonnet vert,* et ne pouvait paraître en public sans en avoir la tête couverte, sous peine d'être constitué prisonnier par ses créanciers, conformément à un usage observé en France jusque sous le règne de Louis XIV, comme l'attestent ces vers de la première satire de Boileau :

> Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront
> Flétrisse les lauriers qui lui couvent le front.

Cet usage, si peu d'accord avec les mœurs françaises, d'échapper au châtiment par la honte, était venu d'Italie vers la fin du XVIe siècle, suivant les arrêts rapportés par nos jurisconsultes.

Pasquier pense que la couleur verte du bonnet signifiait que le failli ou le cessionnaire était devenu pauvre par sa folie, attendu que cette couleur était affectée aux fous. (*Recherches,* liv. IV, ch. 10.) Le dictionnaire de Trévoux, au contraire, croit qu'elle annonçait qu'il était entièrement libéré après avoir fait l'abandonnement de ses biens, parce qu'elle était le symbole de la liberté.

Cette dernière raison me paraît préférable, et c'est encore à elle qu'il faut attribuer la coutume de sceller en cire verte et en lacs de soie verte les lettres de grâce, d'abolition et de légitimation.

Les évêques adoptèrent la couleur verte pour leurs chapeaux. L'abbé Tuet dit que ce fut en signe de leur exemption, et que ces chapeaux verts qu'on trouve dans leurs armoiries furent introduits en France par Tristan de Salazar, archevêque de Sens, qui les tira d'Espagne, où ils avaient paru dès l'an 1400.

C'est un bonnet rouge.

Le bonnet rouge était autrefois un attribut de haute noblesse, et quand on voulait parler d'un bon gentilhomme, on disait qu'il portait *bonnet rouge,* ou qu'il était *bonnet rouge.* Mais les expressions ont quelquefois une destinée malheureuse, et celle-ci devait cesser de désigner de grands personnages pour ne plus désigner que des forçats et des anarchistes pires que des forçats. Voici comment elle passa de la gloire à l'opprobre. Quelques soldats du régiment suisse de Chateau-Vieux qui s'était révolté à Nancy, en 1790, avaient été condamnés aux galères. Délivrés quelque temps après par les révolutionnaires devenus tout-puissants, ils furent appelés à Paris où des banquets et des fêtes les attendaient. *Ces honnêtes criminels* y parurent en triomphe sous le costume du bagne qu'on les félicitait d'avoir ennobli. Le bonnet rouge dont ils avaient la tête couverte fut regardé comme une couronne civique, et tous les ardents révolutionnaires s'empressèrent de l'adopter. Telle est l'histoire exacte de ce fameux bonnet que le peintre David façonna à la ressemblance de l'antique bonnet phrygien, pour en coiffer la statue de la Liberté.

Avoir la tête près du bonnet.

Les auteurs qui ont expliqué cette locution pensent qu'elle est une variante de cette autre, *Avoir la tête chaude,* et qu'elle signifie en développement, *Être porté à la colère,* comme si l'on avait la tête chaude dans son bonnet, car la chaleur fait monter le sang à la tête et dispose à l'emportement. Pour moi, je crois

que les deux phrases ne présentent qu'une fausse analogie, et ne peuvent être assimilées ni pour le fond ni pour la forme. Quand on dit d'un homme qu'*Il a la tête près du bonnet,* on n'indique pas seulement qu'il est sujet à s'emporter, on indique aussi que ses emportements sont voisins de la folie, désignée par le bonnet qu'elle a ici pour attribut, ainsi que dans ce vieux proverbe, *A chaque fou plaît son bonnet.* C'est une allusion au bonnet qui était autrefois la coiffure distinctive des fous en titre d'office.

Ce bonnet rappelle la fameuse boutade de Triboulet, fou de François Ier. Il disait un jour devant son maître : Si l'empereur Charles-Quint est assez peu sensé pour voyager en France sur la parole de notre roi qui a tant de raisons de le traiter en ennemi, je lui donnerai mon bonnet. — Et s'il y voyage, répondit le monarque, sans avoir à s'en repentir ? — Alors, répliqua Triboulet, je reprendrai mon bonnet pour en faire présent à Votre Majesté.

Chausser son bonnet.

S'opiniâtrer, n'en vouloir pas démordre, suivre les mouvements de son caprice.

Mettre son bonnet de travers.

Se livrer à sa mauvaise humeur. C'est le désordre de l'esprit représenté par le désordre de la coiffure.

BORGNE. — *Borgne de Provence.*

C'est-à-dire aveugle, parce que les Provençaux, dans leur patois, disent *borgne* pour *aveugle.*

Au pays des aveugles les borgnes sont rois.

Plusieurs dictionnaires disent à tort : *Au royaume des aveugles,* etc., car la substitution du mot *royaume* au mot *pays* détruit le sel de ce proverbe, pris du latin, *In regione cæcorum rex est luscus.*

BOSSE. — *Donner dans la bosse.*

Locution populaire introduite à l'époque du système de Law, cet homme qui fit tourner la roue de fortune, et qui ne sut

pas en maîtriser le mouvement. Pendant que les capitalistes, fascinés par les promesses de ce financier, couraient en foule échanger leurs écus contre le papier de la banque de Mississipi, qu'il avait établie rue Quincampoix, à Paris, un bossu, qui se tenait assidûment dans l'hôtel où se fesaient les échanges, parvint à gagner beaucoup d'argent en offrant sa bosse pour pupitre aux spéculateurs pressés de signer des billets; et, comme on désignait alors ce beau négoce par l'expression, *Donner dans le Mississipi*, on trouva plaisant d'admettre une variante indiquée par la circonstance, en disant des *mississipiens* pris pour dupes qu'*ils avaient donné dans la bosse.*

L'expression *Donner dans* a été signalée comme récente au commencement du dix-huitième siècle dans un livre curieux imprimé à Bruxelles en 1701, et intitulé : *La politesse, l'esprit et la délicatesse de la langue française, par l'auteur de l'Éloquence du temps.* Mais elle est beaucoup plus ancienne dans certaines expressions proverbiales, telles que *Donner dans la visière, Donner dans le panneau*, etc.

BOSSU. — *Rire comme un bossu.*

On a observé que les bossus montrent en général de la gaieté, et qu'ils sont habitués à rire et à faire rire, même à leurs dépens; ce qui pourrait bien être une espèce de tactique à laquelle ils se seraient façonnés de longue main, afin de prévenir les plaisanteries dont ils sont toujours menacés ou de les repousser avec plus d'avantage, après avoir eu l'air d'être eux-mêmes peu affectés du vice de conformation qui les leur attire.

Les bossus d'Orléans.

On croit qu'il y a, ou du moins qu'il y avait autrefois à Orléans un plus grand nombre de bossus qu'en aucune autre ville de France, et une vieille tradition, rapportée par La Fontaine, explique facétieusement ce phénomène de la manière suivante : La Beauce fut primitivement un pays couvert de monts. Les Orléanais, gens pour la plupart délicats et fainéants, qui voulaient marcher à leur aise, se plaignirent au

Destin d'avoir toujours à grimper en parcourant ce pays. Mais le Destin irrité leur répondit :

Vous faites les mutins ; et dans toutes les Gaules
Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plaigniez.
Mais puisqu'ils nuisent à vos pieds
Vous les aurez sur vos épaules.
Alors les monts de s'aplanir,
De s'égaler, de devenir
Un terrain uni comme glace,
Et bossus de naître en leur place.

On trouve une autre explication dans un article du *Mercure de France*, *mars* 1734. Suivant l'auteur de cet article, le sobriquet de *bossus* aurait été appliqué aux habitants d'Orléans, parce qu'une sorte de gale ou mal épidémique dont ils furent atteints leur couvrit le corps de certaines *bosses*, qui n'étaient point des gibbosités, mais des *feux* ou *clous*. Un vieux rituel à l'usage du clergé de cette ville contient une formule de prière où le curé demande à Dieu de délivrer ses paroissiens de ces bosses.

BOTTE. — *A propos de bottes.*

Régnier Desmarais dit dans sa grammaire : « *A propos* est « entièrement du style familier ; et non-seulement il s'emploie « fort ordinairement dans la conversation à la liaison de deux « choses qui ont d'ailleurs quelque convenance ensemble, « comme, *A propos de cela je vous dirai; à propos de ce que vous « dites; à propos de tableaux, je sais un homme qui en a de beaux à « vendre*, mais on s'en sert aussi à lier des choses qui n'ont aucun « rapport l'une avec l'autre, comme, *A propos, j'avais oublié « de vous dire*. Et c'est de l'abus qu'on fait de cette sorte de « conjonction de transition qu'est venue la phrase proverbiale « *A propos de bottes*, qui se dit comme par reproche d'un pareil « abus. »

Il se peut qu'elle soit venue de là, ainsi que celle des Italiens, *A propositio di un chiodo di carro*, *à propos d'un clou de charrette;* mais elle peut avoir eu une origine historique que je vais rapporter.

Un seigneur de la cour de François Ier venait de perdre un

procès. Le roi lui demanda quel était le prononcé du jugement. — Sire, répondit-il, le jugement porte que je dois être débotté. — Débotté, dites-vous? — Oui, sire; j'ai bien compris ces mots : *Dicta curia debotavit et debotat dictum actorem,* etc. — Ah! je vous entends, reprit le monarque en riant; vous me signalez un abus toujours subsistant, malgré mes ordonnances (1); l'avis n'est pas à dédaigner. Colin, lecteur royal, était présent à ce dialogue. Il s'éleva contre l'usage barbare de rendre la justice en latin, et depuis, toutes les fois que l'occasion s'en offrit, il soutint la même thèse en répétant le *debotavit et debotat* à l'appui de ses arguments. La plaisanterie eut un bon effet. Elle porta François Ier à donner l'ordonnance de Villers-Cotterets, qui prescrivit que dorénavant tous les arrêts judiciaires seraient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties *en langage maternel françois et non autrement.* Cette célèbre ordonnance, à l'exécution de laquelle on tint la main, excita le mécontentement des gens de pratique dont elle bouleversait le protocole. Ils crurent en faire une grande critique en disant qu'elle était venue *à propos de bottes*, et c'est alors que fut mise en vogue cette expression pour signifier une chose faite ou dite hors de propos, sans motif raisonnable. Je dis seulement *fut mise en vogue*, car elle existait déjà. Je me souviens de l'avoir trouvée dans un livre antérieur au règne de François Ier, avec une annotation marginale qui en a rapporté l'origine à une autre époque et à une autre cause. L'époque est celle de l'occu-

---

(1) Avant l'ordonnance que François Ier rendit à Villers-Cotterets, au mois d'août 1539, il en avait rendu deux autres sur le même sujet, celle de 1532 et celle de 1529. Il s'était montré en cela imitateur de Louis XII, qui avait prescrit par un arrêt de 1512 d'employer le *langage françois uniquement et exclusivement à tout autre* dans les actes publics, et Louis XII lui-même n'avait fait que suivre l'exemple de Charles VIII, dont un décret daté de 1490 exigeait que les dépositions judiciaires fussent écrites en français. Mais l'usage de cette rédaction en langue maternelle remonte beaucoup plus haut. Il était assez fréquent sous le règne de Louis IX ; et il y a des preuves irrécusables qu'il existait du temps de Philippe-Auguste, même du temps de Louis VII.

pation de la France par les Anglais, et la cause est le caprice des officiers de leur armée dans la manière d'imposer certaines villes et certains villages que leur roi leur avait assignés comme fiefs. Non contents d'en percevoir les revenus ordinaires, ils se fesaient payer encore assez fréquemment de fortes sommes pour *leurs souliers et pour leurs bottes*, ce qui introduisit l'expression proverbiale par allusion à une telle bizarrerie.

Mettre du foin dans ses bottes.

Au temps des chaussures à la poulaine, dont la grandeur était proportionnée au rang de ceux qui les portaient, on garnissait ordinairement de foin les vides que les pieds ne devaient pas remplir dans ces chaussures; et c'est ce qui donna lieu à l'expression proverbiale, *Il a mis du foin dans ses bottes*, qu'on emploie en parlant d'un homme devenu riche par des moyens peu honnêtes. C'est comme si l'on disait : voilà un homme dont les bottes n'ont pas été faites pour lui; ou bien, en passant du sens propre au sens figuré, voilà un homme dont la fortune ne lui est pas venue légitimement.

Il y a laissé ses bottes.

Il y est mort. — Métaphore tirée des hommes de guerre d'autrefois, qui partaient bien bottés et bien éperonnés pour des expéditions dangereuses d'où ils ne revenaient pas toujours. *Il y a laissé ses houseaux* est absolument la même métaphore, car les *houseaux* étaient une espèce de bottines ou de brodequins qui se fermaient avec des boucles et des courroies. Ces deux expressions ne s'employèrent primitivement qu'en parlant des nobles ou chevaliers auxquels une pareille chaussure était spécialement affectée, parce qu'ils combattaient seuls à cheval. Les roturiers combattaient à pied, et portaient des guêtres; ce qui donna naissance à la locution, *Il y a laissé ses guêtres*, plus communément usitée aujourd'hui que les deux autres.

Graisser ses bottes.

Ce qui a été dit dans l'article précédent explique pourquoi cette façon de parler signifie se préparer à la mort, être sur le point de faire le grand voyage.

BOUC. — *C'est le bouc émissaire.*

Se dit d'une personne sur laquelle ont fait retomber toutes les fautes, à laquelle on impute tous les torts, et qu'on accuse de tous les malheurs qui arrivent.

Cette expression, tirée de l'Écriture sainte, est une allusion à la fête des expiations que les Juifs célébraient tous les ans, le dixième jour du septième mois appelé *tifri*, correspondant au mois de septembre. En ce jour solennel, on amenait au grand-prêtre deux boucs, sur lesquels il jetait le sort, à l'entrée du tabernacle du témoignage, afin de connaître par ce moyen celui des deux dont le sang était destiné à laver les fautes de la nation et dont la chair devait être offerte en holocauste. Aussitôt que la victime était désignée, il la consacrait par sa bénédiction, puis, étendant les mains, il confessait et déplorait à haute voix les iniquités d'Israël, en chargeait la tête de l'autre bouc, et proférait des imprécations contre cet animal réprouvé qu'il désignait sous le nom d'*Azazel*, qui signifie *émissaire* ou renvoyé. C'est ainsi que les Septante et la Vulgate ont expliqué ce terme hébreu que quelques interprètes ont regardé, par pure conjecture, comme un surnom particulier du démon, et quelques autres comme une désignation du désert où la bête maudite était menée et mise en liberté, car on ne la tuait point, de peur qu'elle ne parût immolée à l'esprit des enfers, et son conducteur était obligé de se laver le corps et les vêtements avant de rejoindre ses concitoyens.

La fête des expiations, dit M. Salvador, était une espèce d'amnistie morale, car tous les citoyens, toutes les familles devaient déposer leurs ressentiments aux pieds du Dieu qui leur en donnait un si généreux exemple.

Spencer, auteur d'un ouvrage curieux sur les lois des Hébreux, prétend que le culte rendu aux boucs en Egypte et ailleurs fut une des raisons qui engagèrent Moïse à choisir un de ces animaux pour objet de malédiction.

Quelques historiens rapportent que les magistrats de Marseille, dans l'antiquité, avaient adopté un usage pareil à celui du bouc émissaire. Ils fesaient nourrir pendant une année, de

la manière la plus somptueuse, un malheureux destiné à servir de victime expiatoire, en temps de peste. Après ce délai, ils le paraient de fleurs et de bandelettes sacrées, le promenaient en cérémonie autour de la ville, priaient les dieux de détourner sur sa tête tous les maux qui menaçaient les habitants, et le précipitaient dans la mer, en le chargeant d'imprécations.

BOUCHE. — *Faire venir l'eau à la bouche.*

C'est faire naître le désir d'une chose.

Cette expression, tout à fait conforme à celle des Latins, *Salivam movere*, est fondée sur la sensation qu'on éprouve dans les organes dégustateurs à la vue où à la pensée d'un mets délicieux. La bouche alors se mouille, et tout l'appareil papillaire, dit Brillat-Savarin, est quelquefois en titillation depuis la pointe de la langue jusque dans les profondeurs de l'estomac.

Qui garde sa bouche garde son ame.

Traduction littérale de ces paroles de Salomon : *Qui custodit os suum custodit animam suam.* (Prov., c. 13, v. 3.)

Bouche en cœur au sage, cœur en bouche au fou.

« La démangeaison de parler emporte le fou; la circonspec-
« tion mesure toutes les paroles du sage. L'un s'échauffe en
« discourant, et s'engage; l'autre pèse tout dans une balance
« juste, et ne dit que ce qu'il veut. » (Bossuet.)

Ce proverbe est tiré de l'Ecclésiastique (chap. 21, v. 29) : *In ore fatuorum cor illorum in corde sapientium os illorum.* Ce qui revient à ces paroles de Salomon : *L'insensé répand tout d'un coup tout ce qu'il a dans l'esprit; le sage ne se hâte pas, et se réserve pour l'avenir.*

Les Arabes disent d'une manière hardiment figurée : *Le sage se repose sur la racine de sa langue, et le fou voltige sur le bout de la sienne.*

Il arrive bien des choses entre la bouche et le verre.

Ce proverbe est tiré d'un vers grec qu'Aulu-Gelle a traduit par cet hexamètre latin :

Multa cadunt inter calices supremaque labra.

Il signifie qu'il suffit d'un moment pour faire manquer une affaire par un accident imprévu.

On trouve dans le *Roman du Renard* :

> Entre bouche et cuillier
> Avient souvent grant encombrier.

Les Romains disaient, et nous disons aussi comme eux : *De la coupe à la bouche il y a souvent bien du vin perdu.* — Les Romains, lorsqu'ils prenaient leurs repas, étaient dans l'habitude de se coucher sur des lits garnis de coussins où ils appuyaient le coude gauche. Cette manière d'être à table, connue sous le nom de *lectisterne*, rendait très difficile l'ingestion des liquides ou l'action de boire, et elle exigeait une attention particulière pour ne pas répandre mal à propos le vin contenu dans les larges coupes dont on se servait alors; de là le proverbe. Les Espagnols disent : *De la mano a la boca se pierde la sopa, de la main à la bouche se perd la soupe.*

Sa bouche dit à ses oreilles que son menton touche à son nez.

Phrase proverbiale et comique dont on se sert pour désigner une laide figure dont le menton et le nez sont rapprochés au-dessus d'une bouche très fendue qui semble, comme on dit, vouloir mordre les oreilles.

BOUDIN. — *Envoyer de son boudin à quelqu'un.*

C'est faire présent d'un plat de son métier à quelqu'un.

Le porc est, de temps immémorial, la nourriture favorite du peuple. Lorsqu'un paysan tue son porc, il en met le sang à profit en faisant du boudin, et comme le boudin n'est pas de garde, il en donne à ses amis et connaissances qui lui en donnent, à leur tour, quand ils sont dans le même cas.

Cela s'en est allé en eau de boudin.

Cela s'est réduit à rien.

On croit que cette locution est tirée du conte du *Bûcheron* ou des *souhaits inutiles*, et qu'elle a été corrompue par le peuple qui a substitué *eau de boudin* à *aune de boudin*. Mais telle

qu'elle est, elle peut très bien s'expliquer, car on appelle *eau de boudin* l'eau dans laquelle on lave les boyaux qui doivent former l'enveloppe du boudin; et cette eau n'est bonne qu'à jeter. Les Italiens disent : *Tutto sene andato in limatura, tout s'en est allé en limaille.*

BOUILLIE. — *Faire de la bouillie pour les chats.*

Se tourmenter pour une chose dont personne ne doit tirer aucun avantage, parce que les chats, dit Feydel, ne mangent point de bouillie dans la crainte qu'ils ont de se salir les barbes.

BOULE. — *Tenir pied à boule.*

Être assidu, ne point abandonner une affaire.

Métaphore empruntée de l'action du joueur qui accompagne la boule qu'il vient de lancer, comme pour en régler le mouvement et l'arrêter au but.

BOURBIER. — *Il n'est que d'être crotté pour affronter le bourbier.*

Le sens moral de ce proverbe est qu'après avoir fait quelques taches à son honneur on ne craint plus d'y en ajouter de nouvelles, car l'habitude de l'infamie finit par produire l'impudence, qui brave ouvertement le respect humain et cherche à compenser par l'abandon de toute pudeur la perte de toute considération. On connaît la réponse d'une femme de la cour à madame de Cornuel qui venait de lui faire des représentations sur le désordre de sa conduite : *Eh! madame, laissez-moi jouir de ma mauvaise réputation.* Nous avons aujourd'hui bien des gens qui semblent avoir pris ce mot pour devise. Comme ces malades qui, dans les temps d'épidémie, se vautrent au milieu de la boue, ils se plongent publiquement dans leur turpitude; ils aiment mieux montrer à découvert leurs souillures que de les cacher sous le voile de l'hypocrisie, pour ne pas rendre un dernier hommage à la vertu.

BOURGES. — *Les armes de Bourges.*

On dit d'un ignorant assis dans un fauteuil, qu'*il représente les armes de Bourges*, et voici l'origine assignée par Ménage à

ce dicton : « César s'étant rendu maître de Bourges, y établit un gouverneur nommé *Asinius Pollio*. La ville fut ensuite assiégée par les Gaulois, tandis que le gouverneur était malade de la goutte. Comme elle était sur le point d'être prise d'assaut, Asinius se fit porter en litière ou en chaise, pour animer ses troupes par sa présence, ce qui lui réussit très bien. On ne parla plus que du succès qu'avait eu Asinius dans sa chaise; on fit peut-être un tableau le représentant dans cette position, et on le regarda comme l'armoirie la plus honorable pour la ville. Mais par la suite le nom d'*Asinius* se changea en *Asinus*. La mémoire du vrai sens se perdit avec celle du trait historique, et l'idée *d'un âne dans une chaise, Asinus in cathédra*, resta pour toujours. » Un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, cité pas l'abbé Bordelon, rapporte la même origine, avec cette différence qu'Asinius Pollio, au lieu d'être un général romain, était un général gaulois qui combattait contre l'armée de César.

Il est plus probable que le dicton a été imaginé par allusion à quelque professeur ignorant de l'université de Bourges, quoique cette université ait eu parmi ses professeurs des hommes justement célèbres dans la jurisprudence civile et canonique, comme Alciat, Baron, Duarenus, Balduin, Cujas, etc. C'est par une semblable allusion que les Italiens disent : *Arma di Catania, un asino in una cathedra. Les armes de Catane, un âne dans une chaise.*

BOURGUIGNON. — *Jurer comme un Bourguignon.*

On disait dans le treizième siècle : *Li plus renieurs sont en Bourgogne*, parce que les habitants de cette province avaient souvent à la bouche les mots, *Je renie Dieu, si je ne dis vrai.* C'est sans doute au fréquent usage de ce juron et d'autres semblables qu'il faut rapporter l'expression proverbiale moderne comme une variante de l'ancienne, car rien ne prouve que les Bourguignons se soient signalés par une autre manière de jurer qui est particulière aux Normands, et qui a donné lieu au dicton, *Jureurs de Bayeux.* (Voy. ce Dictionnaire).

Les Bourguignons ont les boyaux de soie.

Les Bourguignons ne sont pas gens à *faire*, comme on dit, *ventre de son et habit de velours* ou *de soie :* ils tiennent pour maxime proverbiale qu'*un bon repas vaut mieux qu'un bel habit*, et ils ont soin de dépenser le moins qu'ils peuvent en frais de toilette, afin de dépenser le plus qu'ils peuvent en frais de table. C'est un goût qui paraît avoir régné de tout temps parmi eux. Sidoine Apollinaire attribue à leurs ancêtres un penchant gastronomique des plus prononcés. Luitprand rapporte la même chose, et Paradin qui cite, dans son *Histoire de Bourgogne*, le témoignage de ces deux auteurs, y joint la remarque suivante : « Encore aujourd'hui les Bourguignons retiennent l'ancienne « façon de faire, car je crois qu'en toute la Gaule il n'y a na- « tion en laquelle se fassent plus de banquets et de joyeusetés. « Au reste, l'on les dit avoir *ventre de veloux*, pour raison des « bonnes chères. »

Bourguignons salés.

On pourrait penser que les Bourguignons, adonnés aux plaisirs de la table, ont été nommés ainsi à cause de leur goût pour les viandes salées, qui excitent l'appétit et la soif. Cependant telle n'a pas été l'origine de ce sobriquet. Plusieurs auteurs prétendent qu'il fait allusion au sort de quelques soldats bourguignons qui, s'étant rendus maîtres d'Aigues-Mortes pendant les troubles du règne de Charles VII, furent massacrés par les habitants de cette ville et jetés dans une grande fosse, d'autres disent dans une grande cuve de pierre, avec beaucoup de sel ; soit qu'on cherchât à conserver leurs cadavres pour les produire dans la suite comme un témoignage d'un acte si courageux de fidélité envers le roi légitime, soit qu'on voulût empêcher qu'ils n'infectassent l'air en se putréfiant, car l'un et l'autre motif sont également allégués. Mais ce fait, que lesdits auteurs rapportent à l'an 1422, est justement révoqué en doute, et, en supposant qu'il fût vrai, il ne pourrait avoir donné lieu au sobriquet, puisqu'il y a au *trésor des chartes* des lettres d'abolition de 1410 où se trouve cette phrase citée par Ducange :

« Le suppliant dist qu'il avoit plus chier estre bastard que *Bour-*
« *guignon salé.* »

E. Pasquier raconte que, dans le temps où les Bourguignons étaient établis au delà du Rhin, ils avaient de fréquents démêlés avec les Allemands pour des salines dont ils leur disputaient la propriété, et que *leurs voisins, les voyant en ce point piquez et continuer leurs discordes au sujet du sel, s'induisirent facilement à les appeler salez.* — Suivant La Monnoye, les Bourguignons ayant embrassé le christianisme avant les autres peuples de Germanie, ceux qui restèrent païens les surnommèrent *salés*, par dérision et par allusion au sel qu'on mettait alors dans la bouche de ceux qu'on baptisait. — Le Duchat croit que l'épithète accolée à leur nom est venue de la *salade* ou *bourguignotte*, espèce de casque particulier à leur milice, et son opinion paraît confirmée par le dicton rimé que voici :

Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton;
Saute Bourguignon.

Il est plus vraisemblable pourtant que *Bourguignon salé* s'est dit à cause des salines nombreuses qui ont existé dans l'ancien comté de Bourgogne, et qui ont fait donner le nom de Salins à l'une des villes de ce comté.

On appelle aussi *Bourguignon salé* un homme qui mêle beaucoup de sel à ses aliments.

BOURREAU. — *Se faire payer en bourreau.*

Se faire payer d'avance. — Autrefois le bourreau percevait, en vertu du droit d'avage (1) qui lui était dévolu, une contribu-

---

(1) On appelait *avage*, *havage* ou *havée*, une sorte de mesure en usage dans la Normandie, et quelques autres provinces : c'était une fraction du septier, équivalente à une poignée. Le droit d'avage, qui a existé jusqu'en 1750, consistait à prendre dans les marchés autant de grains ou de denrées que la main peut en contenir. Le bourreau, en percevant ce droit, marquait avec de la craie l'habit des marchands, pour quittance du paiement.

tion, en argent ou en nature, sur les denrées de la halle, le jour où il devait faire une exécution. On dit même qu'en certains lieux il attendait pour se mettre à l'œuvre qu'un officier de la justice lui eût jeté sur l'échafaud, en présence de la foule, la somme qui lui revenait. C'est sur cet usage qu'est fondée la locution.

On rapporte à l'an 1260 l'origine du nom de *bourreau*, qu'on fait dériver de celui du clerc Richard Borel, qui possédait le fief de Bellemcombre à la charge de faire pendre les voleurs du canton, et qui prétendait que le roi lui devait des vivres tous les jours de l'année en conséquence de ces fonctions. Mais cette origine ne me paraît point admissible, quoiqu'elle soit consignée dans les *Olim* (1), car le nom de Borel, pris dans le sens de *bourreau*, est antérieur à l'époque assignée. Odon ou Eudes Ier, qui était duc de Bourgogne sous le règne de Louis VII, avait été surnommé *Borel*, parce qu'il ne se fesait aucun scrupule d'assassiner les riches voyageurs qui passaient sur ses terres, pour s'emparer de leur argent; chose assez commune, au reste, dans ces temps barbares, parmi les gentilshommes, ou *gens pille-hommes*, comme dit Rabelais, et désignée par l'expression *aller à la proie*.

On ne sait pas précisément quelle est l'étymologie du mot *bourreau*. Le père Labbe le fait venir par contraction de *bouchereau*, petit boucher; et Ménage de *buccarus, buccarellus, burellus*, qui a la même signification. Caseneuve le tire du grec *borros*, dévoreur de chair humaine; et il observe que, dans un glossaire, *manger la chair* est pris pour *bourreler*. Suivant Borel, il est dérivé du latin *burrus*, roux, parce que les gens roux sont méchants, où parce que l'exécuteur de la haute justice en divers lieux était vêtu d'une livrée jaune et rouge. Ducange veut qu'il ait sa racine dans le mot *bourrée*, faisceau de verges, à cause du supplice de la fustigation. Eusèbe Salverte croit qu'il a été formé du bourguignon *buro, lance*. Il me semble qu'il

(1) C'est le titre d'un ancien registre du parlement.

peut l'avoir été tout aussi bien de *borellus*, nom d'une arme prohibée : *Borellus inter arma prohibita numeratur*, dit le glossaire de Carpentier. C'était peut-être l'arme affectée à l'exécuteur des hautes-œuvres.

BOUTEILLE. — *Porter les bouteilles.*

C'est-à-dire marcher lentement, comme un homme qui porte des bouteilles marche dans la crainte de les casser.

La Fontaine s'est servi de cette expression dans la fable intitulé : *L'âne chargé d'éponges, et l'âne chargé de sel.*

L'un, d'éponges chargé, marchait comme un courrier;
Et l'autre, se faisant presser,
Portait, comme on dit, *les bouteilles.*

BRAIES. — *Sortir les braies nettes d'une affaire.*

S'en retirer heureusement. — Allusion à certain accident auquel sont exposés les poltrons à qui la peur donne ordinairement la colique. Les *braies* étaient une espèce de haut-de-chausses ou de culotte que portaient nos ancêtres.

BRAVE. — *Brave à trois poils.*

Sous Charles IX, on désignait par cette dénomination les spadassins qui portaient une longue moustache terminée en pointe de chaque côté à la lèvre supérieure, et un bouquet de la même forme au menton. C'étaient des hommes de la même espèce que ceux qui, sous Charles V et ses successeurs, étaient appelés *mauvais garçons.*

BRAY. — *Faire comme le curé de Bray.*

« Le curé de Bray, dit M. A*** (l'abbé de Feletz) dans *le Journal des Débats,* avait tant applaudi aux travaux de l'assemblée constituante, qu'on ne doutait point que la constitution décrétée par cette assemblée n'eût obtenu le plus haut degré de son admiration. Il s'extasiait surtout sur la *démocratie royale :* on le croyait irrévocablement fixé à cette forme de gouvernement; on n'imaginait point qu'il fût possible d'obtenir son assentiment pour une autre. Cependant le trône est renversé, et le curé de Bray est enchanté. La république est

proclamée, il est transporté. La constitution de 1793 lui paraît le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Le gouvernement révolutionnaire, qui suspend cette constitution, est à ses yeux une conception sublime. Le 9 thermidor, qui détruit ce gouvernement et renverse le comité du salut public, si cher au bon curé, sauve cependant la patrie. La constitution de l'an III en fixe les destinées, et le directoire est à jamais le régulateur de la France, enfin libre et heureuse. Le curé de Bray n'avait pas manqué d'envoyer à tous ces gouvernements ses adhésions, ses soumissions, ses félicitations. Il en était là de ses variations politiques et de ses admirations toujours croissantes, lorsqu'un de ses paroissiens, zélé pour la gloire de son pasteur, et craignant qu'elle ne fût compromise par une pareille versatilité dans ses discours et sa conduite, tâcha de lui faire observer, avec beaucoup de ménagements, que peut-être cette rapide succession d'adresses à toutes les factions et de serments à toutes les constitutions pourrait enfin exciter quelques soupçons sur la fermeté de ses principes et le faire accuser à la rigueur de légèreté dans ses actions et d'inconstance dans ses opinions. « Moi, léger! s'écria le curé tout étonné; moi, inconstant et variable dans mes opinions, dans mes principes! Eh! j'ai toujours voulu être curé de Bray. Il n'y a pas d'homme au monde plus constant que moi. » Nous espérons que cette admirable constance et cette imperturbable ténacité de caractère ne se seront jamais démenties, et que M. le curé aura toujours regardé comme le meilleur des gouvernements, dans le meilleur des mondes possibles, tous ceux qui se sont succédé depuis le directoire, où finit son histoire. Nous espérons surtout qu'il est toujours curé de Bray. »

Cette spirituelle biographie expose très bien les titres en vertu desquels le curé de Bray est devenu le prototype de ces chevaliers de la circonstance, vulgairement appelés *girouettes*, qui savent si adroitement se prêter aux exigences de tous les événements et revêtir le caractère de tous les régimes; mais elle pèche contre la vérité historique, en faisant de ce personnage un membre du clergé français auquel il n'a jamais appartenu.

Il est anglais, témoin le proverbe : *The vicar of Bray is the vicar of Bray still. Le curé de Bray est toujours le curé de Bray.* Il a dû sa célébrité à une chanson dans laquelle il explique lui-même les motifs qui l'ont porté à changer quatre fois de religion en passant du catholicisme au protestantisme, *et vice versâ*, sous les règnes successifs de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III et de la reine Anne. Voici le refrain de cette chanson :

And this is law, I will maintain
Until my dying day, sir,
That what soever king shall reign,
I will be vicar of Bray, sir.

Et ceci est ma loi, je la soutiendrai jusqu'au jour de ma mort, que, quel que soit le roi qui règne, je serai vicaire de Bray (1).

BREBIS. — *Qui se fait brebis, le loup le mange.*

Il est quelquefois dangereux d'avoir trop de douceur; les méchants profitent de l'excessive bonté d'une personne pour l'opprimer. On dit aussi dans le même sens : *Faites-vous miel, et les mouches vous mangeront.*

Un berger priait son père de lui donner un conseil qui fût le résultat de sa longue expérience : « Mon fils, répondit le vieillard, sois bon, car il est avantageux de l'être; mais sois-le de manière que le loup n'ose te montrer les dents. »

A brebis tondue Dieu mesure le vent.

Dieu proportionne à nos forces les afflictions qu'il nous envoie.

Il ne faut qu'une brebis galeuse pour infecter tout un troupeau.

Morbida facta pecus totum corrumpit ovile.

Il ne faut qu'un homme corrompu dans une compagnie pour la corrompre tout entière. La contagion du mauvais

(1) Bray est un village de Berkshire, dans l'Angleterre proprement dite.

exemple donné par ceux qu'on fréquente a tant de puissance, qu'elle agit sur les personnes mêmes qui semblent les plus propres à y résister par la solidité de leurs principes. C'est une remarque très fine et très judicieuse de Chamfort que, quelque importuns, quelque insupportables que nous soient les défauts de ceux avec qui nous vivons, nous ne laissons pas d'en prendre une partie. Être la victime de ces défauts étrangers à notre caractère n'est pas même un préservatif contre eux.

Brebis qui bêle perd sa goulée.

Il ne faut pas perdre en paroles un temps qu'il importe d'employer à l'action. Ce proverbe s'applique particulièrement pour signifier qu'à table il ne faut pas trop parler, si l'on ne veut pas être dupe de l'avidité des convives.

Brebis comptées, le loup les mange.

Proverbe pris de celui qu'on trouve dans la septième églogue de Virgile : *Non ovium curat numerum lupus.* Il s'employait autrefois, comme on le voit dans les Adages d'Érasme (Chil. II, centur. IV, nº 99), pour dire que, si un voleur timide s'abstient de toucher à certains objets parce qu'il sait qu'on les a comptés, un hardi voleur n'est jamais arrêté par une telle considération. Aujourd'hui ce proverbe se prend dans un sens plus général : il signifie que les précautions ne garantissent pas toujours d'être trompé, et même que l'excès de précaution expose quelquefois à l'être. Les joueurs s'en servent fréquemment, et ils entendent qu'il ne faut point compter son argent pendant qu'on joue, car c'est une superstition de la plupart d'entre eux que l'argent compté appelle une mauvaise chance qui le fait vite passer en d'autres mains.

BRETAGNE. — *Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon.*

Le château de Jugon, qui fut démoli en 1420, était la principale forteresse de la Bretagne. Il garantissait ce pays des incursions de l'ennemi, comme le chaperon, dont le manteau appelé *chape* ou *pluvial* était surmonté, garantissait le voya-

geur de la pluie en lui couvrant la tête et les épaules.

Oncle ou *tante à la mode de Bretagne.*

Nulle part la parenté ne s'étend aussi loin qu'en Bretagne; elle y dépasse le douzième degré, en se comptant double dans plusieurs cas. Ainsi les enfants donnent le titre d'*oncle* ou de *tante*, non-seulement au frère ou à la sœur, mais au cousin-germain ou à la cousine-germaine de leur père ou de leur mère, comme ils en reçoivent par réciprocité le titre de neveu ou de nièce.

On raconte qu'un capucin, prêchant à la prise d'habit de la fille de sa cousine-germaine, s'écria : « Quel honneur pour vous, ô ma cousine, qui devenez la belle-mère du Seigneur, et quelle gloire pour moi qui vais être l'oncle du bon Dieu à la mode de Bretagne! »

Je ne garantis pas l'anecdote; il se pourrait pourtant qu'elle fût vraie, et que le capucin eût voulu enchérir sur saint Jérôme, qui disait à Paula pour la féliciter d'avoir voué au ciel la virginité de sa fille Eustochium : *Socrus dei esse cœpisti. Vous avez commencé d'être la belle-mère de Dieu.* (*D. Hieron opera*, t. 1, p. 140, *ad Eustochium.*)

BRETON. — *Qui fit Breton fit larron.*

La vérité n'a point été sacrifiée à la rime dans ce proverbe, comme le prétend Fleury de Bellingen, car s'il est vrai que les habitants de la Bretagne, d'après sa remarque, ne sont pas plus adonnés au vol que ceux des autres provinces, il n'en a pas été toujours ainsi. La manière barbare dont ils pillaient les vaisseaux échoués sur leurs côtes en est une preuve. Les seigneurs riverains, qui retiraient les principaux bénéfices de ce brigandage connu sous le nom de *droit de bris*, recouraient ordinairement, pour le rendre plus productif, à un moyen aussi singulier qu'inhumain. Ils fesaient promener pendant la nuit, près des récifs, un bœuf qui portait sur la tête une lanterne allumée et qui avait une jambe liée, afin qu'il imitât par sa marche claudicante les ondulations du fanal d'un navire, de manière à tromper ceux qui étaient en mer et à les attirer

sur les écueils. Le clergé même ne restait pas tout à fait étranger à ces mœurs sauvages. Obligé de céder aux ordres des seigneurs et de la populace, il ordonnait quelquefois des processions et des prières publiques pour que l'année fût *heureuse en naufrages*.

Une autre preuve de l'esprit de pillage des anciens Bretons, c'est que dans le quatorzième siècle ils formaient la plus grande partie des bandes de routiers et de brigands qui infestaient la France. Les mots *Bretons et pillards*, *Britones et pillardi*, se trouvent presque toujours réunis dans les anciennes chartes et chroniques pour désigner cette soldatesque mercenaire et effrénée.

BRIC. — *De bric et de broc.*

Métaphore empruntée des instruments de travail dont on se sert tour à tour par les deux bouts. En langue celtique, *bric* signifie *tête*, et *broc* signifie *pointe*. Ainsi *faire une chose de bric et de broc*, c'est s'y prendre de toutes les manières, y employer tous ses moyens.

BRIOCHE. — *Faire une brioche.*

C'est faire une faute en musique, et par extension en quelque chose que ce soit. Cette expression fut introduite à l'époque de la fondation de l'Opéra en France. Les musiciens attachés à ce théâtre avaient imaginé de condamner à une amende pécuniaire celui d'entre eux qui manquerait aux règles de l'harmonie en exécutant sa partition, et le produit des amendes était destiné à l'achat d'une brioche qu'ils devaient manger ensemble dans une réunion où les amendés figuraient ayant chacun une petite image de ce gâteau suspendue à la boutonnière en guise de décoration. Un tel usage ne fut pas jugé propre à les rendre moins fautifs dans leur art, et le grand nombre de repas qu'il amena ne fit pas concevoir une haute idée de leur talent. Bientôt ils se virent exposés à la raillerie du public, qui prit le mot de *brioche* pour synonyme de faute, bévue; et l'amour-propre alors l'emportant sur la friandise, ils décidèrent qu'ils pourraient faire désormais autant de *brioches* qu'ils voudraient sans être obligés d'en payer aucune.

BUDGET.

Ce mot peut être regardé comme proverbial à cause du fréquent emploi qu'on en fait journellement dans toutes les classes de la société. Grands et petits, riches et pauvres, chacun parle de son budget. On dit un *budget de cuisinière*, *un budget d'apothicaire*, comme un budget de ministre. Je dois donc consigner ici l'histoire et la généalogie de ce mot, qui sont assez curieuses (1). Il est d'origine française, et nous avons eu la bonté de le recevoir de seconde main des Anglais, qui nous l'ont rendu défiguré et méconnaissable. Qui pourrait croire qu'il vient de *poche*, et que c'est là précisément ce qu'il signifie? On objectera peut-être qu'il a bien changé sur la route; mais il n'est besoin que de la tracer pour se retrouver. *Poche* a fait le diminutif *pochette*, et par la facilité qu'a le *p* de se changer en *b*, pochette a insensiblement coulé en *bogète*, *bougette*, vieux mots dont le dernier a été conservé dans plusieurs éditions du Dictionnaire de l'Académie avec son augmentatif *bouge*, qui garde encore son acception originaire dans cette locution, *bien remplir ses bouges*, c'est-à-dire bien remplir ses poches ou faire un gros gain, et qui partout ailleurs signifie un petit endroit propre à resserrer divers objets dans une maison, comme la poche sert à le faire dans un habit. *Bulga*, qui veut dire enveloppe, bourse, valise, est la racine de tous ces mots. — A présent, on doit trouver assez facile le passage de *bogète* en *budget*, surtout chez les Anglais qui donnent à l'*u* le son de l'*o;* et il faut remarquer en outre que les Languedociens ont toujours dit dans leur patois *lou bugé* ou *lou budjet* en parlant d'une garde-robe ou d'un petit endroit dans lequel ils renferment diverses choses.

BUISSON. — *Il n'y a si petit buisson qui n'ait son ombre.*

Ce proverbe s'emploie dans deux sens opposés, pour dire qu'il n'y a rien de si petit qui ne puisse être avantageux ou préjudiciable. C'est ainsi que les Latins disaient : *Etiam unus ca-*

(1) Je les prends dans un livre de statistique publié par M. Mourgues en l'an IX (1801).

pillus habet umbram suam, *un cheveu même a son ombre*. On prétend que l'ombre du buisson est devenue proverbiale à cause de cet apologue de la Bible : — « Les arbres voulurent se choisir un roi. Ils s'adressèrent d'abord à l'olivier et lui dirent : Règne. L'olivier répondit : Je ne quitterai pas le soin de mon huile pour régner sur vous. Le figuier dit qu'il aimait mieux ses figues que l'embarras du pouvoir suprême. La vigne donna la préférence à ses raisins. Enfin les arbres s'adressèrent au buisson, et le buisson répondit : Je vous offre mon ombre. »

On sent tout ce qu'il y a de hardi dans cette idée, mais elle est dans la Bible. Ce ne sont pas les philosophes, dit Chamfort, c'est le Saint-Esprit à qui elle appartient.

Trouver buisson creux.

C'est ne pas trouver ce qu'on s'attendait à trouver. Les chasseurs appellent *buisson creux*, un buisson dans lequel il n'y a point de gibier.

Il a battu les buissons et un autre a pris les oisillons.

Il s'est donné des peines dont un autre a profité. Moisant de Brieux explique ainsi ce proverbe : « On fait en hiver une petite « chasse au flambeaux et entre deux haies : un valet porte un « bouleau ou autre arbrisseau plein de glu ; d'autres valets bat- « tent de côté et d'autre les buissons, d'où les oiseaux sortant « vont donner à la lumière et dans le bouleau où ils demeurent « pris. Nous appelons cela *aller au bouleau*. »

Ce proverbe a une célébrité historique. Le duc de Bedfort, régent de France pour Henri VI roi d'Angleterre, en fit une application imprudente, en répondant à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui demandait à garder en dépôt la ville d'Orléans ; et cette réponse, dont le prince bourguignon fut offensé, le détermina à se séparer des Anglais, dans un temps où ces derniers avaient le plus grand besoin d'un si puissant allié pour résister aux efforts de Charles VII.

BUREAU. — *Bureau vaut bien écarlate.*

Les petits peuvent avoir autant de mérite que les grands.

Le bureau, ou la bure, est une étoffe grossière dont s'habil-

laient autrefois les gens du commun, tandis que l'écarlate, qui est d'un assez grand prix, servait à parer les hauts seigneurs. Lacroix du Maine attribue l'invention de ce proverbe à Michel Bureau, abbé de la Couture, en 1518. Celui-ci, étant en discussion avec le cardinal de Luxembourg, lui dit dans un accès de vivacité : *Bureau vaut bien écarlate.* Aulu-Gelle, dans ses *Nuits attiques,* liv. II, rapporte un proverbe qui correspond au nôtre : *Sous le chapeau d'un paysan, est le conseil d'un prince.*

Fin comme bureau teint.

C'est-à-dire très grossier, parce que cette étoffe, lorsqu'elle est teinte, est pire qu'auparavant.

Bureau d'adresse.

On appelle ainsi proprement un endroit indiqué au public pour donner ou recevoir certains renseignements, et figurément une personne qui s'informe de tout ce qui se passe et va le débiter de côté et d'autre. Jean-Jacques Rousseau a dit dans ses Rêveries, sixième promenade : « Quand ma personne fut affi-« chée par mes écrits, je devins dès lors le *Bureau d'adresse* de « tous les souffreteux ou soi-disant tels, et de tous les aventu-« riers qui cherchaient des dupes. »

BUVEUR. — *Ce que le sobre tient au cœur*
Est sur la langue du buveur.

Les Espagnols disent : *El vino anda sin calças, le vin va sans chausses.*

Les méchants sont buveurs d'eau.

La chanson dit que *c'est bien prouvé par le déluge.* Mais, sans doute, il ne faut pas aller chercher si loin la raison de ce proverbe. Il paraît fondé sur l'observation que ceux qui boivent de l'eau sont moins expansifs que ceux qui boivent du vin, l'expansion étant regardée comme une marque de bonté. Cependant, s'il ne remonte pas jusqu'au déluge, il est d'une assez grande antiquité ; car Eschine, voulant accuser Démosthène de méchanceté, lui reprochait d'être *buveur d'eau.*

C

CAGOT.

Court de Gebelin dérive ce mot de *caco-deus*, rapporté par Ducange. *Caco*, dit-il, signifiant *faux*, sera devenu *cagot*, hypocrite; et comme l'hypocrite a toujours le nom de Dieu à la bouche, et l'emploie à tout, il aura été surnommé, chez les peuples qui appellent Dieu *God*, *kakle-God*, *caquette-Dieu*, et insensiblement *cak-god* et *cagot*.

Rabelais donne à *cagot* une origine moins honnête. C'est, suivant lui, la première personne de l'indicatif présent du verbe italien *cagare*, qu'il est difficile de traduire en français par le mot propre; et dans son *Ile sonnante*, il nous montre les cagots comme atteints de la maladie des harpies.

D'autres prétendent que *cagot* vient de *cagoule*. Mais il est positif que *cagoule* est beaucoup moins ancien que *cagot*. *Cagoule* ne date que du seizième siècle, et il a été introduit par corruption de *cogule* (cuculla), espèce de capuce ou capuchon.

Il est probable que *cagot* s'est formé par contraction de *caas-goths*, *chiens goths*, dénomination injurieuse déjà usitée en 507 pour désigner les Goths, à cause de leur attachement à l'arianisme, objet de scandale et de haine pour nos catholiques ancêtres qui traitèrent ces malheureux, réfugiés dans les Pyrénées, comme les Indiens traitent les parias et les poulichis.

Disons un mot de cette espèce de *Cagots* dont les pères avaient renversé et fondé plusieurs empires. Cette race, vouée à la persécution des Francs qui la vainquirent à la bataille de Vouillé, fut obligée de se cacher dans les plus secrets réduits des montagnes pour conserver ses habitudes religieuses. Elle y contracta des maladies héréditaires qui la réduisirent à un état pareil à celui des crétins. Lorsque, dans la suite, elle abjura l'arianisme et se réunit à la communion romaine, il lui fut impossible de se régénérer. Les Cagots furent alors regardés comme ladres et infects. On leur défendit sous les peines les plus sévères d'habiter dans les villes et les villages, et d'être chaussés et habillés autrement que de rouge. Ils ne pouvaient entrer que par une

porte particulière dans les églises, où ils avaient des siéges séparés du reste des fidèles. Les sacrements même leur étaient interdits en certains endroits par la même raison qu'aux bêtes. On ne recevait point leur témoignage en justice, et c'était par grâce que la coutume de Béarn avait établi que les dépositions de sept d'entre eux équivaudraient à une déposition légale. Aujourd'hui ils ne sont plus exposés à la réprobation des autres hommes, mais ils restent toujours accablés des infirmités que la viciation du sang et de la lymphe peut produire. Leurs traits son difformes et livides. Cependant on y démêle quelque trace d'une origine étrangère que la dégradation de l'espèce n'a pas effacée entièrement. Leur moral paraît frappé d'imbécillité.

On comprend dans la race des Cagots ces êtres disgraciés de la nature appelés *cahets* en Guienne et en Gascogne; *coliberts* dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et l'Aunis; *cacoux* et *caqueux* en Bretagne; et *caffons* dans les deux Navarres. Ce nom de caffon, qu'on fait dériver de l'espagnol *cafo*, lépreux, est tout à fait semblable à celui de *caffoni* que les habitants des environs de Rome et de Naples donnent aux paysans les plus grossiers.

CAHIN-CAHA. — *Aller cahin-caha.*

C'est-à-dire d'une manière inégale, incertaine, tant bien que mal, de mauvaise grâce. Ces deux mots, suivant Ménage, viennent de *Quà hìnc quà hàc, deçà et delà.*

L'esprit de l'homme, dit un proverbe cité par Martin Delrio, *va clochant de côté et d'autre, claudicans in duas partes*, c'est-à-dire *cahin-caha*. Luther l'a comparé à un paysan ivre à cheval, et qui redressé d'un côté, tombe de l'autre.

Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, accusé de favoriser tantôt les jésuites et tantôt les jansénistes, fut surnommé *Cahin-caha*, comme on le voit dans cette épitaphe épigrammatique qu'on lui fit le jour de sa mort :

Ci-gît Louis Cahin-caha,
Qui dévotement appela,
De oui de non s'entortilla,
Puis dit ceci, puis dit cela,
Perdit la tête et s'en alla.

Tout le monde connaît la chanson de *Cahin-caha* par Pannard que Marmontel appelait le La Fontaine du vaudeville. Elle fut tellement goûtée quand elle parut, que Pannard, en publiant ses œuvres, ne crut pouvoir trouver de meilleur moyen pour en assurer le succès que de mettre au titre : *Par l'auteur de Cahin-caha.*

CAILLE. — *Chaud comme une caille.*

On a reconnu, dit Buffon, généralement plus de chaleur dans les cailles que dans les autres oiseaux, et c'est de là qu'est venue l'expression proverbiale.

Maris qui voulez être aimés de vos femmes, femmes qui voulez être aimées de vos maris, vous n'avez qu'à prendre un couple de cailles dont vous extrairez les deux cœurs pour les porter sur vous, à savoir : le mari celui du mâle, et la femme celui de la femelle, et vous pouvez compter que vous ferez très bon ménage. Ce n'est pas moi qui donne cette précieuse recette, c'est Antoine Mizauld, médecin français du seizième siècle, auteur d'un livre de *Centuries* où il l'a consignée. (Cent. 8, n. 18.)

CAILLETTE.

Ce mot, qu'on applique à une personne frivole et babillarde, est regardé par quelques étymologistes comme un diminutif de *caille,* oiseau qui jabotte sans cesse, et par quelques autres comme un dérivé de *cail,* qui, en celtique, désigne une jeune fille de village.

Marot a employé *caillette* dans le sens de timide, peureux ou niais, dans les vers suivants :

> Bref, si jamais j'en tremble de frisson,
> Je suis content qu'on m'appelle *caillette.*

Peut-être aussi a-t-il voulu faire allusion à *Caillette,* fou de François Ier. Quoi qu'il en soit, le mot a eu les trois acceptions que je viens d'indiquer, et même celle de *badaud;* car les badauds de Paris ont été surnommés *caillettes.*

On appelait autrefois et l'on appelle encore, je crois, *caillette-maman*, un petit garçon habitué à se tenir comme une fillette auprès de sa mère au lieu d'aller jouer avec ses camarades.

CALENDES. — *Renvoyer aux calendes grecques.*

Les Romains appelaient calendes le premier jour de chaque mois où les créanciers avaient coutume d'exiger l'argent qu'ils avaient prêté, et ce mot venait du verbe latin *calo*, j'appelle, je convoque, parce que ce jour là un pontife annonçait au peuple *convoqué* le retour de la nouvelle lune. Mais les Grecs n'avaient point de calendes, et c'est ce qui donna lieu au proverbe *Renvoyer aux calendes grecques*, c'est-à-dire à une époque chimérique.

La plupart des étymologistes font venir *calendes* d'un verbe grec; mais il n'est pas probable que les Romains aient pris le mot dans la langue d'un peuple qui ne connaissait pas la chose.

Philippe II, roi d'Espagne, avait envoyé à Élisabeth, reine d'Angleterre, un message ainsi conçu :

Te veto ne pergas bello defendere belgas.
Quæ Drakus eripuit nunc restituantur oportet.
Quas pater evertit jubeo te condere cellas,
Relligio papæ fac restituatur ad unguem.

Élisabeth répondit sur-le-champ par ces vers :

Ad græcas, bone rex, fient mandata calendas.

CÂLIN. — *Faire le câlin.*

C'est cacher la finesse sous un air niais, indolent, et prendre un ton doucereux pour se ménager l'esprit d'une personne dont on veut obtenir quelque chose.

Le mot *câlin* a une origine douteuse; il peut venir du verbe *caler*, qui signifie au figuré céder, se soumettre, comme dans cette phrase de Montaigne (liv. III, chap. 12) : « Eust-on ouy de « la bouche de Socrate une voix suppliante? Cette superbe vertu eust-elle *calé* au plus fort de sa montre? »

Un étymologiste a dérivé *câlin* des paroles que l'exécuteur des hautes-œuvres adressa à Dom Carlos, infant d'Espagne, pour l'engager à ne pas se débattre au moment où il allait l'étrangler par ordre d'un père barbare : *Calla, calla, senor Dom*

Carlos! todo lo que se haze es por su bien. Tout doux, tout doux, seigneur Dom Carlos! tout ce qui se fait est pour votre bien.

CALOMNIE. — *La calomnie s'arme du vraisemblable.*

Proverbe tiré de Sénèque, qui a dit (*Quest. natur.*, préf. du liv. IV) : *C'est toujours à l'aide du vrai que le mensonge attaque la vérité.* La même pensée se trouve dans la vie d'Alexandre par Plutarque, chap. 75.

Le calomniateur ne manque pas de sagacité pour découvrir et pour attaquer le côté le plus faible. Son propre est d'exagérer plutôt que d'inventer. C'est un adroit faussaire de la vérité.

Calomniez, calomniez : il en reste toujours quelque chose.

On est généralement disposé à penser qu'une personne à qui l'on reproche beaucoup est nécessairement coupable de quelque chose, et ce pernicieux préjugé fait le succès du calomniateur. De là ce mot, que Beaumarchais a mis dans la bouche de Basile, mais qu'il n'a pas inventé; car avant lui Bacon l'avait cité comme proverbial dans son ouvrage de *La dignité et de l'accroissement des sciences*, liv. VIII, chap. 2, et le traducteur français de cet ouvrage l'avait rendu en ces termes : *Va! calomnie hardiment : il en restera quelque chose.*

CAMÉLÉON. — *C'est un caméléon.*

Se dit d'un homme qui change d'avis et de conduite suivant les circonstances, parce que les anciens, de qui nous avons emprunté cette expression métaphorique, croyaient que le caméléon n'avait pas de couleurs propres et individuelles, et qu'il réfléchissait comme une glace toutes celles des objets environnants. Mais cette opinion, quoique adoptée par Aristote, Pline, Élien, etc., a paru erronée aux naturalistes modernes. Le caméléon, disent-ils, est un reptile de la famille des lézards; sa taille n'excède guère quatorze pouces, en y comprenant la queue qui en a sept. Sa tête est surmontée d'une espèce de pyramide cartilagineuse rejetée en arrière. L'ouverture de sa gueule est vaste, mais très peu apparente, à cause de l'union très exacte des deux mâchoires. Il ne se nourrit pas de vent et d'air, comme l'ont prétendu les naturalistes de l'antiquité : il mange des

mouches, des vers et d'autres insectes qu'il trouve sur le sommet des arbres, où il se plaît à se promener, en s'aidant de sa queue qu'il roule autour des rameaux. Sa peau est d'un tissu transparent, et ses couleurs changent, varient, s'altèrent, suivant la nature des impressions qu'il éprouve, le degré de chaleur ou les effets de la lumière auxquels il est exposé : les teintes les plus habituelles sont le rouge, le jaune, le noir, le vert, le blanc. Le célèbre Bichat attribuait particulièrement cette variation de couleurs à la quantité d'air que l'animal aspire, et combine avec le sang artériel. En effet, le caméléon possède la faculté d'avaler une grande quantité d'air; il s'enfle et se désenfle à volonté, ce qui l'a fait appeler par Tertullien une *peau vivante;* et chaque fois qu'il use d'une telle prérogative, son corps reflète des nuances diverses. La nuit, et lorsqu'il se refroidit, il prend une couleur blanche, et quand il est mort il la conserve. Voilà les observations vraies, fidèles et sûres auxquelles on doit s'en tenir. Le reste n'est qu'un mensonge poétique; mais comme ce mensonge n'a rien de dangereux, on ne cessera point de voir dans le caméléon l'emblème de la flatterie, l'image ou le modèle des courtisans, qui, suivant leurs intérêts ou leurs passions, se parent de toutes les nuances, adoptent toutes les livrées, se couvrent de tous les masques.

CAMELOT. — *Quand le camelot a pris son pli, c'est pour toujours.*

L'étoffe appelée camelot, parce que originairement elle était faite de poil de chameau, ne perd que très difficilement les mauvais plis qu'elle a pris. De là le proverbe, qu'on applique à une personne incorrigible.

CANCAN. — *Faire du cancan d'une chose.*

C'est faire du bruit d'une chose pour un motif frivole.

Le mot *quanquàm* (quoique) était fort à la mode au seizième siècle; les orateurs de l'Université l'affectionnaient particulièrement. Ils regardaient comme un trait de génie de le faire figurer le premier en tête de leurs discours, et ils en avaient fait, en raison de cette prééminence, le nom d'une harangue

latine récitée en public par un écolier à l'ouverture des thèses de philosophie; mais la prononciation de ce mot passait alors pour défectueuse. On disait *kankam*, à la manière gothique. Le célèbre Ramus soutint qu'il fallait dire *couancouam*, conformément à la prononciation romaine, et les professeurs du collége royal se rangèrent à son avis. Les docteurs de Sorbonne s'opposèrent à l'innovation, et défendirent de l'adopter sous peine de leur censure. Cette menace eut bientôt son effet : un jeune ecclésiastique s'étant avisé, dans un discours d'apparat, de faire entendre le *couancouam* réprouvé, nos docteurs scandalisés s'assemblèrent, crièrent à l'hérésie, et déclarèrent vacant un bénéfice que le beau diseur possédait. Celui-ci, très peu résigné à son rôle de victime grammaticale, interjeta appel au parlement. Il parut à l'audience escorté d'une foule de maîtres, de sous-maîtres et d'écoliers. Ramus était chargé de défendre sa cause. Il parla avec toute l'autorité du talent et de la raison; il ne négligea point de faire ressortir le ridicule des partisans de *kankam*. Les juges rendirent un arrêt qui réhabilita le bénéficiaire, et laissa à chacun *la liberté de prononcer comme il voudrait*. C'est de ce fameux litige, dans lequel se trouve peut-être la vraie cause de l'assassinat de Ramus, que plusieurs étymologistes font venir le mot *cancan*, employé d'abord pour signifier une discussion orageuse sur un sujet de peu d'importance, et appliqué depuis à tous les bavardages de société où il entre de la médisance. Quelques autres pensent qu'il a été formé par onomatopée du cri des canards; mais leur opinion pour être admise a besoin d'être appuyée de faits qui établissent qu'il était en usage avant la dispute de Ramus avec la Sorbonne, et jusqu'ici ils n'en ont rapporté aucun. La remarque faite par Buffon, que le verbe *cancaner* exprime le cri désagréable des perroquets dans le langage des Français d'Amérique, ne peut leur fournir une induction probante en ce cas, puisque l'établissement de ces colons est postérieur à l'époque dont il est question.

CAPHARNAÜM. — *C'est un capharnaüm.*

Capharnaüm ou Capernaüm était une ville de la Judée, située à l'extrémité septentrionale du lac de Génézareth, dans la

province de Galilée. L'éloignement où cette province se trouvait de la Judée proprement dite, la tenant en dehors de l'influence morale de Jérusalem, l'avait souvent exposée aux troubles intérieurs, et lui avait fait donner par le prophète Isaïe la dénomination de *contrée de ténèbres et d'ignorance* (ce qui est rappelé dans l'évangile selon saint Mathieu, chap. 4, v. 16). C'est de là qu'on a dit par allusion en parlant d'une assemblée où le désordre et la confusion régnent : *C'est un capharnaüm.*

CAPON. — *Faire le capon.*

C'est faire un acte de poltronerie ou de lâcheté, chercher à tromper, dissimuler pour arriver à ses fins; et, dans un sens spécial, hanter quelque tripot afin d'y prêter à gros intérêts de l'argent aux joueurs.

Le terme de *capon* s'appliqua primitivement aux Juifs. Il y a une charte de Philippe-le-Bel qui appelle leur communauté *Societas caponum*, et le lieu de leurs assemblées *Domus societatis caponum, maison de la société des capons* ou *chapons.* On ne sait pas au juste pourquoi ils furent désignés ainsi; mais les raisons qui firent depuis employer ce terme comme synonyme de poltron, lâche, fourbe, hypocrite, usurier, s'expliquent aisément par les habitudes de cette race autrefois proscrite et malheureuse. Il ne leur était pas permis de paraître en public sans une marque jaune sur l'estomac. Philippe-le-Hardi les obligea même de porter une corne sur la tête. Il leur était défendu de se baigner dans la Seine; et quand on les pendait, c'était toujours entre deux chiens. En horreur au peuple qui leur fesait essuyer toute sorte d'avanies, exposés aux mauvais traitements des seigneurs qui voulaient les rançonner, victimes de l'avarice des princes qui les chassaient pour s'emparer de leurs biens et qui leur accordaient ensuite la permission de revenir moyennant de fortes sommes, les Juifs nécessairement devaient manquer de courage, opposer la ruse et l'hypocrisie à la violence, et chercher à réparer par l'usure d'iniques spoliations.

CAPUCIN. — *Un verre de vin est la chemise d'un capucin.*

D'après un précepte d'hygiène, il faut, lorsqu'on est en

sueur, ou changer de chemise ou boire un verre de vin. Or, les capucins, qui ne portaient point de chemise d'après la règle de saint François leur fondateur, buvaient en ce cas un verre de vin, et de là le proverbe.

On dit aussi : *Un verre de vin vaut un habit de velours.* Ce qui a beaucoup d'analogie avec un proverbe latin qui se trouve dans le festin de Trimalcion : *Calda potio vestiarius est.* Le vin est désigné ici par les mots *calda potio, chaude boisson,* pour exprimer la chaleur qu'il a naturellement et non la chaleur qui lui est communiquée par le feu. C'est ainsi que l'eau est appelée, dans un sens opposé, *frigida potio, froide boisson.*

CAQUETÉ. — *Les morceaux caquetés se digèrent mieux.*

Le plaisir de la conversation mêlé à celui de la bonne chère est un préservatif contre l'indigestion, parce qu'en parlant on mange plus lentement, et que les aliments s'imbibent mieux de salive, deux points importants pour les gastronomes qui tiennent à conserver un bon estomac, et qui pensent avec Brillat-Savarin qu'*on ne vit pas de ce qu'on mange*, mais de ce qu'on digère.

C'est à tort qu'on a regardé ce proverbe comme inventé par Piron, car il est beaucoup plus ancien que cet auteur.

CARAT. — *A vingt-quatre carats.*

On dit qu'une personne est sotte, impertinente, folle, etc., *à vingt-quatre carats*, pour signifier qu'elle l'est au souverain degré, parce qu'on divisait autrefois en carats le titre de l'or qu'on divise actuellement en millièmes, et parce que l'or le plus pur était alors défini à vingt-quatre carats, quoiqu'il ne fût réellement qu'à vingt-trois carats sept huitièmes, à cause de l'affinage.

Le savant auteur des *Amusements philologiques* rapporte une étymologie curieuse du mot *carat.* Ce mot, qu'on a écrit primitivement *karat*, vient de l'arabe *kouara*, qui est le nom d'un arbre appelé *corallodendron* par les naturalistes, sans doute à cause de la couleur de sa fleur et de son fruit rouges comme du corail. Ce fruit, renfermé dans une coque ronde

extrêment dure, est une espèce de fève marquée d'une raie noire dans le milieu. Les fèves du *kouara*, ou les carats, ne variant presque pas de poids lorsqu'elles sont bien sèches, servirent à peser l'or chez les Shangallas dès les premiers âges du monde; et de là vint la manière d'estimer ce métal plus ou moins fin à tant de carats. Du pays de l'or, en Afrique, le carat passa dans l'Inde, où il fut aussi employé comme poids dans le commerce des pierres précieuses et surtout des diamants.

CARDINAL. — *Qui entre pape au conclave en sort cardinal.*

Tous les cardinaux ont le même droit à la tiare, et il n'en est pas un seul peut-être qui ne désire l'obtenir; mais comme plusieurs d'entre eux ne peuvent raisonnablement compter que sur leur propre suffrage, ils se désistent d'une prétention inutile en faveur de ceux dont ils jugent l'élection avantageuse à leurs intérêts : il se forme alors dans le conclave divers partis qui épuisent les ressources de la cabale pour parvenir à leurs fins. Lorsqu'un de ces partis a des chances probables de succès, les opposants pour l'ordinaire, faisant de nécessité vertu, se joignent à lui de peur de s'aliéner par une résistance vaine le nouveau maître qu'il va leur donner : si de part et d'autre, au contraire, l'influence est à peu près égale, la rivalité continue jusqu'à ce que, de guerre lasse, on s'accorde à choisir dans un rang neutre quelque sujet dont la vieillesse peut bien faire espérer à l'intrigue une prochaine occasion de s'exercer avec plus d'avantage, mais n'en est pas moins, quoi qu'on dise, une solide garantie pour la morale religieuse. Et c'est ainsi que se vérifie, à la confusion des ambitieux, le proverbe, *Qui entre pape au conclave en sort cardinal.*

Le cardinal Julien de la Rouvère, promu au pontificat sous le nom de Jules II, en 1503, fit exception à ce proverbe. Il usa si bien de ses moyens d'influence pour assurer son élection, qu'elle précéda, à proprement parler, l'entrée des cardinaux dans le conclave.

CARÊME. — *Il ne faut pas prêcher sept ans pour un carême.*

Il ne faut pas répéter sans cesse et sottement la même chose. Ce proverbe a été imaginé par allusion à cet autre : *Si le carême durait sept ans, tu serais un habile homme à Pâques.* C'est-à-dire, si tu avais l'instruction que peuvent donner les sermons prononcés dans le carême pendant sept ans, tu cesserais après ce temps d'être compté parmi les imbéciles.

Arriver comme marée en carême.

C'est-à-dire fort à propos, comme la marée ou le poisson dans le carême.

Arriver comme mars en carême.

Se dit d'une chose qui arrive toujours en certain temps, comme le mois de mars dans le carême.

CASAQUE. — *Tourner casaque.*

C'est-à-dire changer de parti.

On a prétendu que cette locution était fondée sur la conduite versatile du duc de Savoie, Charles Emmanuel Ier, qui, tantôt l'allié de la France, tantôt l'allié de l'Espagne, retournait son justaucorps blanc d'un côté et rouge de l'autre, quand il abandonnait la cause du premier de ces pays pour celle du second. Mais la locution date d'une époque plus ancienne; elle est née au commencement des guerres de la réforme. Comme les catholiques et les religionnaires portaient des casaques de couleur différente, celui qui voulait passer d'un camp dans l'autre avait soin de mettre la sienne à l'envers quand il s'approchait des postes avancés, afin de faire connaître qu'il ne se présentait pas en ennemi; et cet acte de transfuge, alors très commun, s'appelait proprement *Retourner* ou *Tourner casaque.*

Nous disons aussi : *Changer de casaque; — Changer d'écharpe; — Changer de cocarde;* et il est à remarquer que le prophète Sophonie (c. 1, v. 8) a dit dans le même sens : *Indui veste peregrinâ, revêtir un habit étranger.*

Le recueil d'Oudin rapporte cette autre expression prover-

biale : *Porter casaque de diverses couleurs*, c'est-à-dire se ranger facilement à toutes sortes de partis.

CASTILLE. — *Avoir castille avec quelqu'un.*

Ce mot qui, dans le langage familier, signifie un différend, une petite querelle, désignait anciennement l'attaque d'une tour ou d'un château. Il fut employé depuis, dit Lacurne de Sainte-Palaye, pour les jeux militaires qui n'étaient que la représentation des véritables combats. La cour de France, en 1546, passant l'hiver à la Roche-Guyon, s'amusait à faire des *castilles* (châteaux ou forteresses en bois) que l'on attaquait et l'on défendait avec de pelotes des neige. Mais le bon ordre que Nitharda fait remarquer dans les jeux militaires de son temps ne régnait point dans celui-ci. La division se mit entre les chefs, la dispute s'échauffa, et il en coûta la vie au duc d'Enghein.

CATHERINE. — *Rester pour coiffer sainte Catherine.*

C'était autrefois l'usage, en plusieurs provinces, le jour où une jeune fille se mariait, de confier à une de ses amies qui désirait faire bientôt comme elle, le soin d'arranger la coiffure nuptiale, dans l'idée superstitieuse que cet emploi portant toujours bonheur, celle qui le remplissait ne pouvait manquer d'avoir à son tour un époux dans un temps peu éloigné; et l'on trouve encore au village plus d'une jouvencelle qui, sous le charme d'une telle superstition, prend secrètement ses mesures afin d'attacher la première une épingle au bonnet d'une fiancée. Or, comme cet usage n'a pu jamais être observé à l'égard d'aucune des saintes connues sous le nom de Catherine, puisque, d'après la remarque des légendaires, toutes sont mortes vierges, on a pris de là occasion de dire qu'une vieille fille *reste pour coiffer sainte Catherine*, ce qui signifie en développement qu'il n'y a chance pour elle d'entrer en ménage qu'autant qu'elle aura fait la toilette de noces de cette sainte, condition impossible à remplir.

Cette explication, qui ma été communiquée, est bonne à connaître, parce qu'elle rappelle des faits assez curieux; mais elle me paraît un peu trop compliquée : en voici une autre plus

simple, fondée sur l'ancienne coutume de coiffer les statues des saintes dans les églises. Comme on ne choisissait que des vierges pour coiffer sainte Catherine, la patrone des vierges, il fut très naturel de considérer ce ministère comme une espèce de dévolu pour celles qui vieillissaient sans espoir de mariage, après avoir vu toutes les autres se marier.

Les Anglais disent dans le même sens : *To carry a weeping willow branch, porter la branche du saule pleureur*, soit par allusion à la romance *du saule*, où gémit une amante délaissée, soit parce que cet arbre, étant l'emblème de la mélancolie, peut très bien servir d'attribut à ce caractère malheureux que M. de Balzac appelle *la nature élégiaque et désolée de la vieille fille.*

CATHOLIQUE — *Catholique à gros grains.*

Mauvais catholique qui ne dit de son chapelet que les *pater* marqués par de gros grains, et passe les *ave* marqués par de petits grains, beaucoup plus nombreux que les autres. Cette expression était très usitée du temps de la ligue; et le fanatique Ravaillac, qui assassina Henri IV, l'employait fréquemment pour désigner le duc d'Épernon. Le fait est consigné dans une pièce du procès instruit contre ce régicide.

CEINTURE. — *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

On lit dans les Paraboles de Salomon (ch. 22, v. 1) : *Melius est nomen bonum quam divitiæ multæ, la bonne renommée vaut mieux que les grandes richesses;* et probablement notre proverbe n'est qu'une traduction de cette phrase; car, *ceinture* s'est dit pour impôt, trésor (*voy.* Ducange, *Zona reginæ*), dans un temps où l'on portait la bourse attachée à la ceinture, et où la ceinture et la bourse n'étaient souvent qu'une seule et même chose. Cependant il passe pour avoir une autre origine que voici.

On se donnait autrefois le baiser de paix à l'église, d'après un usage établi par le pape Léon II, vers la fin du septième siècle, quand le prêtre prononçait les paroles *Que la paix du Seigneur soit avec vous!* La reine Blanche, épouse de Louis VIII, donna un jour ce baiser de paix à une courtisane dont le cos-

tume annonçait une dame honnête, et cette méprise, qui lui fut très déplaisante, la porta à faire rendre une ordonnance pour défendre aux femmes de mauvaise vie la robe à collet renversé et à queue avec *la ceinture dorée*, ordonnance que le parlement de Paris renouvela en 1420. Comme on ne tint pas la main à l'exécution de ce règlement, la ceinture cessa bientôt d'être une marque de distinction, et les femmes sages, que l'uniformité de l'habillement confondit avec les autres, s'en consolèrent par le témoignage de leur conscience, en disant : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

Lacurne de Sainte-Palaye n'admet point cette explication. Il dit que lorsque les tournois eurent ruiné la plupart des nobles et dégradé la chevalerie, la ceinture d'or des chevaliers fut souvent accordée à l'intrigue et à la richesse, au lieu de rester le prix du courage et de la vertu, et qu'un tel abus fit naître le proverbe, qu'on a depuis appliqué mal à propos aux dames seulement, puisque les hommes ont toujours porté la ceinture aussi bien qu'elles.

CÉLESTIN. — *Voilà un plaisant célestin.*

Les religieux de l'ordre de saint Benoît, nommés célestins parce qu'ils furent institués par le pape Célestin V, ont pu donner lieu à ce dicton par l'orgueil que leur inspiraient leurs richesses, leurs nombreux priviléges et la grande faveur dont ils jouirent auprès de quelques-uns de nos rois. Cependant Richelet assure qu'il a eu une autre origine. Autrefois, à Rouen, dit-il, les célestins n'étaient exempts de payer l'entrée de leur boisson qu'à la charge qu'un des frères de leur couvent précéderait la première des charrettes sur lesquelles on transportait cette boisson, et qu'il sauterait et danserait en passant devant l'hôtel du gouverneur de la ville : un jour, le frère chargé d'un pareil office parut extrêmement gai ; ses gestes excitèrent un rire universel, et le gouverneur s'écria : *Voilà un plaisant célestin!* Mot qui passa en proverbe pour désigner un homme dont l'esprit est un peu aliéné, un bouffon arrogant, un original qui n'observe pas les convenances. Richelet avait appris cette anecdote du père Le Comte, célestin.

Suivant un historien de la ville de Rouen, les célestins n'étaient pas seulement tenus de sauter et de danser pour avoir droit de passage avec une charrette chargée, il fallait aussi qu'ils jouassent du flageolet en passant.

CERNOIR. — *Faire de l'arbre d'un pressoir le manche d'un cernoir.*

C'est réduire presque à rien une chose considérable, se ruiner par de folles dépenses. Les Italiens disent : *Far d' una lancia una spinella; faire d'une lance une épingle.*

L'arbre d'un pressoir est une pièce de bois fort longue et fort grosse, tandis que le manche d'un cernoir est un morceau de bois fort court et fort petit. Le mot *cernoir*, que l'Académie a omis dans son dictionnaire, désigne un couteau destiné à cerner les noix, c'est-à-dire à les séparer de leur coque pour en faire des cerneaux.

CHAMEAU. — *Rejeter le moucheron et avaler le chameau.*

Éviter de petites fautes et s'en permettre de grandes. — Cette expression est prise de l'évangile selon saint Mathieu (ch. 23, v. 24) où Jésus-Christ adresse ces paroles aux pharisiens hypocrites : « Malheur à vous, guides aveugles, qui faites passer « votre boisson de peur d'avaler un moucheron, et qui avalez « un chameau ! *Excolantes culicem et camelum glutientes.* »

Les Italiens disent : *Scrupoleggiare sul galateo e peccare contra il decalogo; être scrupuleux sur le galatée et pécher contre le décalogue.* — Le galatée est un traité sur la politesse composé par Jean della Casa, archevêqne de Bénévent, orateur et poëte italien du seizième siècle. Cet ouvrage, qui jouit d'une réputation méritée, fut imprimé en 1560 à Florence sous ce titre : *Galateo, owero de costumi.*

Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le ciel.

Proverbe tiré de l'évangile selon saint Mathieu (ch. 19, v. 24). Quelques interprètes pensent que ce proverbe a été altéré par la substitution d'un *e* à un *i* dans l'orthographe du

mot hébreu que la vulgate traduit par chameau, et qu'il faudrait traduire par *câble*, en admettant leur rectification. Mais ils se trompent; et ce qui le prouve, c'est cet autre proverbe familier aux anciens Juifs, et rapporté dans la Talmud (1) : *Serais-tu comme ceux de Pumbédéta, qui font passer un éléphant par le trou d'une aiguille?*

CHAMPAGNE. — *Être du régiment de Champagne.*

C'est se moquer de l'ordre. — Dans un bal qui fut donné en 1747, au palais de Versailles, en réjouissance du mariage du dauphin fils de Louis XV, un inconnu prit place sur une banquette réservée, et voulut y rester malgré l'injonction que lui fit un garde du corps de se mettre ailleurs. Comme cette injonction réitérée devint impérieuse, il répondit : *Je m'en moque,* en se servant d'une expression militaire que je ne rapporte pas très historiquement; et il ajouta : *Si cela ne vous convient pas, monsieur, je suis un tel, colonel du régiment de Champagne.* Une dame témoin de cette scène se trouvait également sur un siége qui était destiné à une autre; invitée à son tour de quitter la place, elle s'écria fièrement: *Je n'en ferai rien, je suis aussi du régiment de Champagne.* Le mot fit rire et passa en proverbe.

Quelques officiers français qui étaient allés à Berlin, ayant été admis à l'honneur de faire leur cour au grand Frédéric, l'un deux se présenta devant Sa Majesté sans uniforme et en bas blancs. Le monarque lui demanda: Quel est votre nom? — Le marquis de Beaucour, Sire. — Et votre régiment? — Le régiment de Champagne. — Ah! ah! repartit Frédéric en lui tournant le dos, *ce régiment où l'on se moque de l'ordre.* Après cela il ne lui adressa plus la parole et il causa beaucoup avec tous les autres qui étaient en uniforme et en bottes.

Regarder en Picardie pour voir si la Champagne brûle.

On dit aussi *Regarder en Gatinois,* etc., témoin ces vers d'un poëte comique :

---

(1) Le Talmud (mot hébreu qui signifie *instruction*) est un livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs. Ce livre est l'ouvrage d'une foule de rabbins ou docteurs.

. . . . . Son œil qui toujours dissimule
Regarde en Gatinois la Champagne qui brûle.

Cette locution signifie avoir des yeux louches, des yeux qui prennent leur visée d'une manière si oblique, qu'en se dirigeant vers la Champagne ils semblent se tourner du côté de la Picardie, lors même que le point de mire leur est indiqué par un incendie, c'est-à-dire par l'objet le plus apparent. Ces provinces sont situées, par rapport à Paris, de telle sorte qu'on ne saurait les regarder à la fois de cette ville, ou de quelque autre lieu intermédiaire, sans une extrême divergence dans les rayons visuels. Les Anglais disent : *To look at once on the ground, and at the north pole star; regarder à la fois vers la terre et vers l'étoile polaire.* Presque tous les peuples emploient des phrases proverbiales de la même espèce pour désigner l'action de loucher. Mais ce sont les Grecs qui leur en ont fourni le modèle. On trouve dans la comédie des *Chevaliers* par Aristophane (acte I, sc. 3) : *Tourner l'œil droit du côté de la Carie et le gauche du côté de la Chalcédoine*, parce que la Carie et la Chalcédoine, jadis tributaires d'Athènes, l'une au midi, l'autre au nord de cette ville, étaient placées aux deux extrémités de l'Asie, et séparées par un espace qui comprenait la mer Égée, l'Hellespont et la Propontide. — Nous disons aussi : *Tourner un œil en Normandie et l'autre en Picardie.*

Il ne sait pas toutes les foires de Champagne.

Cela se dit d'un homme qui se croit bien informé du fond et des détails d'une affaire, et qui ne l'est point. Les foires de Champagne, dont il est fait mention, dès l'an 427, dans une lettre de Sidoine Apollinaire à saint Loup, étaient fort célèbres au moyen âge, en raison de leur ancienneté et de leur importance commerciale. Elles offraient un point central de réunion aux marchands d'Espagne, d'Italie et des Pays-Bas, qu'on y voyait arriver en foule, et elles trouvaient dans la législation simple et commode qui les régissait toute sorte d'éléments de prospérité. Mais il cessa d'en être ainsi à dater du règne de Philippe-le-Bel devenu maître de la Champagne par sa femme.

Elles furent multipliées dans un intérêt tout fiscal, et donnèrent lieu à une grande quantité de règlements qui gênèrent beaucoup les transactions. A ces embarras s'en joignirent d'autres produits par la variation et l'altération des monnaies dont il n'était pas facile d'établir le pair; et il fut très naturel de juger de l'habileté d'un négociant d'après la connaissance qu'il avait de ce qui concernait ces foires.

CHAMPENOIS. — *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes.*

« On donne à ce dicton, dit l'abbé Tuet, une origine qui a tout l'air d'un conte. Lorsque César fit la conquête des Gaules, le principal revenu de la Champagne consistait en troupeaux de moutons qui payaient au fisc un impôt en nature. Le vainqueur, pour favoriser le commerce de cette province, exempta de la taxe tous les troupeaux au-dessous de cent bêtes; alors les Champenois ne formèrent plus que des troupeaux de quatre-vingt-dix-neuf moutons. Cela n'était pas si bête; mais César, instruit de la ruse, ordonna qu'à l'avenir le berger de chaque troupeau serait compté pour un mouton et paierait comme tel. »

Thibault IV, comte de Champagne, voulant faire face aux dépenses occasionnées par les fêtes qu'il donnait, mit aussi un impôt sur les troupeaux de cent moutons, et usa du même expédient que César pour faire payer cet impôt que ses sujets prétendaient éluder à la façon de leurs aïeux. Mais le dicton paraît antérieur à ce second fait, auquel il se rattacherait avec plus de vraisemblance qu'au premier.

Les Champenois le regardent comme une allusion à leur excessive bonté qu'on a voulu assimiler à la bêtise, et ils soutiennent que la bêtise leur a été imputée fort gratuitement, puisque la Champagne a produit, aussi souvent que toute autre contrée de la France, des talents éminents dans tous les genres. Je crois qu'ils ont raison, et je leur conseille de prendre pour devise ces deux vers de Juvénal :

Summos posse viros et magna exempla daturos
Vervecum in patriâ crassoque sub aëre nasci.

Des hommes supérieurs, et dont la vie est fertile en grands exemples, peuvent naître dans une atmosphère épaisse et dans la patrie des moutons.

Cette expression *vervecum patria, la patrie des moutons*, était proverbiale chez les anciens, qui croyaient que l'air de certains lieux abrutissait les hommes, lorsqu'il était favorable aux animaux. C'est à cause de cela que les Béotiens passaient pour les sots de la Grèce et les Campaniens pour les sots de l'Italie. Il est très probable que les Champenois en France auront été victimes du même préjugé fortement réveillé dans les esprits par le nom latin *Campani* qui leur est donné dans les chartes du moyen âge, et qui est le même que celui des habitants de l'ancienne Campanie. L'homonymie leur a porté malheur.

CHANCELIER. — *Il faut se défier de la messe du chancelier.*

Le chancelier de L'Hôpital, qui avait défendu les calvinistes avec tant de courage et d'éloquence, était accusé par les catholiques intolérants de pencher pour le calvinisme, quoiqu'il assistât régulièrement à la messe ; et le proverbe fut l'expression de ce reproche, que beaucoup de personnes encore aujourd'hui regardent comme fondé. Mais il est certain que ce grand homme ne fut pas moins opposé à l'esprit de secte qu'à l'esprit de persécution. S'il en eût été autrement, Adrien Turnèbe, son contemporain, ne lui aurait pas adressé une belle épître en vers latins qui le loue dignement et roule en partie sur cette opinion remarquée d'une manière trop vague par les historiens, que les huguenots voulaient rendre les Français à la barbarie en les empêchant d'étudier les langues et les auteurs de l'antiquité.

CHANDELEUR. — *A la Chandeleur, les grandes douleurs.*

Ces grandes douleurs sont les grands froids qui se font ordinairement sentir vers le commencement de février, temps où arrive la fête de la Chandeleur, ainsi nommée à cause de l'extraordinaire quantité de chandelles de cire qu'on portait autrefois à la procession et aux offices de cette fête. Chaque fidèle en avait une, quelquefois deux ; ce qui était moins un signe

de piété que de superstition, car on attribuait à ces luminaires consacrés, de même que les païens aux flambeaux de Cérès (1), une foule de vertus surnaturelles propres à conjurer les vents, les tonnerres, les grêles, les tempêtes, les spectres nocturnes et les démons, comme le disent les vers suivants :

Mira est candelis illis et magna potestas;
Nam tempestates creduntur tollere diras
Accensæ, simul et sedare tonitrua cœli,
Dæmonas atque malos arcere horrendaque noctis
Spectra, atque infaustæ mala grandinis atque pruinæ, etc.
(NAOGEORGUS Hospinian, lib. IV *Regni papistici.*)

CHANDELLE. — *Devoir à Dieu une belle chandelle.*

On dit d'une personne sauvée de quelque danger qu'*elle doit à Dieu une belle chandelle*, par allusion à la coutume d'offrir des chandelles de cire à Dieu et aux saints, en reconnaissance de leur protection. Autrefois ces chandelles étaient plus ou moins belles, selon le degré d'importance qu'on attachait aux grâces obtenues. Les grands seigneurs offraient des cierges égaux à leur corps en poids et en longueur, et cela s'appelait *donner son pesant de cire.* Louis XI se fit remarquer plusieurs fois par cette dévotion.

Les habitants de Paris, après la bataille de Poitiers où le roi Jean fut fait prisonnier, eurent un tel effroi des gens de guerre qui ravageaient la campagne, qu'ils offrirent à Notre-Dame une bougie roulée comme une corde et assez longue, dit-on, pour faire le tour de leur ville.

A chaque saint sa chandelle.

Il faut faire la cour à chaque personne qui peut nous faire du bien ou du mal.

Donner une chandelle à Dieu et une au diable.

C'est se ménager adroitement la faveur de deux partis opposés. — Robert de La Mark avait fait peindre sur ses enseignes

(1) On lit dans un sermon d'Innocent III que la fête de la Chandeleur fut substituée à celle de Cérès, où l'on fesait de grandes illuminations et où les femmes portaient des flambeaux.

sainte Marguerite avec le diable, et lui-même, à genoux en leur présence, tenant une chandelle dans chaque main. Cette singulière peinture avait pour inscription les mots suivants : « Si Dieu ne me veut aider, le diable ne saurait me manquer. » Le fait est rapporté par Brantôme.

La chandelle qui va devant vaut mieux que celle qui va derrière.

Sous l'écorce grossière de ce proverbe, dit l'abbé Tuet, est cachée une belle pensée, savoir : que les aumônes qu'on fait durant sa vie sont plus méritoires que les legs pieux qu'on laisse après sa mort.

Moucher la chandelle comme le diable sa mère.

C'est en arracher la mèche en voulant la moucher. — Un voleur, surnommé le Diable, étant conduit au pied de la potence, demanda à embrasser sa mère avec laquelle il était brouillé. On la lui amena, et lorsque cette pauvre femme se fut jetée dans les bras de son fils, ce scélérat lui saisit le nez avec les dents, et en arracha un morceau qu'il lui cracha au visage, en disant : Si vous m'aviez corrigé dans mon enfance, je n'aurais pas commis les crimes qui m'ont fait condamner au supplice, et vous n'auriez pas été mouchée de la sorte. Cette anecdote, qui n'est qu'une variante de la fable d'Ésope intitulée *le Voleur et sa Mère*, a été l'origine de notre expression proverbiale.

La Mésangère a donné cette autre explication : « Le diable, c'est le soleil; sa mère, c'est la lune à qui il arrache le nez, quand elle est en décours. » Mais, où a-t-il pris que la lune ait jamais été regardée comme la mère du soleil?

Il y a des nouvelles à la chandelle.

Cela se dit lorsqu'on voit se former au lumignon ou à la mèche d'une chandelle des boutons nommés champignons, qui sont supposés annoncer l'arrivée de quelque lettre, ou la visite de quelque étranger. C'est le reste d'une superstition qui leur attribuait jadis bien d'autres présages. Suivant qu'ils apparaissaient brillants ou ternes, rouges ou bleus, flamboyants ou

fumants, on les regardait comme des indices des événements heureux ou malheureux auxquels on devait s'attendre, et même de la présence des anges ou des diables dans sa maison ; et les gens du peuple pouvaient lire leur destinée dans les lampes, comme les monarques dans les comètes, également bien.

C'est un bon enfant, il ne mange pas des bouts de chandelle.

On sous entend : *Mais il sait où l'on en vend;* et c'est pour cela que cette locution populaire, qui paraît vouloir dire, *il n'est pas bête*, signifie le contraire. Elle fait allusion à un ancien usage de galanterie, qui consistait à avaler des bouts de chandelle allumés, pour l'amour de sa maîtresse. Shakespeare a dit dans son *Henri IV* (part. II, act. 3, sc. 4) : *Drinks off candles'ends for flap-dragons; il avale des bouts de chandelle pour un brûlot. Le flap-dragons* désigne des grains de raisin qu'on fesait brûler dans un verre d'eau-de-vie, et qu'on avalait tout enflammés. La même chose se pratique encore fréquemment dans le midi de la France, avec un quartier de poire ou de pomme, qu'on larde d'un morceau d'amande ou de noix, en guise de mèche.

Il y a en Normandie cet autre dicton : *Il ne mange pas des bouts de chandelle le vendredi.* Ce qui est fondé, à ce qu'on prétend, sur l'histoire d'une vieille dévote qui était à confesse un vendredi soir. Au moment où elle sortait du confessionnal, le prêtre lui recommanda de moucher des chandelles placées tout près de là sur un pupitre; elle crut entendre qu'il lui disait de les manger, et elle se mit, en effet, à donner un commencement d'exécution à cet acte qu'elle regardait comme une partie essentielle de la pénitence qui lui avait été imposée. Mais fatiguée de mâcher et de remâcher sans en venir à bout, elle s'écria piteusement : Ah! mon père, je ne pourrai jamais avaler la mèche! — Eh! qui vous oblige à le faire? répondit le confesseur étonné. — Hélas! mon père, c'est vous, pour mes péchés. — Moi, madame! vous vous êtes étrangement méprise. Allez, allez, et dites votre chapelet en expiation, afin que Dieu vous pardonne d'avoir fait gras un jour maigre comme le vendredi.

CHAPE. — *Se débattre de la chape à l'évêque.*

C'est disputer à qui s'emparera d'un objet sur lequel ceux qui se le disputent n'ont aucun droit de propriété, comme la chape de l'évêque qui n'appartient qu'à lui seul; ou, dans un autre sens, c'est contester pour une chose à laquelle aucun des contestants n'a ni ne peut avoir d'intérêt.

Le concile de Pontion en Champagne, dans l'année 876, défend de piller les meubles d'un évêque après sa mort, et ordonne aux économes de l'église de les tenir en réserve, afin qu'ils soient remis au successeur, ou appliqués à quelques usages pieux pour le repos de l'ame du défunt. C'est de cet abus de piller les meubles de l'évêque après sa mort qu'est venue, suivant quelques auteurs, l'expression proverbiale : *Se débattre* ou *Disputer de la chape à l'évêque, De capâ episcopi litigare.* D'autres en rapportent l'origine à une coutume anciennement pratiquée en Berri, lorsque l'archevêque de Bourges fesait sa première entrée dans la cathédrale. Le peuple, qui attendait le prélat à la porte, lui enlevait sa chape attachée sur ses épaules par un simple fil de soie, et la déchirait en s'en disputant les lambeaux. — Cette coutume avait été introduite sans doute à l'imitation de celle des premiers chrétiens qui découpaient les vêtements de leurs évêques morts, pour s'en distribuer les morceaux comme de saintes reliques.

Chercher ou *Trouver chape-chute.*

C'est chercher ou trouver l'occasion de profiter de la négligence ou du malheur d'autrui. La même expression s'emploie aussi pour dire : chercher ou trouver quelque aventure désagréable, fâcheuse. Le sens de ces locutions est déterminé par les mots qui les précèdent ou qui les suivent.

Attendre chape-chute n'est pas susceptible d'avoir deux sens opposés. Il signifie attendre bonne aubaine, bonne fortune.

> Messer loup attendait chap-chute à la porte.
>
> (La Fontaine, liv. iv, fab. 16.)

Chut, chute, qu'on a remplacé par *chu, chue,* dont on ne se

sert plus guère, est le participe du verbe *choir;* et *chape-chute* est la même chose que *chape tombée.*

CHAPEAU. — *Frère chapeau.*

On donnait autrefois le surnom de *frère chapeau*, chez les religieux mendiants, à un frère qui avait l'emploi d'accompagner un père dans les quêtes, parce que ce frère portait un chapeau au lieu de capuchon. Maintenant on appelle quelquefois ainsi, par allusion, un homme qui s'attache à quelque patron pour lui servir de compère, et pour faire valoir son mérite dans le monde. Mais on entend plus souvent par *frère chapeau* un vers oiseux, qui n'est amené que par le besoin de rimer le distique, auquel il va tout juste comme un œil postiche à un borgne. Cette dernière acception a été créée par Boileau.

C'est la plus belle rose de son chapeau.

C'est-à-dire le plus grand, le plus précieux de ses avantages. On dit aussi : *C'est le plus beau fleuron de sa couronne.* — Le chapeau, chapel ou chapelet de roses, était une couronne que nos pères se plaisaient à porter dans les circonstances solennelles. Cette couronne était aussi le prix qu'un servant d'amour recevait de sa très honorée dame, dont les blanches mains la lui posaient sur la tête.

Être comme saint Roch en chapeau.

Cette expression proverbiale qu'on emploie pour dire qu'on est abondamment pourvu d'une chose, qu'on en a plus qu'il n'en faut, est fort controversée. Les uns prétendent que le mot *chapeau* doit y être écrit au singulier, les autres qu'il doit y être écrit au pluriel. Diderot a adopté la dernière orthographe dans cette phrase de *Jacques le fataliste et son maître :* « Te voilà en chirurgiens *comme saint Roch en chapeaux;* » et l'éditeur des œuvres de ce philosophe a remarqué, dans une note, que saint Roch avait trois chapeaux, avec lesquels on le voit souvent représenté. Cependant on a soupçonné cet éditeur d'avoir pris sous son bonnet les trois chapeaux de saint Roch, et j'avoue pour mon compte que, n'ayant pu découvrir aucune preuve du fait iconologique dont il parle, je suis porté à croire

que saint Roch a toujours été peint avec un seul chapeau, le chapeau de pèlerin, mais si grand, à la vérité, qu'il en vaut bien trois.

Les lecteurs voudront bien choisir entre les deux explications, ou attendre des renseignements plus positifs. Une si grave question ne peut manquer d'être résolue dans une nouvelle édition du chapitre des chapeaux cité par Sganarelle.

Qui a bonne tête ne manque pas de chapeaux.

L'homme habile trouve toujours le moyen de se procurer ce qui lui est nécessaire, et de réparer les pertes qu'il a éprouvées.

CHAPELET. — *Il faut se défier du chapelet du connétable.*

Proverbe auquel donna lieu la singulière dévotion du connétable Anne de Montmorency, qui avait toujours son chapelet à la main pendant la marche de l'armée, et, tout en le roulant entre ses doigts, commandait tantôt de mettre le feu à un village, tantôt de faire main basse sur une garnison, et tantôt de châtier ou de pendre quelque soldat.

On disait aussi : *Il faut se défier du cure-dent de monsieur l'amiral*, parce que l'amiral de Coligni agissait à peu près de la même manière en se curant les dents.

CHAPITRE. — *N'avoir pas voix en chapitre.*

C'est n'être pas consulté, n'avoir aucun crédit, parce qu'il n'y avait que les principaux personnages d'un chapitre qui eussent voix délibérative. — Le *chapitre*, lieu de l'assemblée d'une communauté religieuse, fut ainsi nommé, parce qu'on y lisait *un chapitre, capitulum*, de la règle et de l'Écriture. L'usage de faire des réprimandes dans cette assemblée, appelée aussi *chapitre*, a introduit dans notre langue le verbe *chapitrer*.

CHAPON. — *Qui chapon mange chapon lui vient.*

Le bien vient à ceux qui en ont déjà; l'argent cherche l'argent.

Semper eris pauper, si pauper es, Æmiliane,
Dantur opes nullis nil nisi divitibus. (MARTIAL.)

Si tu es pauvre, Emilien, tu seras toujours pauvre. Les richesses ne sont données qu'à ceux qui sont déjà riches.

CHARBON. — *Le méchant est comme le charbon.*

On sous-entend : s'il ne vous brûle, il vous noircit.

charbon n'est jamais si bien éteint qu'en s'approchant du feu il ne se rallume.

Le méchant n'est jamais si bien corrigé de ses vices, qu'il ne s'y livre encore sous l'influence de l'occasion.

Amasser des charbons ardents sur la tête de son ennemi.

Cette expression est littéralement traduite des Paraboles de Salomon (ch. 25, v. 22) : *Prunas congregare super caput inimici.* Ce que les pères de l'Église expliquent en ces termes : Celui qui fait du bien à son ennemi, le rend par là plus inexcusable, et le livre à la colère divine, représentée par les charbons ardents.

CHARBONNIER. — *La foi du charbonnier.*

Le diable déguisé en docteur de Sorbonne entra un jour dans la cabane d'un charbonnier qu'il voulait tenter, et lui dit : Que crois-tu? — Je crois ce que croit la sainte Église. — Et que croit la sainte Église? — Elle croit ce que je crois. L'esprit malin vit échouer toutes ses ruses contre de telles réponses, et fut obligé de renoncer à son projet. De ce conte est venue, dit-on, l'expression de *la foi du charbonnier*, pour signifier une foi simple et sans examen.

Charbonnier est maître chez soi.

François Ier s'étant égaré à la chasse entra, à la nuit tombante, dans la cabane d'un charbonnier dont il trouva la femme seule et accroupie auprès du feu. C'était en hiver, et le temps était pluvieux. Le roi demanda à souper et à passer la nuit; mais il fallut attendre le retour du mari, ce qu'il fit en se chauffant assis sur l'unique chaise qu'il y eût dans la cabane. Arrive enfin le charbonnier, las de son travail, tout mouillé et fort affamé. Le compliment d'entrée ne fut pas long. A peine eut-il salué son hôte et secoué son chapeau couvert de pluie, qu'il se fit rendre le siége que le roi occupait, et prit la place la plus

commode en disant : J'agis ainsi sans façon, parce que c'est mon habitude et que cette chaise est à moi.

Or, par droit et par raison,
Chacun est maître en sa maison.

François Ier applaudit au proverbe, et s'assit sur une sellette de bois. On soupa, on régla les affaires du royaume. Le charbonnier se plaignait des impôts, et voulait qu'on les supprimât. Le prince eut de la peine à lui faire entendre raison. Eh bien! soit, répondit notre homme; mais ces défenses rigoureuses contre la chasse, les approuvez vous aussi? Je vous crois fort honnête homme, et je pense que vous ne me dénoncerez pas. J'ai là un morceau de sanglier qui en vaut bien un autre, mangeons-le; et que le *grand nez* (1) n'en sache rien. François Ier promit tout, soupa avec appétit, se coucha sur des feuilles sèches et dormit bien. Le lendemain, sa suite l'ayant rejoint, il se fit connaître au charbonnier qui se crut perdu; il lui paya généreusement l'hospitalité qu'il en avait reçue et lui permit la chasse. C'est à cette aventure, rapportée dans les Commentaires de Blaise de Montluc, qu'on attribue le proverbe *Charbonnier est maître chez soi*, qui n'est qu'une variante de celui dont le charbonnier se servit.

CHARITÉ. — *Charité bien ordonnée commence par soi-même.*

Prima sibi charitas. Les Polonais expriment ainsi la même pensée : *Kazdi ma rence do siebie, chacun porte les mains tournées vers soi.* On disait dans le moyen âge, avant que le concile de Trente, par une décision prise à la pluralité de trois voix, eût imposé le célibat aux prêtres, *Le prêtre baptise son enfant le premier*, ce qui se dit encore en Angleterre, où les ecclésiastiques sont mariés.

Il est juste, ou du moins naturel de songer à ses propres be-

---

(1) C'est le nom que le peuple donnait à François Ier, dont le nez était un remarquable morceau d'histoire naturelle. Louis Aleaume, lieutenant-général d'Orléans et bon poëte latin, a dit de ce prince :

Occupat immenso qui tota numismata naso.

soins plutôt qu'à ceux des autres. Tel est le sens dans lequel on applique ordinairement notre proverbe dont l'égoïsme a fait sa maxime favorite; mais il a aussi un sens conforme à la charité chrétienne : c'est qu'avant de morigéner les autres, et de prétendre leur imposer des lois, il faut se morigéner soi-même, s'imposer à soi-même des lois.

Pour réformer ce qui va mal, il faut commencer par sa maison, dit un autre proverbe.

CHARYBDE. — *Tomber de Charybde en Scylla.*

D'un péril en un autre. — De mal en pis. — Un ancien journal, *La feuille villageoise*, a donné l'explication suivante : « Les tremblements de terre et les volcans, fléaux terribles auxquels la Sicile fut sujette de tout temps, firent crouler dans la Méditerranée l'isthme qui attachait le sol sicilien au reste de l'Italie. De là vient le détroit de Scylla et de Charybde, deux écueils opposés et redoutables. Charybde est du côté de la Sicile et près de Messine, Scylla du côté de l'Italie au bord de la Calabre. Charybde est un gouffre vaste et profond dans lequel la mer s'enfonce en tournoyant, avec une rapidité qui ne permet pas aux vaisseaux de résister ni de revirer de bord; Scylla est un rocher menaçant, au pied duquel sont plusieurs autres rochers et des cavernes souterraines où les flots se précipitent. On les entend mugir de loin; en approchant, le bruit redouble. Si le pilote effrayé, en voyant d'un côté des rochers contre lesquels il va se briser et de l'autre un gouffre où il va se perdre, ne garde pas un juste milieu, il ne se sauve d'un rocher que pour se jeter dans un abîme, ou d'un abîme que pour se briser contre un rocher. De là le proverbe, *Tomber de Charybde en Scylla.* »

On pense que ce proverbe a dû être usité chez les anciens; cependant il n'est consigné dans aucun de leurs écrits; et il se trouve pour la première fois dans l'*Alexandréide*, poëme en vers latins de Philippe Gaultier, auteur du moyen âge. Ce poëte, dans son livre v, vers 299-301, apostrophe ainsi Darius fuyant devant Alexandre :

> . . . . . *Nescis, heu ! perdite, nescis*
> *Quem fugias : hostes incurris, dum fugis hostem;*
> *Incidis in Scyllam cupiens vitare Charybdim.*

Les Espagnols disent : *Escape del trueno y di en el relampago*, proverbe remarquable qui peut se traduire par ce vers :

En fuyant le tonnerre on tombe sous la foudre.

Quoique les mots *tonnerre* et *foudre* dans l'usage commun se prennent assez ordinairement l'un pour l'autre, ils offrent néanmoins une différence de signification qu'il faut distinguer si l'on veut parler exactement. Le *tonnerre* est le bruit ou l'explosion, et la *foudre* est le feu ou le coup de l'électricité.

CHAT. — *Acheter chat en poche.*

C'est acheter une chose sans l'avoir vue, faire un marché de dupe. — L'auteur des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie* prétend que ce dicton a été altéré dans son orthographe, qu'il rectifie ainsi : *Acheter chat'en poche*, ce qui signifie au propre, suivant lui, *Acheter un bijou chatoyant sans l'avoir fait démonter*. Mais son interprétation n'est pas admissible. Il s'agit certainement, non d'un bijou, mais d'un chat mis à la place d'un lièvre dans une poche de gibecière pour tromper un acheteur de peu de précaution, et la preuve en est dans cet autre dicton qui a la même signification, *Acheter le chat pour le lièvre*. — Montaigne a dit (liv. III, ch. 5), *Acheter chat en sac*.

Il est comme le chat qui tombe toujours sur ses pieds.

Comparaison proverbiale fréquemment employée en parlant d'une personne qui sait se tirer avec adresse de toutes les situations embarrassantes. — « Les chats, quand ils tombent d'un lieu élevé, tombent ordinairement sur leurs pieds, quoiqu'ils les eussent d'abord en haut et qu'ils dussent par conséquent tomber sur la tête. Il est bien sûr qu'ils ne pourraient pas eux-mêmes se renverser ainsi en l'air où ils n'ont aucun point fixe pour s'appuyer ; mais la crainte dont ils sont saisis leur fait courber l'épine dorsale de manière que leurs entrailles sont poussées en haut ; ils allongent en même temps la tête et les jambes vers les lieux d'où ils sont tombés, comme pour les retrouver, ce qui donne à ces parties une plus grande action de levier. Ainsi leur centre de gravité vient à être différent de leur centre de figure et placé au-dessus. Il s'ensuit que ces animanx doi-

vent faire un demi-tour en l'air, et retourner leurs pattes en bas, ce qui leur sauve presque toujours la vie. La plus fine connaissance de la mécanique ne ferait pas mieux dans cette occasion que ce que fait un sentiment de peur confus et aveugle. » (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, an 1700, p. 156.)

Chat échaudé craint l'eau froide.

Quand on a été attrapé en quelque chose, on craint tout ce qui a l'apparence d'une nouvelle surprise. L'auteur de l'histoire des chats prétend que ces animaux ne peuvent être dupés deux fois, et qu'ils sont armés de défiance non-seulement contre ce qui les a trompés, mais contre tout ce qui fait naître l'idée d'une nouvelle tromperie. — On dit aussi : *Chat échaudé ne revient pas en cuisine.*

Le chat qui a été mordu par un serpent appréhende jusqu'à la corde, (Proverbe arabe.)

Tranquillas etiam naufragus horret aquas. (Ovide.)
Celui qui a été exposé au naufrage redoute jusqu'aux eaux tranquilles.

Qui naquit chat court après les souris.

C'est-à-dire que les inclinations originelles conservent leur influence, et que le naturel perce toujours en dépit de l'éducation. — Proverbe dérivé d'une fable d'Ésope mise en vers par La Fontaine, dans laquelle il s'agit d'une chatte changée en femme qui, oubliant sa métamorphose à la vue d'une souris, s'élance sur cet animal pour le dévorer.

Ce proverbe est très usité en Italie, *chi gata nasce sorice piglia;* et un auteur de ce pays lui a attribué une autre origine que je rapporterai, car elle se rattache à une anecdote curieuse. Dante et Cecco avaient l'habitude de se proposer l'un à l'autre des questions philosophiques à résoudre. Un jour ils disputèrent sur celle-ci : *L'art l'emporte-t-il sur la nature?* Dante se prononça pour l'affirmative, et il allégua l'exemple de son chat qu'il avait dressé à tenir entre les pattes une chandelle allumée pour se faire éclairer pendant le repas du soir. Cecco soutint la négative, en disant qu'il pourrait opposer au fait cité quelque fait plus concluant encore, et les deux antagonistes se séparèrent sans

avoir pu s'accorder. Le lendemain la dispute recommença de plus belle. Dante crut la terminer à son avantage par l'expérience du chat. Aussitôt que le docile animal fut en fonction, Cecco tira une boîte de sa poche, l'ouvrit, et lacha deux souris qu'il y avait enfermées. Le chat ne les eut pas plutôt aperçues qu'il laissa tomber la chandelle, et se précipita à leur poursuite, donnant par là gain de cause à Cecco.

Dante changea dès lors d'opinion, et il proclama la supériorité de la nature sur l'art, dans un vers de sa *Divina comedia*, où il dit que la nature est *la fille de Dieu*, tandis que l'art n'en est que *le petit-fils*.

C'est un nid de souris dans l'oreille d'un chat.

Cela se dit pour marquer une situation périlleuse ou une chose impossible.

Propre comme une écuelle à chat.

Pour bien comprendre cette comparaison, il faut connaître la différence qui distingue la netteté de la propreté. Le chat rend l'écuelle nette à force de la lécher; mais cette écuelle n'est pourtant pas propre. Elle ne devient telle qu'après avoir été lavée. C'est pour cela qu'on dit très bien d'une personne ou d'une chose dont la propreté est équivoque, qu'*Elle est propre comme une écuelle à chat.*

Appeler un chat un chat.

C'est-à-dire, nommer les choses par leur nom. — On connaît ce vers de Boileau passé en proverbe à cause de sa simplicité et du sens naïf qu'il renferme :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.

Rolet était procureur au parlement de Paris, où on l'avait surnommé l'*Ame damnée*. Son improbité présentait un caractère si peu douteux et si public, que le président de Lamoignon disait ordinairement *c'est un Rolet*, quand il voulait désigner un insigne fripon. Ce procureur, que Furetière, dans son Roman bourgeois, a peint sous le nom de Volichon, ayant été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cents livres, dont il avait déjà reçu le paiement, fut condamné par un arrêt du mois

d'août 1681 au bannissement pour neuf années, à quatre mille livres de réparation civile et à d'autres amendes.

Les Grecs disaient : *Appeler une figue une figue et un bateau un bateau*, ce que Rabelais a eu en vue dans cette phrase : « Nous « sommes simples gens puisqu'il plaît à Dieu, et *appelons les figues figues.* » (Pantagr., liv. IV, ch. 54.)

Les Latins avaient la même expression que les Grecs, en y remplaçant le mot bateau par le mot *hoyau : Ficus, ficus, ligonem, ligonem vocare.*

Emporter le chat.

C'est s'en aller sans payer ou sans prendre congé. Ce dicton a les deux acceptions que je viens d'indiquer dans le recueil d'Oudin, ainsi que dans tous les anciens recueils. L'abbé Tuet et La Mésangère ne lui ont attribué que la dernière, sans doute parce qu'elle leur a paru seule conforme à l'origine qu'ils en voulaient donner. Le premier a pensé qu'il pouvait être une allusion à quelque trait trop peu important pour qu'on en eût conservé la mémoire, par exemple, au trait d'un homme qui, emportant le chat d'une maison, se serait sauvé sans dire adieu, dans la crainte que l'animal ne vînt à miauler et à découvrir le vol. Le second l'a rattaché à un usage observé encore dans les Vosges, où une jeune fille congédie un jeune garçon qui n'est plus dans ses bonnes grâces en lui faisant l'envoi d'un chat, Je crois qu'il doit être expliqué différemment. Ce n'est que par calembourg que le mot chat s'entend ici d'un animal ; il désigne proprement une monnaie du même nom qui était autrefois en grande circulation, particulièrement dans le Poitou. Le Glossaire de Ducange parle de cette monnaie au mot *Chatus*, et rapporte cette phrase d'une charte de 1459 : *Confessus est recepisse in chatis et aliâ monetâ...* Il avoua avoir reçu en chats et autre monnaie... Ainsi *Emporter le chat* c'est emporter l'argent, s'en aller sans payer, et par extension, partir sans prendre congé.

Payer en chats et en rats.

Les chats, comme je viens de le dire, étaient une monnaie qui avait cours autrefois. *Payer en chats* pourrait donc signi-

fier payer en espèces sonnantes; mais en ajoutant *et en rats*, on fait entendre qu'il n'est question d'espèces que par plaisanterie ou par calembourg, et l'expression s'emploie en parlant des personnes qui paient fort mal ou qui ne paient pas du tout. L'Académie dit qu'elle signifie payer en bagatelles, en toute sorte d'effets de mince valeur. Cette signification, qui repose sur une fausse interprétation, est très moderne.

La nuit tous chats sont gris.

La nuit, il est facile de se méprendre; ou, dans un sens particulier qui est le plus usité, il n'y a point de différence pour la vue, pendant l'obscurité, entre les belles et les laides, *Hélène n'a aucun avantage sur Hécube*, comme dit Henri Étienne. Les Grecs se servaient d'un proverbe analogue passé dans la langue latine en ces termes : *Sublatâ lucernâ, nihil discriminis inter mulieres; quand la lampe est ôtée, les femmes ne diffèrent pas l'une de l'autre.* Plutarque rapporte, dans son traité *Des préceptes du mariage*, qu'une belle et chaste dame cita ce proverbe à Philippe roi de Macédoine, pour l'engager à cesser les poursuites amoureuses dont elle était l'objet de la part de ce roi.

Il ne faut pas faire passer tous les chats pour des sorciers.

Il ne faut pas conclure du particulier au général; il ne faut pas imputer à tous les fautes ou les vices de quelques individus. — Ce proverbe fut sans doute originairement une réclamation de quelque bonne femme amie des chats contre une croyance superstitieuse qui les fesait regarder non-seulement comme inséparables compagnons des sorciers, mais comme sorciers eux-mêmes. On allait jusqu'à les accuser de se rendre à un sabbat général, la veille de la Saint-Jean. Aussi était-ce œuvre pie de faire ce jour-là des perquisitions dans les gouttières, de s'emparer de tous les matous qui s'y étaient réfugiés, et de les enfermer dans une grande cage qu'on plaçait sur le feu de joie pour en faire un auto-da-fé. Cette coutume bizarre existait en plusieurs villes de France, particulièrement à Paris, où un fournisseur breveté était chargé d'apporter sur le bûcher que le roi devait allumer *un sac rempli de chats, afin de faire rire Sa Ma-*

jesté. Elle ne fut abolie qu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAUSSES. — *Va te promener, tu auras des chausses*

Les religieux et les religieuses de la congrégation des feuillants (1) devaient suivre pieds nus le chemin du paradis, conformément aux statuts de leur ordre, et ils marchèrent sans bas avec des socques jusqu'en 1715, où un bref du pape Clément XI, sollicité par leur supérieur, les obligea de renoncer à un usage qui entraînait des inconvénients plus graves encore que les rhumes et les catarrhes. Avant cette réforme, il ne leur était permis d'être chaussés que lorsqu'ils allaient à la campagne, et de là vint le dicton, *Va te promener, tu auras des chausses,* dont on se sert pour renvoyer un mendiant ou un importun.

Gentilhomme de Beauce, qui se tient au lit quand on raccommode ses chausses.

Les gentilshommes de Beauce fesaient autrefois triste figure à cause de leur extrême pauvreté. Rabelais a dit d'eux, dans son *Gargantua*, qu'*ils déjeunaient de bâiller*, parce qu'on bâille beaucoup quand on a le ventre creux. Il semble qu'alors l'estomac, par ses tiraillements, veuille forcer la bouche à s'ouvrir, afin qu'elle lui transmette les aliments dont il a besoin.

On dit aussi : *Gentilhomme de Beauce, qui vend ses chiens pour avoir du pain.*

CHAUSSURE. — *Cordonnier, borne-toi à la chaussure.*

Apelle venait de terminer un beau tableau. Il l'exposa aux regards du public, et se tint caché derrière une toile pour écouter les observations auxquelles son ouvrage donnerait lieu. Un cordonnier y signala un défaut dans la chaussure du principal personnage, et le peintre le corrigea. Le lendemain, le même

---

(1) Ces religieux, de la règle de saint Bernard, prirent le nom de *feuillants*, parce que leur abbaye, chef d'ordre, était au village de *Feuillans*, en Languedoc, à cinq lieues de Toulouse, dans le diocèse de Rieux.

cordonnier, enhardi par le succès de la remarque qu'il avait faite la veille, s'avisa de critiquer la jambe. Apelle indigné se montra et lui dit : *Cordonnier, borne-toi à la chaussure.*

Voltaire disait à maître André, son perruquier, qui avait composé une tragédie et la lui avait dédiée : *Maître André, faites des perruques.*

Louis XV dit un jour au peintre Latour, qui fesait son portrait, un mot noble et spirituel dont le sens est parfaitement analogue à celui du proverbe. L'artiste, tout en travaillant, causait avec Sa Majesté, qui avait la bonté de le permettre; mais naturellement indiscret, il poussa la témérité jnsqu'à s'écrier : Au fait, Sire, nous n'avons point de marine. — Et Vernet donc? répliqua le monarque.

CHEMIN. — *Qui trop se hâte reste en chemin.*

Ce proverbe est de Platon, qui s'en servait pour recommander de ne pas agir avec précipitation, mais de suivre une marche bien mesurée. Caton l'ancien avait coutume de dire : *Sat cito, si sat bene; assez tôt, si assez bien.* Tout cela revient au mot célèbre de Chilon, *hâte-toi lentement*, que l'empereur Auguste se plaisait à répéter, et qu'Erasme appelait le roi des adages.

Il faut se hâter lentement dans les affaires importantes, surtout dans l'étude; car on gagne bien du temps en n'allant pas trop vite, et l'on ne peut bien connaître que ce qu'on a examiné en grand détail.

A chemin battu il ne croît point d'herbe.

Dans une profession ou dans un négoce dont trop de personnes se mêlent il n'y point de gain à faire.

Tout chemin mène à Rome.

Quelques moyens qu'on emploie, on peut, en s'y prenant bien, parvenir au but qu'on se propose. La Fontaine (liv XII, fable 27) a fait une application plaisante de ce proverbe à la canonisation.

Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a point de pierres.

Le traiter fort durement, sans qu'il puisse se défendre; car

les pierres sont les armes de ceux qui n'ont pas d'autres moyens de défense.

Aller par quatre chemins.

Expression qui a été quelquefois employée pour dire : aller sans savoir où l'on va, sans avoir un but fixe. Elle fait peut-être allusion à ce qui se pratiquait chez les Francs lorsqu'on affranchissait un esclave. On plaçait cet esclave dans un carrefour qu'on appelait la place des Quatre-Chemins, *Compitam quatuor viarum*, parce qu'elle aboutissait à quatre chemins, et on prononçait cette formule : Qu'il soit libre, et qu'il aille où il voudra. Le malheureux affranchi, qui n'avait pas de demeure, devait probablement errer sur ces quatre chemins pour en trouver une où l'on voulût le recevoir. — Cette expression n'est plus guère en usage maintenant que pour exprimer une manière d'agir qui manque de franchise. *Il ne faut pas aller par quatre chemins,* c'est-à-dire, il ne faut pas chercher des détours.

CHEMINÉE. — *Il faut faire une croix à la cheminée.*

C'est ce qu'on dit à la vue d'un événement agréable et inattendu, particulièrement quand on voit venir dans une maison une personne qui n'y avait point paru depuis longtemps, et qui y était désirée. Les Italiens disent qu'*il faut faire une croix avec un charbon blanc, Segnare col carbon bianco*, pour faire ressortir la rareté du fait par la rareté du signe.

L'abbé Tuet conjecture qu'on a écrit primitivement, *Mettre la croye à la cheminée*, et que ce mot *croye*, qui signifie *craie*, a été remplacé, dans la suite, par le mot *croix*. Mais il semble que nos dévots aïeux ont dû penser plutôt au signe du christianisme qu'ils étaient habitués à tracer partout et en toute occasion. Quoi qu'il en soit, la cheminée choisie pour recevoir la croix ou la craie, donne à entendre qu'il s'agit d'un événement agréable marqué par des traits blancs, les plus apparents de tous, sur un mur noirci par la fumée. Ainsi notre expression correspond exactement pour le sens à l'expression latine, *Dies albo notanda lapillo, jour digne d'être marqué par une pierre blanche.* Ce qui est une allusion à l'usage pratiqué chez les Thraces

et les Crétois, de noter les jours heureux par des cailloux blancs et les jours malheureux par des cailloux noirs.

Se chauffer à la cheminée du roi Réné.

C'est se chauffer au soleil, ou, comme on dit encore : *Se chauffer aux dépens du bon Dieu.* — Le roi Réné, forcé de renoncer à la couronne de Sicile, revint gouverner paisiblement son comté de Provence, où il vécut au milieu de ses sujets comme un père au milieu de ses enfants. On le voyait presque tous les jours, en hiver, environné de bourgeois et de gens du peuple, faire sa promenade dans les endroits abrités contre le vent du mistral ou du mistrau, et prendre sa place au soleil à côté d'eux pour se pénétrer de ses rayons. Ce qui donna lieu à l'expression très usitée chez les Provençaux, *Se chauffer à la cheminée du roi Réné.*

CHEMISE. — *Que ta chemise ne sache ta guise.*

C'est-à-dire ta façon de penser. — Le sénateur Q. Metellus le Macédonique fut, dit on, l'inventeur de ce proverbe, en répondant à quelqu'un qui lui demandait à quoi tendaient les marches et les travaux qu'il fesait faire à ses troupes, après avoir levé le siége de la ville de Contébrie en Espagne : *Si ma tunique savait mon secret, je brûlerais à l'instant ma tunique.* — La tunique était un vêtement de laine sans manches qui se portait sous la toge, et servait de chemise aux Romains.

La chemise est plus proche que le pourpoint.

Les Latins disaient : *Tunica pallio propior est,* la tunique est plus proche que le manteau ; et les Grecs : *Le genou est plus proche que la jambe.* Nous disons encore : *La peau est plus proche que la chemise.* — Ces proverbes signifient que les droits à notre bienveillance doivent se mesurer sur les degrés de la parenté, ou que nous devons penser à nos propres affaires avant de penser à celles de nos parents et amis. — Le pourpoint était un vêtement d'homme qui couvrait la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'aux aines. Les paysans de la Provence et du Languedoc portent encore ce vêtement qu'ils appellent *rebonde.*

CHERTÉ. — *Cherté foisonne.*

Lorsqu'une marchandise est chère, les vendeurs ayant intérêt à s'en dessaisir et les consommateurs à s'en priver, elle se trouve partout en abondance. Lorsqu'elle est bon marché, au contraire, elle devient quelquefois très rare, soit parce que ceux qui la possèdent attendent pour s'en défaire une occasion plus avantageuse, soit parce que les spéculateurs se hâtent de l'accaparer. L'historien Socrate (*Hist. de l'église*, liv. II) nous apprend que l'empereur Julien ayant voulu baisser le prix des denrées à Antioche, y causa une horrible disette; et ce fait prouve combien Duclos a eu raison de dire: « La nature donne les vivres et les hommes font la famine. »

CHEVAL. — *L'œil du maître engraisse le cheval.*

Tout va mieux dans une maison quand le maître surveille lui-même ses affaires. — Plutarque cite ce proverbe dans son traité qui a pour titre : *Comment il faut nourrir les enfants* (ch. 27), et il le donne comme une réponse faite par un écuyer à quelqu'un qui avait demandé quelle était la chose qui engraissait le plus un cheval.

Le cheval du père Canaye.

Le père Canaye, jésuite, né à Paris en 1594, était un très mauvais cavalier qui disait qu'il lui fallait un cheval très doux et très facile à gouverner, *equus mitis et mansuetus*, comme on le voit dans un petit ouvrage fort ingénieux attribué à Charleval, et inséré dans les œuvres de Saint-Évremond, sous le titre de *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du père Canaye*. Les vers suivants, extraits de l'*Anglomane*, comédie de Saurin, offrent l'application et l'explication de cette locution proverbiale:

Il vous faut un cheval comme au père Canaye,
Un doux et paisible animal
Qui plus que son maître soit sage,
Et qui ne songe point à mal,
Tandis que votre esprit dans la lune voyage.

A cheval donné, il ne faut point regarder à la bouche.

Il faut toujours avoir l'air de trouver bon ce qu'on a reçu en présent et ne point chercher à le déprécier. *Non oportet equi dentes inspicere donati; il ne faut point inspecter les dents d'un cheval donné.*

Il n'est si bon cheval qui ne bronche.

Les plus habiles sont sujets à se tromper. — On raconte qu'un membre du parlement de Toulouse allégua ce proverbe devant le roi ou son ministre comme une espèce d'excuse de l'assassinat juridique de Calas, perpétré par ce parlement, et qu'il lui fut répondu : *Passe pour un cheval; mais toute l'écurie!...*

Les Italiens disent : *Erra il prete a l'altare, le prêtre se trompe à l'autel.* Nous disons encore : *Il n'est si bon qui ne faille.*

Cela ne se trouve point dans le pas d'un cheval.

C'est une chose qui ne se trouve point facilement. — Le vieux Géronte s'écrie dans les *Fourberies de Scapin* (acte II, sc. 2) : « Croit-il, le traître, que mille cinq cents livres se trouvent dans le pas d'un cheval? » Cette façon de parler fait allusion à une vieille superstition d'après laquelle la trouvaille d'un fer de cheval était regardée comme un présage de fortune. Cette superstition se rattachait à une légende rapportée sous le proverbe : *Il ne faut pas mépriser les petites choses.*

Il y a un vers latin de je ne sais quel auteur du moyen âge qui me paraît propre à justifier l'explication que je viens de donner :

Copia nummorum ferro non pendet equino.

Il est bien aisé d'aller à pied, quand on tient son cheval par la bride.

Une privation n'est point pénible quand on se l'impose volontairement, et qu'on peut la faire cesser sans retard; ou, dans un autre sens, il fait bon poursuivre une affaire lorsqu'elle ne coûte d'autre peine que celle qu'on veut bien se donner et qu'on a des moyens tout prêts pour en faciliter et en assurer le succès. — On se sert particulièrement de ce proverbe en réponse à quelqu'un qui, étant en position de faire une chose à l'aise, s'étonne qu'elle paraisse difficile et hasardeuse à ceux qui n'ont

pas les mêmes facilités que lui. — Montaigne a dit (liv. III, ch. 3) : « *Il a bel aller à pied, qui mène son cheval par la bride.* « Mon ame se rassasie et se contente de ce droit de possession. »

C'est un bon cheval de trompette.

Il est accoutumé au bruit et ne s'en épouvante pas. Les Italiens disent : *E una cornacchia di campanile, c'est une corneille de clocher.* Cet oiseau ne redoute ni carillon ni tocsin.

Parler à cheval à quelqu'un.

C'est-à-dire avec hauteur et dureté, comme fesait, dans les joutes et dans les tournois, un chevalier qui demandait raison à un autre.

C'est son grand cheval de bataille.

C'est la chose sur laquelle il s'appuie et compte le plus dans une discussion ou dans une affaire, comme le guerrier d'autrefois sur son *grand cheval de bataille.*

Monter sur ses grands chevaux.

Parler avec hauteur et emportement. — Les chevaliers avaient des chevaux pour la route et des chevaux pour le combat. Ces derniers, appelés *dextriers* ou *destriers*, parce que les écuyers chargés de les conduire les tenaient à leur *dextre* ou droite, étaient d'une taille plus élevée que les autres, et, quand l'ennemi paraissait, ils étaient amenés à leurs maîtres, qui *montaient* alors *sur leurs grands chevaux, sur leurs grands chevaux de bataille,* pour se lancer dans la mêlée.

CHÈVRE. — *Ménager la chèvre et le chou.*

C'est ménager deux intérêts opposés, pourvoir à deux inconvénients contraires. Cette locution est fondée sur le problème suivant qu'on propose aux enfants pour exercer leur sagacité : Un batelier doit passer en trois fois du bord d'un fleuve à l'autre bord un loup, une chèvre et un chou, sans laisser la chèvre exposée à la dent du loup, ou le chou à la dent la chèvre. Comment faut-il qu'il s'y prenne? Voici la solution de ce problème : il faut qu'il passe 1° la chèvre, 2° le chou qu'il gardera dans son bateau, 3° le loup qu'il débarquera avec le chou.

La locution *Ménager la chèvre et le chou* s'applique d'ordinaire en mauvaise part, et ce n'est point sans raison. Il y a par le temps qui court tant de gens qui ne *ménagent la chèvre et le chou* que dans l'espoir de mettre le chou au pot et la chèvre à la broche! comme dit très bien M. A. A. Monteil.

Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute.

Suivant Feydel, ce proverbe ne concerne pas les hommes. Il ne concerne pas même les femmes en général, et il n'a guère d'application que pour imposer silence poliment à une femme qui se plaint de son mari. Tel est, en effet, le sens qu'il a eu autrefois; mais le sens actuel est que toute personne doit se résigner à vivre dans l'état où elle se trouve engagée, dans le lieu où elle est établie. Le texte a subi aussi un changement. Dans plusieurs éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, il était énoncé ainsi : *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute;* dans celle de 1835, on a supprimé l'avant-dernier mot autorisé par l'usage ancien de la langue, et condamné par l'usage moderne qui le regarde comme une périssologie.

Il aimerait une chèvre coiffée.

Cette expression, qu'on emploie en parlant d'un homme qui s'éprend de toutes les femmes quelque laides qu'elles soient, n'est pas aussi hyperbolique qu'elle le paraît. On peut en voir la preuve dans le *Lévitique* (ch. 17, v. 7), dans le traité de Plutarque, *Que les bêtes usent de la raison* (ch. 17), et dans un chapitre des *Mémoires d'Artagan*, où il est parlé de deux mille chèvres qui étaient couvertes de caparaçons de velours avec des galons d'or, et avaient la tête parée d'ornements de poupée.

Rhulières rapporte qu'à une époque qu'il ne précise point, la cour de Russie s'amusa à célébrer le mariage d'un bouffon avec une chèvre.

On connaît la fameuse épigramme de l'Anthologie qui a été traduite par Voltaire, et qui commence par ce vers :

Charmantes filles de Mendès, etc.

On n'a jamais vu chèvre morte de faim.

La chèvre trouve à vivre partout; elle broute également les

plantes de toute espèce, les herbes grossières et les arbrisseaux chargés d'épines. De là ce proverbe, qu'on emploie pour signifier qu'il y a de l'avantage à prendre l'habitude de n'être point difficile sur les aliments et de manger de tout.

Prendre la chèvre.

« La chèvre, dit Buffon, est vive, capricieuse et vagabonde... « L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de « ses actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, « elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache, ou fuit, « comme par caprice et sans autre cause déterminante que celle « de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur; et toute la « souplesse des organes, tout le nerf du corps, suffisent à peine « à la pétulance et à la rapidité de ces mouvements qui lui sont « naturels. » Quelqu'un qui courrait après une chèvre échappée pour la prendre serait donc obligé de se donner une agitation extraordinaire, et il éprouverait en même temps beaucoup d'impatience. On croit que de là est venue l'expression, *Prendre la chèvre*, pour dire se fâcher, s'emporter sans raison.

Peut-être vaudrait-il mieux rapporter cette expression au jeu de la *cabre* ou de la *chèvre*, espèce de trépied de bois que les joueurs renversent avec des bâtons lancés d'une distance de vingt à trente pas, et que l'un d'eux relève dans un rond marqué, jusqu'à ce qu'il ait mis la main sur quelqu'un de ceux qui osent franchir ses lignes pour reprendre leurs bâtons, tandis que ce trépied est debout. Le *cabrier* ou *chevrier*, c'est-à-dire l'individu chargé de garder la chèvre ou de *prendre la chèvre*, suivant les termes techniques du jeu, ne cesse de se démener, afin de redresser son trépied fréquemment abattu, et de poursuivre ses adversaires entrés dans son quartier. Il va, vient, court de côté et d'autre, s'élance par sauts et par bonds, et présente l'image naturelle d'un homme qui se laisse emporter à tous les brusques mouvements que l'impatience et la colère peuvent produire.

Ce jeu, en usage dans quelques départements du midi, fesait autrefois le délassement des soldats, et l'on peut s'étonner

que Rabelais ait oublié de l'ajouter à la liste des deux cent-quinze jeux *auxquels s'esbattait* le jeune Gargantua, *après s'estre lavé les mains de vin frais, et s'estre escuré les dents avec un pied de porc.*

Les chèvres de Blois.

Ce sobriquet, rapporté par Guill. Cretin (page 176), fut autrefois donné aux femmes de Blois, parce que, dit Le Duchat, *elles étaient toutes, généralement parlant, laides et de mauvais air, de vraies chèvres coiffées.*

Je crois que le sexe blaisois possède aujourd'hui toutes les qualités opposées aux défauts signalés dans cette citation, dont il ne saurait se plaindre, s'il est vrai qu'il n'y ait que la vérité qui offense.

CHEVRIER. — *Les chevriers de Nîmes.*

Le territoire de cette ville comprenait autrefois une très vaste lande aujourd'hui défrichée, où l'on fesait paître beaucoup de chèvres. De là le sobriquet de *Cabriers* ou *Chevriers de Nîmes.*

On dit, en Languedoc et en Provence, d'un homme qui brave le respect humain : *Il fait parler de lui comme le chevrier de Nîmes.* Ce qui vient, dit-on, de ce qu'un chevrier nîmois, rustique Érostrate, voulut mettre le feu à la Maison carrée pour se rendre célèbre.

CHIEN. — *Chien qui aboie ne mord pas.*

C'est-à-dire que celui qui fait le plus de menaces n'est pas celui qui est le plus à craindre. — Ce proverbe est très ancien. Quinte-Curce nous apprend qu'il était usité chez les Bactriens. *Apud Bactryanos vulgo usurpabant canem timidum vehementius latrare quam mordere.* — Les Turcs disent : *Le chien aboie, mais la caravane passe.*

Un chien regarde bien un évêque.

On ne doit pas s'offenser d'être regardé par un inférieur.

Ce dicton, qu'on adresse à un sot dont la susceptibilité s'irrite quand on fixe les yeux sur lui, signifie en développement : Êtes-vous donc un objet si sacré qu'il faille baisser respectueusement la vue en votre présence, et un homme ne peut-il vous

regarder, lorsqu'un chien peut regarder un évêque qui est un personnage bien au-dessus de vous? Quant au rapprochement du chien et de l'évêque, qui fait le sel de ce dicton, il n'a pas été produit par le simple caprice de l'imagination, qui aurait pu choisir tout aussi bien un chien et un roi, un chien et un pape; il a probablement sa raison dans ce fait historique peu connu : c'est qu'autrefois il était défendu aux évêques d'avoir chez eux aucun chien. La défense avait été faite par le second concile de Mâcon, le 23 octobre 585, afin que les fidèles qui iraient leur demander l'hospitalité ne fussent point exposés à être mordus.

C'est le chien de Jean de Nivelle,
Il s'enfuit quand on l'appelle.

Jean II, duc de Montmorency, voyant que la guerre allait se rallumer entre Louis XI et le duc de Bourgogne, fit sommer à son de trompe ses deux fils, Jean de Nivelle et Louis de Fosseuse, de quitter la Flandre où ils avaient des biens considérables, et de venir servir le roi. Ni l'un ni l'autre n'obéirent; leur père, irrité, les déshérita en les traitant de *chiens*. — Suivant le dictionnaire de Trévoux, Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, ayant donné un soufflet à son père, fut cité au parlement, proclamé et sommé à son de trompe pour comparaître en justice. Mais plus on l'appelait, plus il se hâtait de fuir du côté de la Flandre. Il fut traité de *chien*, à cause de l'horreur qu'inspiraient son crime et son impiété.

Telle est l'explication généralement adoptée; en voici une autre moins connue et peut-être plus exacte. Il y avait autrefois sur le haut du clocher de Nivelle un homme de fer, appelé Jean de Nivelle, qui frappait les heures sur la cloche de l'horloge. Comme les heures, représentées par des statues, ne se montraient que pour disparaître à mesure que ce jaquemart semblait les appeler avec son marteau, on disait d'une personne qui se dérobait à un appel, qu'elle était *comme les heures de Jean de Nivelle*. Le peuple, qui abrége volontiers les termes, même aux dépens du sens, supprima les *heures*, en attribuant le rôle

qui leur appartenait à Jean de Nivelle; et plus tard, probablement à l'époque où l'on traita de *chien* le seigneur du même nom, il introduisit cette épithète dans le dicton.

La Fontaine paraît avoir cru qu'il s'agissait d'un véritable chien, lorsqu'il a dit :

Une traîtresse voix bien souvent vous appelle;
Ne vous pressez donc nullement.
Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de Jean de Nivelle.

Les Italiens disent : *Far come il can d'Arlotto che chiamato se la batte; faire comme le chien d'Arlotto, qui décampe quand on l'appelle.* Ici le mot *chien* désigne l'animal de ce nom.

Jamais bon chien n'aboie à faux.

Proverbe qu'on applique à un homme qui ne menace point sans frapper, ou à un homme dont les paroles et les résolutions ne restent point sans effet.

Il n'est pas nécessaire de montrer le méchant au chien.

Proverbe fort ancien, qui se trouve dans le petit lexique de l'ancienne langue bretonne, à la suite des origines gauloises de Boxhornius : *Nid rhaid dangos diriaid i gwn.* — Le chien est doué d'un instinct merveilleux qui le tient constamment en garde contre les hommes capables de nuire ou de faire du mal à son maître. Il les connaît aux vêtements, à la physionomie, à la voix, à la démarche, aux gestes. Il semble même qu'averti par l'odorat, il les devine avant de les apercevoir. De là ce proverbe, dont le sens est qu'il n'est pas besoin de signaler à un homme habile et vigilant les piéges qu'il doit éviter.

Bon chien chasse de race.

Les enfants tiennent ordinairement des inclinations et des mœurs de leurs parents. Ce proverbe, appliqué à un homme, s'emploie en bonne et en mauvaise part; appliqué à une femme, il se prend toujours en mauvaise part.

Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage.

On trouve aisément un prétexte quand on veut quereller ou perdre quelqu'un.

Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée.

Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

Battre le chien devant le lion.

C'est châtier le faible devant le fort, ou le petit devant le grand, pour une faute que l'un et l'autre ont commise. *Ma fille*, disent les Turcs, *c'est à vous que je parle, afin que ma bru me comprenne.*

Entre chien et loup.

Cette expression, qui a de l'analogie avec le πρῶτη υπ' Αμφιλυκη des Grecs (*à la première heure autour du loup*), est fort ancienne en France, puisqu'on lit dans les Formules de Marculfe, auteur du VIIe siècle, *Infra horam vespertinam*, INTER CANEM ET LUPUM. Elle s'emploie pour dire : à l'heure du crépuscule du soir, *lorsque n'étant plus jour il n'est pas encore nuit; sideribus dubiis.* Mais ce n'est point par allusion à la difficulté qu'éprouve alors la vue de discerner les objets sans se méprendre entre ceux qui se ressemblent, sans confondre, par exemple, un chien avec un loup, ou un loup avec un chien, comme l'ont prétendu tous les glossateurs qui ont adopté pour explication ces deux vers de Baïf :

> Lorsqu'il n'est jour ne nuit, quand le vaillant berger
> Si c'est un chien ou loup ne peut au vrai juger.

L'expression *Entre chien et loup* désigne proprement l'intervalle qui sépare le moment où le chien est placé à la garde du bercail et le moment où le loup profite de l'obscurité qui commence pour aller rôder à l'entour, car c'est un usage, de tout temps observé par les bergers, de lâcher le chien ou de le mettre en sentinelle aussitôt que la chute du jour les avertit que le loup ne tardera pas à sortir du bois; et de là vient sans doute qu'on ne peut dire *Entre loup et chien*, comme on dit *Entre chien et loup*, car l'ordre des faits serait interverti.

On trouve dans des lettres de rémission de 1409 : « A l'heure tarde, *quæ vulgariter vocatur* INTER CANEM ET LUPUM, *à l'heure d'encour* (entour) *chien et leu.* » Madame de Sévigné a employé substantivement l'expression *Entre chien et loup*, pour signifier

des idées douteuses ou obscures. On lit dans sa 802e lettre à madame de Grignan : « Il me semble que vous êtes une « substance qui pense beaucoup. Que ce soit du moins d'une « couleur à ne pas vous noircir l'imagination. Pour moi, « j'essaie d'éclaircir mes *entre chiens et loups*, autant qu'il m'est « possible. »

Leurs chiens ne chassent point ensemble.

Les chiens savent pénétrer les sentiments de leur maître et s'y conformer. Prévenants pour ses amis, ils se déclarent contre ses ennemis, et s'éloignent même par un instinct naturel des chiens qui leur appartiennent. De là cette expression proverbiale, qu'on emploie en parlant des personnes qui ne sont pas en bonne intelligence.

Les chiens d'Orléans.

Mathieu Paris, dans la vie de Henri III roi d'Angleterre, rapporte que les Orléanais furent appelés *chiens*, pour être demeurés tranquilles spectateurs et même approbateurs de la violence qui fut faite aux écoliers et au clergé de leur ville par les pastoureaux, brigands dont les bandes fanatiques désolèrent la France durant la captivité de saint Louis. Il paraît que ce fut leur évêque qui les qualifia de la sorte dans une bulle qu'il fulmina contre eux à cause de leur lâche silence. Si cette origine est vraie, dit l'abbé Tuet, il faut prendre le sobriquet dans le sens du passage de l'Écriture, *Canes muti non valentes latrare... chiens muets qui ne savent pas aboyer.* Mais Lemaire, dans ses *Antiquités d'Orléans*, pense que ce sobriquet fut donné aux Orléanais parce qu'ils firent preuve de fidélité envers nos rois.

Il n'est chasse que de vieux chiens.

Parce que les vieux chiens sont les plus habiles à dépister le gibier dont ils connaissent toutes les ruses. Le sens figuré du proverbe est, qu'il n'y a point d'hommes plus propres au conseil et aux affaires que les vieillards, à cause de leur expérience.

Camus, évêque de Belley, fit un jour à ce proverbe une variante assez singulière. Peu partisan des saints nouveaux, il s'écria dans un de ses sermons : Je donnerais cent de nos saints

nouveaux pour un ancien. *Il n'est chasse que de vieux chiens; il n'est châsse que de vieux saints.* — Il avait peut-être raison dans le fond, à cause de certains abus de la canonisation. Mais il avait tort dans la forme, et l'on aurait pu lui adresser cette interrogation proverbiale de l'*Ecclésiastique* (ch. 13, v. 22): *Quæ communicatio sancto homini ad canem? quel rapport a le saint avec le chien?*

D'oiseaux, de chiens, d'armes, d'amours,
Pour un plaisir mille doulours.

Ce vieux proverbe atteste combien les anciens seigneurs français devaient prendre à cœur tout ce qui concernait la fauconnerie, la vénerie, les tournois et la galanterie, quatre objets importants de leurs occupations et de leurs goûts.

Rompre les chiens.

Au propre, c'est rappeler les chiens de la voie qu'ils suivaient, leur faire quitter ce qu'ils chassaient; au figuré, c'est interrompre des propos qui prenaient une tournure désagréable pour quelqu'un des auditeurs, ramener la conversation sur un autre sujet.

CHOSE. — *Il ne faut pas mépriser les petites choses.*

Notre Seigneur Jésus-Christ, dit une vieille légende, se promenant un jour avec quelques-uns de ses disciples, aperçut un morceau de fer de cheval qui se trouvait sous les pas de saint Pierre, et il invita cet apôtre à le ramasser; mais celui-ci, dédaignant une si pauvre trouvaille, le repoussa du pied. Le Seigneur ne dit rien, se baissa modestement et le prit dans sa main. Bientôt après, un atelier de forgeron s'offrit sur la route. Il y entra et vendit le fragment de fer pour lequel il reçut trois sous. Avec cet argent, il acheta des cerises, les mit dans un pan de sa robe, et continua la promenade. Lorsque tout le monde fut bien fatigué, il laissa tomber les cerises l'une après l'autre. Saint Pierre, qui avait grand'soif, s'empressa de s'en emparer à mesure qu'elles tombaient, et se désaltéra en les mangeant. Comme il portait la dernière à la bouche, le fils de Dieu, qui l'avait vu faire sans avoir l'air de le regarder, se tourna vers lui en sou-

riant et lui dit avec beaucoup de douceur : « Pierre, tu n'as pas « voulu te baisser une fois pour prendre le morceau de fer, et « tu t'es baissé plus de cent pour prendre les cerises, dont tu « aurais été privé si j'avais été aussi dédaigneux que toi de ce « débris. Tu sens maintenant le tort que tu as eu : souviens « toi donc qu'il ne faut jamais mépriser les petites choses, et « qu'elles ont souvent d'importants résultats. » — *Celui qui méprise les petites choses*, dit un autre proverbe, *n'en aura jamais de grandes.*

Il ne faut pas négliger les petites choses.

« Parfois petite négligence accouche d'un grand mal, dit le « bonhomme Richard : faute d'un clou, le fer du cheval se perd ; « faute du fer, on perd le cheval ; et faute du cheval, le cavalier « lui-même est perdu, parce que l'ennemi l'atteint et le tue : « le tout pour n'avoir pas fait attention à un clou de fer de « cheval. »

Qu'on examine les grandes affaires, et l'on verra que la négligence des menus détails les empêche presque toujours de réussir. *Qui spernit modica paulatim decidet* (Ecclésiastique, ch. 19, v. 1), *qui ne fait pas attention aux petites choses, tombera peu à peu.*

L'attention aux petites choses, dit Confucius, est l'économie de la vertu.

CHOU. — *Envoyer quelqu'un planter ses choux.*

C'est le reléguer à la campagne, le priver de son emploi. La Dixmerie prétend que Dioclétien donna lieu à cette expression proverbiale lorsque, après avoir abdiqué l'empire, il vivait à Salone sa patrie, occupé à cultiver son jardin. Les députés du sénat étant venus l'engager à remonter sur le trône, il leur montra des choux supérieurement plantés de ses mains, en disant : « Voilà mes nouveaux sujets : ils répondent à mes soins, « ils ne sont jamais indociles ; je ne veux pas les échanger con- « tre d'autres. »

Chou pour chou, Aubervilliers vaut bien Paris.

Autrefois, le terrain du village d'Aubervilliers était presque

entièrement planté de choux qui passaient pour meilleurs que ceux des autres endroits. De là ce proverbe, dont on se sert pour égaler sous quelque rapport deux choses dont l'une a été trop rabaissée, ou pour signifier que chaque chose a une qualité qui la rend recommandable.

Arrive qui plante, ce sont des choux.

Cette phrase proverbiale, dont le second membre explique le premier, s'employa primitivement pour dire qu'on n'attachait point d'importance à une chose, et qu'on en laissait le soin à qui voudrait. Elle ne s'emploie aujourd'hui que pour signifier la résolution qu'on a prise de faire une chose, au risque de tout ce qui peut arriver ; et le dernier membre de la phrase est presque toujours supprimé.

Il s'y entend comme à ramer des choux.

C'est-à-dire, il ne s'y entend pas du tout, il n'a pas la moindre connaissance de la chose dont il veut se mêler. Ramer signifie soutenir des plantes grimpantes avec des rames, petits branchages qu'on fiche en terre. On rame les pois, dont les tiges ont besoin de support parce qu'elles s'élèvent à une certaine hauteur ; mais on ne rame point les choux.

CHOUETTE. — *Larron comme une chouette.*

La chouette dont il est ici question est une espèce de corneille, le petit choucas, que les Latins nommaient *monedula*, parce que cet oiseau aime beaucoup à prendre et à cacher les pièces d'argent et d'or qu'il peut trouver. *Monedula*, dit Vossius, *quasi monetula a surripiendis monetis.* — On dit aussi : *Larron comme une pie*, et l'histoire de la pie voleuse est bien connue.

Faire la chouette.

C'est jouer seul contre plusieurs qui jouent alternativement.

Être la chouette d'une société.

C'est être l'objet ordinaire des railleries de cette société.

Ces expressions sont des métaphores empruntées de la chasse à la pipée. Cette chasse est due à l'antipathie naturelle qu'ont les oiseaux de jour pour les oiseaux de nuit. Le pipeur, caché

dans une loge de feuillage, au pied d'un arbre qu'il a couvert de petits tuyaux de paille enduits de glu, imite le cri de la chouette ou fait crier une chouette qu'il a avec lui. A ce cri, les oiseaux irrités accourent pour se jeter sur l'ennemi nocturne qui ose se montrer en plein jour. Le plus petit roitelet, n'écoutant que sa haine et son courage, arrive comme les autres, impatient de donner aussi son coup de bec. Ils se posent sur l'arbre fatal, ils voltigent de branche en branche afin de découvrir la chouette. La glu s'attache à leurs ailes, arrête leurs pieds délicats et les livre au chasseur qui s'applaudit du succès de la ruse. — Le mot *pipée* est une onomatopée du cri, ou, comme dit Nicod, du *pippis* des petits oiseaux, parce que dans cette chasse on imite aussi le cri de ces petits oiseaux, ou l'on en fait crier un qu'on a pris, afin d'attirer les autres.

CHRÊME. — *Être du bon chrême.*

C'est être fort crédule. Mauvaise allusion au saint-chrême, dont l'évêque oint le front de ceux qu'il confirme dans la foi. On trouve dans *les XV joyes de Mariage* (p. 64, éd. de 1726) : « Le bonhomme est de la bonne foy et *du bon cresme.* »

CHUTE. — *De grande montée, grande chute.*

Leçon donnée aux ambitieux. La fortune est inconstante : *E summo retro volvi suevit,* dit Tite-Live. Ainsi monter ce n'est souvent qu'élever sa chute; et plus une chute est élevée, plus elle creuse un abîme profond.

> . . . . . *Tolluntur in altum*
> *Ut lapsu graviore ruant.* (CLAUDIEN.)

Les Espagnols emploient le même proverbe en y ajoutant un exemple tiré de l'histoire naturelle : *De gran subida gran cayda : por su mal nacen las alas a la hormida; de grande montée, grande chute : pour son mal naissent les ailes à la fourmi.*

Nous disons encore : *Qui saute le plus haut, descend le plus bas.* — Les Italiens disent : *A cader va chi troppo in alto sale; c'est se précipiter que de s'élancer trop haut.*

CIMETIÈRE. — *Il a de l'esprit, il a couché au cimetière.*

Ingenio valet in cœmeterio dormivit. C'est comme si l'on di-

sait : c'est un adroit, un rusé pèlerin; car ce proverbe est venu de ce que des pèlerins, faisant vœu de ne coucher sous le toit d'aucun homme vivant, allaient passer la nuit dans les cimetières, où ils trouvaient des vivres préparés pour leur subsistance par les soins compatissants du clergé. La conduite de ces pieux voyageurs eut une conséquence remarquable. Comme le peuple se rendait auprès d'eux pour acheter des croix, des rosaires, des agnus, des scapulaires, etc., il en résulta l'usage des foires tenues dans les lieux des sépultures. Ces foires, à la vérité, n'y restèrent pas longtemps, parce que les synodes s'y opposèrent; mais alors elles furent transférées sur les terrains adjacents; et de là vient qu'on voit encore aujourd'hui des marchés près des anciens cimetières en plusieurs lieux de France et d'autres pays.

CIRE. — *Comme de cire.*

On dit de deux hommes de même humeur, de même inclination, qu'*ils sont égaux comme de cire*, et d'un habit qui ne fait pas un pli, qu'*il est* ou qu'*il va comme de cire*. Regnier-Desmarais observe que dans ces deux phrases il n'y a nulle construction, et que, pour y en trouver quelqu'une, il faut y rétablir plusieurs mots ellipsés, savoir : que les deux hommes sont égaux comme deux figures de cire sorties du même moule; que l'habit est ou va comme celui qu'une statue de cire prend dans le moule. Les Espagnols se servent, ajoute-t-il, d'une expression tout à fait semblable à la dernière phrase, en parlant d'un habit qui vient extrêmement bien à la taille : *Le viene como de molde; il va comme s'il sortait du moule, comme s'il était moulé.*

Comme de cire, ou simplement *de cire*, signifie aussi, fort à propos. « Ah! vous voilà, infante de mon ame! vous arrivez « *comme de cire*. Il y a longtemps que je vous attendais. » (Théât. ital. de Gherardi, *Naissance d'Amadis*, sc. 6.)

Tels dons étaient pour des dieux,
Pour des rois voulais-je dire.
L'un et l'autre y vient de cire.
Je ne sais quel est le mieux. (LA FONTAINE.)

Cela va de cire.

Locution elliptique dont la construction pleine est celle-ci : *Cela va* comme si c'était *de cire;* c'est-à-dire, cela va bien, cela va à souhait, cela va à merveille, parce que la cire est une matière molle et ductile qu'on façonne comme on veut. Telle est l'explication généralement adoptée. Mais il y en a une autre assez vraisemblable, d'après laquelle le mot *cire* aurait la signification de son homonyme *sire* (seigneur), qui s'écrivait autrefois de même (voyez *C'est un pauvre sire*). Et, dans ce cas, notre locution ainsi rectifiée, *Cela va de sire*, reproduirait exactement celle des Italiens, *Questa cosa va da signore; cette chose va comme si elle était faite par un seigneur.* Ce qui paraît fondé sur l'opinion qu'un seigneur, qui a toujours plus de facilité, plus de moyens que le commun des hommes, ne peut manquer de faire toutes choses merveilleusement.

CLAUDE. — *Être bien Claude.*

L'empereur Claude a donné lieu à cette expression proverbiale, qu'on applique à un niais, à un idiot. Affligé, pendant son enfance, de maladies graves et opiniâtres, il ne fut jugé propre à aucune fonction. Auguste, son grand-oncle maternel, n'en faisait pas le moindre cas; et Antonia, sa mère, qui le traitait d'ébauche et d'avorton de la nature, disait, toutes les fois qu'elle voulait taxer quelqu'un de bêtise : *Il est plus imbécile que mon fils Claude.* Une telle opinion se trouva souvent confirmée par les sottises qu'il fit dans le cours de sa vie. Il prenait si peu garde à ses actions et à ses paroles, qu'il médita un édit pour permettre de soulager, à table, le ventre et l'estomac de l'incommodité des vents, et qu'il s'écria un jour en plein sénat, à propos de bouchers et de marchands de vin : Je vous le demande, pères conscrits, qui peut vivre sans andouillettes? Malgré des disparates si extraordinaires, il ne manquait pas d'instruction. Il inventa, dans sa jeunesse, trois nouvelles lettres qu'il fit ajouter dans la suite à l'alphabet, et dont il fit adopter l'usage pour les livres, actes publics et inscriptions de son temps. Il s'appliqua à la littérature, et composa plus de cinquante volumes, parmi lesquels se trouvaient les mémoires

de sa vie, une apologie de Cicéron et deux histoires, l'une des Étrusques, l'autre des Carthaginois. Le philosophe Sénèque, qui l'avait loué pendant sa vie, le peignit, après sa mort, métamorphosé en citrouille dans l'*Apocoloquintose*. Et cette satire contribua beaucoup à accréditer les idées défavorables attachées au nom de Claude.

CLEF. — *Mettre les clefs sur la fosse.*

C'est-à-dire renoncer à la succession. Cette expression a été littérale. On faisait autrefois acte de renonciation à un héritage en déposant les clefs, qui étaient le symbole de la propriété, sur le tombeau du testateur. « Et là (à Arras), la duchesse Marguerite (épouse de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne), renonça « à ses biens, meubles, pour le doute qu'elle ne trouvât trop « grandes dettes, en mettant sur sa représentation sa ceinture, « avec sa bourse et les clefs, comme il est de coutume, et de ce « demanda instrument à un notaire public qui était là présent. » (Monstrelet.)

CLERC. — *Ce n'est pas un grand clerc.*

Ce n'est pas un habile homme. Autrefois on disait *clerc* pour savant, *mauclerc* pour ignorant, et *clergie* pour science, parce qu'il n'y avait un peu d'instruction que parmi le clergé, les nobles tenant à honte de savoir quelque chose. — La vie d'un clerc était alors réputée si précieuse, qu'on avait établi en France, en Angleterre et en Allemagne, un privilége nommé *bénéfice de clergie*, *beneficium clericorum*, en vertu duquel on fesait grâce à un homme qui méritait la corde, lorsqu'il avait pu lire dans le livre des psaumes certains passages désignés par les juges; mais comme ces juges eux-mêmes ne savaient pas lire, ils s'en rapportaient à l'aumônier de la prison. Dès que celui-ci avait dit : *Legit ut clericus*, *il lit comme un clerc*, le coupable était mis en liberté sans autre punition que d'être marqué légèrement d'un fer chaud à la paume de la main.

Faire un pas de clerc.

C'est commettre quelque faute par inadvertance ou par

inexpérience. On disait autrefois *vice de clerc* dans le même sens que *pas de clerc.*

Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

Ce qu'un personnage de Rabelais exprime plaisamment par ce mauvais latin : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.*

Les savants, toujours trop occupés de leurs travaux pour attacher beaucoup d'importance aux détails vulgaires, sont souvent dans une profonde ignorance des choses de la société. Ils ne paraissent guère dans un cercle sans se faire remarquer par leurs distractions ou leurs gaucheries, et c'est ce qui a donné lieu à cet autre proverbe : *Que les gens d'esprit sont bêtes!* par lequel la médiocrité de l'homme du monde se console de leur supériorité.

Jean-Paul-Frédéric Richter a merveilleusement mis en action et développé cette pensée proverbiale dans un ouvrage fort original et fort comique, intitulé : « Voyage, aventures, exploits « et jours d'angoisse d'un aumônier de régiment, avec une « apologie de sa valeur, et une narration de ses hauts-faits, « contenus dans une épître panégyrique et catéchétique. » Cet aumônier est un puits de science. Il n'y a rien qu'il ne connaisse et qu'il n'approfondisse, et avec tout cela il est le plus niais des mortels. *Hors sa science, il ne sait absolument rien,* comme disait le valet du père Griffet, en parlant de son maître.

L'un de nos meilleurs critiques, M. Philarète Chasles, a donné un excellent article sur cet ouvrage dans la *Revue de Paris.*

CLOCHE. — *Fondre la cloche.*

C'est prendre un parti sur une chose qui est demeurée longtemps en suspens, venir à la conclusion d'une affaire qui a été longtemps agitée. — La fonte d'une cloche est une opération sérieuse qui demande beaucoup de préparatifs.

Étonné ou *Penaud comme un fondeur de cloche.*

Qu'on se figure la surprise que doit éprouver un homme qui a employé beaucoup de temps, de soins et d'argent pour la fonte d'une cloche, lorsque, défaisant le moule dans lequel

la matière a été coulée, il trouve que l'opération est manquée; on concevra sans peine combien est juste cette comparaison proverbiale, par laquelle on exprime le désappointement et la confusion de ceux qui voient avorter une affaire dont ils croyaient le succès assuré.

On cite plusieurs fondeurs de cloche morts de douleur de n'avoir pas réussi dans leur ouvrage; on en cite aussi plusieurs morts de joie d'avoir réussi. Parmi ces derniers figure Jean Masson, qui fondit la grosse cloche de Rouen, connue sous le nom de George d'Amboise.

Qui n'entend qu'une cloche n'entend rien.

On ne peut connaître une affaire et la juger sur le rapport de l'une des deux parties; il faut écouter les raisons qui peuvent être alléguées par chacune d'elles.—On dit aussi *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.*

Gentilshommes de la cloche.

On appelait ainsi avant la révolution les maires et les échevins, à qui l'exercice de leurs fonctions conférait un droit de noblesse dans seize villes de France, savoir : Abbeville, Angers, Angoulême, Bourges, Cognac, Lyon, Nantes, Niort, Paris, Péronne, Poitiers, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Maixent, Toulouse et Tours. Cette dénomination venait de ce que les assemblées où se fesait l'élection de ces officiers municipaux étaient convoquées au son de la cloche.

On fait dire aux cloches tout ce qu'on veut.

Ce dicton s'applique aux personnes qui ne parlent ordinairement que d'après les idées qu'on leur suggère et qui font écho aux paroles des autres.

Comment puis-je gagner le ciel? demandait un riche laboureur à un religieux mendiant. Celui-ci lui répondit par ce passage qui se trouvait, disait-il, dans le catéchisme de son couvent : *Audite campanas monasterii; dicunt : dando, dando, dando. Écoutez les cloches du monastère; elles disent que c'est par des dons, des dons, des dons.*

On conte qu'une veuve alla consulter son curé pour savoir

si elle ferait bien de se remarier. Elle alléguait qu'elle était sans appui et qu'elle avait un excellent valet fort habile dans le métier de feu son mari. — C'est bien, lui dit le curé; mariez-vous avec lui. — Mais, ajouta-t-elle, il y a du danger à cela : je crains que mon valet ne devienne mon maître. — En ce cas, ne l'épousez point, répliqua le curé. — Comment ferai-je donc? s'écria-t-elle; car je ne puis soutenir seule le poids des affaires que m'a laissées mon pauvre défunt, et j'ai besoin absolument de quelqu'un qui le remplace. — Eh bien! prenez ce quelqu'un. — Cependant s'il avait un mauvais caractère, s'il ne songeait qu'à s'emparer de mes biens et à les dissiper. — Alors, ne le prenez pas. C'est ainsi que le curé ajustait ses réponses aux arguments de la veuve et abondait toujours dans leur sens. Voyant enfin qu'elle aspirait à de secondes noces et qu'elle avait un penchant décidé pour son valet, il lui conseilla d'écouter attentivement les cloches de l'église et d'agir suivant ce qu'elles lui diraient. Quand elles sonnèrent, elle interpréta leur son conformément à ses désirs et entendit fort distinctement ces paroles : *Prends ton valet, prends ton valet.* En conséquence elle se hâta de le prendre. Mais bientôt après elle fut menée rudement et battue par ce nouveau mari, et de maîtresse qu'elle était elle se trouva servante. Dans sa douleur, elle alla se plaindre au curé du conseil qu'il lui avait donné, maudissant le jour où elle avait été trompée par les cloches. Le curé lui répondit qu'elle ne les avait pas bien entendues. Pour le lui prouver il les fit sonner encore, et la pauvre femme comprit alors qu'elles disaient : *Ne le prends pas, ne le prends pas.* Le malheur lui avait donné de l'intelligence.

J'ai traduit littéralement cette dernière historiette du troisième sermon latin *De viduitate* (du veuvage), par Jean Raulin, moine de Cluny, prédicateur du xve siècle, qui ne le cède en rien à Maillard, à Barlette et à Menot. Rabelais en a copié les principaux traits dans les chapitres 9, 27 et 28 de son troisième livre.

CLOU. — *Un clou chasse l'autre.*

Proverbe pris du latin : il se trouve dans cette phrase de la

quatrième Tusculane de Cicéron : *Novo amore veterem amorem, tanquam clavo clavum, ejiciendum putant; ils pensent qu'un nouvel amour doit remplacer un ancien amour, comme un clou chasse l'autre.*

River le clou à quelqu'un.

C'est le mettre à la raison une fois pour toutes. Métaphore empruntée des galériens à qui on rive le clou qui ferme leur collier, pour empêcher qu'ils ne se déchaînent. Le *Roman de la Rose* emploie souvent cette expression dans ce sens (Le Duchat).

COCAGNE. — *Pays de Cocagne.*

Je transcrirai ici ce que j'ai dit sur cette expression proverbiale dans le *Journal de la langue française*, en réponse à un abonné qui m'avait demandé, 1° d'expliquer ce que c'est que le *pays de Cocagne;* 2° de rapporter les diverses étymologies qu'on a données du nom de ce pays ; 3° de dire quelle est celle qui est la meilleure.

1° On appelle *pays de Cocagne* un pays d'abondance et de bonne chère. Cette expression sert de titre à un fabliau, où l'auteur raconte qu'étant allé à Rome pour l'absolution de ses péchés, il fut envoyé en pénitence par le pontife dans un pays qui a été béni de Dieu particulièrement.

Ce pays a nom Cokaigne,
Qui plus i dort, plus i gaigne.

Les murs des maisons sont construits de divers comestibles : les chevrons sont d'esturgeons, les couvertures de lard, les lattes de saucisses; sur tous les chemins et dans toutes les rues sont des tables dressées où l'on va librement s'asseoir, et des boutiques ouvertes où l'on peut prendre ce qu'on veut sans payer. Il y a une rivière dont un côté est d'excellent vin rouge, et l'autre côté d'excellent vin blanc; il y pleut trois fois la semaine une ondée de flans chauds, etc... ; partout des concerts et des danses; jamais querelle ni guerre, parce que tout y est en commun ; toutes les femmes y sont belles, peu farouches et si complaisantes, qu'après les avoir choisies à son gré, on peut

à son gré les quitter au bout de l'année, les plus longs engagements ne passant pas ce terme. Mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est que dans ces lieux favorisés du ciel existe la fontaine de Jouvence. Devient-on vieux? on va s'y baigner, et l'on en sort n'ayant plus que vingt ans.

Tel est le pays de Cocagne, dont on fait honneur à l'imagination d'un trouvère du treizième siècle, mais qui se retrouve pourtant trait pour trait (excepté la fontaine de Jouvence), dans les descriptions que des poëtes grecs ont faites de l'âge d'or. Voici comment Phérécrate, auteur comique athénien du temps de Platon, a parlé du retour de cet âge : « Qu'avons-nous besoin de laboureurs, de charrues, de taillandiers, de forgerons, de semences, d'échalas? Des fleuves de sauce noire, sortant à gros bouillons des sources de Plutus, vont couler dans les rues, roulant des pains faits avec de la fine fleur de farine, et des gâteaux délicieux; il n'y aura qu'à puiser. Jupiter faisant pleuvoir du vin capnias, arrosera les toits des maisons, d'où découleront des ruisseaux de cette précieuse liqueur avec des tartelettes au fromage, de la purée toute chaude, et du *vermicelle* assaisonné de lis et d'anémones. Les arbres qui sont sur les montagnes porteront, au lieu de feuilles, des intestins de chevreaux rôtis, des calmars bien tendres et des grives braisés. »

Voici comment Téléclide, autre auteur comique athénien, a décrit les délices de l'âge d'or: « Il ne coulait que du vin dans tous les torrents. Les gâteaux se disputaient avec les pains autour de la bouche des hommes, suppliant qu'on les avalât, si l'on voulait manger tout ce qu'il y avait de plus blanc en ce genre. Les tables étaient couvertes de poissons qui venaient dans chaque demeure se rôtir eux-mêmes. Un fleuve de sauce coulait auprès des lits, roulant des morceaux de viande cuite, et des ragoûts étaient auprès des convives pour qui voulait en prendre, de sorte que chacun pouvait manger à discrétion des bouchées bien tendres et bien arrosées... Des petits-pâtés et des grives toutes rôties volaient dans le gosier. On entendait le bruit des gâteaux qui se poussaient et repoussaient autour de la bouche pour entrer. »

On peut voir dans le sixième livre des *Deinosophites* d'Athénée le texte des fragments que je viens de citer, en me servant de la traduction de M. Hubert.

2° Les étymologistes se sont épuisés en conjectures sur l'origine du mot *Cocagne*, dont Ménage n'a point parlé. Lamonnoye, qui le regardait à tort comme peu ancien dans notre langue, parce qu'il ne l'avait trouvé ni dans Marot, ni dans Rabelais, ni même dans Regnier, en a donné une explication ridicule. *Cocagne*, dit-il, est un pays imaginé par le fameux Merlin Cocaye, qui, tout au commencement de sa première Macaronée, après avoir invoqué Togna, Pedrala, Mafelina, et autres muses burlesques, décrit les montagnes qu'elles habitent comme un séjour de sauces, de potages, de brouets, de ragoûts, de restaurants, où l'on voit couler des fleuves de vin et des ruisseaux de lait. Ce pays, ajoute-t-il, à dû tirer son nom de celui de son inventeur, et *Cocagne* n'est qu'une altération de *Cocaye*.

Le savant évêque d'Avranches, Huet, qui fesait dériver *gogaille* de *gogue*, espèce de farce piquante ou de saupiquet, a prétendu que *pays de cocagne* est venu de *pays de gogaille*.

Suivant d'autres, il y a en Italie, sur la route de Rome à Lorette, une petite contrée appelée *Cocagna*, dont la situation est très agréable, le terroir très fertile, et où les denrées sont excellentes et à bon marché; et c'est là qu'ils trouvent le modèle du *pays de Cocagne*.

Les commentateurs de Rabelais, MM. Eloi Johanneau et Esmangard, disent sur cette explication : « Il nous paraît très vraisemblable que c'est du nom de ce pays qu'on a fait celui de *pays de Cocagne*, et que le nom de *Cocagna* vient du proverbe : *Il est à son aise comme un coq en pâte;* ou du latin *coccus*, graine de kermès, cochenille; ou du languedocien *coco*, pain mollet, au sucre et aux œufs. » Il faut avouer que ces messieurs, en cette circonstance, n'ont pas fait preuve de leur sagacité ordinaire.

L'opinion de Furetière est que dans le haut Languedoc on appelle *Cocagne* un petit pain de pastel, avant qu'il soit réduit en poudre et vendu aux teinturiers, et que, comme le pastel ne

croît que dans des terres fertiles, on a donné le nom de *Cocagne* à ce pays, où il est d'un très grand revenu, et par extension à tout pays où règnent l'abondance et la bonne chère.

On lit dans l'ouvrage de Chaptal, de la *Chimie appliquée à l'agriculture* (tome 2, page 352), le passage suivant, qui semble confirmer l'opinion de Furetière : « Avant la découverte de l'indigo, qui ne commença à paraître en Europe que dans les premières années du dix-septième siècle, les environs de Toulouse et surtout le Lauraguais, fournissaient une énorme quantité de pastel. Les coques de pastel qu'on y préparait jouissaient de la première réputation en Europe. Ce pays était devenu si riche, qu'on l'a appelé *pays de Cocagne*, du nom de son industrie. Cette dénomination a passé en proverbe pour désigner un pays riche et très fertile.

« Deux cent mille balles de coques étaient exportées, chaque année, par le seul port de Bordeaux. Les étrangers en éprouvaient un si pressant besoin que, pendant les guerres que nous avions à soutenir, il était constamment convenu que ce commerce serait libre et protégé, et que les vaisseaux étrangers arriveraient désarmés dans nos ports pour y venir chercher ce produit. Les établissements de Toulouse ont été fondés par des fabricants de pastel. Lorsqu'il fallut assurer la rançon de François Ier, prisonnier en Espagne, Charles-Quint exigea que le riche Béruni, fabricant de coques, servît de caution. »

3° Aucune des étymologies qu'on vient de lire n'est admissible, car elles se fondent toutes sur des faits qui sont moins anciens que le mot *Cocagne*, dont, par conséquent, ils ne peuvent avoir été la source. Je crois que *Cocagne*, autrefois *Cokaigne*, *Coquaigne*, ou *Cokaine*, est dérivé du latin *coquina*, *cuisine*, *bonne chère*. Cette opinion me paraît confirmée par ce qu'a dit le savant Hickes, en traçant l'origine du mot anglais *Cockney* : « *Coquin*, *coquine*, olim apud gallos, otio, gulæ et « ventri deditos, ignavum, ignavam, desidiosum, desidio- « sam, segnem significabant. Hinc urbanos utpote a rusticis « laboribus ad vitam sedentariam et quasi desidiosam avocatos « pagani nostri olim *Cokaignes*, quod nunc scribitur *Cockneys*,

« vocabant, et poeta hic noster in monacos et moniales ut « segne genus hominum qui desidiæ dediti, ventri indulge- « bant et coquinæ amatores erant, malevolentissime invehitur, « monasteria et monasticam vitam, in descriptione terræ « cokaineæ parabolice perstringens. » (Gramm. anglo-sax. ling. veter. septentr. Thesaurus, tome 1, page 254.)

Le fabliau de Cocagne, où l'auteur a eu certainement pour but de peindre les molles délices de la vie monastique, a fourni à Rabelais le modèle et les principaux traits du pays de *Papimanie*.

Dans l'introduction du vingtième livre, titre 2, p. 220, de l'*Histoire Macaronique* de Merlin Cocaye, il est question des *royaumes de crespes et beignets, où on a accoutumé de mener une vie heureuse*. C'est une contrée où les arbres portent pour fruits des tourtes et des tartes, et où les *vignes sont liées avec des saucisses*, trait qui est devenu un proverbe italien correspondant à l'expression *C'est un pays de Cocagne*.

Vi si legano le viti con le salciccie.

Nos matelots ont imaginé un pays de *Giboutou* ou de *Gipoutou*, qu'ils placent au trente-sixième degré au delà de la lune. C'est là, disent-ils, que les cochons, portant du sel dans une oreille, du poivre dans l'autre et de la moutarde sous la queue, courent tout rôtis, avec une fourchette et un couteau sur le dos; et coupe qui veut.

Notez que les Latins s'exprimaient à peu près de la même manière, en parlant d'un pays où l'on pouvait vivre à gogo : *Dices hic porcos coctos ambulare, vous diriez que les cochons y courent tout rôtis*. Cette phrase se trouve dans le *Festin de Trimalcion*.

CŒUR. — *Le cœur mène où il va.*

Chacun se laisse entraîner par son penchant. *Trahit sua quemque voluptas.* — J.-J. Rousseau a observé que nous n'avons guère de mouvement machinal dont nous ne puissions trouver la cause dans notre cœur, si nous savions bien l'y chercher.

Ce proverbe est une pensée de Confucius.

Avoir le cœur gros.

Avoir du chagrin. L'opinion populaire que les personnes mélancoliques ont le cœur plus gros que les autres, a donné lieu à cette expression proverbiale à l'appui de laquelle on peut citer plusieurs exemples rapportés par Rioland. Ce médecin assure qu'en faisant la dissection de quelques personnes de ce tempérament, il avait trouvé des cœurs très volumineux, entre autres celui de Marie de Médicis qui n'avait pas manqué de chagrins et d'afflictions. On sait que cette reine, veuve de Henri IV, mère de Louis XIII et belle-mère du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre et du duc de Savoie, sacrifiée par son fils au cardinal de Richelieu et abandonnée de toute sa famille, mourut dans un grenier, à Cologne, le 3 juillet 1645.

Apprendre par cœur.

On a regardé le cœur comme le siége de la mémoire. De là les mots *recorder, se recorder, recordance, recordation,* en latin *recordari, recordatio:* de là aussi l'expression *apprendre par cœur.* Rivarol dit que cette expression, si ordinaire et si énergique, vient du plaisir que nous prenons à ce qui nous touche et nous flatte. La mémoire, en effet, est toujours aux ordres du cœur.

Faire quelque chose de grand cœur.

C'est-à-dire volontiers et avec plaisir. L'abbé Tuet croit que *grand cœur* a été mis dans cette phrase par altération de *gréant cœur,* qui se trouve, dit-il, dans nos vieux auteurs, et signifie *de cœur qui agrée.* Mais on peut douter de la vérité de cette assertion dont il n'apporte aucune preuve. *Grand cœur* s'est toujours dit pour *cœur généreux;* et on lit dans *Justin : Magno corde aliquid facere, faire quelque chose de grand cœur.*

Avoir le cœur à la bouche.

S'exprimer avec franchise. Dans le langage hiéroglyphique des Égyptiens, la franchise était représentée par un cœur suspendu à un gosier.

Remettre le cœur au ventre à quelqu'un.

C'est lui rendre le courage. — Le ventre est chez beaucoup

de gens le siége de l'énergie. Le dîner change leur timidité en audace : poltrons avant de se mettre à table, ils sont crânes quand ils en sortent.

Avoir un cœur de citrouille.

Cette expression, dont on se sert quelquefois en parlant d'une personne qu'on veut taxer de mollesse ou de lâcheté, se trouve dans les *Adages des pères de l'Église*. Elle est dérivée de l'expression latine employée par Tertullien contre Marcion : *Peponem cordis loco habere, avoir pour cœur un melon* ou *une citrouille*. La même métaphore se trouve aussi dans l'Iliade (chant 2, v. 235), où Thersite appelle les Grecs πέπονες, *melons* ou *citrouilles*.

On sait que Ninon de l'Enclos, avant d'avoir fait du marquis de Sévigné un homme charmant, lui reprochait plaisamment d'avoir *un cœur de citrouille fricassée dans de la neige*.

COFFRE. — *Il s'y entend comme à faire un coffre.*

Il ne s'y entend point du tout. Autrefois les coffres tenaient lieu de commodes et de siéges. C'étaient des meubles élégants et précieux dont la confection exigeait certain talent; et les coffretiers appartenaient moins à la classe des artisans qu'à celle des artistes.

Drôle comme un coffre. — Rire comme un coffre. — Raisonner comme un coffre.

Le dessus des coffres était garni de cuir historié où l'on remarquait beaucoup d'inscriptions, de devises et de figures grotesques. Les trois expressions citées sont des allusions à ces peintures généralement fort drôles, fort joyeures et fort bizarres.

L'usage des arabesques peintes ou sculptées sur les coffres date d'une époque très reculée. Pausanias cite comme un des plus anciens monuments de l'art des Grecs le coffre de Cypsélus, fait de bois de cèdre et orné de figures en relief exécutées en or et en ivoire. Les sujets représentés sur ce coffre avaient été choisis d'une manière arbitraire dans les mythes de l'antiquité et n'offraient aucun rapport entre eux.

Piquer le coffre.

A la cour et chez les seigneurs, il n'y avait guère que des coffres pour s'asseoir, particulièrement dans les antichambres. De là cette expression, maintenant hors d'usage, qui signifie proprement : attendre assis sur un coffre qu'on pique d'impatience.

Mourir sur le coffre.

C'est mourir misérablement, dit Oudin, en suivant la cour, ou au service de quelque grand. On connaît ces deux vers qui terminent la fameuse épitaphe de *Tristan l'Hermite :*

> Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
> Et *mourus sur un coffre*, en attendant mon maître.

Cette façon de parler était encore proverbiale sous Louis XIV. Madame de Sévigné rapporte dans sa 411e lettre que Turenne, faisant ses adieux au cardinal de Retz, lui dit : « Sans ces affaires où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, *je ne mourrai pas sur le coffre.* »

COGNÉE. — *Il ne faut pas jeter le manche après la cognée.*

Il ne faut pas abandonner une affaire, renoncer à une entreprise par chagrin, par dégoût ou par découragement. Allusion à l'apologue du bûcheron qui, ayant laissé tomber dans un gouffre le fer de sa cognée, et désespérant de l'en retirer, y jeta le manche dont il pouvait encore faire usage.

COIFFÉ. — *Il est né coiffé.*

Cette expression s'applique à une personne constamment heureuse, par allusion à la membrane appelée *coiffe* qui enveloppe la tête de quelques enfants, au moment de leur naissance, et qui a été regardée, dans tous les temps et chez presque tous les peuples, comme un présage de bonheur. Les Grecs tiraient de cette coiffe, nommée *amnion* dans leur langue, l'augure favorable de l'*amniomancie*. Les sages-femmes de Rome, dit Lampride, la vendaient très cher aux avocats, persuadés

qu'en la portant sur eux comme une amulette ils seraient doués d'une éloquence irrésistible qui leur ferait gagner les causes les plus difficiles. Nos pères pensaient qu'elle était une marque visible de la protection céleste. Ils la fesaient bénir ordinairement par un prêtre, et si elle leur offrait quelque ressemblance avec la mitre épiscopale, ils consacraient à la vie religieuse les enfants qui l'avaient apportée en naissant. C'était à leurs yeux la meilleure preuve de vocation.

La superstition qui attribue une vertu de talisman à *ce chapeau de Fortunatus*, comme dit le peuple, n'est pas encore entièrement détruite en France. Cependant elle y est beaucoup moins commune qu'en Angleterre, où l'on met quelquefois sur les affiches et dans les journaux qu'il y a *une coiffe de nouveau-né à vendre :* ce qui fait toujours affluer les acheteurs.

COLIN-TAMPON. — *Je m'en moque comme de Colin-tampon.*

Cette expression, dont on se sert pour marquer le peu de cas ou le mépris qu'on fait d'une personne ou d'une chose, date du règne de François Ier. *Colin-tampon* est un sobriquet que les soldats de ce prince formèrent par onomatopée du bruit des tambours battant la marche des Suisses, et qu'ils appliquèrent aux Suisses, après les avoir vaincus à Marignan. Je crois que le mot se trouve, avec beaucoup d'autres du même genre, dans la célèbre chanson du musicien Jannequin sur cette bataille. Les *Mémoires de l'état de France sous Charles IX* (t. II, f° 208), où il est parlé d'une bravade que les Rochelois assiégés firent aux Suisses de l'armée assiégeante, désignent ces derniers par la dénomination de *Colins-tampons*. « Les Ro-« chelois crioient par dessus la muraille que l'on fit aller les « *Colins-tampons* à l'assaut, et qu'ils avoient bons coutelas et « espées pour découper leurs grandes piques. »

COLLIER. — *Être franc du collier.*

C'est être brave, serviable, agir avec franchise. Métaphore empruntée, dit Le Duchat, des chevaux, de la bonté desquels on juge par la franchise ou par la lâcheté qu'ils mettent à tirer du collier.

COLOMB. — *C'est l'œuf de Colomb.*

Cela se dit d'une chose qu'on n'a pu faire et qu'on trouve facile après coup. — Les détracteurs de Cristophe-Colomb lui disputaient l'œuvre de son génie, en objectant que rien n'était plus aisé que la découverte du Nouveau-Monde. Vous avez raison, leur dit le célèbre navigateur; aussi je ne me glorifie pas tant de la découverte que du mérite d'y avoir songé le premier. Prenant ensuite un œuf dans sa main, il leur proposa de le faire tenir sur sa pointe. Tous l'essayèrent, aucun n'y put parvenir. La chose n'est pourtant pas difficile, ajouta Colomb, et je vais vous le prouver : en même temps il fit tenir l'œuf sur sa pointe qu'il aplatit en le posant. — Oh! s'écrièrent-ils alors, rien n'était plus aisé. — J'en conviens, messieurs, mais vous ne l'avez point fait et je m'en suis avisé seul. Il en est de même de la découverte du Nouveau-Monde. Tout ce qui est naturel paraît facile quand il est une fois trouvé. La difficulté est d'être l'inventeur.

La même anecdote, dit Voltaire, est rapportée du Brunelleschi, grand artiste qui réforma l'architecture à Florence longtemps avant que Colomb existât. La plupart des bons mots ne sont que des redites.

COLOMBE. — *Craignez la colère de la colombe.*

N'irritez pas une personne d'un naturel doux, car son emportement est des plus terribles; ne provoquez pas le courroux d'une femme, car elle ne connaît point de bornes dans sa fureur. *Notumque furens quid fœmina possit* (Virg.); *on sait ce que peut une femme furieuse.* — L'*Ecclésiastique* dit : *Non est ira super iram mulieris* (ch. 25, v. 23); *il n'y a pas de colère au-dessus de la colère de la femme.*

Ce proverbe est fondé sur une double expression des livres saints, *ira columbæ* et *gladius columbæ,* qui ne peut être comprise sans connaître l'histoire ou plutôt la fable de Sémiramis. Voici donc en résumé ce que Diodore de Sicile, Lucien et quelques autres écrivains de l'antiquité nous apprennent sur cette reine. La nymphe Dercéto ou Atergatis, ayant violé les lois de

la pudeur, devint enceinte d'une fille qu'elle mit au jour et abandonna sur une montagne voisine du lac Ascalon, où elle se précipita, après avoir tué son séducteur, dans le désespoir qu'elle avait conçu d'une faiblesse dont elle ne pouvait supporter la honte. Mais les dieux, touchés de son malheureux sort, la changèrent en poisson depuis les pieds jusqu'à la ceinture, et conservèrent la partie supérieure de son corps dans son état naturel. Composé monstrueux qui, pour le dire en passant, a fourni à Horace l'idée de ce vers si connu :

Desinit in piscem mulier formosa superne (1).

Quant à sa fille, elle fut nourrie par des colombes, et elle prit de cette circonstance merveilleuse le nom de Sémiramis, qui en syriaque signifie *colombe des champs*. Parvenue au trône d'Assyrie, elle décerna à sa mère les honneurs divins, et prescrivit l'abstinence du poisson comme un des principaux actes du culte de la nouvelle déesse. Elle ordonna également qu'on eût un respect religieux pour les colombes : en tuer une, même par mégarde, était un sacrilége qui devait s'expier par une mort violente. Après une règne glorieux, elle eut aussi son apothéose. Ses peuples, disposés à la regarder comme une divinité par l'admiration qu'elle leur avait inspirée, furent persuadés qu'elle s'était métamorphosée en un des oiseaux qui avaient soigné son enfance, et qu'elle présidait encore sous cette forme aux destinées de l'empire. C'est ainsi qu'elle obtint à double titre le nom de *la Colombe;* mais elle n'en eut jamais la douceur, car elle fit périr le roi Ninus, son époux, pour régner à sa place. Qu'on ajoute à ce crime les guerres que les Babyloniens firent dans la suite aux Israélites, guerres d'extermination commandées souvent par les oracles de son temple et conduites toujours sous des enseignes décorées de son image, on aura alors

(1) Presque tous les commentateurs ont prétendu que c'était d'une sirène qu'Horace voulait parler, en peignant dans ce vers *une belle femme dont le corps se termine en poisson ;* mais il n'y a aucun mythologue ni aucun monument de l'antiquité qui aient représenté les sirènes comme femmes-poissons.

l'explication naturelle de la *colère* et *du glaive de la colombe* dont Jérémie a parlé dans plusieurs passages de ses *Lamentations*, comme on pourrait parler de la colère et du glaive de l'aigle romaine, par une de ces figures que les détracteurs du style des prophètes appellent bizarres et obscures, parce qu'ils n'en savent point distinguer la justesse et la clarté.

Il n'est pas besoin d'examiner comment cette expression appliquée abusivement à la colombe, oiseau que l'Évangile désigne comme un modèle de douceur, *estote mitis sicut columbæ*, a donné lieu au proverbe *Timete iram columbæ, craignez la colère de la colombe.*

Les Italiens disent dans le même sens : *Guardati d'aceto di vin dolce; garde-toi du vinaigre fait avec du vin doux.*

COMMENCEMENT. — *Heureux commencement est la moitié de l'œuvre.*

Proverbe traduit de ce vers latin :

Dimidium facti, qui bene cœpit, habet.

Les Grecs avaient le même proverbe.

Commencement n'est pas fusée.

On dit aussi : *N'a pas fait qui commence.*

On entreprend volontiers un travail qui sourit à l'imagination, sans avoir réfléchi aux difficultés qu'il peut présenter; mais dès qu'on y a mis la main, on éprouve un embarras qui glace la première ardeur, et l'on se laisse gagner par le découragement qui, bien souvent, ne permet pas de continuer.

Ces proverbes s'appliquent particulièrement à une personne disposée à croire qu'elle ne trouvera point d'obstacle entre le commencement et la fin d'une entreprise.

COMMISSAIRE. — *Faire chère de commissaires.*

Dans le temps des conférences entre les catholiques et les religionnaires pour discuter les points de doctrine qui les divisaient, les commissaires des deux partis mangeaient ordinairement à la même table, et comme, les jours d'abstinence, on servait du maigre pour les uns et du gras pour les autres, on apppela *chère de commissaires* un repas où l'on trouvait chair

et poisson, et par extension, un repas où l'on avait des mets de toute espèce.

Quelques étymologistes pensent que cette expression est d'une date plus ancienne, et ils en font remonter l'origine jusqu'à l'établissement des *missi dominici*, commissaires que Charlemagne envoya, en 802, dans les diverses provinces de ses états pour examiner la conduite des moines, abbés, juges, gouverneurs, etc., qui, pour se les rendre favorables, les traitaient de leur mieux.

Les Latins disaient: *Epulæ saliares, festins des saliens.* Les prêtres du dieu Mars, nommés saliens, *à saliendo*, à cause des danses qu'ils fesaient dans leurs processions, étaient fort considérés des Romains, qui croyaient descendre de ce dieu, et ils recevaient de tout le monde des présents dont ils alimentaient le luxe de leur table. Ils avaient en outre dans chacun des quatorze quartiers de Rome un hospice où le public les traitait de la manière la plus splendide, pendant les quatorze jours consacrés à leurs promenades religieuses, dans le mois de mars.

COMPAGNIE. — *La mauvaise compagnie pend l'homme.*

Celui qui fréquente des mauvais sujets en contracte les vices, et ces vices le conduisent à l'échafaud. Ce vieux proverbe est remarquable par la hardiesse de l'expression qui distingue aussi cet autre proverbe: *Le bruit pend l'homme.*

On dit dans le même sens : *Par compagnie on se fait pendre.*

Il n'y a si bonne compagnie qui ne se quitte.

On cite ce proverbe lorsque, sous prétexte de quelque affaire, on laisse les personnes avec qui l'on se trouve; mais on s'expose à entendre quelqu'une d'elles y ajouter ce complément épigrammatique : *Comme disait le roi Dagobert à ses chiens.*

COMPAGNON. — *Qui a compagnon a maître.*

On est assez souvent obligé de renoncer à sa volonté pour se conformer à celle de son compagnon. Les associés sont dépendants l'un de l'autre.

COMPARAISON. — *Comparaison n'est pas raison.*

On a tort de chercher des preuves dans les comparaisons.

Cette manière commune de raisonner est opposée aux principes de la saine logique, car les mêmes circonstances ne se rencontrent jamais dans deux objets.

Toute comparaison cloche.

Toute comparaison offre toujours quelque chose d'irrégulier et d'incomplet.

Toute comparaison est odieuse.

On n'est pas content de se voir placer sur la même ligne que les autres; on veut être mis hors de pair, car l'amour-propre est le grand ennemi de l'égalité. Aussi l'effet ordinaire d'une comparaison qu'on établit entre deux personnes est-il de les blesser toutes deux; chacune d'elles trouvant que son mérite est rabaissé, et que celui de l'autre est exagéré. — La Fontaine a très bien dit, à la fin d'une lettre écrite à madame de Bouillon, sœur de madame de Mazarin :

Vous vous aimez en sœurs, cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.
L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand orateur, quand ce serait un ange,
Ne contenterait pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs ou deux saints.

CONNAITRE. — *Connais-toi toi-même.*

Cette sentence de Chilon était écrite en lettres d'or dans le temple de Delphes. Les anciens la trouvaient si admirable, qu'ils ne pouvaient croire qu'un homme en fût l'auteur; et ils l'attribuaient à la divinité même.

« Se connaître, dit Charron, est la première chose que nous enjoint la raison; c'est le fondement de la sagesse. Dieu, nature, les sages et tout le monde prêche l'homme à se connaître. Qui ne connaît ses défauts ne se soucie de les amender; qui ignore ses nécessités, ne se soucie d'y pourvoir; qui ne sent pas son mal et sa misère, n'avise point aux réparations et ne court point aux remèdes. » — Il n'y a donc rien de plus important et de plus nécessaire que la connaissance de soi-même. Qui se connaît, connaît aussi les autres; car *chaque homme*, comme le remarque Montaigne, porte la forme entière de l'humaine condition.

CONSEIL. — *La nuit porte conseil.*

Ce proverbe, pris du latin, *in nocte consilium*, signifie qu'il y a du danger à suivre son premier mouvement, qu'il faut réfléchir à une affaire avant de l'entreprendre, et qu'il est utile de mettre l'intervalle d'une nuit entre le projet et l'exécution, ou, comme on dit encore, *de consulter l'oreiller*.

Les Arabes disent : *Confiez-vous aux réflexions du lendemain.*

Écoute les conseils de tous et prends celui qui te convient.

Écoute les conseils de tous, parce que l'ignorant même peut en donner un bon. *Prends celui qui te convient*, parce que tu dois seul en éprouver les effets, et que *les conseilleurs*, comme on dit, *ne sont pas les payeurs*.

Un proverbe grec recommande de *choisir un conseil entre mille*. L'*Ecclésiastique* (ch. VI, v. 6) fait la même recommandation.

CONTENTEMENT. — *Contentement passe richesse.*

Une vie tranquille vaut mieux que de grands biens. — Les Latins disaient : *La pauvreté que la joie accompagne est un trésor.*

Paupertas, cum læta venit, ditissima res est.

CONTE. — *Contes de ma mère l'oie.*

Contes niais, ridicules. — Cette expression est prise d'un ancien fabliau, dans lequel une mère oie est représentée instruisant de petits oisons, et leur faisant des contes dignes d'elle et d'eux. Ils l'écoutent si attentivement, qu'ils semblent absorbés dans la situation qu'elle leur peint, et bridés par l'intérêt qu'elle leur inspire. (*Bibliothèque des romans.*)

Faire des contes bleus.

C'est faire des contes frivoles, sans vraisemblance, comme ceux de la *Bibliothèque bleue*, ainsi appelée parce que les petits livres qui la composent ont des couvertures de papier *bleu*, et sont même quelquefois imprimés sur papier *bleu*. Cette bibliothèque, très connue dans les campagnes, sortit des presses de Jean Oudot, imprimeur à Troyes en Champagne, vers la fin du

seizième siècle. Les almanachs de Pierre l'Arrivey, autre imprimeur de cette ville, sont regardés comme faisant partie de la *Bibliothèque bleue.*

On dit aussi dans le même sens : *Faire des contes jaunes*, parce que la couleur des couvertures et du papier desdits livres était quelquefois *jaune.*

COQ. — *Le coq de la paroisse.*

Au propre, c'est le coq qui est placé sur la flèche d'un clocher, comme emblème de la vigilance chrétienne ; au figuré, c'est l'homme qui, dans un village, est au-dessus des autres par la fortune, ou par quelque charge, ou par la considération dont il jouit.

Coq de paroisse, s'est dit autrefois dans une acception injurieuse, comme l'atteste cette phrase qu'on lit dans des lettres de rémission de l'an 1467 : « Icelluy Godefroy dist au suppliant : « Vous estes un très mauvais homme et n'estes que ung pilleur de gens, et estes droictement *ung coq de paroisse.* »

On appelle aussi *le coq de la paroisse* ou *le coq du village*, un galant qui courtise toutes les belles du lieu.

Être comme un coq en pâte.

C'est être dans son lit bien chaudement, enveloppé de couvertures et d'oreillers, comme un coq-faisan dans un pâté d'où l'on ne voit sortir que sa tête par une ouverture de la croûte de dessus. — Cette expression signifie aussi : avoir tout à souhait dans un lieu.

COQ-À-L'ÂNE. — *Faire des coq-à-l'âne.*

C'est dire des choses sans suite et sans liaison, comme ferait un discoureur qui, par un brusque changement de propos, passerait du coq à l'âne. — Ménage prétend que Marot a inventé le terme de *coq-à-l'âne*, en intitulant ainsi une de ses épîtres. Mais on voit dans l'*Art poétique françois*, de Thomas Sibilet, contemporain de Marot, que nos anciens poëtes appelaient *coc-à-l'asne* certaine espèce de satire, *pour la variété des non-cohérents propos que les François expriment par le proverbe du* SAULT DU COQ A L'ASNE.

Il y a une fable très ancienne dans laquelle figure un coq raisonnant avec un âne. Comme le dialogue, dans cette pièce burlesque, n'a pas le sens commun, il est probable que c'est à cause de cela qu'on a désigné un raisonnement absurde par le mot composé *coq-à-l'âne,* et qu'on a dit *faire des coq-à-l'âne* et *sauter du coq à l'âne.*

Il y a parmi les chansons de Collé un *coq-à-l'âne en proverbes,* dont voici le premier couplet :

Trop parler nuit,
Trop gratter cuit,
Trop manger n'est pas sage.
A barbon gris
Jeune souris.
L'amour est de tout âge.
Enfants d'Paris, quel temps fait-il?
Il pleut là bas, il neige ici.
Pendant la nuit
Tous chats sont gris.
Pour faire route sûre,
Si l'amour va
Cahin-caha,
Ménage ta monture.

COQUECIGRUE. — *A la venue des coquecigrues.*

C'est-à-dire jamais. — Coquecigrue, dans ce proverbe, désigne un oiseau fabuleux dont le nom, suivant quelques auteurs, est composé des trois mots *coq*, *cygne*, *grue*, et suivant Huet, est dérivé de *Néphélococcygie*, ville imaginaire qu'Aristophane fait bâtir en l'air par des oiseaux. Il y en a qui prétendent que la *coquecigrue* est l'oiseau aquatique appelé *clyster* chez les anciens et révéré des apothicaires, parce qu'il passait pour leur avoir révélé l'art de donner des lavements.—On dit d'une personne qui raisonne de travers, qu'*elle raisonne comme une coquecigrue;* et d'une personne qui conte des choses incroyables, ridicules, extravagantes, qu'*elle conte des coquecigrues.*

Le poëte Saint-Amand, pour exprimer qu'un auteur se livre aux caprices de son imagination, dit en deux jolis vers qu'il se plaît à lancer

Dans les champs de l'azur, sur le parvis des nues,
Son esprit à cheval sur des coquecigrues.

COQUELUCHE. — *Être la coqueluche de quelqu'un.*

C'est être l'objet de ses préférences, de son admiration, l'objet dont il raffole, l'objet dont *il est coiffé*, comme on dit. Cette façon de parler fait allusion à la *coqueluche*, espèce de bonnet autrefois fort à la mode, dont les dames se paraient.

Mézerai rapporte qu'il y eut en France, sous Charles VI, en 1414, un étrange rhume qu'on nomma *coqueluche, lequel tourmenta toute sorte de personnes et leur rendit la voix si enrouée, que le barreau et les colléges en furent muets.* Le même rhume reparut en 1510, sous le règne de Louis XII. — Valériola, dans l'appendice de ses *Lieux communs*, prétend que le nom donné à cette épidémie fut imaginé par le peuple, parce que ceux qui en étaient atteints portaient une *coqueluche* ou capuchon pour se tenir chaudement. Ménage et Monet sont du même avis. Cependant le médecin Lebon a écrit que cette maladie fut appelée *coqueluche* à cause du coquelicot dont on faisait un looch pour la guérir.

La Bruyère disait de Benserade, représenté dans le *Livre des Caractères* sous le nom de Théobalde, qu'il était *la coqueluche des femmes;* que lorsqu'il racontait quelque chose qu'elles n'avaient pas entendu, elles ne manquaient pas de s'écrier : Voilà qui est divin ! qu'est-ce qu'il a dit?

Benserade, bel-esprit fieffé, débitait peut-être à ces dames des galanteries dans le genre de celles qu'il a mises dans sa tragédie de *la Mort d'Achille*, où ce héros, charmé de l'aveu de l'amour de Polyxène, lui exprime ainsi son ivresse :

> Ah ! je me vois si haut en cet amour ardent
> Que je ne puis aller au ciel qu'en descendant !

COQUILLE. — *A qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui reviennent du Mont-Saint-Michel?*

Cela se dit à quelqu'un qui a la prétention de passer pour habile devant de plus habiles que lui, ou qui a le dessein d'en tromper d'autres par des finesses et des ruses dont ils ne peuvent être dupes. — Le Mont-Saint-Michel, en Normandie, est un rocher au milieu d'une grande grève que la mer couvre de

son reflux. Il fut autrefois un lieu de pèlerinage très renommé, et les pèlerins en revenaient toujours munis de coquilles qu'ils avaient ramassées sur la grève.

CORBEAU. — *De mauvais corbeau mauvais œuf.*

On donne pour fondement à ce proverbe une aventure plaisante de Corax le Syracusain. Cet homme, qui a été regardé comme l'inventeur de la rhétorique, parce qu'il fut le premier qui en traça par écrit certaines règles, avait mis à prix l'enseignement de son art qu'il fesait consister principalement dans l'emploi d'une argumentation captieuse et sophistique. Un jeune Sicilien, nommé Tisias, se fit recevoir dans son école, jaloux d'étudier ces subtilités oratoires au développement desquelles il consacra, dans la suite, un ouvrage didactique plus étendu que celui de Corax. Il compta, en y entrant, une certaine somme, et promit d'en remettre une autre après avoir gagné la première affaire qu'il aurait à plaider. Cependant, lorsque ses études furent terminées, au lieu d'aviser aux moyens d'accomplir sa promesse, il affecta de ne se charger d'aucun procès. Le maître, alors, pensant que la conduite de l'élève était un parti pris d'éluder le paiement, le cita en justice, et l'attaqua par ce dilemme où il avait ramassé toute la cause : « Jeune homme, tu n'es pas moins insensé qu'ingrat « de vouloir retenir mon salaire, car tu ne saurais y réussir, « soit que tu gagnes, soit que tu perdes : vainqueur, tu paie- « ras en vertu de notre convention, et vaincu, tu paieras en- « core par arrêt du tribunal. »

Un pareil argument semblait sans réplique; mais le rusé Tisias avait réponse à tout; il le rétorqua de cette manière : « Sage maître, vous vous trompez. Il est évident que je ne « serai obligé de payer dans aucun cas, puisque, si je perds, « la dette n'existera point d'après notre accord, et, si je gagne, « elle sera annulée par le jugement. » A ces mots, la foule des curieux, que la renommée des deux plaideurs avait attirés à l'audience, se récrièrent d'admiration, et les juges, n'osant pas résoudre une question qui leur présentait un véritable

apore (1), prononcèrent pour toute sentence, Κακου Κόρακος Κακὸν ῶον, *de mauvais corbeau, mauvais œuf*, par allusion au nom de Corax qui, en grec, veut dire *corbeau*, peut-être aussi à celui de Tisias signifiant *qui paie* ou *qui punit;* et ces paroles passèrent, dit-on, en proverbe. Le proverbe était connu avant cette circonstance, et les juges n'en firent que l'application. Il doit son origine à une antique erreur populaire qu'Élien a prise pour une vérité. « Le corbeau, dit cet auteur, dans son « Histoire des animaux, est dévoré par ses petits lorsque la vieil- « lesse l'empêche de pourvoir à leur subsistance, et c'est à « cause de cet acte de voracité qu'on a dit : *De mauvais corbeau mauvais œuf*, pour signifier des vices héréditaires. »

Les corbeaux ne crèvent pas les yeux aux corbeaux.

Les gens de la même espèce ne se nuisent pas entre eux.

On prétend que les corbeaux, qui vont toujours droit aux yeux de leur proie, respectent les yeux des corbeaux avec lesquels ils viennent à se battre, et même que lorsqu'un de ces oiseaux perd la vue, de quelque manière que ce soit, il devient un objet de commisération pour les autres qui prennent soin de le nourrir. Telle est l'opinion populaire sur laquelle le proverbe a été fondé. Ajoutons que ce proverbe est fort ancien en France. Grégoire de Tours nous apprend que le roi Chilpéric s'en servait pour reprocher aux évêques leur partialité en faveur des Pépins qui avaient su gagner le clergé par de grandes largesses. L'application, en ce cas, était d'autant plus naturelle que les Pépins avaient occupé eux-mêmes les premières places de l'Église, et que les ecclésiastiques avaient été déjà désignés par le sobriquet de *corbeaux*, à cause de leurs robes noires, et peut-être de leur rapacité.

CORDE. — *Gens de sac et de corde.*

On place l'origine de cette expression sous le règne de

---

(1) L'apore, mot tiré du grec ἄπορου, qui signifie *sans issue*, est un problème regardé comme insoluble.

Charles VI, marqué par plusieurs séditions populaires; les agents de l'autorité s'emparaient secrètement des principaux factieux, les enfermaient dans des sacs liés par le haut avec une corde, et allaient les précipiter dans la Seine, pendant la nuit, sous le Pont-au-Change, ou bien hors de la ville, au-dessus des Célestins, devant la tour de Billy. — Ce supplice fut renouvelé, sous Louis XI, contre les criminels de lèse-majesté qu'on jetait dans la Loire, enfermés dans un sac qui portait cette inscription : *Laissez passer la justice du roi.*

De semblables exécutions avaient été en usage chez les Grecs. Platon, poëte comique, qui vivait un siècle après le philosophe du même nom, fut cousu dans un sac et jeté à la mer.

Le parricide, chez les Romains, était noyé dans un sac où l'on enfermait avec lui un chien, un coq, une vipère et un singe. (Voy. le discours de Cicéron : *pro Roscio Amerino.*)

Dans l'*Histoire de la sultane de Perse et des visirs,* contes turcs, composés au xve siècle, par Chec-Zade, précepteur d'Amurat II, on voit une marâtre qui fait mettre dans un sac et précipiter dans la mer le fils de son mari.

Quelques auteurs assignent une autre origine à l'expression proverbiale : avant le règne de Charles VI, disent-ils, on appelait *sacards* ou *gens de sac* de bonnes gens qui, en temps de peste, allaient, vêtus d'un sac, mettre les morts en terre. Comme ils se relâchèrent de leur probité et dérobèrent ce qui leur venait sous la main dans les maisons où ils entraient, la dénomination par laquelle ils étaient désignés se prit en mauvaise part et fut accolée à celle de *gens de corde*, pour n'en faire qu'une avec elle.

J'aime mieux croire que l'expression *Gens de sac et de corde,* dont on fait l'application à de mauvais garnements qui ne méritent pas moins d'être noyés que d'être pendus, est née tout naturellement d'une double allusion aux anciens supplices du *sac* et de la *corde.*

Filer sa corde.

Se conduire de manière à être pendu. — Les Italiens disent : *Faire comme l'araignée qui travaille à se pendre.*

Charpentier, ennemi déclaré de Furetière, tira contre lui de ce proverbe une devise fort piquante qui avait pour corps une araignée suspendue à son fil, et pour ame ces mots : *Lavora per impiccarsi*, avec les vers suivants :

Je ne vis que de saleté,
Je ne me plais que dans l'ordure,
Je suis l'horreur de la nature,
Et fais un ouvrage empesté.
Les dieux, dont je souille l'image
Avec mon seul attouchement,
M'ordonnent, pour mon châtiment,
De me pendre à mon propre ouvrage.

CORDELIERS. — *Il ne faut pas parler latin devant les cordeliers.*

Il ne faut point raisonner sur une matière devant ceux qui la connaissent parfaitement. Les cordeliers avaient la réputation d'être très bons latinistes, et cela leur valut l'honneur de figurer dans ce proverbe, synonyme de cet autre plus ancien : *Il ne faut point parler latin devant les clercs.*

Les Espagnols disent : *En casa del Moro no hables algarabia, ne parle point arabe dans la maison d'un Maure.*

Faire tout à rebours comme les cordeliers d'Antibes.

Cette comparaison proverbiale, dont on se sert en quelques endroits de la Provence et du Languedoc pour marquer une sotte maladresse, doit son origine à un fait qui peut fournir une nouvelle preuve à l'opinion de ceux qui regardent certaines pratiques de l'ancienne fête des Innocents comme dérivées des saturnales. « Lorsque cette fête se célébrait dans le couvent des cordeliers d'Antibes, les frères coupe-choux et les marmitons occupaient la place des pères, et, revêtus d'ornements tournés à l'envers, portant au nez des lunettes garnies d'écorce de citron, ils marmottaient confusément quelques mots de prière qu'ils feignaient de lire dans des livres tournés à l'envers. » (*Voyageur à Paris*, t. II, pag. 21.)

Se confesser comme les cordeliers de Metz.

Cette locution proverbiale a dû son origine à un fait historique que je vais rapporter dans tous ses détails.

Au mois d'octobre 1555, le P. Léonard, gardien d'un couvent de cordeliers à Metz, homme d'un esprit actif et intrigant, qui avait donné de grandes preuves de dévouement aux Français, et qui, à ce titre, avait obtenu d'eux une confiance illimitée, forma le projet de les déposséder de cette ville dont ils s'étaient rendus maîtres trois ans auparavant, et de la livrer, à condition qu'il en serait fait évêque, aux troupes de Charles-Quint cantonnées à Thionville. Il communiqua son plan à la reine douairière de Hongrie, régente des Pays-Bas, et, après avoir reçu l'assurance qu'elle emploierait de son côté tous les moyens propres à le faire réussir, il s'empressa de le mettre à exécution, de concert avec ses religieux séduits par la perspective des honneurs et des richesses dont il avait su flatter leur ambition. On était loin de soupçonner qu'il n'y eût pas un seul honnête homme parmi ces moines. L'estime publique qui les environnait servit de voile à la perfidie de leurs desseins. Ils introduisirent chez eux un certain nombre de soldats impériaux sous le costume ecclésiastique, en les faisant passer pour des confrères qui venaient assister à un chapitre général. Le succès de ce stratagème semblait garantir celui de la conspiration. Elle était déjà à la veille d'éclater, lorsque M. de Villevieille, gouverneur de Metz, reçut avis d'un espion, qu'il entretenait à Thionville, que le commandant de cette place avait admis plusieurs cordeliers à des conférences nocturnes, et qu'il s'occupait mystérieusement des préparatifs de quelque expédition importante. Cette nouvelle fut pour lui un trait de lumière. Il prit à l'instant ses mesures contre toute espèce de surprise, courut visiter le couvent, à la tête de sa garde, et se saisit de tous les traîtres, à l'exception du gardien, qui fut arrêté bientôt après en revenant de Thionville où il était allé mettre la dernière main à son ouvrage. Cet aventurier, réduit par les aveux de quelques-uns de ses complices à l'impossibilité de

nier le complot, en révéla les circonstances sans attendre la torture. Il déclara que la nuit suivante le feu devait être mis en différents quartiers de la ville, et que, dans le temps où les habitants et la garnison auraient été occupés à l'éteindre, un corps ennemi, arrivé à la faveur de l'ombre, aurait escaladé les remparts, tandis que les soldats auxquels il avait donné asile seraient venus seconder cette entreprise, en attaquant brusquement par derrière tout ce qui s'y serait opposé. La terreur et la confusion produites par des événements si imprévus ne pouvaient manquer de faire réussir le complot. M. de Villevieille ne se contenta point de l'avoir déconcerté, il voulut encore le faire tourner contre les ennemis. Il alla se mettre en embuscade sur le chemin de Thionville, les tailla en pièces pendant qu'ils s'avançaient avec confiance, et revint triomphant à Metz, où il s'occupa de faire instruire le procès des conspirateurs. La crainte de donner un sujet de joie aux ennemis de l'Église fit tenir quelque temps leur sort indécis. Mais enfin Léonard et vingt de ses moines furent condamnés à la peine capitale. On rapporte qu'enfermés dans la même chambre et invités à se préparer à la mort en se confessant les uns aux autres, ces malheureux, au lieu d'employer leur temps à ce dernier devoir, éclatèrent en reproches contre leur gardien, le massacrèrent sur la place, dans un accès de désespoir, et maltraitèrent si fort quatre autres religieux, qu'on fut obligé de les transporter sur une charrette avec le corps mort de Léonard jusqu'au lieu de l'exécution. Cette dispute tragique donna lieu à l'expression proverbiale dont on se sert en parlant des gens qui se battent au lieu de s'expliquer.

CORINTHE. — *Il n'est pas donné à tous d'aller à Corinthe.*

Non homini cuivis contingit adire Corinthum.

Les parémiographes anciens sont partagés en deux avis sur l'origine de ce proverbe : les uns le font venir de ce que le port de Corinthe était d'un abord difficile pour les vaisseaux qui y fesaient quelquefois naufrage; les autres, et c'est le plus grand nombre, le regardent comme une allusion à la conduite d'une

célèbre courtisanne de cette ville, Laïs, qui mettait la jouissance de ses charmes à un prix excessif; ce qui fit dire à Démosthène : *Je n'achète pas si cher un repentir;* mot qui fait plus d'honneur à la parcimonie qu'à la continence de cet orateur.

CORNES. — *Porter des cornes.*

Dans la haute antiquité, les cornes étaient un symbole de la dignité et de la puissance. On représentait Jupiter-Ammon, Sérapis, Isis et Astarté avec des cornes; on en plaçait une belle paire sur le front du dieu Pan, qui passait pour l'inventeur de l'ordre des batailles et de l'arrangement des armées en deux lignes formées l'une à la droite et l'autre à la gauche du centre; d'où vint l'expression latine *cornua exercitus* (les cornes de l'armée) que nous rendons par *les ailes de l'armée.* Bacchus était aussi figuré cornu, soit parce que les premiers vases dont on se servit pour boire furent des cornes de bœuf, comme le remarque Diodore de Sicile (t. I, liv. III), soit à cause de la vertu du vin qui donne de la vigueur aux faibles et de l'audace aux poltrons. Et pour exprimer cet effet du vin, on disait poétiquement qu'il prêtait des cornes aux buveurs. De là ces vers d'Horace dans l'ode à son amphore :

> *Tu spem reducis mentibus anxiis,*
> *Viresque, et* addis cornua pauperi.

Ce qu'Ovide (*de Arte amandi,* lib. I) a imité ainsi :

> *Tunc veniunt risus, tunc* pauper cornua sumit.

Apollon et Diane avaient quelques autels qui étaient construits de cornes entrelacées, et Martial (*de Spectac.*, epig. 15) parle d'un de ces autels comme d'une merveille. Mais les cornes n'étaient pas des attributs exclusivement consacrés aux dieux; elles servaient d'insignes à plusieurs héros. Les rois de Macédoine portaient des cornes de bélier à leur casque. Suivant Clément d'Alexandrie, Alexandre-le-Grand ne quitta jamais cette marque de distinction; et de là vint le nom d'*Alexandre aux deux cornes, Zou cornaïn,* que lui donne Mahomet dans le *Coran* (ch. 18). Enfin les cornes sont, dans la Bible même, des symboles sacrés; et les images qui nous retracent Moïse au sortir de son entrevue avec l'Éternel sur le mont Sinaï, nous

présentent le front de ce législateur décoré de cornes. *Cornutam Moysi faciem*, dit la Vulgate. Il est vrai pourtant que les interprètes entendent par ces cornes des croissants de feu.

N'est-il pas étrange qu'après avoir employé les cornes à des usages si respectables, on en ait fait, dans la suite, le ridicule et odieux ornement de la tête des maris trompés? Quelle peut être la raison de cela? Cette raison, on la trouve dans les habitudes du bouc qui supporte tranquillement la rivalité d'un autre bouc, sans le regarder même de travers, quoique Virgile ait dit, pour un cas extraordinaire, à la vérité: *Transversa tuentibus hircis*. Il est certain que les Grecs désignaient sous le nom de bouc, ὰϊξ, l'époux d'une femme lascive comme une chèvre, et qu'ils appelaient *fils de chèvre* les enfants illégitimes. L'expression *Planter des cornes à quelqu'un* leur fut même connue, car elle est dans ces mots Κέρατα αὐτῷ ποιῆσαι, dont Artémidore s'est servi en son *Traité des songes* (liv. II, ch. 12), où il dit que rêver de cornes est un fâcheux pronostic pour un mari. Nous apprenons en outre de l'historien Nicetas que l'empereur Andronic voulant reprocher aux habitants de Constantinople l'inconduite de leurs femmes, fesait dresser sur les principales places de cette ville les plus beaux bois de cerf qu'il pouvait se procurer.

Les Romains attachaient aussi aux cornes une signification pareille. Ils avaient l'expression *Vulcanus corneus*, qui répond exactement à notre *mari encornaillé;* et c'est à quoi Plaute a voulu sans doute faire allusion par un jeu de mots lorsque, employant *corne* pour *lanterne*, il a dit dans son *Amphitryon* (act. I, sc. 1) : *Quo ambulas, tu qui Vulcanum in cornu conclusum geris? où vas-tu, toi qui portes Vulcain enfermé dans une corne?*

Je puis citer encore ce vers d'Ovide :

Atque maritorum capiti non cornua desunt.

En Italie, on donne à l'époux d'une femme infidèle le sobriquet de *becco* (*bouc*), que Molière a francisé dans ces vers de *l'École des Femmes* (act. IV, sc. 6) :

Et sans doute il faut bien qu'à ce becque cornu
Du trait qu'elle a joué quelque jour soit venu.

Voltaire a prétendu à tort que les cornes métaphoriques sont venues des cornettes, espèce de coiffure dont les dames se paraient au xve siècle, et dont je parlerai dans un article particulier. Longtemps avant l'introduction de cette coiffure, les expressions *cornard, cornu* et *porteur de cornes* avaient été employées comme synonymes de *sot*, dans le sens qu'a ce mot d'après le vieux proverbe, *Qui demeure trop à se marier, il s'avance d'être sot*, et d'après ce vers d'une de nos comédies,

Épouser une sotte est pour n'être point *sot*.

Elles se trouvent chez plusieurs poëtes de la langue romane, parmi lesquels je citerai les troubadours Bertrand de Ventadour, Pierre d'Auvergne et Guillaume de Bergedan. D'ailleurs, ce fut anciennement en France un malicieux usage de railler les maris *nés*, comme on dit, *sous le signe du Capricorne*, en arborant des cornes à leur porte, la veille de la fête de saint Jean qu'on leur donnait pour patron, à cause de l'homonymie de ce saint avec Jan ou Janus, à qui sa double tête avait fait attribuer le même ministère. A Paris, on poussait plus loin l'avanie. L'homme convaincu de s'être laissé déshonorer par sa femme, était condamné à mettre un grand bonnet à cornes, et à parcourir les rues sur un âne, la tête tournée vers la queue qu'il tenait à la main, tandis que cette femme menait l'animal par la bride, et qu'un crieur public répétait à haute et intelligible voix : *On en fera autant à celui qui le sera*. Une semblable coutume était établie aussi en Catalogne; mais pendant la promenade que le patient fesait à pied, il était fouetté par son infidèle, laquelle l'était en même temps par le bourreau, et, après cela, il était obligé de payer l'amende. Ces folles punitions n'auraient-elles pas eu pour principe cette observation assez juste que les déréglements des femmes proviennent, en très grande partie, des torts des maris?

Les Espagnols comparent le mari résigné qui ferme les yeux sur l'inconduite de sa femme, *à l'escargot qui, pour se délivrer d'inquiétude, échangea ses yeux pour des cornes.*

El caracol, por quitar de enojos,
Por los cuernos troco los ojos.

Ce proverbe fort original, dont on se sert aussi dans le midi de la France, est fondé sur une tradition populaire qui dit que l'escargot, qu'on suppose aveugle, fut créé avec de bons yeux, mais qu'étant sans cesse exposé à les avoir blessés en rampant sur la terre, il pria le bon Dieu de les lui ôter, et de les remplacer par des cornes, dont il espérait retirer plus d'avantage : ce qui lui fut accordé.

J'ai entendu chanter dans un village du département de l'Aveyron une vieille chanson patoise qui rappelle cette singulière tradition, et qui se termine par un couplet piquant dont je vais reproduire l'idée, à défaut des paroles que j'ai oubliées :

Celui que le guignon fit naître
Sous le signe ingrat du bélier,
Se tourmente pour mieux connaître
Ce qu'il ferait bien d'oublier.
Eh ! qu'espère-t-il que souffrance
D'une ombrageuse vigilance
Qui doit lui prouver qu'il est sot?
Veut-il fuir des chagrins sans bornes ?
Qu'il change ses yeux pour des cornes,
A l'exemple de l'escargot.

On emploie le nom de *cornélius* pour synonyme de *cornard*, comme on le voit dans ce vers du *Sganarelle* de Molière (sc. 6) :

Et l'on va m'appeler seigneur *cornélius*.

L'évêque de Belley disait à un mari qui se plaignait hautement : « Taisez-vous donc ; il vaut mieux être *Cornelius Tacitus « que Publius Cornelius.* »

CORNEILLE. — *Y aller de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix.*

C'est se donner beaucoup de mouvement pour venir à bout de quelque chose.

La corneille est très friande d'une espèce de noix fort grosse que Rabelais appelle *noix grollière*, terme dérivé de *grolle* (ou *graille*), nom qu'on donnait autrefois à cet oiseau, et que les

naturalistes donnent aujourd'hui au freux, autre oiseau de semblable espèce. La corneille préfère cette noix à toutes les autres, parce que la coque en est moins dure; et lorsqu'elle se sent excitée par la faim, elle s'envole sur un noyer, s'accroche du bec et des griffes à quelque branche, et l'agite aussi fortement qu'elle peut pour en abattre le fruit qui, s'entr'ouvrant dans la chute, lui offre un aliment plus facile à extraire de l'enveloppe où il est contenu.

En quelques endroits, on donne métaphoriquement le nom de *corneille* à l'homme chargé d'abattre les noix, parce qu'il ressemble à la corneille par l'agitation qu'il se donne et par la couleur d'un mauvais vêtement dont il s'affuble d'ordinaire, à cause des taches que font les écales.

Bayer aux corneilles.

S'amuser à regarder en l'air niaisement, et par extension, faire le badaud. — *Bayer* ou *béer* signifie ici *regarder bouche béante :* état qui est naturel au badaud, et qui est nécessaire d'ailleurs pour sa respiration, lorsqu'il lève la tête en haut afin de contempler le vol élevé des corneilles.

CORNETTE. — *Porter la cornette.*

On disait autrefois d'un homme qu'*il portait la cornette* lorsque sa femme *portait la culotte;* mais aujourd'hui cette expression ne désigne plus un mari en puissance de femme, *vir uxorius*, comme disaient les Latins; elle s'emploie dans le même sens que *porter des cornes.*

La cornette, ou le hennin, était une espèce de bonnet à deux cornes très élevées, dont l'introduction fut due à Isabeau de Bavière. Toutes les dames s'empressèrent de l'adopter, et c'était à qui aurait les hennins les plus riches, les cornes les plus élevées. De ces cornes descendaient en flottant sur les épaules des crêpes, des franges et d'autres ornements. Comme une pareille coiffure coûtait fort cher, les maris s'en plaignirent beaucoup. Les confesseurs, surtout les moines, se réunirent à eux, et la traitèrent d'invention diabolique. Un carme nommé *Connéette* l'anathématisa par dix-sept sermons qu'il prêcha à Lille, vers

l'année 1427, et il engagea les jeunes gens à parcourir les rues avec des crochets pour abattre les hennins et les jeter dans la boue. Un autre carme, peut-être le même, fit de semblables prédications à Paris. Mais son éloquence fut impuissante contre la mode, qui ne parut s'arrêter un moment que pour reprendre de nouvelles forces. « Après son département, dit Paradin, les « femmes relevèrent leurs cornes, et firent comme les limaçons, « lesquels, quand ils entendent quelque bruit, retirent et resser- « rent tout bellement leurs cornes; ensuite, le bruit passé, ils les « relèvent plus grandes que devant. Ainsi firent les dames, car « les hennins ne furent jamais plus grands, plus pompeux et « plus superbes, qu'après le département du carme. »

CORPS-SAINT. — *Enlever quelqu'un comme un corps-saint.*

C'est l'enlever promptement, de vive force, sans qu'il ait le temps ni le moyen de résister.

Corps-saint n'est point, comme l'ont cru plusieurs étymologistes, une corruption de *corsin* ou *cahorsain*, double nom d'usuriers italiens, qui appartenaient, dit-on, à la famille des *Corsini*, célèbres marchands de Florence, et qui s'étaient établis à Cahors, lesquels, étant venus à Paris, furent enlevés, dans une nuit, par ordre de l'autorité supérieure. Le mot est écrit ainsi qu'il doit l'être, et désigne réellement le corps d'un saint. Rien n'était plus commun, au moyen âge, que l'enlèvement d'une telle relique fort précieuse pour les bourgs et villes qui en avaient la possession, à cause de la nombreuse affluence de fidèles et de pèlerins qu'elle y attirait. Cet enlèvement était considéré comme une œuvre pie par ceux qui le fesaient, et ils y employaient beaucoup d'adresse, de promptitude et quelquefois de violence, pour mettre en défaut la vigilance des légitimes propriétaires. L'historien d'Abbeville dit : « Le grand nombre « de corps saints que renferme l'abbaye de Sainte-Saulve, de « Montreuil, n'est-il pas un témoignage de la cupidité des comtes « de Flandre? Ces corps saints n'ont-ils pas été tous volés? Le « nez de saint Wilbrod ne provient-il pas du prieuré de Wetz,

« en Hollande? le nombril de saint Adhelme, d'un monastère « normand? »

COTEAU. — *Être de l'ordre des coteaux.*

Cette expression fut très usitée dans le XVIIe siècle pour désigner de fins gourmets qu'on appelait *chevaliers de l'ordre des coteaux,* ou tout simplement *coteaux.*

Ces hommes admirables,
Ces petits délicats, ces vrais amis de tables
Et qu'on en peut nommer les dignes souverains,
Savent tous les *coteaux* où croissent les bon vins;
Et leur goût leur ayant acquis cette science,
Du grand nom de *coteaux* on les appelle en France.

(DE VILLIERS, coméd. des *Coteaux, ou marquis friands.*)

« Le dîner de M. Valavoir effaça entièrement le nôtre, non « par la quantité des viandes, mais par l'extrême délicatesse « qui a surpassé celle de tous nos *coteaux.* » (MADAME DE SÉVI- « GNÉ, *lettre* 124.)

« Il y a des grands qui se laissent appauvrir et maîtriser par « des intendants, et qui se contentent d'être gourmets ou *co- teaux.* » (LA BRUYÈRE.)

Certain hâbleur à la gueule affamée,
Qui vint à ce festin, conduit par la fumée,
Et qui s'est dit *profès dans l'ordre des coteaux*,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

(BOILEAU, sat. 3.)

Des Maizeaux, auteur de la *Vie de Saint-Évremond,* a observé que Boileau, le père Bouhours et Ménage, ont rapporté inexactement l'origine des *coteaux*, et il a donné l'explication suivante qu'il tenait de son héros, et qu'on doit regarder comme la meilleure. « M. de Saint-Evremond, dit-il, se rendit fameux « par son raffinement sur la bonne chère. Mais dans la bonne « chère on cherchait moins la somptuosité et la magnificence « que la délicatesse et la propreté. Tels étaient les repas du « commandeur de Souvré, du comte d'Olonne, et de quelques « autres seigneurs qui tenaient table. Il y avait entre eux une « espèce d'émulation à qui ferait paraître un goût plus fin et

« plus délicat. M. de Lavardin, évêque du Mans, et cordon-
« bleu, s'était mis aussi sur les rangs. Un jour que M. de Saint-
« Evremond mangeait chez lui, cet évêque se prit à le railler
« sur sa délicatesse et sur celle du comte d'Olonne et du mar-
« quis de Bois-Dauphin. — Ces messieurs, dit le prélat, outrent
« tout, à force de vouloir raffiner sur tout. Ils ne sauraient man-
« ger que du veau de rivière, il faut que leurs perdrix viennent
« d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon ou de
« Versine. Ils ne sont pas moins délicats sur le fruit; et pour
« le vin, ils n'en sauraient boire que des trois coteaux d'Aï, de
« Haut-Villiers et d'Avenay.... M. de Saint-Évremond ne man-
« qua pas de faire part à ses amis de cette conversation, et ils
« répétèrent si souvent ce qu'il avait dit des coteaux, et en
« plaisantèrent en tant d'occasions, qu'on les appela *les trois*
« *coteaux.* »

COUCOU. — *Avaler comme un coucou.*

Le coucou est un nourrisson insatiable et qui le paraît d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chantre et le troglodite, dans les nids desquels il éclot, ont de la peine à fournir de la subsistance à un hôte d'une si grande dépense, surtout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. De là l'expression *Avaler comme un coucou.*

Maigre comme un coucou.

Le coucou est très maigre au printemps, et c'est alors seulement que cette facon de parler a sa juste application, car, en automne, il devient excessivement gras, et fournit un assez bon mets aux amateurs.

Ingrat comme un coucou.

Des auteurs soupçonnent, dit Gueneau de Montbeillard, que le coucou, après avoir déposé son œuf dans le nid de la fauvette, y revient quand cet œuf est éclos, et chasse ou mange les enfants de la maison pour mettre le sien plus à son aise. D'autres veulent que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant les sub-

sistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. D'autres encore supposent que cet intrus, honteux de l'être, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes à la recherche de la véritable mère, et qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore sa nourrice qui lui a donné jusqu'à son propre sang, en tuant et en lui faisant manger jusqu'à ses propres petits. Tous ces crimes, dont plusieurs sont physiquement impossibles, ont excité l'indignation de Mélanchton, qui a écrit une belle harangue contre le coucou. Il n'en fallait pas tant pour faire de cet oiseau un archétype d'ingratitude, et donner lieu au proverbe, qui est peut-être né en Allemagne où il est beaucoup plus usité qu'en France. *Undankbar vie der Kuckuck.*

COUDE. — *Lever le coude.*

C'est-à-dire boire.

On dit aussi *Plier le coude.* L'expression se trouve dans les *Serrées* de Bouchet, et dans un vieux almanach qui indique les jours où il est bon de *bien plier le coude.*

Pour vous exhorter encore plus, disait Franklin, dans votre piété et votre reconnaissance envers la providence divine, réfléchissez, mes amis, sur la situation qu'elle a donnée au coude. Si le coude avait été placé près de la main, ou près de l'épaule, le verre aurait toujours été porté bien au delà de la bouche, et nous aurions été tantalisés. Mais nous voilà en état de boire à notre aise, le verre venant justement à la bouche. Adorons donc, le verre à la main, cette sagesse bienveillante; adorons et buvons!

Le mal de l'œil, il faut le panser avec le coude.

Il n'est guère possible de porter le coude à l'œil. De là ce proverbe qui s'explique par cet autre : *Qui veut guérir ses yeux, doit s'attacher les mains.*

COURTAUD. — *Courtaud de boutique.*

On appelle ainsi un commis marchand, et l'on croit que ce nom est venu de ce qu'autrefois les garçons de boutique, ainsi que les artisans, portaient des habits à taille courte, tandis que les gens considérables n'en portaient qu'à longue taille. Mer-

cier, dans sa *Néologie*, prétend qu'il a été formé de deux mots que le maître marchand dit au garçon, en l'envoyant sur les traces du chaland qui se retire sans acheter parce qu'on a surfait : *Cours tôt*, c'est-à-dire cours vite après lui.

COURTISAN. — *Un courtisan doit être sans humeur et sans honneur.*

C'est ainsi que le duc d'Orléans, régent de France, a défini le parfait courtisan. Ce mot spirituel, qui a mérité les honneurs du proverbe, pourrait bien lui avoir été inspiré par le souvenir d'un passage de Sénèque, où il est dit qu'un homme qui avait vieilli au service des rois répondit à quelqu'un qui lui demandait comment, à la cour, il avait pu parvenir, contre l'ordinaire, à un âge aussi avancé : C'est en recevant des outrages, et en remerciant.

Un autre courtisan disait : Ne se brouille pas avec moi qui veut.

Henri Estienne (*Dialogue du langage françois italianisé*) donne cette recette curieuse pour devenir vrai courtisan : « Prenez trois « livres d'impudence, mais de la plus fine, qui croît en un « rocher qu'on nomme *front d'airain,* deux livres d'hypocrisie, « une livre de dissimulation, trois livres de la science de flatter, « deux livres de bonne mine; le tout cuit au jus de bonne « grâce, par l'espace d'un jour et d'une nuit, afin que les dro- « gues se puissent bien incorporer ensemble : après, il faut « passer cette décoction par une étamine de large conscience; « puis, quand elle est refroidie, y mettre six cuillerées d'eau « de patience, et trois d'eau de bonne espérance. Voilà un « breuvage souverain pour devenir vrai courtisan, en toute « perfection de courtisanisme. »

CRAMOISI. — *Sot en cramoisi.*

C'est un sot de la première espèce, et dont la sottise ne s'effacera jamais. Rien n'est plus durable que le cramoisi, qui est moins une couleur particulière que la perfection de quelque couleur que ce soit; et de là vient, comme l'a remarqué Le

Duchat, qu'on dit *rouge-cramoisi, violet cramoisi* (1). On lit dans Rabelais (liv. v, ch. 46) : *Rimer en cramoisi*, c'est-à-dire faire des vers aussi excellents dans leur genre que l'est le cramoisi en fait de couleur. — Aujourd'hui l'expression *en cramoisi* ne s'adapte plus guère qu'à un mot pris en mauvaise part, et dont on veut étendre le sens péjoratif. Il en est de même en italien : *Poltrone in cremisino* signifie poltron au suprême degré.

Le mot *cramoisi* vient du mot arabe *kermès* passé dans notre langue, où il désigne en général la couleur rouge et l'insecte qui la produit. Le peuple dit *kermoisi*, et il est à observer que le peuple a conservé la prononciation primitive qui est la plus conforme à l'étymologie. On attribue à ce pauvre peuple bien des fautes qui n'en sont point réellement, afin de cacher celles des réformateurs grammairiens.

CRACOVIE. — *Avoir ses lettres de Cracovie.*

Les lettres de Cracovie, ainsi nommées par allusion au verbe *craquer* (mentir), sont des brevets qu'on expédie aux grands hâbleurs. *Avoir ses lettres de Cracovie*, signifie donc être reconnu et proclamé menteur.

Il y avait autrefois au jardin du Palais-Royal, d'autres disent au jardin du Luxembourg, un arbre qu'on appelait l'*arbre de Cracovie*, pour la raison que je viens d'indiquer, ou parce que les nouvellistes se réunissaient d'ordinaire sous son ombre, pendant les troubles de Pologne. Le prototype de ces *cracovistes* était un abbé dont on ignorait le vrai nom, et qu'on désignait par le sobriquet de l'*abbé trente mille hommes*, attendu qu'avec ce nombre de soldats, ni plus ni moins, il se fesait fort d'exécuter heureusement ses plans de campagne; il eut pour successeur le fameux Métra, bourgeois désœuvré à qui les membres du corps diplomatique envoyaient toutes les nou-

(1) On disait aussi autrefois *écarlate rouge*, *écarlate blanche*, *écarlate noire*, comme on le voit dans les ordonnances des rois de France du quatorzième siècle. Le mot *purpureus* avait en latin une semblable acception; il signifiait *éblouissant*. Horace applique cette épithète aux cygnes, *purpurei olores;* et Plutarque, dans la *Vie d'Alexandre*, parle de la *pourpre blanche* d'Hermione ville de Laconie.

velles qu'ils voulaient répandre. Mais celui-ci établit son quartier-général aux Tuileries, sur la terrasse des Feuillants.

CRÉPIN. — *C'est tout son saint-crépin.*

C'est tout son avoir. On dit aussi : *Porter tout son saint-crépin;* — *Perdre tout son saint-crépin.* Ces façons de parler populaires sont venues de ce que les garçons cordonniers qui, courant le pays, portent leurs outils dans un sac ou dans une boîte et appellent ce petit bagage *saint-crépin*, du nom du saint qu'ils ont pris pour patron, parce qu'il fut, dit-on, cordonnier de son vivant, ou bien à cause de l'analogie qu'il y a entre *crépin* et *crepida*, bottine, pantoufle, car les avis sont partagés sur ce point.

Offre de saint Crépin.

Cette expression, particulièrement usitée en Dauphiné, a dû son origine à un tableau qu'on voyait autrefois à Grenoble dans une chapelle consacrée à saint Crépin et à saint Crépinian frères martyrs. Saint Crépinian était représenté coupant des souliers, et saint Crépin en tenant une paire pour la donner à un pauvre qui lui demandait la charité. Comme ces souliers ne passaient jamais de la main qui les offrait dans celle qui les attendait, on appella *offre de saint Crépin*, une offre qui ne se réalise point.

CRITIQUE. — *La critique est aisée et l'art est difficile.*

Joli vers de Destouches, qui a remplacé le proverbe : *Il est aisé de reprendre et malaisé de faire mieux.* Mais c'est à tort qu'on croit réfuter la critique en citant ce vers; car de ce que la critique est aisée, il ne s'ensuit pas qu'elle soit fausse.

CROCHET. — *Aller aux congres sans crochet.*

C'est entreprendre une affaire sans avoir les moyens de l'exécuter. Les congres sont de grosses anguilles de mer qui se tiennent dans le creux des rochers d'où on les retire avec des crochets de fer attachés à de longues perches; ce qu'on ne pourrait effectuer sans ces instruments. — On dit de même, et plus fréquemment : *Aller aux mûres sans crochet.*

CROCODILE. — *Larmes de crocodile.*

Larmes fausses et hypocrites, larmes d'un traître qui cherche

à émouvoir la compassion pour mieux tromper. — Cette expression, qui était très usitée chez les Grecs et chez les Latins, est fondée sur la croyance que le crocodile pleure et gémit en imitant la voix humaine, lorsque du milieu des roseaux, où il se cache, il voit un passant qu'il veut attirer pour en faire sa proie.

CROIX. — *Chacun porte sa croix en ce monde.*

Chacun a son affliction. Les peines, dit La Rochefoucauld, sont jetées également dans tous les états des hommes. — Ce proverbe est tiré de l'évangile où le Sauveur dit : *Si quis vult me sequi deneget semetipsum et tollat crucem suam* (Saint Marc, ch. VIII, v. 34 ; Saint Luc, ch. IX, v. 23). Celui qui veut me suivre doit renoncer à lui-même et porter sa croix.

Le mot *croix*, pris dans le sens d'affliction, s'employait de même chez les Latins. Plaute, Térence, Cicéron, Columelle et d'autres auteurs en offrent plusieurs exemples.

A dix il faut faire une croix.

Proverbe qu'on emploie après une énumération de certaines qualités ou de certains défauts pour indiquer le nombre ou le degré élevé qui paraît y mettre le comble.

Mascarille, comptant les bévues de l'Étourdi, dans cette comédie de Molière (acte I, sc. 11) s'écrie :

Et trois :
Quand nous serons à dix nous ferons une croix.

« Ce proverbe vient peut-être de ce que, pour marquer dix « en chiffres romains, on fait ce qu'on appelle une croix de saint « André (1), ou croix de Bourgogne, X. — Court de Gebelin, « dans son excellente *Histoire de la parole*, in-8, p. 123, dit « que la croix fut la peinture de la perfection de dix, nombre « parfait. » (BRET., *Commentaire de Molière*).

Faire une croix à la porte de quelqu'un.

Cette expression, dont on se sert pour dire qu'on ne veut

(1) Cette croix, composée de deux pièces de bois en sautoir, a été ainsi nommée, parce qu'elle fut l'instrument du martyre que l'apôtre saint André subit à Patras.

plus aller dans la maison de quelqu'un, est fondée sur un usage des chevaliers qui, passant devant le château d'une personne de mauvaise renommée, ne daignaient pas y entrer, et fesaient une note d'infamie à la porte en y traçant une croix.

Jouer à croix et à pile.

Tout le monde connaît le jeu désigné par cette expression, qui est venue de ce que les monnaies du temps de saint Louis et de quelques-uns de ses successeurs, portaient sur une face l'empreinte d'une *croix*, et sur l'autre celle de deux *piles* ou piliers. Les uns pensent, avec l'historien italien Villani, que ces piles représentaient des bernicles, instruments de torture dont ce roi avait été menacé durant sa captivité, et dont les figures devaient rester pour rappeler un tel affront jusqu'à ce que lui ou ses barons en eussent tiré vengeance. Les autres croient qu'elles étaient des colonnes pareilles à celle que Louis-le-Débonnaire avait fait mettre sur ses monnaies où elles soutenaient une église surmontée d'une croix, avec cette légende : XRISTIANA RELIGIO (1).

Les monnaies de plusieurs villes de la Grèce et celles de Rome offraient d'un côté la tête de Janus, et de l'autre un vaisseau, qui était quelquefois remplacé chez les Grecs par une guirlande. Ces signes avaient été choisis en raison de ce que Janus passait pour l'inventeur de l'argent monnayé, des vaisseaux et des guirlandes. Les Romains jouaient comme nous en jetant en l'air une pièce de monnaie, et ils disaient : *Caput aut navis, tête ou vaisseau.* Macrobe et saint Augustin parlent de ce jeu. Les Italiens disent : *Fiore o santo, fleur ou saint,* parce que les monnaies de Florence et de quelques

(1) Borel a rapporté d'autres explications que voici : « Pile vient d'un ancien mot qui signifie *prince* (aussi est-ce le côté où est la tête du prince qu'on nomme pile), ou bien de *pileus*, bonnet, parce que le *pileus* étant la marque de la liberté, on l'avait mis sur certaines monnaies; ou bien encore de *pyle* qui en ancien gaulois se disait pour navire (d'où dérive *pilote*), car en la première monnoie, qui fut celle de Janus ou Noé, était représentée la navire ou arche, et j'en ai plusieurs de telles (monnaies) tant d'argent que de bronze. » (*Antiq. gauloises.*)

autres villes sont marquées de ces signes. L'expression des Espagnols est : *castillo y léon*, par allusion aux figures empreintes sur leurs pièces, dont un côté présente un château qui forme les armes du royaume de Castille, et l'autre un lion qui forme les armes du royaume de Léon. En Angleterre, on appelle *king's side, côté du roi*, celui où est l'effigie du monarque, et *cross' side, côté de la croix*, celui où se trouve ce signe du christianisme.

Jeter une chose à croix et à pile.

C'est abandonner une chose aux chances du hasard.

N'avoir ni croix ni pile.

C'est n'avoir pas le sou.

CROSSE. — *Crosse d'or, évêque de bois.*

Quelqu'un ayant demandé à saint Boniface, qui vivait dans le huitième siècle, s'il était permis de se servir de calices de bois dans les saints mystères, ce saint répondit en soupirant : « Autrefois l'église avait des calices de bois, et des évêques d'or ; « aujourd'hui elle a des calices d'or, et des évêques de bois. » C'est de là qu'est venu notre dicton satirique contre le luxe du haut clergé qui ne mérite plus un pareil reproche.

CROUPIÈRE. — *Tailler des croupières à quelqu'un.*

Cette locution, dont on se sert au figuré pour dire susciter des embarras, de mauvaises affaires à quelqu'un, fut employée d'abord au propre, en parlant d'un corps de cavalerie mis en déroute et poursuivi par l'ennemi qui, frappant à coups de lance sur la croupe des chevaux, coupait ou *taillait les croupières.*

CRUCHE. — *C'est une cruche.*

C'est un imbécile, un idiot. — On mettait autrefois de belles inscriptions sur les vases sacrés et sur ceux qui servaient pour l'ornement dans les maisons, mais on n'en mettait pas sur les cruches destinées au service du ménage. De là l'usage d'appeler un homme docte, *vas scientiæ, vase de science* (1). De

(1) Cœlius Rhodiginus cite l'expression *grammatica pocula*, traduite du grec d'Athénée. On lit dans les Adages des pères de l'Église, *urna litterata;* et il y a un vieux proverbe italien et français qui dit, *E scritto sopra i bocali, c'est écrit sur les pots*, pour signifier, c'est très connu.

là aussi, par opposition, l'usage d'appeler un ignorant, *une cruche* ou *un cruchon*.

C'est une cruche sans anse.

C'est-à-dire un sot difficile à manier, et sur lequel la raison n'a point de prise, *un animal indécrottable*.

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.

A force de retomber dans les mêmes fautes ou de s'exposer au danger, on finit par y périr. — Proverbe qu'on trouve appliqué aux templiers dans une chronique manuscrite en vers qui est citée par M. Raynouard, et qui paraît être du commencement du XIVe siècle. *Tant va pot à eue* (eau) *qu'il brise*.

On connaît la variante grivoise que Beaumarchais à faite à ce proverbe, *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle s'emplit*.

CUIR. — *Faire un cuir.*

Sous le règne de Louis XIV, vivait un personnage célèbre dans les rues de Paris, Philibert le Savoyard, dont d'Assoucy a tracé le portrait burlesque, dans la relation de son voyage de Châlons-sur-Saône à Lyon, et dont Boileau a fait mention dans les vers suivants de sa neuvième épître :

Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages
Occuper les loisirs des laquais et des pages,
Et souvent, dans un coin renvoyés à l'écart,
Servir de second tome aux airs du Savoyard !

Cet homme, aveugle comme Homère et se croyant poëte comme lui, gagnait sa vie à composer des rapsodies rimées et à les chanter sur le Pont-Neuf, son Parnasse ordinaire, près du cheval de bronze qu'il nommait son Pégase. On raconte que, pour mieux faire admirer le volume extraordinaire de sa voix, il se plaisait à la marier au carillon de la Samaritaine dont elle formait le dessus. Alors il entonnait de toute la force de ses poumons les *pataqui*, *pataquiès du savetier*, pot-pourri remarquable par ce vice d'élocution qui consiste à mettre des *s* et des *t* finals à la place l'un de l'autre ou sans nécessité. Et c'est, dit-on, d'une allusion à cette chanson grivoise, où le mot *cuir* était sou-

vent répété, qu'est venue la locution populaire *faire un cuir*, laquelle s'emploie pour désigner une liaison de mots irrégulière et mal sonnante, à peu près dans le même sens qu'on dit, *parler comme un savetier*, *comme un faiseur de savates*.

Telle est l'explication que j'ai donnée, il y a une dizaine d'années, dans le *Journal grammatical*, et que d'autres journaux ont reproduite; mais aujourd'hui il me paraît plus naturel et plus exact de penser que l'expression *Faire un cuir* a été imaginée comme variante de l'expression *Écorcher la langue*, en raison de l'analogie que présentent *écorcher* et *faire un cuir*.

On dit aussi : *Faire un velours*, par allusion à *Faire un cuir;* mais les puristes ne confondent pas ces deux façons de parler. Il y a cette différence entre le *cuir* et le *velours*, que le premier marque une liaison rude, et le second une liaison douce. *Il va-t-à Paris* est un *cuir; Il va-z-à Paris* est un *velours*.

Faire du cuir d'autrui large courroie.

C'est être fort libéral du bien des autres, le dépenser mal à propos. Expression fort ancienne dans notre langue, car elle se trouve dans ces vers d'Hélinand, poëte qui vivait sous Louis VII :

> Faire son preu (profit) d'autruy dommage
> Et d'autruy cuir larges correies.

Plaute a dit : *De meo tergo degitur corium, le cuir est pris de mon dos*, pour signifier : c'est à mes risques et périls qu'on fait la chose.

CUIRASSE. — *Trouver le défaut de la cuirasse.*

C'est-à-dire le côté faible, le point vulnérable d'une personne ou d'une chose. On disait autrefois, au propre : *Le défaut de la cuirasse*, pour signifier l'endroit où la cuirasse *défaillait*, manquait, et laissait à découvert une partie du corps dans laquelle on pouvait enfoncer le poignard.

Petite cuisine agrandit la maison.

La modération ou l'économie dans les dépenses de table enrichit une maison.

CUJAS. — *Commenter les œuvres de Cujas.*

Le célèbre juriste Cujas laissa en mourant une fille âgée de treize ans, nommée Suzanne, laquelle fut bien loin d'être aussi chaste que sa patronne. Le président de Thou, qui s'intéressait beaucoup à elle, se hâta de la marier, aussitôt qu'elle eut atteint sa quinzième année, pour prévenir les suites de son tempérament amoureux; mais il ne put empêcher, dit Bayle, qu'elle ne devançât le mariage; et depuis ses noces, elle continua si ouvertement ses galanteries que son mari, qui était un honnête gentilhomme, en mourut de chagrin. Elle en épousa un autre, et alla de mal en pis. Les élèves en droit, qui étaient toujours bien reçus chez elle, désertaient l'école pour lui faire la cour. Ils appelaient cela *commenter les œuvres de Cujas*, et cette expression passa en proverbe pour désigner les privautés des écoliers avec la fille du maître.

Le professeur de droit Edmond Mérille, dépité de voir Suzanne Cujas enlever tous les jours quelque étudiant à son cours, fit contre elle cette épigramme latine qui est assez bien tournée :

Viderat immensos Cujati nata labores
Æternum patri promeruisse decus.
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia : quod potuit corpore fecit opus.

Nicolas de Catherinot a écrit la vie de Suzanne Cujas, dans laquelle il a voulu faire revivre la Quartilla de Pétrone et l'Alix de Marot.

CUL. — *Être à cul.*

C'est ne savoir plus que faire ni que dire. — Allusion à un usage autrefois observé dans l'Université de Paris, où les écoles étaient jonchées de paille sur laquelle les étudiants étaient assis. Chacun d'eux se levait pour répondre lorsqu'il était interrogé, et s'il demeurait court, dans l'examen qu'il avait à subir, il était obligé de se rasseoir, ce qui s'appelait *être à cul* ou *être mis de cul*, comme on le voit dans cette phrase de Rabelais (liv. II) : « Il tint contre tous les régents et orateurs, et *les mit de cul.* »

Lamonnoye, dans le *Glossaire alphabétique* qui se trouve à la suite des *Noëls bourguignons*, donne une autre explication que je vais rapporter, quoiqu'elle me paraisse moins bonne que la première. « *Le diable est à cul.* C'est comme si l'on disait : « le diable est poussé à bout ; il est réduit à demeurer, pour « toute défense, le *cul* rangé contre un mur ; il est *acculé*. On « appelle *accul* le lieu où l'on est acculé. »

Cul-de-plomb.

Le peuple, habitué à joindre l'image à la pensée, appelle ainsi un homme de bureau qui, du matin au soir, cloué sur son siége et courbé sur son ouvrage, semble avoir perdu l'usage de ses facultés locomotives.

Demeurer entre deux selles le cul à terre.

Cela se dit d'une personne qui prétendant à deux choses n'en obtient aucune, ou qui ayant deux moyens de réussir dans une affaire ne réussit par aucun des deux.

CULOTTE. — *Porter la culotte.*

On dit aussi : *Porter le haut-de-chausses.* — Ces deux expressions, parfaitement synonymes, s'emploient en parlant d'une femme qui maîtrise son mari. Fleury de Bellingen a pensé qu'elles avaient leur fondement dans l'histoire ancienne, et voici l'explication singulière qu'il en a donnée : « La reine « Sémiramis prévoyant, après la mort de Ninus son époux, « que les Assyriens ne voudraient pas se soumettre à l'empire « d'une femme, et voyant que son fils Zaméis, ou Ninias, « comme le nomme Justin, était trop jeune pour tenir les rênes « d'un si grand état, elle se prévalut de la ressemblance natu- « relle qu'il y avait entre la mère et l'enfant, se vêtit des ha- « bits de son fils et lui donna les siens, afin qu'étant pris pour « elle et elle pour lui, elle pût régner en sa place. Plus tard, « ayant acquis l'amour de ses sujets, elle se fit connaître pour « ce qu'elle était et fut jugée digne du trône. Quand nous disons « des femmes généreuses qu'*elles portent le haut-de-chausses*, « nous faisons allusion à cette reine qui régna en habit « d'homme. »

On trouvera sans doute que Fleury de Bellingen est allé chercher trop loin l'origine d'une locution française. Cependant il aurait pu l'aller chercher plus loin encore, si la fantaisie lui en eût pris. Son imagination, au lieu de s'arrêter à la reine d'Assyrie, n'avait qu'à remonter à la mère du genre humain; il lui était tout aussi aisé de démontrer qu'Ève *porta la culotte*, dans le sens propre comme dans le sens figuré de l'expression, car la Bible, parlant de nos premiers parents occupés à faire un voile à leur nudité, dit textuellement : *Consuerunt folia ficus et fecerunt sibi perizomata;* ce qu'un ancien traducteur a rendu en ces termes : *Ils cousirent des feuilles de figuier et s'en firent des culottes.* L'auteur des *Illustres Proverbes* aurait du moins obtenu par une telle explication le suffrage de toutes les femmes, charmées de voir dans un article des livres saints la preuve irrécusable qu'elles n'ont pas moins que les hommes le droit *de porter culotte.*

Mais faisons trève à la plaisanterie, et cherchons une origine plus raisonnable. Hue Piaucelle, un de nos plus anciens poëtes, a composé un fabliau intitulé : *Sire Hains et dame Anieuse.* Ces deux époux n'étaient jamais d'accord; la femme contrecarrait sans cesse le mari. Celui-ci fatigué lui dit un jour : « Écoute, « tu veux être la maîtresse, n'est-ce pas? moi, je veux être « le maître; or, tant que nous ne céderons ni l'un ni l'autre, « il ne sera pas possible de nous accorder : il faut, une fois pour « toutes, prendre un parti; et puisque la raison n'y fait rien, « décidons-en autrement. » Quand il eut parlé de la sorte, il prit un haut-de-chausses qu'il porta dans la cour de la maison, et proposa à la dame de le lui disputer, à condition que la victoire donnerait pour toujours à qui l'obtiendrait une autorité pleine et entière dans le ménage. Elle y consentit; la lutte s'engagea en présence de la commère Aupais et du voisin Simon choisis pour témoins, et sire Hains, après avoir éprouvé la plus opiniâtre résistance de dame Anieuse, finit par emporter le prix de ce combat judiciaire. — L'abbé Massieu et Le Grand d'Aussy pensent que le fabliau de Piaucelle a donné lieu aux expressions : *Porter le haut-de-chausses* et *Porter la culotte.*

Qu'on me permette aussi une conjecture. Il me semble que ces expressions ont dû s'introduire à une époque où les caleçons et les hauts-de-chausses fesaient partie de l'habillement des dames nobles, et où celles de ces dames qui avaient pris des maris bourgeois jouissaient du privilége de leur commander et même de leur infliger la correction avec des verges lorsqu'ils ne se montraient pas assez soumis. Ces faits, qu'on serait tenté de regarder comme des épisodes fabuleux de l'*Histoire du monde renversé*, sont attestés par de graves et véridiques historiens, notamment par M. A. A. Monteil qui connaît mieux que personne les usages et les coutumes de notre nation.

Toutefois je ne tiens pas à ma conjecture, et je suis tout disposé à convenir, si l'on veut, que les expressions dont il s'agit n'ont été fondées sur aucun fait historique. Rien n'était plus naturel que d'attribuer le costume du mari à la femme qui aspire à jouer le rôle du mari.

C'est un sans-culotte.

Un écrivain qui voulait faire sa cour aux philosophes, pour être de l'Académie, s'avisa de composer contre le poëte Gilbert, leur antagoniste, une pièce satirique qu'il intitula *le Sans-culotte*, par allusion au dénûment de ce poëte. Le terme nouveau, mis en vogue dans les salons des riches, servit à désigner les auteurs pauvres qui, comme Gilbert, étaient réduits à porter *la livrée du Parnasse*, c'est-à-dire des vêtements vieux et râpés; et quelques années plus tard il fut employé comme un dard invincible contre tous ceux dont les écrits ou les discours tendaient au nivellement révolutionnaire. C'est ainsi que le nom de *va-nu-pieds* avait été appliqué par les *partisans* aux gens du peuple qui s'étaient révoltés par suite de la haine que leur inspiraient ces financiers. Telle est, d'après Mercier, la véritable explication du mot *sans-culotte* (voy. le *Nouveau Paris*, t. III, ch. 99). J'y joindrai, pour la compléter, les détails suivants que je dois à l'obligeance de M. le lieutenant-colonel Eugène Labaume, auteur de l'*Histoire monarchique et constitutionnelle de la révolution française*, qui s'imprime en ce moment. Le côté gauche de l'Assemblée législative, dit ce savant his-

torien, voulant détruire la violente opposition du côté droit, feignit d'agir au nom de la nation, dont il se disait l'unique mandataire, afin de mettre en mouvement la commune et les sections de Paris qui se considéraient comme ayant une autorité souveraine. Danton, chef du district et du club des cordeliers, fut choisi pour être leur formidable organe. Le 10 novembre 1790, il présenta à la barre de l'Assemblée une pétition contre MM. de Saint-Priest, Champion de Cicé et Latour-du-Pin, et il demanda que leur procès s'instruisît immédiatement sur la dénonciation formelle des districts parisiens. C'était la première fois que le parti populaire intervenait d'une manière aussi directe dans une question de gouvernement. Le président, au lieu de repousser une démarche à la fois illégale et téméraire, répondit à Danton que l'objet de sa demande serait pris en considération et que le chef suprême de la nation ne s'y opposerait pas. Il lui accorda les honneurs de la séance et lui permit d'assister à la discussion. Comme la plupart de ceux qui accompagnaient Danton étaient tout déguenillés, le marquis de Laqueille voulut les flétrir par un nom emprunté des nudités de la misère, et il les appela des *sans-culotte;* mais les cordeliers et les jacobins adoptèrent comme un titre d'honneur ce nom donné par le mépris, et l'on sait combien ils le rendirent fameux.

CYGNE. — *Le chant du cygne.*

« Les anciens ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux; seul entre tous les oiseaux, qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir. C'était, disaient-ils, près d'expirer et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendait ces accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formaient son chant funèbre. On entendait ce chant lorsque, au lever de l'aurore, les vents et les flots étaient calmés; on avait même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez

les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs: poëtes, orateurs, philosophes même, l'ont adoptée comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables; elles étaient aimables et touchantes; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités; c'étaient de doux emblèmes pour les ames sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point leur mort; mais toujours, en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : *C'est le chant du cygne.* » (BUFFON.)

D

D. — *Tout se fait dans le monde par quatre grands D.*

Ces quatre grands D signifient: Dieu, Diable, Dame, Denier.

DADA. — *C'est son dada.*

Dada est un terme emprunté de la langue des enfants, qui l'ont formé par onomatopée de l'allure du cheval, pour désigner cet animal. Dans la locution proverbiale, il signifie une idée qu'on se plaît à caresser, dont on est entiché, à laquelle on revient toujours. C'est le milieu précis entre la passion et la monomanie. — On dit dans le même sens : *C'est son califourchon.* Le mot *califourchon,* qui ne s'emploie substantivement que dans cette phrase figurée, signifierait au propre la manière d'être affourché sur une monture, sur un dada, jambe deçà, jambe delà.

DAME.

Espèce d'interjection dont on se sert pour exprimer quelque surprise, quelque impatience, ou pour donner plus de force à une assertion. C'est un reste de l'usage de nos dévots aïeux qui appelaient, invoquaient, prenaient à témoin la vierge nommée *Sainte-Dame, Notre-Dame,* expressions que nos vieux auteurs ont employées dans le même sens que nous employons l'interjection *dame.* On trouve dans la farce de *Patelin :*

Sainte-Dame! comme il barbote!

Et dans l'*Apparition du maréchal de Chabannes*, par Guillaume Cretin :

Notre-Dame !
Ce bon roy pris sans avoir secours d'ame.

De *Notre-Dame* est venue, par aphérèse, l'exclamation *tre-dame*, usitée dans le langage de la populace.

DAME R. —*Damer le pion à quelqu'un.*

C'est avoir une supériorité marquée sur lui, et par extension, le supplanter. — Métaphore tirée du jeu de dames, où celui qui dame un pion à son adversaire, c'est-à-dire qui lui fait l'avantage d'une dame, est beaucoup plus habile que lui.

Le jeu de dames est, dit-on, un allusion à une distinction féodale. Le pion ou dame simple représente la damoiselle qui était la femme d'un écuyer, et la dame damée représente la dame épouse d'un chevalier, laquelle était au-dessus de la première.

DANAÏDES. — *Le tonneau des Danaïdes.*

On compare au tonneau des Danaïdes un travail inutile, une mémoire où rien ne laisse de trace, un cœur dont rien ne remplit les désirs, un prodigue qui dissipe à mesure qu'il reçoit.

On connaît la fable des Danaïdes qui, pour avoir égorgé leurs maris, la première nuit de leurs noces, furent éternellement condamnées à remplir d'eau, dans le tartare, un tonneau sans fond.

DANGER. — *Au danger on connaît les braves.*

La meilleure explication de ce proverbe se trouve dans l'anecdote suivante rapportée par le cardinal Maury. « Le courage se montre surtout lorsqu'il lutte contre les obstacles et les dangers; sa force est dans le combat. Un brave soldat disait, à la vue de la citadelle de Namur, le lendemain de l'assaut : J'escaladai hier ce rocher au milieu du feu ; je n'y grimperais pas aujourd'hui. — Vraiment, je le crois bien, répondit un autre; on ne nous tire plus des coups de fusils de là-haut. »

Ce trait est aussi beau dans son genre que celui d'Ajax provocant Jupiter et s'écriant au milieu des ténèbres :

Grand Dieu, rends-nous le jour et combats contre nous !

Il y a un bel adage allemand employé par Schiller : *Verdopple die Gefahr, spricht der Held, nicht die Helfer; double les dangers, dit le héros, et non pas les auxiliaires.*

Le danger dissout tous les liens.

Ce proverbe n'est que trop vrai, malgré quelques exceptions honorables qui font honneur à l'humanité. On voit régner, dans les temps de peste et de famine, tous les vices hideux d'un égoïsme dénaturé; il n'y a plus alors ni parents ni amis. Les cœurs glacés par la terreur sont inaccessibles à la pitié. On dirait que le ciel qui les châtie permet qu'ils renoncent aux affections généreuses, afin qu'ils restent sans consolation.

Danger passé, saint moqué.

Scampato il pericolo, gabbato il santo. On dit aussi : *Péril passé, promesses oubliées.* Ces proverbes font allusion aux vœux qu'on fait sur mer pendant la tempête, et qu'on oublie d'ordinaire aussitôt qu'on est arrivé au port. Dans les *Facéties* de Pogge, il est parlé d'un marin qui, sur le point de faire naufrage, vouait à la Vierge un cierge de la grosseur d'un mât; comme on lui représentait qu'il n'en trouverait point de pareil chez aucun marchand : Bon, répondit-il, si nous échappons, il faudra bien qu'elle se contente d'une petite bougie. La Fontaine a rapporté un trait de la même espèce dans la fable 12e du liv. IX :

Un passager, pendant l'orage,
Avait voué cent bœufs au vainqueur des Titans :
Il n'en avait pas un. Vouer cent éléphants
N'aurait pas coûté davantage.
Oh ! combien le péril enrichirait les dieux,
Si nous nous souvenions des vœux qu'il nous fait faire !
Mais, le péril passé, l'on ne se souvient guère
De ce qu'on a promis aux cieux.
On compte seulement ce qu'on doit à la terre.
Jupiter, dit l'impie, est un bon créancier;
Il ne se sert jamais d'huissier.

DANSE. — *Après la panse, la danse.*

Les Espagnols disent : *Barriga caliente, pie durmiente; à panse chaude, pied endormi.* Ces deux proverbes, dont l'un carac-

térise la vivacité française, et l'autre la gravité castillane, expriment, d'une manière contradictoire, qu'on ne doit pas interrompre la digestion par un travail sérieux, et ils sont fondés sur cet aphorisme de l'école de Salerne :

Post cœnam, stabis — vel passus mille meabis.
Après dîner tu te reposeras — ou tu feras mille pas.

Mais notre proverbe s'emploie presque toujours pour signifier que lorsqu'on a fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir. C'est le sens qu'il avait chez les Grecs de qui nous l'avons emprunté, comme on peut le voir dans les *Causes naturelles* de Plutarque (ch. 21), où il est rapporté.

L'usage de danser en sortant de table n'a jamais cessé d'exister dans les fêtes villageoises. Aussitôt que les paysans ont satisfait leur appétit, ils sautent et folâtrent sur l'herbe, au son des musettes ou du tambourin, et ils se moquent des citadins qui digèrent mollement sur des canapés.

Théophraste, dans ses *Caractères*, a signalé comme un contre-temps ridicule l'invitation de danser faite à un homme à jeun.

Donner une danse à quelqu'un.

C'est le châtier, parce que celui qu'on châtie se débat sous les coups qu'il reçoit, et semble exécuter une espèce de danse. — Les Grecs disaient, dans le même sens : *Faire chanter à quelqu'un le bonheur des tortues.* Ce qui s'explique par ce passage d'une comédie d'Aristophane : « O tortues, que votre enveloppe vous rend heureuses ! vous êtes trois fois plus heureuses que moi avec ma peau. Cette écaille placée sur votre dos vous empêche de sentir les coups; mais, hélas! rien ne garantit mon dos, et dès qu'on me bâtonne je suis à la mort. »

Le mot *danse*, au xve siècle, était souvent employé pour signifier des remontrances, des reproches, une moralité, une leçon, une correction; et c'est pour cela qu'il servit de titre à plusieurs ouvrages, tels que *la Danse macabre, la Danse des morts,*

la Danse des femmes, la Danse des aveugles ou *Danse aux aveugles*, etc.

Avant la révolution on donnait au bourreau, par euphémisme, la dénomination de *maître à danser*, et on le désignait même ainsi sur les registres de la chambre de la grande chancellerie. Rabelais l'appelait l'*aveugle qui fait danser*, parce qu'il exécute aveuglément les arrêts de la justice.

DANSER. — *Qui bien chante et qui bien danse*
Fait un métier qui peu avance.

Ce proverbe, qui manque aujourd'hui de vérité, est une preuve que les chanteurs et les danseurs ne fesaient pas fortune chez nos aïeux aussi facilement que chez nous. *Autres temps, atres mœurs.*

DARIOLETTE.

Nom propre devenu appellatif pour désigner une entremetteuse d'amour, parce qu'il était celui de la confidente d'Élisenne dans le roman d'*Amadis*. Cette confidente, la perle des soubrettes, fut ainsi nommée, suivant Le Duchat, à cause de son vêtement *riolé* (rayé). Mais M. Éloi Johanneau pense que *dariolette* est venu de *dariole*, petite pièce de pâtisserie contenant de la crème, et a été appliqué à une jeune fille friande de cette espèce de pâtisserie, ce qui a plus de sel et de vérité.

Scarron, dans son *Virgile travesti*, liv. IV, dit de la sœur de Didon :

En un cas de nécessité
Elle eût été dariolette.

Regnier, sat. 5, appelle *dariolet* un entremetteur.

Doncq' la même vertu le dressant au poulet,
De vertueux qu'il fut, le rend *dariolet*.

DÉ. — *Le dé en est jeté.*

C'est-à-dire la résolution en est prise, et elle sera exécutée, quoi qu'il en puisse arriver. *Alea jacta est*, proverbe célèbre que César prononça lorsqu'il était prêt à passer le Rubicon pour marcher contre Rome. Les Latins, de qui nous l'avons reçu, l'avaient eux-mêmes reçu des Grecs : ἐρρίφθη ὁ κύβος

DÉCHAUSSER. — *Il ne faut pas se déchausser pour manger cela.*

C'est ce que dit un gaillard de bon appétit, à la vue d'un mets qu'il se flatte d'avaler promptement, sans crainte d'en avoir l'estomac surchargé. L'abbé Tuet pense que cette locution populaire peut être fondée sur la coutume des anciens qui, au moment du repas, quittaient leur chaussure pour se mettre sur les lits disposés autour de la table.

DÉCOUDRE. — *Il faut en découdre.*

C'est-à-dire en venir aux mains, se prendre corps à corps. On prétend que cette locution populaire est fondée sur ce que les soldats portaient autrefois des jaques ou casaques garnies de coton ou de crin sous plusieurs doubles de toile qu'il fallait en quelque sorte désassembler, *découdre*, dans le *combat au joindre*, pour que le poignard pût pénétrer jusqu'à la chair. Il est plus naturel de penser qu'elle est fondée sur ce que, en se saisissant au collet, comme font les gens du peuple, on *découd* ou déchire ses habits.

DÉCOUVRIR. — *Plus on se découvre plus on a froid.*

Plus on se dit malheureux, plus on est privé du secours d'autrui. Les hommes ne font guère du bien qu'à ceux qui peuvent le leur rendre, et quand on leur montre qu'on est sans ressource, on les trouve sans obligeance. *Qui chante ses maux épouvante,* suivant un autre proverbe.—Le secret de notre indigence, a dit un homme d'esprit, doit être le plus délicat et le mieux gardé de nos secrets.

DÉFIANCE. — *La défiance est mère de sûreté.*

C'est-à-dire qu'il faut être toujours sur ses gardes pour éviter d'être trompé. — Ce proverbe, qui nous exhorte à nous défier de nos semblables, est peu conforme à l'humanité et sent la misanthropie. Il n'y a point de sagesse à croire tous les hommes trompeurs, et la défiance poussée à l'excès empoisonnerait la vie. Gardons-nous de ce rigorisme antiphilosophique, et si nous ne pouvons nous fier à beaucoup de gens, ayons du moins la consolation de nous fier à quelqu'un.

« J'aime beaucoup mieux être trompé, dit Bossuet, que de vivre éternellement dans la défiance, fille de la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire; car la prudence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement, l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal, et la vérité m'apprend de ne m'abandonner pas témérairement à condamner les coupables, de peur que, sans y songer, je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse. »

DÉFRUCTU. — *C'est un bon défructu.*

Le *défructu* (mot oublié dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*) était, autrefois, un bon repas qui avait lieu la veille de Noël, et qui se nommait ainsi, non pas, comme on l'a prétendu, à cause des fruits qu'on n'y servait point, mais à cause de l'antienne *De fructu ventris tui*, etc., chantée, ce jour-là, aux secondes vêpres, sur le psaume 131, d'où elle est extraite. L'usage voulait que cette antienne fût entonnée par un notable séculier qui se trouvait placé dans le chœur où il attendait que le chapier vînt la lui annoncer. Celui-ci se présentait au moment marqué, et après quelques salutations, lui offrait une branche d'oranger garnie de son fruit, ou une branche de laurier à laquelle était attachée une orange. Mais une telle distinction ne se fesait pas en vain, car celui qui en était l'objet ne pouvait se dispenser d'inviter à souper le clergé de la paroisse, et de donner aux chantres la desserte avec une certaine somme d'argent; et de là vint l'expression : *C'est un bon défructu*, pour signifier un bon régal, ou bien encore une bonne gratification, un bon pourboire.

Cette cérémonie fort ancienne fut interdite, en 1551, par le concile provincial de Narbonne, parce qu'elle dégénérait presque toujours en grands abus. Cependant elle se maintint dans plusieurs diocèses qui n'étaient point sous la juridiction de ce concile, et elle existait encore vers le milieu du XVIIe siècle. Une chronique rapporte comme un fait curieux, qu'à cette épo-

que Claude Girardin, lieutenant général au bailliage d'Auxerre, ayant été élu *coryphée du défructu* dans la cathédrale de cette ville, fit les honneurs de sa nouvelle charge *avec tant de magnificence que plus ne se pouvait.*

DÉGOÛTÉ. — *Au dégoûté le miel est amer.*

On trouve dans les Proverbes de Salomon (c. XXVII, v. 7) : *Anima satiata calcabit favum; l'ame rassasiée méprisera le rayon de miel.* — Nous disons encore : *A ventre soûl, cerises sont amères.*

DÉLUGE. — *Après moi le déluge.*

Pour faire entendre qu'on se moque de tout ce qui pourra arriver quand on ne sera plus. Proverbe qui répond à un proverbe grec ainsi traduit en latin :

Me mortuo, conflagret humus incendiis.
Que la terre après moi des flammes soit la proie.

Néron ayant entendu citer ce proverbe par un de ses courtisans, s'écria : *J'aime mieux que l'incendie ait lieu de mon vivant*, et il agit en conséquence en mettant le feu à Rome. Caligula n'était pas allé si loin; il s'était contenté de répéter souvent le proverbe, digne expression de son féroce égoïsme.

Les Indiens disent : *Quand je me noie, tout le monde se noie.*

DEMAIN. — *Ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui.*

Parce que les délais peuvent compromettre les meilleures affaires. Ceux qui disent *Je ferai demain* sont des imprudents. Les Latins les comparaient aux corbeaux dont le croassement semble faire entendre *cras, cras, demain, demain*, ce qui avait donné lieu à l'expression *Sponsio corvina*, *promesse de corbeau*, dont saint Augustin s'est servi plusieurs fois. — Voici des réflexions de deux auteurs anglais dans lesquelles le sens moral du proverbe se trouve développé d'une manière élégante et originale. « Sois sage aujourd'hui : c'est folie de différer. Demain le fatal exemple de la veille t'entraînera, et toujours ainsi jusqu'à ce que la sagesse ne soit plus en ton pouvoir. Les

délais sont les ravisseurs du temps. Ils nous enlèvent nos années l'une après l'autre. Enfin la vie nous échappe et laisse à la merci d'un seul instant les grands intérêts de l'éternité. Si cette erreur était moins commune, ne serait-elle pas bien étrange? mais qu'elle soit si commune, cela n'est-il pas plus étrange encore?.... Tous les hommes se préparent à vivre sans jamais sortir des liens de l'enfance. Ils se font tous l'honneur de croire qu'ils reviendront un jour à la raison, et sur la foi de ce retour, leur orgueil reçoit des félicitations toujours prêtes, au moins les leurs. Ils applaudissent à leur future conversion. Qu'elle est édifiante, en effet, cette vie qu'ils ne connaîtront jamais! Le temps confié à leurs mains devient le patrimoine de la folie. Celui qui appartient au destin, ils le lèguent à la sagesse..... Au milieu des meilleures intentions, l'homme forme et reforme de nouveaux plans, puis il meurt le même.»

(Young.)

« Demain, dis-tu? Demain! c'est un fripon qui joue son indigence contre ta richesse, qui reçoit ton argent comptant et le rembourse en souhaits, en espérances, en promesses, monnaie des sots; détestable banqueroute dont un créancier trop crédule est la dupe! Demain! c'est un jour qu'on ne trouve nulle part dans les vieux registres des âges, si ce n'est peut-être dans le calendrier des fous. La sagesse rejette ce mot et ne veut point de société avec ceux qui s'en servent.... C'est un enfant du caprice dont l'extravagance est la mère. Il est de la même étoffe que les songes et aussi vain que les chimériques visions de la nuit. Crois-moi, mon ami, arrête les moments présents; car sois certain que ce sont de vrais délateurs; et quoiqu'ils s'échappent sans bruit, sans laisser de trace après eux, ils vont droit au ciel, où ils rendent compte de ta folie... Arrête le moment présent, mon cher Horatio, imprime sur ses ailes le sceau de la sagesse. Voilà ce qui vaut mieux qu'un royaume, et ce qui est plus précieux que tous les dons brillants de la fortune. Oh ! ne le laisse pas échapper de tes mains; mais, comme ce bon patriarche dont parlent nos annales, saisis l'ange au vol et retiens-le jusqu'à ce qu'il t'ait béni. » (Cotton.)

Le proverbe est fort ancien. Blaise de Montluc, dans ses *Commentaires* (liv. II, p. 540), l'appelle *la devise d'Alexandre-le-Grand*, et le rapporte en ces termes : *Ce que tu peux faire anuit, n'attends pas au lendemain.* Le mot *anuit* est synonyme de aujourd'hui. Les uns prétendent qu'il a pris cette signification de l'usage de compter par nuits établi chez les Gaulois, ainsi que chez les Hébreux, les Arabes, les Germains, les Islandais, etc.; les autres pensent qu'il a été formé par contraction de *ante noctem* (avant la nuit); mais ces étymologies sont justement révoquées en doute : il est évident que *anuit* est dérivé de la préposition *en* et du vieux substantif *huy* ou *hui* qui signifie jour. *En hui* est une expression qui se trouve dans nos plus anciens livres, notamment dans le *Roman de Rou*, par Robert Wace. Robert d'Artois disait aux Flamands qu'il conduisait : « Nous bevrons encore *en hui* de ces bons vins de Saint-Omer. » Cette phrase est dans la *Chronique publiée par M. Sauvage*, p. 156.)

DÉMÉNAGEMENT. — *Trois déménagements valent un incendie.*

Lorsqu'on déménage on brûle beaucoup de papiers et d'autres objets qu'on juge inutiles ou embarrassants; de là ce proverbe qu'on emploie pour marquer les inconvénients et les dégâts qui résultent de trop fréquents déménagements.

DÉMÉNAGER. — *On n'est jamais si riche que quand on déménage.*

Parce que lorsqu'on déménage on trouve toujours qu'on a trop de choses à emporter. Fontenelle (d'autres disent le président Hénault) fit une application spirituelle et plaisante de ce proverbe. Après un examen de conscience pour une confession générale qu'il voulut faire vers la fin de sa vie, il s'écria : *En vérité, l'on n'est jamais si riche que quand on déménage.*

DÉMENTI. — *Un démenti vaut un soufflet.*

Proverbe qui signifie également qu'un démenti doit être vengé par un soufflet, et qu'un démenti, qui équivaut à un soufflet, est un soufflet en paroles. — Le préjugé sur lequel est fondé ce proverbe remonte aux premiers temps de notre monarchie.

C'était alors une injure des plus graves que d'appeler quelqu'un *menteur*, et le titre XXXIIe de la loi salique, rédigée sous Clovis, infligeait à ceux qui s'en rendaient coupables la grosse amende de 600 deniers. — Les Grecs et les Romains se donnaient des démentis sans en recevoir d'affront, et sans entrer en querelle. Ils ne connaissaient pas la chimère du point d'honneur qui n'a jamais fait d'autres héros que *les héros du meurtre*.

DÉNICHEUR. — *A d'autres, dénicheur de merles.*

Expression dont on se sert pour faire entendre à une personne qu'on pénètre sa malice déguisée, et qu'on ne s'y laissera pas prendre. Elle a tiré son origine de l'historiette suivante, racontée par Boursault dans ses *Lettres à Babet*. Un jeune manant de vingt-deux ou vingt-trois ans, étant à confesse, s'accusa d'avoir rompu la haie de son voisin pour aller reconnaître un nid de merles. Le prêtre lui demanda si les merles étaient pris. — Non, lui répondit-il; je ne les trouve pas assez forts, et je n'irai les dénicher que samedi au soir. Il y alla en effet ce jour-là; mais il trouva la place vide, et il ne douta point que son confesseur n'eût enlevé les oiseaux. Cependant il n'osa lui en rien dire. Quelques mois après, un jubilé l'ayant obligé de retourner à confesse, il s'accusa d'aimer une jeune villageoise, et d'en être assez aimé pour obtenir ses faveurs. Quel âge a-t-elle? dit le prêtre. — Dix-sept ans. — Elle est sans doute jolie? — Oui, très jolie, la plus jolie de tout le village. — Et dans quelle rue demeure-t-elle? ajouta promptement le confesseur. — *A d'autres, dénicheur de merles*, lui répliqua tout aussi promptement le jeune homme; je ne me laisse pas attraper deux fois.

DENT. — *C'est l'histoire de la dent d'or.*

Métaphore proverbiale usitée en parlant d'une chose qui a passé pour vraie pendant quelque temps, et qui est enfin reconnue fausse. — Le bruit se répandit, vers 1593, qu'un enfant de Silésie avait une dent molaire en or qui avait poussé naturellement dans sa gencive. A cette nouvelle, revêtue d'un certain caractère d'authenticité, plusieurs savants d'Allemagne s'empressèrent d'aller sur les lieux pour examiner un tel phéno-

mène. Jacques Horstius, professeur en médecine à l'Université de Helmstad, ne fut pas des derniers à s'y rendre, et il publia, en 1595, une dissertation par laquelle il prétendait démontrer que la dent d'or était à la fois naturelle et merveilleuse, et qu'elle présageait l'abaissement du Grand-Turc (1) qui affligeait alors les chrétiens. Rullandus, Ingolsterus, Libavius, et d'autres savants en *us*, expliquèrent aussi, à leur tour, par des arguments opposés, la formation de cette dent métallique; mais leurs doctes explications n'éclaircirent pas la chose. L'honneur de la découverte était réservé à un orfèvre qui sut détacher de la fameuse dent une enveloppe d'or qui y avait été appliquée avec l'adresse la plus parfaite. Van Dale a donné sur ce sujet quelques détails curieux dans le dernier chapitre de son livre *de Oraculis*.

Avoir une dent de lait contre quelqu'un.

C'est avoir contre lui une vieille animosité, une animosité sucée pour ainsi dire avec le lait.

Malgré vous et vos dents.

Feydel, auteur des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française*, a prétendu, après d'autres grammairiens, que la locution originaire était *Malgré vous et vos aidants*, et que le mot *aidants* devint ensuite *dents* par la figure que les lexicographes appellent aphérèse, comme *Antoinette* est devenu *Toinette*. L'abbé Morellet lui reproche d'assimiler deux cas très différents. « On ne peut accourcir, dit-il, un mot entrant dans une locution qui n'est pas d'un usage habituel, et surtout l'accourcir en l'altérant de manière à le rendre inintelligible, comme *dants* au lieu de *aidants*. Il faut que l'étymologiste nous explique

---

(1) « Les chrétiens, dit Le Duchat, qualifièrent de *Grand-Turc* « Mahomet II, non par rapport à ses grandes actions, mais eu égard « à l'étendue de sa domination, en comparaison du sultan de Cappa- « doce, son contemporain, que Monstrelet désigne sous le nom de « *Petit-Turc*. Après la prise de Constantinople, celui-ci eut sur les « bras Mahomet II qui, s'étant emparé de ses états, conserva le titre « de *Grand-Turc*, quoiqu'il n'y eût plus de *Petit-Turc*. »

comment *dants* est devenu *dents*. Les dents, arme naturelle de l'homme et des animaux, sont prises figurément dans beaucoup de locutions pour tous les moyens de défense et d'attaque qu'on peut employer; on dit : *Montrer les dents, Avoir une dent contre quelqu'un, Déchirer à belles dents*, etc., toutes phrases dans lesquelles la substitution d'*aidants* à *dents* serait ridicule. »

L'explication de l'abbé Morellet vaut beaucoup mieux que celle de Feydel, et elle peut être confirmée par cette expression de la basse latinité du moyen âge : *Malegratibus dentium ejus*, qu'on trouve dans le *Glossaire* de Carpentier. Cependant il faut observer qu'on trouve aussi *Malgré vous et vos dans*, c'est-à-dire malgré vous et ceux qui sont plus puissants que vous. *Dan, dant* ou *damp* est un vieux mot qui signifie seigneur, maître.

DÉPOUILLER. — *Il faut dépouiller le vieil homme.*

C'est-à-dire renoncer à ses vieilles habitudes. *Dépouiller le vieil homme* ou *Se dépouiller du vieil homme*, est une expression employée dans l'Écriture sainte pour signifier se défaire des inclinations de la nature corrompue. Elle est fondée sur la coutume de revêtir le néophite de nouveaux habits. Tous les mystères anciens prescrivaient de *dépouiller le vieil homme* à l'entrée du sanctuaire.

On ne se dépouille pas tout à fait du vieil homme.

On ne se défait pas entièrement des penchants vicieux qu'on a contractés depuis longtemps; on en conserve toujours quelque reste en passant d'une vie mondaine à une vie pieuse. Ainsi Rachel, quittant la maison paternelle pour suivre Jacob dans la sainte demeure des patriarches, emportait secrètement ses *téraphim*, idoles qu'elle avait adorées dans son enfance.

Il ne faut pas se dépouiller, ou *se déshabiller, avant de se coucher.*

Il ne faut pas donner son bien avant sa mort. — Proverbe fort ancien dans notre langue, car il fut employé dans la réponse que fit Guillaume-le-Conquérant, lorsque son fils Robert-Courte-Heuse ou Courte-Cuisse, qui s'était révolté contre lui,

proposait de se soumettre en obtenant la possession de la Normandie comme apanage. Ce proverbe paraît pris de l'*Ecclésiastique*, qui dit, ch. XXXIII : « Ne donnez point pouvoir sur vous, « pendant votre vie, à votre fils, à votre femme, à votre frère, « ou à votre ami ; ne donnez point à un autre le bien que vous « possédez, de peur que vous ne vous en répentiez, et que vous « ne soyez réduit à leur en demander avec prière. Tant que « vous vivrez et que vous respirerez, que personne ne vous fasse « changer sur ce point ; car il vaut mieux que ce soient vos en- « fants qui vous prient, que d'être réduit à attendre ce qui vous « viendra d'eux..... Distribuez votre succession le jour que « finira votre vie et à l'heure de votre mort. »

Les Espagnols disent qu'il faut frapper d'un maillet le front de celui qui donne son bien avant sa mort. *Quien da lo suyo antes de su muerte, que le den con un maço en la frente.*

Ces proverbes ont été inspirés par l'égoïsme ; mais ils ne sont que trop justifiés par l'ingratitude des héritiers souvent pires que les vautours, car les vautours ne s'attachent qu'aux cadavres. *Si vultur es, cadaver expecta,* disaient les Latins à l'homme avide qui voulait dévorer la succession d'un parent encore en vie.

Le parti le plus raisonnable à prendre est indiqué dans ce passage de Montaigne : « Un père atterré d'années et de maux, « privé par sa faiblesse, et faute de santé, de la commune so- « ciété des hommes, il se fait tort et aux siens de couver inuti- « lement un grand tas de richesses. Il est assez en estat, s'il est « sage, pour avoir désir *de se dépouiller pour se coucher*, non « pas jusques à la chemise, mais jusques à une robe de nuit « bien chaude. Le reste des pompes de quoy il n'a plus que « faire, il doit en estrenner volontiers ceux à qui par ordon- « nance naturelle cela doit appartenir. »

DÉRATÉ. — *Courir comme un dératé.*

C'est courir vite et longtemps. — Locution fondée sur la croyance populaire que les meilleurs coureurs ont dû leur agilité extraordinaire à l'oblitération ou à l'absence de la rate, vis-

cère abdominal dont le gonflement douloureux est regardé comme la principale cause qui empêche de courir longtemps. Cette croyance est venue comme beaucoup d'autres de la fabuleuse antiquité. Pline le naturaliste a dit sérieusement (liv. XXVI, ch. 13) : « La prèle (*equisetum*) employée en décoction dans « un vase de terre neuf, à la quantité qu'il peut en contenir, « jusqu'à la réduction du tiers, étant bue, pendant trois jours, « par hémines, consume la rate des coureurs, qu'on prépare à « cette recette par une abstinence de toute nourriture grasse ou « huileuse durant vingt-quatre heures. »

Il y eut autrefois en France, vers la fin du dix-septième siècle, une compagnie de chirurgiens qui prétendirent qu'il serait très avantageux pour les hommes de se faire ôter la rate ; et afin de rassurer les esprits contre les craintes que devait causer cette extraction, ils s'avisèrent de dérater des chiens qui ne laissèrent pas, dit-on, de manger, de courir et de sauter comme auparavant. Mais ces animaux étant morts quelque temps après, personne ne voulut se soumettre à l'opération cruelle et bizarre qu'ils avaient subie.

DÉSIRER. — *Qui désire est en peine.*

Tout désir suppose privation, et toutes les privations qu'on éprouve sont pénibles. C'est dans la disproportion de nos désirs et de nos facultés, dit Jean-Jacques Rousseau, que consiste notre misère. Un être sensible dont les facultés égaleraient les désirs serait un être absolument heureux..... Diminuez l'excès des désirs sur les facultés, et mettez une égalité parfaite entre la puissance et la volonté.

Une tradition orientale rapporte qu'Oromase apparut un jour au vertueux Usbeck, et lui dit : Forme un souhait, je l'accomplirai à l'instant. — Source de lumière, répondit le sage, je te prie de borner mes désirs aux seuls biens dont je ne puis manquer.

N'est pas pauvre qui a peu, mais qui désire beaucoup.

Proverbe qui se trouve dans Sénèque : *Non qui parum habet sed qui plus cupit pauper est.*

Voulez-vous rendre riche Pithoclès? écrivait Épicure à son ami Idoménée; ne lui donnez point de l'argent, mais ôtez-lui des désirs.

On demandait à Cléanthe, philosophe stoïcien : Quel est le meilleur moyen de devenir riche? — C'est, répondit-il, d'être pauvre de désirs.

Les désirs ne sont au fond que des besoins; et il n'y a vraiment d'homme pauvre que celui qui ne peut trouver ce qu'il désire dans ce qu'il possède.

C'est une grande richesse, disait saint Paul, que de se contenter de ce qu'on a.

Qui borne ses désirs est toujours assez riche. (VOLTAIRE.)

C'est un grand bonheur d'avoir ce qu'on désire, disait quelqu'un à un philosophe. Celui-ci répliqua : C'en est un bien plus grand de ne désirer que ce qu'on a.

DEUIL. — *Deuil joyeux.*

Deuil d'héritier, deuil pour se conformer à l'usage et pour sauver les apparences; douleur sur le visage, et joie dans le cœur. C'est ce que les Grecs et les Latins désignaient par l'expression, *Pleurer au tombeau de sa belle-mère.*

Tous vont au convoi du mort, et chacun pleure son deuil.

On n'est guère sensible qu'à ses propres peines, et ce n'est que par un secret retour sur soi que l'on compatit à celles des autres. Il entre toujours une certaine dose d'égoïsme dans la composition du sentiment qu'on appelle la pitié; quelquefois même il n'y entre pas autre chose. On connaît l'histoire de cette dame qui, rentrant chez elle toute transie de froid, avait ordonné à ses gens de distribuer une voie de bois aux pauvres. Aussitôt qu'elle se fut placée dans une bergère commode auprès d'un bon feu, elle commença par modifier son ordre, et finit par le rétracter tout à fait en disant : Le temps s'est bien radouci.

DEVISE. — *Entendre la devise.*

C'est-à-dire les propos galants. Cette expression se trouve dans une ancienne pièce qui a pour titre : *Nouvelle moralité*

d'une pauvre fille villageoise, laquelle aima mieux avoir la tête coupée par son père que d'être violée par son seigneur, faicte à la louange et honneur des chastes et honnestes filles, à quatre personnages. Le valet du seigneur dit à la jeune villageoise qui repousse les propositions qu'il vient lui faire de la part de son maître :

Vous n'entendez point la devise,
Pauvre sotte !

Le mot *devise* est un des plus anciens de la langue française, et depuis près de huit cents ans il y a peu d'auteurs chez lesquels il ne se trouve employé en sens divers, comme le remarque le père Ménétrier dans la *Science et l'Art des devises*. Geoffroy de Villehardouin, sous Philippe-Auguste, donne le nom de *devise* à un testament. *Devise* se prend pour volonté dans une traduction manuscrite d'Ovide faite sous le règne de Jean-le-Bon : *Lors fera Diex* (Dieu) *à sa devise.* Les limites et bornes des champs s'appelaient aussi *devises*, apparemment du latin *dividere*, diviser. Enfin le même terme servait aussi à désigner les habits mi-partis de deux couleurs, comme ceux des échevins de quelques villes, les livrées, les armoiries et plusieurs autres choses qui distinguaient les personnes et marquaient leur dignité.

DIABLE. — *La beauté du diable.*

C'est la fraîcheur de la jeunesse qui prête quelque agrément à la figure la moins jolie. La raison de cette expression est une enigme dont le mot se trouve dans ce proverbe : *Le diable était beau quand il était jeune.* Le temps de la jeunesse du diable est celui où il était au rang des anges du ciel d'où il fut banni et précipité dans l'enfer à cause de sa rébellion.

Le diable n'est pas si noir qu'on le fait.

Pour signifier qu'une personne n'a pas autant de vices ou de défauts qu'on lui en suppose. — Nos anciens poëtes, dit Fauchet, appellent le diable *malfez* ou *maufez* (mal fait), et les peintres le représentent horrible et hideux, comme s'il avait perdu cette beauté qui fit monter Luciabel en si grand orgueil.

Crever l'œil du diable.

Parvenir en dépit de l'envie. — Le diable est ici l'envieux dont le regard passe pour nuisible, d'après une vieille superstition que nous ont transmise les anciens, et que Virgile a rappelée dans ce vers de sa troisième églogue :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Envoyer quelqu'un au diable de Vauvert.

Le château de Vauvert (vallon vert) était autrefois regardé comme un repaire de diables. On y entendait toutes les nuits des hurlements horribles et un bruit affreux de chaînes traînées, disait-on, par des spectres. Saint Louis donna ce château inhabité aux Chartreux qui le lui avaient demandé, et aussitôt que ces religieux en eurent pris possession, le sabbat fut à jamais conjuré. Mais le souvenir de la terreur qu'il avait fait naître se conserva dans l'expression proverbiale: *Envoyer* ou *Aller au diable de Vauvert*, et par corruption, *au diable vert.*

Le château de Vauvert était situé hors des murs de Paris, dans une prairie, vers l'entrée de la grande allée qui se dirige du jardin du Luxembourg à l'Observatoire. L'ancienne rue de Vauvert qui conduisait à ce manoir infernal prit le nom de rue d'Enfer, qu'elle porte encore.

Quand le diable dit ses patenôtres, il veut te tromper.

Lorsqu'un méchant parle ou agit comme un homme de bien, il médite quelque perfidie.

Le crime prend souvent l'accent de la vertu. (GRESSET.)

On appelle *patenôtres du diable*, les prières de l'hypocrite qui, *sous le nom de Dieu*, *commet toute sorte de mal*, comme dit le proverbe hébreu. Il y a une vieille épigramme anglaise intitulée : *Patenôtre* ou *Pater du diable* (*the devil's Pater*), dont le principal mérite consiste à être en vers, soit qu'on la lise en allant de gauche à droite, soit qu'on la lise en revenant de droite à gauche, avec cette différence qu'elle exprime des bénédictions d'un côté et des malédictions de l'autre.

Le diable chante la grand'messe.

Ce proverbe, employé par Rabelais, s'applique à l'hypocrite.

Les Portugais disent : *Detras de la cruz esta el diablo; le diable est derrière la croix.*

Les Espagnols : *Por las haldas del vicario sube el diablo al campanario; par les pans de la robe du vicaire, le diable monte au clocher.*

Les Anglais : *Were god hat is church the devil will his chapel; il n'y a point d'église où le diable n'ait sa chapelle.*

Les Italiens comme les Anglais : *Non si tosto si fa un tempio a Dio come il diavolo ci fabrica una capella apresso.*

Les Allemands : *O uber die schlaue Sunde, die einen Engel vor jeden Teufel sleltt; que le crime est rusé! il place un ange devant chaque démon.* Ce qui revient à l'expression française : *Couvrir son diable du plus bel ange*, dont la reine de Navarre s'est servie dans sa *Nouvelle douzième.*

L'Évangile compare l'hypocrite à *un sépulcre blanchi, plein d'éclat au dehors et de pourriture au dedans.*

Le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme.

Un homme malheureux ne l'est pas toujours.

Les Turcs disent : *Ne meurs pas, ô mon âne! le printemps viendra, et avec lui croîtra le trèfle.*

Tirer le diable par la queue.

Avoir de la peine à subsister ; ne pouvoir chasser la misère.

Il faut procéder, dans l'explication de certaines locutions proverbiales, comme au jeu du baguenaudier. Elles sont tellement enchaînées l'une à l'autre, rentrent si bien l'une dans l'autre, qu'il est nécessaire d'avoir la clef de celle-ci pour trouver la clef de celle-là. Veut-on, par exemple, découvrir la raison du dicton : *Tirer le diable par la queue*, on doit la chercher en prenant pour point de départ un proverbe antérieur qui nous apprend que *le diable*, c'est-à-dire le malheur personnifié dans l'être infernal, *est souvent à la porte d'un pauvre homme.* Ce proverbe a fait supposer entre le diable et le pauvre bomme une lutte dans laquelle celui-ci, n'osant attaquer de front son adversaire, sans doute à cause des cornes et des griffes, le saisit par derrière afin de l'éloigner de son logis; et l'inutilité de ses efforts a été rendue par une métaphore empruntée de ces bêtes

récalcitrantes qui s'obstinent à avancer au lieu de reculer quand on les tire par la queue.

Le mitron qui tire le diable par la queue, est un symbole de la lutte incessante de l'homme contre le malheur, et du travail opiniâtre auquel il est condamné pour se procurer de quoi vivre.

On connaît cette phrase originale que M. Victor Hugo, dans sa *Lucrèce Borgia*, a mise dans la bouche de Gubetta : « Il « faut que la queue du diable lui soit soudée, chevillée et vis- « sée à l'échine d'une manière bien triomphante, pour qu'il « résiste à l'innombrable multitude de gens qui la tirent per- « pétuellement. »

Le comte de Conflans plaisantait un jour le cardinal de Luynes de ce qu'il se fesait porter la queue par un chevalier de Saint-Louis. L'éminence piquée au jeu répondit que tel avait été toujours son usage, et que parmi ses caudataires il s'en était même trouvé un qui prenait le nom et les armoiries des Conflans. — Il n'y a rien d'étonnant en cela, repartit le comte avec gaieté : dans ma famille on a été réduit plus d'une fois *à tirer le diable par la queue.*

Le diable bat sa femme et marie sa fille.

Ce dicton, employé fréquemment pour signifier qu'il pleut et qu'il fait soleil à la fois, a pour fondement une tradition mythologique que je vais rapporter, d'après un fragment de Plutarque qu'Eusèbe nous a conservé dans sa *Préparation évangélique* (liv. III, ch. 1). — Jupiter était brouillé avec Junon qui se tenait cachée sur le mont Cythéron. Ce dieu, errant dans le voisinage, rencontra le sculpteur Alalcomène qui lui dit que, pour la ramener, il fallait la tromper et feindre de se marier avec une autre. Jupiter trouva le conseil fort bon et voulut le mettre sur l'heure en pratique. Aidé d'Alalcomène il coupa un grand chêne remarquable par sa beauté, forma du tronc de cet arbre la statue d'une belle femme, lui donna le nom de Dédala, et l'orna de la brillante parure de l'hyménée. Après cela, le chant nuptial fut entonné, et des joueurs de flûte, que fournit la Béotie, l'accompagnèrent du son mélodieux de leurs instru-

ments. Junon instruite de ces préparatifs descendit à pas précipités du mont Cythéron, vint trouver Jupiter, se livra à des transports de jalousie et de colère, et fondit sur sa rivale pour la maltraiter; mais ayant reconnu la supercherie, elle changea ses cris en éclats de rire, se réconcilia avec son époux, se mit joyeusement à la tête de la noce qu'elle voulut voir achever, et institua, en mémoire de l'événement, la fête des *dédales* ou des *statues* qu'on célébra depuis, tous les ans, en grande pompe, à Platée en Béotie.

La dispute du Jupiter et de Junon est une allégorie de la lutte du principe igné représenté par ce dieu, et du principe humide représenté par cette déesse. Lorsque ces deux principes, ne se tempérant pas l'un par l'autre, ont rompu l'harmonie qui doit régner entre eux, il y a trouble et désordre dans les régions atmosphériques. La domination du premier produit une sécheresse brûlante, et celle du second amène des torrents de pluie. Ce dernier accident survint sans doute dans la Béotie qui fut inondée, ainsi que l'indique le séjour de Junon sur le Cythéron; et lorsque la terre dégagée des eaux eut reparu, on dit que la sérénité rendue à l'air par le calme était l'effet de la réconciliation des deux divinités, comme le mauvais temps avait été l'effet de leur division.

Après cette explication, il est presque superflu d'ajouter que Jupiter qui triomphe du courroux de Junon, ou, suivant l'expression de Plutarque, le principe igné qui se montre plus fort que le principe humide, est le *diable qui bat sa femme*, qui l'emporte sur sa femme, tandis que le même dieu qui fait la noce de la statue, dont il est l'auteur ou le père, est le *diable qui marie sa fille*. On sait que Jupiter a reçu le nom de *diable* et de *grand diable* dans le langage des chrétiens.

Les Italiens se servent du dicton *le nozze del diavolo*, *les noces du diable*, pour marquer cette coïncidence du soleil et de la pluie dans l'atmosphère qui tend à reprendre sa sérénité.

Faire le diable à quatre.

C'est faire beaucoup de bruit ou de désordre, s'emporter à

l'excès. Les Italiens disent : *Far el diavolo e la versiera, faire le diable et la sorcière.*

Dans l'enfance du théâtre français, où l'on jouait les saints, la vierge et Dieu, on jouait aussi les diables. Les pièces qui représentaient ces êtres infernaux s'appelaient petites diableries ou grandes diableries ; petites, lorsqu'il y avait moins de quatre diables, et grandes, lorsqu'il y en avait quatre. De là l'expression *Faire le diable à quatre.*

Cette sorte de spectacle populaire, dit le savant Huet, se donnait aux grandes fêtes et dans les cimetières des églises. Il était surtout en usage dans les villes du Poitou, où il avait été imaginé pour frapper de terreur les pécheurs endurcis et les ramener à la religion.

Il y a un ancien recueil de *Diableries*, qui a été publié par un nommé Brigadier. C'est une collection curieuse à laquelle sa rareté donne aujourd'hui beaucoup de prix.

Le diable devenu vieux se fit ermite.

On voit dans la légende que plusieurs diables fatigués de leur méchanceté y ont renoncé en vieillissant pour embrasser l'état monastique. Par exemple, le diable Puck est entré au service des dominicains de Schewerin dans le Mecklembourg, ainsi que l'atteste le livre intitulé : *Veridica ratio de dæmonio Puck;* le diable Bronzet s'est fait moine dans l'abbaye de Montmajor près d'Arles ; et le diable que les Espagnols appellent *Duende* a porté aussi le capuchon (1). C'est probablement à cette démonologie que se rattache le proverbe. Peut-être aussi fait-il allusion à l'histoire de Robert-le-Diable, père de Richard-sans-Peur, duc de Normandie. Robert-le-Diable, ainsi nommé à cause de sa conduite pleine de désordre et d'irréligion, se

---

(1) On lit dans la *Dama Duende*, comédie de Calderon de la Barca : « C'était un diable si petit, et il portait un capuchon si petit, qu'à ces « signes je crois que c'était le diable-capucin. » Cobaruvias dit que le nom de *duende* a été formé par contraction de *dueno de casa*, maître de la maison.

convertit vers la fin de ses jours, et se retira dans un désert pour y faire pénitence, comme on le voit dans le livre intitulé : *Vie du terrible Robert-le-Diable, lequel après fut surnommé l'Omme-Dieu;* in-4° gothique. Lyon, Mareschal, 1496.

Le proverbe s'adresse aux hommes qui viennent à résipiscence après une jeunesse dissipée; mais la malignité l'applique particulièrement aux femmes que la vieillesse fait tourner du côté des litanies, et qui trouvent dans une dévotion, feinte ou réelle, le refuge d'une galanterie repentante ou répudiée.

On dit de ces pénitentes retardataires qu'*elles offrent à Dieu les restes du démon*, pensée originale que j'ai prise pour fondement de l'épigramme suivante :

La vieille Arsinoé, fuyant les railleries
Des amants échappés à ses galanteries,
Dévote par dépit, dans un mystique lieu,
Fait des restes du diable un sacrifice à Dieu.

Martyr du diable.

Cette expression, autrefois proverbiale, a été employée dans un sermon latin de Jean Gerson, pour désigner un homme livré à l'*ensorcellement des niaiseries*, *fascinationi nugarum*, et continuellement tourmenté dans des agitations pleines de l'esprit du monde mais vides de l'esprit de Dieu. — Elle pourrait s'appliquer très bien à ces petits-maîtres et à ces petites-maîtresses qui mettent leur corps à la torture pour paraître avec plus d'éclat sous les livrées de la mode, ainsi qu'à ces êtres blasés qui poursuivent si laborieusement de coupables voluptés, et qui portent presque toujours la peine de leurs plaisirs.

M***, presque septuagénaire, s'est avisé de prendre une épouse de dix-huit ans. Il cherche à racheter par des excès de jeune homme son insuffisance de vieillard. Il promène en tous lieux madame qui a besoin de distractions; il l'accompagne aux spectacles et aux bals; il ne prend de repos ni le jour ni la nuit, il est condamné aux plaisirs forcés. C'est vraiment un *martyr du diable*.

C'est le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande.

Cette façon de parler, qui se prend d'ordinaire en mauvaise part, s'applique à un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on n'exige de lui. Elle est probablement venue de ce que, dans les *mystères* et les *diableries*, les valets de Satan, étaient souvent représentés allant au delà de ses ordres, afin de signaler leur dévouement pour ses intérêts.

Il a les quatre poils du diable.

Autrefois, lorsqu'on voulait attacher aux contrats de vente ou de donation un caractère spécial de validité, c'était l'usage que les vendeurs ou les donateurs offrissent trois ou quatre poils de leur barbe, qui étaient insérés dans les sceaux des titres remis aux acquéreurs ou aux donataires, comme l'atteste la formule suivante citée par Ducange, au mot *barba :* « Pour que cet « écrit reste à toujours fixe et stable, j'y ai apposé la force de mon « sceau, *avec trois poils de ma barbe.* » C'est par allusion à cet usage qu'on dit en certains endroits, notamment du côté de la Suisse, pour désigner un rusé fripon qui vient à bout de tout ce qu'il entreprend, comme s'il avait fait pacte avec l'esprit infernal : *Cet homme a les quatre poils du diable.*

Ce qui vient du diable retourne au diable.

Ce qui est acquis par des moyens illégitimes ne se conserve pas, ou ne fait aucun profit. — Richard-Cœur-de-Lion avait coutume d'employer ce proverbe en parlant de sa famille qui, depuis Robert-le-Diable, père de Guillaume-le-Conquérant, s'était souillée de toutes sortes de vices et de crimes. *Du diable nous venons*, disait-il, *et au diable nous retournons.* Saint Bernard avait dit le même mot en parlant de Henri II, père de Richard-Cœur-de-Lion. *De diabolo venit et ad diabolum ibit; il vient du diable, et au diable il retournera.* (J. Bronton, *Ap. scr. fr.*, XIII, 215.)

Quand il dort le diable le berce.

Mot proverbial dont on se sert en parlant d'un homme inquiet, impatient, malicieux, qui ne songe qu'à tourmenter les

autres, et qui se tourmente lui-même. Les Allemands nous ont pris ce mot pour nous l'appliquer. *Quand le Français dort,* disent-ils, *le diable le berce.* Ce qui est parfaitement vrai, si l'on en restreint l'application à la vivacité française pour laquelle *le repos est un état violent et incommode.*

Si le diable sortait de l'enfer pour se battre, il se présenterait aussitôt un Français pour accepter le défi.

Et c'est le cas de dire que le diable aurait affaire à forte partie.

L'ardeur guerrière du Français est très bien caractérisée dans ce vieux proverbe.

De jeune ange vieux diable.

On a observé que les caractères pleins de douceur dans le premier âge ont, en général, beaucoup de vivacité et de malice dans un autre âge. Ce changement est peut-être moins un effet de la nature que de l'éducation. C'est ainsi que le rosier, qui naît sans épines sur les hautes Alpes, se hérisse de pointes acérées lorsqu'il est cultivé dans nos jardins.

C'est le diable à confesser.

Expression très usitée en parlant d'une personne dont on ne peut tirer quelque aveu, ou dont on ne peut obtenir ce qu'on désire, et par extension, d'une chose très difficile, presque impossible.

Loger le diable dans sa bourse.

Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource,
Et logeant le diable en sa bourse,
C'est-à-dire n'y logeant rien.

(La Fontaine, fable 16 du livre ix.)

On a prétendu que cette expression devait son origine à une anecdote qui est racontée fort agréablement dans l'épigramme suivante de notre vieux poëte Saint-Gelais :

Un charlatan disait en plein marché
Qu'il montrerait le diable à tout le monde.
Si n'y eust nul, tant fust-il empesché,
Qui ne courust pour voir l'esprit immonde.

Lors une bourse assez large et profonde,
Il leur déploye et leur dit : Gens de bien,
Ouvrez vos yeux, voyez, y a-t-il rien?
— Non, dit quelqu'un des plus près regardans.
— Et c'est, dit-il, le diable; oyez-vous bien
Ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans?

Ce n'est point de là certainement que l'expression est venue. Elle a précédé l'anecdote qui lui doit une bonne partie de son sel, et elle est née à une époque où toutes les monnaies étaient frappées à l'effigie de la croix, signe très redouté du diable, comme chacun sait : ce qui donna lieu d'imaginer que si le diable voulait se glisser dans une bourse, il fallait nécessairement qu'il n'y eût ni sou ni maille. Cette explication se justifie par un vieux proverbe fort original que voici : *Le plus odieux de tous les diables est celui qui danse dans la poche, quand il n'y a pas la moindre pièce marquée du signe de la croix pour l'en chasser.*

Les menteurs sont les enfants du diable.

Le diable est nommé *le père du mensonge* dans l'Écriture-sainte, et le mot grec διάβολος, d'où dérive le nom du *diable*, signifie *calomniateur*.

Envoyer quelqu'un à tous les mille diables.

On croit que cette expression proverbiale fait allusion à une bande de voleurs qui exercèrent un fameux brigandage, en 1523, dit l'historien Duplex, et se firent nommer *les mille diables*.

DIAMANT. — *C'est un diamant sous le marteau.*

Cette expression, par laquelle on désigne un homme fort et constant dans ses disgraces, est fondée sur une vieille opinion populaire qui attribuait au diamant plusieurs vertus qu'il n'a point, et particulièrement celle de résister à l'action du marteau. Cette opinion est consignée dans *le Propriétaire des choses*, liv. XVI, ch. 8, où il est dit que le diamant est de tous les corps le plus dur, que le marteau ne peut le briser, ni le feu le détruire, mais que le sang d'un jeune bouc a la faculté de le dissoudre. *Credat judæus Apella.*

DIEU. — *L'homme propose et Dieu dispose.*

C'est-à-dire que les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; que leurs entreprises tournent fréquemment au contraire de leurs projets et de leurs espérances. Les Espagnols disent : *Los dichos en nos, los hechos en dios; les dits en nous, les faits en Dieu.*

Il y a souvent dans les affaires les mieux concertées des rencontres imprévues qui les font échouer ou réussir, comme pour prouver l'insuffisance des calculs humains et manifester la supériorité de la Providence. *L'homme dispose sa voie,* dit la Sagesse, *et Dieu conduit ses pas;* ce que Fénelon a redit heureusement dans cette phrase de son beau sermon pour la fête de l'Épiphanie : « Dieu ne donne aux passions humaines, lors « même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur « faut pour être les instruments de ses desseins. Ainsi, *l'homme « s'agite et Dieu le mène.* »

Écoutons Bossuet sur la même matière. « Il n'y a point de « hasard, dit-il, dans le gouvernement des affaires humaines, « et la fortune n'est qu'un mot qui n'a aucun sens. Tout est « sagesse et providence. On a beau compasser dans son esprit « tous ses discours et tous ses desseins, l'occasion apporte tou- « jours je ne sais quoi d'imprévu; en sorte qu'on dit et qu'on « fait toujours plus ou moins qu'on ne pensait. Et cet endroit « inconnu à l'homme dans ses propres actions et dans ses pro- « pres démarches, c'est l'endroit secret par où Dieu agit, et le « ressort secret qu'il remue. »

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture.

La providence de Dieu est grande, elle pourvoit à la subsistance de toutes les créatures. — Les Espagnols disent : *Les petits oiseaux des champs ont le bon Dieu pour maître-d'hôtel.* Il y a dans leur proverbe je ne sais quel mélange de fierté et de confiance qui caractérise la pauvreté castillane, habituée à ne pas travailler et à vivre au soleil, dans des vestibules de palais et sous des porches d'église.

Servir Dieu, c'est régner.

Parce que celui qui sert Dieu maîtrise toutes ses passions, et règne sur lui-même. Ce proverbe est la traduction littérale de cette pensée d'un père de l'Église, *Servire Deo regnare est.* Il a beaucoup d'analogie avec ce qu'a dit Horace (Ode 6, liv. III):

Dis te minorem quod geris imperas.

Dieu donne le froid selon le drap.

Dieu proportionne les peines qu'il nous envoie aux forces que nous avons pour les supporter. — Henri Étienne, qui ne laisse guère échapper l'occasion de ridiculiser les moines, prétend dans le chapitre 32 de son *Apologie d'Hérodote*, que quelques-uns d'entre eux avaient traduit par ce proverbe la belle expression du psaume 147, v. 16, *Dat nivem sicut lanam*, dont Godeau a fait la paraphrase suivante :

Lorsque la froidure inhumaine
De leur vert ornement dépouille les forêts,
Sous une neige épaisse il couvre les guérets,
Et la neige a pour eux la chaleur de la laine.

Dieu vous bénisse!

Polydore Virgile prétend que du temps de saint Grégoire-le-Grand, en 591, il régna dans l'Italie une épidémie violente qui fesait mourir en éternuant ceux qui en étaient atteints, et que le pontife ordonna des prières accompagnées de vœux pour arrêter les progrès du mal, ce qui introduisit la coutume de dire : *Dieu vous bénisse!* Mais cette coutume date d'une époque bien antérieure au sixième siècle. Elle a existé de toute antiquité dans toutes les parties de l'ancien monde, et les navigateurs qui ont découvert le nouveau l'y ont trouvée établie. Plusieurs auteurs qui en ont recherché l'origine, l'attribuent à diverses raisons qu'ils déduisent de la religion, ou de la morale, ou de la physique. Je vais rapporter ce que j'ai pu recueillir de plus curieux sur cette matière traitée par Skookius, par Bartolin, par Strada et par d'autres savants.

HISTOIRE DE L'ÉTERNUMENT.

Lorsque notre père Adam fut devenu mortel par sa désobéissance, Dieu, disent les rabbins, décida, dans sa sagesse, que ce pécheur éternuerait une fois, et que ce serait au moment de rendre l'esprit. Il n'y eut pas, ajoutent-ils, d'autre genre de mort naturelle parmi les hommes jusqu'à Jacob. Ce patriarche, moins résigné que ses prédécesseurs à une pareille fin, et craignant de quitter ce monde à chaque bâillement qu'il fesait, obtint du Seigneur la révocation d'un tel arrêt. Il éternua et resta vivant, à la grande surprise de ceux qui l'entendirent. Ce miracle pourtant ne détruisit pas toutes les frayeurs que causait le mortel éternument. On crut que ses effets pourraient bien n'avoir été que différés, et l'on contracta l'habitude d'y remédier par des vœux. Ces vœux furent si efficaces, que le signe du trépas devint celui de la vie. Les enfants commencèrent dès lors à éternuer en naissant, et dans la suite le fils de la Sunamite, rappelé du tombeau à la voix du prophète Élysée, marqua sa résurrection par sept éternuments consécutifs qui, suivant la remarque d'un mélomane, retentirent en formant les sept tons de la gamme.

Il serait difficile de trouver un sens raisonnable au récit des rabbins, peu scrupuleux, comme on sait, à donner des énigmes sans mot. Ce que les mythologues ont imaginé sur le même sujet vaut un peu mieux. Lorsque Prométhée, disent-ils, eut façonné sa statue d'argile, il alla dérober, avec l'aide de Minerve, le feu céleste dont il avait besoin pour l'animer, et il l'apporta sur la terre dans un flacon hermétiquement bouché qu'il ouvrit ensuite sous le nez de cette statue pour le lui faire aspirer. Aussitôt que le phlogistique divin se fut insinué dans le cerveau, elle agita sa tête en éternuant. Prométhée ravi lui dit : *Bien te fasse!* et ce souhait fit tant d'impression sur la nouvelle créature, qu'elle ne l'oublia jamais et le répéta toujours, dans le même cas, à ses descendants qui l'ont perpétué jusqu'à nous. Cette fiction ingénieuse prouve du moins que les secrets de l'électricité, dont elle est une allégorie, n'étaient

pas tout à fait inconnus dans les temps les plus reculés; mais elle ne décide pas la question qui nous occupe.

Aristote et d'autres philosophes ont cru trouver la solution de cette question dans le respect religieux qu'on avait jadis pour la tête, regardée comme la partie la plus noble du corps humain et le siége de l'ame, cet être immatériel et pensant émané de la divinité même à qui le cerveau fut consacré pour cette raison. C'est à cause de cela, assurent-ils, que l'éternument fut toujours accueilli avec une grande vénération, et qu'il obtint même des adorations en certains pays où l'on se mettait à genoux aussitôt qu'il se fesait entendre.

Les Siamois ont une opinion différente. Ils sont persuadés qu'il y a dans leur enfer plusieurs juges écrivant sans cesse sur un livre tous les péchés des hommes qui doivent paraître un jour devant leur tribunal; que le premier de ces juges, nommé Prayomppaban, est incessamment occupé à feuilleter ce registre où la dernière heure de chaque créature humaine est marquée, et que les personnes dont il lit l'article ne manquent jamais d'éternuer au même instant; ce qui dénote qu'elles ont bon nez. Ainsi l'éternument est de la part de ces personnes un signe de détresse pour avertir la compassion d'implorer l'assistance divine en leur faveur.

Avicène et Cardan le regardent comme une espèce de convulsion qui fait craindre l'épilepsie, et ils prétendent que les souhaits dont il est accompagné n'ont pas d'autre fondement que cette crainte.

Suivant d'autres médecins, l'éternument est une crise avantageuse dans plusieurs maladies, et une preuve du bon état du cerveau dans presque toutes les circonstances. Voilà pourquoi il a toujours obtenu des compliments de la part de ceux qui l'entendent.

Un auteur anonyme a fait l'hypothèse suivante : Parmi les enfants qui viennent de naître, quelques-uns ne respirent que quelques instants après qu'ils sont au monde, et d'autres restent tellement plongés dans un état de mort apparente qu'il faut avec des liqueurs irritantes leur communiquer la chaleur et la

vie. Dans tous les cas possibles, le premier effet de l'air et le premier signe d'existence qu'ils donnent est l'éternument : cette espèce de convulsion générale semble les réveiller en sursaut. C'est alors que commence le jeu de la respiration, l'harmonie parfaite, et le libre exercice de chaque organe. Au comble de ses vœux, ou dans l'excès même de ses craintes, un père n'a qu'un souhait à faire, un souhait qu'il répétera, ou qui retentira dans son cœur, à chaque secousse qui fait tressaillir l'enfant : c'est qu'il vive, que le Dieu des cieux le conserve. Ainsi cet usage, en apparence frivole, ridicule, bizarre, inexplicable, est l'image et l'expression du sentiment le plus pur excité par le tableau le plus touchant de la nature. C'est la trace de la plus douce émotion et de l'élan irrésistible de l'homme vers son plus cher ouvrage; c'est le souvenir de la première chaîne d'affection qui se soit formée autour d'un nouveau membre de la société, du premier *vivat* qui soit sorti de la bouche des hommes. Enfin cet usage, dans quelque sens qu'on le prenne, est le cri général, universel de la tendresse paternelle, de la piété filiale, de l'amitié fraternelle, de toutes les plus douces affections de l'homme dans l'âge d'or; et cet âge, du moins sous ce rapport, existera toujours pour les ames sensibles.

On voit par ce qu'on vient de lire que l'habitude de saluer ceux qui éternuent, quoique attribuée à des causes diverses, est des plus antiques, des plus répandues et des plus constantes. Pour la rendre telle, il a fallu sans doute des motifs plus puissants que ceux de la civilité qui, soumise à diverses modifications dépendantes des temps, des lieux et des mœurs, n'aurait pu seule la propager partout, de siècle en siècle, et d'une manière si uniforme. On doit y reconnnaître l'influence de la superstition établie à demeure fixe dans l'esprit humain dominé toujours par elle, soit à son insu, soit de son consentement, soit malgré lui, par l'entremise des passions dont elle est inséparable. La superstition, dans ce cas, a été favorisée par des législateurs qui n'y ont rien vu que d'honnête. Témoin ce précepte du Sadder, abrégé du Zend-Avesta de Zoroastre : « Dis *Ahunovar* et *Ashim vuhû*, lorsque tu entends éternuer. »

Examinons maintenant les idées qui ont été attachées à l'éternument, et les cérémonies auxquelles il a donné lieu chez plusieurs peuples, soit anciens, soit modernes. Les Égyptiens, les Grecs et les Romains le prenaient pour un avertissement divin de la conduite qu'ils devaient tenir en telle ou telle circonstance, et pour un présage, tantôt favorable et tantôt funeste, des événements de la vie. Il y avait chez eux des devins qui fesaient métier d'expliquer ce qu'il signifiait, selon l'endroit, le temps et l'heure où il était venu, selon le bruit plus ou moins fort qu'il avait fait, et selon la position de la tête d'où il était parti. S'il paraissait d'heureux augure, on rendait grâces aux dieux, et l'on se hâtait de conclure les affaires qu'on avait le plus à cœur; mais s'il ne présageait rien de bon, on s'abstenait de toute entreprise importante, de sortir de chez soi, de manger même; jusqu'à ce qu'on eût rompu le maléfice par certaines pratiques religieuses ou par l'acceptation volontaire de quelque petit malheur en remplacement de celui qu'on croyait avoir à redouter. Les poëtes et les historiens ont pris plaisir à nous faire connaître de semblables préjugés, et s'il faut en citer des exemples,

Les exemples fameux ne nous manqueront pas.

Lorsque Pénélope, obsédée par ses amants, priait les dieux immortels de lui ramener Ulysse, son fils Télémaque fit un éternument si fort que tout le palais en retentit; et la chaste princesse se livra dès lors à la joie, ne doutant plus de l'accomplissement de sa prière, quoiqu'elle l'eût faite en vain tant de fois.

Les Athéniens, partis pour une expédition navale, voulaient rentrer dans le port parce que Thimothée, leur amiral, avait éternué. Eh quoi! leur dit-il, vous vous étonnez de ce qu'un homme sur dix mille a le cerveau humide!

Pendant que Xénophon exhortait les troupes à un parti périlleux, mais nécessaire, un soldat éternua. L'armée se persuada que son nez, qui était sans doute très remarquable, avait été choisi par les dieux pour sonner à la fois la charge et la vic-

toire. Décidée aussitôt par ce pronostic bien plus que par l'éloquence de son chef, elle offrit un sacrifice au bon événement et brava tous les dangers avec confiance.

Les bonnes gens pensent que Socrate ne devint le plus sage des hommes qu'à force d'étudier la philosophie et de lutter contre ses passions; c'est une erreur. Qu'on lise Plutarque, *De genio Socratis*, on verra qu'il dut principalement cet avantage aux éternuments par lesquels son génie l'avertissait.

On croyait que l'amour éternuait à la naissance des belles et les destinait ainsi à partager avec les Grâces et Vénus l'encens des mortels. Aussi le plus joli compliment qu'un galant petit-maître de Rome pût adresser à celle dont il était épris consistait-il à lui dire : *Sternuit tibi amor, l'amour a éternué pour vous*. Ce que Parny s'est peut-être rappelé lorsqu'il a dit à son Éléonore :

> Éternuez en assurance,
> Le dieu d'amour vous bénira.

L'éternument eut quelquefois le privilége d'adoucir la férocité d'un tyran. Tibère devenait affable lorsqu'il avait éternué sous l'influence du bon quart-d'heure, et il se promenait sur un char dans les rues pour recevoir les félicitations de ses sujets.

Cette précieuse civilité n'avait pas lieu seulement à l'égard des autres : on ne négligeait point de se la faire à soi-même. Martial parle d'un certain Proclus dont le nez, curieux morceau d'histoire naturelle, avait son bout si distant des oreilles que le pauvre homme ne pouvait s'entendre éternuer pour former en son propre honneur le vœu ordinaire.

L'auteur de l'*Histoire de la conquête du Pérou* rapporte que lorsque le cacique de Guachoia ou Guacaya éternuait, ses sujets étaient avertis de cet heureux événement par des signaux publics, afin qu'ils se prosternassent en l'honneur de leur maître et qu'ils priassent le soleil de le protéger, de l'éclairer et d'être toujours avec lui.

Quand le roi de Monomotapa éternue, a dit quelque part

Helvétius, tous les courtisans sont obligés d'éternuer aussi; et l'éternument gagnant de la cour à la ville et de la ville en province, l'empire paraît affligé d'un rhume général.

Chez le roi de Sennar, les choses se passent d'une manière plus curieuse encore. Aussitôt que ce prince a éternué, tous ceux qui sont en sa présence lui tournent le dos en faisant une pirouette et en se donnant une claque sur la fesse droite. Ils prétendent que le salut de l'état dépend de cette manœuvre. Ne nous en moquons pas, car nous le faisons dépendre aussi quelquefois de choses qui, pour paraître plus sérieuses, n'en sont pas moins risibles.

Les anabaptistes et les quakers ont proscrit le culte de l'éternument. Ce qu'ils ont fait là par esprit de secte et par singularité, on le fait maintenant dans le monde pour éviter la gêne et pour se conformer au bon ton qui ne permet plus de dire *Dieu vous bénisse* à quelqu'un, si ce n'est à un pauvre auquel on refuse la charité. Je suis assurément bien éloigné de trouver mauvais qu'on éternue sans cérémonie et tout à son aise; mais bien des gens n'approuvent pas les réformateurs, et ils regardent comme funeste l'abolition d'une coutume si religieusement observée pendant tant de siècles.

Ressembler au bon Dieu de Gibelou.

Cette comparaison, qu'on emploie en parlant d'une personne mal accoutrée et chargée de plusieurs pièces d'habillement l'une sur l'autre, est fondée sur une tradition populaire qui rapporte que les habitants de Gibelou avaient coutume d'envelopper la statue de l'enfant Jésus de chiffons de toute espèce.

Promettre ou jurer ses grands dieux.

Les païens, comme on sait, avaient de *grands dieux* et de *petits dieux*, et les engagements qu'ils prenaient en jurant par les grands dieux étaient plus solennels et plus sacrés que ceux qu'ils prenaient en jurant par les petits dieux.

DINDON. — *Être le dindon de la farce.*

Les pères de comédie qui jouent des rôles de dupes étaient autrefois appelés *pères dindons*, par allusion à ces oiseaux de

basse-cour, dont on a fait le symbole de la sottise. De là cette expression *Être le didon de la farce*, ou *Être le dindon d'une chose.*

C'est la danse des dindons.

Cette métaphore proverbiale, qu'on emploie en parlant d'une chose qu'on a l'air de faire de bonne grâce, quoique ce soit à contre-cœur, est fondée sur l'historiette suivante qui paraît être d'une tradition fort ancienne :

Un de ces hommes dont le métier est de spéculer sur la curiosité publique, fit annoncer à son de trompe, un jour de foire, dans une petite ville de province, qu'il donnerait un ballet de dindons. La foule s'empressa d'accourir à ce spectacle extraordinaire; la salle fut remplie; des cris d'impatience commandèrent le lever de la toile : le théâtre se découvrit enfin, et l'on vit paraître les acteurs de basse-cour qui sautaient précipitamment, tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre, en déployant leur voix aigre et discordante sur tous les tons, tandis que le directeur s'escrimait à les diriger avec une longue perche pour leur faire observer les règles du *chassez* et du *croisez*. Cette scène burlesque produisit sur les assistants un effet difficile à d'écrire. Les uns se récriaient de surprise, les autres applaudissaient avec transport; ceux-ci trépignaient de joie, ceux-là poussaient des éclats de rire immodérés; et l'engouement général était tel que personne ne soupçonnait pourquoi les dindons se donnaient tant de mouvement. On s'aperçut enfin que c'était pour se soustraire au contact d'une tôle brûlante sur laquelle ils étaient placés. Quelques étincelles échappées d'un des fourneaux disposés sous cette tôle découvrirent le secret de la comédie. Mais en même temps la peur du feu gagna l'assemblée : dans un instant tout y fut *tohu bohu*, et les spectateurs et les acteurs, se précipitant pêle-mêle, se sauvèrent comme ils purent, les premiers avec un pied de nez, et les seconds avec des pieds à la sainte-menehould.

DÎNER. — *Qui dort dîne.*

« Cette façon de parler, dit Moisant de Brieux, est tirée de l'école de médecine, où l'on enseigne que le sommeil tient lieu

d'aliment lorsque, l'estomac étant plein de crudités, il faut dégager la nature, et lui donner loisir de les cuire, sans la surcharger de nouvelles viandes. »

On trouve dans Rabelais (liv. v, ch. 5) : *Qui dort, il boit.*

Que le riche dîne deux fois.

Proverbe ancien qu'on lit dans le festin de Trimalcion en ces termes : *Tu beatior es? bis prande, bis cœna; si tu es plus riche que moi, dîne et soupe deux fois.* — C'est une espèce de défi donné au riche par le pauvre dont le pain grossier a pour assaisonnement un appétit vigoureux, tandis que tout le luxe des festins les plus raffinés ne peut suppléer à cet attrait que le riche ne connaît pas. On sait le mot de ce financier accosté, comme il rentrait chez lui, à l'heure du dîner, par un malheureux qui demandait l'aumône en s'écriant : J'ai faim. — Que ce coquin dit-il, est heureux! il a faim!

DIRE. — *Bien dire fait rire, bien faire fait taire.*

Ce proverbe s'applique aux personnes qui démentent et décréditent par leur conduite la morale qu'elles prêchent dans leurs discours, et qui font rire d'elles par leurs beaux préceptes, parce qu'elles ne se font pas applaudir par leurs bonnes actions.

Tout est dit.

Nullum est jam dictum, quod non dictum sit prius. (Térence.)

Cet adage, qu'une critique décourageante veut ériger en dogme littéraire, n'est pas absolument vrai. Tout est pensé peut-être, mais tout n'est pas dit; et s'il n'y a point d'idées tout à fait nouvelles, il peut y avoir des expressions neuves, car la combinaison des mots est infinie, et c'est un art créateur que celui de les placer, de les assortir, de les embellir l'un par l'autre, en leur ménageant des reflets étrangers, et en leur faisant trouver dans ces échanges réciproques des couleurs toujours variées. Il en est du langage comme de la lumière qui, sans changer dans son essence, prend mille teintes différentes, suivant les combinaisons d'un habile opticien.

DISEUR. — *L'entente est au diseur.*

Unusquisque verborum suorum optimus interpres est. Celui qui parle est toujours censé le plus habile à comprendre et à expliquer ce qu'il dit, lors même qu'il lui est impossible de le faire; ce qui n'est pas aussi rare qu'on pourrait l'imaginer, car il y a bon nombre de discoureurs auxquels cela ne manque pas d'arriver, parce qu'une sotte vanité les engage à débiter inconsidérément des phrases sur tout, quand ils n'ont des idées sur rien. On peut dire d'eux, avec Sterne, que leur tête creuse est comme le tourne-broche que la fumée seule fait aller.

Le philosophe Phavorin adressait à un bavard de cette espèce l'apostrophe suivante, rapportée par Aulu-Gelle : *An scire atque intelligere neminem vis quæ dicas? Quidni, homo inepte, ut quod vis abunde consequaris, taces?*

Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dis-moi, qui peut t'empêcher
De te servir du silence? (MAYNARD.)

Spéron-Spéroni, écrivain italien du XVIe siècle, explique très bien comment des gens qui s'énoncent clairement pour eux-mêmes, dans leurs discours ou leurs écrits, sont obscurs pour les auditeurs ou les lecteurs. C'est, dit-il, que ces gens vont de la pensée à l'expression, tandis que les autres vont de l'expression à la pensée.

Diseur de bons mots, mauvais caractère.

Mot de Pascal, répété par La Bruyère, et passé en proverbe, pour blâmer ces mauvais plaisants qui cherchent à faire briller leur esprit aux dépens de leur cœur, et qui *aiment mieux perdre un ami qu'un bon mot.*

Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs.

Ceux qui se vantent le plus, qui promettent le plus, sont ordinairement ceux qui font le moins. Nous disons encore : *Grand vanteur, petit faiseur.*

Chi e largo di bocca e stetto di mano, qui est large de bouche est étroit de main. (Proverbe italien.)

La lengua luengua es senal de mano corta, la langue longue est signe de main courte. (Proverbe espagnol.)

Great cry and little wool, grand cri et peu de laine. — Proverbe anglais, qui est venu de ce que, dans plusieurs *mystères*, le diable était représenté tondant les soies de ses cochons.

DOIGT. — *Mettre le doigt dessus.*

C'est deviner, découvrir une chose. Les Latins disaient : *Rem acu tangere, toucher la chose avec l'aiguille.* Ce que Cicéron appliqua plaisamment à un sénateur dont le père avait été tailleur.

Savoir une chose sur le bout du doigt.

La savoir parfaitement de mémoire. C'est une variante de *Savoir sur l'ongle*, expression traduite de l'expression latine *ad unguem* qu'Erasme regarde comme une métaphore empruntée des marbriers qui tâtent à l'ongle la jointure des marbres rapportés, pour juger si elle est bien faite.

Mon petit doigt me l'a dit.

Phrase proverbiale qu'on adresse aux enfants, pour leur faire croire qu'on sait la vérité de quelque chose qu'ils refusent d'avouer. Elle a été agréablement employée par Molière dans une scène du *Malade imaginaire* que tout le monde connaît.

« Quelques auteurs ont estimé, dit le père Labbe, qu'il fal-
« lait expliquer *Mon petit doigt me l'a dit*, par *mon petit dé* (*dé*
« pour *dex*, ou dieu) *me l'a dit*, faisant allusion au génie de So-
« crate, à la nymphe Egérie de Numa, et autres démons fami-
« liers; ces démons étant présumés inspirer ceux qu'ils favori-
« saient, et leur parler à l'oreille. »

Il est plus probable que cette phrase est née de l'usage de porter à l'oreille le petit doigt, nommé *auriculaire* pour cette raison. Un père, en y portant le sien, aura feint qu'il lui révélait quelque chose, et ce trait imité par d'autres sera passé en coutume.

Lorsque le général Beurnonville fit son fameux rapport sur une victoire qui ne lui avait coûté que le petit doigt d'un

tambour, un plaisant composa une chanson dont le refrain était :

Holà ! citoyen Beurnonville,
Le petit doigt n'a pas tout dit.

Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Il ne faut pas se mêler des querelles d'un mari et de sa femme, et en général des personnes qui sont naturellement unies. Une scène comique de Molière fait voir à quoi s'expose l'indiscret conciliateur. — Ce proverbe est plaisamment travesti dans le *Médecin malgré lui* (act. I, sc. 2), où Sganarelle l'énonce ainsi : *Entre l'arbre et le doigt il ne faut pas mettre l'écorce.*

DON. — *Il n'y a pas de plus bel acquêt que le don.*

Il n'y a pas de bien acquis d'une plus belle manière que celui qui nous est donné.

Jamais un don ne vaut autant qu'au moment où l'on désire l'obtenir.

Ce proverbe a été employé par le troubadour Savary de Mauléon qui en est peut-être l'inventeur.

DONNER. — *Qui tôt donne, deux fois donne.*

Traduction littérale de cette pensée de Sénèque : *Bis dat qui cito dat.* « La règle de la vraie bienfaisance, dit ce philosophe, est de donner comme nous voudrions recevoir, de bon cœur, promptement et sans hésiter. Un bienfait n'est pas agréable quand le bienfaiteur le garde trop longtemps dans ses mains, qu'il ne le lâche qu'avec peine, et comme s'il se l'arrachait. Après le refus, rien de plus dur que l'irrésolution. Elle manque à coup sûr la reconnaissance. En effet, le principal mérite du bienfait consistant dans la bienveillance, témoigner par ses délais qu'on oblige à contre-cœur, ce n'est pas donner, c'est mal défendre ce qu'on donne. »

On perd la grâce et le mérite d'un don quand on ne l'accorde pas le plus tôt qu'on peut. Un don qui se fait trop attendre, est gâté quand il arrive.

« Ne dites point à votre ami qui vous demande quelque « chose : *Allez et revenez, je vous le donnerai demain*, lorsque

« vous pouvez le lui donner à l'heure même. » (Proverbe de Salomon.)

Si devant servir aujourd'hui ton prochain, tu attends à demain, fais pénitence. (*Zend-Avesta* de Zoroastre.)

On ne donne rien pour rien.

On ne donne que pour recevoir. Les présents qu'on fait ne sont que les arrhes de ceux qu'on attend. — Ce n'est pas là donner, dit Pline le jeune, c'est avec des présents trompeurs qui cachent l'hameçon et la glu dérober le bien d'autrui, *Viscatis humatisque muneribus non sua promere sed aliena corripere.* (Epist. 30, lib. IX.)

Les Italiens disent : *Chi da ensegna rendere, qui donne enseigne à rendre;* et les Arabes : *Qui apporte, emporte.*

Donner un œuf pour avoir un bœuf.

Les Latins employaient dans le même sens ce jeu de mots : *Pileum donat ut pallium recipiat, il donne un bonnet pour avoir un manteau.* Les Espagnols ont les deux dictons suivants : *Con una sardina pescar una trucha, avec une sardine pêcher une truite.* — *Meter aguja y sacar reja, mettre une aiguille et tirer un soc de charrue.*

DORMIR. — *Dormir la grasse matinée.*

Quelqu'un a prétendu, je crois que c'est Pasquier, que le mot *grasse* a été mis ici par métonymie, parce que ceux qui dorment beaucoup prennent de l'embonpoint; mais ce mot s'explique très bien sans figure dans le sens de *grande* qu'il a quelquefois; et l'expression *Dormir la grasse matinée,* ou *la grande matinée,* est traduite du latin *Mane totum dormire.*

Les Espagnols disent, d'une manière heureuse : *Hazer plazer al sueno, faire plaisir au sommeil;* ce qui rappelle ces jolis vers de Vergier sur La Fontaine :

Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil.

Nous disons encore proverbialement : *Faire honneur au soleil.* Cet honneur consiste à le laisser lever le premier.

DOS. — *Il tombe sur le dos et se casse le nez.*

Expression plaisante dont on se sert en parlant d'un homme tout à fait malencontreux. Les Basques disent : *Les vers s'engendrent dans sa salière;* — les Provençaux : *Il ferait faire naufrage à une barque chargée de crucifix;* — les Italiens : *Si romperebbe il collo in un filo di paglia, il se casserait le cou contre un brin de paille.* — Nous disons encore : *Il se noierait dans un verre d'eau* ou *dans un crachat.*

DOUBLURE. — *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure.*

On ne réussit pas à tromper aussi fin que soi. *Ars deluditur arte.* — Les Italiens disent : *Duro con duro non fece mai bono muro, dur contre dur ne fit jamais bon mur.*

DOUCEUR. — *Plus fait douceur que violence.*

Proverbe dont La Fontaine est peut-être l'auteur. — Un autre proverbe dit : *On prend plus de mouches avec du lait,* ou *du miel, qu'avec du vinaigre.*

DOUTE. — *Dans le doute abstiens-toi.*

Tant que nous ignorons ce que nous devons faire, la sagesse consiste à rester dans l'inaction, car il vaut mieux ne rien faire que de s'exposer à mal faire. — Ce proverbe se trouve dans le Zend-Avesta de Zoroastre qui passe pour en être l'inventeur. Cicéron l'a rapporté et expliqué en ces termes : *Quod dubites ne feceris; æquitas enim lucet per se, dubitatio autem cogitationem significat injuriæ.* Ce qui se trouve très bien traduit dans cette phrase du deuxième sermon de Bossuet, pour le dimanche de la Passion : « Quand nous doutons de la justice de nos entre-« prises, c'est une bonne maxime de se désister tout à fait. « L'équité reluit assez d'elle-même, et le doute semble envelop-« per dans son obscurité quelque dessein d'injustice. »

DOUTER. — *Qui doute ne se trompe point.*

Qui dubitat non errat. C'est en opinant qu'on se trompe, et non pas en doutant.

Error opinando non dubitando venit.

DRAGÉE. — *Tenir la dragée haute à quelqu'un.*

C'est différer de lui accorder une chose promise; c'est offrir un vain appât à son espérance.

Cette locution est venue d'un jeu dans lequel on excite la convoitise des enfants en faisant voltiger devant eux une dragée suspendue par un long fil au bout d'un bâton, sans qu'il leur soit permis de la saisir autrement qu'avec la bouche.

DRAP. — *Mettre quelqu'un dans de beaux draps blancs.*

C'est médire beaucoup de lui, découvrir tous ses défauts, et par extension, le placer dans une situation embarrassante. Mettez un Maure en de beaux draps blancs, dit Le Duchat, c'est de quoi le faire paraître encore plus noir.

DRAPEAU. — *Le drapeau déchiré fait la gloire du capitaine.*

Il en est de même de la fortune délabrée de l'homme vertueux. La vertu, dit Rivarol, tire sa gloire des persécutions qu'elle endure, comme le drapeau de guerre tire son lustre de ses lambeaux déchirés.

Le mot *drapeau*, autrefois *drapel*, qu'on croit dérivé, dans le sens d'enseigne, de l'italien *drapello*, n'est pas très ancien en français. Il fut introduit au XVIe siècle par les capitaines qui tenaient à honneur d'avoir fait les guerres d'Italie sous François Ier, et qui voulaient faire entendre par ce mot que leur bannière avait été déchirée, car *drapel* (morceau de drap, chiffon) emportait autrefois un pareil sens.

DUIRE. — *Ce qui nuit à l'un duit à l'autre.*

Ce qui est mauvais pour l'un est bon pour l'autre. Le verbe *duire*, que La Bruyère a mis dans la liste des mots qu'il regrettait, signifie *convenir*, et ne s'emploie qu'à la troisième personne.

E

EAU. — *Il n'est pire eau que l'eau qui dort.*

Ce proverbe nous est venu des anciens, car on lit dans Quinte-Curce (liv. VII) que les Bactriens disaient : *Altissima*

flumina minimo sono labuntur, les fleuves les plus profonds sont ceux qui coulent avec le moins de bruit. Il se trouve avec explication dans les vers suivants extraits du livre IV des *Distiques de Caton*, qui furent composés dans le VIIe ou le VIIIe siècle par un moine dont on ignore le vrai nom :

Demissos animo et tacitos vitare memento :
Quod flumen tacitum est forsan latet altius unda.

Évite les gens sournois et taciturnes, car il n'y a peut-être pas dans le fleuve d'eau plus profonde que l'eau dormante.

L'eau échauffée prend plus vite la gelée.

C'est une opinion depuis longtemps répandue parmi le peuple, que l'eau qui a bouilli est plus susceptible de passer à l'état de congélation. Ce que Descartes, dans son traité des *Météores* (discours 1er), explique de la manière suivante : « On peut voir « par expérience que l'eau qu'on a tenue longtemps sur le feu « se gèle plus tôt que d'autre, dont la raison est que celles de « ses parties qui peuvent le moins cesser de se plier (d'être « liquides) s'évaporent pendant qu'on la chauffe. » — De là le proverbe employé figurément pour signifier que la trop grande ardeur qu'on met à faire une chose est sujette à se refroidir bien vite, ou que le caractère le plus prompt à se livrer à l'emportement est aussi le plus prompt à en revenir.

Croyez cela et buvez de l'eau.

Dicton qu'on adresse à une personne qui a l'air de croire ou de vouloir faire accroire quelque nouvelle dénuée de vraisemblance. C'est comme si on lui disait : La chose est difficile à avaler, et puisque vous voulez bien l'avaler, buvez de l'eau pour la faire passer.

Mettre de l'eau dans son vin.

C'est revenir de son emportement, rabattre de ses menaces ou de quelque résolution excessive, rentrer dans les bornes de la modération. — On peut regarder, au premier aperçu, comme une singularité frappante les éloges unanimes que les philosophes et les historiens grecs ont consacrés à la découverte du vin trempé, comme si elle eût été de nature à mériter l'admiration

de la postérité; mais si l'on déroule la grande liste des crimes que l'ivresse a produits, il est impossible de ne pas approuver leur opinion, et de ne pas applaudir à la sagesse des peuples antiques qui érigèrent des statues à celui qui leur apprit à mêler de l'eau dans le vin *pour modérer,* comme dit Platon, *une divinité furieuse par la présence d'une divinité sobre* (1), ou *pour calmer,* comme dit Plutarque, *les ardeurs de Bacchus par le commerce des nymphes.* Ces peuples pensaient qu'un service si important ne pouvait leur avoir été rendu par un homme sans l'inspiration de quelque dieu. Ils en attribuaient l'idée à Bacchus lui-même, et l'exécution à divers personnages. Pythagore cite Achéloüs comme le véritable inventeur, dans ses *Apothéoses* qui commencent en ces termes : « Crotoniates, gardez la « mémoire d'Achéloüs, magistrat suprême d'Étolie, qui le pre- « mier mit de l'eau dans le vin. » Pline le naturaliste nomme un certain Staphilus. Quelques écrivains parlent d'Amphyction, roi d'Athènes, et quelques autres de Cranaüs, également roi de la même ville. Montaigne, adoptant cette dernière tradition, a dit dans ses *Essais* (liv. III, ch. 13) : « Cranaüs, roy « des Athéniens, fut inventeur de cet usage de tremper le vin, « utilement ou non, j'en ai vu desbattre. »

Voici une application plaisante de l'expression proverbiale. Deux personnes disputaient un jour chaudement sur ce vers où il est parlé des Romains :

> Ils buvaient le falerne et les larmes du monde.

L'une d'elles soutenait qu'il était fort beau, et à chaque explication qu'elle en donnait, l'autre ne répondait que par ces mots : Qu'est-ce que cela prouve? Le poëte Lemière, témoin de la discussion, dit : Cela prouve évidemment que les Romains *mettaient de l'eau dans leur vin.*

L'eau trouble est le gain du pêcheur.

Les pêcheurs prennent beaucoup plus de poissons dans l'eau trouble que dans l'eau claire; de même, les intendants font

(1) Longin reproche à Platon d'avoir appelé l'eau *une divinité sobre.* Cette expression, dit La Harpe, est en effet ridicule.

leur profit dans l'administration d'un bien où le maître lui-même ne met pas bon ordre. De là ce proverbe, et l'expression proverbiale *Pêcher en eau trouble*, c'est-à-dire tourner à son avantage les désordres qui se présentent, ou ceux même qu'on a suscités exprès dans les affaires, soit publiques, soit particulières. — Les Grecs disaient dans le même sens : *Troubler l'eau du lac pour pêcher des anguilles*. Ce qu'Aristophane applique à un mauvais citoyen excitant des troubles dans l'état afin de s'enrichir aux dépens du public.

Ne faire que de l'eau claire.

C'est s'occuper sans succès de quelque affaire, y perdre son temps et sa peine. — Le malin Furetière donnait pour devise à l'Académie française un iris causé par les rayons du soleil qui lui était opposé, avec ce quatrain :

Pendant que le soleil m'éclaire
Je parais de grande valeur ;
Mais ma plus brillante couleur
Ne fait que de l'eau toute claire.

Revenir sur l'eau.

C'est rétablir ses affaires, recouvrer du crédit, rentrer en faveur. Cette expression est une métaphore prise de l'écorce du liége qu'on ne peut enfoncer dans l'eau sans qu'elle remonte à la surface, aussitôt qu'elle cesse d'être retenue par la main.

Pindare, dans ses *Pythiques* (ode 2), s'est comparé à cette écorce qui surnage toujours au milieu de l'agitation des flots; *immersabilis undis*, comme dit Horace.

Les eaux sont basses.

Cette façon de parler métaphorique s'emploie pour signifier que la bourse d'une personne est à peu près sans argent, parce que les eaux basses sont ordinairement sans poisson.

ÉCHELLE. — *Après lui il faut tirer l'échelle.*

Il s'agit ici de l'échelle patibulaire sur laquelle on fesait monter les condamnés afin de les accrocher à la potence. L'usage où l'on était, lorsqu'il y avait plusieurs complices, de pendre le plus coupable le dernier, et par conséquent de *retirer l'échelle après lui* puisqu'il ne restait personne à exécuter, donna

lieu à cette expression qu'on devrait employer, ce me semble, en mauvaise part, et dont on se sert le plus souvent en bonne part, pour dire que quelqu'un a si bien fait en quelque chose qu'il ne faut pas prétendre à l'égaler.

ÉCHO. — *Dans la tempête adore l'écho.*

Maxime de Pythagore, qui signifie, dans les troubles civils, retire-toi à la campagne. — Pope interprète différemment cette maxime dont le texte grec est traduit plus littéralement de la manière suivante : *Quand les vents s'élèvent, rends tes hommages à l'écho.* Il pense que Pythagore a voulu dire : Quand tes oreilles sont frappées de toutes sortes de rumeurs, n'ajoute foi qu'au second rapport. Mais une telle explication n'est point reçue, quoiqu'elle soit plus naturelle que l'autre, et plus conforme à la nature de l'écho.

Les Grecs exprimaient encore l'avantage de ne point se mêler aux agitations populaires par ce proverbe : *La foudre épargne ceux qui dorment;* car ils croyaient que le corps de l'homme, pendant le sommeil, était dans un état propre à neutraliser les effets du feu du ciel. Les lecteurs curieux de connaître les raisons physiques sur lesquelles se fondait cette opinion erronée, les trouveront dans les *Symposiaques* de Plutarque (liv. IV, quest. 19). — Les Chinois disent : *L'hirondelle qui est dans son nid voit d'un œil tranquille les batailles des vautours.*

Une pareille doctrine peut être utile sans doute aux intérêts de quelques individus, mais elle est nuisible aux intérêts de l'état. Le devoir du vrai citoyen, dans un temps d'émeutes, est de paraître sur la place publique pour y donner l'exemple du courage civil. Une loi de Solon, tout à fait contraire au précepte de Pythagore, décernait des peines contre ceux qui gardaient la neutralité quand les partis en venaient aux mains. L'objet de cette loi était d'arracher l'homme de bien à une inaction funeste, de le jeter au milieu des factieux, et de sauver la cité par l'ascendant de la vertu.

ÉCOLE. — *Révéler les secrets de l'école.*

C'est apprendre aux étrangers ce dont les confrères seuls doivent être instruits. — Dacier rapporte l'origine de cette expres-

sion à la loi fondamentale de l'école de Pythagore qui défendait de communiquer aux profanes les dogmes de sa doctrine. Platon, Aristote, les épicuriens, les stoïciens, et presque tous les philosophes de l'antiquité avaient aussi dans leur enseignement plusieurs choses que leurs disciples étaient obligés de tenir secrètes.

Faire l'école buissonnière.

Cette expression, suivant les uns, fait allusion à la conduite de certains pédagogues qui, pour se soustraire à un droit qu'ils devaient payer aux chantres de l'église de Notre-Dame, allaient établir leurs classes en plein air, hors de la ville. Elle est venue, suivant les autres, de ce que les luthériens et les calvinistes, dont on ne tolérait pas les écoles, en avaient de clandestines qui se tenaient dans les halliers et les bois. Les deux explications se fondent également sur un arrêt du 5 août 1552, par lequel le parlement défendit tout enseignement que le chantre de Paris n'aurait pas autorisé, et particulièrement les *écoles buissonnières*. Mais l'expression est beaucoup plus ancienne que les faits auxquels on a voulu la rattacher. Elle existait au commencement du XIIIe siècle, et s'appliquait aux conciliabules secrets des Albigeois. Elle se trouve implicitement dans un passage de *la Nouvelle de l'Hérétique* (*las Novas del Heretge*), poëme du troubadour Izarn, missionnaire dominicain et inquisiteur employé à convertir ces hérétiques. L'auteur, parlant à un théologien de la secte proscrite, lui dit : Tu n'as garde de prêcher ta doctrine dans les églises, ni sur les places; *tu la prêches dans les bois, dans les broussailles et les buissons.*

Tu no vols demostrar ta predicatio
En gleyza ne en plassa, ni vols dir ton sermo,
Sinon o fas en barta, en bosc, o en boisso (1).

---

(1) La pièce d'Izarn, composée d'environ huit cents vers alexandrins, a beaucoup d'importance sous le rapport historique. C'est une controverse qui contient la réfutation en forme et par conséquent l'exposé de la doctrine attribuée aux Albigeois. On y voit de quelle manière on s'y prenait pour convertir ces malheureux, et avec quel zèle à la fois absurde et barbare on renforçait les arguments par la terreur des supplices. Image parlante de l'ancienne inquisition.

Si l'on veut assigner une origine historique à la locution, c'est là certainement qu'il faut la chercher. Mais n'est-il pas plus naturel de penser qu'on a dit *Faire l'école buissonnière* par la même raison qu'on dit *Prendre* ou *Se donner campos*, en faisant allusion aux escapades des écoliers villageois qui vont courir les champs et chercher des nids dans les haies et les buissons?

ÉCOSSAIS. — *Fier comme un Écossais.*

Il n'y a pas de pays plus propre que l'Écosse à rappeler ses habitants à l'humilité, et cependant les Écossais sont de tous les êtres les plus enclins à se glorifier. On serait tenté de croire que la nature a voulu développer chez eux ce penchant outre mesure afin de les empêcher de reconnaître les désavantages de ce sol triste et pauvre où elle les a placés. Leur misère a toujours une compensation toute prête dans leur excessive admiration d'eux-mêmes, et surtout dans leurs extrêmes prétentions à une antique noblesse. Garrick racontait plaisamment sur ce sujet que s'étant arrêté un soir dans une auberge, à quelques lieues d'Édimbourg, il n'y avait trouvé que des domestiques gentilshommes qu'il entendait parler entre eux de cette manière : — Monsieur le comte, conduisez le cheval à l'écurie. — Madame la comtesse, mettez le couvert. — Monsieur le marquis, nettoyez les bottes. — Madame la marquise, faites donc du feu. — M. le baron, quand servirez-vous la soupe? etc.... Rien n'est donc plus juste que le proverbe qui leur reproche un orgueil exagéré, proverbe usité en Angleterre depuis un temps immémorial, *Proud as a Scotchman*, et naturalisé en France dans le xve siècle, à l'occasion des compagnies d'élite que Charles VII, pendant ses guerres contre les Anglais, avait composées de soldats fournis par des seignenrs d'Écosse dévoués à sa cause. Ces soldats étrangers avaient beaucoup de priviléges honorifiques avec une paie considérable, et leurs fonctions, en les approchant de la personne du roi, leur donnait une excessive importance à leurs propres yeux, comme aux yeux de tous les Français.

ÉCOUTE-S'IL-PLEUT. — *C'est un écoute-s'il-pleut.*

Un *écoute-s'il-pleut* est proprement un moulin qui ne va que par des écluses et qui, manquant d'eau fort souvent, semble écouter s'il en tombera du ciel. Au figuré, c'est un homme qui a besoin du secours d'autrui pour faire quelque chose, un homme qui s'attend à des choses qui n'arrivent presque jamais, une espérance très incertaine, une promesse illusoire, une mauvaise défaite.

ÉCOUTE. — *Qui se tient aux écoutes entend souvent son fait.*

La raison en est toute simple : c'est qu'ordinairement on ne se tient aux écoutes que pour surprendre les paroles de ceux qu'on soupçonne de malveillance, ou avec lesquels on a quelque chose à démêler. — On appelle proprement *écoutes* les endroits où l'on se cache pour écouter ce qui se dit.

Plutarque a comparé les oreilles d'un curieux à des ventouses qui attirent tout ce qu'il y a de mauvais.

L'Ecclésiaste dit (ch. VII, v. 22) : « Que votre cœur ne se « rende point attentif à toutes les paroles qui se disent, de peur « que vous n'entendiez votre serviteur parler mal de vous. *Cunc-* « *tis sermonibus qui dicuntur ne accomodes cor tuum, ne forte au-* « *dias servum tuum maledicentem tibi.* »

ÉCRIT. — *Les paroles s'envolent, et les écrits restent.*

Verba volant et scripta manent. — Ce proverbe a deux sens : le premier est qu'en affaires il faut traiter par écrit, et non verbalement ; ce qu'on exprime encore par cette phrase burlesque : *Les effets sont des mâles, et les paroles sont des femelles;* c'est-à-dire les effets ont plus de force que les paroles.

Le second sens est qu'on ne saurait être assez prudent quand on écrit quelque chose, parce qu'un écrit venant à tomber entre les mains des malveillants qui l'interprètent à leur façon, peut attirer à son auteur des désagréments ou des persécutions. On sait que le cardinal de Richelieu soutenait qu'il n'avait besoin que de deux lignes de l'écriture d'un homme pour y trouver de quoi le faire pendre.

Fabio Mirto, archevêque de Nazareth, qui fut trois fois nonce du pape en France dans le XVIIe siècle, voulant montrer combien il faut prendre de précautions pour écrire, disait : « Il ne « se trouve point dans tous les évangiles que notre Seigneur « Jésus-Christ ait écrit plus d'une fois; encore ne l'a-t-il fait « que sur le sable, afin que le vent effaçât l'écriture. »

On lit dans l'*Inconséquence du jugement public*, par Diderot, ce joli passage : « J'ai cent fois dit aux amants : n'écrivez « point; les lettres vous perdront. Tôt ou tard le hasard en « détournera une de son adresse. Le hasard combine tous les « cas possibles, et il ne lui faut que du temps pour amener « la chance fatale. »

Les Italiens ont ce proverbe : *Pensa molto, parla poco, scrivi meno; pense beaucoup, parle peu, écris moins.*

ÉCUELLE. — *Manger à la même écuelle.*

Au temps de la chevalerie, dit Legrand d'Aussy, la galanterie avait imaginé de placer à table les convives par couple, homme et femme. La politesse et l'habileté des maîtres ou maîtresses de maison consistaient à savoir bien assortir les couples qui n'avaient qu'une assiette commune; ce qui s'appelait *manger à la même écuelle*, expression qui, détournée du sens propre au figuré, s'employa pour marquer accointance, comme le prouvent ces deux vers d'un fabliau où il est parlé d'un oncle qui vivait scandaleusement avec sa nièce :

Et si sachiez que chascun jour
En une escuelle menjoient.

(*Manuscr. de la Bibl. du Roi*, n. 7588.)

Les dévots eux-mêmes suivaient l'usage de manger à la même écuelle par esprit d'humilité. Une vie de sainte Élisabeth en vers, célébrant la charité de cette sainte envers les pauvres, dit :

Mengier les fit en s'escuelle.

(*Manuscr. de la Bibl. du Roi*, n. 7218.)

Au reste, cet usage, bon ou mauvais, ajoute Legrand d'Aussy, s'est conservé longtemps en France, et même il a subsisté en

partie à la cour jusque sous Louis XIV. « Le roi, dit la duchesse « de Montpensier dans ses *Mémoires* (t. IV, p. 17), ne mettait « pas la main à un plat qu'il ne demandât si on en voulait, « et ordonnait de manger avec lui. Pour moi qui ai été nourrie « dans un grand respect, cela m'étonnait, et j'ai été longtemps « à m'accoutumer à en user ainsi. Quand j'ai vu que les autres « le faisaient, et que la reine me dit un jour que le roi n'aimait « pas les cérémonies et qu'il voulait qu'on mangeât à son plat, « alors je le fis. »

Qui s'attend à l'écuelle d'autrui, dîne souvent par cœur.

C'est-à-dire qu'on est souvent désappointé lorsqu'on attend quelque chose des autres, comme celui qui croyant trouver à bien dîner chez quelqu'un, y dîne fort mal ou n'y dîne pas.

Il a bien plu dans son écuelle.

C'est-à-dire, il a beaucoup hérité.

ÉGLISE. — *Près de l'église et loin de Dieu.*

Cela se dit d'une personne qui loge près d'une église et qui remplit mal ses devoirs de chrétien. Il se dit aussi quelquefois par extension, en parlant d'un faux dévot.

Se marier en face de l'église.

Les usages de nos pères sont presque toujours la véritable source où nous devons puiser l'explication de certaines façons de parler dont nous sommes embarrassés de nous rendre raison; autrement il n'y a pas moyen de sortir de cet embarras. Si nous voulons savoir, par exemple, pourquoi l'on dit *Se marier en face de l'église*, il ne faut point se mettre l'esprit à la torture pour découvrir dans le sens figuré, comme on a prétendu le faire, l'origine de cette expression qui peut paraître assez étrange. Il faut se rapporter à l'ancienne coutume de commencer devant la porte de l'église la cérémonie du mariage qui se fait aujourd'hui dans l'intérieur. Notre expression est née de cette coutume, et elle date d'une époque très reculée; car elle se trouve au vingt-sixième chapitre du IIIe livre de Guillaume de Newbrige, savant anglais qui écrivait en latin il y a plus de

six cents ans. Voici le passage où cet auteur l'a consignée, en faisant mention du mariage de Henri II Plantagenet avec Éléonore d'Aquitaine, épouse divorcée du roi de France Louis VII dit le jeune : *Solutamque a lege prioris viri* IN FACIE ECCLESIÆ *quâdam illicitâ licentiâ ille mox suo accepit conjugio.*

Dans un missel de 1555, à l'usage de l'église de Salisbury, se trouve cette recommandation : *Statuantur vir et mulier ante ostium ecclesiæ, sive* IN FACIEM ECCLESIÆ, *coram deo et sacerdote et populo; que l'homme et la femme soient placés devant la porte de l'église, ou* EN FACE DE L'ÉGLISE, *en présence de Dieu, du prêtre et du peuple.*

On sait que le mariage de Henri de Béarn, depuis Henri IV, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, eut lieu le 18 août 1572, par le ministère du cardinal de Bourbon, sur un brillant échafaud dressé à la porte de l'église de Notre-Dame.

Ces faits, et beaucoup d'autres semblables que je pourrais citer, prouvent qu'en France et en Angleterre on se mariait encore devant la façade de l'église vers la fin du seizième siècle. Cependant il faut observer que, dans la mauvaise saison et les jours pluvieux, on fesait la cérémonie sous le porche; d'où l'on ne tarda pas à passer dans la chapelle. Mais quels étaient donc les motifs qui avaient pu faire adopter le mariage en plein air? Quelques auteurs pensent que cet usage était un reste des mœurs païennes. Plusieurs peuples antiques, particulièrement les Étrusques, disent-ils, se mariaient dans la rue, devant la porte de la maison où l'on entrait pour la conclusion de la cérémonie.

A cette raison Selden en ajoute une autre, dans son *Uxor hebraica* (operar., t. III, p. 680) : c'est que la dot ne pouvait être légalement assignée qu'en face de l'église.

ÉLÉPHANT. — *Faire d'une mouche un éléphant.*

C'est exagérer une chose pour lui donner de l'importance; c'est, comme dit Pascal, *grossir un néant en montagne.* Cette expression proverbiale était en usage chez les Grecs, car elle se trouve littéralement dans Lucien : ἐλέφαντα ἐκ μυᾶς ποιεῖν.

On pourrait appliquer souvent à certains exagérateurs le mot plaisant de Goldsmith à Johnson qui avait l'habitude de traduire les choses les plus simples en style très ampoulé : « Je crois, docteur, que si vous vouliez écrire une fable sur de petits poissons, vous feriez parler ces petits poissons comme des baleines. »

ELLÉBORE. — *Avoir besoin de deux grains d'ellébore.*

Cette expression, dont on se sert en parlant d'une personne qu'on veut taxer de folie, nous est venue des anciens qui employaient l'ellébore pour purger le cerveau des fous. — Cette plante croissait abondamment dans les trois îles d'Antycire, et c'est pour cela que les Romains disaient dans le même sens : *Naviget Antyciram, qu'il aille à Antycire. — O tribus Antyciris caput insanabile ! ô tête que ne pourraient guérir tous les remèdes des trois Antycires !*

Archigenès, médecin fameux qui vivait sous Trajan, avait donné lieu à une autre expression proverbiale très analogue; comme il excellait dans le traitement des maladies mentales, on disait d'un homme qui paraissait privé de la raison : *Il a besoin d'Archigenès*, comme on dirait aujourd'hui : il a besoin d'Esquirol ou de Leuret. Suidas nous apprend que ce médecin, natif d'Apamée en Syrie et établi à Rome, avait beaucoup écrit sur son art et sur la physique.

EMPLOI. — *L'emploi fait connaître un homme.*

Ce proverbe est littéralement traduit d'une sentence grecque attribuée à Solon par Sophocle, et à Bias par Aristote. Il s'applique à peu près dans le même sens que cet autre : *A l'œuvre on connaît l'ouvrier.*

EMPRUNT. — *Emprunt n'est pas avance.*

Il est plutôt retard; car les intérêts qu'il faut payer retiennent plus longtemps l'emprunteur dans la gêne. L'emprunt finit presque toujours par *ronger une fortune ou grossir une misère*, comme dit le bonhomme Richard. Le distique suivant, dont la pensée appartient à Socrate, indique une bonne manière d'em-

prunter, à laquelle il faut recourir quand on ne veut point mettre de l'arriéré dans ses affaires :

Voulez-vous sûrement rétablir vos finances ?
Empruntez de vous-même en bornant vos dépenses.

L'emprunt du Gascon.

Le quatrain suivant, de M. Capelle, fait très bien connaître quelle est cette espèce d'emprunt :

Je commence à manquer de vivres,
J'attends des fonds de mon pays :
Prêtez-moi donc neuf francs. — Neuf ! je n'en ai que six.
— Eh bien ! donnez toujours : vous me devrez trois livres.

ENCENS. — *Selon les gens l'encens.*

Il y a des vers latins dialogués dans lesquels le diable et un moine échangent les paroles suivantes, que les uns regardent comme le principe et les autres comme la conséquence du dicton :

Diabolus. *Super latrinam non debes dicere primam.*
Monachus. *Quod vadit supra do Deo, tibi quod vadit infra.*

Voici une imitation de ces vers :

Un jour le diable ayant trouvé
Saint Pacome sur un privé,
Qui disait tout bas ses matines,
S'écria : Dans un sale lieu,
Pacome, peux-tu prier Dieu,
Et faire un autel des latrines !
Lors le bon moine lui repart :
Que cela ne te mette en peine ;
Ce qui monte en haut, Dieu le prenne ;
Ce qui tombe en bas soit ta part.

Je ne sais si le fait attribué à saint Pacome est rapporté dans quelque légende, mais il y en a un d'analogue que citent plusieurs historiens. L'impératrice Agnès, veuve de Henri III surnommé le Noir, chargea, disent-ils, un évêque de faire cette belle question à Pierre Damiani, savant ecclésiastique regardé comme l'oracle de son siècle : *Utrum liceret homini inter ipsum debiti naturalis egerium aliquid ruminare psalmorum?* A quoi Pierre Damiani répondit qu'il était permis de réciter les psaumes aux

latrines tout en faisant ses besoins naturels, puisque saint Paul avait dit dans sa première épître à Thimothée (ch. II, v. 8): *Volo ergo viros orare in omni loco, je veux qu'on prie en tout lieu.*

L'encens entête et tout le monde en veut.

Le pape Jean XXIII, avait coutume de dire, *Tu m'aduli ma mi piace. Tu me flattes, mais tu me plais.* Mot charmant dont on trouve une traduction originale dans cet autre mot plus charmant encore qui était familier à Henri IV: *Tu me flattes, mais va toujours.* Je ne sais si ce n'est pas le même pape qui, étant comparé à Dieu lui-même par un moine italien, s'écria : *C'est un peu fort, mais ça fait toujours plaisir.*

Les louanges les plus outrées sont toujours bien accueillies; si ce n'est comme l'expression exacte de la vérité, c'est du moins comme le témoignage indulgent de la bienveillance qu'on se flatte d'inspirer; tout en reconnaissant qu'elles ne sont pas justes, on les croit sincères, et il n'y a personne qui ne soit charmé de voir les autres se tromper ainsi à son avantage. Cependant il en est d'ordinaire de ces louanges comme des calomnies, dont il reste toujours quelque fâcheux effet.

L'encens noircit l'idole en fumant pour sa gloire. (MERCIER.)

ENCLUME. — *Il faut être enclume ou marteau.*

Proverbe qu'on emploie pour signifier qu'on est réduit par des circonstances inévitables à la fâcheuse alternative de souffrir du mal ou d'en faire: « *Il faut être enclume ou marteau dans ce* « *monde*, disait Chamfort; il faut que le cœur se brise ou se « bronze. »

Il vaut mieux être marteau qu'enclume.

C'est-à-dire, il vaut mieux battre que d'être battu.

Être entre le marteau et l'enclume.

C'est être entre deux inconvénients, entre deux maux. M. Laromiguière fit un jour une application très plaisante et très philosophique de cette expression proverbiale. On lui lisait un article du *Mercure de France* (mai 1809), dans lequel Andrieux attaquant une proposition de Condillac avait dit entre

autres choses : « Pour bien faire une langue ou pour la refaire « et la corriger, il faut raisonner ; mais on ne peut raisonner « qu'avec une langue bien faite : il sera donc toujours impos- « sible de raisonner faute d'une langue bien faite, et de bien « faire une langue faute de raisonner. » En entendant cette phrase, notre philosophe interrompit son lecteur et s'écria : Qu'est-ce que cela signifie ? Pour bien faire une lime, il faut une lime, pour bien faire un marteau, il faut un marteau, pour bien faire une enclume, il faut une enclume; ou, pour le dire d'une manière tout à fait analogue à celle du critique, pour faire une enclume il faut un marteau, et pour faire un marteau, il faut une enclume. Donc il est impossible qu'il existe des marteaux et des enclumes. Voilà Andrieux, ajouta-t-il, *entre le marteau et l'enclume*, et c'est bien sans la moindre malice que je l'y ai placé.

Les Latins disaient comme nous : *Inter malleum et incudem, entre le marteau et l'enclume.* Ils disaient aussi : *Inter sacrum et saxum, entre l'autel et la pierre.* Métaphore empruntée des sacrifices qui se fesaient à l'occasion d'une alliance jurée entre deux nations. Le sacrificateur tuait un cochon sur l'autel, en le frappant avec une pierre, et il disait : Que Jupiter frappe le peuple qui violera le traité comme je frappe la victime.

A dure enclume, marteau de plume.

C'est-à-dire que les coups du malheur deviennent légers pour l'homme armé de patience et de résignation, comme le seraient ceux d'un marteau de plume sur une enclume solide.

ENFANT. — *Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison.*

Autrefois les enfants de bonne maison étaient envoyés *en apprentissage d'honneur, bravoure et courtoisie*, dans les châteaux des seigneurs suzerains dont ils devenaient les valetons et les pages. Ils n'étaient jamais refusés en cette école de noblesse et de loyauté, dit Froissard, car c'eût été injure et discourtoisie; aussi tel châtelain en avait-il quelquefois plus de cinquante à son service. Ces jeunes gens remplissaient l'office de domestiques auprès de leurs maîtres et de leurs maîtresses. Ils les ser-

vaient à table, fesaient leurs messages et les suivaient en voyage. La discipline à laquelle ils étaient soumis était sévère, et ils ne pouvaient guère l'enfreindre sans recevoir la correction. De là cette façon de parler : *Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison*, c'est-à-dire le châtier, ou, pour employer une expression qui a la même origine, *le fouetter comme un page.*

Les hommes sont de grands enfants.

« Encore que la nature, en nous faisant croître par certains « progrès, nous fasse espérer enfin la perfection, et qu'elle ne « semble ajouter tant de traits nouveaux à l'ouvrage qu'elle a « commencé que pour y mettre la dernière main, néanmoins « nous ne sommes jamais tout à fait formés. Il y a toujours « quelque chose en nous que l'âge ne mûrit point, et c'est pour- « quoi les faiblesses et les sentiments de l'enfance s'étendent « toujours bien avant, si l'on n'y prend garde, dans toute la « suite de la vie. » (Bossuet.)

L'enfance passe, mais l'enfantillage reste.

Les enfants sont ce qu'on les fait.

Proverbe qui se trouve dans les *Adelphes* de Térence (act. III, sc. 5) : *Ut quemque suum volt esse, ita est. Chaque enfant est ce que son père veut qu'il soit.* — C'est une erreur de croire que les enfants apportent en naissant des inclinations bonnes ou mauvaises qui déterminent leur conduite. Ces inclinations leur surviennent, et la destinée morale de chacun d'eux est attachée à l'éducation qu'il reçoit, comme la plante à sa racine.

Il n'y a plus d'enfants.

On commence à avoir de la malice de bonne heure. — Les Latins disaient : *Pueri nasum rhinocerotis habent, les enfants ont un nez de rhinocéros*, parce que, à Rome, on regardait un long nez comme un signe de malice, et qu'il n'y a pas de nez plus long que celui du rhinocéros, à cause de la corne pointue qui s'y trouve. C'est même de là que cet animal a tiré son nom, qui signifie *nez cornu.*

Une jeune fille de sept ou huit ans répondit un jour à sa

mère qui voulait lui faire accroire que les enfants naissaient sous des choux : Je sais bien qu'ils viennent d'ailleurs. — Et d'où viennent-ils donc, mademoiselle?—Du ventre des femmes. —Qui vous appris cette sottise? —Maman, c'est l'*Ave Maria*.

Voici un joli quatrain du vieux poëte Ogier de Gombauld:

Nos enfants, messieurs et mesdames,
A quinze ans passent nos souhaits :
Tous nos fils sont des hommes faits,
Toutes nos filles sont des femmes.

ENFOURNER. — *A mal enfourner on fait les pains cornus.*

Le mauvais succès d'une affaire, d'une entreprise, vient ordinairement de ce qu'on s'y est mal pris d'abord.

ENGRENER. — *Le premier venu engrène.*

Ce proverbe, usité pour dire que la diligence dans les affaires en facilite et en assure le succès, est une formule qu'on trouve dans toutes les anciennes coutumes, qui voulaient que la personne arrivée la première au moulin fût aussi la première à moudre. La coutume de Marsal admettait pourtant une exception en faveur de la ménagère qui allaitait.

ENNEMI — *Il faut se défier d'un ennemi réconcilié.*

L'Ecclésiastique dit : « Ne vous fiez jamais à votre ennemi, « car sa malice est comme la rouille qui revient toujours au « cuivre. Quoiqu'il s'humilie et qu'il aille tout courbé, soyez « vigilant et donnez-vous de garde de lui. *Non credas inimico « tuo in æternum, sicut enim æramentum ærugina nequit in illius. « Etsi humiliatus vadat curvus, adjice animum tuum et custodi te « ab illo.* » (Cap. XII, v. 10 et 11.)

Il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui fuit.

« Jamais ne faut mettre son ennemi en lieu de désespoir, parce que telle nécessité lui multiplie sa force et accroist le courage qui ja estoit deject et failly; et n'y a meilleur remède de salut à gens estonnés et recrus que de n'espérer aulcun. Quantes victoires ont été tollues des mains des vainqueurs par les vain-

cus, quand ils ne se sont contemptez de raison ! Ouvrez à vos ennemis toutes les portes et chemins, et plus tôt leur *faictes un pont d'argent* afin de les renvoyer. » (RABELAIS, liv. IV, ch. 43.)

Ce proverbe a été employé par Napoléon dans un des bulletins de la grande armée. — Il nous est venu des Romains, qui disaient : *Hosti fugienti pontem substerne aureum.* — On en a attribué l'invention à Scipion l'Africain ; mais ce grand capitaine ne fit que formuler une pensée bien connue avant lui des guerriers et des politiques. On sait que Lycurgue, dans une de ses lois, avait recommandé aux Spartiates de ne poursuivre l'ennemi qu'autant qu'il le fallait pour assurer la victoire, et de ne pas le pousser à un héroïque désespoir.

Les présents des ennemis sont funestes.

Ce proverbe est tiré de l'*Ajax furieux* de Sophocle (v. 665). Ajax mourut percé du glaive qu'Hector lui avait donné, et Hector fut attaché au char d'Achille avec le baudrier qu'il avait reçu d'Ajax. Cette tradition est rappelée par Virgile dans le IV livre de l'*Énéide*, lorsqu'il suppose que Didon se sert de l'épée du fils d'Anchise pour se donner la mort.

Il n'y a point de petit ennemi.

Il ne faut s'exposer à l'inimitié de personne, car celui-là même qui paraît le moins en état de nuire peut faire beaucoup de mal, en se vengeant. — Les Grecs avaient un proverbe correspondant passé dans la langue latine en ces termes : *Inest et formicæ bilis, la fourmi même a sa bile.* — Les Turcs disent : *Tiens pour un éléphant ton ennemi, ne fût-il pas plus gros qu'une fourmi.*

ENSEIGNE. — *A bon vin point d'enseigne.*

Ce qui est bon n'a pas besoin d'être vanté, prôné. — On dit aussi : *A bon vin il ne faut point de bouchon.* Le mot *bouchon* désigne ici un petit paquet de paille ou d'herbe entortillée qu'on met à la porte d'un cabaret. — Les Latins employaient le lierre au même usage, parce que cette plante était consacrée

à Bacchus, et ils disaient : *Vino vendibili suspensâ hederâ nihil opus.* — Les Espagnols disent : *El bon vino la venta trahe consigo, le bon vin porte sa vente à soi.*

A bonnes enseignes.

Dans les tournois, les dames donnaient à leurs chevaliers ce qu'elles appelaient *faveurs*, *joyaux*, *noblesses*, *noblois*, *connaissances* ou *enseignes*. Ces dons étaient une écharpe, un voile, un bracelet, un nœud, une boucle, etc., qui servaient à parer la cotte d'armes comme d'un signe de reconnaissance. C'est de cet usage qu'est venue l'expression *A bonnes enseignes*, qui s'emploie pour signifier : à bon titre, à juste titre, avec des garanties, avec des sûretés. Exemples : Il ne faut donner des éloges qu'*à bonnes enseignes*. — Il ne faut prêter son argent qu'*à bonnes enseignes*.

On dit aussi : *A fausses enseignes* dans un sens contraire. « Giles, évêque de Reims...., jouissait *à fausses enseignes* de quelques terres appartenant au roi. » (Pasquier, *Recherch.*, p. 129.) — *A telles enseignes que...*, est une expression qui équivaut à celle-ci : La preuve en est que...

ENTENDRE. — *Il ne faut pas condamner sans entendre.*

Ce proverbe est une formule de droit. Pour en constater l'ancienneté en France, je remarquerai qu'un article de la *constitution perpétuelle* dressée sous Clotaire II, en 614, par l'aristocratie laïque et l'aristocratie ecclésiastique réunies, défendit aux juges de condamner un homme libre ou même un esclave sans l'avoir entendu.

Il faut entendre les deux parties.

« Il faut comparer les objections aux preuves; il faut savoir ce que chacun oppose aux autres, et ce qu'il leur répond.—Plutarque (*Contredits des philosophes stoïques*) rapporte que les stoïciens, entre autres bizarres paradoxes, soutenaient que dans un jugement contradictoire, il était inutile d'entendre les deux parties : Car, disaient-ils, ou le premier a prouvé son dire, ou il ne l'a pas prouvé. S'il l'a prouvé, tout est dit, et la partie adverse doit être condamnée; s'il ne l'a pas prouvé, il a tort,

et il doit être débouté. — Sitôt que chacun prétend avoir seul raison, pour choisir entre tant de partis, il faut les écouter tous; ou l'on est injuste. » (J.-J. Rousseau, *Émile*, liv. IV, note.)

Sénèque dit dans sa *Médée* (act. II, sc. 2) : *Celui qui a prononcé sur une affaire après n'avoir entendu que l'une des parties intéressées, s'est montré injuste, quoiqu'il ait prononcé avec justice.*

Qui statuit aliquid, parte mauditâ alterâ,
Æquum licet statuerit, haud æquus fuit.

ENVIE. — *Il vaut mieux faire envie que pitié.*

Ce proverbe est très ancien, car il est rapporté par Hérodote. Il existe dans presque toutes les langues.

L'envie nuit plus à son sujet qu'à son objet.

En d'autres termes : L'envie est plus préjudiciable à celui qui l'éprouve qu'à celui qui la cause. C'est une maxime de l'école : *Invidia plus officit subjecto quam objecto.* — Horace a très bien dit : *L'envieux maigrit de l'embonpoint d'autrui.*

Invidus alterius macrescit rebus opimis.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Philippe Garnier, dans son recueil imprimé à Francfort en 1612, a cité ce proverbe avec ce vers latin où on le retrouve trait pour trait :

Invidus acer obit sed livor morte carebit.

C'est donc à tort qu'on en a attribué l'invention à Molière qui l'a mis dans la bouche de madame Pernelle.

Envie passe avarice.

Ce proverbe a été mis en action dans un vieux fabliau dont voici les principaux traits : Un avare et un envieux faisant route ensemble rencontrèrent saint Martin dans une plaine, et marchèrent quelque temps avec lui, sans se douter qu'ils eussent un tel compagnon de voyage. Le saint ne se fit connaître qu'au moment de les quitter, et il leur dit pour les éprouver : « Il ne « tient qu'à vous de mettre à profit l'avantage d'avoir fait ma « rencontre. Que l'un des deux me demande ce qu'il voudra, « je promets de le lui accorder sur-le-champ. Quant à l'autre,

« je me réserve de faire moi-même sa part, en lui donnant le « double de ce que le premier aura demandé. »

Voilà nos hommes bien joyeux, mais en même temps bien embarrassés, et quoiqu'ils n'eussent qu'à ouvrir la bouche pour obtenir une grande fortune, l'un et l'autre s'obstinaient à la tenir fermée afin de recevoir deux fois davantage. L'avare ne pouvait consentir à se priver de ce qu'il n'aurait pas eu l'esprit de souhaiter, ni l'envieux à jouir de tous les biens qui lui seraient échus en partage, à la condition de voir son camarade plus riche que lui : ils s'exhortaient mutuellement à former le vœu le plus magnifique, mais chacun d'eux conseillé par sa passion se gardait de céder à une pareille instance. Enfin l'avare transporté de fureur se précipita sur l'envieux en menaçant de l'assommer s'il continuait à se taire. Eh bien! je vais parler, répondit celui-ci, et tu n'y gagneras rien. En même temps, par un trait unique de vengeance ou plutôt de caractère, il s'écria : Grand saint Martin, faites-moi la grâce de me priver d'un œil. Il n'eut pas plus tôt dit que la chose fut faite. L'un se trouva borgne et l'autre aveugle, et ce fut le seul bénéfice qu'ils retirèrent de leur position. Ainsi le vice fut puni par le vice même, mais il ne fut pas corrigé. Le pouvoir du saint n'allait pas jusque-là. Il ne put même obtenir que l'envieux servît de conducteur à l'avare qui ne pouvait regagner seul son logis.

ÉPAULE. — *Jeter ses dettes derrière l'épaule.*

Il est à Paris plus d'un drôle
Empruntant dans tous les quartiers
Et *jetant* assez volontiers
Les dettes derrière l'épaule. (H. Morel.)

D'après une ancienne coutume consacrée par la loi salique, au titre de *Chrenecruda* ou de la cession, l'homme qui était dans l'impossibilité de payer intégralement la composition exigée de lui, devait produire douze témoins chargés d'attester par serment son insolvabilité. Reconduit ensuite à son logis, il y ramassait, aux quatre coins, un peu de poussière qu'il mettait dans le creux de sa main gauche; après quoi, se plaçant sur le seuil et tenant le poteau de la porte avec la main droite, il

jetait cette poussière derrière son épaule à son plus proche parent, pour signifier sans doute qu'il se déchargeait sur lui de sa dette et qu'il le rendait responsable du déshonneur qu'il y avait pour la famille à ne pas l'acquitter. C'est de cet usage que sont venues, dit-on, les expressions *Jeter ses dettes derrière l'épaule* ou *par dessus l'épaule*, et *Payer par dessus l'épaule*, pour signifier ne point payer.

Remarquons qu'il y avait chez les Hébreux une façon de parler analogue, *Rejeter quelque chose derrière soi*, dont le sens était : n'en pas tenir compte, l'oublier. *Tu as rejeté derrière toi toutes mes fautes*, dit Ézéchias à Dieu, dans son cantique.

Pasquier, dans ses *Recherches* (liv. VIII, ch. 47), a donné une autre explication. « Nous disons *un homme estre riche* ou *vertueux par dessus l'épaule*, nous mocquans de luy et voulans signifier n'y avoir pas grands traicts de vertu ou de richesse en luy. Duquel dire appris-je l'origine et dérivaison par quelques joueurs de flux... Il advint qu'un quidam, en se riant, dist qu'il avoit deux as en son jeu, et les exhibant sur la table, fut trouvé que c'estoient deux varlets, chacun desquels, comme l'on sçait, porte une unité sur *l'espaule* : à quoi ayant appresté par son mensonge à rire à la compagnie, il répondit véritablement qu'il en avait deux, mais que c'estoit *par dessus l'espaule*, qui est prendre ce propos (dont nous faisons un proverbe) en sa vraye signification; car chaque teste, soit cœurs, careaux, trèfle et picque, a un as dessus l'espaule pour faire cognoistre de quel jeu ils sont roys, roynes ou varlets; et toutefois, ceste unité ne représente pas un as : parquoy, si nous voulons rapporter ce commun proverbe à ce jeu, nous le trouverons estre dit avec quelque fondement de raison, combien qu'autrement il semble avoir esté inventé à crédit et par une témérité populaire. »

Porter quelqu'un sur les épaules.

C'est en être ennuyé, fatigué. — Métaphore empruntée probablement de l'usage symbolique d'après lequel le vainqueur se mettait sur les épaules du vaincu et le chevauchait même, pour marquer qu'il le tenait sous sa dépendance absolue. Cet usage, dont les temps féodaux offrent plus d'un exemple, était

né dans les âges antiques, et les Grecs y fesaient sans doute allusion lorsque, voulant exprimer l'extrême insolence d'un homme, ils disaient proverbialement qu'*il montait à cheval sur les épaules de quelqu'un*. Leur expression avec laquelle la nôtre est en rapport, comme un effet avec une cause, a été conservée par Eschile, qui s'en est servi plusieurs fois dans ses *Euménides* (vers 145, 718 et 781). Des auteurs latins l'ont aussi employée. Plaute, dans l'*Asinaire* (act. III, sc. 3), fait dire à Liban parlant à Argyrippe :

Vehes, Pol, hodie me, si quidem hoc argentum ferre speras.

Par Pollux, il faut qu'aujourd'hui je monte à cheval sur toi, si tu veux avoir cet argent.

Horace met le vers suivant dans la réponse de la magicienne Canidie (ode 17 du liv. v) :

Vectabor humeris tunc ego inimicis eques.

Alors je serai portée comme un cavalier sur tes épaules ennemies.

Notez que, dans un conte des *Mille et une Nuits*, le supplice dont Canidie menace le poëte est infligé par un magicien à un malheureux qu'il a ensorcelé.

Les évêques adoptèrent dès le dixième siècle, pour la cérémonie de leur intronisation, l'usage de se faire porter sur les épaules des principaux seigneurs du royaume, auxquels ils inféodèrent des terres sous cette expresse condition; et c'est de là qu'ils prirent, dit-on, le nom de *prélat* formé de *prælatus, porté devant*. Un évêque de Paris somma un frère de saint Louis de lui rendre personnellement ce devoir, dont Philippe-Auguste s'était acquitté par procureur, comme seigneur de Corbeil et de Montlhéry, et dont Charles V et ses successeurs, jusqu'à Charles IX inclusivement, s'acquittèrent de la même manière envers les évêques d'Auxerre, depuis la réunion de ce comté à la couronne. Les Montmorency, soumis à une telle servitude envers l'évêque de Paris, s'en tenaient d'autant plus honorés qu'ils avaient le premier rang parmi les barons qui la partageaient. De là, suivant Millin, leurs titres de *premiers barons de la chrétienté*, ce nom de *chrétienté* étant alors spécialement consacré pour désigner la cour, la juridiction, les droits et toutes les prérogatives épis-

copales. De là aussi le cri de cette illustre maison : *Dieu aide au premier baron chrétien.*

Il ne faut pas croire pourtant que les seigneurs portassent eux-mêmes les évêques. Ceux-ci auraient couru risque d'être culbutés. Les barons mettaient seulement la main sur le brancard, et en laissaient le fardeau à de vigoureux mercenaires. C'est ce qu'atteste ce passage d'un procès-verbal : *Tandem in jam dictâ cathedrâ, ab ecclesiâ sancti Martini ad turrem carnotensem, à quatuor hominibus ex parte baronum deputatis magnifice portatus est.*

ÉPÉE. — *A vaillant homme courte épée.*

La valeur supplée aux armes. — Les Lacédémoniens, si renommés par leur courage, avaient des épées très courtes. Un d'eux, à qui l'on en demandait la raison, répondit : C'est pour frapper l'ennemi de plus près. L'épée romaine, qui a conquis le monde, n'était pas plus longue que celle des Lacédémoniens.

Se faire blanc de son épée.

« Cette expression signifie au propre et dans la langue de l'escrime, se couvrir pour ainsi dire de son épée par la rapidité de ses mouvements; au figuré, se vanter, se prévaloir de son courage, de son crédit, de ses moyens de toute espèce. On a prétendu qu'elle était tirée des anciens jugements de Dieu par les armes, le vainqueur demeurant absous, *blanc* ou blanchi du crime imputé; mais elle est manifestement plus nouvelle. Je suis sûr de l'avoir entendu employer au propre pour signifier l'action de celui qui fait avec son épée le moulinet, qui s'en couvre pour ainsi dire tout entier et qui éblouit son adversaire. » (L'abbé Morellet.)

ÉPELER. — *Épeler en rasades.*

C'est boire autant de coups qu'il y a de lettres dans le nom de la personne dont on porte la santé. Cet usage, qui n'est guère plus de mode, a inspiré à Ronsard les vers suivants :

Ores, amis, qu'on n'oublie
De l'amie

Le nom qui nos cœurs lia !
Qu'on vide autant cette coupe,
Chère troupe,
Que de lettres il y a.

Neuf fois, au nom de Cassandre,
Je vais prendre
Neuf fois du vin du flacon,
Afin de neuf fois le boire,
En mémoire
Des neuf lettres de son nom.

Voyez l'article *Boire à la santé.*

ÉPERON. — *Gagner ses éperons.*

C'est bien mériter, justifier d'une manière brillante les avantages et les récompenses qu'on obtient. — Allusion aux éperons dorés qui étaient donnés aux chevaliers dans la cérémonie de leur réception.

Vilain ne sait ce que valent éperons.

Cet ancien proverbe, qu'on applique à des gens qui semblent incapables de sentir le mérite ou le prix des bonnes et belles choses, est venu de ce qu'autrefois les nobles seuls servaient à cheval, tandis que les roturiers ou vilains servaient à pied.

ÉPERVIER.—*On ne saurait faire d'une buse un épervier.*

C'est-à-dire d'un sot un habile homme. — Les fauconniers dressaient très bien l'épervier à la chasse; mais ils ne pouvaient en faire autant de la buse, qui passe pour le plus stupide des oiseaux de proie. —Les Anglais disent: *You cannot makea silken purse of a sow's ear. On ne peut faire une bourse de soie avec l'oreille d'un cochon.*

Mariage d'épervier : la femelle vaut mieux que le mâle.

Expression prise de la fauconnerie, pour dire qu'une femme est plus habile que son mari. La femelle de l'épervier est plus grosse et plus forte que le mâle.

ÉPINE. — *L'épine en naissant va la pointe devant.*

Pour signifier que le naturel du méchant se manifeste dès la plus tendre enfance. *Venena statim à radicibus pestifera sunt, les plantes vénéneuses le sont dès leur racine même.* — Les An-

glais disent dans le même sens : *It early pricks that will be a thorn, de bonne heure pique ce qui deviendra une épine.*

Qui sème épines n'aille déchaux.

Celui qui cherche à faire du mal aux autres s'expose à le voir retomber sur lui-même. Le mot *déchaux*, qui signifie déchaussé, n'est plus usité qu'en parlant de quelques religieux qui portaient des sandales sans bas, comme les carmes nommés *carmes déchaux*.

ÉPINGLE. — *Être tiré à quatre épingles.*

Cette expression, qu'on applique à une personne fort soigneuse de sa parure, fait allusion à l'usage ou à la mode d'employer quatre épingles pour arrêter un fichu sur le dos, l'assujettir sur les deux épaules et le tenir croisé sur le sein. L'importance des *quatre épingles* dans la toilette est attestée par le passage suivant d'un *règlement de la paroisse de Saint-Jacques-de-l'Hôpital* de Paris, rédigé il y a plus de trois cents ans : « Le « crieur est tenu avant la fête de monseigneur saint Jacques, « d'aller par la ville avec sa clochette et vestu de son corset, « crier la confrérie. *Item*, doit à chasque pèlerin et pèlerine « *quatre épingles* pour attacher les quatre cornets des mantelets « des hommes et les chapeaux de fleurs des femmes, etc. »

ÉPITAPHE. — *L'épitaphe est la dernière des vanités.*

Toutes les fois que je vois de magnifiques épitaphes, disait l'académicien Charpentier, il me prend envie d'écrire au-dessous : Puisque l'homme n'est qu'infirmité et qu'orgueil, passant, tu le vois ici tout entier : l'infirmité dans le tombeau, et l'orgueil sur l'épitaphe.

ERGO-GLU.

On disait autrefois *ergo-gluc*. — C'est un terme des écoles pour signifier de grands raisonnements qui ne concluent rien. Quelques-uns prétendent qu'il est venu, par altération, de la phrase *ergo Guoguelu dixit, or Guoguelu l'a dit*, phrase usitée dans l'ancienne université, par allusion à un maître sot de ce nom, qui ne cessait d'argumenter à tort et à travers. Suivant quelques autres, *ergo-glu* serait l'abrégé de *ergo glu capiuntur aves, donc les oiseaux se prennent avec de la glu*. Ce qui revient

à ce que Molière fait dire au *Médecin malgré lui* : « Il arrive que « ces vapeurs *ossabundus, nequeis, nequer, potarinum, quipsa,* « *milus*..., voilà justement pourquoi votre fille est muette. » — *Glu* ou *gluc* est, à ce qu'ils prétendent, un mot tronqué pour *gluce*, ablatif de *glux*, *glucis*, qui, dans quelques auteurs, se trouve employé comme synonyme de *glus*, *glutinis*, colle, glu.

ESCLAVE. — *Être esclave de sa parole.*

Chez les Germains et chez les Francs, les guerriers qui se piquaient d'une valeur à toute épreuve, avaient l'habitude de s'attacher une chaîne de fer autour d'un bras ou autour des flancs, et juraient solennellement de ne la déposer qu'après avoir accompli quelque fait d'armes extraordinaire, voulant prouver ainsi qu'ils étaient capables de pousser l'héroïsme au point d'aliéner le plus précieux de leurs biens, la liberté, afin de la racheter par un triomphe digne d'elle (1). A leur imitation, les chevaliers et les pèlerins du moyen âge adoptèrent cet emblème de la servitude, comme le signe spécial des *emprises*, c'est-à-dire des entreprises qu'une promesse irrévocable les obligeait d'exécuter. En voici un exemple remarquable : Jean de Bourbon, duc de Bourbonnais, jaloux de fuir l'oisiveté, d'acquérir de la gloire et de mériter la bonne grâce de sa dame, rassembla dans son palais, en 1414, seize chevaliers et écuyers de nom et d'armes qui, animés des mêmes sentiments, firent vœu avec lui, devant les autels, de porter tous les dimanches, à la jambe gauche, un anneau de prisonnier en or pour les chevaliers, et en argent pour les écuyers, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé à combattre contre un nombre égal de chevaliers et d'écuyers anglais. L'expression *Être esclave de sa parole* est probablement un reste de cet usage qu'on retrouve chez presque tous les peuples, même chez les sauvages, qui entourent leur nez de petites plaques de métal, pour se souvenir des engagements qu'ils ont pris. Il se peut aussi qu'elle soit venue d'un usage semblable observé à l'égard des débiteurs, qui devenaient es-

(1) Les guerriers macédoniens portaient une ceinture de cuir, qu'ils ne devaient quitter qu'après avoir tué un ennemi; alors seulement ils devenaient de vrais guerriers, des *hommes libres*.

claves lorsqu'ils n'acquittaient pas leurs dettes selon la parole qu'ils avaient donnée, comme l'atteste le passage suivant des *Assises de Jérusalem* (ch. 119) : « Si aucun autre que chevalier « doit dète...., il doit estre livré à celui à qui il doit ladite « dète; et il le peut tenir comme son esclaf, tant que il ou « aultre pour lui ait paié ou faict son gré de ladite dète, et il « le doit tenir sans fer, mais que un anneau de fer au bras pour « reconnoissance que il est à pooir d'autrui pour dète. »

Quelques auteurs ont fait dériver l'expression *Être esclave de sa parole* de ce que, chez les Gaulois, le débiteur insolvable allait trouver son créancier, lui présentait une paire de ciseaux, et devenait son esclave en se laissant couper les cheveux.

Le mot esclave a aussi une origine historique. Il est formé de *sclavus*, *sclave*, *esclavon* ou *slave*, nom d'un peuple originaire de la Scythie, parce que beaucoup de Slaves faits prisonniers, soit à l'époque de leur établissement sur les côtes de l'Adriatique, soit à l'époque de leur irruption sur les frontières françaises, sous le règne de Dagobert, furent vendus comme serfs dans les principaux marchés de l'Italie et de la France (1). Ce mot doit être ajouté à la liste de ceux qui ont dégénéré; car dans la langue d'où il a été tiré il signifie *illustre, glorieux*.

ESPAGNE. — *Faire des châteaux en Espagne.*

C'est prendre son imagination pour architecte et bâtir dans le vide, c'est-à-dire former des projets en l'air, se repaître d'agréables chimères. On a fait plusieurs conjectures sur cette façon de parler proverbiale, sans en donner une explication satisfaisante. Certain étymologiste a voulu voir en elle une allusion aux mines d'or et d'argent qui se trouvaient jadis en Espagne, où une tradition mythologique avait placé la demeure souterraine de Plutus, et même aux pommes d'or du jardin des Hespérides, quoique ce jardin fût sur la côte d'Afrique. Fleury de

(1) L'usage barbare de vendre les prisonniers faits à la guerre n'était pas encore tout à fait aboli au dix-septième siècle. M. de Châteaubriand a remarqué que dans les guerres des Anglais contre Charles Ier, pour la liberté des hommes, on vit ces fameux niveleurs vendre comme esclaves les royalistes pris sur le champ de bataille.

Bellingen l'a rapportée à la conduite de Q. Métellus le Macédonique, qui, désespérant de réduire par la force la ville hispanienne de Contébrie, en leva le siége, dans l'intention de la surprendre par la ruse, et parcourut la province, où il élevait de côté et d'autre des redoutes, des forts et des châteaux, ouvrages qui étant abandonnés, lorsqu'il changeait de quartier, semblaient n'annoncer que des projets vains et extravagants. Estienne Pasquier dit qu'elle est venue de ce que, autrefois, les Espagnols ne construisaient point de châteaux de peur que les Maures, aux incursions desquels ils étaient sans cesse exposés, ne s'en emparassent et n'en fissent des fortifications pour se maintenir dans leur conquête. Suivant l'abbé Morellet, elle est née de l'opinion qui fit regarder l'Espagne, devenue maîtresse des métaux précieux du Mexique et du Pérou, comme le pays le plus riche et la source des richesses les plus abondantes.

Il n'est pas besoin de montrer le vice ou le ridicule des deux premières interprétations. Quant à la dernière, elle s'appuie sur un anachronisme bien prouvé par ce vers du *Roman de la Rose*, publié longtemps avant la découverte du Nouveau-Monde :

> Lors feras chasteaulx en Espagne.

Celle de Pasquier n'est pas dépourvue de vérité; mais elle est présentée d'une manière incomplète; car si elle nous apprend pourquoi l'on appelle *châteaux en Espagne* des choses qui n'existent que dans l'imagination, elle nous laisse à deviner pourquoi l'on n'appelle ces choses ainsi qu'autant qu'elles forment de douces, d'heureuses illusions. Le proverbe n'a pas été fondé seulement sur ce que l'Espagne n'avait point de châteaux, il l'a été aussi, et peut-être en raison de cela même, sur ce qu'elle paraissait très propre à en avoir de bons et de beaux. C'est vers la fin du XIe siècle qu'il a pris naissance, à une époque de féodalité où l'on construisait beaucoup de châteaux, et où toutes les idées de grandeur et de fortune étaient liées à l'idée de ces édifices. Cette époque est celle où Henri de Bourgogne, suivi d'un grand nombre de chevaliers, alla conquérir gloire et butin sur les Infidèles au delà des Pyrénées, et obtint, en

récompense des services qu'il rendit à Alphonse, roi de Castille, la main de Thérèse, fille de ce prince, avec le comté de Lusitanie, qui devint, sous son fils Alphonse Henriquès, le royaume de Portugal. Le succès de ces illustres aventuriers excita l'émulation et les espérances de la noblesse française, et il n'y eut pas de fils de bonne mère qui ne se flattât de fonder, comme eux, quelque riche établissement; qui ne fît dans son esprit *des châteaux en Espagne.*

La même ambition avait été déjà excitée dans toutes les têtes par la considération des grands biens échus en partage aux principaux guerriers de Guillaume-le-Conquérant, et elle avait donné lieu à l'expression *Faire des châteaux en Albanie*, dont le sens est absolument semblable à celui de *Faire des châteaux en Espagne.* Ce nom d'Albanie, synonyme d'Albion, s'appliquait alors à l'Angleterre, où les Normands bâtissaient beaucoup de châteaux. Les Saxons n'y en avaient fait construire que très peu; *Munitiones quas galli castella nuncupant anglicis provinciis paucissimæ fuerant* (*Ord. Vit.*, XI, 240), et cela fut cause que la perte de la bataille d'Hastings entraîna pour eux la perte de tout le pays.

> Je vais, je viens, le trot et puis le pas,
> Je dis un mot, puis après je le nye,
> Et si tu bastis sans reigle ni compas,
> Tout fin seulet, *les chasteaulx d'Albanye.* (VERGIER D'HONNEUR.)

La duchesse de Villars disait que, pour se guérir de la manie de faire des *châteaux en Espagne*, il suffisait de voyager dans ce pays. Mot encore plus vrai aujourd'hui que de son temps.

On dit qu'une personne fait des *cachots en Espagne,* par opposition aux *châteaux en Espagne*, et pour signifier qu'elle se forge des chimères tristes, qu'elle voit tout en noir. Cette expression fut justement appliquée à M. de Ximenès, que son ami, M. d'Autrep, définissait plaisamment en ces termes : « C'est un « homme qui aime mieux la pluie que le beau temps, et qui « ne peut entendre chanter le rossignol sans s'écrier : Ah! la « vilaine bête! »

M. Ch. Nodier a créé une autre expression qui me paraît heureuse, lorsqu'il a dit, dans sa charmante pièce intitulée : *Changement de Domicile :*

Quand je rêve tout seul, à travers la campagne,
Je me creuse parfois *des fosses en Espagne.*
Il est bon d'être à l'aise où l'on sera toujours.
Je voudrais y descendre à la fin des beaux jours.
Que chercher aux forêts si ce n'est une tombe?

ESPÉRANCE. — *L'espérance est le pain des malheureux.*

Les malheureux se nourrissent d'espérance, ils suppléent par l'espérance aux biens dont ils sont privés. Eh! que deviendraient-ils, si elle ne les soutenait, si elle ne fesait luire ses rayons consolateurs sur ce fond d'agonie où se traîne leur misérable existence?

L'espérance est le viatique de la vie.

L'espérance est la compagne inséparable de l'homme sur le chemin qu'il parcourt du berceau à la tombe, et c'est elle qui le fait vivre jusqu'à son dernier soupir. La devise des philosophes elpistiques, *Dum spiro, spero, tant que je respire, j'espère,* appartient à tout le genre humain.

L'espérance est le songe d'un homme éveillé.

Sentence d'Aristote passée en proverbe. — L'espérance, en effet, est de la même nature que les songes. Il n'y a rien en elle de réel. Elle fait luire à nos yeux de belles veilles de jours fortunés auxquelles nous ne trouvons pas de lendemain; elle nous offre de beaux vergers en fleurs dont nous ne cueillons pas les fruits; elle étend devant nous un horizon doré où la gloire, la fortune, les plaisirs qui nous invitent ne sont plus, à notre approche, que des fantômes. Rivarol l'a définie très spirituellement: *Un emprunt fait au bonheur.* Mais cet emprunt est presque toujours usuraire; car il faut payer d'un temps précieux qu'elle nous enlève les chimériques rêves que nous lui devons. Ainsi elle est bien plutôt un vol fait au présent en faveur d'un avenir qui n'existera peut-être jamais. Le sage compte peu sur elle; il en laisse les illusions aux ames faibles ou malheureuses qui ne savent pas trouver en elles-mêmes ce qu'il leur faut; il la con-

sidère comme ce mirage trompeur dont l'éclat ne brille d'ordinaire que sur les sables arides des déserts.

Les Arabes disent : *Qui a de longues espérances a de longues douleurs.* — Ils disent aussi : *Qui voyage sur le char de l'espérance a la pauvreté pour compagne.*

Les Italiens ont ce proverbe : *Assai guadagna chi vano sperar perde. Gagne beaucoup qui perd une vaine espérance.*

Espérance bretonne.

Cette expression, fréquemment employée par les troubadours et les trouvères, pour marquer une espérance toujours déçue et jamais rebutée, s'explique par celle-ci : *Attendre comme les Bretons Arthur*, qui est également familière à ces poëtes et qui a la même origine et la même signification. — Cet Arthur ou Artus, héros de la romancerie anglo-normande qui lui attribue l'institution de l'ordre de la Table-Ronde, fut le dernier roi des Bretons-Siluriens (1). Après avoir défendu longtemps son pays avec succès contre les Angles du nord, les Saxons de l'occident et les Danois qu'il vainquit en douze batailles successives, il fut complétement défait à Camblan, vers 542. Blessé mortellement dans cette affaire, il se fit transporter en un lieu inconnu, où il termina sa glorieuse vie. Ses soldats étonnés de ne pas le voir reparaître allèrent à sa recherche, et, comme ils ne trouvèrent nulle part son tombeau, ils se persuadèrent qu'il n'était pas mort. La superstition du temps accueillit cette idée exploitée par la politique nationale comme moyen de résistance contre les vainqueurs ; et bientôt ce fut une croyance populaire qu'Arthur reviendrait un jour régner sur l'Angleterre affranchie du joug étranger, et qu'il y ramènerait le siècle d'or. En attendant, il était censé dormir du sommeil d'Endymion au pied du mont Etna, par l'effet d'un philtre magique que les enchanteurs Merlin et Thaliessin lui avaient donné pour prolonger son existence, après l'avoir guéri de sa

(1) Le nom d'Arthur est formé des deux mots *Arth-uer*, qui signifient *souverain des Silures*, suivant Withaer, auteur d'une histoire intéressante et même probable des guerres de ce prince.

blessure. Les chants patriotiques des bardes le représentaient tantôt guerroyant en Palestine contre les Infidèles, et tantôt errant dans les forêts des deux Bretagnes. Cette espérance du retour d'Arthur s'accrut à mesure que le peuple fut opprimé. Elle fut assez générale sous la domination despotique des rois normands. Henri II, à qui elle inspirait des inquiétudes, imagina un moyen pour la faire cesser. Il se rendit à Glassenbury, dans le pays de Galles, fit faire des fouilles en un lieu que des vers chantés en sa présence par un pâtre indiquaient comme l'endroit de la sépulture d'un grand homme, et l'on en retira un cercueil de pierre décoré d'une petite croix de plomb, sur laquelle était écrit : *Hìc jacet inclytus rex Arthurius in insulâ Avaloniâ*. Cette prétendue découverte ne produisit pas néanmoins l'effet qu'il en attendait. L'espérance bretonne continua à régner. Elle était si vive au temps d'Alain de l'Isle, que ce savant a écrit dans ses explications des prophéties de Merlin : « On serait lapidé en Bretagne, si l'on osait dire qu'Arthur est mort. » (*Explanat. in proph. Merlini*, p. 19, lib. I.)

ESPRIT. — *Avoir l'esprit enfoncé dans la matière.*

Cette expression, dont on se sert pour désigner un esprit épais, est empruntée de l'expression latine *demersus in corpus homo, homme plongé dans le corps*, qu'on trouve dans Pline le naturaliste.

L'obésité a toujours été regardée comme l'indice de la stupidité, et quelques médecins ont cherché à démontrer par des raisonnements physiologiques la vérité de cette opinion qui avait donné lieu au proverbe suivant, que les Romains tenaient des Grecs :

Subtile pectus venter obesus non parit.

On dit aussi : *Avoir la forme enfoncée dans la matière*, locution que Molière a mise en vogue, lorsqu'il a cherché à la faire tomber en la reléguant dans le jargon des *Précieuses ridicules*. Ce mot *forme* signifie sans doute ici l'esprit ou l'ame, que des philosophes anciens nommaient *la forme essentielle*.

Bienheureux les pauvres d'esprit.

L'évangile selon saint Mathieu (ch. v, v. 3) dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum; bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient;* ce qui doit s'entendre des hommes qui ont le cœur et l'esprit entièrement détachés des biens de la terre. Mais on a voulu l'entendre de ceux qui sont dépourvus d'esprit, et c'est sur ce fondement que le langage proverbial a proclamé la béatification ou la canonisation de la bêtise.

Les grands esprits se rencontrent.

Les grands esprits, habitués à voir les choses telles qu'elles sont, doivent nécessairement se rencontrer quelquefois, lorsque leur attention se porte sur le même objet. De là ce proverbe qui s'emploie par plaisanterie, lorsque deux personnes ont ou prétendent avoir à la fois la même pensée, et qui sert bien souvent d'excuse aux plagiaires

S'il y avait un recueil des rencontres des écrivains dans un ordre chronologique, on y découvrirait bien des vols plaisamment déguisés, et si une loi obligeait à la restitution littéraire, on verrait bien des ouvrages volumineux auxquels il resterait à peine quelques feuillets. Ce n'est pas sans raison qu'on a dit : *Un auteur est un homme qui prend dans les livres tout ce qui lui passe par la tête.*

ESTOMAC. — *Mauvais cœur et bon estomac.*

Maxime par laquelle sont énoncées les deux conditions auxquelles les égoïstes attachent le bonheur. Elle a quelque vérité sous ce rapport qu'en étouffant sa sensibilité et en digérant très bien, on éviterait beaucoup de souffrances morales et de souffrances physiques; mais elle est d'une fausseté révoltante sous tous les autres rapports. Le secret d'être heureux ne peut consister à n'aimer que soi et à se soustraire au devoir essentiel de la société; car il exclurait les jouissances les plus douces, les plus délicates et les plus nobles du cœur humain. Le bonheur dépend du sentiment encore plus que des nombreux avantages qu'on possède, et peut-être le bonheur n'est-il que le sentiment.

On pense que la maxime anti-sociale *Mauvais cœur et bon estomac* fut inventée, ou du moins accréditée, par Fontenelle, dont la vie longue et tranquille en offrit constamment l'application.

ESTRADE. — *Battre l'estrade.*

Battre le pavé, perdre son temps à courir les rues, être désœuvré. — Le mot *estrade*, suivant Henri Estienne, ne vient point de l'italien *strada*, mais du latin *strata*, que quelques auteurs, notamment Eutrope, ont employé dans le sens de *pavé*, au lieu de *strata via*. On trouve dans Virgile, *per strata viarum*. L'expression *Battre l'estrade* et le vieux verbe *estrader* se disaient primitivement, au propre, en parlant de certains soldats à pied et à cheval chargés d'aller à la découverte et de battre le pays. Ces soldats étaient appelés *estradiots*, nom que plusieurs étymologistes font dériver du grec στρατιώτης, *soldat*, parce que les premiers qui eurent cette fonction avaient été tirés de la Grèce.

ÉTAMINE. — *Passer par l'étamine.*

Aussitôt qu'une fois ma verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.

L'*étamine* est le nom d'une étoffe fort mince et fort claire, dont les vieilles bourgeoises avaient coutume de se vêtir autrefois. Comme ces vieilles étaient sévères, malignes et bavardes, on disait des personnes critiquées ou tancées par elles, qu'elles avaient passé par l'étamine. — Telle est l'origine qu'on attribue à cette expression, qui peut être venue tout aussi bien d'une allusion à l'*étamine* ou tamis des apothicaires.

ÉTOILE. — *Son étoile commence à blanchir*, ou *à pâlir.*

Expression dont on peut faire l'application à la décadence de plus d'une qualité brillante, et dont on se sert spécialement pour marquer la chute prochaine d'un homme en faveur. C'est une double allusion à l'état des étoiles, qu'on voit blanchir ou pâlir aussitôt que le jour se lève, et à l'influence qui leur est attribuée sur la destinée humaine. — Cette rêverie astrologique

a donné lieu à ces autres expressions proverbiales : *Être né sous une heureuse étoile*, — *Être né sous une malheureuse étoile*, — *Ne pouvoir résister à son étoile*.

ÉTRANGLER. — *Je veux que ce morceau m'étrangle, si...*

Ducange pense que cette formule d'affirmation métaphorique est venue d'une épreuve judiciaire qui fut introduite au commencement du onzième siècle, et qui consistait à faire avaler aux gens accusés de vol, un morceau de pain et un morceau de fromage sur lesquels on avait dit la messe. Le pain était d'orge sans levain, et le fromage de lait de brebis du mois de mai. La difficulté d'avaler ces morceaux qui pesaient chacun neuf deniers constatait la culpabilité.

Lorsque les Siamois veulent connaître de quel côté est le bon droit dans certaines affaires civiles ou criminelles, ils obligent les deux parties à prendre des pilules purgatives; et la personne qui les garde plus longtemps dans son estomac obtient gain de cause.

ÊTRE. — *Connaître les êtres d'une maison.*

C'est en connaître les coins et recoins, ou les endroits les plus cachés. — Cette expression est très ancienne, car elle se trouve dans le manuscrit du *Roman du Renard :*

> Lors s'en vint droict à la fenestre
> Com cil qui bien *savoat l'estre*.

Elle se trouve aussi dans beaucoup d'autres ouvrages de notre littérature primitive; mais il est à remarquer que le mot *êtres* y figure écrit de cinq manières différentes, à savoir : *estres*, *aistres*, *aitres*, *astres*, et *âtres*, sans que son acception varie avec son orthographe. Les étymologistes s'accordent à dire que ce mot est dérivé du latin *atrium*. Cependant Huon de Villeneuve, remarquant qu'il signifie quelquefois *route*, *chemin* , le fait venir de *strada*.

ÉTREINDRE. — *Qui trop embrasse mal étreint.*

Il faut mesurer ses entreprises à ses forces ou à ses moyens : celui qui entreprend trop ne réussit point.

Mais d'embrasser tant de matières
En ung coup, tout n'est pas empraint.
Qui trop embrasse, mal estraint. (G. COQUILLART.)

Plus les bras sont étendus, plus leur action est bornée : ils ne saisissent bien que les objets autour desquels ils se replient. Il en est des facultés de l'esprit comme des bras. Les exercer sur trop de matières à la fois, c'est les affaiblir. Il faut les concentrer pour qu'elles aient toute leur énergie. Musschembroëck disait : *Dum omnia volumus scire, nihil scimus; en voulant tout savoir, nous ne savons rien.*

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

On avait érigé à Buffon une statue où on lisait ces mots : *Naturam amplectitur omnem, il embrasse toute la nature.* Un plaisant y ajouta : *Qui trop embrasse mal étreint.* Buffon alors fit supprimer l'éloge et la critique.

ÉVÉNEMENT. — *Les grands événements procèdent des petites causes.*

Cette maxime, passée en proverbe, est devenue le sujet et le titre d'un ouvrage où sont rapportées beaucoup de petites particularités qui ont influé sur de grandes affaires. Cependant la disproportion qu'on remarque entre la cause et l'effet n'est pas aussi réelle qu'on se l'imagine. La Harpe regarde cette disproportion apparente comme la suite nécessaire de la différence de rang et de pouvoir. « Les passions, dit-il, c'est-à-dire les af-
« fections qui ne sont pas dans l'ordre de la raison, sont petites
« en elles-mêmes, comme l'avarice, l'amour, la jalousie, etc.,
« ou très susceptibles de petitesses, comme l'orgueil, l'ambi-
« tion, la haine, la vengeance, etc. Elles occasionnent les mêmes
« incidents chez ceux qui gouvernent et chez ceux qui sont
« gouvernés, avec cette différence que, dans les conditions infé-
« rieures, ces incidents n'ont qu'une influence obscure et bor-
« née, et qu'ils en ont une très étendue et très sensible dans les
« personnes qui ont entre leurs mains les destinées publiques,
« et qui ne sont pas toujours mues par des ressorts proportionnés

« à l'importance de la chose publique, et dans un rapport exact « avec le devoir et avec le bien général. »

Jean-Baptiste Say a dit sur le même sujet : « Les petites causes « amènent parfois de grands événements; mais c'est lorsque « ces grands événements sont mûrs pour arriver. Elles sont « causes *occasionnelles* et non pas *efficientes*. Un souffle fait tom- « ber une poire; il est cause de cet événement, si vous voulez; « mais ce n'est pas le souffle qui a produit la poire; c'est la « terre, le soleil et le temps; le temps! élément si important « dans toutes les choses de ce monde !

« Je conviens que de très petits événements ont eu de graves « conséquences; mais ils sont plus rares qu'on ne croit, et agis- « sent plutôt négativement que positivement. Certes si, au mo- « ment où Alexandre préparait son expédition contre la Perse, « il eût avalé de travers une arête, et qu'il en eût été étouffé, il « est probable que la conquête de l'Asie n'eût pas eu lieu. Dès « lors point de ces royaumes grecs fondés en Syrie, en Égypte; « point de Cléopâtre; la bataille d'Actium n'eût pas été perdue « par Antoine; Auguste ne serait pas monté sur le trône du « monde, etc. Mais il serait arrivé des événements analogues, « parce que l'univers était mûr pour eux. Pascal ne me semble « pas fondé à dire que si le nez de Cléopâtre eût été plus court, « toute la face de la terre était changée. César lui-même se fût-il « noyé en passant le Rubicon, Rome n'évitait pas l'esclavage; « Rome devait être gouvernée par le sabre, parce que les Ro- « mains avaient été trop avides de triomphes militaires; et si « ce n'eût été par le sabre de César, ç'aurait été par un autre. »

Voltaire a bien mal raisonné aussi, lorsqu'il a écrit : « Si « Léon X avait donné des indulgences à vendre aux moines « augustins qui étaient en possession du débit de cette marchan- « dise, il n'y aurait point de protestants. » Le protestantisme était un feu couvé pendant la plus grande partie du moyen âge, et ce volcan devait avoir nécessairement son éruption.

EXCEPTION. — *Il n'y a point de règle sans exception.*

Quelque générale que soit une règle, elle n'est point applicable à tous les cas particuliers.

L'exception confirme la règle.

L'exception, tout en dérogeant à la règle, en constate l'existence; de la nécessité où l'on est de violer la règle en certains cas, se tire précisément la preuve qu'elle existe. Le mot *confirme* n'est pas ici d'une exactitude rigoureuse; *suppose* vaudrait peut-être mieux.

EXCUSE. — *Qui s'excuse s'accuse.*

Trop de soins à se justifier produisent souvent un préjugé contraire. Quiconque est innocent n'insiste guère pour qu'on ne le croie point coupable, et il laisse les excuses à ceux qui en ont besoin. — Toute excuse implique quelque idée de faute. *Nescio quid peccati portat secum omnis purgatio.* (Térence.)

EXIL. — *Ceux qui passent de l'exil au pouvoir sont avides de sang.*

Marius et Tibère n'ont que trop justifié ce proverbe; la vie de l'empereur Andronic en montra la justesse. Le nombre des victimes de ce tyran, dit Gibbon, donnerait une idée moins frappante de sa cruauté que la dénomination de *jours de l'alcyon* (jours tranquilles) appliquée à l'espace bien rare dans son règne d'une semaine où il se reposa de verser du sang.

EXPÉRIENCE. — *Expérience passe science.*

C'est-à-dire que les leçons de l'expérience valent mieux que celles de tous les maîtres. — *Usus frequens omnium magistrorum præcepta superat.* (Cicéron.)

EXTRÊME. — *Les extrêmes se touchent.*

Napoléon disait : *Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas.*

F

FABLE. — *Être la fable du public.*

C'est être pour le public un sujet de comédie ou un objet de risée. Les Latins disaient : *Esse fabula aliorum*, en prenant le mot *fabula* dans l'acception d'*entretien*, *discours*, et peut-être aussi dans celle de *pièce de théâtre*. Cette locution, dont la nôtre est littéralement traduite, a été employée par Cicéron, par Ho-

race, par Ovide, etc. Racine a fait dire à Achille (*Iphigénie*, act. II, sc. 7) :

Suis-je, sans le savoir, la fable de l'armée?

FÂCHER. — *Qui se fâche a tort.*

On n'a recours aux invectives que quand on manque de preuves. Entre deux controversistes, il y a cent à parier contre un que celui qui aura tort se fâchera. Prométhée dit à Jupiter, dans un dialogue de Lucien : « Tu prends ta foudre au lieu de répondre, donc tu as tort. »

FACE. — *Face d'homme porte vertu.*

On dit aussi : *Face d'homme fait vertu.* — Ces proverbes signifient que la présence d'un homme sert beaucoup à ses affaires. Ils s'appliquent particulièrement lorsque l'arrivée d'une personne dans une société fait changer de mal en bien les propos qu'on y tenait sur son compte.

FAGOT. — *Sentir le fagot.*

C'est être soupçonné d'hérésie, d'impiété. — Cette façon de parler fait évidemment allusion au supplice du feu qu'on infligeait autrefois aux hérétiques; mais on a eu tort de prétendre qu'elle a été introduite sous le règne de François II, qui institua les *chambres ardentes* chargées de prononcer un pareil supplice contre les luthériens et les calvinistes. Elle existait déjà sous le règne de François Ier. Il est probable qu'elle remonte au temps des Albigeois, que Simon de Montfort, vicaire du pape Innocent III, livrait aux flammes par centaines; témoin l'exécution qu'il fit faire, en 1210, à Minerbe, où cent cinquante furent consumés sur un horrible bûcher allumé par le fanatisme. On peut même croire qu'elle a une origine plus ancienne encore, en raison de l'analogie qu'elle présente avec la dénomination de *sarmentitii*, usitée chez les Romains, à ce que nous apprend Tertullien, pour désigner les chrétiens qu'ils faisaient brûler avec des fagots de sarment.

Il y a fagots et fagots.

Ce proverbe, qu'on emploie fréquemment pour signifier qu'il y a de la différence entre des choses de même sorte, ou

entre des personnes de même état, a été inventé ou du moins mis en vogue par Molière, qui fait dire à Sganarelle (*Médecin malgré lui*, act. 1, sc. 6) : « *Il y a fagots et fagots*, mais pour ceux que je fais... »

Conter des fagots.

C'est conter des bagatelles, des choses frivoles ou fausses et sans vraisemblance. — On prétend que la plus ancienne de nos feuilles périodiques, la *Gazette de France* (1), donna lieu à cette phrase proverbiale presque aussitôt qu'elle parut. Comme elle ne se publiait pas alors par abonnement, des colporteurs étaient chargés de la crier dans les rues : or, il arriva qu'un de ces colporteurs rencontra un jour sur son chemin un marchand de fagots qui s'obstina à marcher à côté de lui; l'un et l'autre se piquèrent d'une risible émulation; ce fut à qui saurait le mieux enfler sa voix pour avertir les acheteurs, et comme leurs cris alternatifs *Gazette! Fagots!* firent événement pour tout le quartier, on s'égaya sur la réunion fortuite ou calculée de ces deux mots, et l'on prit l'habitude de les employer dans une acception synonymique.

Cette explication peut s'appeler un *fagot*, car elle repose sur un fait moins ancien que la locution, laquelle est venue tout simplement d'un allusion à la mauvaise foi des marchands de bois, qui comptent les fagots qu'ils vendent de manière à trom-

---

(1) On croit que les gazettes ont été inventées en Chine, où l'on *imprime* tous les jours, depuis un temps immémorial, par ordre de la cour, une relation circonstanciée de ce qui se passe dans l'empire. Un savant rédacteur du *Journal des Débats*, M. Jos.-Vict. Leclerc, nous a appris que les gazettes ont existé aussi chez les Romains, ce dont personne ne s'était douté avant lui. Mais si la chose est ancienne, le mot ne l'est pas; il vient de l'italien *gazetta*, petite pièce de monnaie qu'on payait pour la lecture d'un cahier de nouvelles manuscrites qui se publiaient, chaque semaine, à Venise, au commencement du seizième siècle, à l'époque où cette ville était l'asile de la liberté et l'Italie le centre des négociations de l'Europe. Le médecin Théophraste Renaudot eut le premier, en France, l'idée de faire une semblable publication pour récréer ses malades, et il fonda à Paris, en 1631, *la Gazette de France*, pour laquelle il obtint un privilége du roi l'année suivante.

per sur la quantité ou sur la qualité. Une phrase de la vieille farce intitulée : *La querelle de Gaultier Garguille et de Périne sa femme*, ne laisse aucun doute sur ce sujet. « Tu me renvoies de Caïphe à Pilate ; *tu me contes des fagots pour des cotterets.* » *Conter* est mis ici pour *compter;* la différence que l'œil remarque entre ces deux homonymes ne fait rien à la chose ; dérivés l'un et l'autre, suivant Nicot, du verbe latin *computare*, ils étaient autrefois confondus sous le rapport de l'orthographe. Les livres imprimés avant la fin du dix-septième siècle en offrent des preuves multipliées. Le docte M. de Walckenaer cite une édition de Boileau où l'on trouve :

Parmi les Pelletiers ou CONTE les Corneilles.

Il ajoute que dans la rédaction officielle de l'*Entrée du roi et de la reine*, le 26 août 1660, on lit en gros caractères : CHAMBRE DES CONTES.

J'indiquerai, à mon tour, une pièce de Ronsard où *conter* pour *compter* revient à chaque couplet :

Si tu peux me *conter* les fleurs
Du printemps, etc.

Un fait que je garantis, c'est que *conter*, dans le sens de *calculer, énumérer*, a été employé plus souvent que *compter* par les auteurs du seizième siècle et du dix-septième siècle.

Madame de Forgeville demandait un jour à d'Alembert : Quel bien avaient fait à l'humanité les encyclopédistes. — Quel bien ? répondit le philosophe ; ils ont abattu la forêt des préjugés qui la séparait du chemin de la vérité. — En ce cas, répliqua-t-elle en riant, je ne suis plus surprise s'*ils nous ont débité tant de fagots.*

FAILLIR. — *On apprend en faillant.*

C'est-à-dire en se trompant. Les erreurs que l'on commet tournent par la suite au profit de l'instruction. L'esprit humain est comme ce géant de la fable qui se relevait plus fort de ses chutes. — Les Espagnols ont ce beau proverbe : *Quien estropieça, si no cae, el camino adelanta.*

Qui bronche sans tomber accélère ses pas.

FAIM. — *La faim de Sancerre.*

Expression proverbiale dont a fait usage le pseudonyme Orasius Tubero (Lamothe Le Vayer), qui a dit d'un homme affamé : *Il avait la faim de Sancerre dans les entrailles* (dialogue IV, *Des rares et éminentes qualités des ânes de ce temps*).

Les calvinistes, assiégés, en 1573, pendant huit mois, dans la ville de Sancerre, par les troupes de Charles IX, que commandait le maréchal de La Châtre, furent réduits à un tel excès de famine, qu'ils mangèrent des cuirs, des parchemins, des herbes vénéneuses et des bêtes immondes de toute espèce. On rapporte même qu'un père et une mère furent surpris dévorant le cadavre de leur propre fille qui était morte de faim.

FAIRE. — *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Cette belle devise, passée en proverbe, respire le plus moral de tous les sentiments, le sentiment du devoir, qui prescrit de faire les bonnes actions sans en espérer de récompense, en s'exposant même à des inconvénients ou à des malheurs. L'homme qui, par respect humain, transige avec un tel sentiment, n'est pas véritablement vertueux. Un ancien s'écrie dans son indignation contre ces gens dont la vertu ne veut se montrer qu'avec l'approbation du vulgaire : *Non vis esse justus sine gloriâ : at me Hercule sæpè justus esse debebis cùm infamiâ. Tu ne veux pas être juste sans gloire, mais, par Hercule, tu dois l'être souvent, même avec infamie.*

Fais ce que je dis et non ce que je fais.

Ce proverbe, qu'on suppose être la réponse d'un prédicateur auquel on reproche d'avoir une conduite en contradiction avec sa doctrine, a son origine et son explication dans ces paroles de l'évangile selon saint Mathieu (ch. XXIII, v. 2 et 3) : *Super cathedram Moysi sederunt pharisæi. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate et facite : secundum opera vero eorum nolite facere; dicunt enim et non faciunt. Les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse : observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas ce qu'ils font; car ils disent ce qu'il faut faire, et ne le font pas.*

Zénon comparait les hommes qui parlent bien et qui vivent mal à la monnaie d'Alexandrie, qui était belle mais pleine d'alliage. — Montaigne les appelait des *dupeurs d'oreille*. — D'après un adage ingénieux des saints Pères, ils ressemblent au bluteau qui garde le son et donne la farine : *Cribrum pollinarium furfures sibi servat, aliis farinam exhibet.* — Nous disons dans le même sens : *La cloche appelle à l'église, mais elle n'y entre pas.* — Les Anglais disent : *The friar preached against stealing when he had pudding in his sleeve. Le moine prêchait contre le vol pendant qu'il avait le boudin dans sa manche.*

FAMILIARITÉ. — *La familiarité engendre le mépris.*

Lorsqu'on est familier avec ses inférieurs, on cesse d'en être respecté. Saint Bernard dit : *Familiaris dominus fatuum nutrit servum. Un maître familier nourrit un valet impertinent.* — Les Italiens disent : *Dimestichezza di padrone, capello di matto; familiarité de maître, chapeau de fou*, c'est-à-dire signe de folie.

FAMINE. — *La famine amène la peste.*

Un mal est souvent l'avant-coureur ou la cause d'un plus grand mal. Ce proverbe, traduit du latin *Famem pestilentia sequitur*, fut employé au propre d'une manière bien éloquente par M. de Merainville, évêque de Chartres, qui dit à Louis XV, en lui demandant des secours pour les pauvres de son diocèse dans une grande cherté de grains : Sire, vous vivez dans l'abondance et vous ne connaissez pas la famine; mais *la famine amène la peste*, et la peste atteint les rois.

FANTAISIE. — *La fantaisie fait la loi à la raison.*

Le mot *fantaisie* désignait autrefois l'imagination : il désigne aujourd'hui un désir vif et singulier qui tient du caprice, et dans cette dernière acception il ne convient pas moins au proverbe que dans la première. Le désir, comme l'imagination, est un tyran qui fait presque toujours céder la raison.

FARINE. — *Gens de même farine.*

On a prétendu que les comédiens, qui se saupoudraient le visage de farine et qui étaient vus de mauvais œil dans un

siècle dévot, à cause de l'excommunication lancée contre eux par l'Église, ont donné lieu à cette expression proverbiale, toujours prise en mauvaise part. Mais il est évident qu'on s'est trompé, puisque cette expression était usitée chez les Latins. On lit dans Sénèque : *Omnes hi sunt ejusdem farinæ; ces gens-là sont tous de même farine*, c'est-à-dire ils sont tous de même espèce, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

Réussir mieux en pain qu'en farine.

Réussir mieux à la fin que dans le commencement d'une entreprise, terminer heureusement une affaire qui avait été d'abord mal engagée.

Quand Dieu envoie la farine, le diable enlève le sac.

Vieux proverbe français et italien qu'on emploie en parlant d'une occasion avantageuse dont on n'a pu profiter. — Les Anglais disent : *When it rains omelettes, the devil upsets the plats. Quand il pleut des omelettes, le diable enlève les assiettes.*

FATRAS. — *C'est du fatras.*

Cette expression, employée pour désigner une mauvaise compilation, un amas confus de pensées et d'expressions inutiles ou incohérentes, fait sans doute allusion à une ancienne pièce de poésie nommée *fatras*, où un même vers était souvent répété, comme dans l'exemple suivant :

Le prisonnier
Qui n'a argent
Est en danger,
Le prisonnier.
Pendre ou noyer
Le fait l'agent,
Le prisonnier
Qui n'a argent.

On dit aussi quelquefois, dans un sens analogue : *C'est de la riqueraque.* On appelait autrefois *riqueraque* une sorte de longue chanson composée de vers de six ou sept syllabes, à rimes croisées, à peu près dans le même genre que le *fatras.* Pierre Lefèvre, curé de Merai, fait mention de ces deux espèces de poëmes dans son *Art de pleine rhétorique.*

FÉE. — *Il ne faut pas courroucer la fée.*

C'est-à-dire, il ne faut pas irriter une personne puissante dont le ressentiment est redoutable. Ce proverbe s'emploie aussi dans le même sens que le proverbe *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.* — La croyance aux fées était autrefois en France une opinion populaire qui n'est pas encore entièrement détruite. On distinguait les fées en bienfaisantes et malfaisantes. La crainte qu'inspiraient ces dernières était extrême, et avait donné lieu à plusieurs pratiques superstitieuses au moyen desquelles on espérait les empêcher de faire du mal. Le Grand d'Aussy (*Recueil de fabliaux*, tom. I, page 79) raconte qu'à l'abbaye de Poissy, fondée par saint Louis, on célébrait, tous les ans, une messe pour préserver les religieuses du pouvoir des fées.

FEMME. — *Ce que femme veut, Dieu le veut.*

Il n'y a pas moyen de résister à la volonté des femmes : ce qu'elles veulent se fait presque toujours, comme si Dieu le voulait. — Ce proverbe, qui égale l'opiniâtreté du sexe à la puissance divine, a inspiré à La Chaussée ce joli vers :

Ce que veut une femme est écrit dans le ciel.

Les Latins avaient deux adages analogues qu'ils appliquaient aux hommes comme aux femmes : *Nobis animus est deus; notre esprit est un dieu pour nous.* — *Quod volumus sanctum est; ce que nous voulons est saint* ou *sacré.* Le premier est rapporté en grec par Plutarque, qui en attribue l'invention à Menandre; le second est cité par saint Augustin.

Il faut chercher une femme avec les oreilles plutôt qu'avec les yeux.

Il faut considérer la bonne réputation plutôt que la beauté de celle qu'on veut prendre pour épouse. Ne regarder qu'à la beauté dans le choix d'une épouse, c'est vouloir, comme disait la reine Olympias, *se marier pour les yeux*, ou, suivant l'expression de Corneille, *épouser un visage.*

Lamothe Levayer dit que le sommeil dans lequel Dieu plongea notre premier père, au moment où il voulut lui donner une

compagne, est un avis de nous défier de notre vue et de prendre une femme, les yeux fermés.

La plus belle femme ne peut donner que ce qu'elle a.

C'est-à-dire, lorsqu'une personne fait tout ce qu'elle peut, il ne faut pas en exiger davantage. — Ce proverbe n'est pas juste sous tous les rapports, car une femme donne précisément ce qu'on croit recevoir d'elle, puisque, en ce genre, c'est l'imagination qui fait le prix de ce qu'on reçoit. Les faveurs quelle accorde ont plus que leur *réalité propre*, suivant l'heureuse expression de Montesquieu.

La plus honnête femme est celle dont on parle le moins.

« Les anciens, dit Jean-Jacques Rousseau dans sa lettre à d'Alembert, avaient en général un très grand respect pour les femmes; mais ils marquaient ce respect en s'abstenant de les exposer au jugement du public, et croyaient honorer leur modestie en se taisant sur leurs autres vertus. Ils avaient pour maxime que le pays où les mœurs étaient le plus pures était celui où l'on parlait le moins des femmes, et que la femme la plus honnête était celle dont on parlait le moins. C'est sur ce principe qu'un Spartiate entendant un étranger faire de magnifiques éloges d'une dame de sa connaissance, l'interrompit en colère : Ne cesseras-tu point, lui dit-il, de médire d'une femme de bien? De là venait aussi que, dans leur comédie, les rôles d'amoureuses et de filles à marier ne représentaient jamais que des esclaves ou des filles publiques. »

Quoique nous n'ayons point pour les femmes le même respect que les anciens, nous n'en avons pas moins adopté la maxime proverbiale dont ils se servaient comme d'une espèce de critérium qui leur fesait reconnaître le degré d'estime qu'ils devaient à chacune d'elles. Il y a même dans notre langue une expression vulgaire qui confirme la vérité de cette maxime: c'est l'expression *Faire parler de soi;* quand elle s'applique à une femme, elle emporte toujours une idée de blâme, tandis qu'elle se prend généralement dans un sens d'éloge quand elle se rapporte à un homme. *Cette femme fait parler d'elle* est une phrase

qui signifie que cette femme donne lieu à de mauvais propos sur son compte par une conduite répréhensible; *Cet homme fait parler de lui* se dit ordinairement pour exprimer que cet homme se distingue par ses talents ou par ses belles actions.

Prends le premier conseil d'une femme et non le second.

Les femmes jugent mieux d'instinct que de réflexion : *elles ont l'esprit primesautier*, suivant l'expression de Montaigne; elles savent pénétrer le secret des cœurs et saisir le nœud des intrigues et des affaires avec une merveilleuse sagacité, et les soudains conseils qu'elles donnent sont presque toujours préférables aux résultats d'une lente méditation. C'est pour cela sans doute que les peuples celtiques les regardaient comme des êtres inspirés, leur attribuaient le don des oracles, et leur accordaient une grande influence dans les délibérations politiques.

Les Chinois ont un proverbe tout à fait semblable au nôtre : *Les premiers conseils des femmes*, disent-ils, *sont les meilleurs, et leurs dernières résolutions les plus dangereuses.*

Qui de femme honnête est séparé, d'un don divin est privé.

Une femme honnête est vraiment *un don divin*, et il n'y a pas de plus grand malheur pour un mari que d'en être privé; car il perd avec elle un sage conseil dans ses entreprises, une douce consolation dans ses chagrins, une heureuse assistance dans ses infirmités, une source d'agréments et de joie dans toutes les situations de la vie. Et quel trésor sur la terre pourrait valoir cette fidèle amie, cette tendre bienfaitrice, ou plutôt cette providence de tous les instants? *Procul et de ultimis finibus pretium ejus.* (Salomon, *Prov.*, c. 31, v. 10.)

Il n'est attention que de vieille femme.

Une jeune femme ne s'occupe guère que d'elle-même. Elle est enivrée de sa beauté au point de croire qu'elle n'a pas besoin d'autre séduction pour régner sur les hommes. Mais il n'en est pas de même d'une femme qui commence à vieillir : elle sent que son empire ne peut plus se maintenir par des charmes qu'elle

voit s'altérer chaque jour. Elle sacrifie sa vanité aux intérêts de son cœur; elle s'applique à fixer l'homme qu'elle aime par les attraits de la bonté; elle est toujours aux petits soins pour lui, et il n'y a pas de douces prévenances, de délicates attentions qu'elle ne lui prodigue.

Ce proverbe s'entend aussi de certaines fonctions domestiques confiées aux femmes. Il est reconnu qu'une vieille femme s'en acquitte plus soigneusement qu'une jeune. Par exemple : elle est bien meilleure garde-malade, car elle ne cherche pas autant à prendre ses aises et ne craint pas que la privation de sommeil lui donne un teint pâle avec des yeux battus.

Maison faite et femme à faire.

Il faut acheter une maison toute faite afin de ne pas être exposé aux inconvénients et aux dépenses qu'entraîne la bâtisse, et il faut prendre une jeune femme dont le caractère ne soit pas formé, afin de pouvoir la façonner sans peine à sa manière de vivre.

La femme est toujours femme.

C'est-à-dire toujours faible, toujours légère, toujours inconstante. *Varium et mutabile semper femina.* (Virg.)

Foi de femme est plume sur l'eau.

Un proverbe des Scandinaves dit : *Ne vous fiez point aux paroles de la femme, car son cœur a été fait tel que la roue qui tourne.*

Il ne faut pas se fier à femme morte.

Ce proverbe nous est venu des Grecs et des Latins. Diogénien rapporte qu'il a dû son origine à la funeste aventure d'un jeune homme qui, étant allé visiter le tombeau de sa marâtre, fut écrasé par la chute d'une colonne élevée sur ce tombeau.

Si la femme était aussi petite qu'elle est bonne, on lui ferait un habillement complet et une couronne avec une feuille de persil.

Manière originale et comique de classer la bonté de la femme parmi les infiniment petits.

Bonne femme, mauvaise tête :
Bonne mule, mauvaise bête.

Jean Nevizan, professeur de droit à Turin, au commencement du seizième siècle, dit dans son curieux ouvrage intitulé : *Sylva nuptialis, la Forêt nuptiale*, que Dieu forma dans la femme toutes les parties du corps qui sont douces et aimables, *quæ sunt dulcia et amicabilia;* mais que pour la tête il ne voulut pas s'en mêler, et qu'il en abandonna la façon au diable : *de capite noluit se impedire, sed permissit illud facere dæmoni.*

Femme rit quand elle peut, et pleure quand elle veut.

Un autre proverbe dit grossièrement : *A tout heure chien pisse et femme pleure.* — Ovide prétend que la facilité des larmes chez les femmes est le résultat d'une étude particulière.

Ut flerent oculos erudiere suos.

Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sait pas.

C'est-à-dire qu'une femme est incapable de garder un secret. Mais ceci doit s'entendre d'un secret qui lui est confié, et non d'un secret qui lui appartient en propre; car elle cache toujours très bien ce qu'il lui importe personnellement de cacher : par exemple, son indiscrétion ne va jamais jusqu'à révéler son âge.

A qui Dieu veut aider sa femme lui meurt.

On dit aussi : *A qui perd sa femme et un denier, c'est grand dommage de l'argent.* Ces deux proverbes, usités chez nos aïeux, démentent formellement la réputation de galanterie qu'on a voulu leur faire.

Ce n'est rien; c'est une femme qui se noie.

Mauvaise plaisanterie de quelque Sganarelle. Celui de Molière en fait une de la même espèce. Lorsque la suivante de Célie l'appelle en s'écriant : *Ma maîtresse se meurt,* il lui répond :

Quoi ! n'est-ce que cela?
Je croyais tout perdu de crier de la sorte.

Un proverbe espagnol venge le beau sexe de l'injustice du

nôtre; une femme y dit : *Ce n'est rien; c'est mon mari que l'on tue.*

Je partage le sentiment exprimé par La Fontaine dans ces vers du début de sa fable intitulée *La femme qui se noie :*

> Je ne suis pas de ceux qui disent : *Ce n'est rien;*
> *C'est une femme qui se noie.*
> Je dis que c'est beaucoup, et ce sexe vaut bien
> Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.

Il est permis de battre sa femme, mais il ne faut pas l'assommer.

Ce proverbe a été originairement une formule de droit. Plusieurs anciennes chartes de bourgeoisie autorisaient les maris, en certaines provinces, à battre leurs femmes, même jusqu'à effusion de sang, pourvu que ce ne fût point avec un fer émoulu, et qu'il n'y eût point de membre fracturé. Les habitants de Villefranche en Beaujolais jouissaient d'un pareil privilége qui leur avait été concédé par Humbert IV, sire de Beaujeu, fondateur de leur ville. Quelques chroniques assurent que le motif d'une telle concession fut l'espérance où était ce seigneur d'attirer un plus grand nombre d'habitants, espérance qui fut promptement réalisée.

On trouve dans l'*Art d'aimer*, poëme d'un trouvère, le passage suivant : « Garde-toi de frapper ta dame et de la battre. « Songe que vous n'êtes point unis par le mariage, et que, si « quelque chose en elle te déplaît, tu peux la quitter. »

La *Chronique bordelaise*, année 1314, rapporte ce fait singulier : A Bordeaux, un mari accusé d'avoir tué sa femme comparut devant les juges, et dit pour toute défense : Je suis bien fâché d'avoir tué ma femme; mais c'est sa faute, car elle m'avait grandement irrité. Les juges ne lui en demandèrent pas davantage, et ils le laissèrent se retirer tranquillement, parce que la loi, en pareil cas, n'exigeait du coupable qu'un témoignage de repentir.

Un de ces vieux almanachs qui indiquaient à nos bons aïeux les actions qu'ils devaient faire jour par jour donne, en plu-

sieurs endroits, l'avertissement que voici : *Bon battre sa femme en hui.*

Cette odieuse coutume, qui se maintint légalement en France, suivant Fournel, jusqu'au règne de François Ier, paraît avoir été fort répandue dans le treizième siècle ; mais elle remonte à une époque plus reculée. Le chapitre 131 des lois anglo-normandes porte que le mari est tenu de châtier sa femme comme un enfant, si elle lui fait infidilité pour son voisin. *Si deliquerit vicino suo, tenetur eam castigare quasi puerum.* Un article du concile tenu à Tolède l'an 400 dit : Si la femme d'un clerc a péché, le clerc peut la lier dans sa maison, la faire jeûner et la châtier, sans attenter à sa vie, et il ne doit pas manger avec elle jusqu'à ce qu'elle ait fait pénitence.

Comment des ministres de la religion chrétienne, qui a tant fait pour l'émancipation et la dignité des femmes, ont-ils pu concevoir la pensée de les soumettre à une pénalité si brutale et si dégradante ! Ils auraient dû être conduits par l'esprit de cette religion, où tout est amour et charité, à proclamer le principe de la loi indienne qui dit dans une formule pleine de délicatesse et de poésie : « Ne frappe pas une femme, eût-elle commis cent fautes, pas même avec une fleur. »

Remarquons, du reste, que le droit de battre n'a pas toujours appartenu aux maris exclusivement. La dame noble qui avait épousé un roturier pouvait lui infliger la correction avec des verges, toutes les fois qu'elle jugeait cela convenable. (Voyez la fin de l'article : *Porter la culotte.*)

Jean Belet, dans son *Explication de l'office divin*, parle d'un singulier usage de son temps : La femme, dit-il, bat son mari la troisième fête de Pâques, et le mari bat sa femme le lendemain : ce qu'ils font pour marquer qu'ils se doivent la correction l'un à l'autre et empêcher qu'ils ne se demandent, en ce saint temps, le devoir conjugal (1).

Qui femme a, noise a.

Saint Jérôme dit : *Qui non litigat cœlebs est, celui qui n'a point*

(1) La raison pour laquelle les époux devaient s'abstenir du devoir conjugal, non-seulement pendant les fêtes de Pâques, mais pendant

de dispute est dans le célibat, ce qui paraît avoir été un proverbe de son temps, inventé probablement par quelque moine. Ainsi il est décidé par l'autorité même d'un père de l'Église que les querelles sont inséparables de l'état de mariage. Mais est-ce avec raison que le tort de ces querelles est imputé aux femmes seules? Consultez ces dames; elles répondront toutes qu'il appartient en entier aux maris, qui ont voulu les charger des reproches qu'ils méritent eux-mêmes. Après cela, tâchez de résoudre, si vous le pouvez, une question qui divise le genre humain en deux opinions si tranchées. Le plus sage est de croire que ces opinions sont également fondées. Il est plus facile, dit très bien Montaigne, d'accuser un sexe que d'excuser l'autre.

Temps pommelé et femme fardée
Ne sont pas de longue durée.

Le temps est pommelé lorsqu'il y a des couches de ces petits nuages qui ressemblent à des flocons de laine et qui sont appelés, en quelques endroits, les *éponges du ciel*, par une métaphore assez heureuse. Ce signe paraît-il quand il fait beau, c'est une preuve que les vapeurs se condensent; se montre-t-il quand il fait mauvais, c'est une preuve qu'elles se divisent; et dans les deux cas il indique un changement prochain dans l'état de l'atmosphère. — Le fard est un cosmétique pernicieux à la peau : les femmes qui en font usage sont flétries bien promptement, et c'est là tout ce qu'elles gagnent à vouloir *mettre sur leur visage plus que Dieu n'y a mis*, comme dit le troubadour Pierre de Résignac.

Il faut toujours que la femme commande.

Le désir le plus vif et l'étude la plus constante des femmes, de mère en fille, depuis que le monde existe, c'est, dit-on, de

---

les autres fêtes et les dimanches, d'après la recommandation même de l'Église, était fondée sur une superstition qui leur fesait croire que les enfants procréés ces jours-là ne pouvaient manquer d'être noués, contrefaits, épileptiques ou lépreux. Cette superstition existait dès le sixième siècle. (Voyez Grégoire de Tours, *de Mirac. S. Martini*, lib. 11, c. 24.)

dominer. Elles ont pour y parvenir une tactique merveilleuse qui ne se trouve presque jamais en défaut. Les hommes ne savent pas y résister. Ce n'est qu'en apparence qu'ils sont les maîtres, et le droit du plus fort, dont ils se glorifient, n'est rien en comparaison du droit du plus fin, dont elles ne se vantent pas.

Un vieux Minnesinger, dans un accès de gynécomanie poétique, a cherché à montrer par une allégorie singulière que la femme est réellement la maîtresse : il l'a représentée assise sur un trône superbe, avec douze étoiles pour couronne, et la tête de l'homme pour marche-pied.

On a prétendu à tort que, dans l'antiquité, le beau sexe fut généralement réduit à une espèce de servage. Cet état, inconciliable avec le caractère dont il est doué, n'a pu exister que par exception, et chez un petit nombre de peuples. Il ne serait pas difficile de prouver que la gynécocratie politique et la gynécocratie domestique ont été plus en usage dans les siècles antérieurs au christianisme que dans les siècles postérieurs. Voici quelques faits historiques assez curieux à l'appui de cette assertion. Sémiramis fit une loi réputée longtemps inviolable qui attribuait aux femmes l'autorité sur les hommes. La législation des Sarmates prescrivit qu'en toutes choses, dans les familles et dans les villes, les hommes fussent sous le gouvernement des femmes. En Égypte, chaque mari devait être esclave de la volonté de la sienne : il s'y engageait formellement par une clause indispensable exigée dans tous les contrats de mariage. A Carras, en Assyrie, il y avait un temple dédié à la lune où l'on n'admettait que ceux qui fesaient hautement profession de se montrer toujours soumis à leurs épouses, et l'on assure que de toute la contrée les dévots pèlerins ne cessaient d'y affluer.

Femme qui prend, se vend ; — Femme qui donne, s'abandonne.

Ce proverbe, qu'on divise quelquefois en deux, n'a une juste application qu'en matière galante. C'est une sentence émanée des anciennes cours d'amour.

Des femmes et des chevaux, il n'y en a point sans défauts.

La perfection n'appartient à aucun être sur la terre, et sans doute il n'en faut pas chercher le modèle chez les femmes. Mais les hommes sont-ils donc moins imparfaits qu'elles ? La vérité est que les femmes ont plus de petits défauts, et les hommes plus de vices achevés.

Que les femmes fassent les femmes et non les capitaines.

Ce n'est point un ridicule imaginaire que signale ce proverbe. Les dames françaises, à diverses époques, affichèrent réellement des prétentions militaires, non-seulement dans leurs discours, mais dans leurs actions, comme si elles n'avaient pas eu de passe-temps plus agréable que d'imiter les Marphises et les Bradamantes; et plusieurs histoires, notamment les *Antiquités de Paris*, par Sauval, an 1457, parlent des *capitainesses* investies du commandement de certaines places fortes. Cette manie, à laquelle contribua sans doute beaucoup la lecture des romans chevaleresques, prit un nouveau développement dans le seizième siècle, lorsque l'imprimerie eut multiplié les exemplaires de plusieurs de ces livres, par les soins de François Ier, qui les jugeait propres à favoriser le projet qu'il avait de faire revivre l'ancienne chevalerie dans une nouvelle chevalerie de sa façon. Les sallons devinrent alors des espèces d'écoles d'amour et de guerre, où les dames se montraient jalouses de donner des leçons dans les deux arts. Elles tenaient en honneur d'exercer en public une sorte d'empire sur leurs amants; elles les engageaient dans telle ou telle faction de l'époque, et les envoyaient, parés d'écharpes et de faveurs, remplir le rôle qu'elles leur avaient assigné. Souvent même elles leur fesaient la conduite, et traversaient la ville à cheval, caracolant à côté d'eux, ou montées en croupe avec eux.

Les femmes sont trop douces, il faut les saler.

Cette ironie proverbiale, qui s'entend sans commentaire, fait allusion à l'ancienne farce des *Femmes salées*, dont il est parlé dans l'*Histoire du Théâtre français*. Voici la piquante analyse que M. A.-A. Monteil a donnée de cette pièce curieuse imprimée

à Rouen, chez Abr. Cousturier, en 1558. — « Des maris sont venus se plaindre que leur ménage sans cesse paisible était sans cesse monotone, que leurs femmes étaient trop douces. L'un d'eux a proposé de les faire saler. Aussitôt voilà un compère qui se présente, qui se charge de les bien saler : on lui livre les femmes; et le parterre et les loges de rire. Les femmes, quelques instants après, reviennent toutes salées, et leur sel mordant et piquant se portant au bout de la langue, elles accablent d'injures leurs maris; et le parterre et les loges de rire. Les maris veulent alors faire dessaler leurs femmes : le compère déclare qu'il ne le peut; et le parterre et les loges de rire davantage. Enfin la pièce si plaisamment nouée est encore plus plaisamment dénouée, car les maris, qui sont des maris parisiens, c'est-à-dire des maris de la meilleure espèce, qu'on devrait semer partout, particulièrement dans le Nouveau-Monde, au lieu de dessaler, comme en province, leurs femmes avec un bâton, se résignent à prendre patience; et le parterre et les loges de rire encore davantage, de ne pouvoir plus applaudir, de ne cesser de se tenir les côtés de rire. »

Trois femmes font un marché.

C'est-à-dire qu'elles échangent autant de paroles qu'il s'en échange dans un marché. Le proverbe italien associe une oie aux trois femmes : *Tre donne e una occa fan un mercato.* — On trouve dans le recueil de Gabriel Meurier : *Deux femmes font un plaid, trois un grand caquet, quatre un plein marché.* — Les Auvergnats disent : *Les femmes sont faites de langue, comme les renards de queue.*

La langue des femmes est leur épée, et elles ne la laissent pas rouiller.

Proverbe que nous avons reçu des Chinois, qui, du reste, ne se bornent pas à une telle plaisanterie sur l'intempérance de la langue féminine; car un de leurs livres classiques met le babil fatigant au nombre des sept causes de divorce que les épouses ont à craindre.

Les Allemands ont fait une variante grossière à ce proverbe. Ils disent : *Die Weiber fuhren das Schwerd im Maule, darum muss*

man sie auf die scheide Schlagen. Les femmes portent l'épée dans la bouche, c'est pourquoi il faut les frapper sur la gaîne.

Ils disent encore : *Einer todten Frau der muss man die Zunge besonders todt Schlagen. A femme trépassée, il faut tuer la langue en particulier.*

D'après un proverbe du moyen âge, la langue des femmes est tellement vivace, que l'amputation même n'en peut arrêter le caquet : *Lingua mulieris ne quidem excisa silet.* L'idée de ce proverbe, que saint Grégoire de Nazianze a rappelé dans la première de ses *épîtres*, paraît avoir été suggérée par une plaisanterie d'Ovide, qui raconte que la langue d'une femme ayant été arrachée de son palais, s'agitait par terre en parlant toujours. Étrange pouvoir de l'habitude!

La rage du babil est-elle donc si forte
Qu'elle doive survivre en une langue morte!

Un auteur facétieux a prétendu que la langue, chez les femmes, n'est pas l'unique instrument des paroles, et que les bonnes commères ne resteraient pas muettes quand même elles seraient privées de cet instrument. Il cite à l'appui de son assertion l'exemple d'une jeune fille portugaise qui, étant née sans langue, jasait du matin au soir; ce qui donna lieu au distique suivant :

Non mirum elinguis mulier quod multa loquatur :
Mirum cum linguâ quod taceat mulier.
Il se peut que sans langue une femme caquette,
Mais non qu'en ayant une elle reste muette.

FESSE-MATHIEU. — *C'est un fesse-mathieu.*

C'est un avare, un usurier. — Le Duchat pense que cette dénomination est venue par corruption de *feste-Mathieu*, c'est-à-dire *fête-Mathieu*, parce que saint Mathieu, qui était publicain, ou, suivant l'expression de l'Évangile, *sedebat in telonio*, est *fêté* par les collecteurs, les financiers et les prêteurs à intérêt, auxquels il a été donné pour patron. Le même motif, ajoute cet auteur, a fait dire, *Enrichir saint Mathieu*, pour signifier, faire gagner les usuriers, comme on le voit dans ces deux vers de Joachim du Bellay:

Et puis mettre tout en gage
Pour *enrichir saint Mathieu.*

On trouve, dans le *Glossaire de la langue romane*, le terme de *fesse-maille* dans le sens de vilain, avare. Le peuple désigne par celui de *fesse-pinte* un intrépide buveur, un ivrogne; ce qui s'explique très bien de la même manière que *fesse-mathieu.*

Quelques étymologistes prétendent que *fesse-mathieu* est une abréviation corrompue de, il *fait* le *Mathieu*, ou il *fait* comme saint *Mathieu;* quelques autres veulent qu'il soit venu de *face à Mathieu,* face ou mine d'usurier. Mais l'opinion de Le Duchat me semble préférable à toutes les autres.

FER. — *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.*

Il faut poursuivre une affaire quand elle est en bon train, quand l'heureuse tournure qu'elle a prise en favorise le succès, comme il faut battre le fer quand son incandescence le rend malléable. Ce proverbe est littéralement traduit d'un proverbe latin que Sénèque a employé dans son *Apocoloquintose : Oportet ferrum tundere, dum rubet.*

FÊTE. — *Il n'y a point de fête sans lendemain.*

Proverbe qu'on emploie lorsque, après s'être diverti un jour, on propose de se divertir encore le jour suivant. Il est fondé sur l'usage de donner suite, le lendemain, aux réjouissances gastronomiques de la veille. Nos bons aïeux, fort adonnés à la bonne chère, aimaient beaucoup cette manière de festiner en deux journées. Les Romains avaient le même goût, et ils fesaient suivre chaque repas de noces d'un second repas, qu'ils appelaient *repotia*, du verbe *repotare*, parce qu'ils y achevaient de boire les amphores entamées dans le premier.

Il ne faut pas chômer les fêtes avant qu'elles soient venues.

C'est-à-dire, il ne faut pas se réjouir d'avance. Une joie prématurée peut être frustrée dans son attente; elle n'est bien souvent que le prélude de la douleur.

Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.

Le proverbe s'emploie aussi pour signifier qu'il ne faut pas s'affliger avant le temps. Gros-René dit à Éraste, dans le *Dépit amoureux* (acte I, sc. 1) :

> Pourquoi subtiliser et faire le capable
> A chercher des raisons pour être misérable?
> Sur des soupçons en l'air je m'irais alarmer!
> *Laissons venir la fête avant de la chômer.*

Aux bonnes fêtes les bons coups.

C'est aux bonnes fêtes que se commettent les mauvaises actions et qu'arrivent les plus grands désordres. La principale cause en est dans l'inoccupation de la populace qui, ces jours-là, fréquente plus les cabarets que les églises, paraît en foule dans les rues et sur les places publiques, et se livre à ses passions avec moins de retenue, comme si elle y était enhardie en se voyant si nombreuse.

FÉTU. — *Cela ne vaut pas un fétu.*

C'est-à-dire un brin de paille. Expression usitée en parlant d'une chose dont on ne fait pas le moindre cas. — Les Grecs disaient de même : Οὐδὲ γρῦ; et les Latins : *Ne festuca quidem.*

C'est un cogne-fétu.

On dit aussi : *Il ressemble à cogne-fétu; il se tue et ne fait rien.* « Un *cogne-fétu*, suivant Le Duchat, est proprement un « homme qui se tuerait à vouloir enfoncer un fétu entre deux « briques, en l'aiguisant aussi souvent qu'il s'épointerait. » Les Grecs et les Romains donnaient le nom de *Callipide* à cette espèce de gens qui, tout en ayant l'air de faire beaucoup, ne font absolument rien. Suétone nous apprend que Tibère fut appelé ainsi parce que, après avoir fait de grands préparatifs de voyage, plusieurs années de suite, pour aller visiter les principales villes de son empire, il ne sortait pas de Rome ou des environs. — Callipide était un histrion dont le talent consistait à se mouvoir avec une rapidité extraordinaire sans changer de place. La tradition de ce rôle de planipède s'est conservée dans une farce italienne où l'on voit Arlequin, représentant le plus agile des coureurs, prendre un élan qui semble devoir le

porter au delà du théâtre et qui ne le fait pas avancer d'une semelle, ses pieds étant sans cesse ramenés dans les traces qu'ils viennent de quitter.

FEU. — *Il faut faire feu qui dure.*

Il faut vivre d'économie et ne pas dépenser son bien tout à la fois. C'est une variante de la maxime de Pythagore : *Ne mets pas au feu le fagot entier.*

Il ne faut pas attiser le feu avec l'épée.

Autre maxime symbolique de Pythagore, pour signifier qu'il ne faut pas irriter une personne courroucée. Nous disons dans le même sens : *Il ne faut pas jeter de l'huile sur le feu.*

Faire du feu violet, ou *Faire feu violet.*

Faire quelque chose qui a d'abord de la vivacité, de l'éclat, mais qui se dément bientôt. C'est une métaphore empruntée, suivant Le Duchat, du feu d'artifice violet.

Les Provençaux disent dans le même sens : *Aco soun d'Espagnaous, ce sont des Espagnols;* et par *Espagnols* ils entendent les étincelles qui jaillissent du feu en pétillant et qui s'éteignent à l'instant même. Cette dénomination est venue de ce que les soldats de Charles-Quint, après avoir fait des progrès très rapides lors de leur irruption en Provence, échouèrent tout à coup devant Marseille, et furent obligés de s'enfuir précipitamment. En Poitou, les étincelles sont désignées par le nom de *Bretons.* J'ignore si c'est pour une raison semblable à celle que je viens de rapporter, ou parce que les Bretons avaient des habits rouges.

Nos patois sont pleins d'allusions de la même espèce.

Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un.

L'irriter, l'aigrir, le mettre en colère. — Métaphore prise de certains animaux qu'on excite au combat en leur mettant du feu sous le ventre. C'est le moyen que les Indiens emploient pour faire battre deux éléphants. En Espagne et en France, on anime la fureur des taureaux dans l'arène avec des pétards.

J'en mettrais la main au feu.

Formule d'affirmation métaphorique dont le sens et l'origine

se rattachent à l'épreuve ou jugement de Dieu par le feu, qu'on employait au moyen âge pour constater la vérité d'un fait dans les cas douteux. L'accusé était obligé de saisir avec la main droite une barre de fer bénit qu'il devait porter à une distance de neuf à douze pas, ou bien de plonger cette main dans un gantelet de fer également bénit qui sortait de la fournaise. La main était ensuite enveloppée d'un linge sur lequel les juges apposaient leurs sceaux ; et s'il n'y avait pas de trace de brûlure lorsqu'on levait l'appareil, trois jours après, c'était une preuve d'innocence. Cette ordalie, qui a existé chez presque tous les peuples, fut peut-être imaginée dans l'Inde où son antiquité remonte au règne des dieux. Sitah, épouse de Ram (sixième incarnation de Wishnou), y fut soumise. Elle monta sur un fer rouge pour se purger des soupçons injurieux de son époux. *Le pied de Sitah*, disent les historiens, *était enveloppé dans l'innocence, et la chaleur dévorante fut pour elle un lit de roses.* Les Grecs, à une époque très reculée, usèrent aussi du même moyen de se disculper d'une accusation. Dans l'*Antigone* de Sophocle (v. 264), les Thébains, soupçonnés d'avoir favorisé l'enlèvement du corps de Polynice, s'écrient : « Nous étions prêts à manier le fer brûlant, à « marcher à travers les flammes et à prendre les dieux à té- « moin que nous ne sommes point coupables de cette action, « et que nous n'avons point été de complicité avec celui qui « l'a méditée ou qui l'a faite. »

Dans un *Voyage en Lybie*, imprimé à Paris, en 1643, dont l'auteur est Claude Jeannequin, sieur de Rochefort, né à Châlons-sur-Marne, on lit qu'au Sénégal un homme accusé de vol ou d'assassinat est obligé de toucher trois fois un fer rouge avec sa langue, et qu'il est déclaré innocent lorsqu'il sort de cette épreuve sans que la langue ait été endommagée par le contact.

La *Relation des derniers voyages de Burckard dans le Levant* nous apprend que la même chose se pratique encore aujourd'hui chez les Arabes bedouins. Dans chacune des principales tribus des Anézés, il y a un juge suprême appelé *Mebasscha*, au tribunal duquel ressortissent toutes les causes d'une solution difficile. Si ses efforts pour concilier les parties restent sans succès,

il ordonne qu'on allume du feu devant lui, il y fait rougir une de ces grandes cuillers de fer dont les Arabes se servent pour faire brûler le café, il la retire, en lèche l'extrémité supérieure des deux côtés, la remet ensuite dans le brasier, commande à l'accusé de se laver d'abord la bouche avec de l'eau, et puis de lécher, comme lui-même l'a fait, le *beschaa* (c'est le nom donné au fer rouge). Si l'accusé n'a pas la langue brûlée, il gagne sa cause; dans le cas contraire, il la perd. Du reste, ce n'est pas au protecteur tout-puissant de l'innocence que les Arabes attribuent le succès de celui qui échappe à cette dangereuse épreuve; c'est au diable qu'ils en font honneur, et ils citent tel individu qui par la grâce du diable a léché vingt fois le *beschaa* sans en éprouver aucun mal.

Dans la Dalmatie, on trouve aussi de rusés fripons qui bravent impunément le contact du fer rouge et de l'eau bouillante dont la superstition admet encore l'usage en ce pays. Ils ont pour cela, sans doute, le même secret que les jongleurs dits *incombustibles*. Selon toutes les probabilités, un pareil secret dut être connu dans l'antiquité; plusieurs faits historiques attestent qu'il le fut dans le moyen âge, entre autres, celui de l'épouse de l'empereur Henri II, la princesse Kunégonde, qui marcha sur des socs rougis au feu, et n'en souffrit pas la moindre atteinte. Une ordalie si contraire à la raison ne se serait pas maintenue peut-être pendant tant de siècles si quelques thaumaturges, en possession des moyens de s'y exposer sans danger, n'en eussent fait l'objet de leur industrie clandestine. C'est par le savoir-faire de certains hommes influents plutôt que par l'ignorance du peuple que les abus se sont perpétués de tout temps.

FÈVE. — *C'est le roi de la fève.*

Au propre, c'est celui à qui est échue la fève du gâteau qu'on partage dans les familles, la veille ou le jour de la fête de l'Épiphanie. Au figuré, c'est un chef sans autorité. La cérémonie du *roi de la fève* paraît être dérivée des repas des saturnales, où les convives se partageaient, dit-on, un gâteau, tiraient au sort la royauté du festin, et saluaient celui qui en était investi en criant: *Phœbe domine*, comme on crie aujourd'hui: *Le roi boit.*

Cette espèce d'invocation à Phébus passa même chez les chrétiens, et elle fut en usage dans toute la France jusqu'au dix-septième siècle. On plaçait sous la table un enfant représentant le dieu des augures, quand on procédait à la distribution du gâteau, afin qu'il nommât tour à tour les personnes qui devaient en recevoir leur part, et, chaque fois qu'on le consultait, on lui disait *Phœbe*, comme si l'on eût interrogé le dieu lui-même. De là les expressions *phœbissare* et *phœbe facere*, usitées en basse latinité pour signifier ce que nous appelons maintenant *tirer la fève*. De là aussi la dénomination de *Roi de la fève*, qui n'est qu'une altération des mots *Phœbe domine;* et ce qui confirme une telle étymologie, c'est qu'autrefois on mettait un denier dans le gâteau et non une fève.

Observons que celui qui était nommé roi du festin de cette manière purgeait ordinairement le paganisme de son élection par un acte de christianisme. Il traçait des croix avec de la craie bénite sur la table et sur les murs de la salle à manger, et l'on attribuait à ces croix une vertu souveraine contre les démons, les spectres et les sorciers, comme le disent les vers suivants de Naogeorgus Hospinian :

Qui cretâ acceptâ crucibus laquearia pingit
Omnia : vis ingens illis et magna potestas
Dæmonas adversum, lemuresque artesque magorum.

Vers le milieu du siècle dernier, on fesait à Paris, pour la fête des rois, un si grand nombre de gâteaux, qu'on y employait cent muids de farine. Cette particularité est consignée dans le dispositif d'un arrêt du parlement par lequel l'usage de ces gâteaux fut défendu pendant le terrible débordement de la Seine qui eut lieu, en 1740, depuis le 7 décembre jusqu'au 18 février. La raison de la défense était la crainte qu'on avait de manquer de pain, malgré les magasins de blé dont la ville était remplie.

Les fèves fleurissent.

Florent fabæ. Dicton dont on se sert lorsqu'on veut taxer d'extravagance les discours ou les actes d'une personne, parce qu'on pense vulgairement que l'odeur exhalée par la fleur des

fèves affecte les cerveaux faibles, et détermine la folie. Mais cette opinion, qu'on fait remonter aux enseignements de Pythagore, et qu'on appuie de l'autorité de Pline le naturaliste, est tout à fait déraisonnable. Si Pythagore a recommandé de s'abstenir de fèves, ce n'a point été parce qu'il les jugeait propres à causer une aliénation mentale; et si Pline a observé (liv. XXIV, ch. 17) que la folie ne se guérit jamais si bien qu'elle ne se manifeste encore par quelques retours, à l'époque de la floraison des fèves, ce n'a point été non plus pour établir entre ces plantes et cette maladie la relation d'une cause à un effet: il a voulu simplement proportionner ses observations à l'esprit de la multitude habituée à distinguer les diverses parties de l'année par la succession des phénomènes de la végétation. Le fait ne tient pas à la nature des plantes, mais à la révolution de l'année qui ramène souvent avec le printemps des accès périodiques d'affections cérébrales.

Cum faba florescit stultorum copia crescit.

En avoir pour sa mine de fèves.

Porter la peine de sa témérité, de son imprudence. C'est comme si l'on disait, en avoir pour ses folies, parce que les fèves sont le symbole de la folie. Les Grecs, pour désigner un homme dont la folie était insupportable, le nommaient *mangeur de fèves*. La même dénomination existe dans le patois du département de l'Aveyron, où l'on appelle *macho-fabos*, *mache-fèves*, celui qui fait preuve d'imbécillité ou d'extravagance.

Il n'est pas fou, dit un vieux proverbe, *mais il tient un peu de la fève*. Ce qui signifie : il n'est pas fou, mais il a tout ce qu'il faut pour l'être.

Dans le *Festin de Pierre* par Molière (act. II, sc. 1), le paysan Pierrot dit à Charlotte : « Oh! parguienne! sans vous, « *il en avait pour sa maine de fèves.* » *Maine* est-il ici une altération du vieux mot mainée (poignée), comme le prétendent plusieurs commentateurs, ou bien du mot *mine*, mesure de capacité dont il est question dans l'expression proverbiale? Il me semble que Molière, en mettant cette expression dans la

bouche d'un paysan, a voulu simplement traduire *mine* en jargon. Du reste *maine* et *mine* sont égaux pour le sens général.

FIACRE. — *Cela n'empêche pas son fiacre d'aller.*

Un cocher de fiacre avait été cité devant le parlement de Paris. Comme il ne parut pas assez coupable pour mériter une condamnation, la cour se contenta de lui dire qu'elle le blâmait; et notre homme, s'imaginant que ce blâme équivalait à une défense expresse de continuer son métier, se mit à gémir de la rigueur d'un jugement qui lui ôtait son gagne-pain; mais, averti de sa méprise, il passa subitement de la tristesse à la joie, et s'écria : Je vous demande bien pardon, messsieurs les juges; blâmez-moi tant que vous voudrez, puisque *cela n'empêche pas mon fiacre d'aller.* Ces paroles firent rire, et devinrent d'un usage proverbial en parlant des gens qui vont toujours leur train, quoi qu'on dise d'eux.

FIDELIUM. — *Passer les choses par un fidelium.*

C'est ne remplir ses obligations qu'en gros, ne s'acquitter de ce qu'on doit faire que d'une manière incomplète et nonchalante.

Suivant E. Pasquier (*Recherches*, liv. VIII, ch. 33), cette façon de parler fait allusion à la négligence de certains prêtres qui se bornent à dire une messe générale pour le repos de l'ame de plusieurs trépassés à chacun desquels ils devraient consacrer une messe particulière, et qui croient être quittes envers eux en les comprenant tous nominativement dans le *fidelium*, dernière oraison de l'office des morts.

On lit dans la *satyre Menippée:* « Les autres villes n'eussent « pas brûlé du feu de la rébellion, *si leurs députés eussent passé* « *par le même fidelium*, » c'est-à-dire si leurs députés eussent été traités de la même manière, eussent été enveloppés dans la même condamnation. Tel est le sens relatif qu'il faut donner ici à l'expression proverbiale.

FIER. — *Fier comme Artaban.*

Cette comparaison proverbiale, qu'on applique à une personne ridicule par l'exagération de sa fierté, date seulement du dix-septième siècle, et elle fait allusion au caractère orgueilleux

d'Artaban, personnage d'un roman de la Calprenède, qui obtint alors une grande vogue. C'est à tort qu'on l'a rapportée à une époque antérieure, en la fondant sur le trait historique du roi des Parthes, Artaban IV, qui jura de poursuivre la guerre contre Rome jusqu'à ce que le dernier Romain ou le dernier Parthe eût péri, et qui, dans l'ivresse d'un succès, prit le double diadème avec le titre de grand roi.

Fier comme un pou.

Cette comparaison méprisante est une abréviation de cette autre, aujourd'hui inusitée : *Fier comme un pou sur son fumier.* Le mot *pou* y figure comme synonyme de coq. Voici un passage de la vie de saint Hilaire où il a la même signification. « Quand Hilaires fu entrez ou concile, le pape li dist : Tu es Hilaires li gauz ; et Hylaires li respondist : Je ne suis pas galz, c'est-à-dire *pous*, mais je suis de France, et ne suis mie nez de geline. » (Vita ss. mss. ex cod. 28, s. Vict. Paris, fol. 28, v°, col. 1.)

Fier comme un pou, se dit d'un homme qui se glorifie dans sa turpitude. C'est ainsi qu'on dit encore : *Gallus cantat in suo sterquilinio ;* proverbe du moyen âge qui fut peut-être présent à l'esprit de Napoléon lorsque, voulant adopter l'aigle pour enseigne impériale, il répondit à ceux qui lui conseillaient de prendre le coq gaulois : Non, non ; *c'est un oiseau qui chante sur le fumier.*

Fier comme un pou sur une gale.

Dans cette comparaison, à laquelle peut avoir donné lieu la précédente encore plus ancienne, *Fier comme un pou sur son fumier*, le mot *pou* ne désigne plus le coq, mais l'insecte qui s'engendre de la malpropreté. On trouve dans *Le pédant joué* de Cyrano de Bergerac (act. II, sc. 2), *Se carrer comme un pou sur une rogne.*

FIERABRAS.

Les grammairiens pensent que le nom de *fierabras* a été formé par altération de la phrase *il fiert à bras*, dans laquelle *fiert* est la troisième personne du présent indicatif du verbe *férir*, frapper ; et en conséquence de cette opinion, ils posent en règle qu'il doit présenter dans sa contexture graphique les trois été-

ments dont il se compose, liés l'un à l'autre par des traits d'union, de la manière suivante : *fier-à-bras*. Mais une telle étymologie et une telle orthographe, quoique adoptées par l'Académie, ne sauraient prévaloir raisonnablement, car elles ne sont fondées que sur une hypothèse qu'aucun fait ne vient justifier. C'est ce que je puis démontrer sans peine en traçant l'histoire et la généalogie de *fierabras*, qui sont assez curieuses. *Fierabras* a dû sa première origine à la combinaison de l'adjectif et du substantif latin *ferrea brachia, bras de fer*, dont voici les transformations successives. De *ferrea brachia* la latinité corrompue fit *ferrebracchia*, mot cité dans le *Glossaire* de Ducange, et employé dans nos plus anciennes chroniques pour désigner des guerriers forts et vaillants, parmi lesquels je citerai Baudouin, comte de Flandre, sous le règne de Charles-le-Chauve, Guillaume, fils de Tancrède de Hauteville et frère de Robert Guiscard, et Guillaume IV, comte de Poitou. A *ferrebracchia* la langue romane substitua *ferabras*, qui, dans l'épopée chevaleresque du cycle de Charlemagne, devint le nom d'un géant sarrasin, héros d'un poëme dont il n'est resté qu'une seule copie qu'on a imprimée à Berlin, il y a quelques années. *Ferabras* fut enfin remplacé par *fierabras*, qui, dans le livre des *Douze pairs*, se trouve appliqué au même géant sarrasin, et dans le manuscrit en vers des *Miracles de la Vierge*, est une dénomination du diable. *Fera* dans *ferabras* et *fiera* dans *fierabras* sont des adjectifs qui ont été conservés dans quelques patois méridionaux où l'on appelle une fourche de fer *fourca fera* et *fourca fiera*, expression que La Fontaine a reproduite dans sa fable intitulée *Le loup, la mère et l'enfant*.

> Un chien de cour l'arrête; épieux et *fourches fières*
> L'ajustent de toutes manières.

Tous ces faits établissent, ce me semble, d'une manière incontestable que les grammairiens ont erré complétement lorsqu'ils ont prétendu que *fierabras* était formé de trois mots, et qu'il devait s'écrire en trois mots. Mais, dira-t-on, quelle est l'orthographe qu'il convient de lui donner? — Je réponds, celle qu'ont adoptée les anciens auteurs, qui ont tous mis *fierabras* en

un seul mot, et je ne crains pas d'ajouter que si la question cesse d'être envisagée sous un point de vue particulier pour être généralisée, c'est-à-dire pour s'appliquer aux noms composés qui sont de la même espèce, elle doit être résolue de la même manière. Ce serait mettre une sorte de contradiction entre les signes et les choses signifiées que de figurer séparément les mots, au lieu de les confondre dans un même tout syllabique, lorsque ces mots dépouillent leur acception individuelle pour former un nom général dont le sens doit frapper l'esprit d'une manière indivisible, comme *fierabras*, où il n'est plus question de l'idée de l'adjectif, ni celle du substantif, mais d'une troisième idée qui fait oublier les deux autres, quoiqu'elle résulte de leur combinaison.

FIÈVRE. — *La fièvre de Saint-Vallier.*

Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, père de la célèbre Diane de Poitiers, ayant été arrêté après la fuite du connétable de Bourbon, dont il était le parent et l'ami, fut condamné à être décapité, en place de Grève, par arrêt du 24 janvier 1524, comme complice de ce prince et criminel de lèse-majesté. Mais il fut préservé du supplice par des lettres de rémission arrivées au moment même où il allait se baisser pour recevoir le coup de la hache du bourreau (1). Presque tous les historiens rap-

(1) On croit à tort que les lettres de rémission furent obtenues par l'entremise de Diane de Poitiers qui désarma le courroux de François Ier, ému, dit-on, à sa vue, d'un autre sentiment que celui de la pitié. Rien n'est moins prouvé que ce fait qui, s'il était vrai, donnerait quelque fondement à l'opinion de certains auteurs qui veulent que cette dame ait été la maîtresse de ce monarque avant d'être celle de Henri II, d'où vient que Buchanan l'a surnommée *Diana venatrix regum.* Ce n'est pas à elle que les lettres de rémission furent octroyées, mais à son mari, le comte de Maulevrier-Brézé, grand sénéchal de Normandie, qui avait découvert la conspiration. Elles n'accordaient pas du reste une grâce pure et simple au coupable : elles commuaient sa peine en une détention perpétuelle entre quatre murailles, où il ne devait recevoir le jour et la nourriture que par une petite lucarne. E. Pasquier (*Recherches*, liv. VIII, ch. 39) prétend qu'il mourut de la fièvre quelques jours après la terrible épreuve à laquelle il fut soumis. Cependant le traité de Madrid, conclu en janvier 1526, atteste qu'il existait encore

portent que la terreur qui le frappa, quand on lui lut son arrêt de mort, fit blanchir ses cheveux en quelques heures, et qu'en allant de la prison à l'échafaud, il fut saisi d'une fièvre extraordinaire qu'ils attribuent à la même cause, quoique les actes du procès et le rapport de Braillon, médecin du parlement, prouvent que c'était une fièvre invétérée qui lui avait fait obtenir un sursis, et lui avait épargné les tourments de la question. C'est à cette fièvre, regardée comme l'effet subit de la peur, que fait allusion l'expression proverbiale, employée pour signifier le tremblement qu'éprouve un homme en présence du danger.

On trouve dans les *Contes* d'Eutrapel : *Il en fut quitte pour une once de la peur de Saint-Vallier.*

FIGUE. — *Faire la figue à quelqu'un.*

C'est lui montrer le pouce placé entre le doigt du milieu et l'index, pour lui faire nargue. Cette expression est fort ancienne ; car elle se trouve dans le roman de Jauffre, que M. Raynouard dit avoir été composé, au plus tard, vers le commencement du treizième siècle.

> *Et li fets la figa denant :*
> Tenetz, dis-el, en vostra gola.

On prétend qu'elle est fondée sur un fait historique rapporté par plusieurs auteurs, entre autres, Albert Krantz, *Saxonia*, lib. VI, c. 6 ; — Herman Cornerus, *Apud Eccard*, II, 729 ; — Paradin, *de antiq statu Burgundiæ*, 1542, pag. 49 et 50 ; — et Rabelais, liv. IV, ch. 15. Les Milanais, disent ces auteurs, s'étant révoltés, en 1162, contre Frédéric Ier, chassèrent de leur ville la princesse Béatrix, épouse de cet empereur, après l'avoir promenée sur une mule nommée *Tacor*, le visage tourné vers la queue, qu'elle était obligée de tenir à la main, en guise de bride. Frédéric, brûlant de venger un tel affront, marcha précipitamment contre les rebelles, les réduisit à l'impossibilité de résister, fit placer par le bourreau une figue

---

et était prisonnier, à cette époque, puisque sa délivrance est stipulée dans une des clauses de ce traité.

dans l'anus de la mule, ordonna que chacun l'en retirât avec les dents et la remît en place de la même manière, après l'avoir présentée à l'exécuteur des hautes-œuvres, en disant : *Ecco la fica, voilà la figue;* le tout sous peine d'être pendu à l'instant. Quelques-uns aimèrent mieux périr que de se soumettre à cette humiliation; mais la crainte du supplice y détermina tous les autres. Les Italiens, depuis lors, quand ils veulent mortifier les Milanais, leur reprochent un acte si honteux par le signe de dérision qui s'appelle, chez eux, *Far la fica*, et chez nous, *Faire la figue.*

M. Sismonde-Sismondi regarde ce fait comme faux, parce qu'il ne l'a trouvé consigné dans aucun écrit contemporain et pour d'autres raisons qu'il a exposées dans l'article *Béatrix* de la *Biographie universelle.* S'il en est ainsi, et je crois qu'il n'est guère permis d'en douter lorsqu'on a lu ce que dit ce savant historien, l'expression doit avoir une origine différente de celle qui lui est attribuée. D'où est-elle donc venue? Le mot *fica*, *figue*, n'y désigne-t-il pas une tout autre chose qu'un fruit? Et Rabelais ne semble-t-il pas avoir voulu indiquer ce qu'il faut entendre par ce mot, lorsqu'il a donné à la mule le nom hébreu de *Tacor*, signifiant un fic qui s'engendre au fondement? Tout porte à croire qu'il s'agit d'une allusion obscène que saisiront facilement ceux qui savent l'extension de sens de *fica* dans les écrits licentieux de l'Arétin. Ce qui ajoute encore à la probabilité de la conjecture, c'est qu'en Italie il y a aussi l'expression *Far la castagna* (faire la châtaigne), tout à fait synonyme de *Far la fica*. Or le terme de *castagna*, comme celui de *fica*, prend très fréquemment une acception déshonnête dans le langage de ce pays, ainsi que dans nos patois méridionaux.

Les Latins disaient : *Ostendere medium unguem.* Mais cette locution employée par Juvénal (sat. x, v. 53) n'exprimait pas la même chose que la nôtre. Millin s'est étrangement trompé lorsqu'il l'a traduite par *montrer la moitié de l'ongle* ou *le bout du pouce entre deux doigts;* elle signifiait : *montrer le doigt du milieu*, la partie y étant prise pour le tout, et elle était la même que cette autre : *Digitum porrigere medium.* Il n'y

avait pas, chez les anciens, de plus forte marque de mépris que de narguer quelqu'un avec le doigt du milieu, nommé *verpus*, *à verrendo podice*, suivant l'abbé Tuet. Perse appelle ce doigt *infâme*, et Martial *impudique*.

Moitié figue, moitié raisin.

Moitié de gré, moitié de force, en partie bien, en partie mal. — Les Italiens disent : *Moitié mâle, moitié femelle;* et les Auvergnats : *Moitié chien, moitié lièvre.*

FIL. — *Sa vie ne tient qu'à un fil.*

Cette locution, très usitée en parlant d'un moribond, est prise, dit Moisant de Brieux, ou de la fable qui nous représente les Parques filant les jours de chaque homme, ou bien de l'épreuve que Denys le tyran fit subir à son courtisan Damoclès, en faisant placer au-dessus de sa tête une épée suspendue à un fil. La même métaphore se trouve dans ce vers d'Ovide :

Omnia sunt hominum tenui pendentia filo.

A toile ourdie, Dieu envoie le fil.

Dieu aide à celui qui a bien commencé.

FILER. — *On ne peut filer si l'on ne mouille.*

Proverbe usité parmi les buveurs, pour dire qu'il faut humecter fréquemment le gosier quand on mange ; car de même qu'on ne peut bien tordre la filasse sans la mouiller, de même on ne peut bien tordre les morceaux sans les arroser.

Filer le parfait amour.

C'est nourrir longtemps un amour tendre et romanesque. Cette façon de parler fait allusion à la conduite d'Hercule, filant aux pieds de la reine Omphale. Elle a été probablement introduite dans la langue proverbiale à l'époque où les confrères de la passion représentaient le *Mystère d'Hercule* sur leur théâtre. On sait que ce titre de *Mystère* consacré à certains ouvrages dramatiques s'appliquait à un sujet profane comme à un sujet religieux.

Dame qui moult se mire, peu file.

Les Espagnols disent : *La muger quanto mas mira la cara, tanto*

mas destruye la casa. Ce qui est rendu exactement par cet ancien jeu de mots : *Plus la femme mire sa mine, plus sa maison elle mine.*

Il fut un temps où la principale occupation des dames était de filer. De vieux portraits les représentent avec une quenouille attachée sur le sein du côté gauche, et avec un miroir suspendu à leur ceinture du côté droit. Elles ne quittaient guère ces deux attributs ; ils étaient pour ainsi dire des pièces essentielles de leur costume. Mais l'un fesait tort à l'autre, et celui du travail devait être fréquemment négligé pour celui de la coquetterie. Le dernier finit par l'emporter. Les dames cessèrent de filer, et se mirèrent tout à leur aise. — Jean des Caurres, auteur du seizième siècle, dit dans ses œuvres morales que les courtisanes et *damoiselles masquées* de son temps portaient le miroir sur le ventre, et il ajoute qu'un pareil usage tendait à devenir général : *Si est ce qu'avec le temps, il n'y aura bourgeoise, ni chambrière qui par accoutumance n'en veuille porter*. Cependant cet usage ne s'est pas conservé. Le beau sexe l'a jugé inutile depuis que les moindres appartements ont été ornés de trumeaux et de glaces où il peut se mirer et s'admirer de la tête aux pieds.

FILLE. — *Faire d'une fille deux gendres.*

C'est promettre une seule et même chose à deux personnes, ou retirer deux profits d'une seule et même chose. Cette expression proverbiale est traduite de celle des Latins : *Unicâ filiâ duos parare generos.*

Quand la fille est mariée, viennent des gendres.

Quand on n'a plus besoin d'une chose, viennent des gens qui vous l'offrent. Ce dont on n'a plus que faire se trouve facilement.

FILS. — *Chacun est le fils de ses œuvres.*

Chaque homme est ce que ses œuvres ou ses qualités personnelles le font être ; il tire sa valeur réelle de lui-même.

Au demeurant le meilleur fils du monde.

Le meilleur fils du monde se disait autrefois dans le même sens

que *Le meilleur enfant du monde.* Ce vers devenu proverbe, qui se place comme un *Gloria patri* à la suite des critiques qu'on fait de quelqu'un, est pris de la charmante épître où Marot raconte à François Ier comment il a été volé par son valet.

J'avais un jour un valet de Gascogne,
Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.

C'est, dit Laharpe, un trait bien plaisant que ce vers après l'énumération de pareilles qualités.

FIN. — *La fin couronne l'œuvre.*

Finis coronat opus. Il ne suffit pas de bien commencer; l'essentiel est de bien finir; c'est la fin qui accomplit l'œuvre.

En toute chose, il faut considérer la fin.

Le grand défaut des hommes est de ne pas prévoir. Ils n'ont qu'une idée générale des inconvénients attachés à la plupart des affaires qu'ils veulent entreprendre; ils s'engagent et trouvent mille accidents imprévus. Alors ils désirent retourner en arrière; mais il est trop tard : il faut qu'ils subissent la peine de leur imprévoyance. On ne saurait donc mieux faire que de méditer ce proverbe, et de l'avoir toujours présent à l'esprit avec cette sage maxime du cardinal de Retz : « Il faut toujours tâcher de « former ses projets de façon que leur irréussite même soit suivie « de quelque avantage. »

FION. — *Donner le fion à une chose.*

« Un Français enseignait à des mains royales à faire des boutons. Quand le bouton était fait, l'artiste disait : *A présent, sire, il faut lui donner le fion.* A quelques mois de là, le mot revint dans la tête du roi. Il se mit à compulser tous les dictionnaires, et il n'y trouva pas ce mot. Il appela un Neuchatelois qui était à sa cour, et lui dit : Apprenez moi ce que c'est que le *fion* dans la langue française. Sire, répondit le Neuchâtelois, le *fion*, c'est la bonne grâce. (Mercier, *Tableau de Paris,* tome v, ch. 70.)

D'après le *Dictionnaire du bas langage,* imprimé en 1808, le

fion est le poli, le dernier soin qu'on donne à un ouvrage pour le perfectionner.

FLAMBE. — *Soldat de la petite flambe.*

C'est la même chose que *Chevalier de la petite épée.* En termes d'argot, *la petite flambe,* comme *la petite épée,* désigne un couteau à l'usage des coupeurs de bourses ; et c'est pour cela qu'*être flambé* se dit dans le même sens qu'être ruiné.

FLAMBEAU. — *C'est l'éclat d'un flambeau près de s'éteindre.*

Lorsqu'un flambeau est près de s'éteindre, il jette une lueur plus éclatante; l'air qui en soulève la flamme devenue plus légère, communique à ses parties languissantes une agitation qui les ranime et leur donne cette vivacité d'un instant à laquelle on compare les derniers éclairs du génie et les traits inattendus de vigueur qui font espérer la guérison d'un mourant.

FLAMBERGE. — *Mettre flamberge au vent.*

Expression employée le plus souvent dans un sens ironique pour dire, tirer l'épée, dégaîner. La *flamberge,* ou grande *flambe,* était une épée très ancienne dont la lame imitait les ondulations de la flamme par la configuration de son coupant, et présentait l'image du glaive de feu que tenait à sa main l'ange chargé de garder l'entrée du paradis terrestre. Renaud de Montauban se servait d'une *flamberge,* et l'on a regardé à tort le nom de *flamberge* comme particulier à l'arme du héros. — Notez que *flambe,* d'où vient *flamberge,* s'est dit autrefois pour flamme.

FLANC. — *Se battre les flancs.*

Cette locution, qu'on emploie en parlant d'une personne dont les grands efforts pour faire une chose n'obtiennent qu'un très petit résultat, est une métaphore prise des habitudes du lion qui se bat les flancs de sa queue lorsqu'il veut s'exciter au combat. — Les Grecs usaient d'une pareille métaphore en appelant Alcée *la queue du lion.* Mais leur expression n'était pas ironique comme la nôtre; elle caractérisait le mâle génie de ce poëte qui animait leur valeur.

FLANDRE. — *Faire flandre.*

C'est *faire* comme en *Flandre*, c'est-à-dire faire faillite, s'évader; car autrefois les banqueroutiers étaient plus communs en Flandre que partout ailleurs, en raison du grand nombre de commerçants qu'il y avait dans ce pays.

FLANDRIN. — *C'est un grand flandrin.*

De quel pays est donc ce grand jeune homme, dont le jargon est si singulier et les manières si empruntées? demandait une dame, en parlant d'un étranger qui venait de sortir d'un salon où il avait fait sa première entrée. On lui répondit : Il est de la Flandre. Une semaine après, se trouvant dans la même société, et n'y revoyant pas cet original : Où est donc, dit-elle, le grand flandrin? Alors tout le monde de rire, et de répéter le mot, appliqué depuis comme un sobriquet aux hommes élancés, fluets, de mauvaise contenance et même un peu niais.

On pensera peut-être que l'anecdote a été faite à plaisir, et l'on adoptera plus volontiers l'opinion des lexicographes qui disent que l'expression est une métaphore prise des chevaux flamands maigres et allongés, que les maquignons appellent *flandrins*.

FLATTER. — *Qui te flatte veut te tromper.*

Fistula dulce canit volucrem dum decipit anceps.

La flûte fait entendre de doux sons quand l'oiseleur trompe l'oiseau.

Suivant le proverbe basque, *le flatteur est proche parent du traître. Lausengaria traidorearen hurren ascasia.*

Les Italiens disent : *Gola degli adulatori sepolcro aperto; bouche des flatteurs, sépulcre ouvert;* ce qui est traduit littéralement de ces paroles du psalmiste : *Sepulcrum patens est guttur eorum.*

Pessimum inimicorum genus laudantes (Tacite, *in Agric.*, cap. 41). *Les flatteurs sont la pire espèce des ennemis.*

FLEUR. — *Qui peint la fleur n'en peut peindre l'odeur.*

Qui pingit florem non pingit floris odorem.

Avis aux hypocrites. Leur vertu simulée ne saurait parvenir à passer pour naturelle, et toujours elle se reconnaît comme la

fleur peinte ou artificielle à l'absence de ce parfum exquis qu'exhale la véritable vertu.

FLEURETTE. — *Conter fleurettes.*

Tenir des propos galants. — Cette expression est venue, suivant la remarque de Le Noble, de ce qu'il y avait en France, sous Charles VI, des pièces de monnaie marquées de petites fleurs et nommées, pour cette raison, *florettes* ou *fleurettes*, de même qu'on nomme encore florins une monnaie d'or ou d'argent qui portait primitivement l'empreinte d'une fleur. Ainsi *conter fleurettes* aurait d'abord signifié compter de l'argent aux belles pour les séduire, ce qui est bien souvent le moyen le plus persuasif, d'après ce vieux proverbe : *Amour peut moult, argent peut tout.* Ceux qui rejettent cette origine allèguent la différence qu'il y a entre *conter* et *compter;* mais ce n'est point là une bonne raison, puisque autrefois ces deux mots étaient confondus sous le rapport de l'orthographe, comme je l'ai prouvé en expliquant la locution *conter des fagots.* Cependant je n'adopte point l'opinion de Le Noble, je crois qu'il est plus naturel d'entendre par *fleurettes* les fleurs du langage. Les Grecs disaient : ῥῶδα εἴρειν, et les Latins de même, *rosas loqui.* On trouve, dans quelques auteurs français du quinzième siècle, *dire florettes* (1), et il existe un vieux livre intitulé : « *Les fleurs de bien dire,* re-
« cueillies aux cabinets des plus rares esprits de ce temps, pour
« exprimer les passions amoureuses de l'un et de l'autre sexe,
« avec un amas des plus beaux traits dont on use en amour,
« par forme de dictionnaire. Paris, 1598, chez Guillemot. »

FLÛTE. — *Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.*

Nous disons encore : *Ce qui vient de flot s'en retourne de marée*, ce que le flux amène est emporté par le reflux.

Les Latins disaient : *Salis onus undè venerat illuc abiit,* par allusion au naufrage d'une cargaison de sel, substance qui, comme on sait, est formée d'eau de mer.

---

(1) On trouve aussi *écrire florettes*, expression qui signifie particulièrement : *écrire en chiffres de fleurs.*

Les Italiens disent : *Farina del diavolo se riduce in crusca. Farine du diable se change en recoupe.*

Les Anglais disent : *What is got over the devil's back, is spent under his belly. Ce qui est gagné sur le dos du diable est dépensé sous son ventre.*

Tous ces proverbes, fondés sur des comparaisons différentes, ont la même signification, et reviennent à celui-ci : *Biens mal acquis ne profitent point. Malè parta malè dilabuntur.*

Il est du bois dont on fait les flûtes.

Cette expression s'emploie en parlant d'un homme qui par complaisance ou par faiblesse, n'ose contredire personne. Elle s'explique par cette autre : *Il est de tous bons accords.*

Il souvient toujours à Robin de ses flûtes.

On se rappelle volontiers les goûts, les penchants de sa jeunesse; on revient facilement à d'anciennes habitudes. Le Duchat dit que ce proverbe est venu d'un ami de la bouteille, nommé Robin, qui, n'osant plus, à cause de la goutte dont il était tourmenté, boire dans de grands verres appelés *flûtes*, ne pouvait cependant en perdre le souvenir (1).

FLÛTEUR. — *Les flûteurs d'Orléans.*

M. Fétis dit qu'il y avait à Orléans, sous le règne de François Ier et de Henri II, des flûteurs qui jouaient de la flûte à neuf trous. Mais la célébrité proverbiale des flûteurs d'Orléans date d'une époque plus reculée. Martial d'Auvergne en a parlé.

FOI. — *Par ma foi.*

Ce juron fut d'un grand usage et d'une grande valeur dans les temps où l'on se battait en France pour la foi. Aujourd'hui, il est à peu près insignifiant.

Foi de gentilhomme, un autre gage vaut mieux.

Les anciens gentilshommes ne se piquaient pas de tenir les

---

(1) Ces flûtes, dont chacune contenait au moins un chopine, ont donné naissance au verbe *flûter*, très usité parmi le peuple, pour dire *boire largement*.

promesses qu'ils fesaient aux vilains, et les vilains, fatigués d'être dupes de ces promesses, y attachaient fort peu de valeur. De là ce proverbe, où la franche défiance des derniers accuse la foi suspecte des premiers.

FOIRE. — *La foire n'est pas sur le pont.*

Il n'est pas nécessaire de tant se presser. — Locution fondée sur une ancienne coutume autorisant les petits marchands, après la clôture d'une foire, à continuer leur vente, pendant une demi-journée ou une journée entière, dans un quartier particulier, ordinairement près d'un pont et sur le pont même.

FOIREUX. — *Les foireux de Blois.*

Les habitants de Blois assurent que ce sobriquet n'a rien d'offensant pour eux, et qu'il leur a été appliqué à cause de plusieurs foires accordées à leur ville par nos anciens rois.

FOLLE. — *Tout le monde en veut au cas de la reine folle.*

Brantôme, dans ses *Dames galantes*, rapporte cet ancien proverbe, que Le Duchat explique ainsi : « Quelque qualifiée que soit une femme, dès qu'elle s'en laisse conter, chacun se croit en droit d'aspirer à ses faveurs. »

Les Italiens disent de cette femme, dont la qualité compromise par la galanterie n'impose plus à personne, qu'elle est comme le bénitier où chacun vient tremper le doigt, quoiqu'il soit sacré. *Ella e la pila dell' acqua benedetta.*

FONTAINE. — *Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.*

Il ne faut pas assurer qu'on n'aura pas besoin de telle personne ou de telle chose. — Allusion à l'aventure d'un ivrogne qui jurait sans cesse qu'il ne boirait jamais d'eau et qui se noya dans le bassin d'une fontaine. Cette aventure est rappelée dans les vers suivants de l'Arioste :

Come veleno e sangue viperino,
L'acqua fuggia, quanto fuggir si puote.
Or quivi muore, e quel che più l'annoia
El sentir che nell' acqua sene muoia.

Il fuyait l'eau comme le poison et le sang de vipère, autant

qu'il est possible de la fuir. Cependant il y laissa la vie, et sa plus grande douleur fut de sentir qu'il mourait dans l'eau.

FORCE. — *Force n'est pas droit.*

Ce proverbe se trouve dans Huon de Villeneuve.

Force n'est mie drois : piéça l'ai oi dire.

On dit aussi : *Où force règne droit n'a lieu.*

FORGERON. — *A force de forger on devient forgeron.*

Fabricando fit faber. Par l'exercice on parvient à faire les choses facilement; l'usage est un excellent maître.

FORMALISTE. — *Dieu nous garde des formalistes.*

« Les formalistes s'attachent tout aux formes et aux dehors, pensent être quittes et irrépréhensibles en la poursuite de leurs passions et cupidités, pourvu qu'ils ne fassent rien contre la teneur des lois et qu'ils n'omettent rien des formalités. Voilà un richard qui a ruiné et mis au désespoir de pauvres familles; mais ça été en demandant ce qu'il a cru être sien, et ce par voie de justice. Qui peut le convaincre d'avoir mal fait ? O combien de méchancetés se commettent sous le couvert des formes ! On a bien raison de dire : Dieu nous garde des formalistes ! » (Charron.)

FORTUNE. — *Faire fortune.*

« C'est une si belle phrase et qui dit une si bonne chose qu'elle est d'un usage universel. On la connaît dans toutes les langues : elle plaît aux étrangers et aux barbares; elle règne à la cour et à la ville; elle a percé les cloîtres et franchi les murs des abbayes de l'un et de l'autre sexe : il n'y a point de lieux sacrés où elle n'ait pénétré, point de désert ni de solitude où elle soit inconnue. » (La Bruyère.)

Bien danse à qui la fortune chante.

Proverbe qu'on applique à une personne qui voit tout lui succéder à souhait, et qui doit moins les avantages qu'elle obtient à une habile conduite qu'à l'aveugle faveur de la fortune.

Chacun a dans sa vie un souris de la fortune.

Semel in omni vitâ cuique arridet fortuna. — Proverbe du moyen-âge que le cardinal Impériali avait sans doute présent à l'esprit lorsqu'il disait ces paroles citées par Montesquieu : « Il n'y a point d'homme que la fortune ne vienne visiter une « fois dans sa vie; mais lorsqu'elle ne le trouve pas prêt à la « recevoir, elle entre par la porte et sort par la fenêtre. » Heureux celui qui sait profiter de cet instant avant lequel la fortune ne lui sourit point encore, et après lequel elle ne lui sourit plus !

Grande fortune, grande servitude.

Magna fortuna, magna servitus. — Celui qui possède une grande fortune est obligé d'exercer beaucoup de surveillance et de se livrer à une foule de soins qui ne lui laissent aucun repos, de sorte que, dans cette occupation continuelle, il semble moins être le maître que l'esclave de ses richesses; et presque toujours il devient tel réellement.

Être affligé d'une grande fortune.

C'est être fort riche. Il y a peu d'expressions plus philosophiques et plus vraies que celle-ci, quoiqu'elle semble énoncer un paradoxe. En effet, les prestiges d'une grande fortune n'ont qu'une courte durée et les jouissances qu'elle donne sont promptement suivies de la satiété; car, lorsqu'on peut avoir tout ce qu'on désire, on finit bien vite par ne plus rien désirer. Alors, il ne reste plus au possesseur blasé que les inconvénients, les embarras et les inquiétudes inséparables des richesses trop abondantes; et cet état malheureux ne fait qu'empirer, s'il n'a pas la sagesse d'y remédier en pratiquant la bienfaisance. *Les richesses sans la vertu*, dit Sapho, *sont des hôtesses trop fâcheuses.*

FOSSÉ. — *Au bout du fossé la culbute.*

On pense à tort que le mot *bout* est ici un mot impropre qu'il faudrait remplacer par le mot *bord*. D'après un usage féodal, les manants tenus d'amuser le seigneur châtelain et sa compagnie, en certains jours de fête, devaient franchir, à qui

mieux mieux, un fossé plein d'eau, qui allait en s'évasant d'un bout à l'autre. Les sauteurs commençaient par la partie la plus étroite et continuaient jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la plus large. C'est là qu'ils aspiraient à signaler leur agilité. Mais il était fort rare que leur élan dépassât la distance des deux bords, et presque tous tombaient dans l'eau la tête la première. De là ce dicton, *Au bout du fossé la culbute*, dont on se sert lorsque, se conduisant avec étourderie ou avec audace, on veut faire entendre que, s'il en résulte pour soi des suites fâcheuses, on ne s'en plaindra point, on les verra d'un œil indifférent.

FOU. — *Le fou se trahit lui-même.*

Traduction littérale d'un proverbe latin qui se trouve dans Sénèque : *Stultus ipse se prodit.*

Le cœur de l'insensé publie à haute voix ses folles pensées. *Cor insipientium provocat stultitiam.* (Salom., *Prov.*, chap. XII, ℣ 25.)

Le cardinal Mandruce disait : Ce n'est pas être fou que de faire une folie, mais c'est l'être que de ne pas savoir la cacher. Le proverbe allemand qui correspond au nôtre est très spirituel : *Der Kuckuck seinen einigen Namen ruft aus. Le coucou chante son propre nom.*

Celui des Italiens se fait remarquer par le même caractère : *Se tacesse la gallina non si saprebbe che a fatto l'uovo. Si la poule n'avait pas chanté, l'on ne saurait pas qu'elle a pondu.*

Qui ne sait être fou n'est pas sage.

La multitude des fous est si grande, que la sagesse est obligée de se mettre sous leur protection. *Sanitatis patrocinium est insanientium turba.* (St Augustin, *de Civit. Dei*, lib. VI, c. 10.)

Il faut avoir un peu de folie, qui ne veut avoir plus de sottise. (Montaigne, *Ess.*, liv. III, ch. 9.)

On n'est estimé sage qu'autant qu'on est fou de la folie commune. (Fontenelle.)

Il vaut mieux être fou avec tous que sage tout seul.

Le sage qui se trouve en compagnie des fous ne doit pas

afficher un rigorisme déplacé, parce qu'il ne peut lui revenir rien de bon d'une pareille conduite.

La raison même a tort quand elle ne plaît pas. (LACHAUSSÉE.)

Il y a de la folie à vouloir se montrer sage tout seul, et de la sagesse à savoir à propos contrefaire le fou.

J'ai toujours vu, dit Montesquieu, que, pour réussir dans le monde, il faut avoir l'air fou et être sage.

Un fou avise un sage.

« Tous les jours, la sotte contenance d'un autre m'avertit et m'avise... Ce temps n'est propre qu'à nous amender à reculons, par disconvenance plus que par convenance, par différence que par accord. Étant peu appris par les bons exemples, je me sers des mauvais, desquels la leçon est ordinaire. » (Montaigne, *Ess.*, liv. III, ch. 8.)

On demandait à Lokman de quels maîtres il avait appris la sagesse, il répondit : De ceux qui ne la pratiquaient point.

Les poisons, disait Confucius, deviennent des antidotes entre les mains d'un médecin habile : il en est de même des mauvais exemples pour le sage.

C'est d'après ce principe, inhumainement appliqué, que les magistrats de Lacédémone fesaient enivrer un ilote qu'ils offraient en spectacle à leurs concitoyens, pour leur inspirer l'horreur de l'ivrognerie.

Les fous sont plus utiles aux sages que les sages aux fous.

Paroles de Caton l'Ancien qui sont passées en proverbe.

Sans les fous, les sages ne pourraient pas vivre. (Proverbe turc.)

Les sages vont chercher de la lumière, et les fous leur en donnent. (Proverbe espagnol.)

Au rire on connaît le fou.

Le rire, dit Oxenstiern, est la trompette de la folie.

L'abbé Damascène, espèce d'astrologue italien, a fait un traité où il distingue les tempéraments des hommes par leur manière de rire. Cet appréciateur burlesque prétend que le *ha ha ha*

caractérise les flegmatiques, le *hé hé hé* les bilieux, le *hi hi hi* les mélancoliques, le *ho ho ho* les sanguins. Il ne fait pas mention expressément du rire des fous; mais ce rire est facile à reconnaître, malgré ses innombrables variétés. C'est celui qui naît tout à coup sans sujet, c'est-à-dire sans sujet apparent, car il est toujours produit par quelque hallucination. Salomon le compare au bruit que font les épines en brûlant sous la marmite, *Sicut vox spinarum sub ollâ, ita risus stultorum.* (Ecclés., c. VII, ℣ 7.) Les épines pétillent beaucoup, se consument promptement, donnent peu de chaleur et ne font pas bouillir la marmite. Il en est de même de la joie des fous : elle éclate d'une manière bruyante, n'a pas de consistance, ne dure qu'un moment et n'amène pas de bon résultat.

Plus fou que ceux de Béziers.

Le troubadour Giraud de Borneil dit qu'un baiser qu'il a reçu de sa dame l'a rendu *plus fou que ceux de Béziers.* C'est encore un espèce de proverbe injurieux que *Dans chaque maison de Béziers il y a la chambre d'un fou;* et les habitants de cette ville paraissent reconnaître la notoriété du fait, lorsqu'ils disent en parlant d'eux-mêmes : *Nous avons tous de l'esprit, mais ils sont fous.*

Il y a aussi un dicton qui reproche aux habitants de Béziers d'être capables de pousser la folie jusqu'au déicide. Lorsqu'on cite le vers proverbial auquel a donné lieu la beauté de leur pays,

Si Deus in terris, vellet habitare Bliteris,

Si Dieu descendait sur la terre, il viendrait habiter Béziers,

On ne manque guère d'ajouter, *ut iterum crucifigeretur, pour être crucifié de nouveau.*

Plus on est des fous, plus on rit.

Un fou rit beaucoup, témoin l'expression proverbiale *Rire comme un fou,* et plusieurs fous réunis rient encore davantage, car ils s'excitent l'un l'autre à la joie.

Fou qui se tait passe pour sage.

Stultus quoque si tacuerit sapiens reputabitur, et si compresserit

labia sua intelligens. (Salomon, *Parab.*, c. XVII, ℣ 23). *L'insensé même passe pour sage lorsqu'il se tait, et pour intelligent lorsqu'il tient sa bouche fermée.*

Dieu aide à trois sortes de personnes : aux fous, aux enfants et aux ivrognes.

Il semble, en effet, que Dieu leur accorde une protection spéciale pour les préserver des malheurs et des dangers qui les menacent continuellement.

Tous les fous ne portent pas la marotte.

Proverbe qui a le même sens que cet autre : *Tous les fous ne sont pas aux Petites-Maisons.* — Les Italiens disent : *Se tutti i pazzi portassero una beretta bianca, pareremmo un branco d'oche. Si tous les fous portaient le bonnet blanc, nous ressemblerions à un troupeau d'oies.*

FOUETTER. — *Chacun se fait fouetter à sa guise.*

Chacun fait comme il veut, en ce qui le touche personnellement. — Un Espagnol repris de justice était conduit sur un âne d'un lieu à un autre, et frappé à coups de fouet pendant tout le trajet, conformément à l'ancienne coutume du pays. Comme on le raillait d'affecter, en subissant sa peine, une gravité mal placée, qui l'empêchait de piquer sa bête pour la faire aller plus vite, il répondit qu'il voulait que cela fût ainsi, et qu'il était bien maître de *se faire fouetter à sa guise.* C'est de là, dit-on, qu'est venu le proverbe. On peut croire, avec plus de raison, qu'il a dû son origine à un autre fait que voici : Les moines, dès le onzième siècle, avaient trouvé bon de se donner mutuellement la discipline par esprit de pénitence, mais tous ne se conformaient pas à cet usage avec le même zèle. Les capucins, qui se fouettaient chaque jour vigoureusement, reprochaient aux Augustins de ne se fouetter que trois jours par semaine, avec mollesse, et ceux-ci leur répliquaient : *Chacun se fait fouetter à sa guise.*

La flagellation monastique n'avait d'autre lénitif que le chant du psaume *Miserere*, pendant la durée duquel on ne cessait de l'appliquer. Et c'est ce qui donna lieu de dire proverbialement

d'un homme bien battu : *Il en a eu depuis miserere jusqu'à vitulos;* depuis le premier jusqu'au dernier mot de ce psaume.

FOURGON. — *La pelle se moque du fourgon.*

Proverbe dont on fait l'application à une personne qui reproche à un autre des ridicules ou des défauts qu'elle a elle-même. Le mot *fourgon* désigne ici une perche à laquelle est emmanché un long morceau de fer recourbé par le bout, qui sert à remuer le bois ou la braise dans le four. — Les Espagnols disent : *Dice la sartena a la caldera : Tirte alla, culo negro. La poêle dit au chaudron : Retire-toi, cul noir.*

On disait autrefois : *Le piètre se moque du boiteux;* et par le mot *piètre*, formé de *pes tritus* (pied trituré, broyé), on entendait un boiteux des deux pieds. Ce mot n'existe plus que comme adjectif dans le sens de mesquin, chétif, de nulle valeur, en parlant des choses et des personnes.

FRANÇAIS. — *Parler français.*

La langue française est moins susceptible qu'aucune autre d'amphibologie et d'obscurité, grâce à l'heureuse simplicité de sa construction qui, conformant presque toujours, dit M. Allou, la phrase à l'ordre direct, fait que l'enchaînement des mots s'y trouve exactement le même que celui des éléments dont se compose la pensée. Ce caractère lui est tellement propre, qu'on peut établir en axiome de grammaire que *ce qui n'est pas clair n'est pas francais;* et c'est à cause de cela sans doute qu'elle a été choisie pour la rédaction des traités diplomatiques dont on peut dire que l'unique bonne foi c'est la clarté. Mais il faut observer qu'elle n'a pas été choisie, ainsi qu'on le croit communément, sous le règne de Louis XIV. Le congrès de Nimègue ne fit alors que consacrer l'usage dès longtemps reçu de l'employer, dans les transactions politiques, comme l'interprète la plus fidèle et comme la garantie la plus assurée qu'à l'avenir *on ne sèmerait plus la guerre dans des paroles de paix.*

On voit, d'après ce que je viens de dire, que l'expression *parler français* doit signifier : s'exprimer sans détour, sans équivoque, énoncer franchement sa pensée. C'est dans ce sens que

Montaigne l'a employée en parlant des femmes qui, après avoir fait mauvais ménage avec leurs maris, paraissent inconsolables quand ils sont morts. « Est-ce pas, s'écrie-t-il, de quoy ressusciter « de despit, qui m'aura craché au nez, pendant que j'estoy, « me vienne frotter les pieds quand je ne suis plus? Ne regardez « pas à ces yeux moites et à ceste piteuse voix. Regardez ce port, « ce teinct et l'embonpoint de ces joues soubs ces grands voiles. « C'est par là qu'*elle parle françois.* »

Montaigne dit encore : « *Il faut parler françois*, il faut montrer « ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot. »

Les Latins se servaient de l'expression *latinè loqui, parler latin*, à laquelle ils attachaient le même sens.

Parler français signifie aussi parler avec autorité, d'un ton menaçant; et il n'est pas besoin de remarquer que cette nouvelle acception n'a pas été fondée sur le caractère de la langue, mais sur celui du peuple qui la parle.

FRANCOLIN. — *Muet comme un francolin pris.*

Le francolin, que Gesnerus nomme gelinotte sauvage et perdrix de montagne, est un oiseau pulvérateur qui multiplie beaucoup. Il ne s'apprivoise pas et devient muet dans l'état de captivité; mais il recouvre la voix quand la liberté lui est rendue. C'est ce que dit le vieux naturaliste Belon, dans le quatrain suivant de son livre intitulé : *Portraits d'oiseaux :*

Le francolin étant oiseau de pris,
En liberté chante et se tait en cage;
Aussy celui qui a peu de langage
Est dit *Muet comme un francolin pris.*

FRELAMPIER. — *C'est un frelampier.*

C'est un homme de peu ou de rien. — Les uns dérivent ce mot de *frélampe*, menue monnaie de douze à quinze deniers, qui d'ordinaire était entre les mains des pauvres gens; d'autres, avec plus de raison peut-être, le font venir de *frère lampier*, frère allumeur de lampes dans les couvents. Borel l'explique par *charlatan;* mais cette acception n'est plus usitée, si elle l'a été.

FRELUQUET. — *C'est un freluquet.*

C'est un homme léger, frivole, un damoiseau qui n'a d'autre mérite que sa parure. Le mot *freluquet* est dérivé du roman *Freluque* rapporté dans le *Glossaire* de Roquefort, qui le traduit par bouquet, flocon, petit paquet de cheveux.

FRÉQUENTER. — *Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es.*

On prend les goûts et les mœurs des personnes avec lesquelles on vit. La communication a tant d'influence sur l'homme, qu'elle ne lui permet pas d'avoir un caractère à soi. Elle le modifie et lui pétrit une ame sur le moule de ses liaisons, nourrit Achille avec la moelle des lions quand il est chez les Centaures, et l'habille en femme parmi les courtisans de Lycomède.

FRÈRE. — *Le frère est ami de nature,*
Mais son amitié n'est pas sûre.

Ce distique proverbial est une traduction de la phrase suivante de Cicéron : *Cum propinquis amicitiam natura ipsa peperit, sed ea non satis habet firmitatis.* (*De Amicitiâ*, cap. VI.)

On voit que Legouvé ne doit pas avoir eu beaucoup de peine à faire ce vers charmant.

Un frère est un ami donné par la nature (1).

La borne sied très bien entre les champs de deux frères.

« C'est à la vérité, dit Montaigne, un beau nom et plein de « dilection que le nom de frère; mais ce meslange de biens, « ces partages, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de « l'autre, cela destrempe merveilleusement et relasche cette « soudure fraternelle. »

Il y a un proverbe espagnol qui dit : *Partir como hermanos: lo mio, mio; lo tuyo de entrambos. Partager comme frères: le mien est mien; le tien est à nous deux.*

---

(1) Ce vers se trouve dans la tragédie de *la Mort d'Abel*, où il est déplacé pour deux raisons : 1° parce qu'il fait partie du rôle de Caïn; 2° parce que c'était une chose fort difficile, au temps d'Abel et de Caïn, dit M. Ch. Nodier, qu'il y eût des amis au troisième degré.

Remarquons pour l'honneur de la fraternité, que l'expression française *Partager en frères* exprime une pensée différente; elle signifie : partager également, amiablement, sans contestation. Il faut avouer pourtant qu'elle est rarement exacte dans son application.

FRIANDISE. — *Avoir le nez tourné à la friandise.*

Le peuple de Paris disait autrefois, en parlant d'un gourmand : *Il est comme saint Jacques-de-l'Hôpital, il a le nez tourné à la friandise*, phrase proverbiale venue de ce que l'image de saint Jacques, placée sur le portail de l'église, regardait la *rue aux Oues* (aux Oies), dans laquelle il y avait beaucoup de rôtisseurs dont les boutiques étaient garnies d'oies rôties, mets très estimé de nos bons aïeux (1). C'est de cette phrase qu'on a pris l'expression *Avoir le nez tourné à la friandise*, en y attachant un nouveau sens; car on l'applique ordinairement à une jeune femme qui a l'air coquet et éveillé, l'air d'aimer le plaisir.

FRICASSÉE. — *Sentir de loin la fricassée.*

Avoir un pressentiment des inconvénients ou des dangers auxquels on s'exposerait en acceptant une invitation. — Cette façon de parler, employée par Brantôme (*Capitaines étrangers*, t. II, p. 177), fait allusion, suivant Le Duchat, au repas où furent arrêtés les comtes d'Egmont et de Horn, malheureuses victimes de la tyrannie de Philippe II.

FRINGALE. — *Avoir la fringale.*

C'est-à-dire un appétit désordonné, une faim dévorante. — Ce mot est une corruption de *faim-valle*. La mauvaise habitude qu'a le peuple de dire *fraim* pour *faim* a changé d'abord *faim-valle* en *fraim-valle*, puis en *fraim-galle*, et finalement en *fringale*. Quant à l'étymologie de *faim-valle*, M. Ch. Nodier pense qu'elle est assez difficile à trouver. « Il faut peut-être la cher-

(1) La *rue aux Oues*, *via ad Aucas vel Ocas*, comme dit une vieille charte latine, est celle qui s'appelle aujourd'hui *rue aux Ours*, par corruption de son nom primitif, et qui va de la rue St-Martin à la rue St-Denis.

« cher, ajoute-t-il, dans cette vieille expression employée par « Baïf (feuillet 22 des *Mimes et enseignements*, 1581) :

Tout l'été chanta la cigale,
Et l'hiver elle eut la faim-vale.

« *Vale* est ici adverbe, et vient de *valdè;* ou adjectif, et vient « de *valens,* ou de *valida.* »

FROID. — *Souffler le chaud et le froid.*

C'est parler tantôt pour, tantôt contre une personne ou une chose; en dire tantôt du bien, tantôt du mal, suivant les circonstances et les dispositions de ceux à qui l'on parle.

Plutarque, dans son *Traité du premier froid,* ch. VII, rapporte cette expression qu'il explique en disant, d'après Aristote, que quand on souffle la bouche ouverte, on exhale un air intérieur qui est chaud, et que quand on souffle les lèvres serrées, on ne fait que pousser l'air extérieur qui est froid.

On connaît l'apologue où figure un satyre qui, voyant un villageois souffler tour à tour dans ses doigts pour les rechauffer et sur son potage pour le refroidir, s'écrie : « Je n'aurai jamais « amitié ni accointance avec un homme qui d'une même bou- « che *souffle le chaud et le froid.* » Cet apologue n'a pas été l'origine, mais l'application de l'expression proverbiale, qui remonte à la plus haute antiquité.

Si vous soufflez l'étincelle, il en sortira un feu ardent; si vous « crachez dessus, elle s'éteindra; et c'est la bouche qui fait l'un « et l'autre. » (Ecclésiastique, ch. II, ℣. 14.)

FRONDEUR. — *C'est un frondeur.*

On sait que cette expression, employée figurément et dans un sens politique, naquit à l'époque où le cardinal de Mazarin gouvernait la France. Voici l'origine qu'elle eut, suivant Ménage. Le duc d'Orléans, dit cet auteur, s'était rendu au parlement pour empêcher qu'on y mît en délibération quelques propositions qu'il jugeait désavantageuses au ministère. Le conseiller Le Coigneux de Bachaumont engagea alors plusieurs de ses confrères à remettre la chose à une autre séance à laquelle le prince

n'assisterait pas, et il ajouta qu'il fallait imiter les *frondeurs* qui ne frondaient pas en présence des commissaires, mais qui frondaient en leur absence, malgré les défenses de ceux-ci. (Ces *frondeurs* étaient des enfants de Paris qui, divisés par bandes armées de frondes, s'attaquaient à coups de pierres, prenaient la fuite quand ils voyaient accourir les agents de la police, et revenaient sur le champ de bataille, aussitôt qu'ils ne les apercevaient plus.) Quelques jours après, Le Coigneux de Bachaumont, entendant opiner quelques membres du parlement en faveur du ministre, dit qu'il allait *fronder* cet avis. Ses amis applaudirent à l'expression; Marigny de Nevers, poète satirique, l'employa dans ses vaudevilles contre Mazarin, et de là vinrent les mots *frondeur* et *fronde*, dont le premier servit à désigner tout opposant aux actes de ce ministre, et le second le parti de l'opposition.

FUMÉE. — *Il n'y a point de feu sans fumée.*

Quelque précaution qu'on prenne pour cacher une passion vive, on ne peut s'empêcher de la laisser paraître. Quelquefois même on la découvre par le soin qu'on met à la tenir secrète.

Il n'y a point de fumée sans feu.

En général, il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement. Les Italiens disent: *Non si grida mai al lupo ch' egli non sia in paese. On ne crie jamais au loup qu'il ne soit dans le pays.*

La fumée s'attache au blanc.

La calomnie s'attache à la vertu; elle noircit l'innocence.

La fumée suit ou *cherche les belles.*

Ce proverbe est fort ancien, car il se trouve dans un passage d'Athénée (*Deipnos.* liv. VI), où un parasite dit: *Comme la fumée je vole aux belles.* Gilbert Cousin qui le rapporte ainsi en latin, *Fumus pulchriorem persequitur*, n'en donne pas l'origine. Il se pourrait qu'il fût venu de ce que les belles, mettant d'ordinaire plus de recherche que les autres dans leur parure, font choix d'étoffes blanches ou brillantes, dont la fumée ternit

facilement le lustre. Il s'applique par plaisanterie aux personnes qui se plaignent de la fumée; mais il se prend quelquefois dans une acception morale, pour signifier que l'envie poursuit le mérite.

FUMIER. — *L'œil du fermier vaut fumier.*

La surveillance du fermier ou du maître, dans la culture de ses terres, sert autant que les engrais pour les rendre productives. Caton le censeur la regardait comme le fondement de l'économie rurale, et la recommandait en disant : *Frons occipitio prior;* ce que Pline le naturaliste a expliqué par cette remarque : *Frontem domini plus prodesse quam occipitium non mentiuntur. On a bien raison de dire que le front du maître est plus utile que son occiput.*

FURIE. — *La furie française.*

Cette expression date, dit-on, de la bataille de Fornoue que Charles VIII remporta, en 1495, sur les troupes réunies du pape, de l'empereur et de la république de Venise. Les ennemis, au nombre de trente-cinq à quarante mille hommes, furent culbutés par seize mille Français et prirent la fuite, incapables de se rallier, en s'écriant : *Non possiamo resistere a la furia francese;* paroles que Le Tasse a rappelées dans le septième chant de la *Jérusalem délivrée*, pour caractériser la valeur impétueuse de notre nation, l'*impeto franco.*

Quelque accréditée que soit l'origine que je viens de rapporter, elle ne me paraît pas admissible. *La furie française* était proverbiale longtemps avant la bataille de Fornoue. Gilbert Cousin, qui écrivait trente-cinq ans après cet événement, n'en a pas même parlé dans l'article de ses Adages intitulé : *Gallica furia.* Il a donné pour fondement à cette expression la remarque faite par César et par quelques autres historiens, que les habitants des Gaules ont toujours été à la guerre plus que des hommes dans le premier choc, et moins que des femmes dans le second. « Telle est la nature et la complexion des François, « dit Rabelais (liv. IV, ch. 48), qu'ils ne valent qu'à la première « poincte; lors ils sont pires que des diables : mais s'ils séjour- « nent, ils sont moins que femmes. »

Aristote a donné le nom d'*audace Celtique* à cette intrépidité qui fait qu'on se précipite dans le danger en se jouant de sa vie.

FUSEAU. — *Le fuseau doit suivre le hoyau.*

La femme doit filer quand l'homme pioche; il ne faut pas qu'elle reste oisive quand il travaille.

FUSÉE. — *C'est une fusée difficile à démêler.*

C'est une intrigue qui n'est pas aisée à débrouiller; c'est une affaire qui cause beaucoup d'embarras. Allusion à la difficulté qu'on éprouve, en filant, à démêler la filasse qui garnit la quenouille. — Cette expression métaphorique est fort ancienne et se trouve dans beaucoup de langues. Elle fut employée heureusement par l'eunuque Narsès, à qui l'impératrice Sophie avait envoyé une quenouille avec un fuseau, en lui faisant dire qu'un demi-homme comme lui devait filer avec les femmes, au lieu de commander les armées. Les victoires de Narsès étaient une assez bonne réponse à cette insultante raillerie; mais on prétend que, ne pouvant maîtriser son indignation à la vue des signes de la servitude domestique à laquelle il était rappelé, il s'écria fièrement : Annoncez à l'impératrice que j'accepte son présent et que je lui filerai *une fusée très difficile à démêler.* Bientôt après il tint parole, en appelant en Italie Alboin, roi des Lombards.

FUSIL. — *Se coucher en chien de fusil.*

Expression très pittoresque et très usitée parmi le peuple pour dire : rassembler ses membres, se tenir tout pelotonné dans son lit à cause du froid.

G

GABATINE. — *Donner de la gabatine à quelqu'un.*

C'est le tromper, lui en faire accroire, se moquer de lui. *Gabatine* est dérivé du vieux mot *gab* ou *gabe*, qui signifiait : raillerie, moquerie. On avait aussi autrefois le verbe *gaber* ou *gabber*, et l'on disait dans le même sens : *gaber* ou *gabber quelqu'un.*

GABEGIE. — *Il y a là dessous de la gabegie.*

C'est-à-dire quelque intrigue, quelque manége, quelque artifice dont il faut se défier. « Ce mot trivial, dit M. Ch. Nodier, « est d'un usage si commun dans le peuple, qu'il n'est pas per- « mis de l'omettre dans les dictionnaires, et qu'il est du moins « curieux d'en chercher l'étymologie. Il est évident qu'il nous a « été apporté par les Italiens, et que c'est une des compensa- « sations de peu de valeur que nous avons reçues d'eux en « échange des innomblables altérations que leur prononciation « efféminée a fait subir à notre langue. *Gabegie* ou *gabbegie* est « fait de *gabba* et de *bugia*, ruse et mensonge. »

GALBANUM. — *Donner du galbanum à quelqu'un.*

Lui donner de fausses espérances, l'amuser par de vaines promesses. — Cette façon de parler, dit Moisant de Brieux, vient de ce que, pour faire tomber les renards dans le piége, on y met des roties frottées de galbanum dont l'odeur plaît extrêmement à ces animaux et les attire. Le galbanum est une espèce de gomme produite par une plante du même nom.

GALÈRE. — *Qu'allait-il faire dans cette galère?*

Ce proverbe dont on fait l'application à un homme qui s'est *embarqué dans une mauvaise affaire,* doit son origine à une scène des *Fourberies de Scapin,* où le vieux Géronte, apprenant que son fils Léandre est retenu dans une galère turque, d'où il ne peut sortir qu'en donnant cinq cents écus qu'il le prie de lui envoyer, s'écrie jusqu'à six fois : *Que diable allait-il faire dans cette galère?* Cette scène, que tout le monde connaît, est imitée d'une scène du *Pédant joué,* où le principal personnage, placé dans la même situation que Géronte, et obligé de compter cent pistoles pour le rachat de son fils, dit aussi à plusieurs reprises : *Que diable aller faire dans la galère d'un Turc?* Mais l'imitation est bien supérieure à l'original, et si l'esprit de Cyrano de Bergerac a trouvé le refrain auquel reviennent toujours les deux avares, c'est le génie de Molière qui l'a rendu comique, et en a fait un proverbe qu'on n'oubliera jamais.

GALIMATHIAS. — *C'est du galimathias.*

Cette expression naquit au barreau, selon le savant Huet, à l'époque où l'on plaidait en latin. Il s'agissait, un jour, d'un litige survenu au sujet d'un coq appartenant à un nommé Mathias. Certain avocat, extrêmement diffus, répéta si souvent dans son plaidoyer les mots *gallus* et *Mathias*, que la langue finit par lui fourcher; au lieu de dire *gallus Mathiæ* (le coq de Mathias), il dit *galli Mathias* (Mathias du coq), ce qui égaya beaucoup l'auditoire, et donna lieu d'appeler *galimathias* tout discours embrouillé et confus.

Il y a deux sortes de *galimathias*, disait Boileau, le *galimathias simple*, et le *galimathias double*. Le *galimathias simple* est celui que le lecteur n'entend pas, mais que l'auteur entend; le *galimathias double* est celui qui ne peut être entendu ni du lecteur ni de l'auteur.

Je citerai comme exemple curieux du *galimathias double* une phrase facétieuse de Rabelais, dans laquelle cet auteur a eu probablement en vue d'imiter et de faire ressortir l'inextricable confusion des titres de parenté établis par les généalogistes. « En après Pantagruel, lisant les belles chroniques de ses « ancêtres, trouva Geoffroy de Lusignan, dit Geoffroy à la « grand'dent, grand-père du beau-cousin de la sœur aînée de « la tante du gendre de l'oncle de la bruz de sa belle-mère, « estait enterré à Maillezais, etc. » (Liv. II, ch. 5.)

On lisait un jour à Voltaire une pièce de vers de la façon d'un amateur nommé M. de Gali. — Il ne manque à cet ouvrage qu'un seul mot, s'écria-t-il, c'est celui de *Mathias*, qu'il faut placer immédiatement après le nom de l'auteur.

Voltaire avait créé le terme *galithomas*, pour exprimer certaine enflure voisine du *galimathias*, qu'on trouve quelquefois dans le style de Thomas, dont Gilbert a dit :

> Thomas assommant, quand sa lourde éloquence
> Souvent, pour ne rien dire, ouvre une bouche immense.

La réputation méritée de Thomas comme orateur et comme poète n'a pas permis que ce terme fût sanctionné par l'usage.

GANT. — *Jeter le gant à quelqu'un.*

Le défier au combat.

Ramasser ou relever le gant.

Accepter le défi.

Ces expressions sont venues de l'usage où l'on était autrefois de décider par les armes et en champ clos certaines affaires civiles ou criminelles. Les deux parties se présentaient devant les juges, leur exposaient les faits qui les portaient à recourir au combat judiciaire, et se donnaient réciproquement un démenti. Aussitôt après, l'une d'elles jetait à terre son *gant* que l'autre ramassait, et, l'épée à la main, elles s'attaquaient avec fureur, jusqu'à ce que la victoire eût prononcé sur le différend.

Avoir perdu ses gants.

Cela se dit d'une demoiselle qui a eu quelque commerce de galanterie, parce qu'autrefois un des plus grands témoignages d'amour qu'une demoiselle pût accorder à un homme qu'elle croyait épouser, c'était de lui donner ses gants. Élisabeth, reine d'Angleterre, éprise de Robert d'Évreux, comte d'Essex, lui fit présent d'un de ses gants pour qu'il le portât sur son chapeau; faveur dont elle n'honora jamais aucun autre soupirant, car on prétend qu'elle en eut un assez grand nombre, quoi qu'en dise cette épitaphe qu'elle ordonna de mettre sur son tombeau : *Ci gît Élisabeth, qui régna vierge et mourut vierge. Hic sita est Elisabeth quæ virgo regnavit, virgo obiit.* (Cambden, ad ann. 1559.)

Vous n'en aurez pas les gants.

C'est ce qu'on dit à une personne qui annonce une chose déjà connue, qui propose un expédient déjà proposé, et qui, avec la prétention de donner du nouveau, ne donne que du vieux. — Allusion à l'usage de gratifier d'une paire de gants celui qui apportait une bonne nouvelle. Cet usage, suivant Le Duchat, est venu d'Espagne, où il est appelé la *paragante*, mot qui signifie proprement *pour des gants*, et qui se trouve employé comme synonyme de récompense dans ces vers de Molière :

> Dessus l'avide espoir de quelque *paragante*
> Il n'est rien que leur art avidement ne tente.

En France, les bourgeois donnaient des gants, et les grands seigneurs donnaient quelque pièce de l'habillement; cela avait lieu surtout au treizième et au quatorzième siècle. On sait que Duguesclin se dépouillait fort souvent de sa robe pour en faire présent au gentilhomme ou au trouvère qui lui apportait bon message ou plaisir, et que ceux-ci le remerciaient de sa magnificence en épelant son nom en rasades, c'est-à-dire en vidant un nombre de coupes égal à celui des lettres de ce noble nom.

Cette coutume de récompenser par des vêtements est de toute antiquité; il n'y a guère de peuple chez lequel elle n'ait été pratiquée : je me bornerai à citer les Grecs, les Romains et les Arabes. Aristophane parle d'un habit qu'on devait donner à un poète pour avoir chanté les louanges d'une cité. Martial nous dit qu'à Rome on gratifiait les poètes d'habits neufs. En Arabie, on fesait de semblables cadeaux, et Mahomet donna son manteau au poète Kaab. En Orient, on donne encore des fourrures et des étoffes.

GAUTIER ET GARGUILLE. — *Se moquer de Gautier et de Garguille.*

Se moquer de tout le monde. Regnier a dit (sat. XIII):

> Au reste, n'épargnez ni Gaultier ni Garguille.

« Gaultier et Garguille étaient deux bouffons qui jouaient dans les farces avant que le théâtre français se fût perfectionné. Leurs noms ont passé en proverbe pour signifier des personnes méprisables et sans distinction. L'auteur du *Moyen de parvenir* a dit dans le même sens : *Venez, mes amis, mais ne m'amenez ni Gaultier ni Guillaume.* Cette façon de parler est moins ancienne que l'autre; car on trouve *Gautier et Garguille* dans le premier des contes imprimés sous le nom de Bonaventure des Periers, dont la permission d'imprimer est de l'an 1557: *Riez,* dit-il, *et ne vous chaille si ce fut Gaultier ou si ce fut Garguille.* » (M. Viollet Le Duc, Commentaire de Regnier.)

GELER. — *Plus il gèle, plus il étreint.*

Plus il arrive de maux, plus il est difficile de les supporter.

GÉNIE. — *Il n'y a point de génie sans un grain de folie.*

Nullum magnum ingenium sine mixturâ dementiæ, dit Sénèque, qui attribue cette pensée à Aristote; cependant Aristote n'a exprimé cette pensée d'une manière formelle dans aucun de ses ouvrages. Mais dans un de ses problèmes, il s'est proposé une question qui la renferme implicitement, et qui peut avoir donné lieu au résultat présenté par Sénèque : cette question est énoncée ainsi : «Pourquoi ceux qui se sont distingués, soit en philosophie, soit en politique, soit en poésie, soit dans les arts, « ont-ils tous été mélancoliques? » (*Probl.*, sect. 30.)

Platon fait entendre aussi qu'on se flatte vainement d'exceller dans un art, surtout dans la poésie, si, guidé seulement par les règles, on ne se sent transporté de cette fureur presque divine qui est en ce genre le caractère le plus sensible et le moins équivoque d'une véritable inspiration.

En effet, sans l'enthousiasme, sans cette fièvre de l'ame, il n'est point de productions immortelles dans les arts imitatifs, et un poète, un musicien, un peintre, un statuaire, n'enfantent rien qui frappe, qui émeuve, qui transporte; en un mot, tout ce qui est sublime, tout ce qui surpasse la nature, est le fruit de l'enthousiasme et quelquefois même d'une sorte de folie dont l'enthousiasme est fort près. L'histoire des beaux arts nous apprend que plusieurs artistes et écrivains célèbres furent sujets à des accès de folie causés par une exaltation d'esprit à laquelle ils durent souvent leurs plus grands succès; têtes aliénées par l'imagination. Il est sûr que les passions fortes décomposent l'être moral, et lui donnent pour ainsi dire une autre nature ou du moins une autre manière d'être, soit en bien, soit en mal.

C'est là sans doute ce qui a donné lieu au proverbe, qu'on emploie comme une sorte de reproche contre le génie, car on veut que le génie soit toujours sage, sans penser, dit, je crois, Helvétius, qu'il est l'effort des passions, rarement compatibles avec la sagesse. — Pascal remarque à ce sujet, que l'*extrême esprit est accusé de folie, et que rien ne passe pour bon que la médiocrité.*

Il faut reconnaître pourtant que les grands talents se trouvent rarement dans un homme sans de grands défauts, et que les erreurs les plus monstrueuses ont toujours été l'œuvre des plus grands génies.

GEORGE. — *Laissez faire à George, il est homme d'âge.*

On croit que ce proverbe est un mot que répétait souvent Louis XII, pour exprimer sa confiance dans l'habileté du cardinal George d'Amboise son ministre; non que ce ministre fût réellement un homme d'âge, puisqu'il mourut à cinquante ans, mais parce qu'il déployait dans l'administration des affaires publiques une expérience comparable à celle des plus sages vieillards. *Être homme d'âge* signifiait alors, être homme d'expérience. — Le cardinal George d'Amboise, dit Montesquieu, trouva les intérêts du peuple dans ceux du roi, et les intérêts du roi dans ceux du peuple.

Être monté comme un saint George.

Être monté sur un cheval fort bon ou fort beau. — Saint George était né en Cappadoce, pays renommé, chez les anciens, pour les chevaux. Il est toujours représenté, suivant l'usage de l'église romaine, monté sur un cheval de bataille, armé de toutes pièces, et terrassant un dragon de sa lance. C'est ainsi qu'on le voit sur le collier de l'ordre de la jarretière, dont il est le patron. Les empereurs d'Orient l'avaient fait peindre de la même manière sur l'un des douze étendards portés dans les grandes cérémonies. Les armoiries de Russie furent aussi un saint George à cheval jusqu'en 1482, où le grand-duc Iwan III, qui avait épousé la princesse Sophie, petite-fille de Manuel II Paléologue, les quitta pour prendre celles de l'empire grec, renversé par Mahomet II, c'est-à-dire, l'aigle noir à deux têtes.

Rendre les armes à saint George.

« Les légendaires racontent que saint George, après divers voyages, s'arrêta à Silène, ville de Lybie (quelques-uns disent à Melitène, ville d'Arménie), qui était infestée par un dragon épouvantable. Ce cavalier, armé de pied en cap, attaqua le dragon et lui passa un lien au cou. Le monstre se soumit à lui par

l'effet d'une puissance invisible et surnaturelle, et se laissa conduire sans résistance; de sorte qu'*il rendit*, pour ainsi dire, *les armes à saint George*. Ce fait miraculeux est cité sous l'empire de Dioclétien, en l'année 299 de l'ère chrétienne. » (M. Viollet Le Duc, *Comment.* de Regnier.)

Brave comme saint George.

Expression employée par plusieurs auteurs, notamment par Regnier (sat. VII). — Les chevaliers avaient choisi saint George pour patron, et ils recevaient leurs grades *au nom de Dieu et de monsieur saint George*. Ceux qui devaient se battre en duel prenaient à témoin *saint George le bon chevalier* dans les serments qu'ils fesaient. Le cri de guerre des Anglais était *saint George*, comme celui des Français était *saint Denys*. L'historien Guido rapporte que Robert, comte de Flandre, qui se signala parmi les premiers croisés, fut appelé *filius Georgii, fils de saint George*, à cause de sa grande vaillance. L'église romaine avait coutume d'invoquer *saint George*, avec saint Maurice et saint Sébastien, dans les expéditions des chrétiens contre les ennemis de la foi. Le nom de *Géorgie*, donné à une province de l'Asie, est venu de ce que les habitants de cette province, en combattant les infidèles, se plaçaient toujours sous la protection de *saint George*, en qui ils avaient une confiance particulière. Gautier de Metz rappelle ce dernier fait dans les vers suivants, extraits de son roman intitulé *La mappemonde*.

Celle gent sont boin crestien,
Et ont à nom *Georgien*.
Car *saint George* crient toujours,
En bataille et ès estours
Contre payens, et si l'aourent
Sur tous outres et l'honnourent.

GIBELET. — *Avoir un coup de gibelet.*

On sous-entend *à la tête*, et l'on suppose que la cervelle de la personne à laquelle on applique cette expression s'est éventée, comme le vin s'évente quelquefois, après que le tonneau où il est contenu a été percé avec le petit forêt qu'on appelle *gibelet*.

On dit dans le même sens : *Avoir un coup de marteau.* — *Avoir un coup de hache.* — *Avoir la tête fêlée.*

GIBET. — *Le gibet ne perd jamais ses droits.*

C'est-à-dire que les criminels sont punis tôt ou tard. Ce proverbe n'est pas toujours vrai, et il est démenti par cet autre, *Le gibet n'est que pour les malheureux*, dont le sens est, que les richesses et le crédit sauvent ordinairement les grands criminels.

On rapporte que Charles-Quint, passant un jour devant un gibet, ôta son chapeau pour le saluer très respectueusement. Nous avons ajourd'hui bien des gens qui seraient tentés d'en faire autant devant l'échafaud. Ils le regardent comme une des bases de la civilisation; ils pensent que, si la civilisation touche au ciel par des théorèmes, elle n'a pas sur la terre de plus solide appui que l'échafaud. C'est de la présence de cet instrument de justice que vient toute leur sécurité. Ils ressemblent trait pour trait à un homme dont voici l'histoire: — Cet homme, échappé d'un naufrage, aborde sur une côte escarpée. Le danger qu'il vient de courir remplit encore ses sens de terreur. Il se figure qu'il foule une terre inhospitalière; son imagination troublée ne lui montre que des anthropophages prêts à le dévorer; il se glisse entre les rochers et les arbres, précipitant ou supendant ses pas tour à tour, et croyant entendre son arrêt de mort dans le moindre bruit; il arrive enfin à un endroit marqué par des traces humaines. A cette vue, il recule épouvanté; mais, ô bonheur inespéré! en se détournant, il a découvert un gibet. A l'instant, son cœur ne bat plus que de joie; il lève les yeux au ciel, et s'écrie: Dieu soit béni! je suis dans un pays civilisé.

Malheureux comme un gibet.

Dans l'antiquité, le gibet était fait du bois de certains arbres appelés *malheureux*, maudits par la religion et réputés stériles, tels que le peuplier, l'aune et l'orme. *Infelices arbores, damnatæque religionis, quæ nec seruntur nec ferunt fructum, quales populus, alnus, ulmus.* (Pline, *Hist. nat.*, lib. XXVI.) C'est proba-

blement de là qu'est venue l'expression proverbiale. — On dit aussi : *Plus malheureux que le bois dont on fait le gibet*, ce que Pasquier a pris pour titre du chapitre 40 du livre VIII de ses *Recherches*, où il prétend que cette expression fait allusion au gibet de Montfaucon qui porta malheur à tous ceux qui le firent construire ou réparer. En effet, remarque-t-il, Enguerrant de Marigny, premier auteur de ce gibet, y fut pendu ; *un général des finances* de Charles-le-Bel, Pierre Rémy, qui ordonna de le reconstruire, y fut attaché à son tour, sous le règne de Philippe de-Valois ; « et de notre temps, ajoute-t-il, Jean Moulnier, lieu-« tenant civil de Paris, y ayant fait mettre la main pour le re-« faire, la fortune courut sur lui, sinon de la penderie, comme « aux deux autres, pour le moins d'amende honorable, à la-« quelle il fut condamné. »

Cette tradition sur le gibet de Montfaucon rappelle celle des Romains sur le *cheval Séien*. C'était un superbe animal qu'une généalogie fabuleuse fesait descendre des chevaux de Diomède qui dévorèrent leur maître ; et l'on croyait que la destinée avait voulu qu'il eût une sorte de ressemblance avec ces chevaux, en attachant fatalement à sa possession la perte de son possesseur. Cnéius Séius, à qui il appartint d'abord, fut livré au bourreau par Marc-Antoine. Dolabella, qui en fit l'acquisition, périt bientôt après de mort violente. Deux autres acquéreurs, Cassius et Marc-Antoine, l'auteur du supplice du premier propriétaire, eurent une fin tragique. Enfin, un cinquième, Nigidius, se noya avec ce funeste cheval, en traversant la rivière de Marathon ; et le souvenir de tant de malheurs passa en proverbe. On disait à Rome d'un homme poursuivi par une fatalité constante qui ne lui permettait de réussir en rien : *Equum habet seianum ; il a le cheval séien ou le cheval de Séius.*

Si le gibet avait une bouche comme il a des oreilles, il appellerait à lui bien des gens.

Ce vieux proverbe, tombé en désuétude, est fondé sur un usage de la législation pénale d'autrefois : le bourreau coupait les oreilles des filous repris de justice, ce qui s'appelait *essoriller*, et il les clouait au gibet. Ce supplice fut infligé, sous Charles VIII,

à Dojac, qui avait été l'un des ministres de Louis XI. — En Angleterre, les auteurs qui déplaisaient au gouvernement étaient attachés au pilori par les oreilles; et une telle punition fut en vigueur jusque sous le protectorat de Cromwell.

GILLE. — *Faire Gille.*

S'esquiver, s'enfuir. On prétend que cette façon de parler fait allusion a la conduite de saint Œgydius, dont on a transformé le nom en celui de saint Gille, prince qui prit la fuite pour ne pas être forcé d'accepter la couronne qu'on lui offrait.

On trouve dans le *Ménagiana* l'exorde d'un sermon qui fut prêché, le jour de la fête de ce saint, par le père Boulanger, surnommé le *petit-père André.* Je pense que mes lecteurs ne seront pas fâchés que je le rapporte ici. « Messieurs, s'écria le facétieux prédicateur, quoiqu'il soit ordinaire de trouver du niais partout où il y a du *Gille*, témoin le proverbe si commun, *Gille le niais*, il n'en est cependant pas ainsi du grand saint dont nous célébrons la mémoire; car, s'il a été *Gille*, il n'a point été niais; au lieu que la plupart des chrétiens d'aujourd'hui sont tous des niais, par cela même qu'ils ne sont pas des *Gilles.* C'est, messieurs, ce que je me propose de vous faire voir dans mon discours, dont voici tout le plan et toute l'économie. *Gille* n'a point été niais, parce qu'il a été assez avisé pour devenir un saint: première proposition. Vous serez tous des niais, qui tomberez sottement dans les filets du diable, si vous ne changez de vie et ne devenez des *Gilles*, comme votre glorieux patron: seconde proposition. Voilà les deux raisons qui feront le partage de ce discours, après que nous aurons imploré le secours de celle qui fit *faire Gille* au diable, lorsque l'ange lui dit *: Ave, Maria*, etc. »

GLACE. — *Rompre la glace.*

Lever les premières difficultés dans une affaire, hasarder une première démarche, une tentative qui exige de la hardiesse, et de la fermeté. — Cette expression, traduite du latin *scindere glaciem*, est une métaphore prise, suivant Érasme, de la coutume des marins qui, se trouvant arrêtés au passage de quel-

que fleuve gelé, envoient des hommes en avant, pour rompre la glace et frayer le chemin.

GLOSE. — *La glose d'Orléans est pire que le texte.*

Les Orléanais ont de l'esprit, mais ils l'ont tourné à la raillerie; et c'est probablement ce qui leur a valu l'épithète de *guépins* (voyez ce mot), et a donné lieu au proverbe que *la glose d'Orléans est pire que le texte;* car le propre des railleurs est d'ajouter toujours quelque chose aux faits qu'ils rapportent, ce qui s'appelle broder et détruire le texte par le glose. Telle est l'explication que Lemaire, dans ses *Antiquités d'Orléans*, ch. 19, donne de ce proverbe cité dans une lettre de Jean de Cervantes, évêque de Ségovie, au pape Æneas Sylvius, dans la *Forêt nuptiale* de Jean Nevizan (liv. v, n. 25), et dans les *Instituts* de Pierre de Belle-Perche, en latin, *de Bellâ perticâ* (liv. IV, tit. 6). Ce dernier auteur dit : *Glossa Aurelianensis est quæ destruit textum. La glose d'Orléans est celle qui détruit le texte.*

GNAC. — *Il y a du gnac.*

C'est-à-dire quelque chose de suspect dont il faut se défier. Cette locution rappelle l'histoire d'un courtisan qui, sortant des appartements du Louvre, cherchait vainement son manteau à l'endroit où il l'avait déposé. Il demanda quelles étaient les personnes qui étaient sorties avant lui, dans l'espérance qu'il pourrait le retrouver chez quelqu'une d'elles; mais comme il entendit nommer un gentilhomme gascon dont le nom se terminait en *gnac :* Ah! s'écria-t-il, puisqu'il y a du *gnac,* mon manteau est perdu. — Regnier a fait allusion à ce trait dans le vers suivant:

En mémoire aussitôt me tomba la Gascogne. (Sat. x.)

Notez que *gasconner* s'est dit autrefois pour escamoter, et qu'il a été employé dans ce sens par Brantôme.

GODARD. — *Servez M. Godard! sa femme est en couches.*

Le nom de *Godard*, que le peuple aujourd'hui donne spécialement au mari d'une femme en couches, signifiait autrefois un homme adonné aux plaisirs de la table, habitué à prendre

toutes ses aises. C'était un synonyme de *Godon*, autre vieux mot que le prédicateur Olivier Maillard a employé dans plusieurs de ses sermons, notamment dans le vingt-quatrième, où le mauvais riche est appelé *Unus grossus godon qui non curabat nisi de ventre; un gros godon qui n'avait cure que de son ventre.*

Le proverbe a deux acceptions très distinctes. Si on l'applique à un homme à qui un enfant vient de naître, c'est une formule de félicitation équivalente à un *Gloria patri*, une exclamation d'amical et joyeux enthousiasme en faveur de la paternité. Dans tous les autres cas, c'est une ironie emphatique contre les prétentions d'un paresseux qui voudrait qu'on lui fît sa besogne, ou d'un indiscret qui, en réclamant quelque service, montre une exigence déplacée, ou bien encore d'un impertinent qui se donne des airs de commander.

Ce proverbe est venu sans doute de ce que, autrefois, dans le Béarn et dans les provinces limitrophes, le mari d'une femme en couches se mettait au lit pour recevoir les visites des parents et des amis, et s'y tenait mollement plusieurs jours de suite, pendant lesquels il avait soin de se faire servir des mets succulents. Une telle étiquette, désignée par l'expression *Faire la couvade*, qui en indique clairement le motif, se rattachait probablement à quelque tradition du culte des Géniales, dieux qui présidaient à la génération. Elle n'était pas moins ancienne que singulière. Apollonius de Rhodes (*Argaunotiq.*, ch. II), en signale l'existence sur les côtes des Tiburéniens, où *les hommes*, dit-il, *se mettent au lit quand les femmes sont en couches, et se font soigner par elles.* Diodore de Sicile et Strabon rapportent qu'elle régnait de leur temps en Espagne, en Corse et en plusieurs endroits de l'Asie, où elle s'est conservée parmi quelques tribus de l'empire Chinois. Les premiers navigateurs qui abordèrent au Nouveau-Monde l'y trouvèrent établie, et il n'y a pas longtemps qu'elle était encore observée par les naturels du Mexique, des Antilles et du Brésil.

La locution populaire *Faire l'accouchée*, c'est-à-dire se tenir au lit par oisiveté et mollesse, prendre ses aises, se délicater, ne serait-elle pas venue aussi d'une allusion à l'usage de la *couvade?*

GOGO. — *Avoir tout à gogo. — Vivre à gogo.*

Avoir tout en abondance. — Vivre à son aise, dans l'abondance. — *Gogo* est une réduplication du celtique *go*, qui signifie : *beaucoup, en profusion.* Les Anglais disent : *To be born with a silver spoon in the mouth. Être né avec une cuiller d'argent à la bouche.*

GONIN. — *C'est un maître Gonin.*

Un homme fin, rusé, fourbe. Regnier a dit (sat. x) :

> Pour s'assurer si c'est ou laine, ou soie, ou lin,
> Il faut en devinaille être *maître Gonin.*

Sur quoi Brossette fait cette remarque : « Brantôme, vers la fin du premier volume de ses *Dames galantes*, parle d'un *maître Gonin*, fameux magicien, ou soi-disant tel, qui, par les tours merveilleux de son art, divertissait la cour de François Ier. Un autre *maître Gonin*, petit-fils du précédent, et beaucoup moins habile si l'on en croit Brantôme, vivait sous Charles IX. Delrio, tome II de ses *Disquisitions magiques*, en rapporte un fait par où, s'il était véritable, le petit-fils ne cédait en rien au grand-père » (1).

Il y avait aussi, sous Louis XIII, un nouveau *maître Gonin*, habile joueur de gobelets qui se tenait sur le Pont-Neuf. Mais ce n'est pas la dextérité de ces personnages célèbres dans les rues de Paris qui a donné lieu à l'expression proverbiale. Elle est plus ancienne qu'eux. Le nom de *Gonin* d'ailleurs n'est point patronymique ; il vient de *gone*, qui signifiait particulièrement une robe de moine, dans l'ancienne langue romane, et il a servi à désigner ceux qui portaient cette robe. Un *tour de maître Gonin*, c'est proprement un tour de moine.

GORGE. — *Faire rendre gorge à quelqu'un.*

C'est l'obliger à rendre ce qu'il a pris illicitement ; méta-

---

(1) Ce fait est que *maître Gonin* ayant été condamné, en 1570, au supplice de la corde, par arrêt du parlement, usa si bien de son ar magique, que le bourreau, qui croyait le pendre, pendit à sa place la mule du premier président. (*Disquisit. mag.*, liv. III.)

phore empruntée de la fauconnerie, où l'on appelle *gorge* la mangeaille de l'oiseau de proie, qui se la voit souvent arracher du jabot par le fauconnier, lorsque celui-ci veut qu'il chasse.

L'oiseau ne vole pas sur sa gorge.

Au propre, l'oiseau ne vole pas à la poursuite du gibier, quand il est repu ; au figuré, l'on ne doit pas se livrer à un violent exercice en sortant de table.

Faire une gorge chaude de quelque chose.

Gorge chaude est un terme de vénerie par lequel on désigne la viande du gibier vivant ou récemment tué qu'on donne aux oiseaux de proie ; et c'est parce que ces oiseaux sont très friands d'une telle curée, qu'on a dit des personnes qui se réjouissent d'une chose, qu'*elles en font une gorge chaude* ou *des gorges chaudes*.

GOUJON. — *Avaler le goujon.*

Se laisser attraper, se laisser prendre à une supercherie, à un conte, comme font M. et madame Oronte dans la comédie de *Crispin rival*, lorsqu'ils ajoutent foi à deux fripons de valets qui leur parlent de deux étangs où l'on pêche tous les ans pour 2,000 francs de goujons.

GOUSSAUT. — *C'est un franc Goussaut.*

Un seigneur de la cour de Louis XIII fesait une partie de piquet dans un cercle. Ayant reconnu qu'il n'avait pas bien écarté, il s'écria : *Je suis un franc Goussaut.* Or, *Goussaut* était le nom d'un président qui jouait très mal et qui passait pour un imbécile. Ce président se trouvait par hasard derrière le joueur, qui ne le croyait pas si près. Choqué de l'expression, il répondit avec colère : Vous êtes un sot. Et l'autre repartit, sans se déconcerter : Vous avez raison ; c'est précisément cela que j'ai voulu dire.

On a prétendu que la locution a dû son origine à cette anecdote, mais elle a été prise indubitablement de la fauconnerie, où le terme de *goussaut* s'emploie pour désigner un oiseau peu allongé et trop lourd pour la volerie, comme la buse.

GOÛT. — *Il ne faut pas disputer des goûts.*

Voltaire a expliqué ainsi ce proverbe : « On dit qu'*il ne faut point disputer des goûts*, et on a raison, quand il n'est question que du goût sensuel, de la répugnance qu'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre : on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les arts : comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût qui les discerne, et un mauvais goût qui les ignore ; et on corrige souvent le défaut d'esprit qui donne un goût de travers. Il y a aussi des ames froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer, ni redresser. C'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parce qu'ils n'en ont point. »

GOUTTE. — *La goutte est comme les enfants des princes; on la baptise tard.*

On se contentait d'ondoyer les enfants des princes du sang au moment de leur naissance, et on ne les baptisait que lorsqu'ils avaient atteint l'âge de douze ans (1). C'est ce qui a fait dire que la goutte leur ressemble, d'après la peine qu'éprouvent les goutteux à convenir qu'ils sont travaillés de cette maladie. — *Les goutteux sont martyrs avant d'être confesseurs*, dit un autre proverbe plus ancien.

Goutte tracassée est à demi-pansée.

L'exercice est un bon remède contre la goutte.

Au mal de la goutte
Le mire ne voit goutte.

Ovide a dit la même chose dans ce vers :

Tollere nodosam nescit medicina padagram.

Mire est un vieux mot qui signifie médecin et chirurgien.

---

(1) Ils avaient toujours le roi pour parrain et la reine pour marraine, et c'est apparemment à cause de cela que leur baptême était retardé jusqu'à un âge où ils fussent en état de sentir que cet honneur qu'ils recevaient était un lien de plus qui devait les attacher encore davantage à leur souverain.

La goutte vient de la feuillette ou de la fillette.

Jeu de mots proverbial que répétait souvent l'historien Mézeray, qui passe pour en être l'auteur.

GRÂCE. — *Donner le coup de grâce à quelqu'un.*

Faire quelque chose qui achève de le perdre, de le ruiner. — On appelait autrefois *coup de grâce*, le coup que le bourreau donnait sur l'estomac à un criminel roué vif, afin d'abréger ses souffrances.

Apprêter la table bien fournie à la bonne grâce.

Expression citée dans les *Adages de l'Ancien et du Nouveau Testament* par le jésuite Martin Del Rio, qui la regarde comme une allusion au culte de la *bonne grâce* ou bonne fortune à laquelle on consacrait des tables couvertes de mets exquis, pour se ménager ses faveurs. Cette expression, dont se servent les villageois, dans quelques localités du midi de la France, pour dire bien traiter ses convives, leur prodiguer les délices de la bonne chère, était généralement usitée autrefois et signifiait de plus : se donner du bon temps, jouir des douceurs de la vie, se livrer à ses joyeux penchants; toutes acceptions conformes à celles que les Latins attachaient à l'adage *indulgere genio*, que je crois devoir traduire par *choyer son bon génie*, car cet adage me paraît avoir la même origine que notre expression. Ce qui me porte à penser ainsi, c'est que le bon génie et la bonne fortune furent toujours adorés et fêtés ensemble. Ces deux divinités recevaient les mêmes honneurs, à Rome, dans un temple du Capitole, dont leurs statues, chefs-d'œuvre de Praxitèle, fesaient un des plus beaux ornements; elles avaient un autel commun dans l'antre de Trophonius; Orphée ne les a jamais séparées dans ses hymnes, et le prophète Isaïe les a réunies dans ce passage remarquable, traduit en latin d'après la version des Septante : *Qui ponitis mensam gad et impletis meni libamen*, etc. *Vous qui dressez la table pour la bonne fortune et qui préparez des libations pour le bon génie*, etc. C'est saint Jérome qui nous apprend que *gad* signifie la bonne fortune, et *meni* le bon génie.

GRAIN. — *Être dans le grain.*

Être à son aise, être dans quelque affaire avantageuse. — Métaphore empruntée des animaux qui sont nourris de grain et qui en ont plus qu'il ne leur en faut.

GRAISSER. — *Graisser la patte à quelqu'un.*

Le gagner en lui fesant un cadeau ou lui donnant de l'argent. La Mésangère a prétendu que le mot *patte* désignait ici un pied de chevreuil ou autre bête fauve, suspendu à un cordon de porte, et il s'est fondé sur l'expression plus récente *graisser le marteau*, c'est-à-dire, donner la pièce au portier d'une maison dont on veut se faciliter l'entrée. Mais ce mot doit s'entendre de la main de l'homme qui se laisse corrompre par un présent. Dans le temps où l'on payait la dîme *de carnibus porcinis* (des chairs de porc), *Graisser la patte* s'employait littéralement pour exprimer l'action d'un redevancier qui remettait, de la main à la main, au commissaire-dîmeur quelque portion de la denrée soumise au droit, dans la vue de capter sa bienveillance ou d'apprivoiser sa rigidité (1). Les solliciteurs donnaient aussi du lard aux personnes qu'ils voulaient intéresser en leur faveur. Le lard était au moyen-âge un mets fort estimé et il jouissait de tous les priviléges dont les poulardes du Mans et les dindes truffées sont aujourd'hui en possession.

GRAPIN. — *Se noyer dans la mare à Grapin.*

Cette espèce de proverbe qu'on emploie en parlant d'un discoureur qui perd le fil de ses idées et reste court, est un mot de Pierre Emmanuel de Coulanges. Cet aimable chansonnier, proche parent et ami de madame de Sévigné, occupait une charge de conseiller au parlement, quoique son caractère léger et jovial le rendît peu propre aux graves fonctions de la magis-

---

(1) Ce droit, qu'un vieil auteur a nommé *suille*, du latin *suillus*, date d'une époque reculée. Il fut accordé aux églises dès l'an 560, par édit de Clotaire Ier. Ce fut pour le percevoir plus commodément que le chapitre de Paris fit tenir la *foire des jambons* dans le parvis de Notre-Dame, le mardi de la semaine sainte.

trature. Un jour qu'il rapportait, aux enquêtes du palais, l'affaire d'une mare d'eau que se disputaient deux paysans, dont l'un se nommait Grapin, il s'embrouilla dans le détail des faits, et, interrompant brusquement sa narration, il dit aux juges : « Pardon, messieurs, je sens que je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur. » Le lendemain il vendit sa charge, et ne songea plus qu'à faire de jolies chansons et de bons dîners.

GRATTE-CUL. — *Il n'est point de si belle rose qui ne devienne gratte-cul.*

Il n'y a pas de si belle personne qui, en vieillissant, ne devienne laide. Les Italiens disent : *Non fù mai cosi bella scarpa che non diventasse brutta ciabatta; il n'y a jamais eu si beau soulier qui ne soit devenu laide savatte.*

> *Non semper idem floribus est honos*
> *Vernis...* (HORACE, lib. II, od. II.)

Les fleurs du printemps ne conservent pas toujours leur beauté.

GREC. — *Être Grec.*

Les Grecs ayant de l'instruction, quand les autres peuples étaient dans l'ignorance, ont dû nécessairement passer pour habiles. De là cette expression qu'on applique à un homme fin, adroit, subtil, rusé, et même perfide. Les Romains donnaient le même sens au verbe *græcari, agir à la manière des Grecs*, et ils appelaient l'art de tromper, *ars pelasga, art des Grecs.*

On dit d'un homme peu instruit ou peu industrieux, qu'*il n'est pas grand Grec,* ou *habile Grec.*

Passez, c'est du grec.

C'est-à-dire, ne vous occupez pas, ne vous mêlez pas de cela, car vous n'y entendez rien. Cette locution a sans doute tiré son origine de la coutume des glossateurs. On prétend que lorsqu'ils tombaient sur quelque mot grec dans les manuscrits latins, ils cessaient d'interpréter, et en donnaient pour raison que c'était du grec qui ne pouvait être lu : *Græcum est, non potest legi.*

GREDIN. — *C'est un gredin.*

Il y avait autrefois chez les grands seigneurs des valets du dernier ordre qui se tenaient toujours sur les *gradins*, c'est-à-dire sur les degrés de l'escalier, sans jamais entrer dans l'appartement. On leur donnait à cause de cela le nom de *gredins*, corrompu de celui de *gradins*, et ce nom devint par la suite un terme injurieux, pour signifier un homme du néant, un homme sans naissance, sans bien ni qualités, un mauvais gueux.

Gredin s'emploie aussi pour désigner un fripon, et l'on prétend que, dans ce sens, l'expression est une métaphore prise du chien du même nom, dont la mauvaise réputation vient de ce que les individus de la race à laquelle il appartient sont uniquement propres à quêter et à piller. Certain fournisseur du temps du directoire, ne manquait jamais d'appeler gredins ceux de ses agents qui trompaient sa confiance. Ne me parlez pas de ce gredin-là, disait-il d'un de ses employés les plus intelligents : c'est un chien qui quête, mais qui ne rapporte pas.

GRELOT. — *Attacher le grelot.*

Faire le premier pas dans une entreprise difficile, hasardeuse. Dans la fable de La Fontaine, *Conseil tenu par les rats*, l'assemblée décide, sur l'avis de son doyen, qu'il faut attacher un grelot au cou du terrible chat Rodilard. La résolution est unanime, mais nul ne se présente pour l'exécution :

> Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen,
> Chose ne leur parut à tous plus salutaire.
> La difficulté fut d'*attacher le grelot*,
> L'un dit : je n'y vois point; je ne suis pas si sot;
> L'autre : je ne saurais; si bien que sans rien faire
> On se quitta.

L'expression a été popularisée par notre inimitable fabuliste; mais elle n'est pas de son invention. Il y a un proverbe chinois qui dit : *Celui qui a attaché le grelot doit le détacher.* Celui qui a commencé une entreprise doit la terminer.

GRENIER. — *Quand la maison est trop haute, il n'y a rien au grenier.*

Quand une personne a la taille trop élevée, elle a la tête vide. C'est une opinion fort ancienne et fort répandue que la nature développe le corps outre mesure aux dépens de l'esprit, et que ce qu'elle ajoute au premier elle le retranche au second : *Quod corporis addit moli detrahit ingenio natura.* — Un proverbe latin traduit du grec dit : *Amens qui longus, un homme grand est un sot.*

Le petit abbé Cosson, disputant un jour avec un impertinent de haute taille et de peu d'intelligence, finit brusquement par lui dire : « Brisons là, monsieur ; un rez-de-chaussée ne peut « pas tenir tête à six étages. » Comme son interlocuteur n'avait pas l'air de comprendre : « Rien n'est plus semblable, « ajouta-t-il, qu'un homme de six pieds et une maison de « six étages. C'est toujours le sixième qui est le plus mal « meublé. »

Le chancelier Bacon avait fait la même comparaison avant lui. Interrogé par Jacques Ier sur ce qu'il pensait d'un ambassadeur français, homme fort grand, à qui ce roi venait de donner audience : « Sire, répondit-il, les gens de cette taille sont « quelquefois semblables aux maisons de cinq ou six étages, « dont le plus haut appartement est d'ordinaire le plus mal « garni. »

GRENOBLE. — *Faire la reconduite de Grenoble.*

C'est accompagner quelqu'un à coups de pierres ; le renvoyer en le maltraitant.

Quelques-uns pensent que ce dicton est né d'une allusion à l'échec qu'éprouva Lesdiguières, lorsque, voulant surprendre Grenoble, il en fut repoussé à coups de pierres. Quelques autres le font venir des rixes si fréquentes, dans cette ville, entre les compagnons du devoir et les cordonniers, dont les uns voulant chasser les autres, les pousuivent à coups de pierres.

GRENOUILLE. — *Faire le métier de la grenouille.*

C'est boire et babiller ; double occupation des ivrognes.

Il n'est pas cause que les grenouilles n'ont point de queue.

On sait que les petits des grenouilles, ou les têtards, ont une longue queue qui disparaît à mesure que leur corps se développe. C'est sur ce changement, regardé par le peuple comme un phénomène merveilleux, qu'est fondé le dicton, dont on se sert ironiquement pour signifier qu'un homme ne fait rien d'extraordinaire, qu'il n'a pas la moindre intelligence.

GRIBOUILLE. — *Il est fin comme gribouille, qui se cache dans l'eau, de peur de la pluie.*

On trouve dans le recueil de Philippe Garnier : *Il est aussi sot que Dorie, qui se cache dans l'eau, de peur de la pluie. Gribouille* et *Dorie* sont des êtres imaginaires, des types de la sottise de certaines gens qui, pour éviter un inconvénient, se jettent dans un autre inconvénient encore plus grand. — On dit aussi, *c'est un gribouille*, pour un sot, un imbécile, un niais. Borel pense que ce nom vient du grec γρυτοπώλης (regrattier, fripier). D'autres le croient forgé à plaisir.

GRIGOU. — *C'est un grigou.*

Un misérable qui n'a pas de quoi vivre ; un avare fieffé qui se refuse jusqu'au nécessaire. Ce mot dit Roquefort, vient de l'italien *grieco*, ou de l'espagnol *griego*, qui a la même signification. L'abbé Morellet le fait dériver du latin *gregarius*.

GRINGALET. — *C'est un gringalet.*

On se sert beaucoup de cette expression pour désigner, au physique, un homme maigre, fluet, et au moral, un homme sans aveu, sans consistance, sans considération. Nos lexicographes ne regardent pas ce mot comme français, car aucun ne le cite. On peut croire pourtant qu'il l'est ou du moins qu'il l'a été, puisqu'il se trouve dans Perceval.

GRIVE. — *Soûl comme une grive.*

Ce n'est pas sans raison qu'on a fait de cet oiseau le type proverbial de l'ivresse. Les grives sauvages s'enivrent forte-

ment à manger du raisin mûr qu'elles aiment beaucoup, et les grives apprivoisées s'enivrent plus fortement encore à boire du vin pur, pour lequel elles ont un goût particulier. Linnée (*Fauna suecica*, p. 71) parle d'une litorne ou tourdelle, espèce de grive, qui, ayant été élevée chez un cabaretier, se rendit si familière, qu'elle courait sur la table et allait boire du vin dans les verres; elle en but tant qu'elle devint chauve; mais, après avoir été privée de cette liqueur, pendant un an qu'elle passa en cage, elle reprit ses plumes.

GRUE. — *Faire la grue.*

C'est-à-dire regarder en l'air, parce que la grue est un oiseau à long cou qui a la tête et les yeux dirigés en l'air. Le peuple, qui est toujours disposé à chercher des merveilles en l'air, est appelé *le peuple grue*. Dans cette dernière expression, *grue* se prend pour bête, imbécile, comme dans le proverbe suivant: *Maître Gonin est mort, le monde n'est plus grue.*

Faire le pied de grue.

Lorsque les grues s'arrêtent quelque part, dit Pline le naturaliste (liv. x, c. 23), quelques-unes font le guet pendant la nuit, posées sur un pied et tenant de l'autre un petit caillou dont la chute, quand elles s'endorment, révèle leur négligence, ou interrompt leur sommeil: les autres se tiennent, tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre. De là cette expression triviale, *Faire le pied de grue*, pour dire attendre longtemps sur ses pieds.

Un moineau dans la main vaut mieux qu'une grue qui vole.

Il faut préférer un petit avantage qui est certain à un grand avantage qui est incertain.

La grue figure dans ce proverbe par la raison qu'on mangeait beaucoup de grues en France dans le treizième et le quatorzième siècle; comme on peut le voir dans le vieux livre intitulé: *Viandier pour appareiller toutes manières de viandes*, par Taillevent.

GUÉPIN. — *Les guépins d'Orléans.*

L'esprit fin et railleur des Orléanais leur a fait donner ce so-

briquet de *guépins*, qui est dérivé du bas latin *guespa* pour *vespa*, guêpe, comme l'indiquent ces vers de Théodore de Bèze :

Aurelias vocare vespas suevimus.
Ut dicere olim mos erat nasum atticum.

Bonaventure des Périers, dans son *conte d'une dame d'Orléans qui aimait un écolier*, oppose le terme de *guépin* à civil et poli. C'était, dit-il, une dame gentille et honnête, encore qu'elle fût *guespine*.

Dans la *Relation de l'entrée de l'empereur Charles-Quint à Orléans*, en 1539, *guespin* est employé pour étudiant de la ville d'Orléans.

On trouve dans le *Mercure* d'octobre 1732, une autre origine que voici : « Orléans est une des plus anciennes villes des Gaules, fondée par une colonie grecque sortie des environs de l'Épire, 250 ans après la destruction de Troie. Orléans fut la plus savante ville des Gaules. On remarquait dans ses habitants un certain génie brillant qu'on ne remarquait pas dans les autres Gaulois; aussi leur donna-t-on le nom de γόεσπος (goespos) qui en grec signifie *pierre brillante*. C'était une espèce de caillou transparent qui se trouvait aux environs de l'Épire, et qui a longtemps décoré les temples des Grecs. Le nom leur est resté depuis, et, par corruption de langage, a été changé en celui de *guespin* ou *guépin*. »

GUEULE. — *Venir la gueule enfarinée.*

C'est-à-dire dans l'espérance d'obtenir ce qu'on désire, avec une sotte confiance, inconsidérément. — Cette façon de parler est, suivant Le Duchat, une métaphore empruntée des boulangers qui, au moment d'enfourner, sèment de la farine à la *gueule* ou bouche de leur four, afin de juger par la manière dont la farine s'allume, si le four a le degré de chaleur convenable. N'est-elle pas plutôt une allusion aux farces dites *enfarinées*, dans lesquelles l'acteur chargé du rôle de Gilles ou de Pierrot, se montre toujours le visage saupoudré de farine? (Voyez *Jean farine*.)

A goupil endormi, rien ne lui chet en gueule.

On ne gagne rien à vivre dans l'inaction. — Goupil primitivement voulpil, est un vieux mot dérivé de *vulpillus* diminutif de *vulpes* (renard), et *chet* est la troisième personne du présent de l'indicatif du vieux verbe *chéir* ou *chéer* (choir, tomber.)

GUEUX. — *Gueux comme un rat.*

Ne serait-ce pas gueux comme un *ras* qu'il faudrait dire? On ne voit pas, en effet, en quoi un rat est plus gueux qu'un autre animal de son espèce, tandis que *ras*, au lieu de *rat*, donne l'idée d'un malheureux, qui, condamné à être rasé ou tondu publiquement, reste dans l'abandon et la misère.

On dit plus fréquemment, *gueux comme un rat d'église;* ce qui est tout à fait juste, car un rat n'a presque rien à manger dans une église. Il est probable que cette dernière comparaison a été imaginée pour rectifier l'inexactitude de la première plus anciennement usitée.

Les gueux ne sont jamais hors de leur chemin.

Parce que les gueux n'ont point de demeure fixe. Il en est de même de ceux qui disputent sans avoir des notions déterminées; et ce proverbe leur est justement appliqué.

GUI. — *A gui l'an neuf!* ou *au gui l'an neuf!*

C'est le cri antique, le cri gaulois, par lequel les Druides annonçaient en chantant le premier jour de l'année, jour consacré à la distribution du gui de chêne.

Ad viscum, viscum Druidæ cantare solebant. (OVIDE.)

Il est encore usité aujourd'hui, en plusieurs endroits, comme refrain de quelques couplets que les enfants font entendre devant les portes des maisons, pour demander des étrennes.

GUIGNON. — *Porter guignon.*

Porter malheur. — Le mot *guignon*, dérivé du verbe *guigner* (regarder du coin de l'œil ou de travers), a reçu la signification de malheur, à cause des maléfices attribués par la superstition à cette manière de regarder, qui est celle de l'envie.

Non istic obliquo oculo mea commoda quisquam,
Limat. (HORACE, lib. I, épist. 14.)

Ici personne ne trouble mon bonheur par son œil oblique.

Les Espagnols appellent *mal de ojos*, *mal des yeux*, non le mal qu'on reçoit, mais celui qu'on donne par les yeux. C'est la fascination du mauvais œil.

GUILLEDOU. — *Courir le guilledou.*

Aller souvent, et surtout la nuit, dans les lieux de débauche. *Guilledou*, suivant Ménage, est dérivé de *gildonia*, espèce d'ancienne société ou confrérie, encore existante en quelques endroits d'Allemagne, dans laquelle on fesait des festins qui pouvaient servir de prétexte à d'autres débauches. — Suivant Le Duchat, *courir le guilledou* est une corruption de *courir l'aiguillette*, et peut signifier proprement courir les grands corps de garde, de tout temps pratiqués dans les portes des villes, sous des tours dont les flèches se terminent en pointe comme l'aiguillette d'un clocher. Une de ces portes est appelée *guildou* dans l'*Histoire du roi Charles VII* (édition du Louvre, in-folio, p. 783); et, dans l'histoire du même prince, attribuée à Alain Chartier, sous l'année 1446, il est parlé d'un château de Bretagne appelé *Guilledou*, soit à cause de sa tour, soit parce qu'il était situé sur quelque pointe de montagne. — L'abbé Morellet, donne l'étymologie suivante : « Le propos d'un homme qui court les lieux de prostitution est tout naturellement *will do you...? Voulez-vous...?* si l'on considère que le *w* anglais se change souvent en *g*, et que *dou* a pu remplacer *do you* pour la plus grande facilité de la prononciation, on comprend aisément comment *courir le guilledou* est mener la vie d'un libertin, demandant aux filles *will you?* ou *will do you...?*

GUILLOT. — *Être logé chez Guillot le songeur.*

C'est être absorbé dans ses pensées, dans ses réflexions. Moisant de Brieux conjecture que, *Guillot le songeur* a été mis pour Guillan le pensif, chevalier de la cour du roi Lisvard qui l'appelait le plus grand rêveur du monde, parce qu'il pensait tellement à sa dame, qu'il s'oubliait souvent lui-même.

Qui croit guiller Guillot, Guillot le guille.

Guiller est un vieux mot qui signifie tromper. — Borel assure que ce proverbe vient d'un seigneur de l'Albigeois, nommé Guillot de Ferrières, homme très rusé sous une apparence de bonhomie.

H

HABIT. — *L'habit ne fait pas le moine.*

Il ne faut pas juger des personnes par l'extérieur. — On a donné diverses origines à ce proverbe. Quelques auteurs prétendent qu'il fut imaginé à une époque où les moines affectaient de porter le heaume avec les éperons dorés, et se paraient d'un costume mondain, sous lequel ils avaient plutôt l'air de chevaliers que d'ecclésiastiques (S. Norbert, *Stat.* — S. Bernard, *Apolog.* cx, n. 25). Quelques autres pensent qu'il fut introduit par les jurisconsultes canoniques, qui décidèrent que la profession était nécessaire pour posséder un bénéfice régulier, et qu'il ne suffisait pas du noviciat et de la prise d'habit, ou, ce qui revient au même, que l'*habit ne fesait pas le moine.* (Godefroy, *sur la coutume de Normandie*). On lit dans les *Décrétales* de Grégoire IX, qui siégeait dès l'an 1227 : *Cùm monachum non faciat habitus, sed professio regularis.*

Je crois que le proverbe est antérieur aux faits auxquels on a voulu le rattacher, et qu'il est venu par imitation de celui des anciens *Isiacum linostolia non facit*, la robe de lin ne fait pas le prêtre d'Isis. — Les prêtres de la déesse Isis étaient revêtus de longues robes de lin semblables aux aubes de nos prêtres, ce qui leur a fait donner, par Ovide, la dénomination de *linigera turba*.

On trouve L'*habit ne fait pas l'ermite*, dans le fabliau intitulé : *Frère Denise, Cordelier*, par Rutebœuf.

Si l'habit du pauvre a des trous, celui du riche a des taches.

Proverbe qui revient à cette sentence latine traduite d'un vers grec de Théognis : *Virtutem egestas, divitiæ vitium tegunt, les hail-*

lons de la misère couvrent la vertu, le manteau de la fortune couvre le vice.

Il semble, dit Platon, que l'or et la vertu soient placés des deux côtés d'une balance, et qu'on ne puisse ajouter au poids du premier sans que l'autre devienne au même instant plus léger.

L'habit volé ne va pas au voleur.

Les biens mal acquis ne profitent point.

Porter un habit de deux paroisses.

Autrefois les paroisses étaient tenues de lever à leurs frais pour l'armée un certain nombre de pionniers, qu'elles devaient, en outre, équiper complétement; mais chacune d'elles avait le droit de revêtir les siens d'une livrée particulière: d'où il résultait que, lorsque deux paroisses réunies ne fournissaient qu'un seul homme, le costume dont elles l'affublaient était mi-partie de deux étoffes de différente couleur. Ce qui donna naissance à l'expression proverbiale *porter un habit de deux paroisses*, qui n'a pas besoin d'être expliquée au propre, et qui signifie, au figuré, agir ou parler tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, être ce qu'on nomme communément un *homme à deux visages*, ou comme disaient les Latins, *homo bilinguis, un homme à deux langues*, ou *à deux paroles*.

La Fontaine a dit, dans la onzième fable du livre XII :

> Quoique ainsi que la pie il faille dans ces lieux
> *Porter habit de deux paroisses.*

Vers qui présentent heureusement les deux acceptions de notre expression proverbiale; car le fabuliste, tout en parlant dans le sens moral, a voulu rappeler aussi le sens propre, par allusion au plumage noir et blanc de la pie.

HABITUDE. — *L'habitude est une seconde nature.*

Ferme in naturam consuetudo vertitur. (Cicéron, *de invent.*, lib. I, cap. 2.) L'habitude est un composé des impressions répétées que font sur nous l'instruction, l'exercice, l'opinion et l'exemple. Une fois qu'elle est établie, elle n'a pas moins

d'empire que la nature avec laquelle elle se confond si bien, qu'un philosophe n'a pas craint de dire : On appelle l'habitude une seconde nature, et peut-être la nature n'est-elle qu'une première habitude.

HAIE. — *N'approchez pas des haies.*

Dans un village du Poitou, une femme, après une grosse maladie, tomba en léthargie. On pensa qu'elle avait perdu la vie, on l'enveloppa d'un linge seulement, selon la coutume des pauvres gens du pays, et on la porta au cimetière. Les porteurs ayant passé à travers des buissons, les épines la piquèrent, et elle revint de sa léthargie, si bien qu'elle vécut encore quatorze ans. Au bout de ce temps, elle mourut, ou du moins son mari crut qu'elle était assez morte pour être enterrée. Il la fit porter de nouveau au dernier asile, et lui-même voulut accompagner son corps; mais en arrivant à l'endroit des buissons, il s'écria à plusieurs reprises : *N'approchez pas des haies.* Ce qui devint un proverbe dont le sens moral est : ne fréquentez pas les gens qui peuvent vous faire du mal; éloignez-vous de la société des méchants.

HALLEBARDE. — *Cela rime comme hallebarde et miséricorde.*

Cela ne rime pas du tout. — Certain parémiographe a prétendu qu'il faut entendre ici par miséricorde une dague de ce nom (1), avec laquelle les hommes de guerre d'autrefois achevaient un ennemi terrassé, en l'enfonçant dans le défaut de son armure, et il a indiqué l'extrême différence de la miséricorde, arme très courte qu'on portait à la ceinture, et de la hallebarde, arme très longue qu'on portait sur l'épaule, comme raison du proverbe employé, suivant lui, pour ridiculiser l'assimilation de deux choses disproportionnées ou disparates.

Cette origine ne me paraît pas admissible, en voici une autre

---

(1) Cette dague, encore en usage en 1716, avait été ainsi nommée, suivant Fauchet, parce que, dès l'instant qu'elle était tirée, le vaincu devait crier *miséricorde*, s'il voulait éviter la mort.

qui est rapportée dans plusieurs recueils, et qui a du moins le mérite d'être fort plaisante, si elle n'a pas celui d'être vraie.

Un petit boutiquier de Paris, nommé J. Cl. Bombet, fort ignorant de tout ce qui ne concernait pas son petit négoce, eut le chagrin de voir mourir le suisse de l'église Saint-Eustache, avec lequel il était très lié. Il voulut rendre ses regrets publics, en composant pour feu son ami une belle épitaphe, mais la grande difficulté était de la faire en vers, car il n'avait aucune espèce de notion sur la poésie. Il s'adressa à un maître d'école qui n'en savait guère davantage, et lui demanda quelles étaient les règles de cet art. Le magister, d'un air doctoral, lui répondit que, quoiqu'une pièce de vers dût rouler sur un sujet unique, il fallait néanmoins, autant qu'il était possible, que chaque vers pût présenter en lui-même une idée indépendante, que, quant à la rime, il était nécessaire que les trois dernières lettres du second vers fussent les mêmes que les trois dernières du précédent. Le bonhomme retint bien cette leçon, et, après beaucoup de travail, il accoucha du quatrain suivant :

Ci gît mon ami Mardo*che*.
Il a voulu être enterré à Saint-Eusta*che*.
Il y porta trente-deux ans la hallebar*de*.
Dieu lui fasse miséricor*de*.
(Par son ami J. Cl. Bombet, 1727.)

Il fit graver cette sublime épitaphe sur la pierre tumulaire, et de là vint le proverbe *cela rime comme hallebarde et miséricorde*.

La véritable explication de ce proverbe, bien antérieur à la date de l'épitaphe, se rattache à un fait littéraire que voici. Nos anciens versificateurs regardaient deux consonnes suivies d'un *e* muet, comme suffisantes pour constituer une rime féminine, ce qui parut plus tard un abus auquel on remédia en exigeant que cette rime fut double et résultat du son qui se lie immédiatement à la syllabe muette. Ainsi, les rimes de *hallebarde* et *miséricorde*, qui étaient admises d'après le premier principe, furent proscrites d'après le second, et elles devinrent dès-lors le type proverbial des rimes défectueuses.

On dit aussi : *Cela rime comme bûche et poche.* — *Cela rime comme corne et lanterne.*

HARDI. — *Hardi comme un saint Pierre.*

Cela se dit d'une personne qui nie effrontément une chose, comme fit saint Pierre, lorsqu'il renia trois fois Jésus-Christ.

HARENG. — *La caque sent toujours le hareng.*

Proverbe qu'on applique à une personne qui, par quelque action ou par quelque parole, fait voir qu'elle retient encore quelque chose de la bassesse de son origine ou des mauvaises impressions qu'elle a reçues. — On dit aussi : *Le mortier sent toujours les aulx.*

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu. (HORACE, liv. I, épit. 2.)

HARO. — *Crier haro sur quelqu'un.*

C'est se récrier avec indignation sur ce qu'il fait ou dit mal à propos. — L'opinion la plus accréditée sur le mot *haro* est celle qui le fait dériver de Rol ou Rollon, chef des Normands, qui, en vertu du traité de Saint-Clair sur Epte, en 912, se fit baptiser pour epouser Giselle, fille de Charles-le-Simple, et devint le premier duc de Normandie sous le nom de Robert, parce que Robert, duc de France et de Paris, lui avait servi de parrain. Rollon fut, dit-on, après sa conversion, un souverain si zélé pour le maintien de l'ordre et de la justice, et si redouté des méchants, que son nom seul prononcé réprimait leurs entreprises. Les lois qu'il fit contre le vol furent si exactement observées, qu'on n'osait même ramasser ce qu'on trouvait, dans la crainte d'être accusé de l'avoir dérobé. Un jour, qu'il chassait dans la forêt de Roumare, un seigneur franc, qui était parmi les officiers de sa suite, lui ayant dit qu'il se croirait perdu s'il avait le malheur de passer tout seul, de nuit, dans cette forêt : vous avez tort, répondit le duc, car vous y seriez en sureté comme chez vous. En même temps il détacha un collier d'or qu'il portait à son cou, et le suspendit à un arbre, en jurant qu'aucun homme n'aurait la hardiesse d'y toucher. En effet,

trois ans après, lorsqu'il mourut, le collier était encore suspendu à l'arbre d'où on le retira pour le mettre dans son cercueil. On a conclu de ces divers traits et de la ressemblance qu'il y a entre l'exclamation *ha! Rol* et *haro* que ce dernier mot, ainsi que l'usage de faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose était un reste d'invocation à Rol ou Rollon. Cependant l'usage et le mot existaient avant le prince normand; ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'il fallait les rapporter à Harold, prince danois, qui était grand conservateur de la justice à Mayence, en 815; mais c'est encore une erreur. *Haro* est un dérivé du verbe celtique *haren* (crier, appeler en aide), et il est le même que son homonyme *harau* qui signifie secours. On trouve dans le *Vieux Testament en vers: harau, harau, je me repens.*

Quant à l'usage de faire arrêt pour procéder ensuite en justice, il était connu des Romains qui le nommaient *quiritatio quiritum*. Lorsqu'ils étaient injustement opprimés, du temps de la république, ils invoquaient par une plainte publique l'assistance des citoyens; et du temps de l'empire, ils s'écriaient: *O César!* ce dernier cri était si respecté qu'après qu'il avait été proféré, on cessait toute poursuite pour recourir à la décision de l'empereur, même quand il s'agissait d'un criminel que l'on conduisait au supplice. Nous voyons, dans le IIIe livre du roman d'Apulée, que l'*âne d'or*, en traversant un village, s'efforça de faire entendre ce cri pour être délivré des voleurs qui l'emmenaient. Il prononça assez distinctement *ô* à plusieurs reprises, mais il ne put venir à bout de dire *César*.

La clameur de *haro* fut si révérée en Normandie, que lorsqu'on allait enterrer Guillaume-le-Conquérant dans l'église de Saint-Étienne de Caen, qu'il avait fait bâtir, un bourgeois de la ville nommé Ascelin, fit suspendre les funérailles par cette clameur. Il disait que l'emplacement de cette église avait été usurpé sur le champ de son père Arthur par le prince, et il s'opposait à ce que l'usurpateur y fût inhumé. On vérifia le fait à l'instant, et on donna soixante sols à Ascelin pour la place de la sépulture, avec promesse de lui payer dans quelque temps le reste de sa terre.

HATE. — *La trop grande hâte est cause du retardement.*

Qui nimiùm properat seriùs absolvit (Tite-Live, lib. XXII, c. 39). *Qui se hâte trop finit plus tard.*

Festinatio tarda est (Q. Curt., lib. IX, c. 9). *On se retarde par trop de précipitation.*

Ipsa se velocitas implicat (Senec., *Épist.* 44). *L'extrême promptitude s'embarrasse elle-même.*

HATER. — *Qui se hâte trop se fourvoie.*

On ne fait bien les choses qu'à propos, en y employant le temps et les soins nécessaires. La précipitation gâte tout; *elle est imprévoyante et aveugle. Festinatio improvida et cæca* (Tite-Live, lib. XXII, c. 5).

Il y a un proverbe grec rapporté par Aristote, et passé dans la langue latine en ces termes : *Canis festinans cæcos parit catulos. Le chien en se hâtant fait des petits aveugles.* Ce proverbe est fondé sur l'opinion erronée que le chien qui se presse trop dans l'acte de la génération risque de produire des petits difformes.

HAUBERGEON. — *Maille à maille se fait le haubergeon.*

Pour exprimer qu'on doit faire les choses avec ordre et les unes après les autres, ou qu'en faisant de petites épargnes, on peut amasser beaucoup de bien. — Le haubergeon, ancienne arme défensive, était une espèce de cotte ou de chemise de mailles faite de plusieurs petits anneaux de fer accrochés ensemble.

HERBE. — *Mauvaise herbe croît toujours.*

Proverbe qu'on applique par plaisanterie aux enfants qui croissent beaucoup. Les Espagnols disent : *yerva mala no la empece la elada. A mauvaise herbe la gelée ne nuit point.*

Sur quelle herbe avez-vous marché ?

C'est ce qu'on dit à quelqu'un qui se livre à des saillies de mauvaise humeur ou de folle gaîté, sans qu'on sache pour quel motif. — On avait jadis tant de foi à la vertu de certaines herbes

qu'on les croyait capables d'opérer par le seul contact. Telle herbe égarait le voyageur qui avait marché dessus (elle se nommait l'*herbe de fourvoiement*) ; telle autre le rendait furieux, telle autre le rendait fou, etc. : de là l'expression proverbiale. — Les Romains disaient d'un homme prêt à s'emporter sans raison : *Il a marché sur une pierre mordue d'un chien enragé. Tetigit lapidem a cane morsum.*

Manger son blé en herbe.

Dépenser d'avance son revenu. — Les Italiens disent : *Mangiare l'agresto il giugno. Manger le verjus au mois de juin.* — Un dissipateur demandait à un médecin pourquoi les matières qu'il rendait étaient vertes. C'est, répondit l'esculape, parce que *vous avez mangé votre blé en herbe.*

Écouter l'herbe lever.

Expression dont on se sert quelquefois pour indiquer une attention scrupuleuse et niaise, comme le serait celle d'une personne qui prêterait l'oreille au bruit de la végétation. L'extrême finesse d'ouïe nécessaire pour entendre ce bruit a été attribuée à un compagnon de Fortunatus dans le roman de ce nom.

Il y a employé toutes les herbes de la Saint-Jean.

Expression très usitée en parlant de quelqu'un qui a usé de toute sorte de remèdes pour se guérir de quelque maladie, ou qui a mis en œuvre tous les moyens imaginables pour réussir dans quelque affaire. Elle est fondée sur une croyance superstitieuse qui attribuait des vertus merveilleuses à certaines plantes cueillies le jour de la Saint-Jean, dans l'intervalle qui s'écoule entre les premières lueurs de l'aurore et le lever du soleil. Non-seulement on regardait ces plantes comme un excellent spécifique, mais on se figurait qu'elles pouvaient préserver du tonnerre, des incendies et des maléfices. Les femmes qui n'avaient point d'enfants en fesaient des ceintures qu'elles portaient dans l'espoir de devenir fécondes. (Thiers, *Trait. des superst.*, liv. IV, c. 3, et liv. V, c. 3. — L. Joubert, *Erreurs popul.*, liv. II, c. 2.)

HÈRE. *C'est un pauvre hère.*

C'est un homme sans mérite, sans considération, *un pauvre sire.* Ce mot est dérivé de l'allemand *Herr*, qui signifie Seigneur. Une métathèse de sens fort commune en a fait en français un terme de mépris. C'est ainsi que deux autres mots allemands fort nobles, *ross* et *buch*, coursier et livre, sont devenus chez nous *rosse* et *bouquin*.

HÉRÉSIE. — *Un sot ne fait point d'hérésie.*

Ce proverbe est, dans l'application qu'on en fait, une critique déguisée sous la forme de la louange, une manière ironique d'excuser la sottise. Il est fondé sur cette vérité incontestable que l'auteur d'une hérésie doit allier à l'énergie du caractère l'exercice des facultés intellectuelles; car on ne remue point les hommes sans ces deux puissants leviers. M. de Châteaubriand, dans ses *Études historiques*, a très bien montré l'affinité des hérésies et des systèmes philosophiques : « L'hé-« résie, dit-il, cette branche gourmande du christianisme, ne « cessa de pousser avec vigueur, et reproduisit de son côté le « fruit philosophique dont le germe l'avait fait naître. » Il s'est rencontré dans cette pensée avec Tertullien et avec saint Jérôme. Le premier accusait les écrits de Platon d'avoir fourni la matière de la plupart des hérésies, et le second disait que les erreurs des hérétiques avaient toujours eu leur repaire dans les broussailles de la métaphysique d'Aristote.

HÉRITIER. — *Un troisième héritier ne jouit pas des biens mal acquis.*

Ce proverbe est traduit de ce vers latin :

De malè quæsitis non gaudet tertius hæres.

Il a pour pendant cet autre proverbe : *Qui bien acquiert possède longuement.*

N'est héritier que celui qui jouit.

Il ne faut compter sur un héritage que lorsqu'on le tient. Un autre proverbe dit : *Qui attend les souliers d'un mort, risque d'aller pieds nus.*

HÉROS. — *Il n'y a point de héros pour son valet de chambre.*

On croit que ce proverbe a été inventé par le maréchal de Catinat, qui disait : *Il faut être bien héros pour l'être aux yeux de son valet de chambre.* La pensée qu'il exprime se trouve dans le passage suivant de Montaigne : « Tel a été miraculeux « au monde à qui sa femme et son valet n'ont rien vu seule- « ment de remarquable. Peu d'hommes ont été admirés par « leurs domestiques. Nul n'a été prophète non-seulement en sa « maison, mais en son pays, dit l'expérience des histoires. » (*Ess.*, liv. III, c. 2.)

« Écoutez ceux qui ont approché autrefois de ces hommes que la gloire des succès avait rendus célèbres; souvent ils ne leur trouvaient de grand que le nom : l'homme désavouait le héros. Leur réputation rougissait de la bassesse de leurs mœurs et de leurs autres penchants; la familiarité trahissait la gloire de leurs succès. Il fallait rappeler l'époque de leurs grandes actions pour se rappeler que c'était eux qui les avaient faites. » (Massillon.)

La plupart des héros sont comme de certains tableaux, pour les estimer il ne faut pas les regarder de trop près. (La Rochefoucauld.)

Pour son siècle incrédule un héros n'est qu'un homme.
(M. de LAMARTINE.)

HEUR. — *Il n'y a qu'heur et malheur.*

C'est-à-dire que le hasard décide de la plupart des choses. Les Grecs avaient un proverbe semblable, qu'Amyot a traduit ainsi :

Tous faits humains dépendent de fortune,
Non de conseil ni de prudence aucune.

Plutarque, dans son *Traité de la fortune*, s'est attaché à démontrer la fausseté de ce proverbe, qui attribue tout au sort et ne laisse rien à la prudence. Cependant il est vrai de dire que la raison humaine est presque toujours en défaut, et que la fortune semble se moquer d'elle en donnant des résultats

différents à des entreprises semblables; ce qui revient à la pensée de Juvénal, que de deux scélérats qui commettent le même crime l'un est mis en croix et l'autre élevé sur un trône,

Multi
Committunt eadem diverso crimina fato.
Ille crucem sceleris prelium tulit, hic diadema.

L'Ecclésiaste dit : *Vidi sub sole nec velocium esse cursum, nec fortium bellum, nec sapientium panem, nec doctorum divitias, nec artificum gratiam, sed tempus casumque in omnibus* (c. IX, ℣. 2). *J'ai vu sous le soleil que le prix de la course n'est point pour les plus légers, ni la gloire pour les plus vaillants, ni le pain pour les plus sages, ni les richesses pour les plus habiles, ni la faveur pour les meilleurs ouvriers; mais que tout se fait par rencontre et à l'aventure.*

« L'heur et le malheur sont à mon gré deux souveraines « puissances. C'est imprudence d'estimer què l'humaine pru- « dence puisse remplir le rôle de la fortune. » (Montaigne.)

HEURE. — *L'heure du berger.*

L'heure, l'occasion favorable aux amants. — Ce nom de *berger*, employé comme synonyme d'amant, a été introduit dans notre langue par les pastorales galantes.

L'heure du berger se prend aussi pour le temps propre à réussir en quelque chose que ce soit. — Danton, mécontent de la journée du 20 juin, où Louis XVI n'avait pas été assassiné, disait : *Ils ne savent donc pas que le crime a aussi son heure du berger.* Ce mot caractérise Danton.

Chercher midi à quatorze heures.

Chercher des difficultés où il n'y en a point, allonger inutilement ce qu'on peut faire ou dire d'une manière plus courte, vouloir expliquer d'une manière détournée quelque chose de fort clair. — Cette locution est fondée sur la division du cadran en vingt-quatre heures, dont la première, commençant toujours une demi-heure après le coucher du soleil, qui varie progressivement, fait changer celle qui doit marquer le milieu du jour, en raison de la durée que comprend cette variation,

de sorte que midi peut se trouver tour à tour de dix-neuf à quinze, mais jamais à quatorze heures. Une telle manière de mesurer le temps, encore usitée en Italie, le fut autrefois en France. Il s'est conservé plusieurs petites montres du xve siècle où les vingt-quatre heures sont exactement marquées.

On connaît les jolis vers de Voltaire pour servir d'inscription à un cadran solaire placé sur la façade d'une auberge :

Vous qui fréquentez ces demeures,
Êtes-vous bien ? tenez vous-y,
Et n'allez point chercher midi
A quatorze heures.

HEUREUX. — *N'est heureux que qui le croit être.*

Le bonheur ne consiste guère que dans l'imagination. En général, la mesure du bonheur comme du malheur d'un homme, c'est l'idée qu'il en a.

A l'heureux l'heureux.

La fortune vient ordinairement à celui qui est heureux : *In beato omnia beata.*

Plus heureux que sage.

On assigne à ce dicton une origine mythologique qu'on fait remonter jusqu'à la fondation d'Athènes. Neptune, irrité que Minerve eût obtenu l'honneur, qu'il lui avait disputé, de donner un nom à cette ville, en maudit les habitants, et les voua au génie des mauvais conseils, pour les punir de ne s'être pas prononcés en sa faveur; mais la déesse corrigea le maléfice en mettant sous la protection de la fortune toutes les folles entreprises que son peuple adoptif pourrait former, et l'on dit dès lors de ce peuple : *Il est plus heureux que sage.* Ce qui s'applique aujourd'hui à tout homme qui réussit malgré ses imprudences.

Heureux comme un roi.

Ce bonheur a peut-être existé dans les temps les plus reculés; mais Dieu sait ce qu'il est aujourd'hui. Il y a peu de malheurs qui ne lui soient préférables, et pourtant existe-t-il quel-

qu'un qui, une fois dans sa vie, n'ait envié le sort des rois?—Si j'étais roi, disait un petit pâtre, je garderais mes moutons à cheval. — Et moi, disait un autre, je mangerais de la soupe à la graisse dans une écuelle de velours. Ils pensaient aux bénéfices de la place et non à ses charges.

Plus heureux qu'un enfant légitime.

On dit aussi *heureux comme un bâtard*, ce qui est la même chose. Les enfants issus d'unions prohibées sentent, de bonne heure, qu'ils doivent tirer toutes leurs ressources d'eux-mêmes, et ils s'accoutument aussi de bonne heure à faire tous leurs efforts pour échapper à l'état de délaissement et d'humiliation où la société semble vouloir les retenir. Rien ne les détourne de ce but; leur vie entière est une lutte opiniâtre contre les obstacles; leurs facultés acquièrent beaucoup de force et d'énergie sous l'impulsion du besoin; ils finissent par sortir vainqueurs de ces épreuves, et deviennent quelquefois des hommes célèbres. Alors la fortune les adopte et leur donne de grandes destinées. L'histoire dépose de cette vérité, consacrée jusque dans la fable, par l'exemple de tant de dieux et de héros. Bacchus, Hercule, Romulus, etc., avaient une origine entachée de bâtardise. Il en était de même de Guillaume, qui conquit l'Angleterre; de Dunois, qui délivra la France, et d'une foule d'autres guerriers illustres, tels que le duc de Vendôme, le duc de Berwich, le maréchal de Saxe, etc. C'est probablement de là que sont nées les deux expressions proverbiales. Il se peut aussi, dit M. A. V. Arnault, que le sens de ces expressions soit venu de ce que, privés de parents, mais exempts de maîtres, les bâtards sont placés, par leur malheur même, plus près de l'indépendance que le commun des hommes. En songeant à ce malheur là plus d'un légitime, impatient du joug, a pu s'écrier : *heureux comme un bâtard.*

On ne doit appeler personne heureux avant sa mort.

Mot de Solon à Crésus. — « Cet adage semble rouler sur de bien faux principes. On dirait, par une telle maxime, qu'on ne devrait le nom d'heureux qu'à un homme qui le serait cons-

tamment depuis sa naissance jusqu'à sa dernière heure. Cette série de moments agréables est impossible par la constitution de nos organes, par celle des éléments, de qui nous dépendons, par celle des hommes, dont nous dépendons davantage : prétendre être toujours heureux est la pierre philosophale de l'ame. C'est beaucoup pour nous de n'être pas longtemps dans un état triste; mais celui qu'on supposerait avoir toujours joui d'une vie heureuse et qui périrait misérablement, aurait certainement mérité le nom d'heureux jusqu'à sa mort, et on pourrait prononcer hardiment qu'il a été le plus heureux des hommes. Il se peut très bien que Socrate ait été le plus heureux des Grecs, quoique des juges superstitieux et absurdes ou iniques, ou tout cela ensemble, l'aient empoisonné juridiquement, à l'âge de soixante-dix ans, sur le soupçon qu'il croyait un seul Dieu. Cette maxime philosophique tant rebattue, *nemo ante obitum felix*, paraît donc absolument fausse en tous sens, et si elle signifie qu'un homme heureux peut mourir d'une mort malheureuse, elle ne signifie rien que de trivial. » (Voltaire, *Dict. phil.*, art. HEUREUX.)

« A mon advis, c'est le vivre heureusement, et non, comme disait Anthisthènes, le mourir heureusement, qui fait l'humaine félicité. » (Montaigne, *Ess.*, liv. III, c. 2.)

HEURTER. — *On se heurte toujours où l'on a mal.*

Il n'en est pas ainsi sans doute, car on prend des précautions; mais il semble qu'il en soit ainsi, parce que les moindres coups reçus à un endroit sensible sont des coups qui comptent, tandis qu'ailleurs ils passent inaperçus.

HIC. — *Voilà le hic.*

Les lecteurs d'une pièce manuscrite ou imprimée, dans les temps voisins de l'imprimerie, mettaient souvent à côté des endroits remarquables le monosyllabe *hic*, abrégé de *hic sistendum*, *hic advertendum* (ici il faut s'arrêter, faire attention), et cet usage, étant devenu familier, a amené fort naturellement la façon de parler proverbiale : *c'est là le hic;* c'est là la

principale difficulté de l'affaire, l'argument le plus fort de la cause. (L'abbé Morellet.)

HIRONDELLE. — *Une hirondelle ne fait pas le printemps.*

Il n'y a point de conséquence à tirer d'un seul exemple. Ce proverbe est la traduction littérale d'un proverbe latin qui est littéralement traduit d'un proverbe grec cité par Aristote. (*Morale*, liv. I.)

Hirondelles de carême.

On appelait ainsi, dit M. Salgues, les sœurs de Sainte-Claire, religieuses qui fesaient vœu de pauvreté, et qui voyageaient tous les ans pour recueillir les aumônes des fidèles, parce qu'elles étaient, comme les hirondelles, vêtues de noir et de blanc, et qu'elles quittaient leurs couvents au commencement du carême. Elles paraissaient avec le printemps, dont l'une d'elles était toujours l'image. Elles voyageaient par couples solitaires; leur nid était dans les abbayes, les prieurés, les presbytères. Elles revenaient fidèlement aux lieux qui les avaient accueillies; leur robe noire, leur colerette blanche, leur teint vermeil et leurs yeux piquants en fesaient un des plus jolis oiseaux de nos climats. Le vent de la révolution a détruit leurs asiles, et ce n'est pas une des moindres pertes que nous ayons à regretter.

HOC. — *Cela m'est hoc.*

Cela m'est assuré.—Cette expression a été employée par La Fontaine dans la fable 8e du liv. V:

> Oh! que n'es-tu mouton! car *tu me serais hoc.*

Elle est venue, suivant Ménage, du jeu appelé le *hoc*, dans lequel on dit *hoc*, en jouant certaines cartes qui font gagner. L'abbé Morellet pense qu'elle a une origine plus ancienne, fondée sur le fait bien connu de la distinction des deux parties de la France, l'une en deçà, l'autre au delà de la Loire, en langue *d'oil* et en langue *d'hoc*, c'est-à-dire en deux pays, dans l'un desquels, pour exprimer le contentement, on disait *oil*,

tandis que dans l'autre on disait *hoc*. (*Oil* et *hoc* signifient *oui*.) De là, ajoute-t-il, il a été tout naturel de dire *cela vous est hoc*, pour je vous accorde ce que vous demandez, tenez-vous en sûr; j'y consens, je dis *hoc* (1).

HONNEUR. — *L'honneur est le loyer de la vertu.*

C'est-à-dire le prix, la récompense de la vertu. Ce proverbe est littéralement traduit des paroles suivantes de saint Cyrille, rapportées par Stobiée : μισθὸς ἀρετῆς ἔπαινος.

L'honneur fleurit sur la fosse.

C'est surtout après la mort d'un homme que son mérite est reconnu et honoré.

Trop tard, hélas ! la gloire arrive,
Et toujours sa palme tardive
Croît plus belle sur un cercueil. (FONTANES.)

Les honneurs changent les mœurs.

Honores mutant mores et non sæpe in meliores.

Plutarque (*Vie de Sylla*, c. 64) rapporte que ce proverbe fut fait pour Sylla qui, dans sa jeunesse, s'étant montré d'un caractère jovial, doux et compâtissant, devint, pendant sa dictature, sévère, cruel, implacable.

Jean de Meung, dans le *Roman de la Rose*, soutient que les honneurs ne changent pas les mœurs, qu'ils ne font que les démasquer;

Car honneurs ne sont pas muance,
Ains sont signes de démonstrance
Quels mœurs en eulx devant avoient
Quant ès petits estats estoient.

Philippe II, roi d'Espagne, disait que peu d'estomacs étaient capables de digérer les grandes fortunes, et qu'une mauvaise nourriture n'engendrait pas tant de corruption dans les corps que les honneurs dans les esprits mal faits.

---

(1) Dans ce sens, j'ai toujours trouvé le mot écrit *oc* et non pas *hoc*. Mais cette différence n'est pas de nature à détruire l'explication de l'abbé Morellet, qui peut d'ailleurs avoir découvert des exemples de l'ortographe qu'il a adoptée.

C'est beaucoup tirer de notre ami, dit La Bruyère, si, étant monté en faveur, il est encore un homme de notre connaissance.

Il villano nobilitato non cognosce suo padre.
Le vilain anobli ne connaît pas son père.

HONNI. — *Honni soit qui mal y pense.*

Suivant une tradition vulgaire, mais qui n'est appuyée d'aucune autorité ancienne, la comtesse Alix de Salisbury, dans un bal donné à la cour d'Édouard III, roi d'Angleterre, laissa tomber en dansant le ruban bleu qui attachait un élégant bas de chausse qu'on portait alors. Le monarque s'empressa de le ramasser, et ayant vu sourire plusieurs courtisans, qui n'avaient pas l'air de croire que cette faveur fût due au simple hasard, il dit à haute voix : *Honni soit qui mal y pense.* Et comme tout événement susceptible d'une tournure galante était célébré avec éclat parmi les guerriers de cette époque, le prince, en mémoire de celui-ci, institua l'ordre de la jarretière, auquel il donna pour devise les mots qu'il avait prononcés. Cette origine, quelque frivole qu'elle paraisse, n'est pas incompatible avec les mœurs de ce siècle (1349), et il est difficile, en effet, de rendre raison autrement de la devise et du signe particulier de la jarretière, ni l'un ni l'autre n'ayant aucun rapport sensible à des coutumes et à des ornements militaires de ce temps (1).

Le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, avait fait inscrire, dit-on, dans ses écuries la devise de l'ordre de la jarretière, en changeant l'orthographe du dernier mot : *Honni soit qui mal y* PANSE.

HONTEUX. — *Il n'y a que les honteux qui perdent.*

Il ne faut pas se laisser dominer par une mauvaise honte; faute de hardiesse et de confiance, on manque de bonnes occasions. *Honte fait dommage*, dit un autre proverbe.

---

(1) C'est l'opinion de David Hume et de la plupart des historiens qui est rapportée ici. Il y en a qui pensent que l'ordre de la jarretière dut sa naissance à la fameuse journée de Crécy, où l'on avait pris pour mot de guet *garter*, qui, en anglais, signifie *jarretière*.

Jamais honteux n'eut belle amie.

En amour il faut être entreprenant. Les honteux ne gagnent rien auprès des femmes; elles sont comme le paradis, qui veut qu'on lui fasse violence, suivant l'expression de l'Évangile : *Vim patitur regnum cœlorum.*

HORLOGE. — *Il est plus difficile d'accorder les philosophes que les horloges.*

Ce proverbe est une phrase retournée de Sénèque, qui a dit dans son Apocoloquintose, en parlant de la mort de l'empereur Claude : « Je ne puis vous apprendre l'heure précise de cet événement; il sera plus facile d'accorder les philosophes que les horloges. *Horam non possum tibi certam dicere : facilius inter philosophos quàm inter horlogia conveniet.* »

Charles-Quint, retiré dans un monastère d'Hiéronimites, à Saint-Just, en Estramadure, après avoir abdiqué l'empire, avait toujours sur sa table une trentaine d'horloges de poche, ou montres, auxquelles il voulait faire marquer la même heure (1). Comme il ne pouvait y réussir, il s'écriait : « Quoi, « cela m'est impossible! et quand je régnais j'ai pu croire que « je ferais penser mes sujets de la même manière en matière « de religion! O mon Dieu! quelle était donc ma folie! » Un domestique entre étourdiment dans sa cellule, renverse la table et brise les montres. Charles se prend à rire, et lui dit : Plus habile que moi, tu viens de trouver le seul moyen de les mettre d'accord.

HOROSCOPE. — *L'horoscope des trois papes.*

Un docteur de Louvain, tirant l'horoscope de trois ecclésiastiques en même temps, leur prédit à tous trois qu'ils seraient papes, et ils le furent en effet : c'est ce qu'on appelle *l'horoscope des trois papes* (Léon X, Adrien VI et Clément VII).

---

(1) Charles Quint avait toujours eu un goût très prononcé pour l'horlogerie. Un de ses maîtres d'hôtel disait qu'il désespérait de pouvoir réveiller son appétit autrement qu'en lui servant une fricassée d'horloges.

L'astrologie peut tirer vanité de cette prédiction, à laquelle croira qui voudra.

HOTE. — *Qui compte sans son hôte compte deux fois.*

On se trompe ordinairement quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire, quand on espère ou qu'on se promet une chose qui ne dépend pas absolument de soi. — Les fréquents démêlés des voyageurs avec leurs hôtes, lorsqu'il s'agit de régler les comptes, ont donné lieu à ce proverbe.

HUCHE. — *Enflé du vent de la huche.*

Expression proverbiale qu'on applique à une personne dont les joues sont rebondies, et qui a le pain à discrétion. — On appelait autrefois *vent de la huche* un vent qu'on fesait en ouvrant et fermant avec précipitation la huche ou le pétrin. Ce vent était réputé très salutaire dans plusieurs maladies; on croyait surtout qu'il pouvait guérir ceux qui avaient le visage couvert de dartres, et donner de l'embonpoint aux gens d'une excessive maigreur, lorsqu'ils étaient exposés à son action trois fois chaque matin, pendant neufs jours consécutifs. Il est fort probable que l'expression proverbiale est née d'une allusion à cette pratique superstitieuse.

HUITRE. — *C'est une huître à l'écaille.*

On a regardé l'huître comme étant placée au dernier degré de l'animalité, quoiqu'il y ait au-dessous d'elle un assez grand nombre d'animaux qui lui sont inférieurs sous le rapport de l'organisation, ainsi que des résultats de l'organisation, et l'on a cru que ce bivalve, jugé incapable de se mouvoir, était à peine doué de sensibilité, et totalement dépourvu des facultés de l'instinct : de là l'expression proverbiale dont on se sert pour désigner une personne fort stupide.

Raisonner comme une huître.

C'est-à-dire fort mal, en dépit du bon sens. — Cette expression peut être dérivée de la même observation que la précédente; cependant on pense qu'elle est provenue d'une allusion aux discours tenus par une huître dans la *Circé* de Giovanne

Baptista Gelli, poète et philosophe florentin. Cet ouvrage, qui fut très répandu et très goûté en France au XVIe siècle, représente Ulysse dialoguant avec ses compagnons changés en bêtes, et cherchant à leur persuader de reprendre la forme humaine, que la magicienne Circé doit leur rendre, pourvu qu'ils en témoignent le désir. Le premier auquel il s'adresse est une huître, qui se montre fort contente de l'être, et qui veut prouver par une foule de raisons qu'une huître vaut mieux qu'un homme. Il s'adresse ensuite tour à tour aux autres; mais tous, à l'exception du dernier, qui est l'éléphant, lui répondent par de semblables arguments; *ils raisonnent comme l'huître.*

HUPPÉ. — *Les plus huppés y sont pris.*

C'est-à-dire ceux qui se croient les plus habiles y sont pris.

Autrefois les personnes les plus considérables avaient leur couvre-chef orné d'une *huppe* ou d'une *houppe;* la *huppe* était une touffe de plumes et la *houppe* un flocon de soie, de fil ou de laine. Fauchet remarque qu'on disait *les plus huppés* en parlant des gens de guerre, et *les plus houppés* en parlant des clercs ou gens de lettres. Les raisons sur lesquelles était fondée cette différence n'ont pas entièrement cessé d'exister. Encore aujourd'hui l'ecclésiastique et l'homme de robe, quand ils sont en fonction, portent un bonnet surmonté d'une houppe, et certains militaires ont un plumet à leur chapeau ou à leur casque. — Montaigne a dit *des plus crêtés* pour *des plus huppés.* (*Ess.*, liv. III, ch. 5.)

I

I. — *Mettre les points sur les i.*

L'addition du point sur l'*i* minuscule est une invention moderne. Son origine date de l'époque où l'on adopta les caractères gothiques. Deux *i* se confondant quelquefois avec un *u*, on les distingua par des accents tirés de gauche à droite, et cet usage s'étendit à l'*i* simple, quoique, selon l'auteur du *Dictionnaire diplomatique*, l'*i* simple pût s'en passer. Les accents devinrent des points au commencement du XVIe siècle. Ce der-

nier changement, adopté d'abord par quelques copistes, parut vétilleux à quelques autres, et de là vint la locution *mettre les points sur les i*, dont on fait l'application à une personne qui pousse l'exactitude jusqu'à la minutie.

ILOTE. — *Traiter quelqu'un comme un ilote.*

C'est-à-dire avec une excessive rigueur. — Les ilotes étaient originairement les habitants de la ville d'Hélos, située près de l'embouchure de l'Eurotas, en Laconie. Devenus tributaires de Sparte sous le règne d'Agis, ils entreprirent de reconquérir leur indépendance sous celui de Sôus; mais ayant été vaincus, ils furent réduits en esclavage avec toute leur postérité, et distribués dans les terres des vainqueurs pour être employés aux travaux de l'agriculture. Depuis lors, traités toujours avec barbarie, quelquefois égorgés par milliers, sous prétexte que leur trop grand nombre pouvait les porter à la révolte, ces malheureux se perpétuèrent dans cet état d'oppression jusqu'au temps de la domination romaine. L'empereur Auguste leur rendit la liberté et leur permit de prendre le nom d'*Eleuthéro-Laconiens*, en mémoire de leur affranchissement. Ce qui n'empêcha pas celui d'*ilotas* de rester comme synonyme d'esclaves. — Ils auraient dû être appelés *hélotes*, dit l'abbé Gedoyn, mais parce qu'ils étaient λιλῶτες (prisonniers de guerre), ils furent appelés *hilotes* ou *ilotes*, tant à cause du nom d'Hélos qu'à cause de leur état.

IMAGINATION. — *L'imagination est la folle du logis.*

L'imagination est de toutes les facultés intellectuelles la plus sujette à s'égarer quand la raison ne lui sert pas de guide; elle est la cause de beaucoup d'écarts, de beaucoup de folies. Théophraste compare l'imagination sans jugement à un cheval sans frein. — Cette dénomination proverbiale de *folle du logis* a été employée pour la première fois par sainte Thérèse. Montaigne, Malbranche, Voltaire, etc., ont pris plaisir à la répéter.

IMPOSSIBLE. — *A l'impossible nul n'est tenu.*

Dieu lui-même ne peut pas l'impossible, et s'il fesait, par

exemple, d'une buse un épervier, ce qui serait un grand miracle, il ne pourrait faire également que cet épervier n'eût pas été une buse. — Bien des gens allèguent ce proverbe pour se dispenser d'accomplir des devoirs; mais leur mauvaise volonté est la cause de ce qu'ils attribuent à une impossibilité prétendue. *Nolle in causâ est, non posse prætenditur.* (Senec. *Épist.* 116.)

Les Basques disent : *Ésina ascar-ago da es sina. L'impossible a plus de force que le serment.*

INCENDIE. — *Il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand incendie.*

Ce proverbe est vrai au figuré comme au propre, et il n'importe pas moins de prendre garde à l'étincelle qui peut mettre le feu à la cervelle d'un homme, qu'à l'étincelle qui peut mettre le feu à sa maison.

INGRAT. — *Obliger un ingrat, c'est perdre le bienfait.*

Cela est vrai des bienfaits qui partent d'un espoir intéressé, mais non de ceux qui partent d'un sentiment généreux. Dans ce dernier cas, un bienfait ne peut être perdu, puisque la bienfaisance porte sa récompense avec elle; et en supposant même qu'il puisse l'être, ne vaut-il pas mieux que ce soit dans les mains de l'ingrat que dans celles du bienfaiteur?

Obliger un ingrat, c'est acheter la haine.

On ne peut guère être indifférent envers un bienfaiteur, et si l'on n'est point reconnaissant on est ingrat. La reconnaissance produit l'amour, et l'ingratitude la haine; par conséquent les bienfaits sont comme des arrhes de l'une ou de l'autre de ces affections. Pourquoi la première est-elle si rare et la seconde si commune? Serait-ce parce que la bienfaisance est presque toujours exercée sans délicatesse et que l'obligé se trouve placé à l'égard du bienfaiteur comme un débiteur à l'égard d'un créancier? Ou bien faut-il en chercher la raison dans cet orgueil secret qui révolte le cœur de l'homme contre toute supériorité? — Quelqu'un a dit spirituellement à ce sujet : *Dieu a commandé le pardon des injures, et non pas celui des bienfaits.*

Qui oblige fait des ingrats.

Quand j'accorde une grâce, disait Louis XIV, je fais un ingrat et vingt mécontents.

Un des plus grands obstacles à la bienfaisance, ou du moins un prétexte spécieux pour ne pas l'exercer, c'est la crainte de l'ingratitude. Cette crainte qui, poussée à l'excès, devient l'inhumanité même, a dicté le proverbe florentin : *Non fai bene e non avrai male. Ne fais point de bien, et tu n'auras point de mal.* Maxime détestable, à laquelle trop de faits donnent une apparence de fondement.

Opposons à cette maxime un adage oriental qui présente le plus beau précepte de la charité évangélique : *Donne du pain à un chien, dût-il te mordre.*

INJURE. — *Qui supporte une injure s'en attire une nouvelle.*

Veterem ferendo injuriam, invitas novam. (Térence.) — La conclusion à tirer de ce proverbe n'est pas qu'il faut se venger d'une injure, car la vengeance n'est pas permise, et loin de remédier au mal elle peut souvent l'accroître, mais qu'il faut repousser une injurede telle sorte qu'elle n'ose plus se renouveler ; ce qui se fait toujours plus sûrement par une noble fierté de caractère que par d'odieuses représailles.

Le meilleur remède des injures, c'est de les mépriser.

Convicia, si irascare, agnita videntur : spreta exolescunt. (Tacite, *Annal.*, liv. IV, c. 34.) *S'irriter des injures, c'est presque reconnaître qu'elles sont méritées; les mépriser, c'est en détruire tout l'effet.* — Un grand cœur doit dédaigner les offenses. Quand on me fait une offense, disait Descartes, je tâche d'élever mon ame si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle.

INNOCENT. — *C'est un innocent fourré de malice.*

La Monnoye pense qu'au lieu d'*innocent fourré de malice*, on a dit primitivement *innocente fourrée de malice*, par équivoque d'une sorte de robe nommée *innocente* avec une fille ou femme qui fait l'*innocente*, la simple, et qui dans l'ame ne l'est point.

Donner les innocents.

La fête des innocents se célébrait autrefois d'une façon singulière. On tâchait de surprendre le matin, au lit, les jeunes personnes et de leur donner le fouet par forme de jeu. Cette indécente parodie du martyre qu'Hérode fit subir aux enfants de Bethléem et des environs, était désignée par l'expression *donner les innocents*, ou par le verbe *innocenter* dont Marot s'est servi dans l'épigramme suivante, qui indique jusqu'où pouvait aller l'abus de la chose :

Très chère sœur, si je savois où couche
Votre personne, au jour des innocents,
De bon matin j'irois à votre couche
Veoir ce gent corps que j'aime entre cinq cents.
A donc ma main (veu l'ardeur que je sens)
Ne se pourroit bonnement contenter
De vous toucher, tenir, taster, tenter :
Et si quelqu'un survenoit d'aventure,
Semblant ferois de vous innocenter.
Seroit-ce pas honneste couverture ?

Aux innocents les mains pleines.

On dirait qu'il y a une providence qui protège les innocents et les imbéciles, les fait réussir dans leurs entreprises et ne les laisse manquer de rien. (Voyez le proverbe, *Les sots sont heureux.*)

INNOVER. — *Il est dangereux d'innover.*

Cette maxime est bonne ou mauvaise suivant les circonstances. Mais remarquons qu'en général les peuples l'adoptent lorsqu'il faut la rejeter, et qu'ils la rejettent lorsqu'il faut l'adopter. C'est parce qu'ils paraissent souvent ne changer que par inquiétude, éprouvent des révolutions qu'ils n'ont ni méditées, ni prévues, et se conduisent comme au hasard.

Ce mauvais résultat de l'innovation a donné lieu à cette autre maxime : *Non innovetur etiam in melius. Qu'on n'innove pas même en mieux.* — Richard Hooker, théologien anglais, surnommé le Judicieux, qui a écrit sur les lois de la discipline ecclésiastique, dit que le changement du pis au mieux n'est

jamais sans inconvénient, car il y a dans la constance et la stabilité un avantage général et durable qui doit contrebalancer toujours les avantages lents et tardifs d'une correction graduelle.

INTENTION. — *C'est l'intention qui fait l'action.*

C'est l'intention, ou la fin qu'on se propose en agissant, qui apprécie et détermine le degré de bonté ou de méchanceté de l'action. — On dit aussi : *L'intention vaut le fait,* en présumant que celui qui a voulu l'action en a voulu toutes les suites.

La bonne intention doit être réputée pour le fait.

C'est-à-dire qu'après s'être montré bien intentionné à l'égard de quelqu'un, on mérite sa reconnaissance pour le bien qu'on a voulu lui faire, comme si on le lui avait fait. — Ce proverbe ne doit s'employer que dans un sens restreint et déterminé par une juste appréciation des faits. Il serait absurde de l'appliquer à de bonnes intentions exécutées avec une imprudence impardonnable et suivies d'un effet nuisible. Il ne faut pas qu'un sot puisse le prendre pour excuse, et prétendre qu'on doive lui être obligé, lorsqu'il aura compromis ou desservi quelqu'un par ses sottises avec les meilleures intentions du monde, lorsqu'il se sera conduit comme l'ours émoucheur qui casse la tête à son maître avec un pavé, pour le délivrer de l'importunité d'une mouche.

Les bonnes intentions sont trop souvent alléguées pour justifier des fautes, et elles ont trop souvent de mauvais effets peu différents du mal fait à dessein, pour mériter d'être prises en considération. Aussi, est-ce avec raison qu'un proverbe, usité en Portugal, en Espagne et en France, dit que *l'enfer est pavé de bonnes intentions.* Ce que Bossuet s'est rappelé peut-être lorsque, tonnant contre les vices déguisés en vertus, il s'est écrié avec une admirable énergie: *Toutes ces vertus dont l'enfer est rempli.*

IOTA. — *Cela ne vaut pas un iota.*

L'iota est la plus petite lettre de l'alphabet grec, la naine des lettres, suivant l'expression de Cœlius, *pumilio litterarum, quòd*

omnium et figurâ et sono tenuissima sit et minima. C'est pourquoi il a été employé comme synonyme de la plus petite chose dans ce passage de l'Évangile selon saint Mathieu : *Iota unum aut unus apex non prœteribit à lege donec omnia fiant.* Il serait donc naturel de penser que la locution a été introduite par cela seul. Cependant on lui attribue une autre origine que je vais rapporter avec quelque détail, parce qu'elle se rattache à un fait important de l'histoire ecclésiastique, celui du triomphe momentané de l'arianisme. Les fauteurs de cette hérésie et les Eusébiens, qui avaient été toujours d'accord pour attaquer le dogme de la consubstantialité, s'étant divisés à cause de la fausse proposition de foi faite à Ancyre, l'empereur Constance, intéressé à réunir les deux partis, crut y réussir en convoquant un concile d'Orient et un concile d'Occident. Le premier fut tenu à Séleucie, ville d'Isaurie. Saint Hilaire, qui y assista et qui nous en a laissé une relation, dit qu'il n'y eut pas plus de quinze évêques défenseurs de la bonne doctrine attaquée par cinq cents autres. Il s'y manifesta une telle divergence d'opinions parmi les sectaires, qu'ils se séparèrent sans avoir rien conclu. Le second, où les orthodoxes se trouvaient en majorité, eut lieu à Rimini dans la Romagne. Il fut également troublé par une dispute des plus opiniâtres, à propos d'un iota que les novateurs voulaient introduire dans le mot grec *omoousion*, *consubstantiel*, qui serait alors devenu *omoIousion*, *de semblable substance*, ce qui n'aurait exprimé qu'imparfaitement l'essence divine du Fils égal au Père. Ce changement favorable aux progrès de l'erreur d'Arius fut repoussé. Mais l'empereur, qui voulait qu'on l'adoptât, parvint à gagner par la ruse et par la violence dix évêques que le concile avait députés vers lui pour l'instruire de ses actes, et il leur fit souscrire une formule contraire à la décision rendue. Puis il se hâta de les renvoyer à leur assemblée dont il avait eu soin de retarder la clôture. Elle refusa d'abord de communiquer avec eux; ensuite la plupart des membres se relâchèrent de cette rigueur et signèrent à leur tour. A la vérité, ils croyaient ne faire qu'un acte de conciliation, puisque la formule était catholique dans le fond, mais dès qu'ils s'aperçurent que les ennemis de

la foi triomphaient à la faveur de la forme, ils se rétractèrent malgré les persécutions de Constance. L'iota fut alors proscrit et méprisé, et l'on affecta de dire, pour désigner une chose de nulle valeur, *qu'elle ne valait pas un iota.*

ISRAÉLITE. — *C'est un bon israélite.*

Dans l'Évangile selon saint Jean (ch. I, ℣. 47), Jésus-Christ dit de Nathanaël, qui était un homme bon, franc, sincère, craignant Dieu et aimant la justice : *Ecce verè israelita in quo dolus non est. Voilà un véritable israélite en qui il n'y a nul artifice.* C'est de là qu'est venu l'usage d'appeler *bon israélite* un homme plein de candeur et même un peu simple.

Racine s'est souvenu sans doute de l'expression de l'Évangile, lorsqu'il a dit dans la première scène d'Athalie :

> Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
> Que vous avez encor le cœur israélite.

J

JACOBIN. — *C'est un Jacobin.*

C'est un ardent révolutionnaire, un anarchiste.

Au commencement de la révolution, lorsque la manie des clubs anglais se répandit en France, le premier qui s'y forma fut le club composé des députés de la Bretagne, auxquels se réunirent bientôt un grand nombre de députés étrangers à la Bretagne, tels que Barnave, Rabaud de Saint-Étienne, Péthion, Buzot, etc. ; il s'établit à Versailles sous le titre des *Amis de la constitution*, mais quand l'Assemblée nationale eut suivi le roi à Paris, il s'y transporta aussi et choisit pour lieu de ses séances le couvent des jacobins (1), situé dans la rue Saint-Honoré, d'où il prit le nom de *club des Jacobins.* C'est là que ses membres professèrent ces sanglantes doctrines qui bouleversèrent la France et imprimèrent la terreur à toute l'Europe. Chose étrange !

(1) Les moines *jacobins* étaient les mêmes que les *dominicains* ou *frères prêcheurs.* Le nom de jacobins leur avait été donné parce que le premier couvent qu'ils avaient occupé à Paris était dans la rue Saint-Jacques, *in viâ sancti Jacobi.*

c'était ce même couvent où s'étaient tenues les assemblées de cette sainte ligue, dont l'un des actes les plus religieux fut l'assassinat de Henri III, par Jacques Clément, et les mêmes voûtes qui avaient entendu jurer la mort de ce roi et celle de Henri IV, son successeur, retentirent de cris de mort contre Louis XVI.

JALOUSIE. — *Il n'y a point d'amour sans jalousie.*

On lit dans saint Augustin : *Qui non zelat, non amat. Qui n'est pas jaloux n'aime point.* — Un des articles du *Code d'amour* était conçu en ces termes : *Ex verâ zelotypiâ affectus semper crescit amandi. La vraie jalousie fait toujours croître l'amour.*

On dit aussi : *La jalousie est la sœur de l'amour.* Proverbe qui a inspiré au chevalier de Boufflers ce joli quatrain :

L'amour, par ses douceurs et ses tourments étranges,
Nous fait trouver le ciel et l'enfer tour à tour.
La jalousie est la sœur de l'amour,
Comme le diable est le frère des anges.

JAMBE. — *Jouer quelqu'un sous jambe.*

Métaphore prise du jeu de paume ou du jeu de boules, dans lesquels un habile joueur, qui fait sa partie avec une mazette, s'amuse quelquefois à jouer sous jambe afin de mieux montrer sa supériorité. Cette expression s'emploie pour marquer l'avantage qu'on croit avoir sur quelqu'un, le peu de cas qu'on fait de l'adresse ou du savoir de quelqu'un, exemple : *Je jouerais cet homme sous jambe* ou *par dessous jambe.*

Prendre ses jambes à son cou.

S'enfuir de toute sa vitesse. Cette expression très hardie paraît fondée sur ce que, dans la rapidité de la fuite, la tête jetée en avant du corps a l'air de se mêler au mouvement des jambes. Les Anglais et les Allemands rendent la même idée par des figures analogues. Les premiers disent : *to go neck and heels together; aller cou et talons ensemble;* et les seconds : *Kopf uber, Kopf unter laufen; courir la tête, tantôt dessus tantôt dessous*, ou d'une autre manière : *Uber hals und Kopf laufen; courir sur cou et tête.*

JAQUEMART. — *Armé comme un jaquemart.*

On pense généralement que cette expression désigne *Jaque-*

mar de Bourbon, troisième fils de Jacques de Bourbon, connétable de France sous le roi Jean. C'était un seigneur fort brave, qui se signala dans toutes les guerres et dans tous les tournois de son temps, particulièrement dans ceux qui furent célébrés à Paris, en 1389, à l'occasion du mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière. Il ne se montrait en public qu'armé à l'avantage, disant que les armes n'étaient faites que pour cela, et, de son vivant même, son nom, devenu appelatif, était appliqué aux hommes qu'on voyait armés de pied en cap.

D'autres prétendent que l'expression *armé comme un Jaquemart*, rappelle une statue de métal représentant un homme armé, qu'on mettait autrefois à côté des horloges, pour frapper les heures sur le timbre. Cette statue, suivant l'ancien *Dictionnaire des origines*, tirait son nom de celui de *Jacques Marc*, habile ouvrier qui en fut l'inventeur. Suivant Ménage, au contraire, elle était ainsi nommée à cause de la *jaque* dont elle était revêtue et du *marteau* qu'elle avait à la main; *jaque mart*, étant l'abrégé de jaque marteau.

JAR. — *Entendre le jar.*

Être fin, rusé, difficile à tromper. *Jar* est l'abrégé de *jargon et entendre le jar* ou le *jargon*, c'est proprement entendre un langage auquel les autres ne comprennent rien.

Le radical *jar* ou *jars* désigne un oison, et la terminaison *gon* est dérivée du mot celtique *comps* qui signifie langage. Cette étymologie, donnée par M. Nodier, est d'autant plus probable que *jargon* s'est dit originairement du bruit que font les oisons.

JARDIN. — *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un.*

Cette locution, très usitée pour signifier des sarcasmes ou des quolibets lancés indirectement, est une allusion au scopélisme (1), crime de ceux qui jetaient des pierres dans la terre

---

(1) Ce mot vient du latin *scopelismus*, fait de *scopulus*, en grec σκόπελος, *pierre, rocher.*

d'autrui, pour empêcher de la cultiver. Le scopélisme, né de la haine des pasteurs contre les agriculteurs, était très fréquent dans l'antiquité. Il avait lieu quelquefois dans le moyen-âge, malgré la sévérité des lois qui en condamnaient les fauteurs à la peine capitale. Il existe encore chez les Arabes nomades, qui disposent les pierres dans une forme mystique, pour avertir que ceux qui labourent le champ où elles sont placées seront poignardés.

JARDINIER. — *C'est le chien du jardinier, qui ne mange pas de choux et n'en laisse pas manger.*

Cela se dit d'un homme qui ne jouit pas d'une chose qu'il possède, et qui ne permet pas que les autres en jouissent. Les Grecs et les Latins disaient : *C'est un chien dans une crèche*, parce que le chien ne mange pas d'avoine et empêche le cheval d'en manger.

JARNAC. — *Coup de jarnac.*

Coup de traître, coup imprévu, et même mortel. — Quelques auteurs pensent que cette expression fait allusion au meurtre de Louis de Bourbon, tué, en 1569, sous les murs de la ville de Jarnac, par Montesquiou dont Voltaire a dit dans la Henriade :

Barbare Montesquiou, moins guerrier qu'assassin.

Suivant l'opinion la plus accréditée, elle est venue du fameux duel qui eut lieu, le 10 juillet 1547, dans la cour du château de Saint-Germain-en-Laye, en présence de Henri II, entre Guy Chabot de Jarnac et François Vivonne de Lachataigneraie. Celui-ci était l'homme le plus fort de la cour, et le plus redouté dans ces sortes de combats. Jarnac, quoique affaibli par une fièvre lente, le terrassa, au grand étonnement des spectateurs, en lui donnant inopinément un coup sur le jarret; mais il ne voulut pas lui ôter la vie, et, s'adressant au roi, dont Lachataigneraie était le favori : Sire, dit-il, je suis assez vengé si vous me croyez innocent de la mauvaise action

dont j'ai été accusé par mon adversaire (1). — Me le donnez-vous, répondit Henri II. — Oui, sire, pourvu que vous me teniez homme de bien. — Vous avez fait votre devoir, reprit le monarque, et votre honneur vous est rendu. — Après cela le vainqueur fut conduit par les héraults à l'église de Notre-Dame, où il rendit grâces à Dieu et fit appendre ses armes. Cependant Lachataigneraie, honteux de sa défaite, déchira les bandages qu'on avait mis sur sa blessure, et mourut peu de jours après. Henri II fut si fâché de sa mort qu'il jura solennellement d'abolir le duel judiciaire, et en effet il n'y en eut pas d'autre depuis lors.

L'expression de *coup de Jarnac* a été sans doute popularisée par ce duel, mais en a-t-elle tiré réellement son origine? Il paraît qu'elle a existé antérieurement pour désigner le coup d'une espèce de poignard nommé *jarnac*, peut-être parce qu'il était fabriqué dans la ville de Jarnac, comme un autre poignard, dont le manche s'adapte au bout du fusil, a été nommé baïonnette de la ville de Baïonne où il a été inventé.

JARNICOTON.

Jarnidieu ou *je renie Dieu*, était autrefois un juron très usité dans certains moments d'impatience et de colère. Henri IV l'avait souvent à la bouche. Le père Coton jésuite, son confesseur, l'engagea à se défaire de cette mauvaise habitude, et voyant qu'il y retombait toujours: Sire, lui dit-il, s'il vous faut absolument renier quelqu'un, reniez tout autre que Dieu; reniez-moi plutôt. — Eh! bien, soit, répondit le prince; je dirai désormais je renie Coton. Il tint parole, et ce nouveau juron passa dans le langage populaire sous les termes corrompus *jernicoton* et *jarnicoton*.

---

(1) Jarnac, qui dépensait beaucoup, quoiqu'il n'eût qu'un faible patrimoine, était soupçonné de devoir l'opulence dont il fesait parade aux libéralités de sa belle-mère, qui avait pour lui une tendresse plus que maternelle; et Lachataigneraie avait eu l'indiscrétion de dire que la chose était vraie, d'après une confidence qu'il prétendait avoir reçue de Jarnac, lorsqu'ils étaient tous deux intimes. C'est ce qu'on voit dans les pièces mêmes du cartel qui ont été conservées.

JEAN.

Jean! que dire sur *Jean?* C'est un terrible nom,
Que jamais n'accompagne une épithète honnête.
Jean-des-Vignes, *Jean-Lorgne..*, où vais-je? Trouvez bon
Qu'en si beau chemin je m'arrête.

(Madame DESHOUILIÈRES.)

On donne le nom de *Jean* à un benet, à un mari qui souffre patiemment les infidélités de sa femme. L'acception de dénigrement attachée à ce nom, soit seul, soit accompagné d'une épithète, vient sans doute de ce qu'il a été souvent confondu avec son homonyme *jan*, dont on peut voir l'explication dans l'article CORNES.

Faire comme saint Jean, qui donnait le baptême sans l'avoir reçu.

Se mêler d'enseigner ce qu'on n'a pas appris.

JEAN DE LAGNY. — *C'est un Jean de Lagny, il n'a pas hâte.*

Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, allait à Paris à la tête de ses gens, lorsqu'il reçut à Châtillon-sur-Seine un ordre du roi qui lui défendait de poursuivre sa route. Malgré cette défense, il s'avança jusqu'à Lagny où il séjourna deux mois, pendant lesquels il envoya plusieurs messages en cour, dans l'espérance d'obtenir ce qu'on lui refusait. Mais toutes ses démarches ayant été inutiles, il se retira en Flandre. Les Parisiens se moquèrent de la longue inaction où il était resté et l'appelèrent *Jean de Lagny qui n'a hâte*, sobriquet passé depuis en proverbe.

JEAN DES VIGNES.

On croit que ce sobriquet proverbial date de la bataille de Maupertuis ou de Poitiers, dont les suites furent si désastreuses pour notre nation. Le roi Jean commandait plus de cinquante mille hommes contre le prince Noir qui n'en avait que quinze mille, retranchés, à la vérité, dans un poste avantageux, sur un coteau couvert de vignes, et par conséquent d'un accès très difficile à la cavalerie, qui fesait alors la principale force des armées. L'ennemi, à la faveur de cette position, pouvait opposer une résistance

vigoureuse; cependant sa perte n'en était pas moins assurée, parce que les vivres lui manquaient. Aussi demanda-t-il une capitulation de retraite, pour laquelle il proposait de payer tous les frais de la guerre, de rendre toutes ses conquêtes, et de ne plus combattre contre la France pendant sept ans. Il semblait convenable de rejeter ses offres et d'exiger qu'il demeurât prisonnier; mais il y avait de la folie à vouloir le forcer dans ses retranchements, lorsqu'on était certain de l'obliger, en l'affamant, à se rendre à discrétion sous peu de jours. Tel fut l'avis des capitaines les plus expérimentés. Le monarque refusa de l'adopter, en disant que c'était une honte de prétendre vaincre sans coup férir; et, par une ardeur toujours si naturelle et quelquefois si funeste aux Français, on brusqua imprudemment l'attaque en lançant un corps de gendarmerie dans un défilé montant contre les Anglais, ou plutôt contre les Gascons qui formaient les trois quarts de leurs troupes. Ce corps, resserré dans un lieu qui ne permettait pas de faire agir plus de quatre combattants de front, fut culbuté, et sa fuite jeta le plus grand désordre dans le reste de l'armée, que le prince Noir fit charger aussitôt avec impétuosité. Les cavaliers français, dont le plus grand nombre avait reçu l'ordre de se tenir à pied, n'eurent pas le temps de se remettre sur leurs arçons, et ceux qui purent le faire se virent entravés dans tous leurs mouvements par les vignes au milieu desquelles ils étaient placés. Tous les moyens que le désespoir est capable de suggérer furent en vain employés pour ressaisir l'avantage. Il resta tout entier aux Anglais, et le roi Jean, fait prisonnier dans la mêlée, reconnut, malheureusement trop tard, que la bravoure et la supériorité du nombre ne sont pas toujours des gages assurés du succès des armes. Son inexpérience pendant cette sanglante journée lui fit donner le surnom de *Jean des Vignes*, appliqué depuis à tout mal avisé qui s'enferre lui-même.

Mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé.

C'est ce qu'on appelle, dans le langage de la galanterie, *une passade*, c'est-à-dire un commerce avec une femme que l'on

quitte aussitôt après qu'on l'a possédée. *Jean des Vignes* est une altération de *gens des vignes*, et l'expression rappelle ces unions illicites qui se forment entre les vendangeurs et les vendangeuses de divers pays, et qui ne durent que le temps de la vendange.

JEAN DE WERT. — *Je m'en moque comme de Jean de Wert.*

Jean de Wert, fameux général allemand, ainsi nommé du village de Wert, en Gueldre, lieu de sa naissance, s'était emparé de plusieurs places de la Picardie, en 1636. Il avait rendu son nom extrêmement redoutable. Ayant été fait prisonnier deux ans après, avec trois autres généraux, à la bataille de Rhinfeld, par le duc de Weimar, allié de la France, il fut envoyé à Paris, où sa défaite fut célébrée dans une foule de chansons populaires. Alors il ne resta plus de trace de la terreur qu'il avait inspirée. Les enfants même, dont il était devenu l'épouvantail comme un autre Croquemitaine, furent tout à fait rassurés, et de là vient l'expression proverbiale, employée dans le même sens que *Je m'en moque comme de l'an quarante*, ou *Je m'en moque comme de Colin-Tampon.*

On trouve dans le *Mercure Galant* du mois de mai 1702 (page 77) un article curieux de Mlle L'héritier sur *Jean de Wert*, où il est dit que le temps de la captivité de ce général fut appelé proverbialement *le temps de Jean de Wert.*

JEAN-FARINE. — *C'est un Jean-Farine.*

C'est un niais, un benet. Ce terme populaire est venu des farces enfarinées, où l'acteur qui fesait le personnage d'un imbécile avait la figure saupoudrée de farine et le nom de Jean-Farine. C'est ce qu'on a nommé depuis le Gilles ou le Pierrot.

JEAN-LORGNE. — *C'est un Jean-Lorgne.*

Un sot, un niais, un badaud. — *Jean-lorgne*, ou *Jan-lorgne* est une abréviation de *Jean*, ou *Jan qui lorgne*. On dit aussi faire le Jan-Lorgne.

Tandis que, *faisant les Jan-Lorgnes*,
Nous regardions de tout côté. (*Voyage de Bréme.*)

JEU. — *Le jeu ne vaut pas la chandelle.*

La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, la peine qu'on se donne, la dépense qu'on fait. Ce proverbe a été heureusement appliqué dans la phrase suivante : « Si les astres qui peuplent le firmament n'étaient destinés qu'à nous égayer la vue, *le jeu ne vaudrait pas la chandelle.* »

Être à deux de jeu.

Expression dont on se sert en parlant de deux personnes qui ont, à l'égard l'une de l'autre, un avantage ou un désavantage égal; de deux personnes qui se sont rendu réciproquement de mauvais offices, et de deux personnes qui ont été maltraitées de même dans une affaire. C'est une métaphore tirée du jeu de paume, où l'on dit que les joueurs sont *à deux de jeu*, lorsque, dans une partie divisée en huit jeux ou en six jeux, ils ont pris, chacun sept jeux ou chacun cinq jeux. Il faut alors que l'un des deux prenne deux jeux de suite pour gagner la partie, attendu qu'un seul jeu lui donne seulement l'avantage.

On verra beau jeu si la corde ne rompt.

C'est le mot des danseurs de corde qui promettent de faire voir les merveilles de leur art aux spectateurs. Il est passé en proverbe pour signifier qu'une affaire ou une entreprise aura des effets surprenants, si les moyens qu'on doit employer ne manquent pas.

Ce sont des jeux de prince.

Il y a une sorte de cruauté qui s'exerce plus de gaieté de cœur que par vengeance. Elle paraît appartenir au caractère des princes plus particulièrement qu'à celui des hommes d'une condition inférieure, car *faire du mal est*, dit-on, *un plaisir de grand seigneur*, et c'est pour cela qu'on appelle *jeux de prince* des jeux ou des amusements, dans lesquels on se met peu en peine du mal qui peut en résulter pour autrui.

Christine, reine de Suède, assistait, en 1642, à une des séances de l'Académie française, pendant que cette illustre compagnie s'assemblait chez le chancelier Séguier, qui avait concouru avec Richelieu à son établissement, et qui, pour cette raison, en avait été nommé protecteur. On lui présenta le *Ditcionnaire* qui n'était pas encore imprimé, et le hasard voulut qu'en l'ouvrant, elle tombât sur l'expression *jeux de prince, jeux qui ne plaisent qu'à ceux qui les font:* ce qui lui causa quelque étonnement. Les académiciens, voyant cela, éprouvèrent de l'embarras, mais la reine ayant souri, ils firent de même, et l'expression qu'ils étaient peut-être sur le point de supprimer, fut conservée.

JEUDI. — *La semaine des trois jeudis.*

On propose quelquefois aux enfants, pour exercer leur intelligence dans l'étude des usages du globe terrestre, un problème qui consiste à trouver trois dates différentes et vraies du même temps, comme trois jeudis dans une semaine, à l'égard de trois personnes dont la première aurait fait le tour de la terre par l'orient et la seconde par l'occident, tandis que la troisième n'aurait pas changé de lieu.

Pour résoudre ce problème, il suffit de se rappeler que, la terre étant ronde, le soleil n'en peut éclairer à la fois toutes les parties, et que cet astre, dont la marche apparente est d'orient en occident, parcourant en 24 heures son cercle de 360 degrés, doit se montrer une heure plus tôt à un pays plus oriental de 15 degrés, deux heures plus tôt à un pays plus oriental de 30 degrés, et ainsi de suite.

Cela posé, cher lecteur, partons de Paris en idée et faisons le tour du globe d'un pas égal, vous par l'orient, moi par l'occident. Lorsque nous aurons parcouru 15 degrés chacun, vous compterez midi et je ne compterai que dix heures. Il sera midi dans l'endroit où vous vous trouverez, une heure plus tôt qu'à Paris, et dans celui où je me trouverai, une heure plus tard qu'à Paris. A 180 degrés, ou 12 fois 15 degrés, vous aurez midi, douze heures avant cette ville, et je l'aurai, douze heures après elle. Les 360 degrés ou 24 fois 15 degrés achevés,

il y aura donc un jour de gagné de votre côté et un jour de perdu de mon côté. Si, à notre retour, il est jeudi par rapport à Paris, il sera vendredi par rapport à vous et mercredi par rapport à moi. Ainsi l'ami que nous reverrons pourra dire : C'est aujourd'hui jeudi ; vous répondrez : C'était hier ; je répliquerai : C'est demain ; et ce sera là justement *la semaine des trois jeudis*, passée en proverbe comme synonyme de *calendes grecques*, pour désigner une époque chimérique à laquelle on a coutume de renvoyer, par le temps qui court, les effets des belles promesses.

Ici se présentent naturellement deux faits historiques qui paraissent avoir suggéré la première idée de *la semaine des trois jeudis*. — Lorsque Ferdinand Magellan eut passé, en 1519, le détroit qui porte son nom, et qu'il fut arrivé aux Indes, il se trouva un jour de différence entre son calcul et celui des Européens qui avaient fait le trajet par l'orient, et de part et d'autre on s'accusa de négligence, car la cause réelle de ce mécompte n'était pas encore connue. — Varenius rapporte qu'à Maca, ville maritime de la Chine, les Portugais comptaient habituellement un jour de plus que les Espagnols ne comptaient aux Philippines, et qu'il était dimanche pour les premiers, tandis qu'il n'était que samedi pour les seconds, quoiqu'ils fussent peu éloignés les uns des autres. Cela venait, de ce que les Portugais avaient fait le voyage par le cap de Bonne-Espérance ou par l'orient, et les Espagnols par l'occident, c'est-à-dire en partant de l'Amérique et en traversant la mer du Sud.

Rabelais est, je crois, le premier auteur qui ait parlé de la semaine *tant renommée par les annales, qu'on nomme la sepmaine des trois jeudis*. (*Pantagruel*, ch. 1.)

La semaine des deux jeudis.

Cette expression proverbiale était usitée longtemps avant la précédente. On prétend que le pape Benoît XII y donna lieu lorsqu'il fit son entrée à Paris, parce que cette entrée, annoncée pour le jeudi, fut remise, à cause de la pluie, au vendredi, jour auquel on fit gras en l'honneur de l'événement, comme si c'eût été un jeudi.

On lit dans les poésies de G. Coquillart, page 219, édition de Paris, 1723 :

La propre veille de Saint-Jhean,
En la *sepmaine à deux jeudis*,
Il fut fait et créé notaire
Au balliage de Pauquaire.

JEÛNE. — *Double jeûne, double morceau.*

Le vingt-troisième canon du concile d'Elvire avait institué des jeûnes doubles, c'est-à-dire de deux jours de suite, sans rien manger le premier de ces deux jours. De là le proverbe, dont le sens moral est très bien développé dans le passage suivant de Bossuet : « Moins une chose est permise, plus elle a « d'attraits. Le devoir est une espèce de supplice. Ce qui plaît par « raison ne plaît presque pas. Ce qui est dérobé à la loi nous « semble plus doux. Les viandes défendues nous paraissent plus « délicieuses durant le temps de pénitence. La défense est un « nouvel assaisonnement qui en relève le goût. »

Les Basques disent : *Barurac hirur asse, le jeûne a trois soûlées.* Ces trois soûlées sont le souper de la veille, le dîner du jour et le déjeûner du lendemain.

Notre proverbe se rend encore de cette manière : *Double jeûne, double collation.*—Le mot *collation* a une origine curieuse. Formé du latin *collatio*, conférence, il servit d'abord à désigner un usage pieux des couvents, qui consistait à lire les conférences des pères de l'Eglise, *collationes patrum;* et pendant longtemps *faire collation* ne signifia pas autre chose que vaquer à cet exercice, pour lequel on se réunissait, vers la fin de la journée, dans le cloître ou dans le chapitre. J'indique ces localités, parce que le sens de l'expression resta le même tant qu'elles furent consacrées à la conférence. Le nouveau sens qu'on y attacha depuis prit naissance au réfectoire, où les moines jugèrent plus commode de se rassembler, lorsque, sous prétexte de l'épuisement que pouvait leur causer le travail des mains qui leur était expressément recommandé, ils eurent obtenu la permis-

sion de prendre un verre d'eau ou de vin, auquel ils ajoutèrent, bientôt après, un petit morceau de pain, afin que leur santé ne fût point altérée pour avoir bu sans manger, *frustulum panis ne potus noceat*, comme dit la règle des chartreux. Ce simple rafraîchissement des jours de jeûne ayant passé des monastères dans le monde, et s'étant accru de quelques friandises à mesure qu'on avança l'heure du dîner (1), finit par devenir beaucoup plus considérable que l'unique réfection qu'il était autrefois permis de prendre ces jours-là, et voilà comment l'acception ascétique du mot *collation* se perdit dans une acception gastronomique.

JEUNE. — *Si jeune savait et vieux pouvait, jamais disette n'y aurait.*

Ce proverbe doit être fort ancien dans notre langue. L'abbé Suger rapporte qu'on entendit souvent Louis VI, sur la fin de sa vie, se plaindre du malheur de la condition humaine qui réunit rarement *le savoir et le pouvoir.*

Ceux à qui Dieu veut du bien meurent jeunes.

Proverbe fondé sur l'opinion des philosophes qui comptaient la mort au nombre des biens. Il rappelle l'aventure de Cléobis et Biton, jeunes Argiens, cités par Solon à Crésus comme parfaitement heureux. Revenant vainqueurs des jeux olympiques, ils arrivèrent chez leur mère Cydippe au moment où elle devait se rendre, sur un char traîné par des bœufs, au temple de Junon, dont elle était la prêtresse. L'heure pressait, et les bœufs n'étaient pas là. Les deux frères s'attelèrent au char et conduisirent leur mère, qui les bénit et pria Junon d'accorder à leur piété filiale la récompense qu'elle jugerait la meilleure. Après la cérémonie, ils soupèrent avec Cydippe, s'endormirent d'un profond sommeil, et, le lendemain, ils furent trouvés morts dans leur lit.

Ce proverbe est réfuté par un raisonnement de Sapho, qu'Aristote nous a conservé dans sa *Rhétorique* (liv. II, ch. 23) : *La*

(1) Le dîner fut avancé jusqu'à neuf heures, même jusqu'à huit heures du matin, à ce que nous apprend Montaigne.

mort est un mal, disait Sapho, *et la preuve que les dieux en ont jugé ainsi, c'est qu'aucun d'eux n'a encore voulu mourir.*

JOCRISSE. — *C'est un jocrisse.*

C'est ce qu'on dit d'un benêt qui se laisse mener par sa femme, qui s'occupe des soins les plus bas du ménage. On sait que la fonction la plus importante des *jocrisses* français est de *mener les poules pisser;* celle des *jocrisses* grecs et latins était de les traire. Deux choses que les seuls *jocrisses* peuvent supposer faisables.

JOSSE. — *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse.*

Ce proverbe, qu'on applique à un homme qui donne un avis intéressé, est de l'invention de Molière, qui l'a employé dans la 1re scène du 1er acte de *l'Amour médecin*. C'est la réponse que fait Sganarelle à l'orfèvre Josse, qui lui conseille d'acheter une belle garniture de diamants, ou de rubis, ou d'émeraudes, comme le meilleur moyen de rendre la santé à sa fille malade.

JOUEUR. — *De deux regardeurs il y en a toujours un qui devient joueur.*

Il est bien rare qu'on ne devienne pas joueur quand on prend plaisir à voir jouer. C'est pour n'avoir point su éviter l'occasion de voir jouer, que des milliers de malheureux, entraînés du spectacle à l'action, ont perdu leur fortune, leur honneur et quelquefois leur vie. Le quatrième concile d'Orléans, voulant préserver les ecclésiastiques de ce danger, leur défendit de voir jouer, sous peine de trois ans d'interdiction.

JOUR. — *Ce qui se fait de nuit paraît au grand jour.*

L'origine et l'explication de ce proverbe se trouvent dans ce passage de l'Évangile selon saint Luc (ch. XII, ℣ 2 et 3) : *Nihil autem opertum est quod non reveletur, neque absconditum quod non sciatur : quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur; et quod in aurem locuti estis in cubiculo, prædicabitur in tectis. Il n'y a rien de caché qui ne vienne à être découvert, ni rien de secret qui ne vienne à être connu, car ce que vous avez dit dans les ténèbres sera redit en plein jour, et ce que vous avez dit à l'oreille dans une chambre sera prêché sur les toits.*

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

La vie est un enchaînement de chances opposées. Aujourd'hui bien, demain mal, et *vice versâ*. Les Grecs exprimaient proverbialement la même pensée par un vers d'Hésiode, qu'Érasme a traduit ainsi en latin :

Ipsa dies quandoque parens, quandoque noverca.
La journée est tantôt une bonne mère et tantôt une marâtre.

Hier, aujourd'hui, demain, sont les trois jours de l'homme.

Proverbe dont on se sert pour exprimer la brièveté de la vie humaine.

JUBÉ. — *Faire venir quelqu'un à jubé.*

C'est l'obliger à céder, à se soumettre, à dire : *ordonnez*, disposez de moi comme il vous plaira. *Jube*, impératif du verbe latin *jubeo*, signifie *ordonnez*.

JUGEMENT. — *Beaucoup de mémoire et peu de jugement.*

Ce proverbe est dirigé contre les érudits riches du fonds d'autrui et pauvres de leur propre fonds; mais il ne veut pas dire que la mémoire soit contraire au jugement, car sans la mémoire le jugement n'existerait pas, ou du moins il deviendrait inutile; et d'ailleurs l'expérience prouve que tous les grands esprits ont possédé ces deux facultés à un degré supérieur. Il signifie simplement que le trop grand développement de la première nuit au développement de la seconde, que l'excessive abondance des idées empruntées entraîne la disette des idées propres, et qu'une science, ainsi composée d'éléments recueillis de tous côtés et presque toujours disparates, doit produire une sorte de confusion au milieu de laquelle l'esprit de justesse ne peut guère se montrer. En effet, nous voyons que ceux qui s'appliquent à cultiver leur mémoire plutôt qu'à méditer, à penser d'après les autres plutôt qu'à penser d'après eux-mêmes, perdent en esprit de réflexion ce qu'ils acquièrent en connaissances, qu'à mesure que leur mémoire s'étend leur raison se rétrécit. « Le temps qu'on

« emploie à savoir ce que d'autres ont pensé, dit J.-J. Rousseau, « étant perdu pour apprendre à penser soi-même, on a plus de « lumières acquises et moins de vigueur d'esprit. »

Hobbes disait plaisamment, mais avec assez de raison : « Si « j'avais lu autant qu'un tel, je serais aussi sot que lui. » Or, qu'est-ce qu'un sot, si ce n'est l'homme qui a beaucoup de mémoire et peu de jugement, et qui fait briller sa mémoire aux dépens de son jugement ? — C'est ce qu'exprime d'une manière aussi spirituelle qu'originale ce proverbe des Auvergnats : *Jean a étudié pour être bête.*

JUMENT. — *Jamais coup de pied de jument ne fit mal à un cheval.*

Un galant homme ne s'offense point de recevoir un coup ou une injure d'une femme. Les Espagnols disent : *Coces de yegua amores para el rocin. Ruades de jument sont amours pour le roussin.* Les Latins disaient d'après les Grecs : *Jucunda sunt amicæ dextræ verbera. Les coups d'une main amie sont doux.*

JURER. — *Jurer sur la parole du maître.*

Adopter aveuglément et soutenir les opinions d'un homme à qui l'on a pour ainsi dire soumis sa raison. L'expression latine *jurare in verba magistri*, dont la nôtre est la traduction, était venue par imitation de cette autre *jurare in verba imperatoris*, employée à Rome, dès les premiers temps de la république, pour désigner le serment que les soldats fesaient à leur général, sous la dictée de celui-ci, d'exécuter sans examen tous les ordres qu'il donnerait.

JUREUR. — *Jureurs de Bayeux.*

On a prétendu que les Normands ne se fesaient aucun scrupule de lever la main en justice afin de rendre de faux témoignages, qu'ils étaient toujours prêts à jurer trois fois plutôt qu'une, quand il devait leur en revenir quelque profit, et qu'ils avaient tous pour devise ce mot caractéristique de l'un d'eux : *J'en jurerais, mais je ne le parierais pas.* Mais les Normands de

Bayeux ont obtenu le renom proverbial d'être plus déterminés *jureurs* que les autres; et il est probable qu'ils l'ont mérité. Pourtant il n'a pas été dû uniquement à l'excellence de leur savoir-faire; il est venu surtout de ce que leur ville était autrefois abondamment pourvue de châsses et de reliques, sur lesquelles on venait solennellement jurer de tous les lieux de la Normandie. C'est sur les châsses et les reliques de Bayeux que Guillaume reçut les serments d'Harold.

JUSTICE. — *L'extrême justice est une extrême injure.*

« La justice n'est pas toujours inflexible, ne montre pas toujours un visage sévère. Elle doit être exercée avec quelque tempérament, et elle-même devient inique et insupportable quand elle use de tous ses droits. La droite raison, qui est son guide, lui prescrit de se relâcher quelquefois, et la bonté qui modère sa rigueur extrême est une de ses parties principales... La justice est établie pour maintenir la société parmi les hommes. La condition pour conserver parmi nous la société, c'est de nous supporter mutuellement dans nos défauts... La faiblesse commune de l'humanité ne nous permet pas de nous traiter les uns les autres en toute rigueur. » (Bossuet.)

« La justice, dit Montesquieu, consiste à mesurer la peine à la faute, et *l'extrême justice est une injure*, lorsqu'elle n'a nul égard aux considérations raisonnables qui doivent tempérer la rigueur de la loi. » — Notez que cette pensée est la synthèse de toute la doctrine de cet immortel publiciste sur la composition des lois. Il a posé en principe que *l'esprit de modération doit être celui du législateur.*

Le proverbe nous est venu des anciens, et il est la traduction littérale des mots suivants qu'on trouve dans Cicéron : *Summum jus, summa injuria.*

Le fameux parasite Montmaur fit une application plaisante de ce texte latin. Un jour qu'il dînait chez le chancelier Séguier, il eut son habit taché par du *jus*, qu'un domestique y laissa tomber en desservant, et comme il soupçonnait ce magistrat d'être l'auteur de cette mauvaise plaisanterie, il dit en le regar-

dant : *Summum jus, summa injuria.* Jeu de mots fort ingénieux pour ceux qui entendent le latin.

On aime la justice dans la maison d'autrui.

Même aux yeux de l'injuste un injuste est horrible;
Et tel qui n'admet point la probité chez lui,
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui. (BOILEAU, sat. XI.)

Nous aimons à trouver la justice chez les autres; car elle est la meilleure garantie qu'ils puissent nous offrir. Mais la justice a des droits bien faibles sur nous *dès qu'elle entre en concurrence avec nous-mêmes*, suivant l'expression de Massillon. La plupart des hommes voudraient inféoder la justice à leur intérêt, et ils ne savent être tout-à-fait justes que dans ce qui ne leur profite pas directement. « La justice n'est chez eux, comme l'a remarqué Vauvenargues, que la crainte de souffrir l'injustice. »

J.-J. Rousseau a dit sur le même sujet, dans sa *Lettre à d'Alembert :* « Le cœur de l'homme est naturellement droit sur ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui. Dans les querelles dont nous sommes spectateurs, nous prenons à l'instant le parti de la justice, et il n'y a point d'acte de méchanceté qui ne nous donne une très vive indignation, tant que nous n'en tirons aucun profit; mais quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentiments se corrompent, et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile au bien que nous fait aimer la nature. N'est-ce pas un effet naturel de la constitution des choses, que le méchant tire un double avantage de son injustice et de la probité d'autrui? Quel traité plus avantageux pourrait-il faire que d'obliger le monde entier d'être juste, excepté lui seul, en sorte que chacun lui rendît fidèlement ce qui lui est dû, et qu'il ne rendît ce qu'il doit à personne. Il aime la vertu sans doute, mais il l'aime dans les autres, parce qu'il espère en profiter, et il n'en veut pas pour lui-même parce qu'elle lui serait coûteuse. »

Toutes ces réflexions expliquent très bien la raison du proverbe : mais ne peut-on penser pour l'honneur de l'humanité que cette révolte, que nous éprouvons à l'aspect de l'injustice,

ne vient pas seulement de ce qu'une injustice faite à quelqu'un est une menace faite à tous; qu'elle a aussi sa cause dans un sentiment plus noble et plus moral?

L

LABUTTE. — *Père Labutte.*

Ami du vin et du plaisir, qui satisfait ses goûts en cachette, afin que rien ne vienne troubler ses jouissances.

Le père Labutte est un religieux mendiant dont le nom a été popularisé par une vieille chanson. Sterne a parlé de ce personnage imaginaire dans la phrase suivante qui justifie et complète l'explication que je donne : « Le père Labutte qu'on a tant « chanté, qui boit quand personne ne le voit, et qui a bu sans « que personne l'ait vu; le père Labutte est bien connu même « de qui ne l'a pas vu, et l'on se représente aisément sa figure... « l'imagination supplée à sa présence. »

Les Italiens disent : *Fra Gaudentio, frère Gaudence.*

LAGNY. — *Il a été à Lagny, il sait combien vaut l'orge.*

Ce dicton s'applique à un homme qui s'est attiré quelque mauvais traitement par ses indiscrètes plaisanteries.

Le duc de Lorges, assiégeant la ville de Lagny, était l'objet des railleries des assiégés qui, se croyant assez forts pour lui résister, fesaient beaucoup de quolibets sur son nom. Il jura de s'en venger en s'écriant : *Je leur apprendrai combien vaut Lorges.* Aussitôt qu'il les eut réduits par la force des armes, il leur fit essuyer toutes sortes d'affronts dont le souvenir leur devint si odieux, dans la suite, qu'il suffisait de prononcer le mot *orge* pour les mettre en fureur. Si quelque étranger commettait cette imprudence, ils le saisissaient sur-le-champ et le plongeaient dans une fontaine, en expiation de l'insulte qu'ils prétendaient en avoir reçue. De là le dicton et le jeu de société en dialogue, *combien vaut l'orge.*

LAINE. — *Se laisser manger la laine sur le dos.*

Souffrir tout, ne pas savoir se défendre, comme les brebis

qui souffrent patiemment que les corbeaux se fixent sur leur dos et leur arrachent la laine.

LAMBIN. — *C'est un Lambin.*

Denys Lambin, professeur au collége de France, vers le milieu du XVIe siècle, donna plusieurs commentaires sur Plaute, Lucrèce, Cicéron, Horace, etc., dans lesquels on trouva une érudition vaste, mais fastidieuse par la prolixité des remarques, et ce fut par allusion à ce défaut que s'introduisirent les expressions proverbiales *c'est un Lambin, il ne fait que lambiner*, dont on se sert en parlant de quelqu'un qui met beaucoup de lenteur dans ce qu'il fait, qui n'en finit pas.

LAME. — *La lame use le fourreau.*

La vivacité de l'esprit use le corps. — « Ce proverbe, dit M. de Bonald, exprime une vérité certaine en physiologie, autant qu'en morale; et je crois que la première cause et la plus active de la dissolution, tantôt plus prompte, tantôt plus lente de nos organes, est leur faiblesse relativement à la force de la volonté et à l'exigence continuelle de ce maître impérieux. De là ces désirs qui nous tourmentent, ces efforts qui nous consument, ces chimères de plaisirs ou de travaux qui font le malheur des méchants et souvent le désespoir des gens de bien, et cette lutte éternelle de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, rebelle par impuissance aux volontés de l'ame, et dont la force apparente, comparée à celle de l'ame, n'est jamais qu'une faiblesse réelle. »

LANCE. — *Rompre une lance* ou *des lances.*

La lance était l'arme principale dont les chevaliers se servaient. Ils fesaient *assaut de lances* dans les tournois, et souvent ils en brisaient plusieurs en se chargeant l'un l'autre vigoureusement. De là les expressions, autrefois employées au propre et maintenant au figuré, *rompre une lance* ou *des lances avec quelqu'un*, c'est-à-dire se mesurer avec lui à quelque exercice, à quelque jeu d'adresse, lui disputer un avantage, une supériorité, et *rompre une lance* ou *des lances pour quelqu'un*,

c'est-à-dire prendre son parti, le défendre contre ceux qui l'attaquent.

Baisser la lance devant quelqu'un.

C'est lui céder, reconnaître sa supériorité, car le chevalier baissait sa lance en présence d'un autre chevalier à qui il voulait rendre hommage ou contre qui il n'osait se mesurer. On dit aussi *baisser la lance* pour fléchir, mollir, se relâcher. Mais il ne faut pas confondre cette expression avec cette autre, *baisser les lances*, qui, dans nos anciens auteurs, signifie engager le combat, parce que les champions couraient l'un sur l'autre, lances baissées.

Venir ou *s'en retourner à beau pied sans lance.*

C'est-à-dire à pied, en mauvais équipage, comme le chevalier qui avait été démonté et avait eu sa lance brisée dans le combat.

LANGUE. — *La langue va où la dent fait mal.*

On disait autrefois : *Où deult la dent. Deult* est la troisième personne du présent de l'indicatif du vieux verbe *douloir*, dérivé du latin *dolere*. — Ce proverbe signifie qu'on parle volontiers de ses peines.

Les dents sont bonnes contre la langue.

Proverbe cité dans le *Lexique de l'ancienne langue britannique*, par Boxhomius : *Da daint rhag rafod.* Il s'explique très bien par cet autre : *Il vaut mieux se mordre la langue avant de parler qu'après avoir parlé.* — Les Arabes disent : *La bouche est la prison de la langue.*

Il vaut mieux glisser du pied que de la langue.

Ce proverbe est pris du latin : *Satius est equo labi quàm linguâ.* Il nous enseigne que les paroles indiscrètes peuvent attirer les plus grands maux sur leur auteur. — *Lapsus falsæ linguæ quasi qui in pavimentum cadens* (Eccles., c. xx, ℣ 20). La chute de celui qui pèche par sa langue *est comme une chute sur le pavé.*

La langue est le témoin le plus faux du cœur.

On connaît le mot attribué à un diplomate célèbre de notre siècle, le prince de Talleyrand : *La parole nous a été donnée pour déguiser notre pensée.*

Tirer la langue.

C'est faire une grimace en montrant la langue.

« L'abbé de Canaye avait fait une petite satire bien amère et bien gaie des petits dialogues de son ami Rémond de Saint-Marc. Celui-ci, qui ignorait que l'abbé fût l'auteur de la satire, se plaignait, en sa présence, de cette malice à une de leurs communes amies, Mme Geoffrin. Pendant ce temps, l'ami, placé derrière lui et en face de la dame, s'avouait auteur de la satire et se moquait de son ami en tirant la langue. Les uns disaient que ce procédé de l'abbé était malhonnête, d'autres n'y voyaient qu'une espiéglerie. Cette question de morale fut portée au tribunal de l'érudit abbé Fénel, dont on ne put jamais obtenir d'autre décision, sinon que c'était un usage chez les anciens Gaulois de *tirer la langue.* » (Diderot.)

Cet usage est constaté par un fait historique. Le Gaulois tué par Manlius Torquatus fut représenté *tirant la langue*, et Marius fit ciseler sur son bouclier cette image, qui était devenue populaire à Rome.

C'est une langue de la Pentecôte.

Une langue qui n'épargne personne. C'est comme si l'on disait une langue de feu. L'allusion n'a pas besoin d'être expliquée; car personne ne peut ignorer que le Saint-Esprit descendit en langues de feu sur les disciples de Jésus-Christ, le jour de la Pentecôte. — On dit aussi d'un homme qui exprime sa façon de penser avec une rude franchise, qui ne garde pas de ménagement pour les opinions des autres, et qui trouve toute vérité bonne à dire : *C'est un échappé de la Pentecôte.* Autre allusion, aussi claire que la précédente, à la conduite des Apôtres qui, après avoir reçu le Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte, allèrent en tous lieux pour y prêcher l'Évangile, opposé aux idées reçues alors, sans être arrêtés par la crainte des persécutions.

LANGUEYER. — *Pour savoir le secret d'un maître, il faut langueyer les valets.*

C'est-à-dire, il faut faire parler les valets, parce qu'il est difficile qu'un maître ait quelque chose de caché pour ses valets. Quand les croisés voulurent élire le premier roi de Jérusalem, ils *langueyèrent les valets* de chaque prétendant, et, après cette enquête, ils nommèrent Godefroy de Bouillon que le témoignage de ses serviteurs leur fit regarder comme le plus digne de la couronne. — Le verbe *langueyer* n'est plus usité que dans ce proverbe, et c'est dommage, car il faut recourir à une périphrase pour en exprimer la signification.

LANTERNE. — *Prendre des vessies pour des lanternes.*

Les Italiens disent : *Prendere luccîole per lanterne. Prendre les vers luisants pour des lanternes.*

Martial a fait une épigramme, qui est la 62e de son XIVe livre et est intitulée : *Lanterna ex vesicâ, la lanterne de vessie.* Il y fait parler ainsi cette lanterne :

> *Cornea si non sum, numquid sum fuscior? aut me*
> *Vesicam contra qui venit esse putat?*

Pour n'être pas de corne en suis-je moins brillante? Et celui qui vient vers moi me prend-il pour une vessie?

Si le proverbe ne vient pas de là, j'avoue que j'ignore absolument sa route. Cependant *prendre des vessies pour des lanternes*, c'est se tromper lourdement, d'après le sens du proverbe; tandis que, d'après le sens de l'épigramme, il y aurait erreur de ne pas prendre la vessie pour une lanterne.

Ce proverbe a fourni au marquis de Bièvre un de ses plus jolis calembourgs. Un jour qu'on parlait dans une société du chirurgien Daran, inventeur des sondes en gomme élastique dites bougies, qu'on introduit dans le canal de l'urètre, une dame lui demanda : Quel est donc ce Daran dont il est si souvent question? — Madame, répond-il, c'est un homme qui *prend des vessies pour des lanternes.*

LARIGOT. — *Boire à tire larigot.*

Boire excessivement et à longs traits. — Quelques étymologistes, entre autres l'abbé Morellet, font venir larigot de λάρυγγος, génitif d'un mot grec qui signifie larynx, et ils disent que *boire à tire larigot* signifie proprement boire de manière à tirer, à distendre le larynx ou le gosier. J'aime mieux l'étymologie imaginée par Rabelais, qui raconte que cette expression naquit parmi les soldats de Clovis, après la victoire que ce monarque remporta à Vouillé sur Alaric II. Les Francs, pour se réjouir de la défaite et de la mort du prince ennemi, buvaient, dit-il, en s'écriant : *Je bé à ti, ré Alaric Goth* (*Je bois à toi, roi Alaric Goth*). Cette étymologie est au moins amusante.

En voici une autre, qu'on regarde généralement comme vraie. Il y avait autrefois à Rouen une grosse cloche appelée *la Rigault*, du nom de l'archevêque Odo Rigault, qui la fit faire à ses frais, et la baptisa lui-même en 1282. Elle avait un son argentin et tellement agréable que le prélat ne pouvait se lasser de l'entendre. Pour se procurer souvent ce plaisir, il payait généreusement les sonneurs, et ceux-ci dépensaient l'argent au cabaret, où ils buvaient copieusement, soit pour prendre des forces afin de mieux sonner, soit pour se délasser de la fatigue qu'ils avaient eue à sonner, et ils appelaient cela *boire en tire la Rigault* ou *à tire la Rigault.*

On trouve souvent le mot *Larigot* employé pour désigner un fifre, une flûte, chez nos vieux auteurs, notamment chez Ronsard, qui a dit dans son églogue intitulée *les Pasteurs :*

Margot
Qui fait danser ses bœufs au son du *Larigot.*

Il est plus naturel de dériver la locution de ce mot. Ainsi, *boire à tire larigot*, c'est boire comme un joueur de fifre ou de flûte, ou comme un musicien; ce que le peuple appelle *flûter*, *chalumeller.*

LARME. — *Rien ne sèche plus vite que les larmes.*

Proverbe dont la phrase suivante de Quinte-Curce offre à la

fois l'application et l'explication. *Qui multùm in suorum misericordiam ponunt, ignorant quàm celeriter lacrymæ inarescant. Qui compte beaucoup sur la commisération des siens, ignore combien les larmes sèchent vite.* — Cicéron a cité plusieurs fois ce proverbe pour rappeler que l'orateur ne doit pas trop chercher à émouvoir la compassion, et il en a attribué l'invention au rhéteur Apollonius : « Les esprits une fois émus, gardez-vous d'être « prolixes dans vos plaintes; car, ainsi que l'a dit le rhéteur « Apollonius, *rien ne sèche plus vite que les larmes. Lacrymâ « nihil citiùs inarescit.* » (*Traité de l'Invent.*, liv. I, ch. 55.)

LARRON. — *Bien est larron qui larron emble.*

Proverbe maritime, qui se dit quand un corsaire en dépouille un autre. *Embler* est un verbe qui signifie faire un vol avec violence ou par surprise. Quelques étymologistes le dérivent du grec ἐμβάλλειν (*emballein*), mettre la main sur. Quelques autres le tirent du latin *involare*, formé de *vola*, paume de la main, et employé pour dire : prendre ou retenir dans la paume de la main.

Embler se trouve dans le *Roman de la Rose*, dans les *Ordonnances* de saint Louis, et dans les *Commandements de Dieu* en vieux français, qui disent : *L'avoir d'autrui tu n'embleras.* Saint-Simon s'en est servi en parlant des ministres Colbert et Louvois, qu'il accuse d'avoir toujours tendu *à embler la besogne d'autrui.*

Du verbe *embler*, qui n'est plus guère usité que dans le proverbe, est venue l'expression adverbiale *d'emblée*, c'est-à-dire tout d'un coup, du premier effort.

S'entendre comme larrons en foire.

Expression très usitée, en parlant des personnes qui sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable. — *Les coquins se devinent*, suivant l'expression de Duclos, et l'association est bientôt faite entre eux. Aristote (*Morale*, VI, 1) cite le proverbe suivant, que les Grecs employaient dans le même sens : *Le larron connaît le larron, comme le loup connaît le loup.*

On trouve dans la 1re prophétie de Nahum : *Spinæ se invicem complectuntur. Les ronces se tiennent entrelacées.*

LATIN. — *Perdre son latin à une chose.*

Y travailler en vain; y perdre son temps et sa peine. Cette expression est née dans le temps où les plaidoyers se fesaient en latin, où *parler latin* était le nec plus ultra de la science. On dit d'une chose très difficile à faire : *Le diable y perdrait son latin.* Les Italiens emploient dans un sens analogue, mais un peu ironique, ce proverbe très curieux : *Cimabue non lo farebbe, lui che avrebbe dipinto una corregia nell'acqua. Cimabué ne le ferait pas, lui qui eût peint un gros pet dans l'eau.*

LÉGAT. — *Être plus occupé que le légat.*

Le chancelier Duprat, cardinal et légat *à latere*, fut accablé d'affaires. Les événements multipliés qui eurent lieu dans l'État et dans l'Église sous son ministère, l'établissement du concordat désapprouvé par l'université, par le parlement et par le clergé, les nouveautés que Luther et ses disciples introduisirent dans la religion, la vénalité des charges judiciaires, la captivité de François Ier, le sac de Rome, la détention du pape Clément VIII, l'augmentation des impôts, le schisme d'Angleterre, beaucoup d'autres choses enfin dont il se mêla et dont il eût mieux valu qu'il ne se mêlât point, donnèrent naissance à l'expression proverbiale *être plus occupé que le légat*, pour marquer la situation d'un homme qui est surchargé de besogne et qui ne sait où donner de la tête.

LÉSINE. — *Compagnon de la lésine.*

Cette dénomination, qu'on applique à un homme d'une avarice sordide et raffinée, est venue d'un ouvrage curieux, composé en italien par un nommé Vialardi, vers la fin du XVIe siècle, et traduit en français par un anonyme, en 1604. Cet ouvrage est intitulé : *Della famosissima compagnia della lesina*, etc. *De la très fameuse compagnie de la lésine*, etc. Le but assigné à cette compagnie est l'épargne la plus sordide. Tous les membres ont des noms et des emplois conformes à leur institut, et ils sont obligés par leurs statuts de pousser la lésine au plus haut point de raffinement, par exemple : de

porter la même chemise aussi longtemps que l'empereur Auguste était à recevoir des nouvelles d'Égypte, c'est-à-dire quarante-cinq jours; de se couper les ongles des pieds jusqu'à la chair vive, de peur qu'ils ne percent les bas de chausse et les escarpins; de ne pas jeter de sable sur les lettres fraîchement écrites, afin d'en diminuer le port, et autres pratiques semblables, auxquelles on pourrait ajouter celle de ne pas mettre de points sur les *i*, pour épargner l'encre.

LESSIVE. — *Faire une lessive.*

Cette expression fait allusion à la lessive hermétique : elle fut originairement usitée en parlant des alchimistes ruinés à la recherche de la pierre philosophale, qu'ils prétendaient se procurer au moyen de cette lessive; elle s'appliqua ensuite aux malheureuses victimes de la passion du jeu, autre espèce d'alchimie qui conduit aussi à la misère en promettant des monts d'or, et l'application fut très naturelle, non seulement en raison de l'analogie que je viens de signaler, mais parce que les cartes à jouer étaient regardées par les adeptes comme un emblème des opérations du grand-œuvre, ce qui probablement les fit consacrer à l'usage de dire la bonne fortune.

Les vers latins suivants expliquent assez bien comment se fesait la lessive des alchimistes.

Calcinat in cinerem res ignis quaslibet; inde
Junctus aquæ cinis est nobile lixivium :
Lixivium bene concoctum sal fiet, at hic sal,
Si dissolvatur, mox oleasus erit.
Hoc oleum arcanâ si consolidabitur arte,
Laudatus sophies nascitur inde lapis.

Le feu réduit tout en cendres; les cendres mêlées avec de l'eau font une lessive excellente. Cette lessive bien cuite produit un sel qui se change en huile en se dissolvant, et cette huile rendue solide par les procédés mystérieux de la science hermétique, devient la pierre philosophale si renommée.

A laver la tête d'un Maure, on perd sa lessive.

C'est-à-dire qu'on se donne des soins et des peines inutiles

pour faire comprendre à un homme quelque chose qui passe sa portée, ou pour corriger un homme incorrigible. — Ce proverbe existait chez les Grecs et chez les Latins. Il est venu d'une fable d'Esope, où il est parlé d'un maître qui fesait laver continuellement la figure d'un esclave éthiopien pour lui rendre le teint clair.

Diogène réprimandait un jour un méchant. Que faites-vous là? lui demanda quelqu'un. — Vous le voyez bien, répondit le philosophe, *je lave la tête d'un Éthiopien, afin de le rendre blanc.*

On dit aussi : *A laver la tête d'un âne, on perd sa lessive.* « L'instruction ne porte de fruit qu'autant que la nature la « seconde. Quand même on mènerait l'âne du Christ à la Mec- « que, de retour il serait toujours un âne. » (Saady.)

LETTRE. — *La lettre tue, et l'esprit vivifie.*

C'est l'axiome théologique, *littera occidit, spiritus autem vivificat.* Il signifie qu'il ne faut pas, dans l'interprétation d'une loi, d'un précepte, s'attacher servilement au sens littéral des mots, mais chercher à saisir la pensée raisonnable, l'intention véritable cachée sous ces mots. Les théologiens turcs distinguent, comme les théologiens chrétiens, le sens positif et le sens allégorique, et ils disent proverbialement que *le Coran porte tantôt une face de bête, et tantôt une face d'homme,* pour signifier la lettre et l'esprit.

Notre proverbe s'emploie aussi en parlant des traductions trop serviles qu'on veut blâmer.

LIÈVRE. — *Quand on mange du lièvre, on est beau sept jours de suite.*

Pline le naturaliste rapporte ce proverbe, *mis en vogue,* dit-il, *par un jeu frivole, mais cependant fondé sur quelque raison, puisqu'il est consacré par une opinion générale. Frivolo quodam joco, cui tamen debeat subesse causa in tantâ persuasione.*

Le *jeu frivole* consiste dans le rapprochement des mots *lepus, leporis* (lièvre), et *lepos, leporis* (grâce, agrément). La raison est peut-être dans la superstition qui avait consacré le lièvre à l'amour.

Martial a fait de ce proverbe le fondement de l'épigramme 30 de son livre III :

Si quando leporem mittis mihi, Gellia, dicis :
Formosus septem, Marce, diebus eris.
Si non derides, si verum, lux mea, narras,
Edisti nunquam, Gellia, tu leporem.

Isabeau, lundi m'envoyastes
Un lièvre et un propos nouveau ;
Car d'en manger vous me priastes,
En me voulant mettre au cerveau
Que par sept jours je serais beau.
Resvez-vous ? avez-vous la fièvre ?
Si cela est vray, Isabeau,
Vous ne mangeastes jamais lièvre. (CL. MAROT.)

Avoir une mémoire de lièvre, qui se perd en courant.

C'est avoir une très mauvaise mémoire, oublier très promptement. — On disait autrefois *mémoire de connil* (de lapin). L'explication que Laurent Joubert, dans ses *Erreurs populaires*, a donnée de cette dernière expression convient également à la première. « Le *connil*, dit-il, a la mémoire si courte que, ne se souvenant pas du danger qu'il vient de courir, il retourne à son gîte, d'où on l'a fait lever peu auparavant, et c'est pourquoi on tient pour suspect le cerveau de cet animal, parce qu'il a la mémoire, qui consiste au cerveau, extrêmement courte. »

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.

Il ne faut pas poursuire deux affaires à la fois. *Qui court deux lièvres à la fois n'en prend aucun*, dit un autre proverbe.

Si les lièvres avaient des fusils, on n'en tuerait pas tant.

Proverbe usité parmi les chasseurs, pour dire que l'assurance et la hardiesse à la chasse, et par extension dans certaines affaires, en font principalement le succès.

LIMOGES. — *Convoi de Limoges.*

Cette expression, dont on se sert pour désigner des politesses cérémonieuses, des révérences sans fin, rappelle un ancien usage d'après lequel une personne qui avait reçu une visite accompagnait le visiteur jusque dans la rue, quelquefois même

jusque chez lui, et en était accompagnée à son tour, quand elle revenait sur ses pas; de sorte que c'était toujours à recommencer. Cet usage, qui a introduit dans notre langue le verbe *reconduire* et le substantif *reconduite*, improprement employés aujourd'hui pour *conduire* et *conduite*, fut nommé *convoi de Limoges*, soit parce qu'il était né dans cette ville, soit parce qu'il y était plus observé qu'ailleurs.

LIMONADIER. — *Limonadier de la passion.*

On appelle ainsi le vinaigrier, et par extension tout mauvais limonadier. Cette expression populaire fait allusion au vinaigre que les Juifs donnèrent à boire à Jésus-Christ pendant sa passion.

LINCEUL. — *Le plus riche en mourant n'emporte qu'un linceul.*

Ce proverbe, très ancien dans notre langue, a été employé par le troubadour Pons de Capdueil :

Alexandres qui tot le mon avia
Ne portet ren mas un drap solamen.

Alexandre qui avait le monde entier, n'emporta qu'un linceul.

On lit dans une épigramme de Lucien : « Je suis arrivé nu « sur la terre; je m'en irai nu dans son sein. A quoi bon me « tourmenter inutilement ? »

La même pensée se trouve dans les paroles suivantes de l'Ecclésiaste (ch. v, ỳ 14) : « Comme l'homme est sorti nu « du sein de sa mère, il y retournera de même les mains « vides, et sans rien emporter de son travail. »

Job avait dit (ch. XXXI) avant Lucien et l'Ecclésiaste : « Je « suis sorti nu du sein de ma mère; je rentrerai dans le sein « de la terre tout nu. »

Saladin, à l'époque de sa mort, arrivée le 4 mars 1193, voulut qu'au lieu du drapeau élevé devant sa porte, on déployât le drap mortuaire dans lequel il devait être enseveli, et qu'un héraut criât : « Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, « emporte de ses conquêtes. » — C'était le proverbe mis en en action d'une manière sublime.

LION. — *A l'ongle on connaît le lion.*

Ex ungue leonem. Il suffit d'un seul trait pour faire connaître un homme d'un grand talent ou d'un grand caractère.

Ce proverbe, d'origine grecque, est venu de ce que le sculpteur Phidias, ayant à représenter un lion, en conçut la forme et la grandeur par l'inspection d'un seul de ses ongles, sans avoir jamais eu sous les yeux cet animal.

Il faut coudre la peau du renard à celle du lion.

On attribue l'invention de ce proverbe à Lisandre, fameux général lacédémonien, dont la politique ne connaissait que deux principes, la force et la perfidie, et dont la maxime favorite était qu'on doit tromper les enfants avec des osselets et les hommes avec des parjures. Un jour qu'on lui reprochait d'employer des ruses indignes d'un homme tel que lui, qui se glorifiait de descendre d'Hercule. *Il faut*, répondit-il en faisant allusion au lion de Némée, *coudre la peau du renard où manque celle du lion.* — Pindare avait dit avant Lysandre : Celui qui veut triompher d'un obstacle doit s'armer de la force du lion et de la prudence du serpent.

Habillé comme un gardeur de lions.

Cela se dit d'un homme qui ne change presque jamais d'habit, parce qu'un gardeur de lions est toujours vêtu de la même manière, afin que ces animaux redoutables le reconnaissent mieux.

LISIÈRE. — *La lisière est pire que le drap.*

Les gens qui habitent la frontière d'un pays valent moins que ceux qui en habitent l'intérieur. Les Italiens disent : *Quei de'confini sono ladri o assassini. Les gens des confins sont larrons ou assassins.* En effet, les vols et les meurtres paraissent avoir été toujours plus fréquents dans ces localités que dans les autres, à cause de la facilité laissée à ceux qui les commettent de s'enfuir à l'étranger. — Notre proverbe ne s'applique guère qu'en plaisantant, et pour répondre à quelqu'un qui rejette la solidarité des défauts imputés aux habitants de

certaines provinces, attendu qu'il n'est pas leur compatriote, comme on le pense, mais seulement leur voisin.

LIT. — *Comme on fait son lit on se couche.*

C'est-à-dire que le bien ou le mal que l'homme éprouve est généralement le résultat de la conduite qu'il tient, des bonnes ou mauvaises mesures qu'il prend. Il peut se rendre heureux par un sage emploi des facultés que Dieu lui a départies; son bonheur dépend de lui; il doit le trouver dans l'accomplissement de ses devoirs. S'il est malheureux, ce n'est guère que par sa faute. Ce qu'il appelle son malheur n'est le plus souvent que l'expiation nécessaire de ses erreurs ou de ses sottises, et il ne souffre de vrais maux que ceux qu'il se fait lui-même. Tout ce qu'on a dit de plus philosophique sur la nécessité de vivre comme on voudrait avoir vécu, de n'imputer l'amertume de ses regrets qu'à l'intempérance de ses désirs, de chercher sa félicité au dedans de soi et son bien-être dans une vie laborieuse et bien réglée, tout cela est rappelé par ce proverbe si vulgaire, *Comme on fait son lit on se couche.*

LITANIES. — *Tourner du côté des litanies.*

Donner dans la dévotion. — Je rapporterai ici l'origine des litanies, qui est assez curieuse. Les Romains, à l'avénement d'un empereur, étaient dans l'usage de faire certaines acclamations, dans lesquelles ils énuméraient les secours qu'ils attendaient de lui. Ils s'écriaient, par exemple : *Ut salvi simus, Jupiter optime maxime, serva nobis imperatorem;* et quelques historiens ont pris soin de nous instruire que cette formule fut employée, à diverses reprises, par les sénateurs et par le peuple, dans le temple de la Concorde, où Pertinax reçut la pourpre. Cet usage des acclamations fut adopté par les premiers chrétiens, qui l'introduisirent même dans leurs synodes, malgré l'opposition de plusieurs Pères de l'église, auxquels il paraissait un peu trop profane, et il donna naissance aux litanies.

LIVRE. — *Un grand livre est un grand mal.*

Mot du poète grec Callimaque, bibliothécaire d'Alexandrie,

qui disait aussi : *Un petit livre vaut mieux qu'un gros, parce qu'il contient moins de sottises.* Les deux propositions sont vraies en général, et elles s'expliquent très bien par ces pensées extraites de J.-J. Rousseau : « L'abus des livres tue la science. Croyant « savoir ce qu'on a lu, on se croit dispensé de l'apprendre. Trop « de lecture ne sert qu'à faire de présomptueux ignorants.... « Tant de livres nous font négliger le livre du monde, ou, si « nous y lisons encore, chacun s'en tient à son feuillet. — Celui « qui aime la paix ne doit point recourir aux livres; c'est le « moyen de ne rien finir. Les livres sont des sources de dispu- « tes intarissables... ; les subtilités s'y multiplient; on y veut « tout expliquer, tout décider, tout entendre. Incessamment la « doctrine se raffine et la morale dépérit toujours plus. — J'ai « cherché la vérité dans les livres, je n'y ai trouvé que le men- « songe et l'erreur. J'ai consulté les auteurs, je n'ai trouvé que « des charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes, sans « autre loi que leur intérêt, sans autre dieu que leur réputation. « — Professeurs de mensonge, c'est pour abuser le peuple que « vous feignez de l'instruire, et, comme ces brigands qui met- « tent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre. »

Je crains l'homme d'un seul livre.

Timeo virum unius libri. Parce que l'homme qui s'est bien nourri de la lecture d'un seul livre, qui en possède bien toutes les parties, qui en a bien fécondé, bien développé toutes les idées par ses méditations, est un adversaire redoutable pour ceux qui voudraient argumenter avec lui sur les matières explicitement ou implicitement contenues dans ce livre qu'on suppose bon.

Il n'y a presque pas d'effets que ne puisse produire, presque pas d'obstacles que ne puisse surmonter le génie d'un homme, soit dans la vie active, soit dans la vie spéculative, quand il l'applique invariablement à un seul objet. Diderot a dit : « L'homme qui est tout à son métier, s'il a du génie, devient un prodige; et, s'il n'en a point, il s'élève par une application constante au-dessus de la médiocrité. Heureuse la société où chacun serait

à sa chose, et ne serait qu'à sa chose! Celui qui disperse ses regards sur tout, ne voit rien ou voit mal. » (Sat. 1re, *sur les caractères.*)

J'y brûlerai mes livres.

Je mettrai tout en œuvre pour le succès de cette affaire.

Cette façon de parler, dit l'abbé Morellet, est une allusion à la folie d'un certain alchimiste qui, cherchant la pierre philosophale, après s'être ruiné en charbon, et n'ayant plus que le dernier coup de feu à donner pour obtenir le grand-œuvre, emploie à chauffer son fourneau jusqu'à ses livres, dont il ne doit plus avoir besoin.

LOI. — *Si veut le roi, si veut la loi.*

Lorsque l'abolition du combat judiciaire eut rendu la connaissance et par conséquent l'étude des lois indispensable, les seigneurs, jusqu'alors juges dans leurs terres, désertèrent les tribunaux, et l'administration de la justice devint le partage des hommes de loi. Voilà l'origine de notre magistrature, et cette grande innovation ne remonte pas plus haut que les dernières années du XIIIe siècle. A cette époque, l'esprit de Grégoire VII animait encore ses successeurs, et les hauts barons s'agitaient pour reconquérir ce qu'ils avaient perdu sous les derniers règnes. A peine établi, le parlement lève sur toutes les classes de la société le glaive de la justice, en frappe indistinctement tout ce qui se montre hostile envers la couronne, et force l'épée des barons et la crosse des évêques à s'incliner devant la majesté du trône. Bientôt il ne reste en France qu'une seule autorité, l'autorité du roi, et le droit public des Français se concentre dans la maxime : *Si veut le roi, si veut la loi.*

Loisel a interprêté d'une manière constitutionnelle cette maxime de l'ancienne jurisprudence, en disant qu'elle signifie que le roi ne peut vouloir que ce que veut la loi; mais pour qu'elle présentât un pareil sens, il faudrait qu'elle eût ses deux termes déplacés, et que le conséquent fût l'antécédent : *Si veut la loi, si veut le roi*, signifierait le régime de la légalité; *si veut le roi, si veut la loi,* signifie le régime du bon plaisir.

LONGIS. — *C'est un Saint-Longis.*

Cest-à-dire une homme plein de lenteur dans tout ce qu'il fait. Saint Longis, dont le nom seul a donné lieu à cette façon de parler, est le soldat qui perça d'uu coup de lance le flanc droit du Sauveur crucifié, comme le disent les deux vers suivants, extraits d'une vie manuscrite de Jésus-Christ, et cités dans le glossaire de Carpentier.

Longis le coté droit ouvri
Et sang et aigue s'en issi.

La tradition rapporte que ce soldat, s'étant fait chrétien, fut martyrisé à Césarée, en Cappadoce.

LORIOT. — *Compère Loriot.*

Petit aposthème qui se forme au bord de la paupière et qui s'appelle ordinairement orgeolet on orgelet, à cause de sa ressemblance avec un grain d'orge. Ce nom très singulier de *Compère Loriot* est venu d'une vieille opinion dont il est parlé dans l'*Histoire naturelle* de Pline (liv. xxx, ch. xi), et dans les *Symposiaques* de Plutarque (liv. v, quest. vii). Ces deux auteurs ont prétendu que le regard du loriot est salutaire aux personnes attaquées de la jaunisse, attendu que cet oiseau a la propriété d'attirer et de recevoir par les yeux l'humeur bilieuse dont l'épanchement cause cette maladie. Or, comme une telle opinion a été fort accréditée autrefois en France, et comme on a cru aussi que l'orgeolet provenait de quelque émanation morbifique reçue par l'organe de la vue, on a été amené de là, par une transition naturelle, à la dénomination de *Compère Loriot,* employée d'abord pour désigner le malade et appliquée depuis au mal.

LORRAIN. — *Lorrain vilain, traître à Dieu et au prochain.*

On prétend que ce dicton a été imaginé du temps de la ligue, par les partisans des Valois, contre les Guises, princes de la maison de Lorraine, qui voulaient usurper le trône, et qu'il ne concerne pas les Lorrains à qui on l'applique abusivement.

Il est bien vrai qu'il fut très usité en ce temps, mais on peut croire qu'il existait antérieurement, et qu'il avait été fait pour les Lorrains en général, puisque d'autres dictons fort anciens leur reprochent de semblables défauts.

LOUER. — *Il ne faut pas louer un homme avant sa mort.*

Parce qu'un homme, tant qu'il vit, est sujet à démentir les éloges dont il peut avoir été l'objet. — Ce proverbe est pris du passage suivant de l'*Ecclésiastique* (ch. XI, ℣ 30) : *Ante mortem ne laudes hominem quemquam, quoniam in filiis suis agnoscitur vir. Ne louez aucun homme avant sa mort, car on connaît un homme par les enfants qu'il laisse après lui.*

Le havamal des Scandinaves dit : *Louez la beauté du jour quand il est fini.*

Vauvenargues pense que le proverbe *Il ne faut pas louer un homme avant sa mort*, a été inventé par l'envie et a été adopté trop légèrement par les philosophes. Au contraire, dit-il, c'est pendant leur vie que les hommes doivent être loués, lorsqu'ils ont mérité de l'être : c'est pendant que la jalousie et la calomnie, animées contre leur vertu ou leurs talents, s'efforcent de les dégrader, qu'il faut oser leur rendre témoignage. Ce sont les critiques injustes qu'il faut craindre de hasarder, et non les louanges sincères.

Socrate voulait qu'on donnât des louanges aux hommes de bien, comme de l'encens aux dieux.

Qui se loue s'emboue.

Laus propria sordet. La propre louange pue.

Ce proverbe est du moyen-âge. Les anciens ne connaissaient pas la modestie, dans le sens que nous attachons à ce mot. Ils pensaient que chacun avait droit de se louer soi-même, personne ne pouvant mieux savoir que lui comment il voulait être loué, et que la voix qu'il se donnait était une voix de plus, et une voix qui comptait. Les hommes les plus célèbres de Rome se conformaient volontiers à ce principe. Cicéron mandait à Atticus : « Vous avez reçu l'histoire de mon consulat que j'ai écrite « en grec; quand j'aurai achevé la même histoire en latin, je

« vous l'enverrai, et je vous en promets une troisième en vers, « afin de faire mon panégyrique de toutes les manières possi- « bles. Pourquoi attendrais-je que les autres me louent, puis- « que je m'en acquitte si bien moi-même ? »

Ce franc amour-propre des anciens ne valait-il pas mieux que cette fausse modestie des modernes, qui a été si bien nommée par Labruyère, le dernier raffinement de la vanité.

LOUP. — *Avoir vu le loup.*

Cette expression s'applique à un homme, pour signifier qu'il a vu le monde, qu'il est aguerri et expérimenté; mais elle s'applique à une femme pour lui reprocher une conduite déréglée. Dans ce dernier cas, c'est comme si l'on disait : cette femme est une *louve;* dénomination qu'on donnait autrefois aux prostituées, afin de les rendre odieuses par une comparaison convenable à leur vie brutale. On lit dans l'*Amphithéâtre sanglant* par P. C., évêque de Bellay : « Ces malheureuses *louves* (c'est-à-dire « ces femmes débauchées) sont toujours prêtes à la curée et souf- « frent une faim canine de la chair humaine. » Les Latins employaient le mot *lupa*, *louve*, dans la même acception, comme on peut le voir dans le discours de Cicéron *pro Milone*. Acca Laurentia, qui allaita Romulus et Rémus, avait reçu cette qualification de ses voisins, à cause de la voracité de son appétit charnel. *Lupanar* signifiait lieu de prostitution.

Savoir la patenôtre du loup.

Lorsqu'on veut faire entendre à quelqu'un qui fait des menaces qu'on saura bien l'empêcher de les effectuer, on dit qu'on *sait la patenôtre du loup*, par allusion à une prière ainsi nommée à laquelle la superstition du moyen-âge attribuait la vertu d'éloigner les loups des bergeries. Voici cette singulière oraison telle que le curé Thiers l'a rapportée : « Au nom du Père + du « Fils + et du Saint-Esprit +. Loups et louves, je vous conjure « et charme : je vous conjure au nom de la très sainte et sur- « sainte, comme Notre-Dame fut enceinte, que vous n'ayez à « prendre ni écarter aucune des bêtes de mon troupeau, soit « agneaux, soit brebis, soit moutons (on nomme les bestiaux

« que l'on veut préserver des loups), ni à leur faire aucun mal. » (*Traité des superstitions*, liv. VI, ch. 2.)

On croit encore à l'efficacité de la *patenôtre du loup* dans plusieurs hameaux du département de l'Aveyron, et il y a de prétendus sorciers appelés *louvetiers* qui, fesant métier de la dire, jouissent d'un grand crédit auprès de certains métayers.

Enfant de loup, qui n'a jamais vu son père.

Lorsque les louves sont en chaleur, dit Buffon, ce qui arrive en hiver, plusieurs mâles suivent la même femelle et cet attroupement est sanguinaire, car ils se la disputent cruellement. Ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive presque toujours qu'ils mettent en pièces celui qu'elle a préféré. De là cette expression proverbiale par laquelle on désigne un bâtard.

Quand on parle du loup on en voit la queue.

Proverbe dont on fait l'application, lorsqu'il survient une personne au moment où l'on parle d'elle. Cette personne est probablement assimilée au loup, parce que sa présence inattendue déconcerte et fait taire, de même que l'apparition subite du loup produit un étonnement et une crainte qui coupent d'abord la parole. Mais pourquoi est-il question de la *queue* du loup, au lieu de la tête qui semblerait plus convenablement rappelée? C'est peut-être parce que cet animal, qui aperçoit ordinairement l'homme avant d'en être aperçu, se détourne rapidement pour s'enfuir, et ne se laisse voir que par derrière, et peut-être aussi parce que le mot *queue* forme une assonance, une sorte de rime, avec le mot *leu* (loup), qui figura primitivement dans le proverbe.

Les Latins disaient: *Lupus est in fabulâ. Le loup est dans le discours.* Ce qui doit être fondé sur la même raison que le proverbe français. Cependant il y a des parémiographes qui prétendent que *lupus in fabulâ* signifie proprement *le loup dans la comédie,* et fait allusion à une antique tradition romaine qui rapporte qu'un jour où l'on représentait, en plein air, sur le bord du Tibre, une pièce de théâtre, dans laquelle il s'agissait

de Romulus et de Rémus allaités par une louve, on vit paraître un loup qui étonna comme un prodige, les spectateurs interdits. Mais ce fait est évidemment apocriphe, et ce qui prouve que *fabula* doit se traduire ici par *discours*, et non par *comédie*, c'est qu'on trouve dans Plaute etd ans d'autres auteurs : *Lupus est in sermone.*

Le peuple parisien n'emploie guère que dans une acception de blâme le proverbe *Quand on parle du loup on en voit la queue.* Toutes les fois qu'il veut montrer de la politesse ou s'exprimer dans un sens d'éloge, il ne manque pas d'y substituer une de ces phrases poétiques : *Quand on parle du soleil on en voit les rayons.* — *Quand on parle de la rose on en voit le bouton.*

A chair de loup dent de chien.

Proverbe qui s'applique dans le même sens que : *A rude ane rude ânier.* — *A méchant méchant et demi.* Les Danois disent très originalement : *Dur contre dur, s'écriait le diable en opposant son derrière au tonnerre.*

Il faut hurler avec les loups.

Il faut s'accommoder aux mœurs, aux manières des gens avec lesquels on vit, avec lesquels on se trouve lié, quoiqu'on ne les approuve point. — Ce proverbe correspond au proverbe latin qu'on trouve dans les *Bacchides* de Plaute (act. IV, vers 10) : *Versipellem frugi convenit esse hominem pectus cui sapit. Il convient qu'un homme sage et avisé change quelquefois de peau;* mot à mot, devienne *versipellis*. Les Latins entendaient par *versipellis* le loup-garou, c'est-à-dire l'homme à qui la superstition populaire attribue le pouvoir de se transformer en loup, et de revenir ensuite à sa première forme. Ainsi quand on dit : *Il faut hurler avec les loups*, c'est à peu près comme si l'on disait : *Il faut savoir se faire loup-garou.*

LOYER. — *Qui sert et ne persert, son loyer perd.*

Ce proverbe est le même que celui-ci : *Qui sert et ne continue, sa récompense est perdue.* L'un et l'autre sont fondés sur une an-

cienne coutume d'après laquelle les domestiques qui s'étaient loués pour un temps n'avaient droit à aucune partie de leurs gages, s'ils venaient à quitter leur service avant l'expiration du temps convenu. Leur sens moral est qu'on n'obtient rien sans la persévérance.

LUCE. — *A la Sainte-Luce, les jours croissent du saut d'une puce.*

L'année solaire se compose de 365 jours et 6 heures moins 11 minutes. Dans la correction faite au calendrier, sous Jules César, on négligea de tenir compte de ces onze minutes qui, étant employées de trop, tous les ans, avaient formé dix jours (1), vers la fin du seizième siècle. Comme il en résultait, dans l'office ecclésiastique un dérangement qui, croissant toujours, aurait fini par dérouter tous les calculs, le pape Grégoire XIII ordonna de passer du 5 octobre au 15 du même mois, en supprimant ces dix jours dans l'année 1582, qui n'en eut ainsi que 355, ce qui la fit surnommer *la petite année*. Avant cette suppression, par laquelle l'année civile fut mise en harmonie avec l'année solaire, les jours diminuaient jusqu'au onze décembre, dont la nuit était la plus longue de toutes, comme l'atteste cette épigramme d'Owen :

Nupsisti undecimo cur, Pontiliana, decembris?
— Nulla magis nox est longa diesque brevis.

Pourquoi, Pontiliana, vous êtes-vous mariée le onze décembre? — C'est qu'il n'y a pas de nuit plus longue, ni de jour plus court.

Par conséquent les jours recommençaient à augmenter le treize décembre, qui correspondait alors, comme le vingt-trois aujourd'hui, au lendemain du solstice d'hiver, et c'est même ce qui avait fait choisir le treize pour l'anniversaire de la fête de sainte Luce, à cause de l'analogie de ce nom avec le mot latin

(1) Elles en avaient bien formé treize, mais comme on avait omis trois jours à différentes époques l'excédant n'était plus que de dix jours.

lux, lumière. Ainsi le proverbe, qui est faux maintenant, était vrai autrefois, et le poète Passerat avait raison de dire :

Heureux jour de Sainte-Luce,
Qui croît du saut d'une puce,
Raccourcissant les ennuis
Qu'apportent les longues nuits.

LUNE. — *Aboyer à la lune.*

Crier contre une personne à qui on ne peut nuire, faire des menaces impuissantes. Métaphore prise des chiens qui, d'après une opinion populaire, aboient contre la lune dont l'éclat les blesse. *Quo plus lucet luna, magis latrat molossus. Plus la lune brille, plus le mâtin aboie.*

La lune n'a rien à craindre des loups.

C'est aussi une opinion populaire que les loups ne peuvent souffrir la clarté de la lune, et qu'ils poussent des hurlements à sa vue. De là le proverbe traduit du latin, *luna tuta à lupis*, pour marquer l'impuissance des critiques et des envieux contre un mérite supérieur. Ce proverbe, dans le moyen-âge, s'appliquait particulièrement aux impies vainement déchaînés contre l'Église, dont la lune est le symbole mystérieux.

Poltron comme la lune.

C'est sans doute parce qu'elle se cache derrière les nuages que la lune est devenue le type de la poltronnerie. Mais si elle se cache, du moins elle n'a jamais reculé, et le soleil ne peut en dire autant. Toutefois il faut avouer que, depuis sa reculade, il s'est tenu constamment immobile à son poste.

Changeant comme la lune.

Je n'ai pas besoin de faire sentir la justesse de cette comparaison. Il me suffira de citer l'apologue suivant, rapporté par Plutarque, dans *le Banquet des sept sages* (ch. XLII) : « La lune, un jour, pria sa mère de lui faire un manteau qui allât juste à sa taille. Eh! comment le pourrais-je, répondit la mère, puisque tu changes de taille toutes les semaines?»—Ce joli apologue sera certainement plus agréable aux lecteurs qu'un commentaire, et il leur donnera en même temps l'origine de cette autre expression proverbiale : *Cela lui va comme un manteau à la lune*, c'est-à-dire cela ne lui va pas du tout.

Faire un trou à la lune.

C'est manquer à ses engagements, faire faillite. — D'où vient donc cette expression qui paraît déraisonnable? Car si l'effet qu'elle signale était produit par chaque faillite, le disque de la lune devrait nous apparaître comme une écumoire. Je crois qu'elle ne désigne pas le satellite de la terre, mais certain corps opaque qu'on appelle *la lune de Landernau*, et qu'elle est tout simplement une variante comique de cette autre expression, *facere bombum* (*faire un pet*), employée pour dire, faire banqueroute. Si une telle explication, que je regarde comme la plus probable, n'était pas admise, je proposerais la suivante : autrefois le terme des contrats et des paiements était ordinairement fixé à la lune qui précède et détermine la fête de Pâques, avec laquelle commençait l'année, sous la troisième race de nos rois, jusqu'au règne de Charles IX. C'est pourquoi les débiteurs qui ne payaient pas plus à l'échéance de la pleine lune que s'il n'eût pas été pleine lune, ou qui déclinaient cette échéance par une banqueroute, furent supposés *faire une brèche* ou *un trou à la lune;* et cette locution figurée fut bientôt dans toutes les bouches, parce qu'elle joignait à la singularité le mérite de rappeler un proverbe des anciens, qui disaient d'un homme ingénieux à chercher des expédients dilatoires, lorsqu'il devait accomplir ses promesses ou acquitter ses dettes: *Laconicas lunas causatur. Il allègue les lunes lacédémoniennes.*

Ce proverbe des *lunes lacédémoniennes* était venu de ce que la mauvaise foi des Lacédémoniens envers les autres peuples, prenait souvent pour prétexte un conseil donné par Lycurgue, de n'entreprendre aucune expédition militaire ni aucune affaire importante, tant que la lune n'était pas dans son plein.

La lune annonce par sa pâleur la pluie, par sa rougeur le vent, et par sa blancheur la sérénité.

Pallida luna pluit, rubicunda flat, alba serenat.

Ce proverbe est fondé sur l'expérience, et il est d'une vérité incontestable. Mais de ce que la lune, à ses différentes phases, indique des changements de temps, il ne faut pas conclure qu'elle les produise. Malgré l'opinion généralement répandue

dans les campagnes à ce sujet, il n'y a point de raisons pour affirmer l'influence de la lune sur les vicissitudes de l'atmosphère, et il y en a beaucoup, au contraire, pour la révoquer en doute, tant qu'on n'aura pas prouvé par une longue suite d'observations que ces vicissitudes se distribuent avec précision sur les époques des points lunaires, conformément à leur nature et à celle de ces points. Que devient d'ailleurs l'influence de la lune dans les climats où le temps reste constamment le même pendant plusieurs mois?

La lune de miel.

Le premier mois du mariage, où tout est douceur pour les époux. Expression prise de ce proverbe arabe : *La première lune après le mariage est de miel, et celles qui la suivent sont d'absinthe.*

LUNEL. — *Il est de Lunel.*

Il est timbré, il est fou. Ancien dicton, rapporté par Le Duchat, et moins usité aujourd'hui que cet autre qui a la même signification : *Il a une chambre à Lunel.* Ces dictons n'ont pas d'autre fondement, sans doute, qu'une mauvaise allusion de *Lunel* à *la lune,* qui, d'après l'opinion populaire, exerce une malicieuse influence sur le cerveau et détermine les accès des maniaques, nommés pour cette raison *lunatiques.*

LUNETTES. — *Bon jour, lunettes; adieu, fillettes.*

C'est-à-dire qu'il faut quitter l'amour, quand on commence à prendre les lunettes; ce qui arrive malheureusement à une époque de la vie où notre cœur est souvent en meilleur état que nos yeux, et où nous sommes d'autant plus à plaindre, qu'en amour tout nous abandonne, sans que nous voulions rien abandonner.

On dit aussi : *Les lunettes sont des quittances d'amour.*

LURON. — *C'est un luron.*

« Ce mot très caractéristique, très populaire, sans être trop trivial, et que Désaugiers, toujours si correct, a souvent employé dans ses jolies chansons, ne se trouve dans aucun

dictionnaire. Il y a plus : on ne lui connaît aucune analogie immédiate, et la lettrine *lur*, qui exprime une des racines les plus gracieuses et les plus fluides que puisse articuler la voix humaine, est tout à fait inusitée chez nous comme initiale. Je ne serais pas éloigné de croire que *luron* est fait de ce mimologisme commun du chant et de la danse, de ce *trala deri dera*, qui supplée aux paroles, et quelquefois à la musique dans les fêtes joyeuses du peuple, et qui a fourni aux vieux chansonniers, entre autres gais refrains, *luron*, *lurette* et *lalure*. Un luron ne demande qu'à chanter et à danser. *Ma lurette* est devenu, dans ce sens, un nom de femme. Dans le langage grivois, on appelle une fille de mœurs suspectes, une *landarivette*, une *luronne*. Ménage n'aurait pas manqué de tirer *luron* de l'italien *lurcone*, un homme de plaisir, un voluptueux, un gourmand. S'il n'avait pas l'origine que je lui attribue, je le chercherais plus volontiers dans les langues du nord. C'est à elles que nous devons son complément *godelureau*, littéralement un *bon lureau*, ou un *bon luron*. Nous avons conservé cette dernière expression en adoptant l'autre. » (M. Ch. Nodier.)

LUSTUCRU. — *C'est un lustucru.*

Terme burlesque qui est formé des mots l'*eusses tu cru*, et qui s'emploie pour suppléer à un nom qu'on a oublié, quand on ne veut marquer aucune considération pour la personne qui porte ce nom. Le Roux dit qu'on traite de *lustucru* un benet, un sot, un mari trompé.

Le mot *lustucru* a été usité au féminin, si l'on en juge par un poème burlesque, intitulé *le Mariage de Lustucru*, et terminé par ces deux vers :

> Et le pauvre *Lustucru*
> Trouve enfin sa *lustucrue*.

LYNX. — *Avoir des yeux de lynx.*

Au propre, c'est avoir la vue fort bonne; au figuré, c'est pénétrer les pensées, les secrets, les desseins des autres. — Cette expression nous est venue des anciens, qui attribuaient au

lynx, animal dont les yeux sont très perçants, la faculté merveilleuse de voir à travers les murs.

M

MAÇON. — *J'aimerais mieux servir les maçons que de...*

On lit dans le *Blason des faulces amours*, par Guillaume Alexis :

> *Mieux vaudrait servir les maçons*
> Que d'avoir au cœur tels glaçons.

Cette locution proverbiale a son équivalent dans cette autre : *J'aimerais mieux être aux galères.* Elle fait allusion à la peine qu'on infligeait autrefois à certains hommes repris de justice, en les condamnant à *servir les maçons.* Œxmelin parle d'un chef de flibustiers qui, sommé par les Espagnols de se rendre, ne le fit qu'après avoir reçu l'assurance qu'on lui donnerait quartier à lui et aux siens, et qu'on ne leur ferait porter ni pierre ni chaux ; car c'est ainsi, ajoute cet auteur, que les Espagnols en usent, lorsqu'ils prennent ces sortes de gens. Ils les tiennent deux ou trois ans dans des forteresses qu'ils bâtissent, et les emploient *au service des maçons.*

Cette punition, qui a été l'origine des travaux forcés, est de toute antiquité. On sait que les Juifs, en Égypte, furent condamnés à élever les pyramides, et les Pélasges de l'Attique, à construire l'Acropolis.

Vers la fin du XIIe siècle, on disait, en Languedoc, *j'aimerais mieux être prêtre*, dans le même sens que *j'aimerais mieux être maçon.* C'est qu'alors le clergé de ce pays était dépossédé de ses biens et abreuvé d'humiliations par la secte albigeoise, qui fut persécutrice avant d'être persécutée. *Sicut dicitur mallem esse judæus, sic dicebatur mallem esse capellanus quam hoc vel illud facere.* (Guillelm de Podio Laur. In *prologo* ap. scr. fr. XIX, 194.)

MAGNIFICAT. — *Il ne faut pas chanter le magnificat à matines.*

Saint Césaire, évêque d'Arles, dressant une règle monasti-

que, vers l'an 506, prescrivit aux moines de chanter à l'office du matin le *magnificat*, qui n'avait pas été encore introduit dans les offices de l'Église latine. Mais, dans la suite, ce cantique fut exclusivement consacré aux vêpres et au salut; et de là vint le proverbe dont le sens moral est, qu'il ne faut pas se glorifier avant le temps.

Corriger le magnificat.

Le *magnificat*, que Tillemont appelle *la gloire des humbles et la confusion des superbes*, a toujours été considéré, sous le rapport littéraire, comme une composition d'une grande beauté, et c'est à cause de cela qu'on a dit *corriger le magnificat*, pour signifier, faire des critiques sans fondement, faire des corrections là où il n'y a pas lieu d'en faire.

On dit aussi *corriger le magnificat à matines*, afin de faire ressortir doublement l'absurdité des critiques et des corrections.

MAILLE. — *N'avoir ni sou ni maille.*

C'est être extrêmement pauvre. — La maille était une petite pièce de monnaie qui ne valait que la moitié d'un denier. — On disait autrefois dans le même sens, *n'avoir de mannoie ni ronde, ni carrée*, parce que la maille, au lieu d'être ronde comme les autres monnaies, avait une forme carrée.

Avoir maille à partir avec quelqu'un.

Au propre, c'est avoir une maille à partager (*partir*, dérivé du latin *partiri*, signifiait autrefois partager); au figuré, c'est avoir quelque différend, parce qu'il n'appartient qu'à des gens tracassiers et chicaneurs de vouloir partager une aussi petite pièce de monnaie que la maille.

MAIN. — *Une main lave l'autre.*

Ce proverbe qui était usité chez les Grecs et chez les Latins, signifie, dans un sens général, qu'on doit se rendre des services réciproques; mais il s'emploie dans un sens particulier, en parlant de deux compères également suspects qui se blanchissent l'un l'autre des torts qu'on peut leur imputer, ou qui cherchent à faire ressortir les qualités l'un de l'autre. On dit de même,

dans les deux sens énoncés : *Un barbier rase l'autre*. Ce qui s'entend aussi des secours mutuels que se prêtent les gens d'une même profession.

La bonne main.

M. Ch. Nodier, dans sa *Linguistique*, dit que la main a été l'étalon primitif de tous les calculs de l'homme, et que, déployée à l'intérieur sous ses yeux, elle lui a enseigné le calcul duodécimal dans les douze phalanges des quatre doigts articulés verticalement à la paume. Après cela, le savant philologue ajoute en note cette explication curieuse : « Le pouce représentait l'appoint « du quarteron. En transigeant de moitié, le commerce avait fini « par faire remise du treizième, et le treizième c'est le pouce. « Voilà pourquoi on appelle encore *la bonne main* cette suréro- « gation de bénéfice qui complète et parfait les marchés, parce « que la main y était tout entière. Il nous reste une singulière « tradition de cet usage dans la langue populaire, où le pouce « signifie toujours un surcroît, une augmentation indéterminée. « Elle doit avoir la cinquantaine *et le pouce*. Il a tiré dix mille « francs de ce marché *et le pouce*. Je conviens que cette autorité « est bien triviale, et cette induction bien tardive ; mais il n'est « jamais trop tard pour dire ce qui n'a jamais été dit. »

Jouer à la main chaude.

Ce jeu, que tout le monde connaît, est une allusion à la terrible épreuve judiciaire dans laquelle la main d'un homme assassiné était apportée au tribunal, afin que chacun vînt attester qu'il était innocent du meurtre, en jurant sur cette main chaude encore, à laquelle une croyance superstitieuse attribuait le pouvoir de dénoncer le meurtrier par une espèce de frémissement ou de crispation qu'elle devait éprouver sous son contact.

Jeux de main, jeux de vilain.

Les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés, et, suivant une observation proverbiale, *ils engendrent souvent des querelles*.

Se laver les mains d'une chose.

Cette expression, dont on se sert pour signifier qu'on ne prend

aucune part à une chose, et qu'on ne veut pas être responsable des suites qu'elle peut avoir, est une allusion à l'usage symbolique qui consistait à se laver les mains en présence du peuple, pour témoigner qu'on était innocent d'un crime. *Lavavi manus meas inter innocentes*, dit le *Psalmiste* (Ps. LXXII, ℣ 13). *J'ai lavé mes mains parmi les innocents*. Pilate pratiqua cette ancienne coutume devant les Juifs, et protesta qu'il n'était pas complice de l'injustice qu'ils allaient consommer en crucifiant Jésus-Christ.

MAITRE. — *Passer quelqu'un maître.*

Ne pas l'attendre pour dîner. — Le compagnon qui, après avoir fait son chef-d'œuvre, était jugé digne de recevoir la maîtrise, donnait à ceux qui devaient la lui conférer, un repas qui commençait presque toujours sans lui, soit que le soin du service l'empêchât de prendre place à table en même temps qu'eux, soit que l'étiquette ne le lui permît pas.

C'est un petit-maître.

Expression qu'on applique à un jeune homme qui se fait remarquer par une élégance recherchée dans sa parure, par des manières libres et un ton avantageux auprès des femmes. — Elle fut introduite, dit-on, à l'époque où le duc de Mazarin fut nommé grand-maître de l'artillerie. C'était l'homme le plus galant de son siècle. A peine avait-il quitté ses drapeaux, qu'il venait déposer ses lauriers et son cœur aux pieds des belles. Ses officiers s'efforçaient de copier toutes ses manières, mais ce n'était que des minauderies en comparaison, et par comparaison on les appella *petits-maîtres*. — Suivant une autre opinion, cette dénomination fut imaginée, sous la régence d'Anne d'Autriche, pour désigner le prince de Condé, le prince de Conti, le duc de Longueville, le duc de Beaufort et quelques autres jeunes seigneurs qui prétendaient enlever l'autorité au cardinal de Mazarin, faire la loi en matière de politique, comme ils la fesaient en matière de modes, en un mot, être les maîtres. On sait que cette prétention fit naître la guerre de la Fronde.

MAL. — *Le mal retourne à celui qui le fait.*

Dieu prend la protection des faibles, il fait réagir contre les méchants les maux qu'ils font aux hommes. — *In insidiis suis capientur iniqui. Les méchants seront pris dans leurs propres piéges.* (Salomon, Prov., ch. XI, ℣ 6.)

Ne nous plaignons pas du mal, il vient de Dieu.

Supportons sans nous plaindre les afflictions que Dieu nous envoie. — Proverbe tiré de l'*Ecclésiastique*, ch. XI, ℣ 14 : *Bona et mala... à Deo sunt :* les biens et les maux... viennent de Dieu.

Dieu est l'auteur du mal qui punit, mais non de celui qui souille, dit saint Thomas. Ainsi le mal qu'il envoie ne peut être qu'un remède ou une expiation des fautes des hommes. Double raison pour le supporter patiemment.

MALENCONTRE. — *Qui se soucie, malencontre lui vient.*

Le souci ne sert qu'à rendre plus malheureux celui qui s'y livre. Il lui crée de nouveaux maux, dit le *Hava-mal des Scandinaves.*

L'imagination maîtrisée par le souci devient le plus cruel instrument de nos peines. Toujours ingénieuse à nous tourmenter, elle nous fait parcourir tous les maux, les uns après les autres, pour faire notre supplice de tous. La réalité porte sa mesure avec elle, dit Sénèque, mais un malheur vague ouvre un champ sans limites aux égarements de la peur. Sachons donc raisonner nos craintes. Les maux que nous redoutons comme imminents ne viendront peut-être point; du moins ils ne sont pas encore venus. Ils ont beau être vraisemblables; ils ne sont pas vrais pour cela. Mais en les supposant même inévitables, pourquoi les sentir d'avance? Nous serons à temps de souffrir quand ils arriveront : en attendant espérons mieux.

Il est parfois bon, dans ce monde, de faire comme Figaro qui se pressait de rire dans la crainte de pleurer.

MALHEUR. — *A quelque chose malheur est bon.*

Pour signifier que quelquefois une infortune nous procure des avantages que nous n'aurions pas eus sans elle.

Ce proverbe est susceptible d'une très grande extension, et

peut s'appliquer moralement dans tous les cas où le malheur a quelque influence salutaire.

Les Livres saints ont appelé le malheur un trésor de la miséricorde céleste, parce que le malheur ramène l'homme à la religion. — Les Égyptiens avaient sur ce sujet une allégorie sublime, dans laquelle ils représentaient Mercure arrachant les nerfs de Typhon pour en faire les cordes de la lyre divine. Typhon était, au rapport de Plutarque (*de Isidé et Osiride*, 53, 54), l'emblème du mal temporel, et Mercure était la raison même qui fait tourner ce mal au profit de la piété.

Sénèque, dans le quatrième chapitre de son *Traité de la Providence*, s'est appliqué à prouver que c'est pour l'avantage des hommes vertueux que Dieu les tient dans les afflictions.

La vertu s'affermit sous les coups du malheur.

On lit parmi les adages des Pères de l'Église : *Qui non erit Jacob, non erit Israel. Il faut être Jacob pour devenir Israël.* — Jacob eut à supporter de longues et rudes épreuves en Mésopotamie, chez Laban son beau-père, et lorsqu'il retourna dans la maison paternelle, il rencontra un ange sous une forme humaine, avec qui il lutta, ne voulant pas le laisser partir sans avoir reçu sa bénédiction. Il sortit boiteux de la lutte; mais il y mérita, par ses efforts victorieux, la faveur qu'il désirait, et il reçut de l'ange le surnom d'Israël, qui signifie *fort contre le Seigneur*. Tu ne seras plus appelé Jacob, lui dit cet ange, mais Israël, parce que tu as eu la supériorité en luttant avec l'Élohim (avec Dieu ou plutôt avec les vicissitudes venant de Dieu) (1).

Les anciens disaient : *Que je te plains, ô toi qui fus toujours heureux!* Ils consacraient les lieux où la foudre était tombée, pour faire honorer jusqu'aux moindres vestiges du courroux du ciel et des adversités qu'il envoie. Ils déploraient un bonheur constant. Ils craignaient qu'il n'irritât les furies, et ils cherchaient

(1) Il s'agit évidemment de la force morale. Le nom d'Israël, dit M. Salvador, a été composé expressément dans l'intérêt d'une idée, d'un principe, et il est provenu de la réunion des deux mots hébreux *lachar* et *el*, qui signifient *droiture* et *force*.

à l'expier par quelque infortune volontaire. L'heureux Polycrate jetait à la mer son anneau le plus précieux, et Philippe, au comble de la prospérité, proférait cette prière : « O Jupiter, mêle « quelque mal à mes biens! »

Le malheur est la meilleure école des souverains : il faut un bûcher à Crésus pour que ce roi de Lydie se reconnaisse et s'écrie : O Solon! Solon!

Le malheur est le père de la compassion. Didon qui avait été malheureuse, accueillait avec empressement les Troyens malheureux, et le vers que Virgile a mis dans sa bouche est devenu la devise des ames sensibles.

> *Non ignara mali miseris succurrere disco.*
> Malheureuse, j'appris à plaindre le malheur. (DELILLE.)

Ce sentiment a été exprimé chez tous les peuples par une foule de comparaisons proverbiales, telles que celle-ci : — C'est du raisin foulé sous le pressoir que jaillit la douce liqueur qui réjouit le cœur de l'homme. — La myrrhe ne distille que par les incisions faites à l'arbre qui la produit, etc.

M. de Chateaubriand a fait dire au père Aubry : Si le ciel « t'éprouve aujourd'hui, c'est pour te rendre plus compatis- « sant aux maux des autres. Le cœur, ô Chactas, est comme ces « sortes d'arbres qui ne donnent leur baume pour guérir les « blessures, qu'après avoir été blessés eux-mêmes. »

Le malheur développe l'intelligence. *Vexatio dat intellectum* (Isaïe, ch. 28). L'infortune souvent éveille le génie. *Ingenium mala sæpe movent* (Ovide).

« C'est dans une ame froissée par la douleur que naissent les grandes pensées... De la contradiction naît l'énergie de l'ame. Elle a des forces en réserve pour le malheur. Le génie, sans l'aide des peines, est un roi sans sujets. Le même feu qui le consume le fait briller... L'adversité concentre l'ame au milieu de ses facultés et, à chaque instant, augmente leur ressort. Les génies qui ont fait le plus de bruit dans le monde, ont marché au milieu des contradictions. » (L'abbé de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la chaire.*)

Celui qui n'a pas été malheureux, que sait-il? dit un sage d'Orient.

Le chancelier Bacon a comparé les hommes de bien à ces précieux aromates qui exhalent les parfums les plus délicieux quand ils sont broyés.

On avait dit avant Bacon, que le malheur produit sur l'ame vertueuse le même effet que le feu sur l'encens.

Nos pères avaient ce proverbe: *Plus le safran est foulé, mieux il fleurit.* Ce qui était fondé sur l'usage de fouler le terrain où l'on avait semé les oignons du safran, conformément à un précepte de Pline-le-Naturaliste auquel les agriculteurs modernes ne se conforment pas.

Le malheur se plaît à la surprise.

Le malheur fond souvent sur l'homme qui ne s'y attend pas, et il s'approche rarement de celui qui est préparé à le recevoir. D'où il faut conclure que le malheur est toujours pour les imprévoyants. Le cardinal de Richelieu prétendait qu'imprévoyant et infortuné étaient synonymes, attendu qu'on ne pouvait guère être l'un sans l'autre.

MANCEAU. — *Un Manceau vaut un Normand et demi.*

Les Manceaux ont la réputation d'être fort enclins à la chicane, et de porter encore plus loin que les Normands les défauts attribués à ces derniers. C'est probablement de là qu'est venu le proverbe. Cependant quelques auteurs prétendent qu'il a dû son origine à un combat dans lequel les Manceaux battirent complétement les Normands plus nombreux qu'eux d'un tiers, et quelques autres assurent qu'il fait allusion à une ancienne monnaie du Maine, dont la valeur surpassait celle de la monnaie de Normandie. *Le denier manceau valait un denier et demi normand.*

MANCHE. — *C'est une autre paire de manches.*

C'est une autre affaire; c'est bien différent. — On lit dans une note du livre IV, chapitre 58, de *Tristan-le-Voyageur*, par Marchangy: « C'était la mode, sous le règne de Charles V, de porter une espèce de tunique serrée par la taille, et nommée cotte-

hardie, laquelle montait jusqu'au cou, descendait jusqu'aux pieds et avait la queue traînante; mais pour les personnes de distinction seulement (1), outre les manches étroites de cette robe, on y avait adapté une autre paire de manches à la bombarde, qui étaient fendues pour laisser passer tout l'avant-bras, et qui flottaient à vide jusqu'à terre. Ces secondes manches coûtaient beaucoup plus cher que les véritables, peut-être parce qu'elles ne servaient à rien. On leur doit le proverbe : *C'est une autre paire de manches.* »

Cette explication ne me paraît pas tout à fait juste. En voici une autre que je crois meilleure. Les manches étaient autrefois des livrées d'amour que les fiancés et les amants se donnaient réciproquement, et qu'ils promettaient de porter en témoignage de leur tendre engagement, ainsi qu'on le voit dans une nouvelle du troubadour Vidal de Besaudun, où il est question de deux amants qui se jurèrent de *porter manches et anneaux l'un de l'autre.* Ces livrées adoptées pour être le signe de la fidélité, devinrent en même temps celui de l'infidélité. Quand on changeait d'amour, on changeait aussi de manches; souvent même il arrivait que celles qu'on avait prises la vielle étaient mises au rebut le lendemain, et il y eut tant d'occasions de dire *c'est une autre paire de manches*, que cette expression fut proverbiale en naissant.

Il y a un vieux dicton populaire qui confirme cette explication; le voici : *On se fait l'amour, et quand l'amour est fait, c'est une autre paire de manches.*

L'expression *tenir quelqu'un dans sa manche,* pour dire en être assuré, l'avoir à sa disposition, est peut-être dérivée du même usage : peut-être aussi a-t-elle dû son origine à l'ancienne coutume de porter la bourse dans la manche, sous l'aisselle gauche. En ce cas, elle serait une variante et un équivalent de cette autre expression autrefois usitée, *tenir quelqu'un dans sa bourse.*

---

(1) Christine de Pisan rapporte, comme une chose extraordinaire, qu'une simple dame de Gatinois eût osé porter cette cotte-hardie à queue traînante.

Henri II, roi d'Angleterre, après avoir obtenu des lettres pontificales qui lui donnaient gain de cause contre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, se vantait, en montrant ces lettres publiquement, *de tenir le pape et tous les cardinaux dans sa bourse. Quia nunc D. papam et omnes cardinales habet in bursâ suâ.* (*Apud scrip.*, *fr.* XVI, 593.)

L'emploi de *manche* pour *bourse* se trouve encore dans la phrase proverbiale, *aimer plus la manche que le bras*, c'est-à-dire aimer mieux son argent que sa personne, comme font les avares. Rabelais (liv. III, ch. 3) s'est servi de cette phrase, dont ses commentateurs n'ont pas donné la raison.

MANCHOT. — *Il n'est pas manchot.*

Expression qui a été également usitée chez les Latins, car on la trouve dans plusieurs de leurs auteurs, notamment dans Tite-Live (liv. VIII, ch. 31) : *Non manci fuere milites.* Elle fait le sel d'une espèce de prophétie railleuse par laquelle on a caractérisé la dextérité des jésuites. Ignace de Loyala, fondateur de cet ordre, avait été blessé à la jambe par un éclat de mitraille, au siége de Pampelune, et comme sa blessure le condamnait à boiter, il priait un jour sa madone de le délivrer de cette incommodité. La vierge lui apparut à l'instant et lui dit : « Console-toi, mon cher Ignace; il n'est pas en mon pouvoir de « faire ce que tu demandes, tu resteras toujours boiteux, mais « en revanche, *tu auras des enfants qui ne seront pas manchots.* »

MANGER. — *Mange pour vivre, et ne vis pas pour manger.*

Ce proverbe, dont Socrate est, dit-on, l'inventeur, offre un excellent précepte d'hygiène, qu'on devrait écrire en grosses lettres dans toutes les salles à manger. On le trouve quelquefois énoncé dans les livres latins par ces initiales : E. U. V. N. V. U. E. Edas Ut Vivas, Non Vivas Ut Edas. — Rien de meilleur pour la santé que de rester sur son appétit, *vesci citra saturitatem*, comme dit la traduction latine de Plutarque. Rien de plus mauvais que d'assouvir sa gourmandise; car alors, l'*estomac devient le gouffre de la vie*, suivant l'expression hardiment figurée de Diogène. Cette observation est sans cesse répétée par les

médecins et par les philosophes. Mais il est si doux de *creuser sa fosse avec les dents!* l'intempérance l'emporte sur toutes les considérations, et *elle fait périr plus de monde que l'épée. Gula plures quàm gladius perimit.*

Sénèque s'écriait: vous êtes étonné du nombre infini des maladies? Comptez donc les cuisiniers. *Innumerabiles morbos esse miraris? Coquos numera* (epist. xcv). Montesquieu disait: Le dîner tue la moitié de Paris et le souper tue l'autre. — Encore si l'intempérance bornait ses funestes effets aux maladies ou à la mort des gourmands! mais elle influe d'une manière déplorable sur la morale publique. Que d'actions coupables se commettent dans les fumées de la digestion, qui n'auraient pas lieu à jeun! O sobriété, ce n'est pas sans raison qu'on t'a nommée la nourrice des vertus.

MANTEAU. — *Il ne s'est pas fait déchirer le manteau.*

Il ne s'est pas fait prier. Cette expression nous vient des Latins. *Scindere penulam* signifiait chez eux, presser un hôte de rester, lui saisir le manteau pour l'empêcher de partir. Cicéron, parlant de deux personnes qui étaient venues le voir, dit : Ils sont restés, quoique je ne les y aie pas engagés que faiblement. *Horum ego vix attigi penulam, tamen remanserunt.* (L'abbé Tuet.)

Nous disons aussi : *Il ne s'est pas fait tirer la manche.*

S'il fait beau, prends ton manteau; s'il pleut, prends-le si tu veux.

Il faut prévoir les éventualités fâcheuses et se prémunir contre elles, lors même qu'elles ne paraissent pas probables.

De loin contre l'orage un nautonier s'apprête,
Avec le vent en poupe il songe à la tempête. (PIRON.)

Quant à la seconde partie du proverbe, c'est une manière originale de faire sentir l'importance attachée au conseil exprimé dans la première.

MARGUERITE. — *A la franche marguerite.*

Telle est la disposition du cœur de l'homme que, dans toutes les passions qu'il éprouve, il ne saurait jamais s'affranchir d'une

sorte de superstition. On dirait que ne trouvant, dans le monde réel, rien qui réponde pleinement aux besoins d'émotion et de sympathie produits par l'exaltation de son être, il cherche à étendre ses rapports dans un monde merveilleux. C'est surtout dans l'amour que se manifeste cette disposition. L'amant est curieux, inquiet. Il veut pénétrer l'avenir pour lui arracher le secret de sa destinée. Il rattache ses craintes ou ses espérances à toutes les pratiques que son imagination lui fait croire capables de changer la volonté du sort ou de la disposer en sa faveur. Il veut trouver dans tous les objets de la nature des assurances contre les craintes dont il est agité. Il les interroge sur les sentiments de celle qu'il adore. Les fleurs qui lui présentent son image lui paraissent surtout propres à révéler l'oracle de l'amour. Lorsqu'il va rêvant dans la prairie, il cueille une marguerite, il en arrache les feuilles l'une après l'autre, en disant tour à tour : *Elle m'aime, pas du tout, un peu, beaucoup, passionnément.* Si la dernière feuille amène *pas du tout*, il gémit, il se désespère; si elle amène *passionnément,* il s'enivre de joie, il se croit destiné à la félicité; car la marguerite est trop franche pour le tromper.

MARIAGE. — *En mariage trompe qui peut.*

Il n'est pas besoin d'expliquer ce proverbe; mais il est bon de recommander à ceux qui se marient de s'en souvenir, et à ceux qui sont mariés de l'oublier.

Un bon mariage est difficile à faire même en peinture.

C'est ce que dit un plaisant en voyant les sept sacrements du Poussin, où le tableau du mariage est plus faible que les autres, et le mot passa en proverbe.

Les mariages sont écrits dans le ciel.

C'est-à-dire que les mariages sont souvent imprévus, et semblent dépendre de la destinée plutôt que des calculs humains. — Je ne sais s'il est vrai que les mariages soient écrits dans le ciel; mais il est sûr qu'il y en a toujours beaucoup sur lesquels le diable à de bonnes hypothèques. — Une donzelle, qui ne

trouvait point à se marier, s'écriait un jour avec un certain dépit : Vous verrez que si mon mariage est écrit au ciel, c'est assurément au dernier feuillet.

MARIÉE. — *Il a vu la mariée.*

Cette expression, qu'on applique à quelqu'un qui a été troublé par une fausse alerte, fait allusion à une anecdote militaire que Strada rapporte ainsi : lorsque L'armée espagnole envoyée en Flandre, sous les ordres du duc d'Albe, était établie près de Groningue, à dessein de chasser de la Frise le comte Louis de Nassau, les éclaireurs, ayant entendu de loin des tambours, et distingué quatre drapeaux qui venaient à eux, coururent annoncer au duc que l'ennemi arrivait. Mais, au lieu de l'ennemi, c'était une nouvelle mariée que des paysans conduisaient avec tout l'appareil d'une fête rustique, et les quatre drapeaux étaient des morceaux d'étoffe flottant au-dessus de quelques chariots recouverts de branchages, où se trouvaient les femmes des gens invités à la pompe nuptiale. L'historien assure que le duc d'Albe, trompé par ses coureurs, fit prendre lui-même les armes à son armée, qui ne les déposa qu'après avoir fait une décharge générale pour saluer la noce qu'elle vit défiler. Cet événement, ajoute-t-il, passa aussitôt en proverbe parmi les troupes Wallonnes, et depuis lors les soldats ne manquent jamais de demander à ceux qui arrivent à la hâte de la découverte en témoignant de la frayeur, *s'ils ont vu la mariée.*

MARIER. — *Qui se marie à la hâte se repent à loisir.*

Un mariage contracté trop vite devient souvent une source intarissable de regrets, parce qu'il est rarement fondé sur le rapport des caractères, sans lequel la bonne intelligence ne saurait guère exister entre les époux.

Nul ne se marie qui ne s'en repente.

Les peines sont inséparables de l'état de mariage. — Un proverbe espagnol dit : *Madre, que cosa es casar? — Hija, hilar, parir y llorar. Ma mère, qu'est-ce que se marier? — Ma fille, c'est filer, enfanter et pleurer.*

Les femmes provençales qui maigrissent dans les soucis du mariage, ont ce singulier proverbe : *Se uno marlusso venie veouso, serie grasso. Si une merluche devenait veuve, elle engraisserait.*

Les maris provençaux ne sont pas non plus enchantés de leur sort conjugal, si l'on en juge par cet autre proverbe qui leur est familier : *Dous bouns jours à l'home sur terro, quand pren mouitho e quand l'enterro. Deux bons jours à l'homme sur terre, quand il prend femme et quand il l'enterre.* Ce qui a paru digne d'être reproduit dans ce vers fameux :

Il n'est que deux beaux jours, l'entrée et la sortie.

Le jour où l'on se marie est le lendemain du bon temps.

Avec ce jour doivent commencer les préoccupations de l'avenir. Les jeux et les divertissements cessent d'être de saison. Il faut pourvoir aux besoins du ménage, et travailler sans relâche pour l'entretien de la femme qu'on a prise et des enfants qui viendront. Bacon a dit, dans un style noblement figuré : *Quiconque a une femme et des enfants, a donné des otages à la fortune.*

MARMOT. — *Croquer le marmot.*

Attendre longtemps. — L'origine de cette expression est fort controversée. Les uns la font venir d'une fable d'Ésope imitée par La Fontaine, dans laquelle une fermière, pour faire cesser les pleurs de son petit garçon, le menace de le donner au loup, qui ayant entendu cela, en passant, vient se planter sur la porte de la maison, dans l'espoir de *croquer le marmot,* et, après une vaine attente, finit par être assommé. Les autres la rapportent à l'habitude qu'ont les compagnons peintres de *croquer un marmot* (de tracer le *croquis* d'un marmot) sur un mur, pour se désennuyer, lorsqu'ils sont obligés d'attendre. — Je crois qu'elle fait allusion à l'usage féodal d'après lequel le vassal qui allait rendre hommage à son seigneur devait, en l'absence de celui-ci, réciter à sa porte, comme il l'eût fait en sa présence, les formules de l'hommage, et baiser à plusieurs reprises le verrou,

la serrure ou le heurtoir appelé *marmot*, à cause de la figure grotesque qui y était ordinairement représentée. En marmottant ces formules, il semblait murmurer de dépit entre ses dents, et en baisant ce marmot, il avait l'air de vouloir *le croquer*, le dévorer. Ainsi, il fut très naturel de dire figurément *croquer le marmot*, pour exprimer la contrariété ou l'impatience qu'une longue attente doit faire éprouver. Cette explication est confirmée d'ailleurs par l'expression italienne *mangiare i catenacci*, *manger les cadenas ou les verrous*, qui s'emploie dans le même sens que la nôtre.

Égayons cet article par une anecdote que racontait le duc de Biron, un jour qu'il voulait prouver la difficulté qu'ont les étrangers à comprendre les locutions figurées de la langue française : — Milady B***, disait-il, avait eu la bonté de me donner un rendez-vous au bois de Boulogne et l'inhumanité d'y manquer. Au bout de deux heures, je m'ennuyai de l'attendre, et, de retour chez moi, je lui écrivis pour me plaindre de son inexactitude. Par malheur il y avait dans mon billet qu'il était bien mal à elle de m'avoir ainsi fait *croquer le marmot*. Milady savait assez mal le français. Elle prend son dictionnaire, et, trouvant que *croquer* signifie manger et que *marmot* veut dire enfant, la voilà qui conclut que, dans ma fureur, j'avais mangé ou voulu manger un enfant. Aussi dit-elle à une de ses amies qui entrait en ce moment chez elle : C'est un monstre que ce duc de Biron ; je ne veux le voir de ma vie. Lisez ce qu'il m'écrit.

MAROUFLE. — *C'est un maroufle.*

En terme de peinture, *marouffler un tableau*, c'est coller un tableau peint avec de la colle forte ou des couleurs grasses en l'appliquant sur une toile, ou sur un panneau de bois, ou sur un enduit de plâtre, ou sur une muraille. Il y a lieu de croire que c'est de cette espèce de *maroufle*, ou portrait collé, qu'est venu le terme injurieux de *maroufle*, qui s'applique à un rustre ou à un coquin.

MARTEL. — *Avoir martel en tête.*

Quelques étymologistes ont pensé que cette façon de parler

était une allusion à Charles-Martel, dont les taxes multipliées, disent-ils, et les impôts de tout genre, fesaient que les contribuables l'avaient toujours en tête. — Il y a une autre explication beaucoup meilleure : *martel* est un vieux mot qui signifie marteau. Ainsi *avoir martel en tête*, c'est, au figuré, avoir la tête rompue par le souci, par l'inquiétude, comme par un marteau. On emploie fréquemment le verbe *marteler* pour inquiéter, tourmenter. Exemple : *Voilà une affaire qui lui martellera le cerveau;* ou simplement *qui le martellera.*

MARTIN. — *Prêtre Martin qui chante et qui répond.*

On appelle ainsi un homme qui fait, comme on dit, la demande et la réponse, qui veut se mêler de tout.

> Et sera le *prestre Martin*,
> Il chantera et respondra. (ALAIN CHARTIER.)

« Les femmes font le prestre Martin, car comme elles agrandissent le regret du mari perdu..., elles publient aussi tout d'un train ses imperfections. » (Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. 4.)

Martial d'Auvergne a dit *le prestre et Martin*, au lieu du *prestre Martin*, dans la quatre-vingt-unième stance de l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'amour.* Voici le passage qui contient cette variante :

> J'estoye le *prestre et Martin*,
> Car je respondoye en chantant,
> Et parloye françois et latin.

Plus d'un âne à la foire a nom Martin.

C'était autrefois l'usage de donner des noms de saints aux animaux, et l'âne reçut celui de Martin. De là ce proverbe qui s'employait autrefois pour signifier qu'il ne faut pas affirmer une chose d'après un simple indice.

Une tradition proverbiale dit qu'un nommé Martin, huché sur un de ses ânes, n'en retrouvait pas le nombre, parce qu'il oubliait de se compter, c'est-à-dire l'âne sur lequel il était monté.

MARTYR. — *Être du commun des martyrs.*

Cette expression est prise de l'office ecclésiastique *de communi*

Martyrum, qui est l'office général des martyrs. Elle s'applique à un homme qu'aucun talent, aucune qualité particulière ne distingue de la foule des gens médiocres.

MATE. — *Enfants ou compagnons de la mate.*

On appelait ainsi autrefois les escrocs et les filous, parce qu'ils avaient coutume de s'assembler, dit Le Duchat, sur une place nommée la *Mate*. De *mate* est venu *matois* qui signifie rusé.

Il y a un fait très curieux à signaler dans l'histoire des *enfants* ou *compagnons de la mate :* c'est que Charles IX en fit appeler plusieurs fois quelques-uns auprès de lui pour prendre des leçons de filouterie. Ce fait est rapporté par Brantôme.

MATINES. — *Le retour est pire que matines.*

Pour exprimer que la suite d'une affaire est plus mauvaise que le commencement. On dit aussi : *Dangereux comme le retour de matines*. Les deux expressions sont fondées, suivant Pasquier, sur ce que les ecclésiastiques, en revenant des matines, qu'on disait autrefois dans la nuit, étaient souvent exposés aux attaques de leurs ennemis, qui les attendaient dans l'obscurité au détour de quelque rue. Le Duchat pense qu'il s'agit du danger que ces ecclésiastiques avaient à courir auprès des femmes de mauvaise vie qui guettaient leur sortie de l'église pour leur proposer d'entrer chez elles.

Étourdi comme le premier coup de matines.

C'est-à-dire comme un homme qui est réveillé par le premier coup de matines, et qui, étant encore à moitié endormi, ne sait ce qu'il fait. — *Les matines*, qu'on nommait aussi *les primes*, étaient autrefois appelées proverbialement *primes-sottes*, *primæ stultæ*, et le premier coup de la cloche qui sonnait cet office était appelé *éveille-sots*, *primus matutinarum sonitus evigilans stultos*, parce qu'il servait de signal, en certains jours marqués pour la réunion de la *confrérie des sots*.

MÉCHANCETÉ. — *Méchanceté porte sa peine.*

Le méchant est la victime de sa méchanceté. Attalus dit dans Sénèque, épître 81 : *Maximam sui veneni partem ebibit nequitia. La méchanceté boit elle-même la plus grande partie de son poison.* Sui-

vant saint Augustin, il n'y a pas de méchant qui ne se fasse du mal à lui-même avant d'en faire aux autres; il est comme le feu qui ne consume rien s'il ne brûle lui-même auparavant. *Nemo malus qui non sibi priùs noceat : sic esse putate quomodo ignem; nisi ardeat non incendit* (*in Psalm.* 34).

Saint Augustin remarque encore que l'homme est méchant de peur d'être malheureux, et qu'il est encore plus malheureux parce qu'il est méchant. *Ne miser sit, malus est; et ideo miser est quia malus est* (*in Psalm.* 32).

« Jamais ne comprendrons-nous, s'écrie Bossuet, que celui « qui nous fait injure est toujours beaucoup plus à plaindre « que nous qui la recevons; que lui-même se perce le cœur pour « nous effleurer la peau, et qu'enfin nos ennemis sont des fu- « rieux qui, voulant nous faire boire pour ainsi dire tout le ve- « nin de leur haine, en font eux-mêmes un essai funeste, et ava- « lent les premiers le poison qu'ils nous préparent? »

MÉDAILLE. — *Toute médaille a son revers.*

Chaque chose peut être considérée sous deux faces différentes. Il n'y a pas de bonne affaire qui n'ait son mauvais côté.

Les revers des plus belles médailles anciennes sont presque tous négligés, et c'est là ce qui a donné lieu au proverbe. Mais pourquoi ces revers sont-ils négligés? Serait-ce par flatterie? a dit quelque part Diderot. Aurait-on voulu que rien ne luttât avec l'image du prince?

MÉDARD. — *S'il pleut le jour de saint Médard,*
Il pleut quarante jours plus tard.

Je regarde saint Médard comme un des meilleurs saints du paradis, et je ne puis croire qu'il soit l'auteur des longues pluies qui tombent trop souvent dans les mois de juin et de juillet. Est-il croyable, en effet, qu'après s'être montré constamment le bienfaiteur des habitants de la campagne, durant son séjour sur la terre, il cherche à leur nuire, depuis son installation dans le ciel, et se donne là-haut le singulier passe-temps d'amonceler des nuages pour noyer leurs fruits et leurs blés? D'ailleurs sur quoi se fonderait une imputation pareille? Toutes les

observations météorologiques ont constaté que saint Médard, arrivant à une époque où la nature ne songe point encore à devenir variable, ne saurait produire, ni présager aucune intempérie dans la saison. C'est le 8 juin qu'échoit régulièrement la fête de cet aimable fondateur de la rosière de Salency, lorsque les roses brillent dans toute leur pompe; et une circonstance si peu suspecte ferait plutôt penser que, s'il avait quelque autorité sur l'atmosphère, il aimerait mieux en préparer les plus pures influences, ne fût-ce que pour ces belles fleurs qu'il a destinées à couronner la vertu. Un si doux emploi paraîtrait du moins assorti aux habitudes de sa vie. Pourquoi donc a-t-on imaginé de lui assigner un rôle tout opposé? A quel propos l'a-t-on représenté triste et sombre auprès d'un long baromètre qui marque une pluie de quarante jours? J'ai lu quelque part, que cela pourrait avoir eu pour premier fondement une anecdote rapportée par les légendaires. Cette anecdote dit, que saint Médard se trouvait un jour au milieu des champs en nombreuse compagnie, lorsqu'une forte averse fondit tout à coup d'un ciel sans nuage. Tout le monde en fut mouillé jusqu'à la peau, et lui seul n'en reçut pas la moindre goutte, attendu qu'un aigle officieux vint déployer ses vastes ailes au-dessus de sa tête, et lui servir de parapluie jusqu'au logis paternel. Mais pour rattacher à ce fait l'origine du préjugé établi à l'égard de notre saint, il aurait fallu supposer que c'était lui qui avait fait pleuvoir sur son prochain, supposition que le récit de ses pieux biographes n'autorise nullement. Il est beaucoup plus probable que si l'on a fait de saint Médard *un intendant des eaux pluviales, un maître du déluge*, *magister diluvii*, comme l'ont appelé de vieilles chroniques, c'est parce que, avant la réformation du calendrier, il avait sa fête plus rapprochée du solstice d'été, dont la présence influe réellement sur le temps. Cependant cela n'indique point la raison des *quarante jours* de pluie énoncés dans le proverbe. Reste à examiner ce que marque ce nombre de jours qui paraît ne pas avoir été précisé sans dessein. Ne serait-ce point une allusion au déluge? Ce grand cataclysme, suivant une tradition répandue dans le moyen-âge, commença

l'année 600 de l'âge de Noé, au dix-septième jour du second mois nommé chez les Juifs Iiar, ou Zéus, quantième correspondant au 10 mai de notre calendrier, et il finit l'année suivante, après une durée de 394 jours, dont on fait ainsi le calcul.

Durée de la pluie,	40 jours.
Durée de l'augmentation des eaux,	150
Durée de la diminution des eaux,	150
Intervalle du desséchement de la terre,	40
Attente pour le premier envoi de la colombe,	7
Attente pour le second envoi de la colombe,	7
Total	394 jours.

En rappelant ce nombre de jours à l'année solaire, on trouvera que les 365, dont elle se compose, sont compris dans l'espace du 10 mai 600 au 10 mai 601, et que les 29 restants, comptés à partir de cette dernière date (10 mai), aboutissent juste au 8 juin, anniversaire de l'époque où Noé sortit de l'arche et de la fête de saint Médard ; et c'est ce qui a peut-être donné lieu d'imaginer que, s'il vient à pleuvoir ce jour-là, on est menacé d'une pluie de 40 jours ou d'un second déluge.

Ces explications sur l'influence attribuée à saint Médard sont les meilleures qu'il m'ait été possible de donner. Elles s'accordent assez bien avec les mœurs du moyen-âge, où les clercs, seuls possesseurs de quelque science, en rattachaient toutes les observations à des faits religieux vrais ou faux. Je n'ose me flatter toutefois qu'on ne me reprochera point d'avoir laissé un peu la certitude en souffrance. Et qui pourrait se flatter de dire au juste pourquoi le saint du jour *fait la pluie et le beau temps?*

Ris de saint Médard.

Grégoire de Tours, chapitre 95 de *la Gloire des confesseurs*, nous apprend que saint Médard ayant le don d'apaiser le mal de dents, était représenté la bouche entr'ouverte, laissant un peu voir ses dents, pour avertir ceux qui auraient ce mal de recourir à lui. Comme ce saint, entr'ouvrant ainsi la bouche, paraissait rire, mais d'un ris forcé, de là est venue l'expression *ris de saint Médard*, pour dire un ris à contre-cœur.

Regnier a employé cette expression dans ce vers de sa 8e satire :

D'un ris de saint Médard il me fallut respondre.

MÉDISANT. — *L'écoutant fait le médisant.*

Quelqu'un disait à un sage : Une personne vous a diffamé en ma présence. — Si vous n'aviez pas écouté cette personne avec plaisir, repartit le sage, elle ne m'aurait point diffamé.

La réponse était juste. On ne médit d'ordinaire que parce qu'on est écouté, et le médisant n'est guère plus coupable que l'écoutant. *Le premier a le diable sur la langue*, dit saint Bernard, *et le second l'a dans l'oreille.*

Suivant un autre proverbe, *la moitié du monde s'applique à médire, et l'autre moitié à écouter les médisances.* Si cela est vrai, il faut en conclure que l'homme qui voulait qu'on pendît par la langue ceux qui médisent, et par les oreilles ceux qui écoutent les médisances, souhaitait la destruction du genre humain.

Une comtesse de Poitiers, nommée Alienor, disent les chartres de cette ville, avait établi des peines afflictives contre les femmes médisantes, dans un code de lois qu'elle avait rédigées elle-même en latin. Voici un article curieux de cette pénalité : « Si une femme est convaincue de médisance, elle sera liée sur un âne avec une corde, et de plus elle sera plongée trois fois dans l'eau. »

MÉLUSINE. — *Faire des cris de Mélusine.*

On a prétendu que *Mélusine* était une altération de *mère Lucine, mater Lucina,* déesse invoquée par les femmes en couches, et que l'expression signifiait proprement *crier comme une femme qui accouche.* — Cette expression a une tout autre origine : elle rappelle la fée *Mélusine*, dont Jean d'Arras a écrit, vers la fin du XIVe siècle, la merveilleuse histoire, que des écrivains français et allemands du XVIe siècle ont augmentée d'une infinité de détails. A les en croire, *Mélusine* était une fée aussi prudente qu'habile, à qui l'on doit la construction de Saintes, de La Rochelle, des châteaux de Lusignan, de Pons,

d'Issoudun, et enfin tous les monuments qui subsistent encore dans le Poitou. Elle avait épousé Raimondin, comte de Poitiers, sous la condition qu'il ne s'informerait jamais de ce qu'elle devenait le samedi. C'était le jour où, après s'être métamorphosée en serpent, elle allait se jeter dans une cuve pleine d'eau. L'imprudente curiosité de Raimondin fut punie par les reproches amers de *Mélusine*, qui disparut aussitôt du château de Lusignan, où, suivant la tradition populaire, elle est cependant revenue plusieurs fois depuis, mais seulement dans des occasions importantes, et pour annoncer par des cris effroyables de terribles calamités, principalement lorsque quelque seigneur de la maison de Lusignan ou quelqu'un des rois de France était menacé de la mort. Brantôme nous assure que lorsque le château fut rasé par ordre de Henri III, plusieurs personnes la virent distinctement en l'air, et que les officiers de l'armée l'entendirent se lamenter comme une fauvette dont on détruit le nid et dont on dérobe les petits. On prétend qu'elle reparut, dans la suite, au milieu des décombres de l'antique manoir, pour annoncer la mort de Henri IV et de Louis XIII. Son histoire, que l'empereur Charles-Quint et la reine Catherine de Médicis voulurent apprendre sur les lieux mêmes, est connue de tous les paysans du Poitou. Aujourd'hui encore, les mères ne cessent d'en faire des récits aux petits enfants, qui pâlissent d'effroi en les écoutant.

MENTEUR. — *Un menteur n'est point écouté, même en disant la vérité.*

Mendaci homini ne verum quidem dicenti credere solemus. (Cicero, *De divin.*, nº 146.)

Un homme habitué à mentir se plaignait de ne trouver que des incrédules, un jour qu'il venait de dire la vérité. — Eh pourquoi, lui répliqua-t-on, vous êtes-vous avisé de la dire?

A menteur, menteur et demi.

C'est-à-dire qu'il est bon de réfuter un mensonge par un mensonge plus grand encore, comme l'enseigne l'apologue dans lequel l'homme qui prétend avoir vu un chou gros comme

un chêne, trouve un plaisant qui lui répond qu'il existe une marmite grande comme une église, faite exprès pour faire cuire ce chou.

Il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.

Les menteurs sont habitués à débiter tant de choses, qu'il leur est presque impossible de ne pas se contredire. Pour éviter cet inconvénient, ils auraient besoin de se faire exprès une mémoire. — Ce proverbe se trouve dans le recueil des *Adages des Pères de l'Église,* en ces termes : *Memoriam custodem habere mendacem oportet.* J'ai lu quelque part qu'il fut appliqué au grammairien Didyme, qui avait traité de ridicule une histoire inventée par lui-même et insérée dans un de ses ouvrages. Ce qui n'était pas bien étonnant de la part de cet auteur qui avait composé trois mille cinq cents traités, travail prodigieux pour lequel il avait été surnommé *Chalkenteros,* homme *aux entrailles d'airain.*

MENTIR. — *Il n'enrage pas pour mentir.*

Feydel prétend qu'*enrage* est ici une altération d'*enraie,* qui s'écrivait autrefois *enraje,* et qu'il faudrait dire : *Il n'enraie point pour mentir.* Sur quoi l'abbé Morellet lui reproche de ne fournir aucune preuve de son assertion et d'ignorer complétement le sens du dicton qui est : Pour mentir il ne sort point de son état naturel, c'est de sang-froid et par habitude qu'il ment. — L'abbé Morellet a probablement raison contre Feydel. Cependant l'explication qu'il donne me paraît laisser quelque chose à dire. Citons d'abord le dicton entier : *Il est de la compagnie de saint Hubert; il n'enrage point pour mentir.* Remarquons ensuite qu'on attribuait à saint Hubert le privilége de préserver de la rage tous ses parents et toutes les personnes qui étaient *taillées de son étole* merveilleuse, qu'un ange lui avait apportée de la part de la mère de Dieu (1). Après cela, il sera facile de comprendre

(1) *Tailler quelqu'un de l'étole de saint Hubert,* c'était insérer une parcelle de cette étole dans une entaille qu'on lui fesait au front avec la clef de saint Hubert, espèce de cor ou de cornet de fer béni. Cette expression était technique.

l'idée qui a déterminé l'emploi du verbe *enrager* dans ce dicton, qu'on applique aux chasseurs dont saint Hubert, comme on sait, est le patron.

Il y avait à Metz et en plusieurs autres endroits de la Lorraine, au XVIe siècle, une compagnie de Saint-Hubert, ou un ordre des Menteurs. Tous les membres s'engageaient par serment à ne jamais dire la vérité en fait de chasse. Les candidats juraient à genoux; les chevaliers attachaient leurs fusils par la bandoulière à des pitons enfoncés dans le tronc d'un chêne; le président siégeait sur une borne.

MERLE. -- *Fin comme un merle.*

Le merle, disent les naturalistes, est un oiseau très fin, qui se tient en sentinelle pour avertir sa femelle et ses petits de l'approche de l'oiseau de proie. Son adresse à les garantir de ses serres, ajoutent-ils, a peut-être donné lieu à l'expression proverbiale.

S'il fait cela, je lui donnerai un merle blanc.

Expression dont on se sert pour défier quelqu'un de faire quelque chose qu'on regarde comme impossible. On croyait autrefois qu'il n'y avait point de merles blancs. Cependant cette espèce de merles existe; elle est même assez commune dans plusieurs contrées, notamment en Savoie et en Auvergne.

MÉTIER. — *Qui a métier a rente.*

Les Allemands disent : *Iedes Handwerk hat einen goldenen Boden. Chaque métier a son fonds d'or.*

Il n'est si petit métier qui ne nourrisse son maître.

Les Grecs et les Latins disaient : *Un artiste vit partout.* M. de Chateaubriand a observé que l'idée de J.-J. Rousseau de faire apprendre un métier à Émile n'était que ce proverbe, dont Néron se servait pour répondre à ceux qui lui reprochaient l'ardeur avec laquelle il se livrait à l'étude de la musique. Il est singulier, a-t-il dit, que la pensée d'un philosophe ne soit que le mot d'un tyran. Réflexion plus brillante que juste : car il n'y a rien de singulier qu'un philosophe se rencontre avec un tyran

dans une pensée qui n'appartient pas à ce tyran, mais à tout le monde.

Un proverbe persan dit qu'*un cordonnier, en courant le monde, peut toujours écarter la misère; mais qu'un roi, hors de son royaume, peut se voir exposé à mourir de faim.*

Un métier ne met pas seulement à l'abri du besoin, il met encore à l'abri du vice; et il serait bon que les parents, quels que soient leur rang et leur fortune, fissent apprendre à leurs enfants une industrie manuelle, comme le recommandait l'école pharisienne chez les Juifs, d'après cette maxime du Talmud : *Tout homme qui ne donne pas une profession à ses enfants, les prépare à une mauvaise vie.*

MEUNIER. — *Devenir d'évêque meunier.*

On prétend que ce proverbe est altéré, et qu'il faut dire d'*évêque aumônier;* mais est-ce qu'on n'a pas vu des métamorphoses aussi étranges? *Témoin Denis le Tyran réduit à être maître d'école,* dit Nicot, dans son *Recueil de proverbes,* imprimé il y a plus de deux cents ans. *Pape et puis meunier* est un proverbe qui se trouve dans ce recueil. On y trouve aussi d'*évêque aumônier;* mais ce proverbe-là paraît moins ancien et n'est pas aussi bien fait que l'autre, qui présente une opposition plus forte. (L'abbé Morellet.)

Quelques étymologistes disent que l'expression *devenir d'évêque meunier* a eu pour origine l'élévation d'un meunier à la dignité d'évêque, et le rabaissement d'un évêque à la condition de meunier, parce que l'évêque ne put parvenir à résoudre plusieurs questions qui lui furent proposées par un roi, tandis que le meunier, qui prit sa place et parut habillé en évêque devant le roi, les résolut toutes. La dernière était de dire ce que le roi, pensait : « Sire, vous pensez parler à un évêque, et vous parlez à un meunier. » Mais il est évident que cette histoire, racontée dans un vieux fabliau, a été imaginée d'après l'expression proverbiale qui n'est qu'une traduction de celle des Latins, *Ab equis ad asinos : passer des chevaux aux ânes,* ou de maître de chevaux devenir maître d'ânes. La traduction fut

faite à une époque où les évêques avaient autant de chevaux que les meuniers avaient d'ânes (1).

MEURTRIER. — *Hardi ou assuré comme un meurtrier.*

Saint Romain, qui délivra les habitants de Rouen du terrible dragon connu sous le nom de Gargouille, était accompagné d'un larron et d'un meurtrier, lorsqu'il fit cette miraculeuse expédition dans la forêt de Rouvray ; mais à la vue du monstre, le larron s'enfuit épouvanté, tandis que le meurtrier resta courageusement auprès du saint. Cette tradition populaire, dont l'auteur de la *Vie de saint Romain* ne parle point, a donné lieu, dit-on, à l'expression proverbiale.

MIEUX. — *Le mieux est l'ennemi du bien.*

« L'homme s'ennuie du bien, cherche le mieux, trouve le « mal, et s'y soumet crainte de pire. » (M. le duc de Levis.)

Ce proverbe, emprunté de l'italien *Il meglio e l' inimico del bene*, fait allusion au mieux futur contingent, c'est-à-dire au mieux qu'on cherche et non pas à celui qu'on a trouvé, pour signaler ce faux système de perfectibilité qui, égarant l'esprit humain loin des routes de l'expérience, le conduit trop souvent à des innovations funestes, et pour enseigner à respecter les choses établies lorsqu'elles sont bonnes, au lieu de les détruire sous prétexte de les améliorer. Il exprime une vérité du premier ordre qui n'a jamais été méconnue impunément. C'est de l'oubli de cette vérité que sont nées, dans tous les temps, les révolutions qui ont couvert l'Europe de mille plaies. Puisse la génération actuelle, éclairée par tant de malheurs, l'ériger en loi conservatrice des avantages dont elle jouit, et se conformer à cette heureuse circonspection sans laquelle il n'y a plus de sécurité pour le présent ni de garantie pour l'avenir! Courir après le mieux, c'est imiter la folie des

---

(1) Un décret de l'empereur Othon fait voir quel devait être l'excès de ce luxe épiscopal. Il borne le nombre des chevaux pour un archevêque, à douze, et pour un évêque, à six.

premiers habitants de l'Arcadie qui couraient après le soleil, et qui, s'imaginant qu'ils l'atteindraient sur une montagne où ils le croyaient arrêté, trouvaient, en arrivant au sommet, que cet astre était aussi loin d'eux qu'auparavant. Le mieux n'est qu'un fantôme trompeur toujours prompt à s'évanouir dans le tourbillon des fausses espérances où l'on prétend le fixer, et la raison consiste à regarder le bien comme le plus beau partage de la condition humaine :

Non qu'on ne puisse augmenter en prudence,
En bonté d'ame, en talents, en science :
Cherchons le mieux sur ces chapitres-là ;
Partout ailleurs évitons la chimère.
Dans son état heureux qui peut se plaire,
Vivre à sa place et garder ce qu'il a. (VOLTAIRE.)

MILIEU. — *Il n'y a point de milieu.*

Dans certains cas, il faut opter entre le pour et le contre ; il n'y a point un troisième parti, *non est tertium*, comme disaient les Latins. Ce qu'on appelle un *mezzo termine* ne paraîtrait alors que le signe d'un esprit équivoque et réservé qui voudrait satisfaire à de doubles vues. Les passions ne veulent point reconnaître la neutralité, qui est d'ailleurs un point très difficile à saisir, et l'homme qui se placerait juste entre deux personnes divisées paraîtrait à chacune d'elles plus rapproché de son adversaire que d'elle-même. C'est un effet des lois de l'optique, dit ingénieusement Chamfort, comme l'effet par lequel le jet d'eau d'un bassin semble moins éloigné du bord opposé que de celui d'où on le regarde.

MITRAILLE. — *Avoir de la mitraille.*

C'est-à-dire de la basse monnaie. Ce mot est une altération de *mitaille* qui désignait autrefois une monnaie de billon, ayant cours particulièrement en Flandre.

MOINE. — *Se faire moine après sa mort.*

Expression qui doit son origine à une dévotion singulière

qui consistait à se faire enterrer avec un habit de moine, dans l'espérance qu'on échapperait par ce moyen aux griffes du diable. Cette dévotion, que Jean de Meung a critiquée dans le roman de la *Rose*, fut très commune dans le XIIIe, le XIVe, le XVe et le XVIe siècle.

Jean de Brienne, empereur de Constantinople, mort en 1327, qui a été comparé par les poëtes grossiers de son temps à Hector, à Judas Machabée et à Roland, à cause de ses prouesses dans la Terre-Sainte, eut l'ambition d'entrer au paradis revêtu de la robe d'un cordelier. — En 1502, Gilles Dauphin, général des cordeliers, voulant témoigner sa reconnaissance des bienfaits que son ordre avait reçus du Parlement de Paris, accorda aux membres de ce parlement la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. (*Registres du parlement*, 27 janvier 1502.)

Mieux vaut gaudir de son patrimoine que le laisser à ribaud moine.

Il vaut mieux dépenser son bien dans les plaisirs que le laisser à quelque couvent où il ne servirait qu'à entretenir le dérèglement des moines. — Ce vieux proverbe, cité par G. Meurier a rapport à l'usage presque général, sous le règne de saint Louis, de faire des legs en faveur des monastères et des églises. Un autre proverbe dit : *Grande chère et petit testament, les prêtres sont trop riches.* En effet, le clergé regorgeait alors de richesses provenues des donations multipliées des fidèles auxquels on persuadait que leurs pieuses libéralités dans ce monde leur seraient rendues dans l'autre avec usure.

MORE. — *Traiter quelqu'un de Turc à More.*

C'est-à-dire avec une extrême dureté, comme les Turcs traitaient autrefois les Mores.

MORION. — *Donner le morion.*

Sorte de punition qu'on infligeait autrefois à un soldat, en le frappant sur le derrière avec la hampe d'une hallebarde ou la crosse d'un mousquet, pendant qu'on lui fesait tenir une pique au bout de laquelle était placée une armure de tête appelée *morion*. Voici comment M. A. A. Monteil raconte la chose

d'après l'*Alphabet militaire*. « Quand un soldat est condamné *aux honneurs du morion*, il est d'abord obligé de se choisir parmi ses camarades un parrain. Aussitôt le parrain le désarme, lui place le chapeau sur la pointe d'une pique, qu'il lui donne à tenir, et le fait mettre dans la position de quelqu'un à qui l'on va donner le fouet sur les chausses, et véritablement le lui donne avec le bois d'une arquebuse. On compte les coups de cette manière : on lui demande s'il est gentilhomme; il doit répondre qu'il l'est, puisqu'il est soldat : on lui dit alors qu'un gentilhomme doit avoir tant de pages, tant de valets, tant de chiens, tant de faucons; et autant de pages, autant de valets, autant de chiens, autant de faucons, autant de coups. On lui demande combien de tours il y a à son château : s'il répond qu'il ne s'en souvient pas, on répond pour lui; autant de tours, autant de coups. On lui demande ensuite quels sont les princes de la famille royale : il les nomme ou on les nomme pour lui; autant de princes, autant de coups. On passe aux maréchaux de France, aux officiers du régiment : il les nomme ou on les nomme; autant de maréchaux, autant d'officiers, autant de coups. De temps en temps le parrain ajoute : Honneur à Dieu! service au roi. Tout pour toi, rien pour moi.

Le tambour avait battu un ban au commencement, il en bat un autre à la fin. »

MORT. — *Il y a remède à tout, hors la mort.*

On trouve dans l'*Imitation de Jésus-Christ : Nemo impetrare potest à Papâ bullam nunquam moriendi;* ce que Molière a très bien traduit par ce vers de sa comédie de l'*Étourdi :*

On n'a point pour la mort de dispense de Rome.

La mort assise à la porte des vieux guette les jeunes.

C'est-à-dire que les vieux ont à redouter le voisinage de la mort et les jeunes sa surprise. Ce proverbe est tiré de celui-ci qu'ont souvent employé les écrivains ecclésiastiques du moyen-âge : *Dies ultimus senibus est in januis, juvenibus in insidiis.*

La mort, disent les Turcs, *est un chameau noir qui s'agenouille devant toutes les portes.*

Rien n'est plus certain que la mort, rien n'est plus incertain que l'heure de la mort.

Notre dernière heure à tous nous est inconnue, mais elle arrive inévitablement pour les jeunes comme pour les vieux, et Dieu n'accorde à personne un tour de cadran comme à Ézéchias.

Un homme mort n'a ni parents ni amis.

Ce proverbe se trouve dans le sirvente que Richard Ier, roi d'Angleterre, composa pendant sa captivité en Autriche. La meilleure explication qu'on en puisse donner est dans le passage suivant du discours du père Aubry à Atala : « Que parlé-« je de la puissance des amitiés de la terre ! Voulez-vous, ma « chère fille, en connaître l'étendue ? Si un homme revenait à « la lumière, quelques années après sa mort, je doute qu'il fût « revu avec joie par ceux-là même qui ont donné le plus de « larmes à sa mémoire, tant on forme vite d'autres liaisons, « tant on prend facilement d'autres habitudes, tant l'incon-« stance est naturelle à l'homme, tant notre vie est peu de chose, « même dans le cœur de nos amis ! »

Les vers suivants, extraits d'une pièce de M. Victor Hugo, *A un voyageur*, reviennent aussi au proverbe, et sont dignes de figurer à côté du beau passage que j'ai rapporté.

Combien vivent joyeux qui devraient, sœurs ou frères,
Faire un pleur éternel de quelques ombres chères !
Pouvoir des ans vainqueurs !
Les morts durent bien peu ; laissons-les sous la pierre.
Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs.
Voyageur ! voyageur ! quelle est notre folie ?
Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie,
Des plus chers, des plus beaux !
Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien, sur la terre, un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux !

Les morts ont tort.

Pour dire que, lorsqu'un homme est mort, on rejette sur lui la faute de beaucoup de choses; qu'on excuse volontiers les

vivants aux dépens des morts. L'abbé Tuet a rapporté l'origine de ce proverbe au duel judiciaire, où le combattant qui succombait sous les coups de son adversaire était réputé coupable, parce qu'on pensait que la divinité, prise pour juge de la cause, manifestait toujours le bon droit par la victoire. Mais l'abbé Tuet ne s'est pas souvenu que, longtemps avant l'usage dont il parle, on disait proverbialement en latin, *qui periere arguuntur;* ce qui a été traduit en français par *les morts ont tort.* Pline-le-Naturaliste (liv. XXIX), parlant des médecins qui s'instruisent aux risques et périls des malades, et qui tuent avec impunité, a observé que les reproches ne tombent point sur ces assassins privilégiés, et que *ce sont les morts qui ont tort : ultro qui periere arguuntur.*

MOUCHE. — *Prendre la mouche.*

Se fâcher, s'emporter sans sujet. Allusion aux mouvements d'impatience d'un homme qui veut prendre ou chasser une mouche toujours obstinée à revenir lui piquer la figure. Les Italiens qui ont la même expression, *saltar la mosca*, disent aussi *la mosca vi sali al naso. La mouche vous saute au nez.* Nous disons de même *quelle mouche vous pique?*

C'est une fine mouche.

C'est une personne très fine et très rusée. — *Mouche* s'est dit pour espion, et de *mouche*, pris dans ce sens, on a fait *mouchard.* C'est à tort qu'on a prétendu que le mot mouchard était dérivé du nom d'un certain père de Mouchy, opiniâtre ennemi de la réforme, et qui en fesait observer les sectateurs secrets par des espions à ses gages. — « Il était inutile, dit M. Ch. Nodier, de « chercher là l'étymologie de mouchard, qui se présente tout « naturellement dans *musca*, qui avait la même acception figurée « chez les Latins, comme on peut le voir plusieurs fois dans « Plaute et dans Pétrone. *Mouche* est d'ailleurs encore syno- « nyme de *mouchard*, tant dans ce sens particulier que dans son « usage proverbial : *une fine mouche.* — *Je voudrais être mouche.*

Les mouches de cour sont chassées. (La Fontaine.)

« *Mouche de cour* se lit déjà dans l'*Éperon de discipline*, d'An-

« toine du Saix, qui fit imprimer cet ouvrage à une époque où « le père de Mouchy était encore fort jeune. »

Faire la mouche du coche.

Faire l'empressé, le nécessaire, et s'attribuer le succès des choses auxquelles on a le moins contribué. Personne n'ignore que cette expression est venue d'une fable d'Ésope admirablement imitée par La Fontaine. Madame de Sévigné, parlant de *la mouche du coche*, a dit : « La gillette s'écrie : *Oh que je fais de poudre !* » Trait fort plaisant et tout à fait digne de notre inimitable fabuliste !

MOUCHER. — *Il ne se mouche pas du pied.*

Les Latins appelaient un homme fin, *homo emunctæ naris*, ce qui signifie littéralement un homme dont le nez est mouché; et c'est par une imitation comique de cette expression, que nous disons dans le même sens, *un homme qui ne se mouche pas du pied*, parce qu'un homme qui voudrait ne se moucher que du pied, serait condamné à rester toujours morveux, et par conséquent n'aurait pas l'odorat subtil.

MOULIN. — *C'est un moulin à paroles.*

Expression qu'on applique à une personne qui parle beaucoup sans rien dire. Les Persans ont ce joli proverbe qu'ils emploient dans un sens analogue : *J'entends le bruit du moulin, mais je ne vois pas la farine.*

Jeter son bonnet par-dessus les moulins.

C'est braver les bienséances, l'opinion publique.—On ignore l'origine de cette expression singulière, et l'on conjecture qu'elle peut être venue, en prenant sur la route une très grande extension de sens, de la phrase suivante, par laquelle on terminait les contes de fée qu'on fesait aux enfants : *Je jetai mon bonnet par dessus les moulins, et je ne sais ce que tout cela devint.*

Il est à remarquer que les fables sénégalaises finissent par une formule de la même espèce : *Ici la fable alla tomber dans l'eau.* — On fera, si l'on veut, l'application de cette formule à l'article qu'on vient de lire.

Se battre contre des moulins à vent.

Se forger des chimères, se créer des fantômes pour les combattre. Cette expression rappelle le trait de Don Quichotte se battant contre des moulins à vent, qu'il prenait pour des géants.

MOUSSE. — *Pierre qui roule n'amasse point de mousse.*

C'est la traduction littérale d'un adage grec employé par Lucien, et passé dans la langue latine en ces termes : *Saxum volutum non obducitur musco.* Sa signification ordinaire est que l'inconstance nuit à la fortune et qu'il faut se fixer à quelque établissement pour y profiter ; mais on peut l'interpréter encore d'une manière plus morale en l'appliquant à la manie des voyages qui tournent trop souvent au préjudice des bonnes mœurs.

Dans maint auteur de science profonde
J'ai lu qu'on perd trop à courir le monde :
Très rarement en devient-on meilleur.
Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur. (GRESSET.)

MOUTON. — *Revenir à ses moutons.*

Reprendre un discours qui avait été quitté ou interrompu, revenir à son sujet.

Cette expression est prise de la *farce de Patelin,* dans laquelle M. Guillaume, marchand drapier, plaidant contre le berger Agnelet, qui lui a dérobé des moutons, s'interrompt fréquemment pour parler d'une pièce de drap que lui a volée Patelin, avocat de sa partie adverse. Le juge qui ne comprend rien à cette digression embrouillée, l'avertit, à plusieurs reprises, de ne pas s'écarter de sa cause, en lui disant : *Sus, retournons à nos moutons.*

Martial (liv. VI, épig. 19) a employé une expression très analogue à la nôtre : *Jam dic, Posthume, de tribus capellis. Posthume, parle enfin des trois chèvres.*

MULE. — *Ferrer la mule.*

C'est acheter une chose pour quelqu'un et la lui compter plus cher qu'elle n'a coûté ; c'est enfler les mémoires de dépense.

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette expression jusqu'au règne de Vespasien. Cet empereur, voyageant un jour en litière, fut obligé de s'arrêter pour faire ferrer ses mules, sur la demande de son cocher; mais ayant soupçonné que cette demande n'avait été faite que pour ménager une audience à un solliciteur, il voulut savoir ce que le cocher avait gagné à *faire ferrer, quanti calceasset*, et il se fit donner la moitié du bénéfice (Suétone, *Vie de Vespasien,* ch. 23). D'autres auteurs disent que l'expression *ferrer la mule* est venue de ce que, dans le temps où les magistrats allaient au palais, montés sur des mules, les laquais qui gardaient les bêtes, pendant l'audience, buvaient ou jouaient pour se désennuyer, et puis cherchaient à s'indemniser de leur dépense ou de leur perte, en fesant payer quelquefois à leurs maîtres des frais supposés pour le ferrement des mules.

MULET. — *Garder le mulet.*

Cette expression fut introduite dans le temps où les magistrats, les médecins, et autres graves personnages, montaient sur des mules ou des mulets pour aller à leurs affaires. Elle signifie, attendre avec ennui, avec impatience, comme fesaient les valets qui gardaient ces mules ou ces mulets dans la rue, lorsque les maîtres étaient entrés dans quelque maison.

Têtu comme un mulet.

J.-J. Rousseau a dit : *Têtu comme la mule d'Edom.*

Il est difficile de faire quitter au mulet la route qu'il veut suivre, et plus difficile encore de le faire marcher dans la compagnie des chevaux, pour lesquels il a une aversion extrême. La résistance qu'il oppose s'accroît d'ordinaire sous les coups qu'il reçoit, et se change en une colère terrible : alors il se précipite sur l'imprudent qui a voulu le contraindre; et malheur à celui-ci! car, en pareil cas, ainsi que le dit un proverbe provençal : *Il n'y a pas de mulet qui ne tue son conducteur.*

On croyait autrefois que l'homme exposé à un si grand danger n'en pouvait être sauvé que par une protection céleste : c'est ce qu'attestent quelques *ex voto* qui représentent l'animal

furieux près d'écraser son maître sous ses pieds. J'ai vu un de ces tableaux singuliers dans la chapelle de Sainte-Anne de la cathédrale d'Apt. — Cela prouve suffisamment sans doute que l'obstination du mulet méritait de passer en proverbe; mais cela prouve aussi que l'obstination du muletier le méritait peut-être davantage.

Le duc de Vendôme disait plaisamment que, dans les marches des armées, il avait souvent examiné les querelles entre les mulets et les muletiers, et qu'à la honte de l'humanité, la raison était presque toujours du côté des mulets.

MULOT. — *Endormir le mulot.*

Amuser un homme pour le surprendre, pour le tromper.

Cette façon de parler est une allusion à ce qui se pratiquait autrefois en plusieurs endroits, où, pour détruire les loirs et les mulots, on fesait brûler, sur la place qu'ils occupaient, certaines essences mêlées de fleur de soufre, dont la vapeur les étourdissait et les empêchait de se soustraire à l'atteinte de l'assommoir.

En 1767, les mulots dévorèrent une partie des semenees. Le sieur Gosselin, laboureur, de Puzeaux en Picardie, imagina des soufflets propres à les faire périr par la vapeur du soufre, et le Gouvernement fit distribuer ces soufflets dans les provinces.

MUR. — *Les murs ont des oreilles.*

On doit craindre d'être écouté quand on parle d'affaires qu'il est important de tenir secrètes.

A ce proverbe correspond celui des Latins : *Staterii paries*, *le mur de Statérius.* Ce Statérius fut puni de mort pour avoir tenu des propos coupables qui tendaient à la subversion de l'État, et qui avaient été entendus de quelques personnes cachées derrière une mince cloison.

MUSER.—*Qui refuse muse.*

La meilleure explication de ce proverbe se trouve dans ce vers de Molière :

Refuser ce qu'on donne est bon à faire aux fous.

Muser signifiait autrefois faire acte de folie, et *musar* équivalait à fou. *Vous parlez comme hardi musar*, répondit saint Louis à Joinville qui venait d'avancer qu'il aimerait mieux avoir commis trente péchés que d'être *mézeau* (lépreux). Mais ces deux mots perdirent, dans la suite, une telle acception, et furent seulement employés, le premier, pour exprimer l'habitude de consumer en bagatelles un temps réclamé par quelque occupation sérieuse, et le second, pour désigner l'insouciant entiché de cette manie. C'est dans ce dernier sens qu'il faut entendre l'adage suivant, traduit du grec par Amyot :

Qui *muse* à quoi que ce soit,
Toujours perte il en reçoit.

Notez que le verbe *morari* (muser) se prenait aussi, chez les Latins, dans le même sens que le verbe *insanire* (être fou), avec cette seule différence que sa première syllabe était brève dans un cas et longue dans l'autre. La preuve s'en trouve dans plusieurs auteurs, et dans ce jeu de mots que l'ingrat Néron, au rapport de Suétone, fit après la mort de Claude, dont il était le fils adoptif : *Desiit morari inter homines*. Il a cessé de demeurer ou de délirer parmi les hommes.

N

NAPPE.—*Trancher la nappe.*

C'était un genre d'affront infligé autrefois à table à un gentilhomme qui se rendait indigne de ce titre, par un roi d'armes ou un héraut qui venait couper devant lui la *touaille*, ou la partie de la nappe qui lui servait de serviette, et tourner son pain sens dessus dessous (1). « Charles VI, dit Legrand d'Aussi, avait réuni à un banquet, le jour de l'Épiphanie, plusieurs convives illustres, entre lesquels était Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevant. Tout à coup un héraut vint trancher la nappe devant le comte, en lui disant qu'un prince qui ne portait pas

(1) De là est venu le préjugé qui fait que beaucoup de gens éprouvent un certain déplaisir à la vue d'un pain tourné au rebours.

d'armes n'était pas digne de manger à la table du roi. Guillaume surpris répondit qu'il portait le heaume, la lance et l'écu, ainsi que les autres chevaliers. « Non, sire, cela ne se peut, « répondit le plus vieux des hérauts; vous savez que votre « grand-oncle a été tué par les Frisons, et que, jusqu'à ce jour, « sa mort est restée impunie. Certes, si vous possédiez des ar- « mes, il y a longtemps qu'elle serait vengée. »—Cette terrible leçon opéra son effet. Depuis ce moment, le comte ne songea plus qu'à réparer sa honte; et bientôt il en vint à bout. »

NÉCESSITÉ. — *Nécessité n'a point de loi.*

Un extrême péril, un extrême besoin peuvent rendre excusables des actions blâmables en elles-mêmes. Saint Bernard s'est servi de ce proverbe dans la phrase suivante, extraite du chapitre v de son *Traité sur le précepte et la dispense : Necessitas non habet legem, et ob hoc excusat dispensationem. La nécessité n'a point de loi, et c'est pour cela qu'elle excuse la dispense.* — On dit aussi : *Nécessité contraint la loi.*

Faire de nécessité vertu.

Faire de bonne grâce une chose qui déplaît, mais qu'on est obligé de faire; agir de son plein gré, mais fort à contre-cœur, comme dit le Jupiter d'Homère : ἑκὼν ἀέκοντί γε θυμῷ (*Iliad.*, liv. IV, ℣ 43).

Ce proverbe est littéralement traduit du proverbe latin qu'on trouve dans saint Jérôme et dans saint Pierre Chrysologue : *Facere de necessitate virtutem.*

Racine a su ennoblir ce proverbe dans ces vers de *Britannicus* (act. II, scène 3) :

> Qui, dans l'obscurité, nourrissant sa douleur,
> S'est fait une vertu conforme à son malheur.

NÈFLE.—*Avec du temps et de la paille, les nèfles mûrissent.*

On vient à bout de bien des choses avec du soin et de la patience. Les Persans disent : *Avec du temps et de la patience, le verjus devient doux;* et les Chinois : *Avec du temps et de la patience, les feuilles de mûrier deviennent de la soie.*

NEZ.—*Avoir bon nez.*

Avoir de la sagacité, prévoir les choses. — Métaphore prise des chiens de chasse habiles à découvrir et à suivre la trace du gibier par le moyen de l'odorat. On dit aussi : *Avoir le nez fin.*—Le nez était chez les Latins, comme chez nous, l'organe qui servait à caractériser la sagacité et la finesse. *Olfactoriæ nares.—Emunctæ nares.*

Les Hébreux regardaient aussi le nez comme l'organe de l'intelligence et de la sagesse. Job assure que l'*esprit de Dieu est dans ses narines*, et Isaïe conseille de se reposer sur la prudence d'un homme *dont l'esprit est dans ses narines.*

Mener quelqu'un par le nez.

C'est lui faire faire tout ce qu'on veut. — Cette expression, qui était également usitée chez les Grecs et chez les Latins, est une allusion aux buffles que l'on conduit au moyen d'un anneau de fer passé dans leurs narines.—Notez qu'on disait autrefois *embuffler*, dans le même sens que *mener par le nez*, comme on peut le voir dans le dictionnaire de Cotgrave.

Saigner du nez.

« Cette expression, dit Laurent Joubert, vient de ce que la « saignée affaiblit le cœur quand elle est copieuse; car les forces « consistent au sang et aux esprits qui se perdent insensible- « ment; et, de cette perte, le cœur étant refroidi devient crain- « tif, et l'on n'ose entreprendre ou exécuter ce où l'on voit « quelque danger. »

Il y a une explication plus simple proposée par un médecin : C'est que la peur donne un saignement de nez à certains individus, de même qu'elle donne un flux de ventre à certains autres.

Voici une origine historique qui me semble très admissible :

Pendant la peste qui, après avoir dépouillé l'Afrique et l'Asie, ravagea l'Europe et particulièrement la France, vers le milieu du XIVe siècle, on remarqua, en divers endroits, que cette terrible maladie ne laissait aucun espoir de guérison, quand elle était accompagnée de quelque saignement de nez;

et comme un pareil symptôme causait alors les plus vives craintes et le plus triste abattement, on en prit occasion de dire au figuré : *Saigner du nez,* pour exprimer le manque de courage et de résolution.

Tirer les vers du nez à quelqu'un.

Tirer de lui un secret par des questions adroites.—Nicot dit que cette façon de parler vient *des pipeurs charlatans qui font accroire aux simples gens beaucoup de telles riottes, afin d'avoir cependant le loisir de vider leur gibecière.* Je pense qu'elle a une autre origine, et que le mot *vers* est ici un terme qui nous est resté de la langue romane, où il s'employait dans l'acception de *vrai*, comme l'attestent les deux exemples suivants, dont le premier est pris du roman de Rou de Robert Wace, et le second, d'une pièce du troubadour Armand de Marueil :

Mez *veirs* est ke li vilain dit,
Mais ce que dit le vilain est vrai.

Aisso saben tug que es *vers*,
Nous savons tous que ceci est vrai.

On aura dit primitivement *li vers;* et, dans la suite, on aura traduit *li vers* par *les vers*, en attribuant à l'article un sens pluriel qu'il n'avait point en ce cas. Quant à l'expression *tirer du nez*, elle peut avoir été choisie par trois raisons : 1° parce qu'elle est au propre un équivalent du vieux verbe *émoucher,* auquel on donnait souvent, au figuré, la signification de *tirer par adresse* (1); 2° parce qu'elle réveille dans l'esprit, par une certaine analogie, une réminiscence de ce qu'on appelle *mener par le nez;* 3° parce qu'elle offre cette espèce de singularité qui fait ordinairement le sel des phrases proverbiales. On sait que le peuple, dans son langage, est grand inventeur de ces

(1) Comme ce verbe est très ignoré des lexicographes, dans l'acception que j'indique, je citerai pour preuve de cette acception les deux vers suivants, extraits de la *Trésorière*, comédie de Jacques Grevin (Act. II, sc. 2) :

Si est-ce que j'ay espérance
D'émoucher quelque argent de vous.

formules curieuses où viennent se rallier, d'une façon pittoresque, des rapports éloignés que lui révèle si facilement son instinctive sagacité.

Ainsi, *tirer les vers du nez*, qu'on a substitué à *émoucher li vers* ou *le vers*, est la même chose que *tirer par adresse le vrai;* et, ce qui me paraît confirmer cette explication, c'est qu'on trouve dans quelques auteurs du moyen-âge : *Emungere aliquem vero*, phrase d'une très bonne latinité, qui est sans doute l'original de la nôtre, et qui se traduit littéralement en vieux français par *émoucher le vers* ou le vrai, *de quelqu'un* ou *à quelqu'un.*

Les Allemands disent, pour exprimer la même idée : *Den Hund vom Ofen locken; attirer le chien de derrière le poêle,* parce qu'il faut bien flatter cet animal, le bien amorcer par des caresses, pour lui faire quitter cette place chaude et commode, où il aime à se tenir couché.

Votre nez branle.

On fait accroire aux enfants que leur nez tombera, s'ils se permettent un mensonge; et c'est ce qu'on rappelle par cette expression, quand on veut arracher à l'un d'eux l'aveu de quelque espiéglerie dont on le soupçonne d'être l'auteur et qu'il soutient n'avoir pas faite.—Érasme rapporte que, de son temps, on disait proverbialement : *Nasus tuus arguit mihi te mentiri. Votre nez m'avertit que vous mentez.* Mais cette façon de parler n'était point fondée, comme la nôtre, sur la supposition d'un branlement de nez; elle avait sa cause dans une idée superstitieuse qui fesait prendre certaines pustules qui viennent au nez pour des effets et des indices de l'habitude de mentir. Les Grecs désignaient ces pustules par le mot Ψεύσματα, *mensonges*, que Théocrite a employé dans un vers traduit ainsi en latin :

Non mihi nascentur nares mendacia supra.
Les mensonges ne se produiront pas sur mon nez.

Le peuple, en France, donne de même le nom de *mensonges* à certaines taches dont les ongles sont quelquefois marqués. (Voyez l'expression *Avoir les ongles fleuris.*)

Prenez-vous par le bout du nez.

C'est ce qu'on disait fréquemment autrefois, et ce qu'on dit quelquefois encore pour répondre à quelqu'un qui veut mettre sur le compte des autres les fautes dont il s'est rendu coupable. — Cette expression est fondée sur l'ancienne coutume de Normandie, d'après laquelle un homme convaincu d'avoir nui par de mauvais propos à la réputation de son prochain, était tenu de lui faire amende honorable en une église, dans un jour de solennité, et de se déclarer publiquement calomniateur en se prenant par le bout du nez. Ce qui s'appelait *payer le laid dit.*

Avoir un pied de nez.

C'est être honteux et confus. — Cette expression peut avoir eu la même origine que la précédente, car il était tout naturel de supposer qu'un individu condamné à se prendre par le bout du nez, à se tirer le bout du nez, devait, en sortant de cette épreuve, avoir le nez allongé, ou, comme on dit hyperboliquement, *avoir un pied de nez.* — Un physiognomoniste conjecture qu'elle est venue de ce que la confusion et le chagrin qu'éprouve un homme dont les projets ont échoué, dont l'ambition se trouve déçue, lui amaigrissent la figure et rendent ainsi son nez plus saillant. — Suivant presque tous les parémiographes, elle a eu pour fondement ce conte rapporté par Béroalde de Verville, dans son *Moyen de parvenir* (tom. II, ch. 33) : Un chapelain se chauffant, un jour de grande fête, au feu de la sacristie, y fit griller du boudin, pendant qu'on disait matines. Averti d'aller encenser, il mit à la hâte son boudin dans sa manche et sortit pour remplir son devoir. Comme il n'avait pas bien boutonné sa manche, il arriva que, dans le mouvement du bras, elle se délia, de sorte que le boudin sauta au nez du doyen à qui le chapelain envoyait la sainte fumée, ce qui fit une plaisante figure et donna lieu de dire que M. le doyen avait eu *un pied de nez*, expression qui passa bientôt en proverbe.

NIAIS. — *C'est un niais de Sologne qui ne se trompe qu'à son profit.*

Les habitants de la Sologne passent pour avoir d'autant plus

d'intelligence qu'ils en font paraître moins, et ils mettent en effet dans les affaires qu'ils font une habileté secrète qui les fait toujours tourner à leur avantage. De là ce dicton qu'on emploie en parlant d'un homme qui, tout en contrefesant le simple, est extrêmement adroit et alerte sur ce qui regarde son intérêt. On dit aussi : *C'est un niais de Sologne qui prend des sous marqués pour des liards.*

NICODÈME. — *C'est un Nicodême.*

C'est un homme simple et borné, un niais. — Le nom de Nicodême, formé de deux mots grecs, νικῶ (je triomphe) et δῆμος (peuple), exprime une idée très noble dans la langue d'où il est tiré. Pourquoi donc en offre-t-il une si différente en français? Les étymologistes pensent que c'est à cause de *nice* et de *nigaud*, qui ont une certaine analogie phonique avec les deux premières syllabes de ce nom : mais à cette raison il faut en ajouter d'autres que voici. Nicodême était un des principaux Juifs, et il appartenait à l'école pharisienne. Frappé des miracles de Jésus-Christ, il alla le trouver de nuit pour se convertir à sa doctrine, et l'ayant entendu dire que l'homme ne peut voir le royaume de Dieu s'il ne reçoit une seconde naissance, il en manifesta son étonnement en ces termes : « Comment peut naître « un homme quand il est vieux? peut-il rentrer dans le sein de « sa mère et naître une seconde fois? » Le Sauveur lui expliqua le sens mystique de sa proposition, et Nicodême ne comprenant pas mieux qu'auparavant, demanda encore : *Comment cela peut-il se faire?* Ce qui lui attira cette réponse : *Quoi! vous êtes docteur en Israël et vous ignorez ces choses! Tu es magister in Israel et hæc ignoras!* (Evang. sec. Joan., c. III.) — Ce récit de l'Évangeliste a été développé dans une scène du *Mystère de la passion,* où Nicodême, avant de se faire chrétien, agit et parle comme un imbécille, et c'est principalement pour cela que son nom a été voué à un ridicule proverbial. On sait que Hauteroche a donné ce nom à un personnage niais de sa comédie du *Deuil.* On sait aussi quel rôle Furetière a fait jouer à un avocat du même nom dans son *Roman bourgeois.*

NICOLAS. — *Saint-Nicolas marie les filles avec les gas.*

Une légende rapporte que saint Nicolas, évêque de Myre, au commencement du IVe siècle, était enflammé du zèle de marier les filles, et qu'il allait pendant la nuit jeter des sacs d'argent dans la maison des pères de famille qui n'avaient pas de dot à leur donner. C'est en mémoire de cette généreuse dévotion, qui en valait bien une autre, qu'il a été choisi pour présider aux tendres engagements des cœurs bien épris, et que son nom est invoqué dans *les litanies des amoureux*. Delille a fait sur ce saint, dans la première édition de son poëme de la *Pitié*, les quatre vers suivants, qui ont été supprimés dans les autres éditions.

Le bon saint Nicolas, dont l'oreille discrète
Écoute des amants la prière secrète,
Qui, des sexes divers le confident chéri,
Donne à l'homme une épouse, à la femme un mari.

NIQUE. — *Faire la nique à quelqu'un.*

C'est proprement hausser et baisser le menton pour le narguer, pour se moquer de lui. — Quelques étymologistes font dériver le mot *nique* du verbe allemand *nicken*, qui signifie hocher la tête, et quelques autres du celtique *niq*, qui s'est conservé chez les Bas-Bretons dans le même sens. Nos anciens auteurs se sont servis du verbe *niqueter* inusité aujourd'hui.

On dit aussi *faire une niche à quelqu'un*, c'est-à-dire un trait d'espiéglerie ou de malice; et *niche* est ici une altération de *nique*.

Les mots en ique font aux médecins la nique.

J'écris les *mots* et non les *maux*, contre l'usage actuel, parce que c'est l'orthographe adoptée par nos anciens parémiographes qui ont vu un calembourg dans ce dicton populaire dont le vrai sens est, que les médecins ne sauraient guérir les malades qu'on désigne par des mots terminés en *ique*, comme *asthmatique*, *hydropique*, *paralytique*, *pulmonique*, etc.

NIQUÉE. — *Etre dans la gloire de Niquée.*

C'est-à-dire au comble de la joie, de la satisfaction, de la

prospérité, dans l'enivrement des plaisirs et des honneurs. Cette expression qu'ont employée beaucoup d'auteurs, entre autres Brantôme, Saint-Evremont, madame de Sévigné, Voltaire, a dû son origine au roman d'*Amadis de Gaule*. Voici ce que nous apprend là-dessus le chapitre 24 du livre VIII de ce roman, traduit de l'espagnol par Nicolas de Herberai : La fille du roi de Thèbes, épouse du soudan de Niquée, avait mis au jour, dans une seule couche, un prince nommé Arastarax et une princesse nommée Niquée. Le frère devint éperdument amoureux de la sœur. Pour arrêter les progrès de cette passion incestueuse, leur tante Zirfée, reine d'Argènes et fée très habile, eut recours aux secrets de son art. « Elle fit dresser dans la grande salle du palais qu'habitoit Niquée, un théâtre à quinze marches, le tout couvert d'un grand drap d'or, et mit au haut une chaise tant enrichie de perles et orfévrerie que la pareille ne fut oncques vue. Le plancher de la salle fut mué par magie soudainement en une voûte de crystal soutenue par piliers et arcs-boutans de pur jaspe, à chacun desquels se présentoit la statue d'une femme si au vif, qu'elle sembloit proprement vouloir remuer les doigts pour sonner la harpe ou violon qu'elle tenoit entre ses mains. Lors appela, Zirfée, sa nièce, laquelle elle fit vestir d'un accoustrement tant canetillé et brodé, que Sparte ny Lacédémone ne se pourroit vanter en avoir jamais paré dame ni damoyselle d'un si excellent. Puis lui posa sur le chef qu'elle avait nu, et les cheveux épars plus blonds qu'un bassin, un diadême d'impératrix. Et ce fait, appela les infantes Brizèle et Todomire, lesquelles semblablement elle para de riches accoustrements, et mit sur le chef de chacune couronnes fleuronnées, faisant asseoir Niquée en la chaise de parement et les deux princesses à genoux devant elle, tenant un miroir de telle grandeur que le vif et naturel du chevalier de l'ardente épée s'y montroit ni plus ni moins que s'il eût été présent. Dont Niquée esbahie et quasi ravie de grand plaisir, voyant ce qu'elle aimoit et désiroit sur toutes choses, reçut telle gloire qu'elle estimoit être mieux logée et plus aise que les propres dieux au meilleur endroit des Champs-Elysées... Et quant et quant les statues se prindrent à

sonner leurs instruments avec telle harmonie qu'Orphéus et Amphion eussent été tenus pour rudes et grossiers s'ils s'en eussent voulu mêler, pour les égaler ou atteindre. Mille fleurettes de toutes sortes et plus suaves et odoriférentes ni que le bouton de rose en Provence, ni le basme ou myrrhe au Caire ou Damas, furent semées en tous endroits, voletants entre la voûte et le bas une infinité d'oisillons dégoïsants leur ramage de si bonne grâce, que celui seroit vraiment bien dégoûté qui n'y prendroit plaisir. Étant donc les choses ainsi ordonnées, Zirfée, pour ne rien laisser derrière (ains embélir le lieu de tout ce qui pouvoit satisfaire à l'œil et au cœur), fit par son art représenter, au lieu de tapisserie, les parois de crystallin et au-dessus les histoires de maints loyaux amants..... Zirfée appela Anastarax et le pria d'entrer en la salle pour lui dire son avis de ce qu'il y trouverait. A quoi il obéit; mais il n'eut pas plutôt franchi le seuil de l'huis, de qu'avisant Niquée en sa gloire, mit toutes choses en arrière pour s'approcher, et de fait parvint au degré treizième..... Et là fut ravi de joie tant indicible que, sans avoir en l'esprit autre chose que la beauté et excellence de sa sœur, demeura à deux genoux devant elle, si ententif à la contempler, que prenant l'une des harpes chanta virelais et chansons propres à la louange. Ce que voyant Zirfée paracheva son sort, et par ses conjurations établit loi que Niquée n'en partiroit jusqu'à ce qu'elle fût délivrée par le meilleur et le plus loyal chevalier qui fût depuis l'Orient jusques au Septentrion.» Ce chevalier fut Amadis de Grèce, surnommé le damoysel de l'ardente épée, dont Niquée, pendant son enchantement, se délectait à regarder l'image dans le miroir que Brizèle et Todomire tenaient placé sous ses yeux.

NITOUCHE. — *C'est une sainte nitouche.*

C'est une personne qui fait semblant de ne pas vouloir d'une chose qu'elle brûle d'avoir; qui affecte un air de douceur et de réserve que son cœur dément. — *Nitouche* est un mot formé de *n'y touche*. On dit aussi *mitouche*, ce qui revient au même, car *mitouche* est pour *mie touche*, qui ne touche mie, c'est-à-dire point.

Madame Pernelle, dans le *Tartuffe*, dit à Marianne :

Et vous n'y touchez point, tant vous êtes doucette.

On lit dans les *Proverbes* de Salomon (ch. XXVI, ℣ 18) : *Il semble qu'ils n'y touchent pas; mais leurs paroles pénètrent jusqu'au fond des entrailles.*

NOBLESSE.—*Noblesse vient de vertu.*

Il n'y a dans la nature que deux classes d'hommes, les bons et les méchants. C'est la division la plus simple et la plus caractérisée. Le besoin et mille autres circonstances ont obligé la société d'etablir, parmi les membres qui la composent, un grand nombre de distinctions; mais, pour les rendre légitimes et sacrées, elle a dû les fonder sur le mérite, et faire dériver la noblesse de la vertu.

On lit dans la *Genèse* (ch. VI, v. 8 et 9) ce passage remarquable : « Noé trouva grâce devant le Seigneur. Voici la généa-« logie de Noé : Noé était un homme juste et parfait. » Cette généalogie est aussi rare que nouvelle. Elle nous apprend, dit saint Chrysostome, que toute la splendeur de la naissance n'est rien aux yeux de Dieu, en comparaison de la justice et de la perfection.

Si la noblesse ne reste point unie à la vertu qui l'a produite, elle dément son origine, et n'est plus qu'une ignominie rétroactive pour les aïeux.

Afin de prévenir un tel déshonneur, les Chinois ont fait une loi qui ordonne d'anoblir les ascendants et non les descendants de l'homme généreux que ses vertus ou ses talents ont élevé à un rang supérieur.

Pour juger de ce que c'est que la noblesse sans le mérite, il suffit d'observer que M. de *** qui vit dans l'infamie, est plus noble que son aïeul qui consacra sa vie entière à la pratique de toutes les vertus.

La noblesse héréditaire, disait Arlequin, est la seule chose à laquelle les hommes qui en jouissent n'aient aucune part active. Ils naissent nobles sans leur participation; et, si leur

mère accouchait d'un monstre, il serait d'aussi bonne maison qu'eux.

Les docteurs hébreux disent : Tu demandes pourquoi Adam est seul de première formation? — C'est afin que, parmi les hommes à venir, l'un ne pût pas dire à l'autre : Je suis de plus noble race que toi.

Qui prend des lettres de noblesse,
Déclare d'où vient sa richesse.

La profession que l'anobli avait exercée et dans laquelle il s'était enrichi, était rappelée dans les lettres de noblesse qu'il obtenait. On peut rapporter à ce proverbe le mot de Ménage : Que les armoiries des maisons nouvelles sont, pour la plus grande partie, les enseignes de leurs anciennes boutiques.

Noblesse oblige.

Proverbe qui se retrouve dans le passage suivant d'un ancien auteur : *Hoc unum in nobilitate bonum, ut nobilibus imposita necessitudo videatur, ne à majorum virtute degenerent. Il n'y a que ceci de bon dans la noblesse, c'est qu'elle semble imposer à ceux qui naissent nobles, l'obligation de ne pas dégénérer de la vertu de leurs ancêtres.* — Ce proverbe, qui retrace l'esprit et le caractère de la vraie chevalerie, enseignait à nos anciens nobles qu'ils avaient plus de devoirs à remplir que les autres hommes, et que, pour ne pas déroger à leur naissance, ils étaient tenus de se signaler par la pratique des vertus civiles et militaires. C'est, sous une autre expression, le même précepte que leur fesaient entendre les hérauts d'armes dans les tournois : *Souvenez-vous de qui vous êtes fils et ne forlignez point.*

Si la noblesse n'est point un mérite, elle est du moins un avantage; et, quoi qu'en disent les docteurs en libéralisme qui affectent de la mépriser, ils ne persuaderont jamais aux gens sensés que ce soit un point de départ inutile, dans la route de la vertu, que de descendre d'une famille illustre. La mémoire et le respect des aïeux deviennent toujours une source de généreuses inspirations.

NOCE.—*Allez-vous-en, gens de la noce,*
Allez-vous-en chacun chez vous.

C'est le début et le refrain d'une vieille chanson. « Cette chanson, dont on ne connaît ni l'origine ni la date, dit M. A.-A. Monteil, nous a été sans doute apportée par les siècles précédents, comme les Contes des Veillées des bonnes gens, qui ne sont que les fabliaux du XIIe et du XIIIe siècle. On prétend qu'elle fut faite pour le mariage de l'économe roi Dagobert et de l'économe reine Berthilde, sa femme. »

Il ne s'est jamais trouvé à pareilles noces.

Il n'a jamais éprouvé un pareil traitement.—Cette locution est fondée sur un usage pratiqué jadis en Poitou, après les repas d'épousailles. Tous les convives, en sortant de table, n'avaient rien de plus pressé que de mettre leurs mitaines et de se donner les uns aux autres des coups de poing qui fesaient plus de bruit que de mal. C'était un exercice mnémonique, institué par la joie, pour rendre plus durable le souvenir de la fête dont on venait de jouir; mais il dégénéra, dans la suite, au point de rappeler le combat des Centaures et des Lapithes aux noces de Pyrithoüs, *rixa debellata super mero :* ce qui en nécessita l'abolition. Rabelais n'a pas oublié cette singulière coutume dans la description qu'il a faite des noces du seigneur de Basché (liv. IV, chap. 14) : « Pendant qu'on « apportoit vin et espices, coups de poing commençarent trot- « ter. Chicquanous en donna nombre au prestre Oudart. Soubs « son suppellis avoit Oudart son guantelet caché; il s'en chausse « comme d'une mitaine, et de daubber Chicquanous, et de « frapper Chicquanous; et coups de jeunes guantelets de touts « coustez pleuvoir sus Chicquanous. Des nopces, disoient-ils, « des nopces, des nopces : vous en soubvienne. Il fut si bien « accoustré que le sang lui sortoit par la bouche, par le nez, « par les aureilles, par les œilz. Au demourant, courbatu, es- « paultré et froissé, teste, nucque, dours, poictrine, bras et « tout. »

Noces de mai, noces mortelles.

Proverbe fondé sur une superstition qui règne en plusieurs pays, particulièrement en Provence, et qui a été transmise des païens aux chrétiens, comme l'attestent ces vers d'Ovide, extraits du livre V du poëme des *Fastes*.

Nec viduæ tædis eadem nec virginis apta
Tempora : quæ nupsit non diuturna fuit.
Hâc quoque de causâ si te proverbia tangunt,
Mense malum maio nubere vulgus ait.

« Ce temps n'est pas favorable pour l'hyménée de la vierge ou de la veuve. Celle qui a pris alors un époux a cessé bientôt de vivre. Et, si les proverbes peuvent être ici de quelque poids, je rappellerai ce proverbe du peuple : *Il est mauvais de se marier au mois de mai.* »

Plutarque, dans la quatre-vingt-sixième de ses *Demandes romaines*, a recherché les causes de cette superstition ; et voici ce qu'il en a dit : « Pourquoi les Romains ne se marient point « au mois de mai ? Est-ce parce qu'il est au milieu d'avril et de « juin, dont l'un est consacré à Vénus et l'autre à Junon, dées- « ses qui ont toutes deux la cure et la superintendance des no- « ces, au moyen de quoi ils (les Romains) avancent ou retardent « un peu. Ou est-ce qu'en ce mois-là ils font la cérémonie de la « plus grande purgation ?... En ce temps-là, la prêtresse de Ju- « non ou la Flaminea est toujours triste, comme en deuil, sans « se laver ni parer. Ou bien est-ce parce que plusieurs des peu- « ples Latins font oblation aux trépassés en ce mois ? et c'est « pourquoi ils adorent Mercure en ce même mois, joint qu'il « porte le nom de Maïa, mère de Mercure. » (Traduction d'Amyot.)

NOEL. — *On a tant crié, on a tant chanté Noël, qu'à la fin il est venu.*

La chose dont on parlait, qu'on désirait depuis longtemps, est enfin arrivée. — Ce proverbe est né de l'usage où l'on était autrefois de *crier Noël* dans les rues, et de chanter dans les églises des cantiques appelés *Noëls*, pendant la quinzaine qui précède la fête de la Nativité du Sauveur.

Noël était aussi un cri de joie qu'on fesait entendre en des circonstances solennelles. Alain Chartier et André Duchesne rapportent que le peuple *cria Noël es grandes réjouissances* au baptême de Charles VII, et à son entrée dans la capitale du royaume, après l'expulsion des Anglais. — Martial de Paris, parlant de ce dernier événement, a dit:

> Puis les enfants s'agenouilloient,
> *En criant Noël* sans cesser.

NŒUD. — *Trancher le nœud Gordien.*

Se tirer par une mesure vigoureuse et prompte d'une difficulté embarrassante. — Gordius, père du roi Midas, avait un chariot dont le joug était attaché au timon par un lien fait d'écorce de cornouiller, et tellement entrelacé qu'on ne pouvait en découvrir ni le commencement ni la fin. Ce lien inextricable s'appelait *nœud Gordien* ou *nœud de Gordius.* Il était religieusement conservé à Gordium, en Phrygie, dans le temple de Jupiter, et un oracle promettait l'empire de l'Asie à celui qui viendrait à bout de le dénouer. Alexandre-le-Grand, s'étant rendu maître de Gordium, voulut prouver que le succès d'une telle entreprise lui était réservé. Il fit plusieurs tentatives pour délier le nœud mystérieux; mais, voyant que son adresse serait en défaut, et craignant que ses soldats n'en tirassent un mauvais présage, il prit le parti de le trancher avec son épée; et par ce moyen, dit Quinte-Curce, il éluda ou accomplit l'oracle.

NORMAND. — *Répondre en Normand.*

Les Normands sont accusés de manquer de sincérité. De là cette expression pour dire que l'on répond d'une manière équivoque. Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on fait un tel reproche aux Normands. Le roman de *la Rose* les donne pour soldats à Male-Bouche.

> Male-Bouche, que Dieu maudie,
> Eut souldoyers de Normandie.

Un Normand a son dit et son dédit.

D'après l'ancienne coutume de Normandie, les contrats ne

commençaient à être valables que vingt-quatre heures après la signature; et il était permis aux parties de se rétracter avant l'expiration de ce délai. C'est ce qui donna lieu, dit-on, à l'expression proverbiale.

Qui fit Normand, fit truand.

Truand est un vieux mot synonyme de mendiant, et dérivé de *tru*, autre vieux mot employé dans le sens de tribut, impôt prélevé sur chaque sujet. Les Normands furent, dit-on, appelés *truands*, parce qu'ils étaient si accablés d'impôts, que presque tous les paysans et les ouvriers étaient obligés de *truander* ou de mendier pour vivre.

NOUVEAU. — *Au nouveau tout est beau.*

Tout ce qui est nouveau plaît. *Grata novitas.* — Un autre proverbe dit : *Celui qui met des culottes pour la première fois se regarde à chaque pas.*

NOVICE. — *Ferveur de novice ne dure pas longtemps.*

L'ardeur qu'on met à remplir les obligations d'un nouvel état s'éteint bien vite; elle n'est qu'un *feu de paille.*

NOYÉ. — *Un noyé s'accroche à un brin de paille.*

Celui qui est dans une situation désespérée cherche à s'en retirer, en profitant du plus petit moyen qui lui est offert.

NUIT. — *Passer une nuit blanche.*

Le guerrier digne d'être reçu chevalier passait la nuit qui précédait sa réception dans un lieu consacré, où il veillait auprès de ses armes; il était revêtu d'un costume blanc, comme les néophytes de l'église, et de là vint que cette nuit, qu'on nommait *veillée des armes*, fut aussi nommée *nuit blanche*, expression que l'usage a retenue pour signifier une nuit sans sommeil.

NUMÉRO. — *Entendre le numéro.*

Avoir de l'intelligence, de la finesse; faire preuve d'habileté dans le commerce dont on se mêle, et savoir mettre à profit cette habileté. — Expression prise du *jeu de blanque*,

dont il est parlé à l'article consacré à ce mot, page 145. Elle s'appliqua d'abord, dans le sens propre, à l'homme qui, en jouant à ce jeu, avait la main heureuse, comme on dit, et tirait presque toujours de l'urne un billet écrit ou *numéro* gagnant.

O

O. — *Rond comme l'O du Giotto.*

Expression reçue parmi les peintres pour désigner une figure parfaitement ronde. — Le Giotto, élève de Cimabué, était un célèbre peintre Toscan, qui fit oublier son maître, et fut regardé comme le régénérateur de la peinture. Il venait de terminer les six grandes fresques du *Campo Santo* de Pise, dans lesquelles il avait représenté les misères et la patience de Job, lorsque le pape Boniface VIII, qui voulait l'employer à Rome, envoya auprès de lui un de ses gentilshommes pour juger si son mérite égalait sa réputation. Le Giotto, piqué de ce que le Saint-Père paraissait douter de ses talents, refusa obstinément de remettre à l'envoyé des dessins que celui-ci lui mandait ; mais prenant une feuille de papier, il y traça, sous ses yeux, au courant du crayon, un cercle parfait qu'il le pria de présenter à sa sainteté. Cette figure fut admirée de Boniface VIII, qui se hâta d'appeler l'artiste à Rome, et elle obtint en peu de temps une célébrité proverbiale.

OBÉIR. — *Il faut apprendre à obéir pour savoir commander.*

Proverbe pris de cette maxime de Solon, citée par Stobée : *Apprenez à obéir avant de commander, car ayant appris à obéir, vous saurez commander.* — La même maxime se trouve dans Aristote.

Nos anciens chevaliers regardaient l'obéissance comme l'apprentissage du commandement. « Il convient, dit *l'Ordène de* « *Chevalerie* (1), que le jeune gentilhomme soit subject avant

(1) Ouvrage composé au XIIe siècle par Hue de Tabarie. Le fragment cité est extrait d'une édition dans laquelle le style de cet ouvrage a été un peu rajeuni.

« d'estre seigneur, car autrement ne cognoistroit-il point la « noblesse de sa seigneurie quand il seroit grand et maistre « de ses actions. De mesme que celui qui veut apprendre à « estre cousturier ou charpentier, doibt avoir un maistre en ce « mestier, de mesme aussi celui qui veut être expert en fait « de chevalerie et de bon commandement, doibt premiere- « ment avoir un maistre, qui soit courtois chevalier. » — C'est d'après ce principe que les fils des seigneurs étaient placés comme pages et valetons auprès de quelque suzerain.

Louis XIV, dans les mémoires qu'il fit pour l'instruction de son fils, lui donnait cette sage leçon parmi beaucoup d'autres : « Si vous n'écoutez pas les ordres de ceux que j'ai préposés pour « votre conduite, comment suivrez-vous les conseils de la « raison quand vous serez votre maître? »

OCCASION. — *L'occasion fait le larron.*

L'occasion détermine souvent l'action. — Il est certain que la facilité qu'on trouve dans les grandes villes pour le vice, est la principale cause du nombre infini de gens qui s'y livrent.

On lit dans le recueil des *adages des SS. pères : In arcâ apertâ etiam justus peccat.* Un coffre ouvert *fait pécher le juste même.*

Il faut saisir l'occasion aux cheveux.

Il faut user de diligence pour ne pas laisser échapper le temps favorable de faire une chose.

Les anciens représentaient l'occasion debout sur une roue mobile, ayant des ailes aux pieds et tournant sur elle-même en rond avec une prodigieuse vitesse. Elle avait la partie antérieure de la tête garnie d'une touffe de cheveux, et la partie postérieure entièrement chauve, de sorte que, si on ne la saisissait pas au passage par la première, il n'y avait pas moyen de la prendre par la seconde.

OEIL. — *Pleurer d'un œil et rire de l'autre.*

Cela se dit particulièrement des enfants contrariés qui pleurent et rient en même temps; on le dit aussi pour signifier un

deuil joyeux. — L'origine de cette façon de parler doit être rapportée à nos anciennes représentations théâtrales où les acteurs étaient masqués, comme dans celles de l'antiquité. Celui qui était chargé de jouer un rôle, tantôt triste, et tantôt gai, portait un masque dont un côté exprimait la douleur et l'autre la joie, afin de montrer tour à tour aux yeux des spectateurs les deux affections opposées, au moyen de ce masque toujours offert de profil. — L'expression *Jean qui pleure et Jean qui rit* est dérivée de la même source. Le célèbre peintre anglais Reynolds, voulant caractériser le double talent de Garrick dans la tragédie et dans la comédie, le peignit pleurant d'un œil et riant de l'autre, entre Melpomène et Thalie.

Se battre l'œil d'une chose.

Se battre l'œil, c'est proprement se frapper l'œil avec la paupière qu'on abaisse et qu'on relève alternativement, ce qui se fait en signe de dérision et de mépris : de là cette expression employée figurément pour dire qu'on se moque d'une chose.

ŒUVRE. — *A bon jour bonne œuvre.*

Ce proverbe ne devrait se dire que des bonnes actions qui se font pendant les jours de grande fête ; mais comme l'occasion de l'appliquer en ce sens s'est toujours offerte rarement, on a pris le parti de l'employer d'une manière ironique en parlant des mauvaises actions, qui sont beaucoup plus fréquentes les jours fériés que les autres jours.

OFFENSEUR. — *L'offenseur ne pardonne jamais.*

Ce proverbe, traduit de l'italien *Chi offende non perdona mai*, se retrouve dans cette réflexion de Tacite : *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris* (*Agricol. vita*, n° 41). *C'est le propre de la nature humaine de haïr celui qu'on a offensé.* Le même écrivain remarque que les causes de la haine sont d'autant plus violentes qu'elles sont injustes : *Odii causæ acriores quia iniquæ* (*Annal.*, lib. I, c. 33). Sénèque avait dit avant Tacite : *Hoc habent animi magnâ fortunâ insolentes quòd læserint et oderint* (*De irâ*, lib. II, c. 33). *Le vice des hommes rendus insolents par une grande fortune est de joindre la haine à l'offense.*

C'est pour cela que Voltaire écrivait à quelqu'un qui avait eu des torts graves envers lui : *Je vous demande pardon de vous être moqué de moi.*

OGRE. — *Manger comme un ogre.*

Manger excessivement. La Monnoye a fait dériver le mot *ogre* du grec ἀγρίος, sauvage, féroce. Un savant de ma connaissance m'en a indiqué une autre origine très curieuse : il le croit tiré de la Bible, et formé de *Og rex, Og roi* de Basan, qui fut vaincu à Edréhi, et exterminé avec tous les siens par Moïse. Ce terrible Og, dit le Deutéronome (ch. III, V, II), était demeuré seul de la race des Réphaïms ou des géants. Son lit, que l'on montrait dans Rabba, ville des enfants d'Amnon, avait une longueur de neuf coudées et une largeur de quatre.

Je mets de côté plusieurs étymologies de même farine pour arriver plus vite à la véritable donnée par M. de Walckenaer. Suivant lui, les *ogres* sont les Oïgours ou Igours, dont il est fait mention dans Procope, dès le VIe siècle (*De bello Vandalico,* lib. I, c. 4). C'était une race turque, originaire du centre de l'Asie, et célèbre par sa férocité parmi les Tartares féroces. Quelques Oïgours pénétrèrent en Europe avec les autres Tartares, se fixèrent en Crimée, et se servirent d'une langue appelée *lingua ougaresca* par les commerçants italiens qui les fréquentèrent les premiers. D'autres tribus, jointes aux Madgiars partis des bords du Wolga, allèrent s'établir dans la Dacie et la Pannonie. On les désigna alors sous le nom de Hunni-Gours, et leur nouveau pays prit le nom de Hunni-Gourie. Ces dénominations se changèrent dans la suite en celles de Hongrois et de Hongrie. Les Hongrois, au IXe siècle, sont les Oïgours, et dans les écrits en langue romane du XIIe et du XIIIe siècle, ce sont les *Ogres*. Qu'on ouvre le dictionnaire de la langue romane au mot *Ogre*, et l'on y trouvera pour synonyme le mot *Hongrois;* il n'y a rien de plus certain ni de mieux prouvé que cette origine. Ces Hongrois, ces Hunni-Gours ou ces Oïgours, firent deux irruptions en France dans le Xe siècle ; ils parcoururent la Lorraine, la Bourgogne, et se répandirent jusqu'aux environs de Toulouse, incendiant les villes, pillant les monastères, outra-

geant les vierges, massacrant les hommes et emmenant les enfants en captivité. Les horreurs qu'ils commirent, et auxquelles l'imagination ajoutait encore, imprimèrent la terreur à des esprits imbus de mille superstitions ; et cette terreur les fit regarder comme des êtres hideux, épouvantables et stupides, qui avaient faim de chair humaine. Les conteurs de profession, les auteurs du Mabinogion (1), et après eux les bonnes vieilles et les nourrices, employèrent dans leurs fictions les Oïgours ou les *Ogres* au lieu de bêtes féroces, comme le principal ressort de terreur.

OIE. — *L'oie de la Saint-Martin.*

L'Église romaine a eu autrefois jusqu'à trois carêmes, celui d'avant Pâques qu'elle a conservé, et deux autres qu'elle a supprimés : l'un de ces derniers précédait Noël, et commençait le 12 novembre, lendemain de la fête de Saint-Martin. Cette fête était alors consacrée, comme l'est aujourd'hui le mardi-gras, aux réjouissances et aux festins, et l'oie rôtie, qui fesait le régal de nos bons aïeux, figurait sur toutes les tables. L'oie a été remplacée depuis par le dindon, oiseau indigène du Paraguay, importé en Europe par les jésuites au XVIe siècle ; cependant son règne n'est pas encore passé. Les artisans, dans beaucoup d'endroits, sont restés fidèles à l'usage de se réunir en famille pour manger l'*oie de la Saint-Martin.*

J. C. Frohman a écrit en latin, sur cet antique usage, un savant traité qui a pour titre : *Tractatus curiosus de ansere Martiniano,* Lipsiæ, 1720, in-4°.

Qui a plumé l'oie du roi, cent ans après il en rend la plume.

La prescription, c'est-à-dire la manière d'acquérir la propriété d'une chose, ou d'exclure une demande en justice par une possession non interrompue durant un temps déterminé, était légalement acquise autrefois comme aujourd'hui, au bout de

(1) Mabinogion est un mot gallois qui signifie contes pour la jeunesse et l'enfance. M. de Walckenaer reconnaît dans le mabinogion le type primitif de nos contes de fées.

trente années, contre les réclamations des particuliers, mais elle ne pouvait l'être contre celles des agents du domaine royal qu'après un siècle révolu : de là le proverbe où l'oie figure, parce qu'on élevait beaucoup d'oies dans les maisons de campagne de nos anciens rois, depuis que Charlemagne, par un article de ses *Capitulaires*, avait ordonné que ses basses-cours en fussent abondamment pourvues.

Ce proverbe s'emploie maintenant pour signifier qu'il ne fait jamais bon s'attaquer à plus fort que soi.

OIGNON. — *Il y a de l'oignon.*

Il y a quelque chose de caché là-dessous. — L'oignon a été pris pour symbole du mystère et de la duplicité à cause de ses nombreuses tuniques qui s'enveloppent l'une dans l'autre, et c'est là probablement ce qui a donné lieu à cette expression proverbiale, beaucoup plus ancienne qu'une chanson populaire à laquelle elle sert de refrain, et d'où l'on prétend à tort qu'elle a tiré son origine. — On trouve *bailler de l'oignon* dans la 33me des *Cent Nouvelles*.

Les Italiens disent d'un homme qui déguise sa façon de penser, sur la parole de qui on ne peut compter : *E piu doppio ch'una cipolla. Il est plus double qu'un oignon.*

Pythagore, le père de la double doctrine, avait fait un traité sur les oignons.

Se mettre en rang d'oignon.

Prendre place parmi des gens de distinction, dans une réunion où l'on n'est pas invité, dans une assemblée à laquelle on n'a pas le droit d'assister.—On croit que cette façon de parler rappelle le baron d'Oignon qui remplissait les fonctions de grand-maître des cérémonies aux états de Blois de 1576, et assignait à chaque député son rang et sa place.—Il y a un proverbe qui dit : *Bien des gens se mettent en rang d'oignon et ne valent pas une échalotte.*

Marchand d'oignons se connaît en ciboules.

Ce proverbe signifie qu'on est difficilement trompé sur les choses de son métier. Il se dit particulièrement d'un homme

qui reproche aux autres des choses qu'il sait par expérience personnelle.

Regretter les oignons d'Égypte.

Regretter son ancien état, quoiqu'on soit dans un état meilleur. Personne n'ignore que c'est une allusion aux Israélites, qui, délivrés de la servitude d'Égypte, se plaignaient à Moïse d'être privés des oignons qu'ils mangeaient dans ce pays.

OISEAU. — *Être battu de l'oiseau.*

Être découragé, rebuté par une suite de mauvais succès, de traverses; expression prise de la fauconnerie où elle s'emploie au propre en parlant du gibier harcelé par le faucon.

Léger comme l'oiseau de saint Luc.

C'est-à-dire lourd comme un bœuf. On a donné pour attribut à saint Luc un bœuf ailé qui rumine à côté de lui. Ce quadrupède, équipé comme un volatile, est consideré tout de bon comme un symbole du génie de l'évangéliste; mais ce n'est que par ironie qu'il est pris comme un type de légèreté.

OISIVETÉ. — *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

Le bonhomme Richard disait : *L'oisiveté va si lentement que tous les vices l'atteignent.* — Les Allemands et les Italiens appellent proverbialement l'oisiveté l'oreiller du diable. — *Des Tunfels Ruhebank.* — *Capezzolo del diavolo.*

Il y a des gens qui prétendent excuser l'oisiveté en disant : Quel mal peut-on faire lorsqu'on ne fait rien? On leur répond par un mot de Caton l'Ancien, consigné dans ce vieux proverbe : *En rien faisant on apprend à mal faire,* ou par cette réflexion de l'*Ecclésiastique* (ch. XXXIII, ℣. 29) : *Multam malitiam docuit otiositas. L'oisiveté a toujours enseigné beaucoup de mal.*

L'homme oisif est à la disposition de tous les vices. L'homme laborieux, au contraire, n'a point à redouter leur pernicieuse influence; ses occupations lui forment une sauve-garde. Hésiode a dit admirablement : *Dieu a posé le travail pour sentinelle de la vertu.*

OLIBRIUS. — *Faire l'olibrius.*

On pense généralement qu'il s'agit ici d'Olibrius, sénateur

romain de la famille Anitienne, qui avait épousé Placidie, fille de Valentinien III, et qui fut placé sur le trône d'Occident, en 472, par Ricimer, chef des Suèves, lorsque ce barbare, habitué à donner et à reprendre la couronne selon son caprice, eut fait massacrer l'empereur Anthème, son beau-père, dans la ville de Rome livrée au pillage. Comme Olibrius ne fut qu'un fantôme de prince, et ne se fit remarquer que par son incapacité et par sa sottise, pendant les sept mois que dura son règne, son nom devint, dit-on, un titre de mépris donné aux hommes qui font les entendus et les glorieux. Mais ce nom se prend dans une autre acception que ne justifie point l'histoire de l'empereur qui le porta. Il s'applique assez souvent à quelqu'un qui fait le méchant, le furieux, comme on le voit dans les exemples suivants :

« Mon mary, passez votre colère; et, au lieu de faire ainsi l'*Olybrius*, remerciez messire Itace. » (Contes de Despériers, tom. I, pag. 98, édit. d'Amsterdam, 1735.)

> Mettons flamberge au vent et bravoure en campagne;
> *Faisons l'Olibrius*, l'occiseur d'innocents.
>
> (MOLIÈRE, l'*Étourdi*, act. III, sc. 5.)

D'après cela, on est fondé à croire que l'expression proverbiale fait allusion à un autre Olibrius plus ancien, qui fut gouverneur dans les Gaules pour l'empereur Dèce. Cet Olibrius poursuivit les chrétiens avec le plus grand acharnement pendant la septième persécution. Il fit décapiter sainte Reine, vierge-martyre, à Alixia (Alise, en Bourgogne), pour la punir du double refus qu'elle avait fait de l'épouser et de renoncer au christianisme.

Cyrano de Bergerac a dit *faire l'Olibrius et le Vespasien*, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, notamment dans le *Pédant joué* (act. II, sc. 2).

Je ne sais à quel titre Vespasien peut avoir mérité cette flétrissure proverbiale, si ce n'est pour avoir fait mourir Éponine et Sabinus.

ONGLE. — *Savoir sur l'ongle.*

Voyez *Savoir sur le bout du doigt*, page 322.

Avoir les ongles fleuris.

Au propre, c'est avoir les ongles marqués de petites taches blanches, ou noires, ou rouges; au figuré, c'est avoir l'habitude de mentir, parce qu'une superstition, qui a été autrefois très répandue, fait croire que l'habitude de mentir produit ces diverses taches, qui ont été appelées mensonges pour cette raison. Cette superstition existait chez les Romains, et Horace l'a rappelée dans l'Ode 9 du livre II, où il parle de l'*ongle marqué* de Barine.

ONGUENT. — *C'est de l'onguent miton mitaine.*

C'est un remède qui ne fait ni bien ni mal, un expédient inutile qu'on se propose dans quelque affaire que ce soit. — *Miton mitaine*, vient, dit-on, de *mixtum mixtanum*, onguent mixte, ou de ce qu'on *mitonne* et enveloppe de mitaines la partie malade.

Dans les petites boîtes sont les bons onguents.

Flatterie proverbiale qu'on adresse à une personne de petite taille, et qu'on prend à peu près dans le même sens que le proverbe *en petite tête gît grand sens.* — L'opinion, que les personnes de petite taille ont plus d'esprit que les autres, existe jusque chez les sauvages. Un chef des Illinois, haranguant M. de Boisbriant, officier distingué, lui disait: « Nos guerriers pensent « comme moi, que c'est la force de ton esprit qui a empêché « ton corps de croître. Aussi l'auteur de la nature t'a copieuse- « ment dédommagé de la petitesse de ton corps, en t'accordant « la grandeur de l'ame avec des sentiments vraiment héroïques, « pour protéger contre leurs ennemis les hommes illinois. »

Magnus Alexander corpore parvus erat.

OPINION. — *L'opinion est la reine du monde.*

Opinione regitur mundus. — « L'opinion est si bien *la reine du monde*, dit Voltaire, que quand la raison veut la combattre, la raison est condamnée à la mort. Il faut qu'elle renaisse vingt

fois de ses cendres, pour chasser enfin tout doucement l'usurpatrice. L'opinion a changé une grande partie de la terre. Non seulement des empires ont disparu sans laisser de traces, mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. »

Bossuet a dit : « Qui dispense la réputation, qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux grands, sinon l'opinion? Combien toutes les richesses de la terre sont-elles insignifiantes sans son consentement? L'opinion dispose de tout; elle fait la beauté, la justice et le bonheur, qui est le tout du monde. »

OR. — *Tout ce qui reluit n'est pas or.*

Les Italiens disent : *Ogni lucciolı non e fuoco. Tout ver luisant n'est pas feu.* — Ce proverbe peut s'appliquer à toutes les choses qui brillent d'un éclat trompeur. Il s'applique philosophiquement à la condition des grands, que les petits ont le tort d'envier, parce qu'ils ne la connaissent pas, et qui cesserait d'être bientôt l'objet de leur envie, si la vérité, déchirant le voile de l'apparence, leur montrait ce qu'ont à souffrir ces grands, dont le malheur réel est caché sous les dehors séduisants du bonheur. — Un autre proverbe nous apprend qu'*on est plus heureux dans les petites conditions que dans les grandes.* « On ne perd rien dans les petites conditions, dit Bernardin de Saint-Pierre ; on y compte pour des biens les maux qu'on n'y éprouve pas. Souvent, au contraire, dans les grandes, on répute pour des maux les biens dont on est privé : ainsi le juste ciel a compensé toutes choses. »

ORANGE. — *Manger des perdrix sans orange.*

Le jus de l'orange a été regardé comme la véritable sauce de la perdrix. De là cette expression pour dire : manger quelque chose sans l'apprêt qui lui convient.

OREILLE. — *Se faire tirer l'oreille.*

Chez les Romains, quand il survenait quelque différend qui ne pouvait se terminer à l'amiable, l'offensé citait devant le préteur celui dont il croyait avoir à se plaindre; et quand ce dernier ne comparaissait point dans les délais fixés, le plai-

gnant sommait les témoins, s'il en avait, de venir déposer. Si ceux-ci refusaient, ce qui arrivait souvent, pour une cause ou pour une autre, il était autorisé à les amener par l'oreille, et à la leur pincer fortement, dans le cas où ils feraient résistance. De là l'expression conservée, *se faire tirer l'oreille*, pour dire : Avoir de la peine à consentir à quelque chose.

Il vaut mieux se fier à ses yeux qu'à ses oreilles.

Proverbe usité chez les Grecs et chez les Latins. — On est plus sûr de ce qu'on voit que de ce qu'on entend. Les yeux trompent rarement, et les oreilles trompent souvent. C'est pourquoi Thalès disait que la vérité était éloignée du mensonge, comme les yeux des oreilles.

« Ne vous en rapportez qu'à vos propres yeux, et ne vous fiez jamais à ce qu'on vous redira. Nos yeux sont toujours à nous; mais nos oreilles appartiennent aux autres. Le premier de ces organes ne peut guère nous tromper; le second peut à chaque instant nous induire en erreur, et nous faire commettre d'irréparables fautes. » (Madame Campan.)

Pendants d'oreilles.

Henri Estienne, dans son livre intitulé : *deux Dialogues du langage français, italianisé et autrement déguisé*, nous apprend qu'on appelait autrefois *pendants d'oreilles* les gens obséquieux qu'on voit toujours pendus aux oreilles des grands. Ce sobriquet, dont on peut faire l'application dans tous les temps, mérite d'être conservé. Il n'y a pas de mot qui peigne mieux la chose.

ORGUEIL. — *Lorsque orgueil va devant, honte et dommage le suivent.*

Philippe de Commines nous apprend que Louis XI, qui était, dit-il, humble en paroles et en habits, et naturellement ami des gens de moyen état, se servait de ce proverbe pour répondre aux reproches qu'on lui fesait de ne pas assez garder sa dignité.

Ubi fuerit superbia, ibi erit et contumelia (Salomon, *Parab.* c. XI, ℣. 2). *Où sera l'orgueil, là aussi sera la confusion.*

L'orgueil précède les chutes.

Proverbe tiré de l'Écriture sainte. — Les Basques disent : *Urguluac cerura abia-eta, io seguin ifernura. L'orgueilleux ayant pris son vol vers le ciel, alla tomber aux enfers.*

ORME. — *Attendez-moi sous l'orme.*

C'était sous quelque gros arbre, ordinairement sous un orme, planté devant la porte de l'église ou du manoir seigneurial, que se tenaient les assises judiciaires, appelées pour cette raison *les plaids de la porte.* C'était là aussi que se payaient les redevances et dettes, ainsi que l'attestent de vieilles cédules évocatoires qui enjoignent aux débiteurs de *comparoir sous l'orme Saint-Gervais,* à Paris. Sans doute les assignés manquaient souvent à l'appel, et de là vint l'expression *attendez-moi sous l'orme,* pour faire comprendre à quelqu'un qu'on ne veut point se trouver à un rendez-vous, ou qu'on ne compte point sur sa parole.

Cette expression peut tout aussi bien avoir tiré son origine de l'usage des *plaids et gieux sous l'ormel,* espèce de cour d'amour qui jugeait gravement les affaires de galanterie, et voulait obliger les amants à la constance, et les époux à la concorde. L'autorité d'un pareil tribunal était méconnue impunément, et l'on pouvait dire à celui par qui on y était cité : *attendez-moi sous l'orme,* expression ironique qui était fort de saison.

OUBLIER. — *Qui songe à oublier se souvient.*

« Il n'est rien qui imprime si vivement quelque chose en notre souvenir que le désir de l'oublier. C'est une bonne manière de donner en garde et d'empreindre en notre ame quelque chose que de la solliciter de la perdre. » (Montaigne, *Ess.*, liv. II, ch. 12.)

Moncrif a employé ce proverbe d'une manière très heureuse dans ce charmant couplet d'une romance :

Pour bannir de la souvenance
L'ami secret,
Que l'on éprouve de souffrance
Pour peu d'effet !

Une si douce fantaisie
Toujours revient:
En songeant qu'il faut qu'on l'oublie
On s'en souvient.

OURS. — *C'est un ours mal léché.*

On a cru longtemps, sur la foi d'Aristote et de Pline le Naturaliste, que les oursons naissaient informes, et que leur mère corrigeait ce défaut à force de les lécher; ce qu'elle ne fait que pour les dégager des membranes dont ils sont enveloppés en naissant. C'est de cette opinion erronée qu'est venue cette expression métaphorique par laquelle on désigne un homme mal fait et grossier.

Il est de la nature de l'ours, il ne maigrit pas pour pâtir.

C'est ce qu'on dit d'une personne qui prend de l'embonpoint, quoiqu'elle mange peu et se donne beaucoup de peine. — L'ours, disent les naturalistes, peut passer plusieurs semaines sans prendre de la nourriture, car l'abondance de sa graisse lui fait supporter l'abstinence; et, vers le commencement de l'hiver, il se recèle dans sa bauge, d'où il ne sort qu'au bout de quarante jours, presque aussi gros qu'il y était entré. De là cette expression proverbiale qui n'est pas nouvelle, puisque le troubadour Richard de Barbésieu a dit dans une de ses chansons, en parlant de l'état de dépérissement où l'avaient conduit les rigueurs de sa dame : *Je ne suis pas de la nature de l'ours, qui engraisse à force de mal avoir.*

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre.

Il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder; il ne faut pas se flatter trop tôt d'un succès incertain. Proverbe pris d'un apologue d'Ésope très bien imité par la Fontaine. Philippe de Commines, dans ses Mémoires, a mis cet apologue dans la bouche de l'empereur Frédéric pour répondre aux ambassadeurs du roi de France, qui, au nom de leur souverain, l'engageaient à se saisir des terres que le duc de Bourgogne tenait de l'Empire.

Il faut le faire monter sur l'ours.

Ce dicton, qu'on applique à un homme qui a peur, à un poltron, est fondé sur une superstition dont Thiers a parlé dans son *Traité des superstitions* (liv. v, ch. 4). « Monter sur un ours, dit-il, et faire quelques tours dessus pour être préservé de la peur, est une chose qui se pratiquait autrefois en France, où les ours étaient plus communs qu'aujourd'hui. »

P

PAGE. — *Être hors de page.*

C'est être hors de la dépendance d'autrui. — Le jeune gentilhomme qui était placé autrefois, en qualité de page, auprès de quelque haut baron ou de quelque illustre chevalier, quittait ce service à l'âge de quatorze ans pour remplir les fonctions d'écuyer. Le jour où ce changement d'état devait avoir lieu, il était présenté à l'autel par son père et sa mère qui allaient à l'offrande un cierge à la main. Là il recevait une épée et une ceinture que le prêtre lui mettait, après les avoir consacrées par sa bénédiction. La cérémonie terminée, il était *hors de page.*

PAGNOTE. — *Voir un combat du mont Pagnote.*

C'est voir un combat d'un lieu où l'on ne court aucun danger; c'est, comme on dit encore, *se tenir*, pendant un combat, *au poste des invulnérables.*

Le mont Pagnote est une expression empruntée de l'italien.

Pagnote se dit aussi d'un homme timide, poltron.

PAILLE. — *Rompre la paille avec quelqu'un.*

Déclarer ouvertement qu'on cesse tout commerce, toute liaison avec lui.

Le langage typique, c'est-à-dire le langage où l'on se sert de signes extérieurs pour exprimer sa pensée, était autrefois très usité; et quand on voulait signifier à quelqu'un qu'on n'aurait plus aucune relation avec lui, on brisait une paille en sa présence, ou on lui envoyait une paille rompue. — Dans une

assemblée tenue à Soissons, Robert, comte de Paris, s'adressant avec hauteur à Charles-le-Simple, lui reprocha son aveuglement pour son ministre Haganon, l'injustice de ses faveurs et la pusillanimité de son caractère. En même temps, lui et ses amis rompirent et jetèrent à terre des pailles qu'ils tenaient à la main, déclarant qu'ils renonçaient à l'obéissance et à tous les liens contractés avec ce roi.

PAIR. — *Entendre le pair.*

Le *pair* des monnaies est ce qu'il y a de plus important à connaître dans les opérations du change. Il est la clef de tout le système monétaire; et ce n'est que par là qu'on peut résoudre les questions de finance et de commerce qui ont pour objet l'appréciation des valeurs. Dès l'instant que le *pair* est établi, on convertit facilement en monnaie d'un pays une somme quelconque exprimée en monnaie étrangère, et réciproquement. Cette conversion résulte de la comparaison exacte du titre, du poids légal et de la valeur intrinsèque de l'unité monétaire d'un autre pays.

L'établissement du *pair* présentait autrefois en France beaucoup de difficultés, à cause de la multiplicité des monnaies, de leur variation continuelle et de l'altération que leur avaient fait subir Philippe-le-Bel, Philippe de Valois et Jean-le-Bon, trois rois que les historiens ont justement flétris du surnom de *faux monnayeurs* (1). Ainsi il fut très naturel de désigner un habile changeur par l'expression *il entend le pair*, expression appliquée depuis, par une extension proverbiale, à tout homme qui montre de l'intelligence dans le maniement des affaires.

PAIX. — *Paix fourrée.*

Paix qui est nécessitée par la saison où l'on porte des four-

(1) Lors de l'avénement de Hugues Capet, on comptait en France plus de cent cinquante monnaies différentes, dont la plupart s'excluaient réciproquement, ce qui rendait presque impossible le commerce de province à province. La monnaie royale n'eut cours, dans tout le royaume, que sous le règne de Louis IX, qui eut seul le droit de faire frapper des pièces d'or et d'argent, en laissant à plus de quatre-vingts seigneurs celui d'en fabriquer d'une autre matière.

rures, et qui, faite de mauvaise foi, ne dure guère plus qu'une trève pour l'hiver. Cette expression était déjà en usage sous le règne de Charles VI, comme on le voit dans Juvénal des Ursins (pag. 246, 259 et 267). On appela ainsi la paix conclue, en 1408, entre le duc de Bourgogne et les enfants du duc d'Orléans qu'il avait fait assassiner. On donna aussi le même nom à la petite paix faite à Longjumeau, en 1568, entre les calvinistes et les catholiques, et violée six mois après.

PANIER. — *C'est un panier percé.*

Un homme qui dépense à mesure qu'il reçoit; un homme qui ne retient rien de ce qu'on lui apprend. Les Grecs et les Latins disaient *un tonneau percé*, et les Hébreux, *un sac percé.*

A petit mercier, petit panier.

Les petites choses conviennent aux petites gens. *Parvum parva decent.*

Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un panier.

Il ne faut pas risquer tout son bien dans une seule entreprise.

Adieu, paniers : vendanges sont faites.

L'occasion est passée, il n'y a plus rien à faire.

C'est le refrain d'une vieille ronde que les vendangeurs chantaient après avoir terminé leurs travaux.

PAON. — *Il est comme le paon qui crie en voyant ses pieds.*

C'est ce qu'on dit d'un glorieux qui se fâche quand on lui montre ses défauts.—On prétend que le paon se met à crier à la vue de ses pieds, et que son cri, en pareille circonstance, n'est qu'un gémissement arraché à sa vanité. Cependant Buffon affirme que c'est là une supposition qu'on n'a pu faire qu'en prêtant nos mauvais raisonnements à cet oiseau, dont les pieds ne lui ont rien offert de difforme. Mais, que la chose soit vraie ou supposée, elle n'en a pas moins servi de fondement à la phrase proverbiale qui n'est pas de fraîche date; car on trouve dans une chanson de Raimbaud de Vaqueiras ou Vacheiras, trouba-

dour du XIIe siècle, un passage curieux qui certainement y fait allusion, s'il n'y a pas donné lieu. Ce poëte dit à sa dame : « Le jour qu'Amour fit choix de nous deux, votre beauté m'ins- « pira la fierté du paon, lorsqu'il contemple les brillantes cou- « leurs de son plumage, et que, tout glorieux, il s'élève au « haut des toits. Cet oiseau se livre à son orgueil jusqu'à ce « que, baissant la tête, il aperçoive ses pieds, etc. »

Aquel orguelh li tre tro quel cap clina
Que ve sos pes, etc.

PAPIER. — *Le papier souffre tout.*

C'est-à-dire, il ne faut pas ajouter foi à une chose, par la seule raison qu'elle est écrite ou imprimée; car on peut mettre sur le papier tout ce que l'on veut. — Dans un manifeste rédigé en français et publié par Charles-Quint, en réponse à une déclaration de guerre de François Ier et de Henri VIII, ligués contre lui, on trouve cette phrase curieuse qui fait allusion au proverbe et en prouve l'ancienneté : « Le papier montre bien qu'il « est doux, vu que l'on a écrit tout ce que l'on a voulu. »

Le comte de Ségur a rapporté, dans ses Mémoires, une anecdote qui a ici naturellement sa place : « Diderot, que l'impératrice Catherine avait appelé auprès d'elle, lui avait conseillé de grandes innovations qu'elle n'accomplissait point. Le philosophe, un jour, lui en témoigna sa surprise avec une sorte de fierté mécontente.—M. Diderot, lui répondit l'impératrice, avec tous vos grands principes, que je comprends très bien, on ferait de bons livres et de mauvaise besogne. Vous oubliez, dans tous vos plans de réforme, la différence de nos deux positions. Vous, philosophe, vous ne travaillez que sur *le papier qui souffre tout;* il est uni, souple, et n'offre d'obstacles ni à votre imagination, ni à votre plume; tandis que moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine qui est bien autrement irritable et chatouilleuse. »

PÂQUES. — *Donner à quelqu'un les œufs de Pâques.*

C'est lui faire quelque petit présent dans le temps de Pâques. « C'était un usage commun à tous les peuples agricoles d'Eu-

rope et d'Asie de célébrer la fête du nouvel an en mangeant des œufs; et les œufs fesaient partie des présents qu'on s'envoyait ce jour-là. On avait même soin de les teindre en plusieurs couleurs, surtout en rouge, couleur favorite des anciens peuples et des Celtes en particulier. Mais la fête du nouvel an se célébrait à l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire au temps où les chrétiens ne célèbrent plus que la fête de Pâques, tandis qu'ils ont transporté le nouvel an au solstice d'hiver. Il est arrivé de là que la fête des œufs a été attachée chez eux à la Pâque, et qu'on n'en a plus donné au nouvel an. Cependant, ce n'a point été par le simple effet de l'habitude, mais par la raison qui fesait attribuer à la fête de Pâques les mêmes prérogatives qu'au nouvel an, celles d'être un renouvellement de toutes choses, comme chez les Persans, et celles d'être d'abord le triomphe du soleil physique, et ensuite celui du soleil de justice, du Sauveur du monde, sur la mort par la résurrection. » (Court de Gébelin.)

Les œufs, chez les Égyptiens, étaient l'emblème sacré du renouvellement du monde après le déluge. Les Juifs les adoptèrent comme un type du renouvellement de leur nation par la sortie d'Égypte, et, à la fête de Pâques, ils les plaçaient sur la table avec l'agneau pascal. Les chrétiens les prirent pour symbole de la résurrection dont Jésus-Christ leur avait donné l'exemple et le précepte; et ils préférèrent aux diverses couleurs dont on les teignait, la couleur rouge, en mémoire de l'effusion de son sang sur la croix. *Ova rubro colore inficiuntur in memoriam effusi sanguinis Salvatoris*, est-il dit dans un ouvrage curieux intitulé : *De Ludis orientalibus*.

PARENT. — *L'amour des parents descend et ne remonte pas.*

Helvétius a dit : « L'homme hait la dépendance. De là peut-« être sa haine pour ses père et mère, et le proverbe fondé « sur une observation commune et constante : *L'amour des pa-« rents descend et ne remonte pas.* » Il a pris le proverbe dans un sens affreusement exagéré. Le véritable sens est que l'amour des père et mère pour les enfants surpasse celui des enfants

pour les père et mère. La nature, veillant à la conservation des espèces, a voulu donner la plus grande énergie au sentiment paternel et maternel, afin d'enchaîner les parents à tous les soins nécessaires pour protéger la frêle existence des enfants, et nous voyons qu'elle a agi ainsi dans tous les animaux comme dans l'homme. Elle n'a pas développé de même, il est vrai, le sentiment filial; mais, de cette disproportion qu'elle a laissée dans l'amour, il y a bien loin jusqu'à la haine. L'une est dans la nature, et l'autre est dénaturée, dit La Harpe, en réfutant l'opinion d'Helvétius dans une de ses belles pages qu'il termine par ces paroles remarquables : « Le plus funeste effet de ces « calomnieux paradoxes, c'est qu'en les lisant l'ingrat et le fils « dénaturé pourront se dire qu'ils sont comme les autres hom- « mes. Méritent-ils le titre de philosophes, ceux qui n'ont « écrit que pour la justification des monstres? »

PARESSEUX. — *Le paresseux est frère du mendiant.*

Un autre proverbe dit : *Celui qui néglige son bien est frère de celui qui le dissipe;* ce qui est pris de ces paroles de Salomon : *Qui mollis et dissolutus est in opere suo frater est sua opera dissipantis.* (Parabol., ch. XVIII, ℣. 9.)

Ces deux proverbes contiennent implicitement toute la théorie du paupérisme.

Les provençaux disent : *Le champ du paresseux est plein de mauvaises herbes.*

PARLER. — *Trop gratter cuit, trop parler nuit.*

Il faut résister aux démangeaisons de la langue comme à celles de la peau.—Zénon disait à ses disciples : Souvenez-vous que la nature nous a donné deux oreilles et une seule bouche, pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.

Os unum natura duas formavit et aures,
Ut plus audiret quam loqueretur homo.

El poco hablar es oro, y el mucho es lodo. Le peu parler est or, et le trop est boue. (Prov. espag.)

Chi parla semina, e chi tace raccoglie. Qui parle sème, et qui se tait recueille. (Prov. ital.)

Qui parle beaucoup, dit beaucoup de sottises.

In multiloquio non deerit peccatum. (Salomon, Prov. cx, ℣. 19.) Athénée appelle *logodiarrhée*, un flux de paroles que la réflexion n'a point digérées, et Voltaire a employé ce terme expressif qui mériterait d'être admis dans nos vocabulaires.

PARTAGE. — *C'est le partage de Montgommery, tout d'un côté et rien de l'autre.*

Montgommery est le nom d'une illustre famille de Normandie, où la coutume voulait que les aînés eussent presque tout. Cette famille a été choisie sans doute de préférence à toute autre pour figurer dans la phrase proverbiale, à cause des biens et des priviléges nombreux qu'elle possédait, et peut-être aussi à cause des abus non moins nombreux qui s'y joignaient. — Il n'y avait pas, dans la haute Normandie, de terre dont la mouvance eût autant d'étendue que celle du comté de Montgommery. On comptait cent cinquante fiefs ou arrière-fiefs qui en relevaient, suivant un dénombrement fait en 1548 et déposé à la Bibliothèque royale.

C'est le partage de Cormery.

Expression synonyme de la précédente. — Il y avait en Touraine une célèbre abbaye de ce nom, fondée par Alcuin, la vingt-deuxième année du règne de Charlemagne, qui la dota de la plus grande partie des biens des moines de Saint-Martin de Tours, lorsque ces moines eurent été massacrés dans une émeute par les bourgeois de cette ville. Plusieurs couvents qui comptaient avoir le noyau de la succession, n'en ayant rien retiré, ou presque rien, furent très désappointés et se plaignirent de l'inégalité du partage, ce qui donna lieu, dit-on, à l'expression proverbiale.

Le fait sur lequel repose cette explication peut être controversé. Il est plus probable que l'expression est venue de ce que *cormery* signifiait autrefois *cœur marri;* car, dans un partage fait de *cœur marri*, c'est-à-dire à contre-cœur, on cherche à donner le moins qu'on peut.

PAS. — *Pas à pas on va bien loin.*

Quand on va toujours, on ne laisse pas d'avancer, quoiqu'on aille lentement. — Ce n'est pas de courir qu'il importe, mais de ne pas s'arrêter en chemin. Une marche précipitée produit bientôt la fatigue, et par conséquent le retard, tandis qu'une marche mesurée dure longtemps et ménage le moyen d'aller plus loin.

Les Italiens disent : *Chi va piano, va sano; chi va sano, va bene; chi va bene, va lontano. Qui va doucement, va sainement; qui va sainement, va bien; qui va bien, va loin.*

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

En toute affaire, le commencement est ce qu'il y a de plus difficile. *Commencer, c'est le grand travail*, dit un autre proverbe. Le cardinal de Polignac racontait un jour, devant madame du Deffant, le martyre de saint Denis, qui, ayant été décapité à Montmartre, releva sa tête et la porta dans ses mains jusqu'à l'endroit où on lui bâtit depuis une église (1). Comme son Éminence avait l'air d'insister sur la longueur de la route que le saint avait parcourue en cet état, la spirituelle dame lui dit : « Monseigneur, *il n'y a que le premier pas qui coûte.* »

PATELIN. — *C'est un patelin.*

C'est-à-dire un homme souple et artificieux qui, par des paroles flatteuses et insinuantes fait venir les autres à ses fins. — *Patelin* était le nom d'un acteur qui joua le rôle de l'avocat dans l'ancienne farce qui a pris ce nom. « Nos ancestres, » dit E. Pasquier (*Recherches*, liv. VIII, ch. 59), « trouvèrent ce « maistre Pierre Patelin avoir si bien représenté le personnage « pour lequel il estoit introduit, qu'ils mirent en usage le mot

(1) Pour qu'on ne m'accuse pas de vouloir rien ôter à la gloire de saint Denis, j'ajouterai, d'après Helduin, son biographe, qu'il baisa plusieurs fois sa tête sur la route, en présence des anges qui l'accompagnaient en chantant : *Gloria tibi, Domine, alleluia.* Une action si miraculeuse doit être conservée dans les livres, avec d'autant plus de soin que la peinture et la sculpture seront à jamais impuissantes à la représenter.

« de *patelin*, pour signifier celui qui, par de beaux semblants, « enjauloit, et de lui firent *pateliner* et *patelinage*. »

PATIENCE. — *La patience vient à bout de tout.*

Les Orientaux, pour exprimer les succès que la patience obtient presque toujours, disent : *On parvient à chasser le lièvre avec une charrette;* proverbe dont nous avons l'analogue dans celui-ci : *Une vache prend bien un lièvre.*

Les Allemands se servent d'un proverbe assez plaisant pour marquer la force de la patience : *Geduld uber Windet Sauer kraut. La patience l'emporte sur la choûcroute.*

La patience est amère, mais son fruit est doux.

Isocrate a dit de même, en parlant de la science : *Elle a des racines amères, mais son fruit est doux;* et peut-être est-ce le mot de cet orateur qui a suggéré le proverbe. — Si la patience n'est point exempte de peines, elle sait du moins les diminuer de moitié et les adoucir, tandis que l'impatience les double et les envenime. Ainsi, tout est profit dans la patience.

Saint Augustin a très bien dit : *Vera animi tranquillitas in patientiæ sinu. La vraie tranquillité de l'esprit repose au sein de la patience.*

La patience est la clef de la joie. (Prov. arabe.)

Patience! disent les ladres.

Patience est mis ici par allusion à la plante du même nom qu'on employait comme remède dans le traitement de la ladrerie ou lèpre. Ce calembourg proverbial, qu'on trouve dans Rabelais (liv. v, ch. 1), fait de la patience l'apanage de l'insensibilité, car le mot ladre se prenait aussi dans le sens d'insensible. Un autre proverbe dit que *la patience est la vertu des sots et des ânes.* Cela peut être vrai; mais il est encore plus vrai que la patience est la qualité distinctive de la raison et du courage. *Prudens qui patiens. — Fortis qui patiens.*

On lit dans les Paraboles de Salomon (ch. XXIX, ℣. 11) : *Doctrina viri per patientiam noscitur. La sagesse d'un homme se connaît par sa patience.*

PATISSIER. — *Il a honte bue; il a passé par-devant l'huis du pâtissier.*

C'est un homme sans pudeur, habitué à braver le respect humain. Cette façon de parler est venue, suivant l'abbé Tuet, de ce que les pâtissiers tenaient cabaret sur le derrière de leur maison. Les gens qui voulaient garder quelque décorum y entraient par une porte dérobée; et, quand un débauché y entrait par la boutique, on disait de lui qu'*il avait honte bue*, etc.

Il est plus probable que cette façon de parler est une allusion aux formes obscènes de certaines pâtisseries qu'on voyait étalées sur le devant de la boutique. La Bruyère-Champier (*Bruyerinus Campegius*), médecin de François Ier, nous apprend qu'elles représentaient les parties sexuelles de l'homme et de la femme. *Quædam pudenda muliebria, aliæ virilia (si diis placet) representant: adeo degeneravere boni mores ut etiam christianis obscœna et pudenda in cibis placeant.* (*De re cibariâ*, lib. VI, c. 7.)

Cet impudique usage avait été transmis des païens aux chrétiens. Les boulangers romains étalaient des pains de forme obscène. Le *pain des athlètes*, que Juvénal appelle *coliphia* dans sa seconde satire, et qui était fait de manière à donner de la vigueur à ceux qui le mangeaient, représentait le signe de la virilité. Les deux vers suivants de Martial ne laissent point de doute là-dessus :

Si vis esse Satur, nostrum potes esse Priapum;
Ipsa licet rodas inguina, purus eris.

PATTE-PELU. — *C'est un patte-pelu.*

C'est un rusé qui va adroitement à ses fins sous des apparences de douceur et d'honnêteté. On dit aussi d'une femme qui use de pareils artifices : *C'est une patte-pelue.*

Furetière pense que *patte-pelu* est une allusion à la fable du loup qui montrait *patte* de brebis à l'agneau pour le surprendre. D'autres le regardent comme un sobriquet du chat, hypocrite qui cache ses griffes dans le velours et égratigne en caressant. Suivant l'opinion la plus accréditée et la plus vraisemblable, ce mot rappelle Jacob qui, par le conseil de Rebecca, dont il

était l'enfant gâté, enveloppa ses mains de la peau d'un chevreau, pour attraper son bonhomme de père qui n'y voyait que du bout des doigts, et escamoter la bénédiction que ce pauvre aveugle destinait au malheureux Ésaü, déjà trompé par son cadet sur la vente d'un plat de lentilles qu'il devait payer de son droit d'aînesse.

PAUVRE. — *Qui donne au pauvre, prête à Dieu.*

Salomon a dit : *Fœneratur Domino qui miseretur pauperis* (Prov. CXIX, ℣. 17). *Celui qui a pitié du pauvre, prête à Dieu.*

La main du pauvre est la bourse de Dieu.

Proverbe pris de cette belle pensée de saint Ambroise : *In paupere absconditur Deus; manum porrigit pauper, et accipit Deus. Dieu se cache dans le pauvre; et, quand le pauvre tend la main, Dieu reçoit.*

Donner au pauvre n'appauvrit pas.

Donner au pauvre, c'est bénéficier avec le ciel. L'aumône est, dans l'esprit de la religion, une usure sainte, un gain assuré. Il n'y a pas, dit saint Clément, de champ si fertile qui rende autant qu'elle, *cuinam agri tantùm profuerint quantùm gratificari?*

Tout le monde tombe sur le pauvre.

Ce proverbe est un résumé du passage de l'Ecclésiastique (ch. XIII, ℣. 25, 27, 29) : « Si le riche est ébranlé, ses amis « le soutiennent; mais si le pauvre commence à tomber, ses « amis même contribuent à sa chute. — Si le pauvre a été « trompé, on lui fait encore des reproches; s'il parle sagement, « on ne veut pas l'écouter. — S'il fait un faux pas, on le fait « tomber tout-à-fait. »

Les Allemands disent : *An das Armut will jedermann die Schuch wischen. Chacun veut essuyer ses pieds sur la pauvreté.*

PAUVRETÉ. — *Pauvreté n'est pas vice.*

Pour être pauvre, on n'en est pas moins honnête homme; on a tort de compter la richesse avant le mérite.

Cette réclamation proverbiale n'a presque pas de valeur dans ce siècle où l'argent est tout. La probité indigente se voit con-

damnée à l'humiliation et au mépris, et si quelqu'un fait observer que *pauvreté n'est pas vice*, tout le monde est prêt à répondre comme Dufresny : *C'est bien pis.*

Nos pères disaient : *Pauvreté n'est pas vice; mais c'est une espèce de ladrerie, chacun la fuit.*—La *ladrerie*, ou lèpre, était, dans le moyen-âge, une maladie non moins redoutée que la peste. On retranchait de la société les malheureux atteints de cette maladie, et l'on ne souffrait pas même qu'après leur mort, leurs cendres fussent mêlées, dans les cimetières, avec celles des autres hommes.

PAYS. — *Il est bien de son pays.*

Cette expression proverbiale est regardée comme une variante de cette autre employée par Brantôme : *Il sent bien son patois.* Un homme *qui est bien de son pays*, ou *qui sent bien son patois*, est, au propre, un homme qui s'est toujours tenu dans le lieu de sa naissance, qui ne sait point parler autrement qu'on y parle; et, au figuré, un homme bien novice, bien simple.—Rien ne forme tant les hommes que les voyages, et ce n'est pas sans raison que l'on compare le monde à un grand livre, où celui qui n'a point quitté son pays natal n'a lu qu'un feuillet.

L'expression *il est bien de son pays* fait le sel de l'épigramme suivante de Ménage contre l'imprimeur Journel, qui avait refusé de mettre sous presse un passage des *Origines de la langue française*, relatif aux *badauds de Paris :*

De peur d'offenser sa patrie,
Journel, mon imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie,
Journel est bien de son pays.

PÉCHÉ. — *Péché caché est à demi pardonné.*

Quand le scandale ne se joint pas au péché, le péché en est moindre, comme il est aussi plus grand dans le cas contraire. —*Qui delinquit apertè bis reus est : agit simul et docet. Celui qui pèche publiquement est deux fois coupable : il fait le mal et enseigne à le faire.*

PEINE. — *A chaque jour suffit sa peine.*

C'est assez des peines du présent : il ne faut point les augmenter par la douleur de celles du passé, ni par la crainte de celles de l'avenir; car, dans le premier cas, on se tourmente toujours trop tard, et, dans le second, toujours trop tôt. Ce proverbe est pris du passage suivant de l'Évangile selon saint Mathieu (ch. VI, ℣. 34) : *Nolite ergo solliciti esse in crastinum : crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi.* SUFFICIT DIEI MALITIA SUA. *Ne soyez donc point en souci pour le lendemain, car le lendemain prendra soin de ce qui le regarde :* A CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE.

On rapporte que Napoléon, exilé à Sainte-Hélène, répétait souvent ce proverbe.

La peine et le plaisir se suivent.

Ésope dit que Jupiter voulut, un jour, mêler ensemble la volupté et la douleur; et que, n'ayant pu en venir à bout, il ordonna qu'elles se suivraient mutuellement. Ainsi, quand la douleur précède, la volupté la suit, et réciproquement.

Antisthène recommandait de chercher les plaisirs qui suivent la peine, et non pas ceux qui la précèdent.

PÈLERIN. — *Je connais le pèlerin.*

C'est probablement le fabliau de *la Confession du renard* qui a donné naissance à cette expression, où le mot *pèlerin* est pris dans le sens de rusé et matois. Ce renard, obligé par son confesseur d'aller chercher à Rome l'absolution de ses péchés, met une écharpe à son cou, prend le bourdon, et s'achemine vers la ville sainte, en compagnie d'un âne et d'un bélier, ses voisins, qu'il a décidés à le suivre, à force d'instances et en leur offrant la perspective d'une foule d'avantages attachés à cette pieuse pérégrination. Nos trois *romipètes* courent quelque temps par monts et par vaux, mais ils n'accomplissent pas leur mission; car leur zèle se refroidit, et le mal du retour les gagne au milieu de diverses aventures fâcheuses qui leur arrivent. Cependant ils échappent à tous les dangers, grâce à l'adresse

du renard, dont la conduite, en ces conjonctures, est un modèle achevé de finesse et de ruse.

Rouge au soir, blanc au matin,
C'est la journée du pèlerin.

Lorsque le ciel est rougi par le soleil couchant, on peut en conclure qu'il n'y a que des vapeurs légères qui se dissiperont au premier souffle de l'air, au lieu de se condenser pour se résoudre en pluie, comme font les nuages noirs, imperméables aux rayons lumineux; de là ce proverbe emprunté de l'Évangile selon saint Mathieu (ch. XVI, ℣. 2) : *Facto vespere dicitis : Serenum erit, rubicundum enim est cœlum.* — *Vous dites le soir : Il fera beau demain, car le ciel est rouge.*

Ce proverbe a été développé poétiquement par M. de Lamartine dans ces vers de sa cinquième harmonie :

On regarde descendre avec un œil d'amour,
Sous les monts, dans les mers, l'astre poudreux du jour,
Et, selon que son disque, en se noyant dans l'ombre,
Creuse une ornière d'or ou laisse un sillon sombre,
On sait si, dans le ciel, l'aurore de demain
Doit ramener un jour nébuleux ou serein.

Quelquefois on fait un changement au proverbe, en disant :

Rouge le soir, blanc le matin,
Ravit le cœur du pèlerin.

Et alors on rappelle en même temps une observation météorologique et un précepte d'hygiène, par une double allusion à la couleur du ciel et à la couleur du vin, qu'on recommande de boire blanc le matin et rouge le soir. Cette variante se trouve en ces termes dans *le Vrai régime des bergers*, par Jean de Brie (f° 27, *verso*) : *Rouge vespre et blanc matin réjouissent le pèlerin.*

Observons que le mot *pèlerin* désigne un homme en voyage; ce qui prouve que le proverbe est d'une époque très ancienne, où le mot voyageur n'était pas encore connu.

PENDU. — *Avoir de la corde de pendu.*

C'est avoir un bonheur constant et inaltérable, particulière-

ment au jeu. — Pline le Naturaliste, nous apprend (liv. XXVIII, ch. 4) qu'à Rome, le peuple croyait que la corde qui avait serré le cou d'un pendu possédait plusieurs vertus merveilleuses, entre autres celle d'apaiser une violente migraine, dès l'instant qu'on se l'appliquait sur les tempes. Chez nos bons aïeux, la crédulité était plus grande encore : on pensait que la fièvre quarte, la colique, la sciatique, le mal de dents et d'autres maux ne pouvaient manquer de céder à l'efficacité d'un tel spécifique. On se figurait surtout qu'il suffisait d'avoir dans la poche un petit bout de cette précieuse corde, pour se ménager toutes les chances favorables du jeu, et c'est là ce qui donna naissance à l'expression proverbiale. Les joueurs aujourd'hui ne sont pas moins superstitieux. Ils ne portent plus de la corde de pendu, parce qu'on a cessé de pendre; mais ils ont foi à d'autres amulettes. Les paysans qui vont jouer aux foires et aux fêtes de village, ont soin de mettre dans leurs habits une plume de roitelet, persuadés que cette plume doit être un gage infaillible de bonheur; et, s'ils perdent, malgré cela, n'allez pas vous imaginer que leur persuasion en soit affaiblie. Ils s'accusent tout simplement d'avoir exposé leur enjeu contre des gens qui s'étaient munis comme eux et mieux qu'eux de *la plume gagnante*. Ainsi, l'influence du roitelet n'est jamais en défaut. Eh! comment pourrait-elle l'être! Le roitelet, disent-ils, est l'oiseau du bon Dieu; il assistait à la naissance de l'enfant Jeésus; il fesait son nid au bord de la crèche; et c'est pour rappeler cette tradition qu'il paraît tous les ans à Noël.

L'influence que nos paysans attribuent au roitelet est attribuée, en Allemagne, à la chauve-souris, témoin cette expression proverbiale qui correspond à la nôtre : *Ein Fledermaus Herz haben. Avoir un cœur de chauve-souris.*

L'espoir du pendu, que la corde casse.

Autrefois on fesait grâce à un condamné, si la corde rompait pendant l'exécution, parce que l'on pensait que l'indulgence du ciel avait permis cet incident en faveur du repentir, et le peuple ne souffrait point qu'on dérogeât à cette coutume, dont nos vieilles chroniques rapportent plusieurs exemples.

Mais comme elle devint très abusive, elle fut abrogée par tous les parlements, à l'exemple de celui de Bordeaux, dont un fameux arrêt, du 24 avril 1524, disait expressément que toutes les condamnations capitales, au supplice de la corde, contiendraient à l'avenir cette formule : *Pendu, jusqu'à ce que mort s'ensuive.*

Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu.

Il ne faut point parler de choses qui peuvent être reprochées à ceux devant qui on parle.—Ce proverbe était autrefois ainsi : *Il ne faut point parler de corde devant un pendu,* parce que, grâce à l'usage dont il est question dans l'article précédent, il y avait un assez grand nombre de pendus sauvés par la rupture de la corde. Le célèbre calligraphe Hamon de Blois était un de ces *échappés de la potence,* qu'on voyait se promener et voyager librement, portant dans leur poche, pour passe-port, l'extrait du procès-verbal de leur exécution.

Aussitôt pris, aussitôt pendu.

On prétend que cette locution proverbiale est une allusion à la malheureuse destinée de Barnabé Brisson, de Claude Larcher, tous deux conseillers au parlement, et de Jean Tardif, conseiller au Châtelet, qui furent arrêtés par la faction des Seize, le 15 novembre 1591, à neuf heures du matin, confessés à dix et pendus à onze. Mais c'est une erreur; car l'expression existait avant l'exécution de ces trois nobles défenseurs de l'autorité royale. Elle a dû son origine à la juridiction policielle de la maréchaussée. Cette milice, dont les attributions étaient autrefois beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui, avait des magistrats, des procureurs du roi et des greffiers qui chevauchaient avec elle, et qui, dans le cas de délits commis sur les grands chemins, se constituaient sur le champ en tribunal pour les juger. Rien n'était plus expéditif que cette justice ambulante, déjà organisée du temps de Charles V; et malheur au coupable qu'elle appréhendait : *Aussitôt pris, aussitôt pendu.*

Qui est destiné à être pendu n'est jamais noyé.

Le gibet ne perd jamais ses droits. — Pendant les guerres d'Italie, sous Louis XII, Gaston de Foix, duc de Nemours, chef de l'armée française, ayant entendu parler, à Carpy, d'un fameux astrologue de cette ville, le fit appeler pour le consulter. Plusieurs officiers, qui se trouvaient en ce moment auprès du prince, voulurent se faire tirer leur horoscope. Il y avait parmi eux un aventurier, nommé Jacquin Caumont, à qui l'astrologue prédit qu'il serait pendu avant trois mois. Deux jours après, ledit Jacquin passant de nuit sur un mauvais pont de bois qui joignait les deux bords d'un canal profond, tomba au milieu de l'eau, où il aurait infailliblement péri, si des bateliers ne l'en eussent retiré. Mais il n'échappa à cette mort que pour en subir une autre plus malheureuse. Il ne fut pas noyé, parce qu'il devait être pendu; et c'est ce qui lui arriva dans les limites du temps marqué par la prédiction. Le seigneur de La Palisse, appelé au commandement de l'armée en remplacement du duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne, fit accrocher notre homme à une potence, dans cette ville, en plein marché, pour le punir de s'être rendu coupable de pillage. Estienne Pasquier (*Recherches*, liv. VIII, ch. 41) rapporte avec beaucoup de détails ce fait, qui a donné, dit-il, naissance au vieux proverbe : *Qui a à pendre n'a à noyer.*

Rabelais (liv. IV, chap. 24) fait plaisamment allusion à ce proverbe : « Par le digne froc que je porte, dist frère Jean à Panurge, durant la tempeste tu as eu paour sans cause et sans raison, car tes destinées fatales ne sont à périr en eaue. Tu seras hault en l'aer certainement pendu ou bruslé..... Panurge, mon amy, n'aye jamais paour de l'eaue, je t'en prie; par élément contraire sera ta vie terminée.—Voire, respondit Panurge; mais les cuisiniers des diables resvent quelquefois et errent en leur office, et mettent souvent bouillir ce qu'on destinoit pour roustir. »

Les Danois disent : *Han drukner ikke som henge skal, uden vandet gaaer over galgen. Celui qui doit être pendu ne sera pas noyé, à moins que l'eau ne déborde jusqu'à la potence.*

Comme le proverbe est aussi ancien en Danemark qu'en France, on peut en conclure qu'il n'a pas eu l'origine qui lui est assignée par Pasquier, et qu'il a été imaginé pour exprimer l'action de la fatalité. Le philosophe Posidonius avait déjà signalé cette action dans l'histoire d'un homme à qui les oracles avaient prédit qu'il périrait sous les eaux, et qui, échappé à tous les dangers de la mer, se noya dans un ruisseau.

PENSÉE. — *Vous saurez ma pensée.*

C'est ce que nous disons à une personne qui boit dans le verre où nous venons de boire, parce que le verre est imprégné d'émanations récentes auxquelles on peut bien supposer quelque influence sympathique.

Les pensées ne paient point de douane ou de péage.

Les pensées sont libres et ne coûtent rien. On peut en rouler tant qu'on veut dans sa tête. Mais, parmi ces pensées affranchies du contrôle, il en est beaucoup qui sont des marchandises de contrebande, et que le diable confisque à son profit.

PERCÉ. — *Être bas percé.*

Expression qu'on applique à une personne dont les affaires sont en mauvais état, dont la bourse est à peu près vide comme un tonneau *bas percé;* car on perce bas les tonneaux où il ne reste presque plus de liquide.

PÈRE.—*On ne peut contenter tout le monde et son père.*

On n'obtient pas l'approbation de son père par les mêmes moyens que celle des étrangers, et l'on plaît rarement à son père, quand on veut plaire à tout le monde. — Ce proverbe, dont La Fontaine a fait usage dans la fable intitulée : *le Meunier, son Fils et l'Ane*, se trouve dans une lettre écrite au savant Nicolas par Léonard Arétin, surnommé Brunus, auteur du xve siècle.

PERLE. — *Les perles, quoique mal enfilées, ne laissent pas d'être précieuses.*

Les bonnes choses qu'on dit, quoique mal liées, ne laissent pas d'avoir du prix. — Ce proverbe est pris d'une maxime lit-

téraire des Arabes, qui distinguent deux sortes de compositions poétiques, dont ils comparent l'une à des perles détachées et l'autre à des perles enfilées. Dans la première, l'art des transitions n'existe point. Les phrases et les vers s'y succèdent sans avoir ensemble un rapport marqué, et toute leur beauté consiste dans l'élégance de l'expression ou dans la justesse de la pensée. C'est le même genre de composition que celui des Proverbes de Salomon, du livre de Job et de tous les livres antérieurs à ceux des Grecs, car ce sont les Grecs qui, les premiers, ont donné une forme parfaitement régulière aux ouvrages de poésie.

PERRUQUE. — *C'est une tête à perruque.*

Cette expression par laquelle on désigne un homme à routine, un homme de très peu d'esprit, équivaut à tête de bois, tête incapable de penser, tête qui n'est bonne qu'à porter perruque. L'accessoire est pris pour le principal.

L'abbé de Saint-Pierre, qui avait une opinion fort opposée au célibat des prêtres et une conduite très analogue à cette opinion, fesait apprendre le métier de perruquier à tous les enfants que lui donnaient ses chambrières; et quand ses amis lui demandaient pour quel motif il préférait ce métier à tout autre, sa réponse était : C'est que *les têtes à perruque* ne manqueront jamais.

Donner une perruque à quelqu'un.

C'est lui faire une réprimande, lui infliger une punition. Cette façon de parler triviale a pris naissance dans quelque couvent de bénédictins ou d'autres moines que leur règle obligeait d'avoir la tête rasée, comme *serfs de Dieu.* Lorsque ces religieux renvoyaient un novice, reconnu indigne d'être admis à faire profession, ils lui remettaient une perruque, en remplacement de ses cheveux qui avaient été rasés, afin qu'il pût reparaître dans le monde sans scandale; et les admoniteurs, prenant occasion de cela, disaient ordinairement aux autres novices : Prenez garde de vous faire *donner une perruque,* de *recevoir une perruque;* d'où vint l'emploi de ce mot dans le sens figuré de réprimande et de correction.

PERSÉVÉRANCE.—*La persévérance vient à bout de tout.*

Avec quelque lenteur que la persévérance marche, son succès est certain, parce qu'elle ne perd pas son objet de vue et n'interrompt jamais ses poursuites. *J'ai beau n'apporter qu'une corbeille de terre*, dit un adage persan; *si je continue, je finirai par élever une montagne.*

La goutte d'eau finit par creuser le roc.

Gutta cavat lapidem non bis sed sæpe cadendo,
Sic fimus docti non bis sed sæpe legendo.

PESANT. — *Valoir son pesant d'or.*

Cette expression, dont on se sert en parlant d'une personne recommandable par ses bonnes qualités ou d'une chose à laquelle on attache beaucoup de prix, fait allusion, dit M. Michelet, à la forme primitive du *wehrgeld* ou composition (1). Le meurtrier devait contrepeser d'or le cadavre, donner un homme d'or pour celui qu'il avait tué; et, quand ce poids ne suffisait point pour apaiser le parent de la victime, il était quelquefois obligé de l'augmenter, selon leur exigence. C'est ce qu'on peut conclure d'un passage du poëme des quatre fils Aymon, où Charles propose à Aymon de lui payer neuf fois le *pesant d'or* pour le meurtre de son cousin Hugo.

Ce qui se fesait pour racheter un meurtrier ou un criminel, se fesait aussi pour se racheter ou pour racheter quelqu'un d'une maladie. On offrait à Dieu ou à quelque saint le poids du malade en or, ou en argent, ou en cire. Grégoire de Tours (*De Mirac. S. Martini*) rapporte que Chararic, roi des Suèves, fit peser en or et en argent le corps de son fils malade, et en-

(1) C'est le no qu'on donnait à la somme taxée par les lois pour la réparation de quelque crime. « Les peines corporelles, dit M. Michelet, « étaient rares, inexécutables, chez les Barbares. Ce n'était pas chose « aisée de mettre la main sur un homme désespéré, pour lequel toute « une tribu aurait combattu. Les représailles, d'ailleurs, n'auraient ja- « mais fini. Il valait mieux éteindre la vengeance, faire payer le coupa- « ble. » De là vint l'usage du *wehrgeld* ou composition.

voya cette somme au tombeau de saint Martin, dans l'espérance que ce saint le guérirait.

PET. — *Chantez à l'âne, il vous fera des pets.*

Les ânes aiment la musique, témoin l'âne d'Ammonius et l'âne du père Regnault, dont il est parlé à l'article *Rossignol d'Arcadie.* Quand ils l'entendent, ils ouvrent la bouche et les oreilles de toute leur grandeur pour en aspirer les sons, pour s'en pénétrer; mais on prétend qu'ils en ont la colique de plaisir, et qu'à mesure qu'ils les reçoivent, ils les rendent en exhalaisons inverses. De là ce proverbe qu'on applique aux ignorants et aux ingrats qui méconnaissent les bons offices qu'on leur rend, et n'y répondent même que par des grossièretés.

PÉTAUD. — *C'est la cour du roi Pétaud.*

C'est un lieu de confusion, une assemblée tumultueuse où chacun fait le maître.

> Chacun y contredit, chacun y parle haut,
> Et c'est tout justement *la cour du roi Pétaud.* (MOLIÈRE.)

On dit dans le même sens : *C'est une pétaudière.*

Autrefois, en France, toutes les communautés se nommaient un chef qu'on appelait *roi.* Les mendiants mêmes avaient le leur, auquel on donnait, par plaisanterie, le nom de *Pétaud,* du verbe latin *peto*, je demande. On juge bien qu'un pareil roi n'avait pas grande autorité sur ses sujets, et que sa cour ne pouvait être qu'un lieu de tumulte et de désordre.

PEUPLE. — *La voix du peuple est la voix de Dieu.*

C'est une pensée qu'Hésiode eut, dit-on, le premier, qu'Aristide développa en défendant Périclès, et qu'Aristote formula en sentence, devenue proverbiale, pour signifier que le sentiment du public est ordinairement fondé sur la vérité. Sénèque a dit : *Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. Personne n'a trompé tout le monde, et tout le monde n'a trompé personne.*

Les Italiens disent de même : *L'universale non s'inganna.* Il est rare, en effet, que le jugement de tous ne soit pas la révélation du vrai et l'instinct du bien. Mais il ne faut pas con-

fondre la voix du peuple avec les bruits populaires. Le proverbe ne veut pas dire qu'il faille être de l'avis de la canaille.

PHÉBUS. — *Donner dans le phébus.*

C'est parler ou écrire d'une manière boursouflée et peu intelligible. — « Le phébus, » dit le père Bouhours (*Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, dialog. IV), « n'est pas si obscur que « le galimathias. Il a un brillant qui signifie ou paraît signi« fier quelque chose. Le soleil y entre d'ordinaire; et c'est « peut-être ce qui, dans notre langue, a donné lieu au nom « de Phébus. »

Cette conjecture est ingénieuse; mais elle ne me paraît pas admissible. Voici la véritable explication : Gaston Phébus (1), prince du Béarn, composa, vers le milieu du XIVe siècle, un traité sur la chasse, intitulé : *le Miroir de Phébus des déduits de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proie.* L'ouvrage est divisé en deux parties, dont l'une est en prose et l'autre en vers. Cette seconde partie où figurent, à ce qu'on prétend, les événements de l'histoire contemporaine exposés sous le voile d'une allégorie continuelle, est écrite d'une manière aussi ampoulée qu'énigmatique; mais ce qui met le comble à la confusion qui y règne, c'est une série de discussions métaphysiques entre plusieurs vertus personnifiées qui font assaut de citations prises indistinctement de livres de philosophie, de médecine, de droit civil et de droit canon, etc.; le tout pour décider ou plutôt pour laisser indécise cette grave question : Si les chasseurs doivent accorder la préférence aux chiens ou aux faucons. L'embarras que le style d'une pareille composition donna aux lecteurs, embarras qui s'accrut à mesure que la langue subit des changements, fit appeler ce style *le phébus*, nom dérivé de l'écrivain, et appliqué à sa manière d'écrire.

Malherbe a dit des expressions *phébées*, pour des expressions ampoulées, qui n'ont qu'un faux éclat, qui sentent *le phébus*.

---

(1) Phébus était un surnom donné à ce prince, soit à cause de sa beauté, soit à cause de son amour pour la chasse, soit à cause du soleil qu'il avait pris pour emblème.

PIE. — *Être au nid de la pie.*

C'est-à-dire au plus haut degré d'élévation, de fortune, parce que la pie fait toujours son nid à la cime de l'arbre le plus élevé.—On dit aussi : *prendre la pie au nid; trouver la pie au nid,* pour signifier, se procurer un grand avantage, faire une découverte importante.

PIÈCE. — *Faire pièce à quelqu'un.*

C'est lui faire une malice.—Cette expression est venue de l'usage où l'on était autrefois de composer et de faire chanter quelque pièce de vers contre les personnes qu'on voulait railler ou ridiculiser. Cet usage existait particulièrement en Provence; et le roi René ne l'oublia point dans la procession qu'il institua pour la Fête-Dieu à Marseille. Une scène de ce grand drame montrait Momus, le dieu de la critique, sur un théâtre porté sur les épaules de plusieurs hommes. Ce Momus, couvert d'un habit emplumé, collé sur le corps, était accompagné de tous les animaux que les anciens lui donnaient pour symboles. Il avait au devant de lui des *momons* qui chantaient et dansaient grotesquement, et, dans les haltes de la procession, ridiculisaient les spectateurs contre lesquels il y avait à gloser. Parmi ces *momons* étaient entremêlés des troubadours, appelés par le peuple *les farceurs,* qui, en langage rimé, s'attachaient à dire aux gens leurs vérités les plus cachées, d'où est venue cette expression proverbiale commune en Provence : *Dire son vers à quelqu'un.*

PIED. — *Être sur un grand pied dans le monde.*

C'est y être en estime, en considération, y jouer un rôle brillant.—Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, un des hommes les plus beaux et les plus galants de son siècle, avait au bout du pied une excroissance de chair assez considérable. Il imagina de porter des souliers dont le bout recourbé était de la longueur nécessaire pour couvrir cette imperfection sans le gêner. Chacun voulut bientôt avoir des souliers comme ceux de ce seigneur; et la dimension de cette chaussure, qu'on nommait *à la poulaine,* devint, surtout dans le XIVe siècle, la mesure

de la distinction. Les souliers d'un prince avaient deux pieds et demi de long, ceux d'un haut baron, deux pieds. Le simple chevalier était réduit à un pied et demi, et le bourgeois à un pied. De là l'expression : *Être sur un grand pied dans le monde.* (L'abbé Tuet.)

Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot *poulaine,* qui désignait le bec recourbé du soulier. Les uns le dérivent du nom du cordonnier qui, le premier, confectionna une telle chaussure; les autres le font venir de l'ancien nom de la Pologne, *la Poulaine,* d'où cette chaussure, disent-ils, fut apportée en France.

C'est un pied-plat.

Terme de mépris par lequel on désigne un homme de basse naissance, qui ne mérite aucune considération. Il est venu de ce que les paysans portaient autrefois des souliers plats, et presque sans talons, tandis que les seigneurs avaient des souliers à talons hauts, qui étaient une marque distinctive de la noblesse.

Prendre quelqu'un au pied levé.

Prendre avantage contre lui de la moindre chose qu'il fait ou du moindre mot qui lui échappe.— Cette expression est venue peut-être d'un ancien jeu, nommé le *jeu du pied levé,* dans lequel les joueurs sont obligés de donner un gage, lorsqu'ils sont saisis au moment où ils lèvent le pied. Peut-être aussi est-elle une métaphore empruntée de l'escrime, où l'on prend son adversaire *au pied levé*, quand on le frappe aussitôt qu'il a le pied levé pour se fendre.

PIERRE. — *Faire d'une pierre deux coups.*

Faire servir une chose à deux fins, tirer deux avantages d'une seule et même action.—Les Italiens disent : *Far groppo e maglia. Faire nœud et maille.*—Un bon vivant qui consacrait sa vie à la bonne chère et à l'amour, s'était logé dans un entresol au-dessus de la cuisine d'un restaurateur et au-dessous de la chambre de sa belle; et, quand il voulait jouir du double avantage de sa position, il lançait au plafond une pierre qui,

retombant sur le parquet, avertissait à la fois cette belle et ce restaurateur toujours fidèles à l'appel. Pouvait-il mieux *faire d'une pierre deux coups?*

PILULE. — *Dorer la pilule à quelqu'un.*

Employer des paroles flatteuses pour le déterminer à faire quelque chose qui excite sa répugnance, ou pour lui adoucir l'amertume d'un refus. Métaphore prise d'un procédé en usage chez les apothicaires, qui dorent ou argentent les pilules, afin d'en déguiser la couleur et le goût. — Les Espagnols disent: *Si la pildora bien sapiera, no la doraran por defuera. Si la pilule avait bon goût, on ne la dorerait pas.*

On connaît le vers, devenu proverbe, que Molière met dans la bouche de Sosie, lorsque l'amant d'Alcmène s'amuse à changer en honneur l'injure qu'il vient de faire à Amphytrion :

> Le seigneur Jupiter *sait dorer la pilule.*

Faire avaler la pilule à quelqu'un.

C'est le déterminer à faire une chose pour laquelle il montre beaucoup de répugnance.

Il faut avaler les pilules sans les mâcher.

Il faut passer par-dessus les désagréments, les injures, les mauvaises affaires, sans s'y arrêter; il faut en prendre son parti promptement, au lieu d'aggraver le mal en se livrant à des regrets et à des plaintes inutiles. — Ce proverbe est littéralement traduit de celui-ci, usité au moyen-âge : *Pilulæ sunt glutiendæ, non manducandæ.*

Molière disait : Le mépris est une pilule qu'on peut avaler, mais qu'on ne peut pas mâcher.

PLAIDOYER. — *C'est le plaidoyer des trois sourds.*

Ce dicton s'applique à une discussion dans laquelle les interlocuteurs, dupes de quelque méprise singulière, échangent des arguments entre lesquels il n'y a nul rapport, nulle suite, nulle liaison. — Dans le *Plaidoyer des trois sourds*, le demandeur parle de fromage; le défendeur, de labourage, et le juge annule le mariage, dépens compensés.

Les Latins disaient : *Surdaster cum surdastro litigabat, judex autem erat utroque surdior. Un sourd était en procès avec un autre sourd, et le juge était plus sourd que l'un et l'autre :* ce qui était fondé sur un conte semblable au nôtre. Nicarque a fait de ce conte une épigramme grecque, qu'Érasme a rapportée dans ses Adages, avec une traduction en vers latins du célèbre Thomas Morus.

PLANT. — *Laisser quelqu'un en plant.*

C'est le laisser dans quelque endroit, sans aller le retrouver, comme on le lui avait promis; proprement, c'est l'y laisser comme un *plant* d'arbre. On dit dans le même sens : *Planter là quelqu'un pour reverdir.* Autrefois on disait : *Laisser sur le vert,* pour négliger, abandonner.

Ils *laissent sur le vert* le noble de l'ouvrage. (RÉGNIER.)

PLAT. — *Servir quelqu'un à plats couverts.*

C'est lui témoigner en apparence beaucoup d'amitié, et le desservir sous main.—L'abbé Tuet pense que cette expression est venue de l'usage où l'on était autrefois, en France, de couvrir les plats qu'on servait sur la table des grands et les choses qu'on leur présentait.

PLONGEON. — *Faire le plongeon.*

Baisser la tête pour éviter un coup, s'esquiver lâchement, se relâcher d'une chose, après avoir paru décidé à la faire.— Le plongeon est un oiseau aquatique qui plonge avec tant de promptitude, à l'éclair d'une arme à feu, qu'il en évite le plomb. Ce qui lui a fait donner le nom de mangeur de plomb par les chasseurs de la Louisiane et par ceux de la Picardie.

PLUIE. — *Faire la pluie et le beau temps.*

Disposer de tout, régler tout par son crédit, par son influence. Cette façon de parler est une allusion au crédit et à l'influence des astrologues, qu'on appelait des *hommes faisant la pluie et le beau temps,* par une périphrase conforme à l'idée que le peuple ignorant avait conçue de leur science. Telle était la considération dont jouissaient autrefois ces charlatans fatidiques, qu'on

n'entreprenait point d'affaire importante sans les avoir consultés. Agrippa nous apprend, *De vanitate scientiarum*, que les grands seigneurs et les villes avaient des astrologues à titre. Mathieu Paris rapporte, dans son *Histoire de Louis XI*, qu'à la cour de France on conservait une chronologie d'astrologues comme une chronologie de rois ; et plusieurs historiens ont remarqué que Charles V, lorsqu'il remit à Duguesclin l'épée de connétable, crut ajouter beaucoup à cette glorieuse récompense, en lui donnant un astrologue expert qui sût l'avertir des bons et des mauvais jours.

Dans le royaume de Loango, il y a une grande fête où le peuple va demander au roi la pluie et le beau temps pour toutes les saisons de l'année. Le prince prend son arc, décoche une flèche vers le ciel pour marquer son autorité sur l'atmosphère; et ses sujets, persuadés qu'il en a disposé par cet acte les futures influences conformément à leurs besoins, poussent des cris de joie et de reconnaissance.

On lit dans les *Essais* de Montaigne (liv. III, ch. 8) : « Le roi « de Mexico, après la cérémonie de son sacre, fait serment à ses « sujets de faire marcher le soleil en sa lumière accoutumée, es- « goutter les nuées en temps opportun, et faire porter à la terre « toutes les choses nécessaires à son peuple. » Ce fait se trouve aussi dans l'*Histoire de la conquête du Mexique*, par Solis (liv. III).

Les Gaulois attribuaient aux neuf vierges sacrées, nommées *Sènes*, de l'île de Sena (Sein) où elles résidaient, dans l'archipel Armoricain, le pouvoir de faire à leur gré le beau temps et les naufrages. Ils croyaient qu'elles possédaient un carquois merveilleux, dont les flèches, lancées dans les nues, dissipaient les orages.

Racine a traduit heureusement, en style noble, l'expression vulgaire : *Faire la pluie et le beau temps*, dans ce vers de la tragédie d'*Esther* :

> Je fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.

POIRIER. — *Je l'ai connu poirier.*

Ce dicton, dont on se sert en parlant d'un parvenu orgueil-

leux, est venu d'une ancienne historiette que M. A. V. Arnault raconte ainsi : Il y avait, dans une chapelle de village aux environs de Bruxelles, un saint Jean fait en bois, auquel les paysans portaient une grande dévotion. Ils y venaient en pèlerinage de dix lieues à la ronde. Le tronc qui lui servait de piédestal, quoique vidé souvent, se remplissait toujours. Cette statue vermoulue étant tombée, le curé, qui l'avait fait restaurer plusieurs fois, prit le parti de la remplacer par une statue nouvelle, à la confection de laquelle il sacrifia son plus beau poirier. *Maluit esse Deum.* Le nouveau saint, peint et repeint, est remis à la place du vieux. En rajeunissant l'effigie, le curé crut raviver la piété des fidèles. Il en fut tout autrement : plus de pèlerinages. Les habitants du lieu même semblaient avoir oublié la route de la chapelle de saint Jean. Le pasteur, ne pouvant concevoir la cause de ce refroidissement, y rêvait, quand il rencontra un vacher qui, très dévot au vieux saint, n'était pas moins indifférent que les autres pour le nouveau. — Est-ce que tu n'as plus de dévotion à saint Jean? lui dit-il. — Si, monsieur le curé. — Pourquoi donc ne te revoit-on plus à la chapelle? — C'est qu'il n'y a plus là de saint Jean, monsieur le curé. — Comment? il n'y a plus de saint Jean! Ne sais-tu pas qu'il y en a là un tout neuf? — Si fait, monsieur le curé; mais celui-là n'est pas le vrai comme l'autre. — Et pourquoi ça? — C'est que je l'avons vu poirier.

POISSON. — *Les gros poissons mangent les petits.*

Les puissants oppriment les faibles. — Ce proverbe, commun à presque toutes les langues modernes, tant la vérité qu'il exprime est généralement reconnue, était très usité parmi les Grecs et les Latins, qui disaient encore: *Vivre en poisson,* pour signifier n'avoir d'autre loi que celle du plus fort; mais il n'avait pas pris naissance chez ces peuples; il est probable qu'il leur était venu des Indiens, car il se trouve dans l'*Histoire du poisson*, épisode du Mahabharata, poëme épique sanscrit qui doit compter trente-huit siècles d'existence d'après les calculs du savant Wilkins, et qui n'en peut compter moins de trente d'après l'opinion la plus circonspecte.

POIVRE. — *Cher comme poivre.*

Avant les voyages des Portugais aux Indes, une livre de poivre coûtait au moins deux marcs d'argent. Cette épice entrait alors dans la composition des présents considérables qu'on voulait faire, et elle était l'un des tributs que les seigneurs laïques ou séculiers exigeaient quelquefois de leurs vassaux ou de leurs serfs. Plusieurs historiens rapportent que Roger, vicomte de Béziers, voulant punir les habitants de cette ville, qui avaient tué son père dans une sédition, en 1107, les obligea, après les avoir soumis, à lui payer annuellement trois livres de poivre par famille, impôt qui fut regardé comme excessivement onéreux.

PONT. — *Elle a passé le pont de Gournay, elle a honte bue*

A une époque où la clôture n'était pas bien observée dans les couvents de filles, les religieuses de Chelles, abbaye située de l'autre côté de la Marne, passaient le pont et allaient visiter les moines de Gournay. Quoique ces visites n'eussent peut-être rien de criminel, le peuple en fut scandalisé, et leur fréquence fit naître ce proverbe, qu'on appliquait généralement à une femme de mauvaise vie. (L'abbé Tuet.)

PONTOISE. — *Avoir l'air de revenir de Pontoise.*

Dans le temps de la féodalité, il y avait à Pontoise, ancienne capitale du Vexin français, un seigneur ombrageux et cruel qui se fesait amener les étrangers passant par cette ville, et les soumettait à un interrogatoire, après lequel il les renvoyait chez eux ou les retenait prisonniers, selon qu'ils y avaient bien ou mal répondu. Comme ces pauvres voyageurs étaient toujours intimidés et déconcertés par les questions et les menaces d'un pareil tyranneau, l'on en prit occasion de dire par comparaison : *Avoir l'air de revenir de Pontoise*, ou *conter une chose comme en revenant de Pontoise*, en parlant des gens dont les idées sont un peu troublées et confuses, embrouillées, même un peu niaises.

PORTE. — *Sortir par la belle porte.*

Perdre ou quitter un emploi d'une manière honorable. — Cette expression rappelle un usage observé au parlement de Paris, à l'égard des prisonniers qu'on mettait en liberté, après avoir reconnu leur innocence. Les juges les fesaient reconduire honorablement par la grande porte donnant sur le grand escalier de la cour du May, et dite *la belle porte.*

POT. — *Sourd comme un pot.*

Le Duchat pense que cette expression est venue de ce qu'il n'y a point d'oreilles figurées sur les pots, comme il y en a sur les écuelles. — Je crois qu'elle est une variante mal entendue de de cette autre expression plus ancienne : *Sourd comme un toupin.* Le mot *toupin* n'a point ici la signification de *pot,* mais celle de sabot, toupie. *Sourd comme un toupin,* ou comme un sabot, a beaucoup d'analogie avec *dormir comme un sabot.*

Beaumarchais disait : « Je suis sourd comme une urne sépul-« crale, ce que les gens du peuple nomment *sourd comme un* « *pot;* mais un pot ne fut jamais sourd, au lieu qu'une urne « sépulcrale, renfermant des restes chéris, reçoit bien des sou-« pirs et des invocations perdues, auxquels elle ne répond « point; et c'est de là qu'a dû venir l'étymologie d'un grand « mot que la populace ignorante a gâté. »

Tourner autour du pot.

User de circonlocutions oiseuses, au lieu de s'énoncer nettement, perdre le temps en vains préparatifs pour une affaire qui devrait être traitée sans retard. Cette expression est une métaphore prise de l'art du potier. Les Romains en avaient une très analogue qui se trouve dans ce vers d'Horace :

Nec circa vilem patulumque moraberis orbem.

Legouvé ayant voulu exprimer, dans sa tragédie de *Henri IV,* le mot naïf et touchant de ce bon roi, qui désirait que chaque paysan pût mettre la poule au pot le dimanche, eut recours à la périphrase suivante :

Je veux enfin qu'au jour marqué pour le repos,
L'hôte laborieux des modestes hameaux,
Sur sa table moins humble ait, par ma bienfaisance,
Quelques-uns de ces mets réservés à l'aisance.

Les plaisants lui reprochèrent d'avoir *tourné autour du pot.*

C'est le pot de terre contre le pot de fer.

C'est un homme faible contre un homme fort; c'est un homme sans appui qui doit échouer dans un démêlé avec un homme qui a de l'autorité et du crédit. — Ce proverbe est d'une grande antiquité, car il se trouve dans une fable d'Ésope et dans le passage suivant de l'*Ecclésiastique* (ch. XIII, ℣ 2 et 3) : *Ditiori te ne socius fueris. Quid communicabit cacabus ad ollam? quando enim se colliserint confringetur.* « N'entre point en société avec « un homme plus puissant que toi. *Quelle union peut-il y avoir* « *entre un pot de terre et un pot de fer?* s'ils viennent à se heur- « ter l'un contre l'autre, le pot de terre sera brisé. »

Découvrir le pot aux roses.

La rose, dont le Tasse a dit d'une manière si charmante : *Quanto si mostra men, tanto e più bella; moins elle se montre, plus elle est belle,* la rose était, dans l'antiquité, le symbole de la discrétion; et la riante mythologie avait consacré cette idée, en racontant que l'Amour avait fait présent de la première rose qui parut sur la terre à Harpocrate, dieu du silence, pour l'engager à cacher les faiblesses de Vénus. De même que la rose a son bouton enveloppé de ses feuilles, on voulait que la bouche gardât la langue captive sous les lèvres (1). Quand on fesait une confidence à quelqu'un, on ne manquait pas de lui offrir une rose, comme une recommandation expresse de respecter les secrets dont il devenait dépositaire. Cette fleur figurait surtout dans les festins : tressée en guirlandes destinées à couron-

(1) C'est ce que dit saint Grégoire de Nazianze, dans des vers grecs dont sir Thomas Brown a rapporté cette traduction latine.

Utque latet rosa verna suo putamine clausa,
Sic os vincla ferat, validisque arctetur habenis,
Indicatque suis prolixa silentia labris.

ner le front et la coupe des convives, ou placée par bouquets sous leurs yeux, elle servait à leur rappeler que les doux épanchements, nés de la liberté qui règne dans les banquets, doivent toujours être sacrés. Nos bons aïeux avaient adopté cet aimable usage, qu'ils rendaient plus significatif encore, en exposant sur la table un vase de roses sous un couvercle (1); et de là vint la locution : *Découvrir le pot aux roses*, c'est-à-dire les choses qu'on veut tenir cachées, et particulièrement les mystères de la galanterie.

Les Allemands, pour recommander de ne point trahir une confidence, se servent de la formule suivante : *Ceci est dit sous la rose.*

Cette formule est également familière aux Anglais, et voici comment elle a été expliquée dans l'*Herbier de la Bible,* par Newton (pag. 223, 224, édition de Londres, in-8°, 1587) : « Quand d'aimables et gais compagnons se réunissent pour « faire bonne chère, ils conviennent qu'aucun des joyeux « propos tenus pendant le repas ne sera divulgué, et la « phrase qu'ils emploient pour garantie de leur convention, « est que tous ces propos doivent être considérés comme *tenus* « *sous la rose;* car ils ont coutume de suspendre une rose au « dessus de la table, afin de rappeler à la compagnie l'obli- « gation du secret. »

Peacham, dans son ouvrage intitulé : *The Truth of our times; la Vérité de notre temps* (pag. 173, édit. de Londres, in-12, 1638), rapporte qu'en beaucoup d'endroits de l'Angleterre et des Pays-Bas, on voyait une rose peinte au beau milieu du plafond de la salle à manger.

On peut croire qu'un pareil usage ne fut pas inconnu aux anciens, si l'on en juge par ces quatre vers que Lloyd, dans son Dictionnaire, dit avoir été trouvés sur une dalle antique de marbre :

---

(1) Cet usage n'est pas entièrement tombé en désuétude. J'en ai été témoin dans la petite ville de Vabres, près de Saint-Affrique, département de l'Aveyron.

Est rosa flos Veneris, cujus quo furta laterent
Harpocrati matris dona dicavit Amor.
Inde rosam mensis hospes suspendit amicis,
Convivæ ut sub eâ dicta tacenda sciant.

«La rose est la fleur de Vénus. L'Amour en consacra l'offrande à Harpocrate, pour l'engager à cacher les voluptés furtives de sa mère, et de là est née la coutume de suspendre cette fleur au-dessus de la table hospitalière, afin que les convives sachent qu'il ne faut pas divulguer *ce qui a été dit sous la rose.*»

Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus.

Les personnes maladives résistent ordinairement plus longtemps que les autres, parce qu'elles se ménagent. — C'est un proverbe grec qui était passé dans la langue latine en ces termes : *Malum vas non frangitur.*

POTRON. — *S'éveiller* ou *se lever dès le potron minet.*

C'est-à-dire de très grand matin, comme le petit chat, qui distinguant très bien les objets dans le crépuscule, à cause de la conformation particulière de ses yeux, profite de ce moment pour s'exercer avec plus d'avantage à la chasse des souris.

Potron est un diminutif du vieux mot *potre*, qui signifie petit des animaux. — On dit aussi *dès le potron jacquet*, comme on le voit dans ces vers du septième chant du poëme de Cartouche par Grandval :

Il avançait pays monté sur son criquet,
Se levait, tous les jours, *dès le potron Jacquet.*

Jacquet est un vieux mot par lequel on désignait un flatteur (1), acception qu'Amyot a conservée dans la phrase suivante de sa traduction de Plutarque (*Traité de la mauvaise honte*, ch. 8) : « Tu le loueras doncques haultement et follement et « feras bruit des mains en lui applaudissant comme les *jac-* « *quets.* » C'est sans doute en raison de la conformité qu'on a

(1) *Jacquet* était, dit-on, venu par corruption de *jacet*, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe latin *jaceo*, employé pour exprimer l'action du flatteur qui se prosterne, qui se met pour ainsi dire à plat ventre devant la personne qu'il veut flagorner.

trouvée entre le caractère du flatteur et celui du chat, que le nom de *jacquet* a été transporté à cet animal.

POUCE. — *Mettre les pouces.*

Céder, se soumettre, s'avouer vaincu. — Les Grecs disaient αἴρειν δάκτυλον, *lever le doigt*, et les Romains de même *tollere digitum*, parce qu'il était d'usage que l'athlète qui succombait dans le combat avouât sa défaite par ce signe. Domitien avait ordonné par une loi spéciale que le gladiateur qui s'obstinait à ne point le faire fût mis à mort sur-le-champ.

POUDRE. — *Il n'a pas inventé la poudre.*

Il n'a rien fait d'extraordinaire, il est tout à fait nul. C'est comme si l'on disait : il ne mérite pas le nom de *docteur admirable*, qui fut donné à Roger Bacon, moine franciscain, regardé comme l'inventeur de la poudre.

Quand on veut faire entendre, sans avoir l'air de blesser la politesse, qu'*un homme n'a pas inventé la poudre*, on dit qu'*on a tiré le canon* ou *un beau feu d'artifice à sa naissance.*

Voici un proverbe très curieux du xve siècle sur la découverte de la poudre: *Le moine qui inventa la poudre avait dessein de miner l'enfer.*

Il n'est pas étonnant que nos aïeux aient considéré cette découverte comme un chef-d'œuvre et un type du génie. Elle avait pour eux la plus grande importance, car elle leur offrait un moyen infaillible de s'affranchir de l'oppression des nobles, de réprimer le brigandage seigneurial, en fesant cesser la supériorité du chevalier bardé de fer contre le bourgeois sans armure, du grand contre le petit, du fort contre le faible. C'était un don fait par le ciel à l'égalité des droits contre l'inégalité des moyens : la tyrannie des gentilshommes ne put tenir devant les armes à feu, et sa décadence commença précisément à l'époque où elles furent introduites.

Jeter de la poudre aux yeux.

M. A.-V. Arnault a dit dans un article sur la poudre: « Quelle est l'origine de cette expression ? N'aurait-elle pas pris naissance dans les camps ? Le chevalier de Boufflers me

contait qu'autrefois à l'armée on jugeait de loin, au volume du tourbillon de poudre (c'était le mot consacré) qu'élevait un groupe de cavaliers, du grade de l'officier que ce groupe accompagnait sur la ligne. *Poudre de maréchal-de-camp*, disait-on, *poudre de lieutenant-général, poudre de général*, ce n'était pas raisonner absolument mal, le cortége d'un officier supérieur étant proportionné en nombre à l'importance de son grade. Cependant on peut être induit en erreur par cet indice, et prendre des troupeaux pour des troupes, comme cela est arrivé à don Quichotte, qui, à la vérité, s'est quelquefois trompé plus lourdement; un faquin entouré de quelques goujats peut faire autant de poudre qu'un maréchal de France. Quand on y était pris, on disait : *Ce drôle nous a jeté de la poudre aux yeux*. Ce qui passa en proverbe. »

J'ai rappelé cette explication comme curieuse, mais non comme vraie. L'expression proverbiale n'a pas dû son origine à un usage moderne, car elle est littéralement traduite de celle des Latins, *pulverem oculis offundere*. On pense qu'elle fait allusion à la poussière soulevée dans le stade par les pieds du coureur, qui gagnait ses concurrents de vitesse. Pour rallier ceux qui restaient trop en arrière, les spectateurs leur disaient que le vainqueur les empêchait de voir le but et d'y arriver, en leur *jetant de la poudre aux yeux ;* et cette expression, passant bientôt du propre au figuré, servit à caractériser le manège de ces gens qui, par de belles paroles ou par tout autre moyen, nous éblouissent et nous empêchent de voir clair dans les choses qu'ils veulent faire tourner à leur avantage.

POULE. — *Qui naît poule aime à gratter.*

Ce proverbe, synonyme de celui-ci, *qui naquit chat court après les souris*, s'emploie pour caractériser les penchants que l'on tient de son origine. On disait autrefois : *Qui est extrait de gélines, il ne peut qu'il ne gratte.*

C'est le fils de la poule blanche.

Le sens de cette expression proverbiale, que nous avons reçue des Romains, est très bien développé dans les vers suivants extraits de la IIIe Satire de Régnier :

Du siècle les mignons, *fils de la poule blanche*,
Ils tiennent à leur gré la fortune en leur manche ;
En crédit élevés, ils disposent de tout,
Et n'entreprennent rien qu'ils n'en viennent à bout.

Quant à son origine, elle est fondée sur cette anecdote rapportée par Suétone dans le début de la *Vie de Galba*. Un jour que Livie, peu de temps après son mariage avec Auguste, allait visiter sa maison de plaisance aux environs de Véïes, une aigle laissa tomber, du haut des airs, sur son sein, une poule blanche vivante qui tenait en son bec un rameau de laurier : accident fort singulier que les augures regardèrent comme un présage merveilleux. Aussi l'heureuse poule fut-elle prise en affection par l'impératrice et révérée à Rome à l'égal des poulets sacrés. Dès lors elle n'eut plus à craindre les serres d'aucun oiseau ravisseur, et elle pondit tranquillement ses œufs d'où l'on vit éclore une quantité de jolis poussins, qui furent élevés avec soin dans une belle ferme à laquelle on donna le nom de *villa ad gallinas*. C'est par allusion à ce sort prospère que Juvénal a dit :

Te nunc, delicias! extra communia censes
Ponendum? quia tu Gallinæ filius Albæ,
Nos viles pulli nati infelicibus ovis.

Penses-tu, homme amusant par ta simplicité, qu'on doive t'excepter de la loi commune, parce que tu es *le fils de la poule blanche*, et nous autres de vils poussins sortis d'œufs malheureux !

La poule ne doit pas chanter devant le coq.

Proverbe qui se trouve textuellement dans la comédie des *Femmes Savantes*, mais qui est antérieur à cette pièce, comme le prouvent ces deux vers de Jean de Meung :

C'est chose qui moult me desplaist,
Quand poule parle et coq se taist.

Quelques glossateurs prétendent que ce proverbe signifie qu'une femme qui se trouve avec son mari, dans une société, ne doit pas prendre la parole avant que son mari ait parlé, car, disent-ils, le mot *devant* est ici une préposition de temps qui remplace *avant*, comme dans cette phrase de Bossuet : « les « anciens historiens qui mettent l'origine de Carthage *devant* la « ruine de Troie. » Mais leur érudition grammaticale les a four-

voyés. Le veritable sens est qu'une femme doit se taire en présence de son mari. Un usage de l'ancienne civilité obligea pendant longtemps les femmes à demander aux maris la permission de parler, quand elles avaient quelque chose à dire devant des étrangers; la preuve en est dans plusieurs passages de nos vieux auteurs, notamment dans la phrase suivante de *l'Heptaméron* de Marguerite de Valois, reine de Navarre : « Par-« lemante qui était femme d'Hircan, laquelle n'était jamais « oisive et mélancolique, *ayant demandé à son mari congé* (per-« mission) *de parler, dist :* etc. »

Les gens de la campagne disent : *Quand la poule veut chanter comme le coq, il faut lui couper la gorge.* Ce qui exprime, au figuré, une menace peu sérieuse contre les femmes qui se mêlent de discourir et de décider à la manière des hommes, et, au propre, une observation d'histoire naturelle. Cette observation est que la poule cherche quelquefois à imiter le chant du coq, et que cela lui arrive surtout lorsqu'elle est devenue trop grasse et ne peut plus pondre, c'est-à-dire dans un temps où elle n'est plus bonne qu'à mettre au pot.

Le même proverbe existe chez les Persans, qui en font l'application aux femmes qui veulent cultiver la poésie.

C'est une poule mouillée.

Cela se dit d'une personne timide, faible, peureuse, incapable de montrer la moindre énergie, parce qu'une poule, lorsqu'elle a été surprise par la pluie, se tient à l'écart, sans remuer, comme dans une espèce de honte et d'abattement. Il en est de même de la plupart des oiseaux, car ils ne peuvent guère voler dès que les barbes de leurs pennes ont été mouillées.

Les poules pondent par le bec.

C'est-à-dire que les poules font une plus grande quantité d'œufs, quand elles sont bien nourries.

POULET.

Billet d'amour, de galanterie. — L'origine du mot *poulet* dans ce sens est généralement rapportée au fait que voici : La

difficulté de communiquer avec les dames avait fait imaginer aux Italiens le singulier moyen d'écrire à leurs maîtresses en leur envoyant une paire de poulets; les billets doux étaient glissés sous l'aile du plus gros, et l'amante, prévenue par une convention d'usage, ne donnait jamais le temps aux argus de se saisir du courrier innocemment contrebandier. Cependant tout se découvre à la fin, et les parents, alarmés par les conséquences qui pouvaient résulter de ce commerce interlope, le dénoncèrent à la justice. Celle-ci crut devoir déférer à leurs plaintes, et le premier *ambassadeur d'amour* pris en flagrant délit, fut condamné sans pitié à recevoir l'estrapade, ayant une paire de poulets attachés aux pieds. Depuis ce temps, l'expression *portar polli*, *porter des poulets*, fut employée en Italie pour désigner le métier de proxénète.

Le Duchat pense que la dénomination de *poulet* donnée aux billets d'amour, est venue de ce que ces sortes de billets étaient pliés en forme de *poulets*, à la manière dont les officiers de bouche, dit-il, plient les serviettes auxquelles ils savent donner différentes figures d'animaux.

Fouquet de la Varenne, qui d'abord était garçon de cuisine chez Catherine, duchesse de Bar, sœur de Henri IV, parut assez intelligent à ce prince pour qu'il le chargeât du département de la galanterie, poste plus lucratif qu'honorable; il fit une fortune si considérable à ce métier de *porte-poulets* (expression alors consacrée), que la duchesse de Bar lui dit : La Varenne, tu as plus gagné à porter les *poulets* de mon frère, qu'à piquer les miens.

POURCEAU. — *Aller de porte en porte comme le pourceau de saint Antoine.*

Expression qu'on applique ordinairement à un écornifleur, à un chercheur de franches lippées.

Saint Antoine, abbé, interprétant à la lettre un passage de l'Écriture qui dit que l'Évangile doit être annoncé à toutes les créatures, se crut appelé par là à faire entendre la parole de Dieu aux poissons et aux bêtes des champs et des bois. Il erra, prêchant sur les bords des fleuves et de la mer, au milieu

des bruyères et des forêts ; mais son éloquence ne produisit pas le même effet que la lyre d'Orphée. Elle n'attira ni monstre marin, ni tigre, ni lion. Il ne fut suivi, dans ses pieuses excursions, que par un pourceau. De là vient qu'il a été surnommé en Italie, *saint Antoine du porc*, *santo Antonio del porco*, et qu'il a été représenté par les peintres avec ce fidèle compagnon. De là vient aussi que les pourceaux lui ont été consacrés. Toutes les confréries placées sous la protection de ce saint, engraissaient autrefois un grand nombre de ces animaux, dont elles fesaient un commerce considérable. Ils portaient quelque marque pour être reconnus, et parcouraient tranquillement les rues, sans qu'il fût permis de les inquiéter, encore moins de les frapper. On n'avait pas d'autre moyen de les faire sortir des maisons où ils s'introduisaient fort souvent, que de leur jeter quelque mangeaille dehors pour les y attirer. Ils furent supprimés partout, parce qu'ils avaient dévoré plusieurs enfants; mais ceux de l'abbaye de saint Antoine furent honorablement exceptés, au nombre de douze, qui conservèrent le privilége d'aller de porte en porte avec une clochette au cou.

On lit dans le *Carpenteriana*, qu'il y avait autrefois de bons religieux qu'on appelait *pourceaux de saint Antoine*, lesquels étaient obligés de faire huit repas par jour par esprit de pénitence. Ces pourceaux, qui s'engraissaient comme les autres à la plus grande gloire de Dieu et aux dépens des fidèles, fesaient consister la piété à montrer jusqu'où la peau humaine peut s'étendre.

PRÉSENT. — *Les petits présents entretiennent l'amitié.* Ce n'est pas sans raison que le proverbe dit *les petits présents*, car les présents doivent être réciproques, et, lorsqu'ils sont trop considérables pour qu'on puisse les rendre, ils blessent plus la vanité qu'ils n'excitent la reconnaissance, ils font naître la haine au lieu d'entretenir l'amitié. — Ce proverbe paraît pris de cette pensée celtique : « que les amis se réjouissent réciproquement par des présents d'armes et d'habits. *Ceux qui donnent et qui reçoivent restent longtemps amis*, et ils font souvent des festins ensemble. »

PRETANTAINE. — *Courir la pretantaine.*

Cette expression s'emploie en parlant d'un homme qui va çà et là sans sujet, sans dessein, et d'une femme qui fait des sorties, des voyages qu'interdit la bienséance. Le mot *pretentaine*, dit Ménage, est une onomatopée du bruit que font les chevaux en galopant : *pretantan, pretantan, pretantaine.*

PRÊTER. — *Prêter pour être payé dans l'autre monde.*

C'est ce qu'on appelle encore *un prêter à ne jamais rendre.* — L'origine de cette expression proverbiale remonte à un antique précepte de la religion druidique, en vertu duquel les Gaulois prêtaient de l'argent dans ce monde pour en recevoir le paiement dans l'autre. Ils agissaient ainsi pour exprimer leur croyance à l'immortalité de l'ame, qu'ils peignaient aussi sur les tombeaux, par des figures tenant une bourse à la main. Cette manière de prêter, qui devait faire tout à la fois le bonheur des fripons et des dupes, n'était point tombée en désuétude dans le moyen-âge, où elle devint une source de richesses pour plusieurs couvents. Des voyageurs rapportent qu'elle est en usage en Chine et au Japon : les bonzes ou prêtres de ces contrées donnent des billets pour l'autre monde en échange de l'argent qu'on leur remet dans celui-ci, et ces billets sont payables dans le royaume de la lune, où ils enseignent que les ames vivent éternellement.

PRÊTRE. — *Adroit comme un prêtre normand.*

C'est-à-dire maladroit. L'abbé Tuet pense que saint Gaucher, prêtre de Normandie, dont il est fait mention dans le bréviaire de Rouen, a donné lieu à cette ironie proverbiale qui porte sur l'équivoque du mot *gaucher*, lequel désigne le saint et un homme qui ne se sert que de la main gauche.

PRIÉ. — *Rien n'est plus cher vendu que le prié.*

Rien ne s'achète plus chèrement que ce qui s'achète par les prières, parce que le sacrifice de l'amour-propre est le plus grand de tous les sacrifices.

PRIÈRE. — *Courte prière pénètre les cieux.*

Brevis oratio penetrat cœlos. — Ce n'est pas la longueur,

c'est la ferveur qui rend les prières efficaces. — Proverbe fondé sur ces paroles de l'Evangile selon saint Mathieu (ch. VI, ℣. 7) : *Orantes autem nolite multum orare sicut ethnici; putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur. Quand vous priez, n'usez point de beaucoup de paroles, comme font les païens qui pensent être exaucés en parlant beaucoup.*

« Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Mon ame s'élève avec extase à l'auteur des merveilles qui me frappent. J'ai lu qu'un sage évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savait dire que O; il lui dit : Bonne mère, continuez toujours de prier ainsi; votre prière vaut mieux que les nôtres. — Cette meilleure prière est aussi la mienne. » (J. J. Rousseau, *Confessions*, part. II, liv. 12.)

PROCUREUR. — *C'est le couplet des procureurs.*

C'est-à-dire une invective simulée, une gronderie qui n'a rien de sérieux, une plaisanterie d'usage et sans conséquence. Allusion à la conduite des procureurs qui se disputent vivement pour les droits de leurs clients, quand ils sont à l'audience ; mais qui, au sortir de là, ne se souviennent plus de leur feinte colère et se retirent comme de bons amis, en se donnant le bras. — Les philosophes du XVIIIe siècle se servaient de cette expression pour désigner les attaques de quelques ecclésiastiques de leur parti, auxquels ils permettaient de déclamer contre eux, en chaire, pour la forme.

PROMETTRE. — *Promettre monts et merveilles.*

Promettre beaucoup plus qu'on peut ou qu'on ne veut tenir. Les anciens employaient la même hyperbole. Perse a dit : *Magnos promittere montes. Promettre de grandes montagnes.* A ces montagnes, Saluste a joint les mers : *Maria montesque polliceri.*

Promettre des monts d'or.

Faire des promesses magnifiques, mais peu réalisables. Cette expression nous est venue des anciens comme la précé-

dente. Elle se trouve littéralement dans le *Phormion* de Térence : *Aureos montes polliceri.* Au lieu des *monts d'or*, Plaute a dit *Les monts des Perses, Persarum montes qui aurei esse perhibentur. Les monts des Perses qui sont réputés être d'or.* — L'opinion qu'il existait de pareils monts, était encore très accréditée vers la fin du moyen-âge. Wilford, dans ses *Recherches asiatiques sur l'Égypte et le Nil*, nous apprend qu'on les plaçait par delà Syenne.

PROPHÈTE. — *Nul n'est prophète dans son pays.*

C'est-à-dire que le mérite, que les talents d'un homme sont ordinairement méconnus dans son pays, qu'il a moins de succès, est moins honoré dans son pays qu'ailleurs. — Ce proverbe est pris des paroles suivantes de l'Évangile selon saint Luc (ch. 1, ỳ 24) : *Nemo acceptus est propheta in patriâ suâ.* — Les Arabes disent : *Le savant est dans sa patrie comme l'or caché dans la mine.*

PROUVER. — *Qui veut trop prouver ne prouve rien.*

On détruit par l'exagération l'effet qu'on veut produire, car quiconque exagère n'est point cru, et qui n'est point cru n'a rien prouvé.

PRUNE. — *Ce n'est pas pour des prunes.*

Ce n'est pas pour rien. — Sganarelle dit :

> Si je suis affligé, *ce n'est pas pour des prunes.*

On fait venir cette expression du conte suivant, rapporté par La Monnoye : Martin Grandin, doyen de Sorbonne, avait reçu en présent quelques boîtes d'excellentes prunes de Gènes qu'il enferma dans son cabinet. Ses écoliers ayant trouvé sa clef, firent main basse sur ses boîtes. Le docteur fit grand bruit, et il allait chasser tous ses pensionnaires, si l'un d'eux, tombant à genoux, ne lui eût dit : « Eh! monsieur; on dira que vous nous avez chassés *pour des prunes.* » A ce mot, le bon doyen ne put s'empêcher de rire et il se calma. — Le sel de ce conte prouve que cette expression était déjà reçue, et qu'il faut en aller chercher l'origine encore plus loin. Elle est née, sans doute, de ce que les prunes étaient autrefois très communes et

à vil prix, comme l'indique ce vieux dicton qu'on emploie ironiquement pour répondre à quelqu'un qui offre une chose ou les restes d'une chose dont il est dégoûté : *Mangez de nos prunes, nos pourceaux n'en veulent plus.*

Q

QUART-D'HEURE. — *Le quart-d'heure de Rabelais.*

On appelle ainsi un mauvais moment à passer, une circonstance pareille à celle où se trouvait Rabelais, quand il fallait compter dans les auberges et qu'il n'avait pas de quoi payer sa dépense. On sait l'embarras où il se trouva, faute d'argent, dans une hôtellerie de Lyon, et le singulier expédient que lui suggéra son génie drolatique, pour s'en tirer et se faire conduire à Paris aux frais du procureur du roi. Cette anecdote a été souvent racontée; et, quoiqu'elle soit peu croyable, elle n'en a pas moins donné lieu à l'expression proverbiale.

QUARTIER. — *Ne faire de quartier à personne.*

C'est n'épargner personne. On dit aussi dans le même sens : *Traiter tout le monde sans quartier.* — Ces expressions prirent naissance dans les camps, où elles s'employaient pour dire refuser de recevoir à composition; littéralement, de recevoir la rançon appelée *quartier*, parce qu'elle consistait dans un *quartier* de la paie d'un officier ou d'un soldat qui demandait grâce. Cette manière de se racheter avait été introduite dans une guerre entre les Espagnols et les Hollandais.

Tomber sur les quatre quartiers de quelqu'un.

Le traiter sans ménagement, avec une rigueur excessive. — Métaphore prise du combat à l'espadon, où il fut toujours permis de porter des coups sur toutes les parties du corps d'un adversaire, tandis que, dans les tournois et dans les duels judiciaires, on ne pouvait le frapper qu'au buste.

QUENOUILLE. — *Tomber en quenouille.*

On disait autrefois : *Tomber de lance en quenouille; à lanceâ ad fusum transire*, en parlant des fiefs qui passaient des mâles

aux femelles. La lance était alors la plus noble de toutes les armes à l'usage des gentilshommes, et la quenouille était souvent entre les mains de leurs épouses, plus laborieuses que les dames de notre temps. Ce qui fit employer le mot *lance*, pour désigner l'homme, et le mot *quenouille*, pour désigner la femme.

On lit dans les *Antiquités françoises* de Fauchet (liv. IV) : « Le roi Guntchram, mettant une lance ou javeline en la main « de Childebert (possible que de ceste manière de faire vient « le mot de *tumber en lance* ou *tumber en quenouille*, quand un « fief chet en la main d'un masle ou femelle), il luy dist que « c'estoit la marque pour donner à cognoistre qu'il mettoit en « ses mains tout son royaume. »

C'est une maxime, devenue loi fondamentale, que le royaume de France ne peut *tomber en quenouille*, c'est-à-dire qu'il ne peut échoir en succession aux princesses. Après que les lis eurent été transportés dans les armoiries de l'État (1), on dit, dans le même sens, *les lis ne filent point*, par interprétation de ces paroles de l'Évangile selon saint Luc (ch. XII, ℣ 27) : *Considerate lilia quomodo crescunt : non laborant, neque nent*, etc. *Voyez comment croissent les lis : ils ne travaillent point, ils ne filent point*, etc.

Lorsqu'on parle d'une famille où les filles ont plus d'esprit que les garçons, on dit que l'esprit y est *tombé en quenouille*.

QUERELLEUR. — *Les gens fatigués sont querelleurs.*

Parce que l'agitation que la fatigue donne au sang et aux nerfs produit une sorte d'impatience naturelle qui s'irrite à la moindre contradiction. — Ce proverbe est pris du latin *à lasso rixa quæritur*. Il est cité comme ancien et commenté de la manière suivante par Sénèque (*Traité de la colère*, l. III, ch. 10) :

---

(1) Des écrivains respectables assurent que les lis ne furent introduits que sous le règne de Louis-le-Jeune dans les armoiries de France, à la place des abeilles qui y figuraient primitivement. Comme ce prince avait été surnommé *florus*, à cause de sa grande beauté, ils conjecturent que ce doux surnom de *fleur*, joint à l'analogie que le nom de *Loïs* (*Louis*), avait avec un lis, donna l'idée d'adopter un tel emblème.

« On en peut dire autant des personnes qui ont faim, qui ont « soif, qui sont excitées par quelque chose qui les échauffe. De « même que les plaies sont sensibles au moindre tact, et même, « à la longue, au moindre soupçon du toucher, de même une « ame déjà affectée s'offense de la moindre chose; une saluta- « tion, une lettre, un discours, une simple question suffit « pour metttre des gens en querelle. On ne peut toucher le corps « d'un malade sans le faire gémir. »

QUEUE. — *Faire la queue à quelqu'un.*

Le prendre pour jouet ou pour dupe. — Cette façon de parler triviale est venue des Latins, qui disaient : *Homuncio trahit caudam, le petit homme traîne la queue*, sert de risée; parce qu'on était dans l'usage à Rome d'attacher une queue de bête par derrière à ceux qu'on voulait livrer au ridicule lorsqu'ils s'endormaient en compagnie. *Veteres*, dit Scaliger, *iis quos irridere volebant dormientibus capiti supponebant vel caudam vulpis vel quid simile.* Cela se pratique encore très souvent dans les joyeuses veillées des hameaux.

Pour enchérir sur cette expression, les soldats et le peuple disent *faire une queue de Prussien*, parce que les militaires prussiens portaient la queue très longue, il n'y a pas longtemps.

A la queue leuleu.

Lorsque plusieurs personnes marchent sur un seul rang, à la suite l'une de l'autre, on dit qu'elles marchent *à la queue leuleu*, expression par laquelle on désigne aussi un jeu dans lequel les enfants imitent les loups, autrefois appelés *leux*, qui courent après une louve en chaleur. « Le premier loup qui ren- « contre la louve, dit Pasquier, la flairant sous la queue, se « met à sa suite; un autre loup se met à suivre celui-ci, et « le troisième à la queue du second, tellement que de queue « en queue ils font une grande traînée de loups... De là est « venu *jouer à la queue leuleu*, par un ancien mot françois. »

Gare la queue des Allemands.

C'est-à-dire les suites fâcheuses d'une affaire.

Une ancienne coutume allemande voulait que deux personnes obligées de se battre en champ-clos fussent assistées de leurs parents respectifs, qui devaient prendre, à tour de rôle, la place du vaincu, jusqu'à ce que les juges du combat eussent décidé qu'il n'y avait plus à satisfaire aux exigences du point d'honneur. De là, dit-on, l'expression proverbiale. — Je croirais plus volontiers que cette expression est venue de ce que les seigneurs allemands, qui se rendaient aux diètes, se fesaient suivre de la plupart de leurs vassaux. Cette escorte, qu'ils appelaient leur *queue*, était toujours fort considérable, et, quoiqu'elle fût défrayée par eux, elle ne laissait pas d'être à charge dans les endroits où elle s'arrêtait. Bonneton de Peyrins, parlant de cet usage (*Dissert. sur les réjouissances publiques*), nous apprend qu'il était passé en proverbe de dire *gare la queue* pour un particulier qui, donnant un repas, voyait arriver chez lui plus de gens qu'il n'en avait invités.

On rapporte qu'un des premiers comtes de Savoie étant allé à Vérone au devant de l'empereur Henri II, qui passait d'Allemagne en Italie pour se faire couronner, se présenta à la porte du palais de ce prince avec une suite si nombreuse de vassaux que les huissiers ne voulurent pas l'introduire avec elle. Il leur répondit fièrement qu'il n'entrerait point sans sa *queue*, et l'empereur, instruit de sa réponse, ordonna qu'on le laissât entrer avec sa *queue*. Ce comte prit de là le surnom d'*Amé la queue*, *Amedeus cauda*.

QUIA. — *Être réduit à quia.*

C'est être réduit à l'impossibilité de répondre, comme un argumentateur qui, voulant expliquer le pourquoi d'une chose, s'arrêterait à dire *quia, quia* (*parce que, parce que*), faute de trouver une raison. Cette expression est prise des disputes de l'école, où l'argumentation se fesait en latin.

QUIBUS. — *Avoir du quibus.*

C'est-à-dire avoir des écus *quibus omnia fint.*

QUILLE. — *Trousser* ou *prendre son sac et ses quilles.*

C'est s'en aller à la hâte. Les quilles sont prises ici au figuré

pour les jambes. — On dit aussi : *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, c'est-à-dire le renvoyer, le chasser.

Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles. C'est le recevoir fort mal, le rudoyer.

Dieu nous garde d'un quiproquo d'apothicaire.

Il n'est pas besoin de dire combien ce *quiproquo* est dangereux. — *Quiproquo* est un terme formé de trois mots latins, *quid pro quo*, que les médecins du XIIIe et du XIVe siècle mettaient, dans leurs ordonnances, en tête d'une colonne particulière où ils indiquaient diverses drogues propres à être substituées à d'autres, dans le cas où celles-ci viendraient à manquer. Ce terme signifie la méprise ou la bévue d'une personne qui prend *quid* pour *quo*, c'est-à-dire une chose pour une autre. Comme on ne fesait guère sentir le *d* dans la prononciation de *quid*, l'usage s'établit de dire *qui pro quo*, qu'on laissa en trois mots distincts jusqu'au temps de Regnard, comme on le voit dans les vers suivants, que je transcris tels qu'ils se trouvent dans les éditions faites du vivant de ce poëte :

> Mettez, de grâce, un frein à votre vertigo,
> Et n'allez pas ici faire de *qui pro quo.*

QUOLIBET.

Il fut une époque du moyen-âge où la totalité des sciences et des arts qu'on enseignait dans les écoles se divisait en deux parties, dont l'une appelée *quadrivium*, comprenait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, tandis que l'autre, appelée *trivium*, comprenait la grammaire, la logique et la rhétorique. Les savants de cette époque se piquaient d'écrire sur toutes ces connaissances, afin d'obtenir les honneurs de l'universalité et cet éloge alors assez commun, *totum scibile scit*, il sait tout ce qu'il était possible de savoir. Ils donnaient à leurs ouvrages le titre de *quodlibet* (tout ce qu'on veut) ou *Quodlibeta* ou *Quæstiones quodlibeticæ*. Mais comme toute leur science se réduisait à des niaiseries scolastiques, ce titre fastueux tomba dans le mépris à mesure que la véritable instruction fit des progrès, et le mot *quodlibet*, qu'on

écrit aujourd'hui *quolibet*, ne servit plus qu'à désigner une plaisanterie basse et triviale, un pitoyable jeu de mots.

R

RACE. — *Il vaut mieux être le premier de sa race que le dernier.*

Proverbe tiré de la réponse que fit Iphicrate, général athénien, à Harmodius le jeune qui lui reprochait d'être fils d'un cordonnier. Je suis, dit-il, le premier de ma race, mais toi tu es le dernier de la tienne.

RAILLERIE. — *La raillerie ne doit point passer le jeu.*

La raillerie ne doit pas être trop forte, ne doit pas dégénérer en offense. Le proverbe espagnol dit : *A la burla, dexar la quando mas agrada.* Il faut s'abstenir de la raillerie, même quand elle plaît le plus.

La raillerie est l'éclair de la calomnie (prov. chinois).

Il n'est pire raillerie que *la véritable.*

La raillerie la plus blessante est celle qui est la plus juste. Elle place l'homme contre lequel elle est dirigée dans une situation d'autant plus fâcheuse qu'il ne peut s'en plaindre sans faire voir qu'il la mérite et sans se rendre encore plus ridicule. Un proverbe espagnol donne un fort bon conseil sur la manière de railler. *A las burlas assi ve a ellas que no te salgan a veras. Aux railleries vas-y de telle sorte qu' elles ne soient pas prises pour vraies.*

RALE. = *Courir comme un rale.*

Le rale est un oiseau de rivage, de l'ordre des échassiers et de la famille des macrodactyles. Il court avec une très grande vitesse.

> Le rasle noir par les ruisseaux habite,
> Il est cogneu en diverse contrée.
> D'un bon coureur la vitesse est montrée,
> Quand on le dit *comme un rasle aller vite.* (BELON.)

RAT. — *Avoir des rats.*

C'est être capricieux, fantasque. — Le Duchat prétend que cette façon de parler fait allusion *à la rate d'où la plupart des*

bizarreries procèdent. L'auteur de l'*Histoire des rats* la croit fondée sur la supposition qu'un homme sujet à des inégalités d'humeur a la tête remplie de *rats* qui s'y promènent et qui, par leurs différents mouvements, y déterminent ses pensées et ses volontés. L'abbé Desfontaines pense que *rat* est ici un vieux mot français formé du latin *ratum* (pensée, résolution, dessein), et qu'on dit d'un individu qu'*il a des rats*, par la même raison qu'on dit qu'*il a des idées*, pour marquer qu'il a des folies dans la tête. Cette explication me paraît préférable à toutes les autres.

RATE. — *S'épanouir la rate.*

Se réjouir. — « La rate s'ouvre et s'épanouit d'aise, dit Fleury « de Bellingen, et c'est cet épanouissement qui nous contraint « à rire par la correspondance qu'il y a entre la bouche, qui « est l'organe du ris extérieur, et la rate qui en est le principe « interne. » — Si la chose n'est pas vraie, on a cru qu'elle l'était, et cela a suffi pour donner lieu à l'expression proverbiale. Du reste, la rate n'a pas été regardée seulement comme le siége de la joie, elle l'a été aussi comme le siége de la mélancolie, de l'hypocondrie et de la colère, et c'est pour cela qu'on dit proverbialement d'un homme quinteux, qui s'emporte sans raison, *la rate lui fume.*

Quand la rate s'engraisse, le corps maigrit.

Quand le fisc s'enrichit le peuple s'appauvrit. — Ce proverbe s'appliquait autrefois aux traitants qui ont toujours très bien fait leurs affaires au milieu de la misère publique. Il est pris d'un mot de l'empereur Trajan. Ce prince, ennemi des exactions, comparait le fisc à la rate qui ne grossit pas sans que les autres parties du corps diminuent : *Fiscum lieni similem esse dicebat, quo crescente, artus reliqui tabescunt.*

RECONNAISSANCE. — *La reconnaissance s'entretient par les bienfaits.*

Autant vaudrait dire que la reconnaissance diminue et cesse avec les bienfaits. *Est ita naturâ comparatum*, dit Pline le Jeune, *ut antiquiora beneficia subvertas nisi illa posterioribus cumules, nam quamlibet sæpe obligati, si quid unum neges, hoc solum meminerint quod negatum est* (lib. III, épist. 4). *Telle est la*

disposition du cœur humain que vous détruisez vos premiers bienfaits, si vous ne prenez soin de les soutenir par des bienfaits nouveaux. Obligez cent fois, refusez une, on ne se souviendra que du refus.

La reconnaissance est la seule dette qu'un débiteur aime à voir s'accroître.

Celui qui a été obligé aime à l'être encore, et souvent il se fait un titre du bienfait qu'il a reçu, pour en exiger la continuation.

RÈGLE. — *Mieux vaut règle que rente.*

Maxime d'économie. Avec l'économie, il n'y a point de richesse trop petite; sans l'économie, il n'y en a point d'assez grande. — L'opulence, disait Mécène à Auguste, vient plutôt de la modération dans la dépense, que de l'augmentation dans le revenu. *Non tam multa recipiendo quàm non multos sumptus faciendo.* — Quelles que soient les richesses d'un particulier, il n'est censé riche qu'autant qu'elles sont en proportion avec ses dépenses. Si ses richesses ne diminuent point et si ses dépenses augmentent, aussitôt il sera moins riche, et bientôt il sera pauvre.

Pour devenir riche et pour rester riche, il ne faut pas savoir seulement comment on gagne, il faut savoir aussi comment on épargne.

L'épargne est un grand revenu, dit un autre proverbe.

REINE. *Les reines blanches.*

Expression souvent usitée dans les *chroniques* pour désigner les reines de France qui ont survécu aux rois dont elles étaient les épouses. *Reine blanche* (*regina alba*) se disait comme synonyme de *reine veuve*, parce que nos anciennes reines portaient le deuil en blanc. Anne de Bretagne fut la première qui le porta en noir, à la mort de Charles VIII.

« Les couleurs du deuil ont varié suivant les peuples et suivant les temps. Dans l'antiquité, les Égyptiens portaient le deuil en jaune et les Éthiopiens en gris. A Sparte et à Rome, les femmes le portaient en blanc, mais les femmes seulement.

Dans le moyen-âge, et jusqu'à la fin du xve siècle, le blanc était aussi la couleur du deuil pour les femmes. En Castille, en Chine et à Siam, le blanc est encore la couleur funèbre. En Turquie, c'est le bleu et le violet; en France, et chez la plupart des nations européennes, le noir a prévalu : c'était aussi la couleur du deuil chez les Grecs et chez les Romains, des mœurs desquels participent celles des peuples les plus civilisés.

« Ces différences ne sont pas l'effet du caprice; chaque peuple, chaque siècle attachait une idée particulière à la couleur qu'il choisissait pour interprète de ses douloureux sentiments. Les uns voyaient dans le jaune, couleur de la feuille qui se flétrit, l'image de la décomposition des corps; les autres, dans le bleu, l'image de la céleste demeure que doit habiter l'ame du juste; le gris rappelait à ceux-ci la terre, d'où chacun est sorti et où chacun doit rentrer; le violet, couleur sombre, qui néanmoins participe du bleu, exprimait pour ceux-là l'espérance et la douleur; le blanc, pour les Chinois qui honorent dans les ames de leurs ancêtres des génies protecteurs, était un symbole de pureté et d'immortalité. Chez les Grecs et chez les Romains, pour qui mourir était descendre dans la nuit éternelle, le noir rappelait cette idée lugubre : de toutes les couleurs, c'est celle qui convient le mieux au deuil. L'aspect d'une couleur quelconque réveillera sans doute l'idée d'un triste sommeil si on l'y a rattachée; mais le sentiment qu'elle réveille, le noir l'inspire : le noir par sa nature est le deuil lui-même. » (A. V. Arnault.)

REITRE. — *C'est un vieux reître.*

C'est un homme fin, rusé, expérimenté, un homme *qui a vu du pays*, ou, comme on dit en d'autres termes, *un vieux routier*. Le mot *reître* vient de l'allemand, *Reitter*, qui signifie cavalier. Les *reîtres* étaient un corps de troupes allemandes que le roi de Navarre avait appelé au secours des calvinistes, et que le duc de Guise défit à Aulneau, le 24 novembre 1587.

RENARD. — *Le renard change de poil, mais non de naturel.*

On vieillit, mais on ne se corrige point; on déguise son ca-

ractère, mais on ne le change point. — Les Anglais disent : *What is bred in the bone will never come out of the flesh. On ne peut arracher de la chair ce qui est dans les os.*

« Quand on planterait en paradis un arbre qui porte des « fruits amers, qu'on l'arroserait avec l'eau du fleuve de l'é- « ternité, qu'on humecterait ses racines du miel le plus doux, « il conserverait toujours sa nature et ne cesserait de produire « des fruits amers. » (Ferdouci, *Satire contre Mahmoud.*)

Les Arabes, les Persans et les Turcs ont ce proverbe, dont ils attribuent l'invention à Mahomet : *Crois si tu veux que les montagnes changent de place, mais ne crois pas que les hommes changent de caractère.*

REPENTIR. — *Qui se repent est presque innocent.*

Quem pœnitet peccasse pene est innocens. Ce beau proverbe qu'on trouve dans le recueil de Philippe Garnier, a pu être présent à l'esprit de Chénier, lorsque, assimilant le repentir à l'innocence, il a dit de Dieu avec une élégance exquise :

Pour lui le repentir est encor l'innocence.

« Il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'Innocence et du Repentir. » (M. de Châteaubriand, *Génie du christ.*, liv. I, ch. 6) (1).

---

(1) La forme originale de cette phrase est devenue un objet de controverse pour les grammairiens. Les uns l'ont sévèrement blâmée, comme contraire aux habitudes reçues; les autres l'ont beaucoup louée, mais sans nous faire connaître la véritable raison pour laquelle l'*innocence* et le *repentir*, qui sont des noms dont le genre est différent, ont pu être légitimement désignés, dans le nom pluriel *sœurs*, par le même genre, et par le genre féminin plutôt que par le masculin. Voici, je crois, cette raison. Le nom *sœurs* n'est point en rapport immédiat avec l'*innocence* et le *repentir*, mais avec un nom pluriel ellipsé, et la construction pleine est celle-ci : *Il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs*, DES DEUX VERTUS, *l'innocence et le repentir.* Les mots sont disposés dans la phrase avec tout l'art nécessaire pour faire passer ce qu'il y a de singulier et d'imprévu. Le mot *sœurs* s'offre le premier; immédiatement après lui vient celui d'*innocence*, qui donne à entendre que les deux sœurs sont des vertus. Le *repentir* n'arrive

Le repentir est une bonne chose, mais il faut se garder de ce qui y expose. (Proverbe danois.)

RESSEMBLER. — *Ceux qui se ressemblent s'assemblent.*

Ce proverbe, si vulgaire, parce qu'il est si vrai, remonte à une très haute antiquité. Il se trouve dans l'Odyssée d'Homère (ch. XVII, v. 218), dans la première épître d'Aristénète, dans la *Sicyonienne* de Ménandre, dans plusieurs passages de Platon, dans Aristote, dans le *Traité de la vieillesse* de Cicéron, et dans la quatrième épître de Pline le Jeune, qui le cite d'après Euripide.

RHUBARBE. — *Passez-moi la rhubarbe, et je vous passerai le séné.*

Cette phrase proverbiale, par laquelle deux médecins, divisés d'opinion, sont supposés conclure un arrangement, reçoit son application, lorsqu'on voit des gens qui s'épargnent réciproquement des reproches ou des critiques qu'ils pourraient faire à bon droit l'un de l'autre; des gens qui ont l'air de se dire : Passez-moi mes sottises, et je vous passerai les vôtres. Elle n'est pas fort ancienne dans notre langue, puisque le séné n'est connu en France que depuis 1623.

RICOCHET. — *C'est la chanson du ricochet.*

C'est toujours la même chanson, le même discours. — On prétend que cette expression fait allusion à un petit oiseau, autrefois nommé *ricochet*, qui répète continuellement son ra-

---

qu'en dernier lieu, et revêtu, pour ainsi dire, du caractère particulier sous lequel l'imagination du lecteur l'a déjà entrevu. M. de Châteaubriand, considérant le *repentir* comme une autre *innocence*, a fait sa construction selon l'idée qu'il avait dans l'esprit, plutôt que selon les mots, en vertu de la figure de grammaire nommée syllepse ou synthèse. L'usage de la syllepse du genre est assez fréquent dans notre langue. J'en pourrais citer beaucoup d'exemples ; mais je me bornerai à celui-ci, de Voltaire: *Joue-t-on Tancrède? personne ne m'en dit rien. Réussit-*ELLE? *Est-*ELLE *tombée?* Mon intention, en choisissant cette phrase, est de montrer que l'idée peut en être reproduite sous la même forme que celle de M. de Châteaubriand, sans donner prise à la critique; et, pour cela, il n'y a qu'à dire : Joue-t-on Zaïre et Tancrède? Le public applaudit-il toujours ces deux charmantes sœurs?

mage; mais, comme le silence des naturalistes sur cet oiseau donne à penser qu'il est fabuleux, il vaut mieux croire qu'elle fait allusion à une espèce de vieille chanson où les mêmes mots revenaient souvent, et qui était appelée *chanson du ricochet*, par une métaphore prise du jeu du ricochet, qui consiste à lancer une petite pierre plate sur l'eau, de manière qu'elle y bondisse et rebondisse en rasant la surface.

RIPAILLE. — *Faire ripaille.*

Faire grande chère. — On fait venir cette locution populaire de ce que Amédée VIII, duc de Savoie, qui fut depuis pape ou antipape sous le nom de Félix V, se retira dans le château *Ripaille*, sur le bord du lac Léman, pour y passer, dit-on, sa vie au milieu des délices; mais une telle explication ne s'accorde guère avec le caractère de ce prince, appelé pour sa sagesse le Salomon de son siècle, et mort en odeur de sainteté, après avoir déposé la tiare. — Il faut adopter l'étymologie de Le Duchat, qui regarde le mot *ripaille* comme une contraction de *repaissaille*, ou celle de M. Eloi Johanneau qui le fait venir de *ripuaille*, augmentatif de mépris, dérivé de *repue*.

RIRE. — *Trop rire fait pleurer.*

Risus profundior lacrymas parit. — Ce proverbe est vrai au figuré comme au propre : la joie excessive est ordinairement suivie de la tristesse. — *Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis? (Ecclésiastique,* chap. II, ℣ 2). *J'ai regardé le rire comme une erreur, et j'ai dit à la joie : Pourquoi m'as-tu trompé?*

RIVIÈRE. — *La rivière ne grossit pas sans être trouble.*

Une grande fortune ne s'acquiert pas ordinairement sans quelques moyens illicites. Salomon a dit : *Qui festinat ditari non erit innocens* (*Prov.*, c. XXVIII, ℣ 20). Celui qui se hâte de s'enrichir ne sera point innocent. On emploie dans le même sens le vieux proverbe : *Qui ne robe ne fait robe.*

ROBIN. — *Etre ensemble comme Robin et Marion.*

C'est-à-dire en parfaite intelligence. — Il y a un fabliau

du XIIIe siècle, *le jeu du berger et de la bergère*, par Adam de La Halle, où Robin et Marion sont représentés comme les parfaits modèles des amants. Cette espèce de pastorale que les jongleurs jouaient et chantaient dans les festins publics, entre les mets ou après les mets, a sans doute donné lieu à l'expression proverbiale.

C'est un plaisant robin.

Robin est un mot qui vient de *robe* et signifie proprement *homme de robe*. Il se disait autrefois au figuré pour farceur, être facétieux; mais il perdit cette acception par le fréquent usage qu'en firent nos anciens poëtes dans leurs satires et leurs comédies, et l'expression *C'est un plaisant robin* ne fut plus employée que dans un sens de mépris ou d'injure.

De *robin* on avait fait *robinerie*, qui se trouve dans la *satire Ménippée* comme synonyme de farce.

ROCANTIN. — *C'est un vieux rocantin.*

« Vieux rodrigue, vieux routier qui ne peut plus servir. De l'italien *rocca*, qui signifie citadelle. Rocantin, c'est proprement un soldat qui a vieilli dans les troupes et qui n'est plus bon qu'à garder une forteresse; ou plutôt c'est un vieux chamois qui de sa vie n'a fait autre chose. » (Le Duchat.)

ROCHE. — *C'est un homme de la vieille roche.*

Cette locution est du temps de ces chrétiens zélés qui embrassaient la vie érémitique et n'avaient d'autre habitation que le creux de quelque rocher, renommé dès lors comme le sanctuaire de la piété. Uniquement voués au service de Dieu dans leur solitude, ils ne communiquaient plus avec le monde que pour consoler les malheureux qui venaient les trouver. La véritable charité est modeste : *il lui faut des vertus et non pas des noms*. Ceux de ces saints ermites étaient moins connus que leurs bienfaits. Mais l'admiration et la reconnaissance savaient y suppléer par la désignation d'*homme de la vieille roche*, *vir antiquæ rupis*, désignation simple et touchante qui s'est conservée dans notre langue pour les personnes de mœurs anti-

ques, ou distinguées par de solides qualités, et pour les choses auxquelles on attache quelque idée de perfection.

Il se pourrait aussi que cette expression rappelât quelque antique roche qui servait de tribunal. *Juris dicendi rupes;* roche où l'on disait droit.

Quelques auteurs ont prétendu qu'elle fait allusion à une ancienne roche ou mine de turquoises qui est épuisée depuis longtemps, parce que ces turquoises étaient plus précieuses que les autres.

RODOMONT. — *C'est un rodomont.*

Rodomont, mot qui est formé du latin *rodere montem*, et qui signifie un *ronge-montagne*, est le nom que porte, dans les romans de chevalerie, un roi d'Alger, brave, mais altier et insolent, dont le Boïardo et l'Arioste ont tracé le portrait dans leurs poëmes. Ce nom est devenu un appellatif, comme celui de *fier-à-bras*, pour désigner un fanfaron, un bravache, un *capitan matamore* (1).

ROGER BONTEMPS. — *C'est un Roger Bontemps.*

Cette dénomination proverbiale qu'on applique à un homme qui n'engendre point mélancolie et ne songe qu'à mener joyeuse vie, est, selon Le Duchat, une altération de *réjoui*, *bontemps*, deux épithètes qu'on donne à un bon compagnon; et, suivant E. Pasquier, de *rouge bontemps*, parce que, dit-il, *la couleur rouge au visage d'une personne promet je ne sais quoi de gai et non soucié.* Fleury de Bellingen pense qu'elle est venue d'un seigneur nommé *Roger*, de la famille de *Bontemps*, dans le Vivarais, homme sans souci et grand amateur de la bonne chère. L'opinion la plus accréditée et la plus probable, est celle de l'abbé Lebœuf, qui en rapporte l'origine à Roger de Collerye. Ce poëte, qui fut prêtre et secrétaire de deux évêques d'Auxerre, Jean Baillet et François de Dinteville, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, avait pris le titre de *Bontemps*, justifié par la gaieté de son caractère et de ses

(1) Expression prise des comédies espagnoles où figure un *capitan matamoros*, c'est-à-dire un *capitaine tue-mores*.

productions. La première de ses pièces est un dialogue intitulé : *Satyre pour l'entrée de la royne à Auxerre.* Les vignerons de cette ville y discourent sur les usuriers. Bontemps, qui en est un des principaux acteurs, inspire la joie et la communique à tous les autres.

On a prétendu que la dénomination de *Roger Bontemps* concernait Pierre Roger, troubadour du XIIe siècle, chanoine d'Arles et de Nîmes, qui abandonna ses bénéfices pour aller, de cour en cour, jouer des comédies dont il était l'auteur; mais on n'a appuyé cette assertion d'aucune preuve.

ROI. — *Travailler pour le roi de Prusse.*

C'est travailler sans recevoir aucun salaire. — Il est question du gros Frédéric Guillaume Ier, roi de Prusse. « C'était, dit Voltaire, un véritable vandale, qui, dans tout son règne, ne songea qu'à amasser de l'argent; jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens. Il avait acheté à vil prix une partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré, et la moitié de cet argent était rentré encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges, de façon que, quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant. »

RONDE. — *A la ronde, mon père en aura.*

Un jeune homme, assis à table, en nombreuse compagnie, à côté de son père, en reçut un soufflet pour une parole inconvenante qu'il s'était permise. Indigné d'avoir été traité de la sorte devant le monde, il se leva soudain dans un transport de rage; mais comme il ne pouvait se venger sur son père, il se précipita sur son voisin qui avait l'air de sourire et lui rendit le soufflet, en s'écriant : *A la ronde, mon père en aura.* De là ce dicton, dont on se sert quand on fait passer quelque chose de main en main.

ROSSIGNOL. — *C'est un rossignol d'Arcadie.*

Au propre, c'est un baudet; au figuré, c'est un ignorant, un chanteur détestable. — Les Grecs et les Romains assimilaient les hommes d'une grande ignorance aux ânes d'Arcadie, qu'ils regardaient comme les prototypes de l'espèce. Nous avons adopté cette comparaison proverbiale, et nous avons dit d'abord un *roussin d'Arcadie*, puis nous avons substitué plaisamment le nom de rossignol à celui de roussin, avec lequel il a une certaine analogie phonique, par allusion au trait de la fable qui représente le dieu Pan donnant des leçons de musique à ces stupides animaux.

Cette tradition mythologique est fondée sans doute sur l'observation de quelques effets extraordinaires produits par les sons mélodieux de la voix ou des instruments sur ces stupides animaux, qui ont montré quelquefois une délicatesse d'oreille, dont bien des gens pourraient être jaloux. Témoin l'âne dont parle le père Regnault : cet âne élevait la tête par dessus le chapeau d'un joueur de flûte pour mieux l'entendre, et, dans cette position, il restait la bouche béante à l'écouter. Témoin encore l'âne d'Ammonius, commentateur d'Aristote. Ce second amateur était plus remarquable encore que le premier. Le patriarche Photius était si émerveillé de ses qualités, qu'il a cru devoir en faire une mention honorable dans un ouvrage de théologie où il assure que cet illustre baudet, entendant son maître déclamer ou chanter des vers, oubliait les meilleurs chardons placés devant lui, et souffrait la faim plutôt que d'interrompre son attention.

Quand le rossignol a vu ses petits il ne chante plus.

Cet adage qu'on emploie pour dire que quand on a des enfants on perd la gaieté, est fondé sur une opinion erronée. Il est vrai que le rossignol, distrait par le soin de chercher de la nourriture à ses petits et de leur en apporter, chante moins fréquemment, mais il chante encore. Cependant après la seconde ponte, dit Valmont de Bomare, il n'a plus ce ramage qui le mettait au-dessus de tous les autres chantres des bois. A ces

chants si variés, si mélodieux qui embellissaient le printemps, succède une voix rauque, monotone, qui est moins un chant qu'une sorte de croassement; et c'est parce que la voix du rossignol est ainsi changée en été, qu'on a cru que cet oiseau ne chantait plus, ou que cette voix ne sortait plus du même gosier.

ROUÉ. — *C'est un roué.*

L'usage attache quelquefois à certains mots une nouvelle acception tellement différente de l'acception primitive, qu'il semble qu'il n'y ait entre elles aucun point de connexité, et l'usage est alors accusé d'être inconséquent; cependant il ne passe point d'une extrémité à l'autre sans y être amené par des analogies réelles, et la mutation de sens qu'il opère dans un vocable, quelque brusque et quelque bizarre qu'elle paraisse, n'a pas lieu sans préparation et sans régularité. C'est une vérité reconnue en linguistique; mais il se trouve plus d'un cas où il n'est pas facile de la mettre en évidence, et les étymologistes, avec leurs conjectures multipliées, ne font trop souvent qu'ajouter à la difficulté. Ces messieurs, habitués à voir tant de choses dans l'assemblage de quatre ou cinq lettres, n'y voient pas d'ordinaire la seule chose qu'il importe de découvrir; ils ressemblent assez bien à ce personnage de *la Gageure imprévue*, qui veut nommer toutes les pièces de la serrure, et n'oublie que la clef. La clef, voilà justement ce qui leur a manqué, lorsqu'ils ont voulu nous montrer l'origine du nom de *roué*, employé comme synonyme d'*homme sans principes et sans mœurs, qui donne à ses vices des dehors brillants.* Ils se sont bien accordés à nous dire ce que l'histoire nous apprend, qu'il fut introduit à l'époque de la régence, où il servit spécialement à désigner les débauchés et les libertins de la cour; mais ils ont différé d'avis en cherchant à nous expliquer par quelle déduction logique il put être amené à une signification si éloignée de celle qu'il avait eue jusqu'alors. Je vais offrir l'extrait des diverses gloses qu'ils lui ont consacrées, et l'on verra combien ces messieurs ont été habiles à suppléer à la vérité par la variété. Quelques-uns ont décidé, sur la foi d'un passage des Mémoires de Saint-Simon, que ce nom fut imaginé par le régent lui-même,

pour qualifier l'abbé Dubois qui était, dans toute l'étendue du terme, un *homme à rouer*. D'autres ont prétendu, au contraire, que *roué* ne fut point dit pour *rouable*, et ils l'ont dérivé d'une parole de certain ivrogne qui, traversant la place de Grève, en 1719, et se croyant insulté par des imprécations que la douleur arrachait à un criminel condamné à expirer sur la roue, se posa en face de ce malheureux, et lui dit à haute voix : « Mon ami, ce n'est pas le tout que d'être roué, il faut encore être honnête. » Cette folle leçon, dont on rit beaucoup, devint, en quelques heures, l'entretien de tous les cercles de Paris ; elle donna lieu de supposer un être tel que l'ivrogne le souhaitait, un modèle de *roué* décorant son infamie de belles manières ; et comme les jeunes seigneurs du temps semblaient façonnés sur un pareil modèle, on les appela *les roués*. Suivant une troisième opinion que j'ai recueillie en lisant des remarques écrites à la main sur les derniers feuillets d'un vieil exemplaire des *Philippiques*, cette singulière dénomination aurait eu une autre origine, que l'annotateur anonyme raconte ainsi : « Les ennemis du régent répandaient sans cesse contre lui les « plus odieuses calomnies ; ils s'appliquaient surtout à flétrir « sa vie privée, afin d'en faire rejaillir le déshonneur sur sa « vie politique, qui fut toujours pleine de noblesse et de gloire. « Dans cette intention, ils tranformaient en orgies abominables « les soupers qu'il fesait avec quelques courtisans trop disso- « lus, mais doués de beaucoup d'esprit et d'agréments, tels que « Nocé, le jeune comte de Broglie et le marquis de Canillac ; « ils comparaient le prince à Héliogabale ; ils assimilaient « aussi ses commensaux aux vils parasites de cet empereur. Or, « ceux-ci avaient été surnommés, comme Lampride nous « l'apprend, *amici Ixionii*, amis Ixioniens, parce que leur maî- « tre se donnait quelquefois le divertissement de les faire lier « à une roue de moulin, au branle de laquelle ils plongeaient « dans l'eau, et tournaient comme Ixion. On trouva plaisant « de transporter aux autres le même sobriquet, traduit en fran- « çais d'une manière originale par le terme de *roués*. »

Ces explications sont assez curieuses, et c'est à ce titre seul

que je les ai reproduites, car rien ne démontre qu'aucune d'elles soit conforme à l'exacte vérité. Maintenant voici la mienne, que je crois fondée sur des faits incontestables.

Longtemps avant l'introduction de *roué*, on se servait proverbialement de l'expression *bon rompu*, qui figure dans plusieurs passages de nos anciens écrivains, notamment dans cette phrase de Brantôme : « *Ce bon rompu* de Louis XI aima toutes les femmes. » Et par cette expression, qui ne fesait nullement allusion à un supplicié, on entendait un bon *compagnon*, *un bon vivant*, *un bon vaurien*, suivant l'interprétation de Cotgrave dans son dictionnaire français-anglais, imprimé à Paris sous le règne de Louis XIII. Quelquefois, au lieu de dire *un bon rompu*, on disait sans correctif un *rompu* : ainsi s'exprimaient et s'expriment encore les Provençaux et les Languedociens, en parlant d'un mauvais sujet *rompu à toutes sortes de malices et de ruses*. Or rien n'était plus naturel que de transporter cette signification figurée de *rompu à roué*, puisque les deux mots étaient synonymes au propre, et c'est là précisément ce qui eut lieu à l'époque de la régence, où *roué* fut admis comme variante de *rompu*, qui déjà était presque tombé en désuétude. Le nouveau mot ne devait pas inspirer beaucoup de répugnance dans ce temps d'immoralité où les scandales se donnaient par respect humain; d'ailleurs, ce que son acception primitive pouvait avoir de révoltant était alors dissimulé en grande partie par d'autres acceptions que l'usage lui avait attribuées. Au siècle de Louis XIV, siècle du bon goût et des convenances, on l'avait employé métaphoriquement sans y attacher aucune idée choquante, pour désigner une personne tourmentée par une extrême souffrance. On en trouve la preuve dans une lettre de madame de Sévigné, où la duchesse de Fontange, malade et accablée de douleur de n'être plus maîtresse en titre, du roi, est appelée *une espèce de rouée*. Cette remarque ne paraîtra pas, je l'espère, sans quelque intérêt moral, puisqu'elle tend à prouver ce que peut souvent l'habitude du mot pour sauver l'odieux de la chose.

Il n'est donc pas étonnant que les brillants séducteurs de la

cour du Régent aient été surnommés *les roués ;* il ne l'est pas non plus qu'ils aient accepté ce sobriquet, et qu'ils se soient plu à le porter. On sait qu'ils l'expliquaient eux-mêmes en courtisans; ils se disaient *hommes prêts à se faire rouer* pour le prince; sur quoi le prince remarquait en plaisantant qu'ils auraient mieux fait de dire *hommes bons à rouer*. L'affectation marquée qu'ils mirent à se donner cette qualification, leur attira cette épigramme : « Ils se sont approprié le nom de *roués* pour « se distinguer de leurs valets qui ne sont que des pendards ;» mais l'épigramme, toute bonne qu'elle était, n'empêcha point de les prendre pour modèles; bientôt la ville et la province eurent aussi leurs roués, réverbérations dégradées de ce foyer de vices brillants qu'on voyait alors à la cour.

La révolution fit disparaître une telle dénomination du langage usuel. L'empire et la restauration ne l'y rappelèrent point. Aujourd'hui on a voulu la faire revivre dans une acception politique trop connue pour qu'il soit besoin de l'expliquer.

ROUET. — *Etre au rouet.*

Être au bout de ses expédients. — Cette expression, qu'on trouve dans Montaigne (*Ess.*, liv. II, ch. 12), est prise de la vénerie, où elle s'emploie au propre, suivant Cotgrave, en parlant du lièvre qui, épuisé par une longue course, ne fait plus que tourner autour des chiens.

RUBRIQUE. — *Savoir toutes les rubriques.*

L'écriture rouge était une prérogative de la famille impériale à Constantinople, et Léon Ier avait ordonné qu'aucun décret ne fût réputé authentique, s'il ne portait la signature du souverain en encre rouge. C'est pour cela, autant que pour la facilité des recherches, que s'introduisit l'usage d'écrire en encre rouge dans les *institutes*, les titres des lois, parce que les lois émanaient de l'empereur. Ces titres furent nommés *rubricæ*, *rubriques*, à cause de la couleur rouge; et de là vint l'expression : *Savoir toutes les rubriques*, qui s'employa primitivement en parlant d'un avocat habile dans la science du droit et rompu à toutes les ruses de son métier.

S

SAC. — *Donner à quelqu'un son sac.*

C'est le congédier brusquement, le mettre dehors, le casser aux gages.

Jean Goropius, auteur brabançon, surnommé Becanus, a remarqué que le mot *sac* est commun à presque toutes les langues; car on dit *sakkos* en grec, *saccus* en latin, *sakk* en goth, *sac* en anglo-saxon, *sack* en anglais, en allemand en danois et en belge, *sacco* en italien, *saco* en espagnol, *sak* en hébreu, en chaldéen et en turc, *sac* en celtique, *sach* en teuton, etc. Voulez-vous savoir la raison qu'il donne de cette conformité? Vous allez rire : c'est, dit-il, parce que, à l'époque de la confusion des langues, aucun des ouvriers qui travaillaient à la tour de Babel, n'oublia, en partant, de prendre son sac.

Se couvrir d'un sac mouillé.

C'est faire paraître le tort qu'on a en alléguant de mauvaises excuses, c'est trahir ses défauts en cherchant à les cacher. Cette expression est une métaphore prise des sculpteurs. Elle fait allusion à la draperie humide qui se colle sur les formes d'une statue.

L'affaire est dans le sac.

Tout est préparé pour que l'affaire réussisse, on peut la regarder comme terminée. — Allusion au sac dans lequel on renfermait autrefois les pièces d'une procédure. De cet usage sont venues aussi les expressions *voir le fond du sac*, pour dire pénétrer ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché, et *juger sur l'étiquette du sac*, c'est-à-dire prononcer sur une question difficile, sans se donner le peine de s'en instruire.

Le mot *étiquette* a une origine curieuse : dans le temps où la langue latine était la seule en usage au barreau, les avocats et les procureurs écrivaient sur le sac de leurs parties : *est hic quæstio*, etc. (c'est ici l'état de la cause de tel ou de tel), et par abréviation : *est hic quæst..*, devenu ensuite *estiquette*, et maintenant *étiquette*.

SAFRAN. — *Être réduit au safran.*

Cette expression, très usitée autrefois pour marquer l'insolvabilité d'un débiteur, est fondée sur l'usage où l'on était de peindre en jaune le devant de la maison d'un banqueroutier, et même d'une personne convaincue de félonie. Sauval rapporte, dans ses *Antiquités de Paris*, que les portes et les fenêtres de l'hôtel du connétable de Bourbon, qui avait pris les armes contre son roi, furent barbouillées de jaune par la main du bourreau.

SAIGNÉE. — *Selon le bras la saignée.*

C'est-à-dire il faut proportionner la dépense au revenu ; il ne faut pas taxer un homme au delà de ses facultés. — Ce proverbe, très ancien, dut peut-être son introduction à l'abus qu'on fit de la saignée en France, depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'au XVIe siècle. On la regardait comme un excellent préservatif ou un excellent remède contre la plupart des maladies, ainsi qu'on le voit dans l'*Almanach astral des saignées*, et dans un petit livre intitulé : *Petit traité pour faire des saignées sur tout le corps humain*, etc. « On saignait à toutes les « veines, dit M. A. A. Monteil, d'après cet ouvrage, aux veines « des cuisses pour le mal d'oreilles, à la cheville pour le mal « de dents, entre le pouce et l'index pour alléger le mal de « tête et pour la rogne, au doigt auriculaire pour la fièvre « quarte, au bout du nez pour nettoyer la peau de celui qui « craignait la lèpre. On saignait pour dégager le cerveau et « donner de la mémoire, pour purifier le cerveau et donner « de l'esprit. » C'était surtout dans les couvents, soit d'hommes, soit de femmes, qu'on jugeait la saignée salutaire. On l'y employait avec si peu de modération, que le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 817, crut devoir prescrire de n'en user qu'au seul cas où la santé l'exigerait. Cependant cette décision n'arrêta pas longtemps le mal. La saignée fut remise en vigueur comme moyen nécessaire pour réprimer l'aiguillon de la chair. On établit en règle qu'elle serait pratiquée un jour de chaque mois, qu'on désigna, dans les calendriers des bréviaires monastiques, sous la dénomination de *dies æger, jour*

malade; et cette saignée générale fut appelée *minutio monachi, amoindrissement du moine; minutio monachæ, amoindrissement de la moinesse.* Dans la suite, l'autorité civile intervint pour qu'une telle opération n'eût pas lieu aussi souvent; et il y a un réglement de saint Louis, d'après lequel les religieuses de Pontoise devaient se faire saigner six fois par an seulement, aux époques de Noël, du mercredi des Cendres, de Pâques, de la Saint-Pierre, de la mi-août et de la Toussaint.

SAINT. — *Ne savoir à quel saint se vouer.*

C'est n'avoir plus de ressource, ne savoir plus à qui recourir.

Il n'est pas besoin sans doute de dire que cette locution est fondée sur l'usage de se vouer à quelque saint, comme les païens se vouaient à quelqu'un de leurs dieux, pour échapper à une maladie ou à une situation périlleuse; mais il est assez curieux de remarquer une superstition singulière introduite par cet usage. C'est celle qui attribue aux saints une vertu analogue au nom qu'ils portent : par exemple, saint Clair est réputé guérir le mal des yeux; saint Mamès, des mamelles; saint Main, des mains; saint Genou, des genoux; saint Claude redresse les pieds des gens qui clochent ou boitent; saint Célérin donne de la célérité à ceux qui ne sont pas ingambes; saint Lié assouplit et délie les nerfs des enfants noués; saint Cri, les empêche de crier; saint Fort et saint Guinefort donnent des forces aux faibles; saint Tanche étanche le sang des blessés; saint Langueur préserve de la langueur et de la phthisie; saint Boniface produit cet embonpoint qui rend la face ronde et rebondie; saint Acaire fait passer l'humeur acariâtre des femmes; saint Rabonni rabonnit les maris quinteux ou les fait mourir au bout de l'année, car suivant la remarque d'une commère qui croyait lui devoir la mort du sien, *c'est un bon saint qui accorde quelquefois plus qu'on ne lui demande.* Plusieurs de ces saints guérisseurs, dont la liste est beaucoup plus longue que celle qu'on vient de lire, ont une origine populaire que n'a point reconnue la légende authentique.

SAINT-MALO. — *Il a été à Saint-Malo.*

Vers le XIe siècle, la plupart des habitants de l'ancienne cité

d'Aleth, aujourd'hui Saint-Servant, exposée sans cesse aux attaques des pirates, se retirèrent sur le rocher d'Aaron, petite île qui fut jointe depuis à la Terre-Ferme par une chaussée, et ils y jetèrent les fondements d'une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Saint-Malo*, leur évêque. Cette position, hérissée de récifs et défendue par quelques ouvrages de fortification, leur offrit un sûr abri. Pour éviter toute surprise, ils imaginèrent d'en confier la garde à une troupe de dogues qu'ils lâchaient toutes les nuits; ces animaux étaient dressés à faire la ronde autour des remparts, et ils déchiraient tous ceux qu'ils rencontraient. C'est de cet usage, longtemps conservé chez les Maloins, qu'est né le dicton, dont on fait l'application à une personne dépourvue de mollets, en supposant que les chiens de Saint-Malo les lui ont mangés.

SALADE. — *Donner une salade à quelqu'un.*

C'est le tancer, lui faire une correction. — La salade, dont il s'agit ici, est une espèce de casque léger, autrefois à l'usage d'un corps de cavalerie qui fut appelé *corps des salades*, comme on le voit dans les *Commentaires* de Blaise de Montluc: lorsqu'un soldat avait commis quelque faute, on lui mettait une salade sur la tête, et on le traitait de la même manière que les soldats auxquels on donnait *le morion* (voyez ce mot), de là l'expression.

Voltaire a prétendu que de l'italien *celata*, qui signifie *elmo*, heaume, casque, armet, les soldats français, en Italie, formèrent le mot *salade*, de sorte que quand on disait *il a pris sa salade*, on ne savait si celui dont on parlait avait pris son casque ou des laitues.

Cette étymologie n'est pas tout à fait vraie. Le mot *salade* est beaucoup plus ancien que ne l'a cru Voltaire. Bertrand de Born l'a employé dans sa pièce de vers, qui a pour titre *Ieu m'escondisc.*

> Escut al colh, cavalg'ieu ab tempier,
> Et port *sellat* capairon traversier.

L'écu au cou, je chevauche avec la tempête, et porte en salade un chaperon traversier.

On trouve *celata* et *salada* dans les *Glossaires* de Ducange et de Carpentier : *celata* vient du verbe latin *celare* (céler, cacher, couvrir), et *salada* est une altération de *celata*. On dit dans le patois du département de l'Aveyron *sala* (couvrir) et *désala* (découvrir). *Celata* et *salada* désignent donc proprement une couverture de tête.

SANCTUAIRE. — *Peser une chose au poids du sanctuaire.*

C'est l'examiner avec toute l'exactitude possible, l'apprécier selon les règles de la plus sévère conscience. — Cette expression nous est venue des Hébreux. L'unité et la régularité des poids et mesures leur étaient expressément recommandées, dit M. Salvador, et chaque année le sénat déléguait des hommes intègres pour en faire la vérification, en les rapprochant d'un étalon conservé dans le temple.

SANCTUS. — *Je l'attends au sanctus.*

On jugeait autrefois du talent d'un chantre par sa manière de chanter le *sanctus*, dont la musique exigeait beaucoup de force et de souplesse dans la voix, et c'est ce qui donna lieu au dicton, *je l'attends au sanctus*, c'est-à-dire au véritable point de la difficulté.

SANG. — *Bon sang ne peut mentir.*

Proverbe très usité pour exprimer les sympathies de la parenté ou pour signifier que les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point. — Les Écossais disent : *Blood is not water, le sang n'est pas de l'eau.*

SARDONIQUE. — *Ris sardonique* ou *sardonien.*

« On assigne différentes origines à cette expression qui était usitée chez les Grecs et chez les Latins ; les uns la font venir d'une herbe de Sardaigne qui causait la mort à ceux qui en goûtaient, mais qui les fesait mourir en riant ; d'autres la tirent d'un usage du même pays, où l'on immolait à Saturne les vieillards qui passaient soixante-dix ans, et cette cérémonie se fesait en riant ; d'autres enfin disent que les vieillards mêmes, dans le temps qu'on les immolait et que, pour orner le sacrifice, on leur donnait de grands coups de fouet sur le bord de leur fosse,

se fesaient un honneur de rire. Ainsi le ris sardonien signifie un ris mêlé de douleur.» (M. Jos.-Vict.-Leclerc.)

SAUCISSON. — *Il a mangé du saucisson de Martigues.*

Cette locution, dont on se sert en Provence, en parlant de quelqu'un qu'on veut taxer de bêtise, est fondée sur un conte imaginé pour ridiculiser les habitants de Martigues, petite ville maritime du département des Bouches-du-Rhône.

Ces bonnes gens, dit le conte, se persuadèrent un beau jour que les saucissons d'Arles étaient une espèce de fruit qui venait en plein champ comme les aubergines. En conséquence, ils se cotisèrent pour en acheter deux ou trois douzaines, recueillirent les grains de poivre qui s'y trouvaient, et les semèrent en commun. Ensuite ils eurent soin de bien arroser le terrain où ils avaient déposé cette précieuse graine, et d'épier soir et matin si elle commençait à pousser. Quelques-uns d'entre eux, l'oreille collée contre terre, prétendirent qu'ils entendaient les germes lever. Tous furent alors dans la jubilation, et, formant une joyeuse farandole, ils se rendirent à l'Hôtel de ville afin de donner cette bonne nouvelle aux consuls. Mais dans un si grand empressement, ils ne songèrent point à laisser des gardiens à l'endroit dépositaire de leurs espérances. Le malheur voulut qu'un âne échappé vînt y brouter; et comme la récolte attendue manqua totalement, ce maudit animal fut accusé d'avoir mangé les saucissons en herbe.

SAVONNETTE. — *Savonnette à vilain.*

Avant la révolution de 1789, on appelait de ce nom certaines charges qui anoblissaient et lavaient pour ainsi dire de la tache de la roture ceux à qui elles étaient conférées à prix d'argent. Il y avait en France un nombre considérable de ces vilains décrassés.

SCRUPULE. — *C'est un scrupule de saint Macaire.*

Un scrupule absurde produit par quelque bagatelle, un acte de bigoterie ridicule. — La légende dorée rapporte que saint Macaire fit pénitence au pain et à l'eau, pendant cinq ans, pour avoir tué avec trop de colère une puce qui le piquait. De là ce

dicton que j'ai entendu citer dans le Midi de la France, et que je n'ai pas cru indigne d'être recueilli, puisque le trait sur lequel il est fondé a fourni à Molière ces vers plaisants du portrait de *Tartuffe* (acte 1, sc. 6) :

Il s'impute à péché la moindre bagatelle,
Un rien presque suffit pour le scandaliser;
Jusque-là qu'il se vint, l'autre jour, accuser
D'avoir pris une puce, en faisant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

SEMAINE. — *La longue semaine.*

On a appelé ainsi la semaine pendant laquelle les apôtres attendaient la venue du Saint-Esprit, c'est-à-dire la semaine qui précède la Pentecôte, parce qu'on a supposé qu'une semaine passée dans l'attente est toujours longue.

SEPTHEURIER. — *Discourir comme un septheurier.*

Septheurier est un mot dont on se servait autrefois au palais pour désigner un avocat qui plaidait à l'audience de sept heures. Le peuple s'imagina que cet avocat parlait pendant sept heures, et de là vint l'expression proverbiale dont on fait l'application à un discoureur qui ne se pique pas de brièveté.

SERVITEUR. — *Je suis votre serviteur.*

Formule de civilité dont on se sert en saluant quelqu'un ou en terminant une lettre. Comme cette formule ne tire point à conséquence depuis que les mœurs féodales qui la firent naître n'existent plus, on a pris l'habitude de l'employer ironiquement dans la conversation pour dire : Je suis d'un avis opposé; ne comptez pas sur moi. — Mercier l'a placée très heureusement dans ce distique improvisé, le jour même où Napoléon se fit couronner empereur.

Du grand Napoléon j'étais l'admirateur,
Il me dit son sujet. — *Je suis son serviteur.*

SEUL. — *Quand on est seul on devient nécessaire.*

Pour dire qu'un homme à qui on n'oppose aucune espèce de concurrence est sûr de voir tout le monde recourir à lui, et se soumettre à ses conditions.

SIÉGE. — *Son siége est fait.*

L'abbé de Vertot, chargé de composer l'histoire de l'ordre de Malte, écrivit à un chevalier de cet ordre pour lui demander des renseignements précis sur le fameux siége de Rhodes. Ces renseignements s'étant fait longtemps attendre, il n'en continua pas moins son travail, qui était fini, lorsqu'ils arrivèrent. La conscience de l'auteur ne se trouva pas du tout gênée par les points de désaccord qui existaient entre son récit et la vérité. Il se contenta de répondre à son correspondant: *Mon siége est fait;* mot qui passa en proverbe, pour exprimer qu'on veut persister dans son idée, se tenir au parti qu'on a pris, quoique l'on en sente l'erreur.

SIEN. — *A chacun le sien ce n'est pas trop.*

Il faut que chacun puisse jouir de ce qui lui appartient, sans qu'on vienne le lui disputer.

On n'est jamais trahi que par les siens.

La raison en est toute simple : c'est qu'on ne prend pas d'ordinaire les étrangers pour confidents de ses projets.

> Ah ! la main la plus chère est souvent imprudente,
> Et le dard de Céphale a blessé son amante. (LEBRUN.)

SINGE. — *Payer en gambades* ou *en monnaie de singe.*

Cette locution est venue de ce que, dans un tarif fait par saint Louis pour régler les droits de péage qui étaient dus à l'entrée de Paris sous le petit Châtelet, les *joculateurs* étaient exempts de payer en fesant jouer et danser leurs singes devant le péager. Voici les propres termes de ce tarif : « Li singes au marchant « doibt quatre deniers, se il por vendre le porte; se li singes « est à homme qui l'aist acheté por son déduit, si est quites, « et se il singes est au joueur, jouer en doibt devant le péagier, « et por son jeu doibt estre quites de toute la chose qu'il achète « à son usage et aussitôt le jongleur sont quite por un ver de « chanson.» (*Establissements des métiers de Paris,* par Estienne Boileau, chapitre *del péage de Petit Pont.*)

Les mots qui terminent ce passage curieux donnent aussi

l'origine de cette autre expression proverbiale, *payer de chansons* ou *en chansons*.

Jean le Chapelain, dans son *Dit du segretain* (sacristain) *de Cluny*, atteste que de son temps régnait la coutume de défrayer son hôte par une chanson ou par un conte.

Usages est en Normandie
Que qui hebergiez est qu'il die
Fable ou chanson die à son oste.
Cette coutume pas n'en oste
Sire Jehan li Chapelain.

Caresses de singe.

On croit que le singe réserve toute son affection pour un seul de ses petits, qui ne s'en trouve pas plus heureux, car tandis que les autres échappent à la haine du père, en fuyant loin de lui, cet objet de ses préférences, sans cesse léché et sans cesse caressé, devient la victime de cette tendresse insensée, et finit par être étouffé dans les embrassements. De cette observation, mise en apologue par Ésope, est venue l'expression proverbiale *caresses de singe*, dont le sens est suffisamment déterminé par ce qui précède.

Plus le singe s'élève, plus il montre son cul pelé.

Proverbe qu'on applique à un parvenu dont la basse origine ou les défauts sont mis en plus grande évidence par le contraste de la position brillante où la fortune l'a élevé.

Les singes de Chauny.

Ce sobriquet donné aux habitants de Chauny, en Picardie, vient, suivant les uns, de ce que les arquebusiers de cette ville avaient un singe fort laid représenté sur leur bannière; suivant les autres, il tient à cette vieille anecdote rapportée dans les *Mémoires de l'Académie Celtique* (n. XVI, p. 95). La municipalité de Chauny arrêta un jour dans son conseil, qu'il serait mis dans les eaux qui environnent la ville, et pour en faire l'ornement, une certaine quantité de cygnes. En conséquence, elle écrivit à Paris pour qu'on lui en procurât; mais comme les officiers municipaux n'étaient pas probablement

d'habiles grammairiens, ou peut être aussi par un *lapsus calami*, ils mirent *cynges* dans leur missive, au lieu de *cygnes;* et il n'y eut en cela que le déplacement d'une seule lettre, car le mot singe dans ce temps s'écrivait par un *c* et un *y*. Les Parisiens auxquels ils s'étaient adressés, quoique étonnés qu'on leur demandât une aussi grande quantité de singes, ne laissèrent pourtant pas de les envoyer. On peut juger quelle fut la figure du maire et des échevins de Chauny, et quels furent les rires de la populace à l'arrivée d'une charretée de sapajous. Cette aventure fut bientôt connue dans tous les lieux voisins, et donna naissance au dicton.

Rabelais a dit (liv. I, ch. 24) : « Ceux de Chaunys en Pi-« cardie, sont grands jureurs et beaulx bailleurs de ballivernes « en matière de singes verts : » c'est-à-dire en matière de fables et d'inventions, parce que dans le temps de Rabelais, on ne croyait pas qu'il y eût des singes verts, et on les regardait comme des êtres imaginaires, ainsi que les merles blancs et les cygnes noirs.

La pomme est pour le vieux singe.

L'avantage est pour celui qui a le plus d'expérience. — Ce proverbe est le résultat d'un apologue, dont un sculpteur, inconnu, de la fin du douzième siècle, développa l'action en relief, pour l'instruction des Parisiens, sur un grand poteau qui formait autrefois les coins des rues Saint-Honoré et des Vieilles Étuves. Cette pièce grotesque et curieuse, qu'on a pu voir au musée des monuments français, représente un gros pommier, environné de singes qui en convoitent le fruit. Les sapajous grimpent à qui mieux mieux sur l'arbre, tandis que le plus vieux de la bande se tient tapi au-dessous. Il a déjà recueilli une pomme que les grimpeurs ont fait tomber par leurs secousses, et il la leur montre d'un air goguenard, qui semble dire : à vous la peine, à moi le profit.

Il y a une fable de Lamotte, sur le pouvoir électif, qui a été probablement prise de là : voici les vers qui la terminent :

On dit que le vieux singe affaibli par son âge
Au pied de l'arbre se campa ;

Qu'il prévit en animal sage
Que le fruit ébranlé tomberait du branchage,
Et dans sa chute il l'attrapa.
Le peuple à son bon sens décerna la puissance :
L'on n'est roi que par la prudence.

SIRE. — *C'est un pauvre sire.*

Le mot *sire*, que depuis le XVIe siècle on applique, en France, au roi seul, comme un titre de souveraineté, s'appliquait, avant cette époque, aux gentilshommes et aux simples particuliers. Mais il faut observer que s'il se trouvait accompagné de la particule *de* et placé devant un nom propre, ainsi que dans ces exemples, *sire de Coucy*, *sire de Beaujeu*, il devenait le signe d'une très haute noblesse, tandis que s'il n'était accolé qu'à un nom de baptême, ainsi que dans ces autres exemples, *sire Jean*, *sire Guillaume*, il prenait une acception péjorative; et c'est précisément sur cette différence qu'a été fondée l'expression *c'est un pauvre sire*, pour dire un homme sans considération, sans capacité.

Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot *sire*, ceux-ci le font venir du latin *herus*, abrégé en *her* par les Allemands; ceux-là du latin *senior* par l'ablatif *seniore* contracté en *siore;* les uns le dérivent de l'hébreu *sar*, personnage distingué, les autres du vieux terme gaulois *seir*, le soleil. Ducange le tire de *ser*, employé dans la basse latinité comme synonyme de *dominus*, maître, et reproduit dans le composé italien *messer*, dont l'homologue français est *messire*. Cependant l'opinion la plus accréditée en fait un dérivé du grec κύριος, seigneur, qui fut affecté aux souverains du Bas-Empire. Notez qu'on écrivit primitivement *cyre*, et que ce fut pour éviter l'équivoque du mot ainsi orthographié avec *cyre*, Cyrus, qu'on changea le *c* en *s*. Estienne Pasquier et d'autres attestent ce fait signalé par M. Ch. Nodier comme un monument curieux des mutations que le caprice de l'orthographe peut faire subir à un mot.

SOLDAT. — *Soldat de la vierge Marie.*

Cette dénomination correspond exactement pour le sens à

celle de *soldat du pape*, qui est beaucoup plus usitée aujourd'hui. Elle fut imaginée par les soldats de l'armée permanente, sous Charles VII, pour ridiculiser les archers de la garde urbaine, habitués à figurer dans les processions qui avaient lieu pendant les fêtes de la Vierge. Ces archers prenaient souvent des noms formés des premiers mots des cantiques ou des litanies de la Vierge, et ils inscrivaient ces noms sur le collet de leurs habits. Tel s'appelait *magnificat*, et tel autre *flos virginum*.

SOLEIL. — *Le soleil luit pour tout le monde.*

Pour dire qu'il y a des avantages dont tout le monde a le droit de jouir. — Proverbe qui pourrait s'expliquer aussi par ces paroles de la Charte constitutionnelle : *Les Francais sont égaux devant la loi... — Les Français sont également admissibles aux emplois...* C'est le principe de l'égalité naturelle dont on a fait le principe de l'égalité civile.

Ce proverbe se trouve dans l'Évangile selon saint Mathieu (ch. v, ℣ 45), où il est parlé de la bonté du Père céleste, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants. *Solem suum oriri facit super bonos et super malos.*

Il se trouve encore dans cette maxime de Pythagore: *Si humble que soit la chaumière, elle est aperçue du soleil, qui y fait tomber un de ses rayons.*

Les Orientaux disent : *Le soleil est pour le brin d'herbe comme pour le cèdre.*

Minulius Félix a dit sur le soleil un beau mot qui rentre dans le sens du proverbe: *Cœlo affixus, sed terris omnibus sparsus est* (in Octav.). *Le soleil est attaché au ciel, mais il est répandu sur toute la terre.* Ce que Bartoli avait pris pour devise de saint Ignace, fondateur de l'ordre des jésuites.

SOLLICITEUSE. — *Une belle solliciteuse vaut bien une bonne raison.*

Une belle solliciteuse obtient tout ce qu'elle veut... Et comment résister à une femme aimable qui vous implore, qui a des regards ravissants, des sourires gracieux, des paroles plei-

nes de charmes, des mains blanches qui vous pressent, et des baisers qui vous enivrent! Il n'y a pas moyen de s'en tirer autrement que par la réponse que M. de Calonne, ministre, fit à une princesse charmante qui lui recommandait une affaire: Madame, si la chose est possible, elle est déjà faite, et si elle est impossible, elle se fera.

SORCIÈRE. — *Vieille sorcière.*

Vieille et méchante femme. — Cette qualification injurieuse est venue, suivant Gerson, de ce que les vieilles femmes ont toujours plus de penchant que les autres à la superstition (*Tract. contra superstitios. dierum observat.*). Martin de Arlès a remarqué aussi que le nombre des sorcières a été, dans tous les temps, plus considérable que celui des sorciers. (*Traité des superstitions.*)

SOT. — *C'est un sot en trois lettres.*

C'est un homme dont la sottise est très promptement reconnue et non moins promptement exprimée, puisqu'il n'y a que trois lettres dans le mot *sot*. Il se peut que ces trois lettres soient rappelées ici, non seulement pour rendre l'épithète plus saillante par cette espèce de redondance, mais encore pour faire allusion à l'expression proverbiale *trium litterarum homo*, *homme de trois lettres*, dont les Romains fesaient ironiquement l'application à un glorieux qui se prétendait issu de noble race; car les grands personnages de Rome avaient ordinairement trois noms; savoir, le prénom, le nom et le surnom, comme *Marcus Tullius Cicero*, et quand on parlait d'eux dans un écrit, on ne les désignait que par les lettres initiales de ces trois noms: M. T. C. — Sot en trois lettres équivaudrait alors à *sot fieffé*.

Le Pays, auteur médiocre, ayant dit à Linière, qui ne l'était guère moins : *Vous êtes un sot en trois lettres;* celui-ci lui repartit : Et vous, vous en êtes un en mille que vous avez écrites.

Le mot sot est fort ancien dans notre langue. Il existait du temps des Francs. La preuve en est dans les deux traits que voici. Théodulfe évêque d'Orléans, au neuvième siècle, disait de Jean Scot, que la lettre *c* était une faute d'orthographe dans son

nom, et qu'il fallait l'en retrancher. — L'empereur Charles-le-Chauve étant à table avec le même Jean Scot, lui adressa cette question : *Quid distat inter scotum et Sotum?* quelle *distance* y a-t-il de Scot à sot? A quoi Jean Scot répliqua : *Mensa tantum*, celle de la table.

Sot comme un panier.

Allusion au sobriquet de panier percé qu'on applique non seulement à un prodigue, mais à un homme sans mémoire, incapable de rien retenir de ce qu'on lui apprend. Les Grecs disaient ἀνὴρ ἠλεὸς ἄγγυει τρουμένῳ ὁμός, *le sot est semblable à un panier percé.*

Sot comme un prunier.

Nous disons proverbialement *sot comme un prunier*, à cause des rejetons impertinents de cet arbre, *propter stolones*. D'où sont venus aussi *stolidus* et *stoliditas*. (Lamothe Levayer.)

Pour être heureux il faut être roi ou sot.

Proverbe qui se trouve dans l'*Apocoloquintose* de Sénèque.

Un astrologue, je crois que c'est Cardan, a dit que les rois et les sots naissaient sous la même constellation. Il faut avouer pourtant qu'aujourd'hui l'influence heureuse de cette constellation est prodigieusement diminuée pour les rois; mais elle existe toujours pleine et entière pour les sots.

Les sots sont heureux.

La fortune se déclare toujours pour les sots, *fortuna favet fatuis*. — Le peintre Essequi a représenté la fortune portée sur une autruche, pour rappeler qu'elle accorde presque toujours ses faveurs aux sots.

« Comment arrive-t-il que des *sots* réussissent toujours et que des gens de sens échouent en tout; en sorte qu'on dirait que les uns semblent de toute éternité avoir été prédestinés au bonheur, et les autres à l'infortune? je réponds à cette question que la vie est un jeu de hasard, que les *sots* ne jouent pas assez longtemps pour recueillir le salaire de leur sottise, ni les gens sensés celui de leur circonspection. Ils quittent les dés lorsque la chance allait tourner, en sorte que, selon moi, un *sot* for-

tuné et un homme d'esprit malheureux, sont deux êtres qui ne sont pas assez vieux. » (Diderot.)

« La raison pour laquelle les *sots* réussissent toujours dans leurs entreprises, c'est que ne sachant pas et ne voyant pas quand ils sont impétueux, ils ne s'arrêtent jamais. » (Montesquieu.)

Le maréchal de Grammont disait qu'il ne pouvait se mettre dans l'esprit que Dieu aimât les *sots*.

Les sots de Ham.

Ce sobriquet est venu de ce qu'il y avait autrefois à Ham une confrérie très renommée de sots ou de fous, mots synonymes et pris en bonne part. Ces fous avaient un chef auquel ils donnaient le titre de prince. Ils se réunissaient sous sa conduite en certains jours de l'année, et parcouraient la ville en fesant mille folies; chacun d'eux était alors affublé d'un costume grotesque et monté sur un âne, dont il tenait la queue à la main en guise de bride. Cette farce était probablement une petite imitation de la *fête des fous*, qui, au XIIIe siècle, avait lieu dans l'église de Paris, le jour de la Circoncision, dans d'autres cathédrales, le jour de l'Epiphanie, et ailleurs le jour des Innocents (1).

---

(1) La *fête des fous* dont Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, avait composé un office qu'on trouve dans un diptyque conservé à la bibliothèque de cette ville, était un mélange monstrueux d'impiété et de religion. Elle donnait lieu à des cérémonies bizarres et extravagantes. On y élisait un évêque et même, dans quelques églises, un pape des fous. Les prêtres y figuraient barbouillés de lie, masqués ou travestis de la manière la plus folle et la plus ridicule. Promenés dans des tombereaux pleins d'ordure, ils chantaient des chansons obscènes, prenaient des postures lascives, fesaient des gestes impudiques et mettaient des morceaux de vieilles savattes dans leurs encensoirs. La fameuse prose de l'âne y était chantée à deux chœurs qui imitaient par intervalles et comme par refrain le braire de cet animal qu'on voulait honorer parce qu'il avait assisté à la naissance de Jésus-Christ, et l'avait porté sur son dos, lors de sa fuite en Égypte et de son entrée à Jérusalem. En chantant la prose on conduisait l'âne, vêtu d'une belle chape, à la porte de l'église ou vers l'autel.

M. Michelet voit un symbole dans la *fête des fous*. L'homme, dit-il,

Dieu seul devine les sots.

On peut prédire jusqu'à un certain point ce que pensera ou fera un bon esprit dans une circonstance donnée, car sa conduite est conforme à la raison, qui est une et simple, et procède toujours d'une manière suivie; mais, il n'en est pas de même d'un sot, dont la marche n'est jamais régulière ni conséquente. *La sottise est mère,* elle enfante à chaque instant de nouvelles sottises, qu'on ne peut pas plus prévoir qu'on ne prévoit les monstres avant l'accouchement; et voilà pourquoi on dit *qu'il n'y a que Dieu qui devine les sots.*

SOULIER. — *Chacun sait où son soulier le blesse.*

Un patricien romain avait une femme jeune, belle, riche et honnête, et néanmoins il la répudia. Comme ce divorce ne paraissait fondé sur aucun motif raisonnable, ses amis le lui reprochèrent. Mais il leur répondit en avançant le pied : Regardez mon soulier : en avez vous vu un de mieux fait et de plus élégant? Cependant il n'y a que moi qui sache où il me blesse. De là vint le proverbe pour signifier qu'il y a des peines secrètes qui ne sont connues que de ceux qui les éprouvent.

C'est à tort qu'on a attribué ce trait à Paul Émile qui répudia pour une cause inconnue sa femme Papyria, fille de Papyrius Masso; car Plutarque (*Vie de Paul Émile*, ch. VII) cite ce trait par forme d'apologie du divorce de son héros.

SOUFFLET. — *Donner un soufflet à Ronsard.*

C'est faire une faute contre la langue. — Ronsard composa une rhétorique pleine de beaux préceptes pour parler élégamment la langue française, et cet auteur fit autorité dans son temps. Il fut surnommé le *prince des poëtes français,* titre qu'on trouve au frontispice de ses œuvres, magnifiquement imprimées aux frais du trésor royal. L'admiration qu'il inspirait était si grande, que l'historien De Thou voyait une compensation du

---

y offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'église qui devait le régénérer. C'était une comédie sacrée qu'on jugea dangereuse, lorsque, ayant cessé de la comprendre, on ne vit que la lettre et on perdit le sens du symbole.

désastre de Pavie dans la naissance de Ronsard, arrivée suivant lui, le jour de ce désastre : ce qui n'est pas vrai. Montaigne déclarait Ronsard égal aux plus grands poëtes de l'antiquité, et la poésie française élevée par lui à la perfection. Dans toute l'Europe civilisée, le nom de Ronsard était connu et révéré. Les souverains lui envoyaient des présents; Le Tasse venu à Paris, s'estimait heureux de lui être présenté et d'obtenir son approbation pour deux chants de la *Jérusalem* dont il lui fit lecture. Un poëme italien fut composé à la louange de Ronsard par Spéroni. Sa mort fut presque regardée comme une calamité publique. Le cardinal Du Perron prononça pompeusement son oraison funèbre, et sa mémoire, revêtue de toutes les consécrations, semblait entrer dans la postérité comme dans un temple.

On disait dans le moyen-âge, *casser la tête de Priscien*, pour signifier parler ou écrire contre la grammaire. — Priscien de Césarée fut un célèbre grammairien du quatrième siècle, dont la grammaire servit de base à l'enseignement du latin, jusqu'à la renaissance des lettres. Il avait l'habitude de dire qu'il souffrait autant d'entendre parler incorrectement, que si on lui *cassait la tête*.

Nous avons encore l'expression proverbiale, *mettre Vaugelas en pièces*, dont Molière s'est servi dans les *Femmes savantes:*

Elle met Vaugelas en pièces tous les jours.

SOUMISSION. — *La soumission désarme la colère.*

La plus commune façon d'amollir les cœurs de ceux qu'on a offensés, lorsque ayant la vengeance en main ils nous tiennent à leur merci, c'est de les émouvoir par soumission à commisération et à pitié (Montaigne, *Ess.*, liv. 1, ch. 1).

Responsio mollis frangit iram (Salomon, *Prov.*, ch. xv, v, 1). *la réponse douce apaise la colère.*

L'eau tempérée dissipe les inflammations, et des paroles douces calment la colère (Plutarque).

La douceur et la complaisance ferment la porte au combat. Voulez-vous apaiser votre ennemi? Soyez facile envers lui à proportion de ce qu'il se montre opiniâtre. Le glaive le plus

tranchant ne peut entâmer la soie molle qui cède à ses coups. Si vous avez une voix douce et une main caressante, vous conduirez l'éléphant avec un fil (Saady).

Il y a un mot sublime de saint Augustin, qui se rapproche beaucoup de notre proverbe par le sens, quoiqu'il en soit très éloigné par l'expression : *Vis fugere à Deo ? fuge ad Deum.*

SOUPE. — *Scupe à la grecque.*

Le poëte Racan se trouvait un jour chez mademoiselle de Gournay, qui lui lut quelques épigrammes qu'elle avait faites, et lui demanda ce qu'il en pensait. Racan lui répondit franchement qu'elles ne lui semblaient pas très bonnes, attendu qu'elles n'avaient pas de pointe. Mademoiselle de Gournay lui dit qu'il ne fallait pas prendre garde à cela, que c'étaient des épigrammes à la grecque. Ils allèrent ensuite dîner ensemble chez M. Delorme, médecin des eaux de Bourbonne. On leur servit une soupe très fade. Mlle de Gournay se tourna du côté de Racan, et dit : Voilà une méchante..... — Mademoiselle, repartit Racan, *c'est une soupe à la grecque.* Cela se répandit tellement qu'on ne parla plus que de *soupe à la grecque*, et de *feseur de soupe à la grecque*, pour signifier une mauvaise soupe et un mauvais cuisinier. (Voyez Costar, *Suite de la défense de Voiture*, p. 274. — Perrault, *Parallèle des anciens et des modernes*, tom. 1, p. 35. — Ménagiana, tom. 2, p. 344.)

SOURIS. — *Éveillé comme une potée de souris.*

Cette expression, dont on se sert en parlant d'un enfant vif et gai, se trouve dans la dernière édition du *dictionnaire de l'académie*, mais elle n'en est pas meilleure pour cela. Qui a jamais vu des souris dans un pot, *une potée de souris !* C'est *portée* qu'il faudrait dire de Madame de Sévigné comme dans cette phrase : « Je lui disais, le voyant éveillé *comme une portée de souris.* » De cette façon la phrase est raisonnable.

SUFFISANCE. — *Qui n'a suffisance n'a rien.*

Quand on ne sait pas se contenter de ce qu'on a, on est aussi pauvre que si l'on n'avait rien. Au contraire, quand on n'étend pas ses désirs au delà de ce qu'on possède, on est réellement

riche. *Ce qui suffit ne fut jamais peu*, dit un autre proverbe. *La suffisance est le premier des trésors. Sufficentia res est omnium ditissima.*

SUISSE. — *Point d'argent, point de suisse.*

Les Anglais disent : *No silver, no servant: point, d'argent point de serviteur.* — Les Suisses, qui servaient autrefois comme mercenaires dans les armées françaises, voulaient être exactement payés, et ils réclamaient hautement leur solde pour peu qu'elle se fît attendre. Leur réclamation était exprimée presque toujours d'une manière aussi brève que significative; elle se réduisait à ces mots : *argent ou congé.* C'est ainsi qu'Albert de la Pierre parla à Lautrec, au nom des Suisses, qui fesaient partie des troupes, sous les ordres de ce général, dans l'expédition du Milanais, en 1522. L'esprit intéressé des Suisses, en cette circonstance, donna lieu au proverbe *point d'argent point de suisse*, qui fut formulé par les soldats français.

SUJET. — *C'est un mauvais sujet.*

Le mot *sujet*, d'après son étymologie, signifie *ce qui est dessous*, et par extension *ce à quoi* ou *sur quoi l'on travaille*, c'est-à-dire l'objet de nos travaux, de nos veilles, de nos méditations.

La signification de ce mot est assez étendue tant au moral qu'au physique. Je ne veux pas détailler ici toutes les acceptions qu'on lui donne, je ne veux le considérer que dans l'application qu'on en fait à l'homme et dans le sens particulier de l'expression rapportée en tête de cet article. Qu'un prince dise *mes sujets*, qu'un chirurgien appelle *sujets* les cadavres qu'il dissèque, cela se conçoit et s'explique aisément; il n'y a rien dans ces façons de parler qui ne soit selon l'étymologie. Mais, pourquoi dit-on de quelqu'un *c'est un bon sujet* ou *c'est un mauvais sujet*, sans aucune espèce de rapport de soumission ni d'obéissance, sans aucune idée apparente de sujétion à qui ou à quoi que ce soit? Comment ce mot s'est-il introduit dans la langue, comment l'usage en est-il devenu si fréquent? Quel rapport a-t-il ici avec son étymologie? Telles sont les

questions que me fesait un jour un Allemand qui reprochait à la langue française d'employer des mots pris au hasard, et de n'avoir dans le sens qu'elle leur donnait aucun égard à leur étymologie, quand ils en avaient une.

Cette expression que vous blâmez, lui dis-je, est peut-être la plus profonde et la plus philosophique qu'il y ait dans aucune langue; elle nous rappelle sans cesse ce que nous sommes, et certes, ce n'est pas la vanité qui l'a consacrée. Considérez l'homme depuis la naissance jusqu'à la mort; que voyez-vous en lui dans ses premières années? Une créature faible, souffrante, longtemps incapable de pourvoir à ses besoins, etc.; trouvez-moi rien dans la nature qui, dans la première période de l'existence, soit aussi dépendant, et par conséquent aussi *sujet* que l'homme. A mesure qu'il avance dans la carrière de la vie, façonné par les lois, le gouvernement, les mœurs, les usages, les opinions et les préjugés, dirigé souvent par les sociétés qu'il fréquente, entraîné par les exemples qu'il voit, par la force des circonstances où il se trouve et qui l'obligent à se plier en tous sens, à biaiser de toutes les manières, est-il un seul instant ce qu'il devrait toujours et ce qu'il voudrait quelquefois être? Et si vous le considérez dans les occasions même où il déploie toute l'énergie de son caractère, vous trouverez encore qu'il obéit à une impulsion presque fatale. Ces grands héros que l'histoire a tant vantés, Caton déchirant ses entrailles, Brutus se précipitant sur son épée en blasphémant contre la vertu, ont-ils fait autre chose que céder aux circonstances? Ajoutez à cela l'influence des climats, des aliments, etc., et dites s'il fut jamais rien de plus sujet que l'homme? Ceci n'est point un paradoxe : les différences frappantes qui distinguent les peuples du nord des peuples du midi, et les uns et les autres des habitants des zones tempérées, en sont des preuves incontestables. Enfin, sous quelque point de vue que vous envisagiez l'homme, il n'est pas possible de voir en lui autre chose qu'un être assujetti de toutes les manières, un esclave de tout ce qui l'environne, et par conséquent un *sujet*, dans toute l'extension dont ce mot est susceptible.

SURPLUS. — *Le surplus rompt le couvercle.*

Ce qu'on a de trop est quelquefois plus nuisible qu'utile. Ce proverbe fait entendre qu'il est bon de borner ses vœux à cette heureuse médiocrité qu'Horace a si bien nommée *auream mediocritatem*, et dont les Grecs indiquaient les avantages par un tour de paradoxe proverbial, traduit ainsi en latin : *dimidium plus toto, la moitié est plus que le tout*, c'est-à-dire vaut mieux que le tout.

« Les hommes ignorent le prix de la sobriété; ils ne savent pas que *la moitié vaut mieux que le tout.* » (Hésiode.)

Le véritable point de la richesse, c'est de n'être ni trop près ni trop loin de la pauvreté.

SYCOPHANTE. — *C'est un sycophante.*

Ce terme est pris du grec συκοφάντης composé de σύκον *figue*, et φαίνω je dénonce. Il signifie proprement *dénonciateur de figues*, et voici pourquoi : les Athéniens, dont le territoire sec et aride ne produisait guère que des olives et des figues, avaient défendu par une loi de transporter des figuiers hors du territoire d'Athènes, et ils appelaient *sycophante* quiconque dénonçait ce genre de fraude. Or, comme on accusait souvent des gens qui n'étaient pas coupables, *sycophante* devint insensiblement synonyme de calomniateur, d'imposteur, de fourbe et même d'hypocrite, parce que l'hypocrisie n'est qu'un mode de fourberie.

SYNAGOGUE. — *C'est une synagogue.*

Les Juifs n'avaient qu'un seul temple qui était à Jérusalem, et dans l'intérieur duquel devaient s'accomplir toutes les cérémonies de leur culte. L'extérieur de ce temple se composait de portiques et de galeries. Les unes servaient de salles de séance au conseil général de la nation; les autres étaient le forum, la place publique, le lieu de réunion des habitants de Jérusalem, dans les temps ordinaires, et du peuple de toutes les tribus ou provinces, dans les fêtes et assemblées solennelles. Il est indispensable, dit M. Salvador, à qui j'emprunte cet article, d'avoir présente à l'esprit cette disposition religieuse, politique et ma-

térielle des assemblées juives, et du temple juif, pour comprendre la plupart des formes des prophètes, et pour ne pas s'étonner de l'expression proverbiale *c'est une synagogue*, qui s'applique à toute réunion, à toute assemblée, et les exemples n'en sont pas rares de nos jours, où il y a des murmures, du bruit, de la confusion.

Observons que le nom de *synagogue*, qui désigne l'assemblée des Juifs, n'est pas d'origine juive. Il est venu, comme son synonyme le nom d'église, de la langue grecque, où l'un et l'autre signifient congrégation, assemblée.

Enterrer la synagogue avec honneur.

Se soutenir jusqu'au bout, malgré les dégoûts et les obstacles, terminer une affaire, une entreprise par quelque chose de remarquable. — On trouve dans la satire Ménippée, *assurer la synagogue*, pour dire assurer le succès d'une faction.

T

TABLATURE. — *Donner de la tablature à quelqu'un.*

Le mot *tablature* désigne la totalité des lettres et des signes dont on se servait pour écrire la musique, avant l'invention des notes, et dont se servent encore beaucoup de compositeurs allemands pour écrire des morceaux à plusieurs parties. Comme cette méthode offrait d'assez grandes difficultés, elle fit naître la locution *donner de la tablature à quelqu'un*, c'est-à-dire lui donner de la peine, de l'embarras, *du fil à retordre.*

TABLE. — *La table est l'entremetteuse de l'amitié.*

A table les haines s'éteignent, les inimitiés cessent et l'amitié se resserre davantage. C'est une vérité que Minos et Lycurgue avaient reconnue lorsqu'ils établirent des repas de confraternité. Aristée regardait comme contraire à la sociabilité la coutume des Égyptiens, qui mangeaient séparément et n'avaient jamais des festins communs.

On ne vieillit point à table.

Les uns ont attribué ce proverbe à madame de Thianges,

que madame de Sévigné nous a représentée se mettant à table en personne persuadée qu'on n'y vieillit point; les autres en ont fait honneur au célèbre gourmand Broussin; mais ce proverbe était usité en France et en Italie longtemps avant l'époque à laquelle on prétend qu'il est né. Peut-être fut-il présent à l'esprit du trouvère qui imagina de placer la fontaine de Jouvence dans le pays de Cocagne.

Laurent Joubert, dans le *Ramas de propos vulgaires* qu'on trouve à la suite de son livre des *Erreurs populaires*, édition de 1579, fait cette question qu'il ne résout point: *Pourquoi dit-on qu'on ne vieillit point à table ni à la messe?* —Je crois que la *messe* a été réunie à la *table* dans le proverbe, à cause des repas nommés agapes, que les Chrétiens fesaient dans l'église après le sacrifice divin. *Mensas faciebant communes, et peracta synaxi post sacramentorum communionem inibant convivium (Chrysostomi Homelia* XXVII). — Plusieurs étymologistes pensent que le mot messe est dérivé de *mensa*, mense ou table, et que la formule *ite, missa est,* fut primitivement *ite mensa est; mensa,* disent-ils, devint *messa,* et *messa* fut changé en *missa* par deux effets successifs de la prononciation qui adoucissait ou supprimait le *n*, et qui donnait à l'*e* le son de l'*i*.

Point de mémoire à table.

C'est le proverbe antique *odi memorem compotorem. Je hais un convive qui a de la mémoire.*—Il était défendu chez les Grecs de rien révéler de ce qui se passait dans les festins, afin que la crainte des indiscrétions n'y vînt pas comprimer les libres épanchements de la gaieté; et lorsqu'ils étaient réunis dans la salle du banquet, le plus âgé des convives montrait la porte aux autres en leur disant: Souvenez-vous qu'aucune parole ne doit sortir par cette porte. Cet usage avait été introduit primitivement à Sparte par une loi de Lycurgue.

TARARE. — *Tarare-pon-pon.*

Tarare est une onomatopée du bruit de la trompette, et pon-pon en est une de celui du tambour. On se sert de cette expression pour se moquer de quelqu'un qui étale de la vanité dans

un récit, dans des projets, ou pour faire entendre à quelqu'un qui menace qu'on ne le craint ni à pied ni à cheval.

TARGE. — *N'avoir ni écu ni targe.*

C'est n'avoir pas le sou. — La *targe*, dit Le Duchat, était une petite monnaie du duché de Bretagne, ainsi appelée parce qu'elle portait sur son revers, au lieu de l'écu ordinaire des armoiries, l'empreinte d'une *targe*, espèce de bouclier presque carré. Cette expression, presque inusitée aujourd'hui, a été employée par Villon.

TARTUFFE. — *C'est un tartufe.*

A quelle idée le nom de tartufe fait-il allusion? Les opinions sont divisées sur ce point. *Tartufo,* en italien, signifie truffe. On raconte que, dînant avec un *monsignor* de la suite du légat, Molière fut si frappé de l'accent de sensualité que ce béat mettait à prononcer le mot *tartufo*, qu'il en fit le nom caractéristique de son faux dévot, auquel il avait donné d'abord le nom de Panuphle. — Le Duchat, dans ses notes sur Ménage, prête à ce nom une étymologie plus savante; *truffer*, dans l'ancien langage, était synonyme de tromper : *comment vous savez bien vous truffer des pauvres gens*, dit en effet Panurge à Dindenaud. De plus, dans l'ancien langage aussi, on disait *tartuffe* pour *truffe*. Ce savant part de là pour insinuer que Molière, en appelant son faux dévot *tartufe*, a voulu indiquer que la pensée d'un hypocrite n'est pas plus facile à découvrir que les truffes. Il y a de mauvaises étymologies tirées de moins loin. — Quoi qu'il en soit, tartufe a pris, sous la plume de Molière, une valeur spéciale. Ce nom est devenu usuel, non seulement parce qu'il a été créé par un homme de génie, mais parce qu'il manquait à la langue (A. V. Arnault).

TEMPLIER. — *Boire comme un templier.*

Cet adage, dit M. Raynouard, n'a été imaginé que longtemps après la destruction des templiers. Il ne se trouve point dans les recueils des anciens proverbes français, et il ne prouve pas davantage contre les chevaliers que l'adage, sans doute plus ancien, *bibere papaliter, boire comme un pape*, ne prouve con-

tre les pontifes romains.—J'adopte l'opinion de M. Raynouard, et j'ajoute que boire *comme un templier* a dû peut-être son ori- au passage suivant qu'on lit dans le *Mode de réception des chevaliers du Temple*, ancien manuscrit de la bibliothèque Corsini, imprimé à Rome, en 1786 : « De nostre religion vous « ne véés qui l'escorche qui est par defors; car l'escorche si est « que vos nos véés avoir biaus chevaus et biaus harnois, et « *bien boivre* et bien mangier et bèles robes. » L'expression *bien boivre* qui autrefois, comme le remarque le savant Baluze, signifiait vivre dans l'aisance, aura été prise dans le sens de faire débauche de vin.

Feydel pense que le mot *templier* a été substitué à *temprier*, lequel, inusité maintenant, avait autrefois plusieurs significations, et désignait aussi l'artisan que nous nommons verrier. En effet, les ouvriers qui soufflent le verre sont obligés, par état, ainsi que les gouverneurs de hauts-fourneaux, les forgerons à martinet, de boire souvent, afin de remplacer leurs sueurs continuelles.

TEMPS. — *Le temps perdu ne se répare jamais.*

Napoléon étant allé un jour visiter une école, dit en sortant aux élèves, dont quelques-uns avaient été interrogés par lui : « Jeunes gens, souvenez-vous bien que chaque heure du temps « perdu est une chance de malheur pour l'avenir. » Mot remarquable d'un homme qui connaissait toute la valeur du temps.

La plus belle épargne est celle du temps.

Proverbe qui paraît pris de cette pensée de Théophraste : « La « plus forte dépense qu'on puisse faire, est celle du temps. » *Ménagez le temps, car la vie en est faite*, disait le bonhomme Richard.

Il n'y a pas d'homme qui ne perde au moins un quart-d'heure par jour, et cette perte ne paraît rien. Cependant elle est fort grande, car en employant bien ce quart-d'heure répété, on pourrait faire quelque chose qui donnerait à la fois honneur et profit. Un fait va le prouver : On raconte que le chancelier

Daguesseau, habitué à se rendre dans la salle à manger aussitôt qu'on l'avertissait pour dîner, ayant reconnu que sa femme le fesait attendre régulièrement cinq minutes, prit le parti d'arriver au même instant qu'elle, et composa un de ses ouvrages dans le temps qu'il gagna par ce moyen.

La vie n'est pas composée d'un assez grand nombre de quarts-d'heure pour qu'on en puisse perdre un chaque jour. Elle n'est qu'un point imperceptible dans le temps, et le temps tout entier est lui même assez borné. Savez-vous bien qu'il n'y a pas un milliard de minutes que le Christ a paru sur la terre pour apprendre aux hommes à faire le meilleur usage du temps qu'ils perdent avec tant d'insouciance ?

Qui a temps, a vie.

Pour signifier qu'il n'y a pas d'affaire si désespérée à laquelle le temps ne puisse porter remède; que le temps est le véritable élément du succès en toutes choses.

L'histoire présente mille traits à l'appui de ce proverbe. En voici un qui n'est pas moins suprenant que singulier. Un roi maure de Grenade, nommé Mahomet IX, fesait garder depuis plusieurs années dans un château-fort, à deux lieues de cette ville, son frère aîné Joseph III, qu'il avait détrôné; étant sur le point de mourir, il ne voulut point laisser à son jeune fils un trône menacé par la vie d'un prince dont les partisans recommençaient à s'agiter. Il ordonna à un officier de ses gardes d'aller couper la tête du prisonnier et de la lui apporter. Joseph jouait aux échecs lorsque ce messager de mort vint lui notifier sa sentence. Il eut recours aux supplications les plus touchantes pour en faire suspendre l'exécution pendant quelques heures, et il parvint à obtenir le temps d'achever sa partie. On croira sans peine qu'il mit tous ses soins à la prolonger. Pendant qu'il était occupé à jouer si gros jeu, des cris se firent entendre tout à coup à la porte de sa prison, et lui apprirent que ses partisans l'avaient fait élire successeur du roi qui venait d'expirer; de sorte que ce peu de temps, obtenu par ses prières, l'arracha des mains de la mort et lui donna une couronne.

TENDRESSE — *Tendresse maternelle*
Toujours se renouvelle.

Ce charmant proverbe qui est aussi allemand, *Mutterlub ! ist immer neu*, s'explique très bien par cette pensée, aussi délicate qu'ingénieuse, *le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de l'amour.*

Une mère, vois-tu, c'est là l'unique femme
Qui nous aime toujours,
A qui le ciel ait mis assez d'amour dans l'ame
Pour chacun de nos jours. (M. LATOUR.)

Il a paru en 1803, à Zurich, une collection de gravures d'après les dessins originaux de J. Martin Ustéri, dans lesquelles ce proverbe est développé d'une manière très intéressante. Les explications placées à côté de chaque estampe ajoutent un nouveau prix à cette collection, qui est devenue le sujet d'un petit roman sentimental publié depuis à Paris.

TENIR. — *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.*

La possession d'un bien présent vaut mieux que la promesse ou l'espérance de deux biens qui sont incertains. Les anciens disaient : *Il vaut mieux avoir l'œuf aujourd'hui que la poule demain.*

TENTATION. — *Le plus sûr moyen de vaincre la tentation, c'est d'y succomber.*

Proverbe favori de la présidente Drouillet, qui passe pour l'avoir formulé. Il n'a rien de surprenant dans la bouche d'une femme galante; mais on doit s'étonner d'en trouver l'équivalent dans les écrits d'un philosophe. Helvétius a osé dire : « En « s'abandonnant à son caractère, on s'épargne du moins les ef- « forts inutiles qu'on fait pour y résister. » C'est absolument le principe des Manichéens, qui prétendaient dompter la chair en l'assouvissant, faire taire le monstre en emplissant la gueule aboyante, suivant l'expression de M. Michelet.

TERRE. — *Bonne terre, mauvais chemins.*

Les chemins sont presque toujours mauvais dans les grasses

terres. De là ce proverbe, dont le sens figuré est que la plupart des avantages sont mêlés de quelques inconvénients.

Qui terre a, guerre a.

Qui a du bien, est sujet à avoir des procès.

Il n'y a pas de terre sans voisin.

Avis aux ambitieux qui voudraient tout avoir, parce qu'ils croient n'avoir rien s'ils n'ont tout.

Ce proverbe se trouve dans *l'Ane d'Or* d'Apulée, liv. IX, où l'un des trois frères que le mauvais riche fait périr, pour s'emparer de leur champ, lui adresse, en expirant, ces paroles : *Scias, licet privato suis possessionibus paupere, fines usque et usque proterminaveris, habiturum te tamen vicinum aliquem.* Sache que tu as beau étendre les limites de tes terres, en dépouillant le pauvre de son héritage, il faudra toujours que tu aies quelque voisin.

On raconte que Louis XIV, pendant qu'il fesait agrandir le parc de Versailles, ayant vu un paysan qui, au lieu de travailler, restait appuyé contre un arbre, lui demanda à quoi il pensait, et en reçut cette réponse : Je pense, sire, que vous avez beau agrandir votre parc, *vous aurez toujours des voisins.* J.-B. Rousseau a rimé ainsi cette anecdote dans une ode adressée au comte de Sinzindorf (Ode 7, liv. III) :

Écoutez la leçon d'un Socrate sauvage
  Faite au plus puissant de nos rois.
Pour la troisième fois du superbe Versailles
Il fesait agrandir le parc délicieux.
Un peuple harassé de ses vastes murailles
    Creusait le contour spacieux.
Un seul, contre un vieux chêne appuyé, sans mot dire,
Semblait à ce travail ne prendre aucune part.
A quoi rêves-tu donc, dit le prince ? — Hélas ! sire,
    Répond le champêtre vieillard,
Pardonnez ; je songeais que de votre héritage
Vous avez beau vouloir élargir les confins :
Quand vous l'agrandiriez trente fois davantage,
    Vous aurez toujours des voisins.

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

C'est l'industrie, l'intelligence du propriétaire qui fait valoir

plus ou moins la propriété; c'est en proportion de sa capacité personnelle, que chacun réussit dans son état.

TÊTE. — *Grosse tête peu de sens.*

Ce proverbe est le pendant de celui-ci : *En petite tête gît grand sens*. L'un et l'autre sont venus d'une opinion fort contestable d'Aristote, qui dit, dans un de ses problèmes (section 30), que les hommes qui ont la tête petite sont plus sages que ceux qui l'ont grosse. Voici le passage d'après la traduction latine : *Inter homines qui minori sunt capite prudentiores nascuntur quam qui sunt grandiori.*

Mal de tête veut repaître.

Le mal de tête est souvent un indice du besoin de l'estomac, et dans ce cas on l'apaise en mangeant.

Ne savoir où donner de la tête.

Ne savoir comment se tirer d'embarras. — Métaphore prise des bêtes à cornes, qui, se voyant attaquées de plusieurs côtés à la fois, *ne savent où donner de la tête;* c'est-à-dire ou frapper de la tête.

Laver la tête à quelqu'un.

C'est lui faire une sévère réprimande. — « Celui qui *lave la* « *teste à un autre,* dit Nicot, la lui frotte, tourne et retourne, et « rebourse les cheveux, comme s'il le pelaudait; par ainsi, *laver* « *la teste* à quelqu'un, c'est aussi le traiter à la rigueur. »

Quand on emploie cette expression, il ne faut point oublier la convenance des idées, comme l'a fait Voltaire, dans ce vers de l'*Enfant prodigue,* justement critiqué :

Lavons la tête à ce large visage.

TINTER. — *Les oreilles ont dû lui tinter.*

Cette expression, dont on se sert pour dire qu'on a beaucoup parlé de quelqu'un, est fondée sur la croyance superstitieuse que les absents, sur le compte desquels on tient des discours, en sont avertis par le tintement de leurs oreilles. *Absentes*, dit Pline le Naturaliste, *tinnitu aurium præsentire sermones de se re-*

ceptum est. Ces discours sont supposés favorables, si c'est l'oreille droite qui tinte, et défavorables, si c'est la gauche.

Les Romains, qui nous ont transmis cette superstition, l'avaient reçue des Grecs; on lit dans une lettre d'amour d'Aristénète: *Ton oreille ne résonnait-elle pas quand je parlais de toi en pleurant?*

TINTOUIN. — *Avoir du tintouin.*

Avoir du souci, de l'inquiétude pour le succès de quelque chose. — Expression dérivée de la même source que la précédente.

TISON. — *Les tisons relevés chassent les galants.*

Dicton fondé sur un usage très ancien, d'après lequel une jeune fille, lorsqu'elle voulait se débarrasser des poursuites d'un jeune homme qui la recherchait en mariage, lui donnait rendez-vous chez elle, et courait se cacher aussitôt qu'elle le voyait arriver, après avoir relevé les tisons du feu; signifiant par là sans doute, que l'un et l'autre ne devaient pas avoir un foyer commun.

Il se pratique encore aujourd'hui quelque chose d'analogue dans le département des Hautes-Alpes, où les belles congédient les galants, en leur présentant le bout non allumé d'un tison.

L'usage symbolique de notifier un refus de mariage en offrant aux yeux du prétendant les tisons relevés, c'est-à-dire, le foyer sans feu, donna lieu dans la suite à une superstition dont il reste encore quelque vestige. « Lorsqu'il y a une femme « veuve ou quelque fille à marier dans une maison, dit le curé « Thiers, et qu'elles sont recherchées en mariage, il faut bien « se donner de garde de lever les tisons, parce que cela chasse « les amoureux. » (*Traité des superst.*, tome III, p. 455.)

TOILE. — *C'est la toile de Pénélope.*

Expression usitée chez les Grecs et chez les Romains, en parlant d'une affaire qui recommence toujours et ne finit point. — On sait que Pénélope, obsédée par ses nombreux amants, qui voulaient la contraindre à choisir parmi eux un époux, à la place d'Ulysse qu'on croyait mort, leur promit de faire son

choix aussitôt qu'elle aurait terminé une pièce de toile à laquelle elle travaillait, et fit durer l'ouvrage en défesant de nuit ce qu'elle avait fait pendant le jour.

Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile.

C'est ce qu'on dit à un babillard qui cherche à séduire par des beaux discours. — Allusion à un conte de vieille, que l'abbé Tuet rapporte ainsi, d'après Fleury de Bellingen : Une paysanne avait chargé son fils d'aller vendre au marché une pièce de toile, et comme il n'était pas bien fin, elle lui avait défendu de la vendre à un grand parleur, qui l'enjôlerait pour avoir la marchandise à bas prix. Ce benêt retint si bien sa leçon, qu'il ne trouva point d'acheteur qui ne parlât trop à son gré; car dès qu'on lui avait demandé *combien la toile,* et qu'il en avait dit le prix, si on lui répondait *c'est trop cher*, il répliquait à l'instant : *Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile,* et renvoyait ainsi tout son monde.

Une autre version dit que ce Jocrisse, prévenu par sa mère d'éviter de faire marché avec des femmes bavardes, renvoya toutes celles qui se présentèrent, en leur disant: *Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile;* et, comme il lui avait été recommandé de ne pas revenir sans s'être défait de sa marchandise, il l'offrit à une madone placée sur la route et la lui laissa, parce qu'elle ne parlait point.

TOIT. — *Prêcher une chose sur les toits.*

C'est la divulguer, la rendre publique. — Cette expression, plusieurs fois employée dans l'Écriture-Sainte, est venue de ce que les grands édifices de la Judée étaient couverts par une plate-forme ou terrasse, sur laquelle on avait la liberté de monter, et du haut de laquelle on haranguait quelquefois le peuple. Le temple de Jérusalem n'était pas couvert autrement.

TON. — *C'est le ton qui fait la chanson* ou *la musique.*

Pour signifier qu'il y a dans le langage, en certaines circonstances, un accent qui modifie le sens des mots et porte à l'oreille une expression différente; que c'est moins ce qu'on dit qui blesse que la manière dont on le dit.

TONDU. — *Je veux être tondu si...*

Cette espèce d'imprécation proverbiale est venue de l'usage où l'on était autrefois de dégrader un homme en le tondant. Dans les commencements de la monarchie, les serfs avaient la tête rase. On jurait sur ses cheveux, comme on jure aujourd'hui sur son honneur, et les couper à quelqu'un, c'était le déshonorer. En saluant une personne, rien n'était plus poli que de s'arracher un cheveu et de le lui présenter; c'était dire, qu'on lui était aussi dévoué que son esclave. Clovis s'arracha un cheveu et le donna à saint Germier, évêque de Toulouse, pour marquer à quel point il l'honorait; chaque courtisan fit le même présent à ce vertueux évêque, qui s'en retourna dans son diocèse enchanté, dit Saint-Foix, des politesses de la cour. (L'abbé Tuet.)

L'horreur des cheveux courts dura longtemps en France, parce qu'on tondait les hommes détenus dans les prisons ou condamnés par jugement à une déshonorante détention. Quand le comte de Saint-Germain, ministre sous Louis XV, voulut faire couper les cheveux aux soldats, l'armée fut sur le point de se révolter, et l'on fut obligé de lui laisser ses cheveux.

TONNEAU. — *Les tonneaux vides sont ceux qui font le plus de bruit.*

L'origine et l'explication de ce proverbe se trouvent dans ce mot de Phocion : Les grands parleurs sont comme les vases vides qui résonnent plus que les pleins.

Les Grecs comparaient les grands bavards dont les paroles semblent renaître d'elles-mêmes, aux chaudrons de Dodone. Ces chaudrons d'airain, placés dans le temple, étaient disposés de telle sorte qu'en frappant sur le premier, le son se communiquait successivement jusqu'au dernier.

Nec Dodonæi cessat tinnitus afreni. (AUSONE.)

Les Latins disaient *tonitrua Claudiana,* non, comme on pourrait le croire, par allusion aux vers ampoulés et ronflants du poëte Claudien, mais par allusion à des machines de bronze,

inventées par Claudius Pulcher, pour l'usage des théâtres, où on les agitait fortement, après les avoir remplies de cailloux, afin d'imiter le roulement du tonnerre.

Les Chinois disent : *les grosses cloches sonnent rarement.*

TONNER. — *Tant tonne qu'il pleut.*

Pour dire qu'après les menaces viennent les coups. On rapporte l'origine de ce proverbe à un mot de Socrate : on sait que sa femme était une mégère ; un jour elle l'accabla d'injures, et, voyant qu'il n'y était nullement sensible, elle finit par lui jeter un seau d'eau sur la tête. « Je savais bien, dit froidement le philosophe à ses amis, qu'après le tonnerre viendr it la pluie. »—Salomon compare la femme querelleuse à un toit d'où l'eau dégoutte toujours. *Tecta jugiter perstillantia, litigiosa mulier.*

TOURTERELLE. — *La tourterelle chante.*

Aristote a remarqué, dans son *Histoire des animaux* (liv. IX, ch. 49), et plusieurs autres naturalistes ont remarqué comme lui, que la tourterelle pète fréquemment lorsqu'elle chante, de là ce dicton dont on fait l'application lorsqu'une personne donne carrière à son postérieur.

TRAMONTANE. — *Perdre la tramontane.*

Avant la découverte de la boussole, les marins qui voguaient le long des côtes sud d'Espagne, de France, d'Italie et de Grèce, remarquaient, pour diriger leur navigation, l'étoile polaire qu'ils avaient nommée *tramontane*, de deux mots latins *trans*, au delà, et *montes*, les monts, parce qu'elle leur apparaissait au delà des monts. La présence de cette étoile, en leur indiquant le Nord, leur fesait connaître aussi le point d'Orient; mais, dès qu'ils la perdaient de vue, ils ne pouvaient plus s'orienter, ni savoir par conséquent où ils étaient. Ainsi, *perdre la tramontane* signifie au propre être désorienté, et au figuré, être déconcerté par les difficultés qui se présentent, ou par l'aspect du danger.

TRAVAIL. — *Qui hait le travail, hait la vertu.*

Ce proverbe peut s'expliquer par cet autre, *l'exercice est la*

mort du péché. La vertu est laborieuse, et le vice est oisif : *laboriosa virtus est, vitium est iners.* Il n'y a pas de plus grand moralisateur que le travail; il est la base de toute vertu. (Voyez l'*oisiveté est la mère des vices.*)

TRÉPASSÉ. — *Il va à la messe des trépassés; il y porte pain et vin.*

Ce dicton, qu'on emploie en parlant d'un homme qui va à la messe après avoir bien déjeuné, est fondé, dit-on, sur la coutume établie dans plusieurs diocèses de présenter à l'offrande du pain et du vin aux messes d'enterrement. Cette coutume a été regardée par quelques savants comme un reste des *sacrifices ollaires* qui se fesaient annuellement, dans la plus haute antiquité, pour les morts du monde antédiluvien, et qui consistaient en semences bouillies, à cause de la tradition des semences conservées dans l'arche. Les Égyptiens, les Hébreux, les Celtes, les Grecs, les Romains, et autres peuples, ajoutèrent ou substituèrent des aliments à ces semences, et ce fut l'origine du festin funèbre, *epulum funebre*, qu'ils servaient sur les tombes, autant pour les vivants que pour les morts. Ce festin fut adopté par les chrétiens, et saint Augustin nous apprend qu'il avait lieu tous les jours dans les églises d'Afrique en l'honneur des martyrs; il était aussi très fréquent dans celles d'Europe. Les abus qui en résultèrent le firent interdire en France par les premiers conciles provinciaux d'Arles et de Tours; cependant il se maintint en plusieurs endroits longtemps après l'interdiction. Il en reste encore aujourd'hui quelque chose dans ce qui se pratique après les funérailles dans quelques provinces, notamment en Sologne : les personnes qui ont été du convoi d'un mort reviennent dans sa maison, où elles tâchent de se consoler à table le verre à la main. Cet usage, où il entre un peu de superstition, s'est conservé, sans doute, parce qu'on se rend de loin aux enterrements, et qu'on ne peut pas s'en retourner sans avoir mangé. Il semble que le maintien de toute superstition ait une cause naturelle pour principe, et le maintien de celle-ci est fondé sur une assez bonne raison dans les pays dont les habitants sont disséminés dans des hameaux peu rapprochés.

TRINITÉ. — *A Pâques ou à la Trinité.*

C'est-à-dire à une époque très incertaine, sur laquelle on ne saurait compter. — Ce dicton, que la chanson de Malborough a rendu si populaire, fait allusion aux ordonnances des rois de France du treizième et du quatorzième siècle, pour le remboursement des sommes qu'ils avaient empruntées. Ils y promettaient de payer *à Pâques ou à la Trinité*, et comme ces fêtes passaient presque toujours sans amener le résultat attendu, elles furent considérées comme des échéances illusoires ou du moins fort douteuses.

TROMPETTE. — *Il y a plus de trompés que de trompettes.*

Ce jeu de mots proverbial s'adresse aux personnes qui ne veulent pas convenir de quelque désappointement, de quelque mésaventure, et il signifie que, parmi les gens pris pour dupes, ceux que la honte empêche d'en rien dire sont plus nombreux que ceux que le ressentiment fait parler.

TROP. — *Rien de trop.*

Maxime du sage Chilon, dont les vers suivants de Panard prouvent la vérité :

Trop de repos nous engourdit,
Trop de fracas nous étourdit,
Trop de froideur est indolence,
Trop d'activité turbulence.
Trop d'amour trouble la raison,
Trop de remède est un poison,
Trop de finesse est artifice,
Trop de rigueur est cruauté,
Trop d'audace est témérité,
Trop d'économie avarice :
Trop de bien devient un fardeau,
Trop d'honneur est un esclavage,
Trop de plaisir mène au tombeau,
Trop d'esprit nous porte dommage :
Trop de confiance nous perd,
Trop de franchise nous dessert ;
Trop de bonté devient faiblesse,
Trop de fierté devient hauteur,
Trop de complaisance bassesse,
Trop de politesse fadeur.

TRUC. — *Avoir le truc.*

M. Ch. Nodier a donné cette explication ingénieuse : « *Truc*, « de l'italien *trucco*, billard, et tous deux du bruit de la bille « qui tombe dans la blouse quand on la bloque, autre mot qui « pourrait bien être aussi une onomatopée. Le peuple dit, à Pa- « ris, *avoir le truc*, être fin, subtil, délié, comme il dit se blou- « ser, pour être gauche, étourdi, mal avisé. Les gens qui ont le « *truc* sont ceux qui blousent les autres. »

Je ne partage point l'opinion de M. Nodier. Je crois que *truc*, dans cette locution, est un terme roman qui signifie adresse, finesse, invention, le même que *trut* et *treuf*, et qu'il n'a pas de rapport avec son homonyme *truc*, billard, autre terme roman, substantif du terme *truca*, frapper, battre, d'où les Italiens ont pris *trucco*. Je reconnais que *truc*, dans ce dernier sens, est une onomatopée, un écho du son, *vox repercussæ naturæ*.

TRUIE. — *Tourner la truie au foin.*

C'est détourner la conversation du but où elle doit tendre, pour la diriger vers un autre but où elle ne doit point aller; c'est agir inconsidérément comme un homme qui chercherait à éloigner une truie du gland dont elle se veut repaître, pour la mettre au foin dont elle n'a que faire. Cette expression proverbiale se trouve dans le passage suivant du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac (act. II, sc. 9) : « Ce n'est pas de cela dont j'ai à vous « parler. Mais à quoi diable vous sert de *tourner* ainsi *la truie* « *au foin?* »

TU AUTEM. — *Savoir le tu autem.*

C'est savoir, comme on dit, *le fin et la fin d'une affaire.* Ménage et Lamonnoye disent, d'après *le Moyen de parvenir* (ch. LX), que cette locution est prise des leçons du bréviaire, qui se terminent par les mots : *Tu autem, Domine, miserere nobis.*

Le prédicateur Menot a dit, dans un de ses sermons : *Post mortem, poterimus cognoscere omne tu autem : après notre mort, nous pourrons connaître tout le tu autem.*

TURLUPIN. — *Enfant de Turlupin, malheureux de nature.*

On a dit aussi : *Malheureux comme Turlupin.* Ces expressions proverbiales, qui ne sont presque plus usitées aujourd'hui, rappellent la société des pauvres, ou secte des *turlupins*, espèce de cyniques qui fesaient profession d'impudence, se promenaient tout nus dans les rues, et avaient commerce avec les femmes publiquement : *Cynicorum sectam suscitantes de nuditate pudendorum et de publico coïtu*, dit la chronologie de Genebrard. Le chef de ces hérétiques, qui existaient sous le règne de Charles V, fut brûlé vif, par ordre de ce prince, avec plusieurs d'entre eux, et tous leurs livres et meubles, dans un grand feu allumé au marché aux Pourceaux de Paris, hors la porte Saint-Honoré.

On assigne diverses étymologies à leur nom. Les uns disent qu'il est composé de *tire*, pour ressemble, et *lupins*, petits loups, parce qu'ils habitaient les bois comme les loups, *quod ea tantum habitarent loca quæ lupis exposita erant.* Les autres disent de *lubins*, parce qu'ils ressemblaient aux *frères lubins*, moines mendiants. « Rabelais, dit Le Duchat, a écrit *tirelupins* « pour *turlupins*, parce qu'il semblait qu'ils vécussent de lupins « tirés par-ci, par-là. Dans le vi^e^ volume de Perceforest, il est « parlé de turpellins et turpellines comme d'une secte, ce qui « fait que je ne doute pas que ce ne soit celle des *turlu-* « *pins*, ainsi appelée par inversion de *turpellins*, fait de *turpis*, « à cause du scandale que donnait leur vie débordée. »

C'est un turlupin.

C'est-à-dire un farceur, un mauvais plaisant. Ce nom reçut cette acception parce qu'il fut pris par un acteur fameux, dont le vrai nom était Legrand, qui, sous le règne de Louis XIII, fesait beaucoup rire les Parisiens avec ses deux associés, Gautier-Garguille et Gros-Cuillaume. On appela *turlupinades* les scènes qu'il composait et jouait, et l'on dit *turlupiner*, pour signifier *faire comme Turlupin.* Ces mots sont restés dans la langue, où ils signifient des plaisanteries fondées sur de mauvais jeux de mots, et l'action de faire de telles plaisanteries.

V

VACHE. — *Sentir la vache à Colas.*

C'est être soupçonné d'hérésie. — Le protestantisme est appelé *la religion de la vache à Colas.* Ces expressions sont venues, dit-on, de ce qu'un paysan des Cévennes, nommé Colas, qui avait embrassé le protestantisme, fit tuer une vache dans le saint temps du carême, et en distribua la viande à ses co-religionnaires, qui la mangèrent avec affectation pour narguer les catholiques.

On donna, dans la suite, le nom de *Vache à Colas,* à une chanson très injurieuse pour le clergé, laquelle fut faite par des religionnaires au commencement du XVIIe siècle et fut brûlée publiquement par le bourreau, avec défense expresse d'en faire aucune mention.

Parler français comme une vache espagnole.

On a altéré le texte de cette comparaison proverbiale en y substituant *vache* à *Vace,* ancien nom par lequel on désignait un habitant de la Biscaye, soit française, soit espagnole; et la substitution s'est faite d'autant plus aisément que les deux mots étaient presque homonymes dans le vieux langage, où *vache* se disait *vacce.* Ainsi, *parler français comme une vache espagnole,* c'est proprement *parler français comme un Vace,* ou Basque, *espagnol;* ce Basque-là étant jugé le plus inhabile à s'exprimer en français. Cette explication me semble bien préférable à celle qu'on pourrait donner encore, en conjecturant qu'on a dû écrire originairement *parler français comme une vache espagnol,* c'est-à-dire comme une vache parle *espagnol,* car de cette manière on fausserait le sens de la locution à laquelle on ferait dire ne point parler du tout le français, tandis qu'elle veut dire le parler très mal; et d'ailleurs pourquoi aurait-on signalé l'impossibilité pour une vache de parler l'espagnol plutôt que tout autre idiome? Il y a là une difficulté bien réelle; il n'y en a point, au contraire, si l'on admet *Vace* ou Basque, à la place de *vacce* ou vache. Rien n'est plus naturel que le reproche fait aux Basques d'écorcher le français, puisque

la langue escualdunac n'a aucun point de connexion avec la nôtre, ni même avec aucune de celles que l'on connaît. Scaliger disait plaisamment des Basques : On prétend qu'ils l'entendent, mais je n'en crois rien.

Il est sorcier comme une vache.

Il ne sait rien prévoir ni deviner. C'est comme si l'on disait : On ne peut pas faire plus de fond sur ses prédictions qu'on n'en fesait sur l'inspection des entrailles d'une vache immolée.

Manger de la vache enragée.

Feydel explique ainsi cette locution : « *Enragé* est un ancien « adjectif dont la signification était bien différente de celle de « l'adjectif actuel. Cet ancien mot signifiait positivement *retenu* « *dans un fossé*. Quand un bœuf, ou une vache, est retenu ainsi « par une chute qui lui a démis l'épaule ou la hanche, le la- « boureur, pour ne pas perdre tout le prix de l'animal, mande « le boucher qui fait son métier sur le champ, et la marchan- « dise est débitée à bas prix, en pleine campagne. Ainsi le dic- « ton signifie à la lettre, manger de très mauvaise viande, et « encore n'en manger que par cas fortuit. »

Il y a une meilleure explication que voici : Dans tous les temps, l'usage et le débit de la chair des animaux domestiques atteints d'épizootie, ou mordus par un chien enragé, ont été prohibés par les lois de police qui ordonnaient autrefois de jeter ces animaux dans une fosse, comme on le voit dans les instructions données sur ce sujet, en 751, par le pape Zacharie à saint Boniface. Mais il y a toujours eu de pauvres gens qui, pressés par la faim, et sur la foi du proverbe *morte la bête, mort le venin*, n'ont pas craint d'éluder les ordonnances, en se nourrissant de la viande défendue, en mangeant de *la vache enragée*. Et cette expression, dans quelque sens qu'on la prenne, a été employée très naturellement pour peindre l'état de besoin, de privation et de misère.

La vache a bon pied.

Cela se dit par corruption de *la vache a bon pis*, quand on plaide contre quelqu'un qui a de quoi payer les frais.

Voir vaches noires en bois brûlé.

C'est se forger d'agréables chimères, poursuivre de douces illusions, comme font les vachers, lorsque, placés devant leur feu, ils rêvent au bonheur d'avoir de bonnes vaches noires, réputées meilleures laitières que les autres, et croient les voir apparaître dans les figures fantastiques qu'offrent à leurs yeux les tisons en se consumant. Les *vaches noires en bois brûlé* sont les châteaux en Espagne des vachers.

On disait autrefois *chercher vache noire en bois brûlé*, pour chercher une chose impossible ou très difficile à trouver. Scarron a employé cette expression dans les vers suivants d'une de ses lettres à Sarrazin :

Mais espérer qu'un Sarrazin normand
De ses amis garde quelque mémoire,
En bois brûlé c'est chercher vache noire.

Chacun son métier, et les vaches seront bien gardées.

Ce dicton s'emploie, en général, pour dire que toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire; mais on s'en sert en particulier à propos de tel ou de tel homme sur le mérite duquel on ne veut pas s'expliquer longuement, pour signifier que si chacun se renfermait dans ce qui convient à sa vocation naturelle, il y aurait peut-être plus de vachers que de vaches.

VACHER. — *Le vacher de Chauny.*

C'est-à-dire tout le monde. Ce vacher est un être fabuleux, le même que Pan, dieu des bergers, qui est l'emblème du grand tout, et dont le nom en grec signifie *tout*.

VAISSEAUX. — *Brûler ses vaisseaux.*

S'interdire, s'ôter les moyens de revenir sur une résolution, de renoncer à une entreprise; se mettre dans l'impossibilité de reculer.

Allusion à la conduite de quelques grands capitaines que l'histoire nous représente incendiant les vaisseaux qui les avaient portés sur des bords ennemis, afin que leurs soldats, privés de tout espoir de retraite, fussent déterminés à vaincre

ou à mourir. Agathocle, tyran de Syracuse, donna sur la côte d'Afrique le premier exemple de cette heureuse hardiesse. Asclépiotade, envoyé par Dioclétien contre l'usurpateur de la Grande-Bretagne, agit comme Agathocle et fut victorieux comme lui. L'empereur Julien mit le feu à ses magasins et à ses onze cents navires qui mouillaient dans le Tigre, lorsqu'il fit son expédition contre Sapor. Guillaume-le-Conquérant, abordant en Angleterre en 1066, eut recours au même moyen, qui fut suivi de la victoire d'Hastings. Robert Guiscard, dans le péril pressant où il se trouvait avec sa petite armée devant les troupes nombreuses d'Alexis Comnène, brûla aussi sa flotte et ses bagages, comme s'il eût dû combattre sur le lieu de sa naissance et de sa sépulture, et il gagna la bataille de Durazzo, le 13 octobre 1081. Enfin, c'est ainsi que Fernand Cortez, débarqué sur la côte du Mexique, préluda à la conquête de cette contrée.

VALET. — *Tel maître, tel valet.*

Les valets prennent les habitudes des maîtres. C'est un proverbe grec passé dans la langue latine en ces termes : *Talis hera, tales pedisequæ. Telle est la maîtresse, telles sont les servantes.*

VALET. — *Autant de valets, autant d'ennemis.*

« Les guerres des peuples anciens les uns contre les autres firent des captifs de ceux à qui l'on conserva la vie après la victoire, à la charge de demeurer serfs ou esclaves; ce qui fit dire proverbialement : *Quot hostes, tot servi : autant d'ennemis, autant d'esclaves;* et après, par une inversion de mots, selon Asinius Capito, dans Sextus Pompeius : *Præposterè plurimis enuntiantibus*, l'on a prononcé *quot servi, tot hostes : autant d'esclaves, autant d'ennemis*, dans un sens bien différent du premier proverbe. Sur quoi Sénèque a très bien remarqué que les maîtres n'ont pas leurs esclaves pour ennemis, mais qu'ils les rendent tels en les traitant de la manière la plus orgueilleuse, la plus outrageante et la plus cruelle : *Non habemus illos hostes, sed facimus, cum in illos superbissimi, contumeliosissimi, crudelissimi sumus.* » (Lamothe Levayer.)

VANITÉ.— *La vanité est la mère du mensonge.*

On est rarement ce que l'on veut paraître, car presque toujours on ne cherche à paraître que par vanité; et la vanité n'est que l'affectation de quelque qualité qu'on n'a pas. Qui dit vain dit vide.

On demandait un jour au docteur Johnson : Pourquoi la vanité est-elle le caractère de l'ignorance? — Ne savez-vous pas, répondit-il, que les aveugles portent la tête plus haute que ceux qui ont de bons yeux ?

On peut comparer la vanité à une belle inscription sur un cénotaphe.

La vanité n'a pas de plus grand ennemi que la vanité.

On la hait dans les autres, a dit un homme d'esprit, en proportion de ce qu'on est vain soi-même. C'est jalousie de métier.

VAUGIRARD. -- *C'est le greffier de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde.*

Cette phrase proverbiale, dont la signification est que la moindre chose déconcerte les gens peu habiles, est venue, dit-on, de ce qu'il y avait à Vaugirard un greffier qui tenait son greffe dans un endroit qui n'était éclairé que par une lucarne; de sorte que le jour, dont il avait besoin pour écrire, se trouvait intercepté quand il prenait fantaisie à un passant de le regarder par cette petite ouverture.

Cette phrase est une variante de cette autre beaucoup plus ancienne : *Il ressemble à messire Jean, qui ne peut lire quand on le regarde*, et le nom de Vaugirard n'a peut-être été choisi que pour rimer avec regarde, qu'on écrivait autrefois *regard.*

VEAU.— *Faire le pied de veau.*

Le veau est un animal qui, étant peu ferme sur ses pieds, les laisse échapper souvent en arrière, et tombe sur ses genoux, ce qui oblige les métayers et les bouchers de le transporter sur une charrette. De là l'expression *faire le pied de veau*, c'est-à-dire faire des révérences à quelqu'un, le flatter bassement. Le

peuple dit : *Faire le pied de veau, le pied derrière.* Ce qui confirme l'explication que je viens de donner.

Cela croît au rebours comme la queue du veau.

Traduction de cette phrase proverbiale qu'on trouve dans Pétrone : *Retroversus crescit tanquam cauda vituli.* La queue du veau, ne croissant pas en proportion du corps, semble rapetisser à mesure que le corps grossit.

Adorer le veau d'or.

Faire la cour bassement à une personne qui n'a d'autre mérite que son pouvoir, son crédit ou ses richesses. Allusion à la conduite des Israélites dans le désert, lorsque, suivant la belle expression du Psalmiste, *ils échangèrent la gloire du culte divin contre un animal nourri d'herbe.*

Tuer le veau gras.

Faire quelque régal, quelque fête extraordinaire pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un, comme fit le père de l'enfant prodigue, au retour de son fils. La parabole de l'*enfant prodigue*, dont Jésus-Christ se servit, n'existait pas seulement chez les Juifs; elle se trouve dans les livres sacrés des Indiens. Mais on ne peut dire que les Juifs l'eussent tiré de là.

VELOURS. — *Faire patte de velours.*

Cacher le dessein de nuire sous des dehors caressants.

Le chat ne nous caresse pas, dit Rivarol, il se caresse à nous. Il en est de même du fourbe qui veut nous nuire : s'il flatte nos penchants et s'il cherche à captiver notre bienveillance, c'est uniquement dans des vues personnelles; c'est pour trouver en nous, contre nous-mêmes, des auxiliaires de ses desseins, et les sentiments qu'il nous témoigne ne sont, en grande partie, qu'une satisfaction anticipée du mal qu'il se voit près de nous faire avec succès. — Les Anglais appellent cela *couper la gorge avec une plume : to cut one's throat with a feather.*

Les Grecs employaient dans un sens analogue un vers proverbial rapporté par Suidas et traduit ainsi en latin :

Blandiri caudâ, furor est haud omnibus idem.
Flatter de la queue, tout le monde n'a pas la même fureur.

Métaphore prise des animaux qui sont prêts à mordre quand ils remuent la queue.

Les Latins disaient : *Venena dantur melle sublita. On offre les poisons enveloppés de miel.* — Ce qui rappelle le mot de l'abbé Trublet sur madame de Tencin : Si cette femme avait intérêt à vous empoisonner, elle chosirait le poison le plus doux.

Montcrif composa dans sa jeunesse une histoire des chats qui le fit surnommer l'*historiogriphe*, et qui lui attira beaucoup de brocards. Le poëte Roy, que Voltaire appelait un auteur spirituel, mais trop peu châtié, par allusion aux durs traitements qu'il recevait quelquefois pour des méchancetés littéraires dont il ne se corrigeait point, le poëte Roy ne laissa point échapper une si belle occasion d'exercer sa verve satirique, et il poursuivit l'historien des chats avec un acharnement excessif. Celui-ci, furieux, l'attendit un soir au sortir du Palais-Royal, et lui donna une volée de coups de canne. Mais cette correction ne produisit qu'une nouvelle épigramme improvisée sous le bâton : Roy, dont le dos était aguerri, fit semblant de prendre les coups pour des égratignures, et, retournant la tête bravement, il dit à haute voix : *Patte de velours, Minon, patte de velours.*

VENDOME. — *Le brouillard de monsieur de Vendôme.*

Expression ironique qui signifie la grosse pluie; ce que les Anglais appellent *a scotch mist, un brouillard d'Écosse.*

A la fraîcheur de monsieur de Vendôme.

Autre expression ironique pour dire, à l'ardeur du soleil.

Etre de la couleur de monsieur de Vendôme.

Expression métaphorique par laquelle on marque qu'une personne ou une chose est invisible.

Quelques parémiographes pensent que ces façons de parler ont été altérées et que le nom de Vendôme y a été introduit par abus au lieu de vent d'amont; *vent pluvieux, froid et invisible qui souffle du côté d'Orient.* Quelques autres croient qu'elles n'ont subi aucun changement, et qu'elles sont des allusions à divers traits de la conduite militaire du duc de Vendôme, ce qui paraît plus vraisemblable. Mais il est à remarquer que ce

duc n'est point, comme ils l'ont cru, celui qui fit la guerre de la succession d'Espagne, car les expressions dont il s'agit sont antérieures de plus d'un siècle et demi à cette époque. Elles doivent se rapporter au duc de Vendôme qui, en 1522, défendit la Picardie avec autant de prudence que de succès, lorsque cette province fut envahie par les troupes combinées des Flamands et des Anglais sous les ordres de l'amiral comte de Surrey. Le général français, qui avait à lutter contre des forces très supérieures aux siennes, prit le parti d'éviter les batailles rangées, et s'appliqua constamment à ruiner en détail l'armée ennemie, soit en interceptant ses convois, soit en attaquant ses postes avancés, soit en la harcelant sans relâche sur tous les points vulnérables avec une bonne cavalerie. Comme il n'était jamais arrêté dans ses expéditions, ni par la grande pluie, ni par la grande chaleur, et qu'il manœuvrait, au contraire, à la faveur de ces circonstances du temps, pour fondre à l'improviste sur quelque corps isolé ou pour aller ravitailler secrètement les places dans lesquelles il avait eu soin de jeter des garnisons, les soldats s'amusèrent à créer les locutions *du brouillard, de la fraîcheur et de la couleur de monsieur de Vendôme*, voulant faire entendre que leur chef regardait la grosse pluie comme un léger brouillard, que la grande chaleur était pour lui comme la fraîcheur, et qu'il savait dérober ses mouvements aux ennemis aussi bien que s'il eût été invisible.

Ils allèrent même jusqu'à dire *le perroquet de monsieur de Vendôme*, autre expression de la même espèce par laquelle on désigne encore un homme dont le silence rend les secrets impénétrables.

Il est plus près de sainte larme que de Vendôme.

Il est plus près de pleurer que de chanter.

Ce dicton est fondé sur une double allusion à une chanson joyeuse dont le refrain est *Vendôme, Vendôme, Vendôme;* et à la sainte larme qu'on gardait autrefois religieusement dans l'abbaye des Bénédictins à Vendôme. Cette sainte larme était une de celles que Notre Seigneur répandit à la résurrection de Lazare. Recueillie par un ange dans une petite ampoule et donnée

à Marie, sœur du ressuscité, elle échut, dans la suite des temps, à un patriarche de Constantinople, puis à des chevaliers de l'empereur qui l'apportèrent dans un église de Frésingue, où Nitkère, évêque de cette ville, la reçut. Celui-ci en fit présent à Henri Ier, roi de France, ou à Henri III, roi de Germanie, époux de la fille d'Agnès, comtesse d'Anjou et fondatrice de Vendôme; car la certitude historique est malheureusement en souffrance sur ce point. Mais cela ne tire point à conséquence. On sait positivement que, des mains du roi de France, où de celles de l'épouse du roi de Germanie, la sainte larme passa à l'abbaye de Vendôme où elle fut déposée sur l'autel en signe de donation. Le reliquaire où on la conservait se composait de trois pièces, savoir : la petite ampoule, qui était bleue comme le ciel où l'ange l'avait sans doute prise, un vaisseau de verre transparent qui enveloppait cette ampoule, et un coffret qui contenait le tout. Si l'on désire de plus amples détails, on peut consulter une lettre de trente-huit pages dans le tome II des *Œuvres posthumes* du savant Mabillon, qui a pris la défense de la sainte larme contre Thiers, auteur du *Traité des superstitions*, qui avait osé publier une dissertation dans laquelle il cherchait à prouver la fausseté de cette relique.

VENTRE. — *Ventre affamé n'a point d'oreilles.*

On a prétendu que ce proverbe fut inventé par un favori de Titus à propos d'une Juive, nommée Marie, qui, pendant le siége de Jérusalem par cet empereur, avait été poussée par la famine à se nourrir de la chair de son propre fils; mais ce proverbe était connu longtemps avant cette horrible action. Caton, haranguant le peuple dans un temps de disette, avait dit : *Arduum est, Quirites, ad ventrem auribus carentem verba facere; il est difficile, citoyens, de se faire entendre du ventre qui n'a point d'oreilles.*

Ventre saint-gris.

C'est à tort que le prétendu Vigneul-Marville (1) affirme que

(1) Nom supposé sous lequel le chartreux Noël d'Argonne a publié des mélanges assez curieux.

ventre saint-gris, mis à la mode par Henri IV, ne signifia jamais rien et qu'il n'eut d'autre fondement que le caprice des gouverneurs de ce prince, qui le lui enseignèrent afin qu'il ne contractât point l'habitude de certains blasphèmes que les seigneurs catholiques proféraient à tout propos à la cour du roi très chrétien. Il est évident que *ventre saint-gris*, variante de *sang saint-gris*, juron poitevin recueilli par Rabelais (liv. IV, ch. 9), désigne saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des moines gris, et il est très probable que Henri IV, élevé dans une religion sans cesse anathématisée par ces moines, doit avoir juré sciemment par le ventre de leur patron, comme l'avocat Patelin par le *ventre saint-Pierre*, Clément Marot par le *ventre saint-George* (1), les Bas-Bretons par le *ventre saint-Quenet*, et les Belges par le *ventre-Dieu*, sur quoi Érasme a remarqué que ces derniers étaient moins scrupuleux que Socrate, qui ne jurait que par l'oie, *per anserem*.

VÉRITÉ. — *La vérité est au fond d'un puits.*

Mot de Démocrite passé en proverbe pour exprimer la difficulté de découvrir la vérité. M. Ch. Nodier trouve dans ce mot une allégorie admirable : Parce que, dit-il, du fond d'un puits, où l'on ne reçoit la lumière que par une ouverture circonscrite, on ne juge sainement que la partie de l'horizon que cette ouverture laisse à découvert. Ainsi la vérité même, ajoute-t-il, si elle existait quelque part, ne connaîtrait qu'une partie du vrai. La vérité dans le puits est l'emblème de notre intelligence.

La vérité, suivant Saadi, s'enveloppe de sept voiles qu'il faut arracher.

Les Pyrrhoniens disaient de la vérité : Elle est comme l'Orient, différente selon le point de vue d'où on la considère.

La vérité est dans le vin.

In vino veritas. — Le proverbe précédent nous a dit que la

---

(1) Laissons cela, *ventre saint-George !*
Vous me feriez rendre ma gorge.

vérité se tient dans un puits, celui-ci nous fait entendre qu'elle se tient dans une cave; mais placer sa demeure tantôt dans l'eau et tantôt dans le vin, n'est-ce pas avouer qu'on ne sait pas précisément où elle peut se trouver? Quoi qu'il en soit, les deux opinions sont très bien fondées, et si la première a pour elle l'autorité de Démocrite, la seconde s'appuie de l'autorité de Salomon. Ce sage roi s'écriait dans ses *Paraboles :* « Ne donnez point, ô Samuel, ne donnez point trop de vin aux rois « qui mangent à votre table, et n'en prenez point vous-même « avec excès, parce qu'*il n'y a nul secret où règne le vin : nullum « secretum est ubi regnat ebrietas.* » (Ch. XXXI, ℣ 4.)

La conduite d'un homme échauffé de vin, dit J.-J. Rousseau, n'est que l'effet de ce qui se passe au fond de son cœur dans les autres temps. Dans un état où l'on ne déguise rien, on se montre tel qu'on est. On parle étant ivre comme on pense à jeun.

L'ivresse, en égarant l'esprit, dit Duclos, n'en donne que plus de ressort au caractère. Le vil complaisant d'un homme en place, s'étant enivré, lui tint des propos d'une haine envenimée et se fit chasser. On voulut excuser l'offenseur sur l'ivresse. Je ne puis m'y tromper, répondit l'offensé : ce qu'il m'a dit étant ivre, il le pense à jeun.

Chez certains sauvages, l'ivresse attire le respect; qui est ivre est déclaré prophète.

L'auteur du *Rambler* demandait que l'application du proverbe, *in vino veritas,* fût réservée pour les gens qui mentent à jeun; mais il ne pensait pas à cet autre proverbe, qui prouve l'inutilité de l'exception : *Omnis homo mendax*, tout homme est menteur.

Le temps découvre la vérité.

N'espérez pas pouvoir rien cacher, le temps voit, entend et découvre tout (Sophocle.)

Il n'est point de secret que le temps ne révèle (RACINE.)

On dit aussi : *La vérité est la fille du temps*, et ce proverbe cité par Aulu-Gelle, qui l'attribue à un poëte ancien dont il ne

donne pas le nom, a été réduit en apologue par le capitaine Delisle.

Aux portes de la Sorbonne
La vérité se montra,
Le syndic la rencontra.
Que demandez-vous, la bonne?
— Hélas! l'hospitalité.
— Votre nom? — La vérité.
— Fuyez, dit-il, en colère,
Fuyez, ou je monte en chaire
Et crie à l'impiété!
— Vous me chassez, mais j'espère
Avoir mon tour, et j'attends :
Je suis la fille du temps,
Et j'attends tout de mon père.

VERRIER. — *Gentilhomme verrier.*

On appelait ainsi, avant la révolution, le chef d'une manufacture de bouteilles, emploi qui, loin de faire déroger, conférait une sorte de noblesse; car tout ce qui avait quelque rapport au vin était particulièrement respecté en France. C'est pourquoi on avait consacré aux vacances des tribunaux et des colléges le temps des vendanges et non celui de la moisson, dont les travaux sont beaucoup plus importants.

VERT. — *Prendre quelqu'un sans vert.*

Dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles, on formait des sociétés connues sous le titre de *sans vert,* dont le principal statut était qu'on porterait sur soi une petite branche de verdure pendant les premiers jours du mois de mai. Les membres de ces sociétés, dans les deux sexes, jouissaient du droit de se visiter à toute heure de la journée, depuis l'aurore jusqu'à la nuit, en négligé comme en toilette, afin de s'assurer que chacun était muni de la branche de l'espèce de verdure déterminée par la compagnie. Quand on se laissait surprendre sans cette branche ou avec cette branche déjà fanée, on recevait un seau d'eau sur la tête, et l'on était obligé de donner un gage représentant le prix d'une amende, dont le produit s'appliquait à des plaisirs variés.

Employer le vert et le sec.

Le vert et le sec désignent le fourrage vert et le fourrage sec qu'on donne à manger aux bestiaux. On met les chevaux au vert ou on les met au sec, selon que l'un ou l'autre de ces deux régimes leur est plus salutaire; de là l'expression proverbiale *employer le vert et le sec*, c'est-à-dire employer tous les moyens, toutes les ressources qu'on peut avoir pour réussir à une chose.

On rapporte que Henri IV, voyant arriver à un bal qu'il donnait une dame vieille et sèche, vêtue d'une robe verte, s'approcha d'elle, et lui dit, qu'il lui était bien obligé du soin qu'elle avait pris, pour faire honneur à la compagnie, d'*employer le vert et le sec*. Cette plaisanterie, indigne d'un si bon roi, a donné une acception de plus à l'expression proverbiale.

VIE. — *Cache ta vie.*

Ce précepte proverbial, que Suidas attribue à Néoclès, frère d'Epicure, était fort estimé des épicuriens, qui enseignaient par là de ne point se mêler des affaires publiques avec lesquelles le bonheur leur semblait incompatible. Plutarque, indigné d'une telle doctrine, en a fait une critique rigoureuse dans un traité particulier où il la signale comme destructive de tous les intérêts sociaux. Mais, quoi qu'il en dise, le mot *cache ta vie* est assez bien trouvé pour nous apprendre que notre prospérité nous expose aux traits de l'envie, et qu'il est prudent de cacher nos avantages pour être heureux. C'est ainsi qu'il faut l'entendre, et c'est ainsi que Voltaire l'a entendu dans ces vers qu'il adresse au bonheur personnifié, sous le nom grec de Macare.

Macare, c'est toi qu'on désire :
On t'aime, on te perd, et je croi
Que je t'ai rencontré chez moi,
Mais je me garde de le dire.
Quand on se vante de t'avoir,
On en est privé par l'envie ;
Pour te garder il faut savoir
Te cacher et *cacher sa vie.*

Vie courte et bonne.

On dit presque toujours *courte et bonne*, en sous-entendant *vie*. — C'est le mot des amis de la joie, pour signifier qu'ils ne tiennent pas à se ménager une longue existence en renonçant à l'abus des plaisirs. Ce mot obtint une célébrité historique à l'époque de la Régence, par la répétition fréquente qu'en fesait la duchesse de Berry, fille du Régent, princesse aimable et spirituelle, qui fut servie à souhait et moissonnée à la fleur de l'âge.

Les voluptueux de Rome avaient adopté pour devise le vers suivant d'une traduction qu'avait faite Cécilius de la comédie de Ménandre, intitulée Hymnis.

Mihi sex menses satis sunt vitæ : septimum orco spondeo.

Ce que Regnier-Desmarais a rendu ainsi :

Donnez-moi six mois de plaisir :
Je donne à Pluton le septième.

Saint Chrysostome rapporte, dans sa LXXIVe homélie, un proverbe grec très analogue, que Novarinus a traduit ainsi en latin dans son recueil : *Adsit suave quiddam et jucundum, et suffocet me! Vienne quelque chose de doux et de délicieux, et que j'en sois suffoqué!*

Les Allemands disent dans le même sens : *Ein gutes Mahl und dann der Galgen!* Un bon dîner, et la potence !

Que Bacchus, la table ont d'appas !
A Paphos, Vénus, tu m'entraînes !
Oh ! ne m'attachez point aux mâts,
Si j'entends chanter les Sirènes ! (DUCIS.)

Au dicton, *courte et bonne*, les gens sensés répondent par cette remarque qui en est le corollaire : *C'est la vie du cochon.*

Ce sacrifice de l'avenir au présent, est un calcul faux et funeste. Ecoutons Bossuet : « Quelle honte, s'écrie-t-il, quelle « infamie, quelle ruine dans les fortunes, quels déréglements « dans les esprits, quelles infirmités dans les corps n'ont pas « été introduites par l'amour désordonné des plaisirs !... Les

« tyrans ont-ils jamais inventé des tortures plus insupportables « que celles que les plaisirs font souffrir à ceux qui s'y aban- « donnent ? Ils ont amené dans le monde des maux inconnus « au genre humain ; et les médecins nous enseignent d'un « commun accord que ces funestes complications de symptô- « mes et de maladies qui déconcertent leur art, confondent « leurs expériences et démentent si souvent leurs anciens apho- « rismes, ont leurs sources dans les plaisirs. »

Saint Augustin, peignant les suites fâcheuses de la volupté, compare les plaisirs aux racines des ronces. Ces racines, dit-il, sont douces et on les manie sans être piqué, mais c'est de là que vient ce qui pique. *Lenes sunt et radices spinarum. Si quis eas contrectet non pungitur; sed quo pungeris inde nascitur.*

La volupté, disent quelques sages, doit être dans la vie, à l'égard de nos actions, comme un grain de sel qui les assaisonne et qui n'y peut entrer avec excès sans tout gâter.

Sénèque fait cette excellente recommandation : *Sic præsentibus utaris voluptatibus ut futuris non noceas. Usez des voluptés présentes de manière à ne pas nuire aux voluptés futures.*

La sagesse nous a été donnée principalement pour ménager nos plaisirs. (Saint Evremond.)

VIEILLESSE. — *Tout le monde désire la vieillesse, et tout le monde la maudit après l'avoir obtenue.*

Proverbe qui se trouve dans Cicéron : *Optant senectam omnes, adepti despuunt* (*de Senect.*, ch. II).

VIERGES. — *Amoureux des onze mille vierges.*

On appelle ainsi celui qui devient amoureux de toutes les femmes qui s'offrent à sa vue. — Cette expression rappelle la légende des onze mille vierges. Voici ce que dit M. Salgues sur cette légende, qui passe aujourd'hui pour apocryphe : « Croyez-vous que sainte Ursule soit partie de Londres pour la Basse-Bretagne, avec onze mille vierges qui devaient épouser les onze mille soldats du capitaine Conan, son fiancé, et peupler le pays ? Croyez-vous qu'une tempête miraculeuse les ait jetées

dans les bouches du Rhin, et qu'elles aient remonté le fleuve jusqu'à la ville de Cologne, alors occupée par les Huns, qui servaient l'empereur Gratien? Croyez-vous que ces impertinents aient voulu leur faire la cour un peu trop brusquement, et qu'irrités d'être repoussés avec trop de fierté, ils les aient mises à mort pour leur apprendre à vivre? Nos bons aïeux le croyaient certainement, puisqu'ils célébraient annuellement, le 22 octobre, la fête de ces chastes héroïnes. Mais comme il n'est rien dans le monde sans contradiction, des critiques sourcilleux et difficiles ont contesté la vérité de ces récits. Ils ont fait d'abord observer que le nombre de onze mille vierges était un peu fort, qu'on aurait eu de la peine à les trouver dans les meilleurs temps du christianisme, et que le martyrologe de Wandelbert, composé en 850, et l'un des plus estimés des connaisseurs, n'en a porté le nombre qu'à mille, ce qui est encore beaucoup. Ensuite, ils ont soutenu qu'il fallait pousser la réduction encore plus loin, et ils ont porté l'esprit de réforme jusqu'à effacer d'un trait de plume dix mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf vierges; de sorte qu'ils n'en ont voulu accorder que onze, ce qui doit laisser beaucoup de places vacantes en paradis. Ils se sont autorisés d'une inscription qu'ils ont interprétée à leur manière: SANCTA URSULA ET XI. M. V. Ceux qui tiennent pour les onze mille vierges ont traduit : *Sainte Ursule et onze mille vierges*. Mais nos critiques assurent que cette interprétation est fautive et erronée, et veulent que l'on traduise : *Sainte Ursule et onze martyres vierges*. Pour appuyer leur prétention, ils citent un catalogue de reliques tiré du Spicilège du père D. Luc d'Acheri, dans lequel on lit: *De reliquiis SS. undecim virginum; des reliques des onze vierges*.

Réduire ainsi onze mille vierges à onze, c'est déjà beaucoup. Cependant d'autres critiques, plus sévères encore, ont prétendu enchérir sur les premiers, et porter la soustraction bien plus loin; car ils ne veulent absolument que deux vierges. Ils protestent qu'on a très mal lu les anciens martyrologes qui portaient : *SS. Ursula et Undecimilla virg. mart.*, c'est-à-dire *SS. Ursule et Ondecimille, vierges, martyres*. Des copistes ignorants

ont pris un nom de femme pour un nom de nombre, et se sont imaginé que *Undecimilla* était une abréviation de *undecim millia*.

Voilà ce que pense le savant père Simon. Je ne sais s'il se trompe. Il est au moins constant qu'on a peu de renseignements exacts sur l'histoire de sainte Ursule et de ses compagnes. Baronius avoue que les véritables actes de son martyre ont été perdus. »

VIEUX. — *Il faut devenir vieux de bonne heure, si l'on veut l'être longtemps.*

Ce proverbe est fort ancien, car il se trouve dans le *Traité de la vieillesse* par Cicéron. *Mature fias senex si diu velis esse.* Il signifie que c'est dans la jeunesse qu'on doit jeter les fondements d'une bonne et longue vieillesse. — Jean-Jacques Rousseau a très bien dit : « L'homme jeune n'est point celui que Dieu a « voulu faire : pour s'empresser d'obéir à ses ordres, il faut se « hâter de vieillir. »

VILAIN. — *Oignez vilain, il vous poindra : poignez vilain, il vous oindra.*

Vieux dicton usité parmi les nobles d'autrefois pour rappeler la règle de conduite qu'ils devaient suivre à l'égard des vilains.

Le duc de Bourbon, frère aîné du sire de Beaujeau mari de la régente pendant la minorité de Charles VIII, disait aux États-Généraux de 1484 : « Je connais le caractère des vilains : *S'ils « ne sont opprimés, il faut qu'ils oppriment.* Otez leur le fardeau « des tailles : vous les rendrez insolents, mutins, insociables. « Ce n'est qu'en les traitant durement qu'on peut les contenir « dans le devoir. » — Ce passage, rapporté par Garnier d'après Masselin, est curieux, et il peut avoir fourni à l'auteur d'Athalie, le trait remarquable qui termine les vers suivants sur les flatteurs des cours :

Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois,
. . . . . .
Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné,
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.

VILLE. — *Avoir ville gagnée.*

Cette expression, qui s'emploie en parlant de toute difficulté qu'on a vaincue, surmontée, était usitée chez les Grecs. Platon a dit : *Un homme qui se décourage dans le commencement n'aura jamais ville gagnée.*

Ville gagnée a été un cri de victoire : Martial de Paris nous apprend que les Anglais proféraient ce cri à la prise de Pontoise, en 1437.

> Quand ils se virent les plus forts,
> Commencèrent à pleine gorge
> Crier tant qu'ils purent alors :
> *Ville gaignée !* Vive saint George !

Monstrelet, racontant comment cette ville fut reprise, en 1441, par Charles VII, rapporte que ce roi et tous les autres seigneurs et capitaines ne cessaient de crier : Saint Denys *ville gaignée!*

Ville qui parlemente est à demi rendue.

Qui écoute les propositions qu'on lui fait n'est pas éloigné d'accorder ce qu'on lui demande.

VIN. — *A la Saint-Martin on boit du bon vin.*

La fête de saint Martin arrive le onze novembre, après la fin des vendanges, et lorsque le vin commence à être fait. Elle correspond exactement à celle que les païens célébraient en l'honneur de Bacchus, le jour où ils fesaient l'ouverture des tonneaux pour goûter la liqueur nouvelle qu'ils regardaient comme un don de ce dieu. Cette fête était autrefois, en France, ce que le peuple appelle une *fête à gueule*, une espèce de mardi-gras, ainsi que je l'ai dit à la page 568, et tout le monde la solennisait le verre à la main, avec une égale ferveur. On pourrait croire que c'est à cause de cela que saint Martin devint le patron des buveurs. Cependant on assure que cette importante fonction lui fut conférée pour un autre motif; et l'on en rapporte l'origine au fait suivant qu'on voit représenté dans plusieurs tableaux d'église. — Notre saint se trouvait à dîner un jour, avec un prêtre qui lui servait la messe, chez l'empereur Maxime. Lorsque l'échanson présenta la coupe au prince suivant l'usage,

celui-ci, voulant honorer son hôte, la lui fit remettre afin qu'il y bût le premier; mais saint Martin, après l'avoir portée à ses lèvres, la fit passer à son clerc comme au plus digne de la compagnie. Une action si inattendue étonna tous les convives; néanmoins elle ne déplut pas à l'empereur, qui loua, dit-on, saint Martin d'avoir fait à sa table ce qu'aucun autre évêque n'aurait osé faire à la table des moindres magistrats, et d'avoir préféré un simple ministre de Dieu au maître du monde.

On disait autrefois *martiner* pour bien boire, et l'on appelait l'ivresse *mal de saint Martin, morbus sancti Martini.*

Vin de la Saint-Martin.

On appelait autrefois ainsi l'argent que les maîtres donnaient aux valets et aux ouvriers pour faire la Saint-Martin.

Après bon vin, bon cheval.

Le Duchat explique ainsi ce proverbe : « Quand on a bu de « bon vin on s'en ressent, et comme alors on ménage moins « le cheval, il paraît meilleur parce qu'il va plus vite. » — Il me semble qu'on a dû dire *après bon vin bon cheval*, ou à *bon vin bon cheval*, pour signifier que lorsqu'on a bien bu, on a besoin d'un bon cheval qui ne bronche pas, et ne jette pas son cavalier à terre.

Vin versé n'est pas avalé.

Il ne faut pas compter sur l'avenir, car les espérances les mieux fondées peuvent être déconcertées à l'instant même où elles commencent à se réaliser. Ce proverbe, que nous avons reçu des anciens, a tiré, dit-on, son origine du trait suivant. — Ancée, roi de Samos, l'un des Argonautes, fesait planter une vigne, et ne donnait aucun relâche aux esclaves employés à cet ouvrage, dans l'impatience où il était de le voir achevé. Un de ces malheureux, excédé de fatigue, prit la liberté de lui dire : Seigneur, à quoi bon nous presser tant? vous ne boirez jamais du vin de cette vigne. Ancée prit à cœur ces paroles, et fit redoubler le travail. Aussitôt que les ceps eurent produit quelques raisins, il se hâta de les cueillir, de les exprimer dans un vase, et appelant son prophète : Regarde, dit-il,

et ose me soutenir que je ne goûterai point le vin de ma vigne! A quoi l'esclave répondit : Seigneur, entre la coupe et la bouche il y a assez d'espace pour quelque accident qui peut vous en empêcher. Comme il prononçait ces mots, on vint annoncer au roi qu'un sanglier ravageait son vignoble. A cette nouvelle, il ne songe plus à boire, et se précipitant hors de son palais, il vole à la rencontre du féroce animal, qui s'élance sur lui, déchire ses entrailles et l'étend mort sur la place.

Dans l'Odyssée, Antinoüs, un des amants de Pénélope, périt à peu près dans la même circonstance, car au moment où il portait la coupe à sa bouche, Ulysse lui perça la gorge avec une flèche.

Vin de Brétigny qui fait danser les chèvres.

Quoique le terroir de Brétigny, près de Montlhéri, soit reconnu peu propre à la vigne, cependant il n'est point certain, dit Saint-Foix, que ce soit le vin de ce lieu qui a donné occasion de parler de Brétigny, comme d'un pays de mauvais vin; peut-être le mépris du vin de Brétigny est-il venu de Bourgogne à Paris. Il y a en effet un village du même nom près de Dijon, et, comme il est dans la plaine, le vin est naturellement moins bon que celui des côtes voisines. Mais le proverbe porte que *le vin de Brétigny fait danser les chèvres;* et l'on assure qu'à Brétigny, près de Montlhéry, il y avait autrefois un homme nommé *Chèvre,* dont la folie, quand il avait bu, était de faire danser sa femme et ses filles. On peut penser que l'homonymie des deux villages aura fait rattacher au proverbe antérieurement connu cette plaisante tradition.

Vin d'une oreille.

On appelle ainsi le bon vin, parce qu'en le dégustant on marque l'approbation par l'inclination de l'oreille gauche; le *vin de deux oreilles*, au contraire, ne vaut rien, parce qu'on secoue les deux oreilles en signe de mécontentement.

Le vin donné aux ouvriers est le plus cher vendu.

Les travaux corporels augmentent la soif, dit Brillat-Savarin. Aussi les propriétaires ne manquent jamais de fortifier les ou-

vriers par des boissons, et de là le proverbe, que *le vin qu'on leur donne est toujours le mieux vendu.*

Vin sur lait c'est santé, lait sur vin c'est venin.

Ce proverbe signifie qu'on est guéri d'une maladie, lorsqu'on passe de l'usage du lait à celui du vin, et qu'on est malade, au contraire, lorsqu'on cesse de boire du vin pour boire du lait.

Les Espagnols disent : *Dexo la lache al vino : bien seas venido, amigo.* Le lait dit au vin : ami, sois le *bienvenu.*

Le vin entre et la raison sort.

Un apologue juif, où les effets du vin sont exprimés à la manière orientale, nous apprend que le patriarche Noé s'étant éloigné un moment du premier pied de vigne qu'il venait de planter, Satan transporté de joie s'en approcha, en s'écriant : Chère plante, je veux t'arroser ! et aussitôt il courut chercher quatre animaux différents, un agneau, un singe, un lion et un pourceau qu'il égorgea tour à tour sur le cep, afin que la vertu de leur sang passât dans la sève et se propageât dans les rejetons. Cette opération du diable fut très heureuse et son influence s'étendit à tous les vignobles du monde. Depuis lors, si l'homme boit une coupe de vin, il devient caressant, aimable; il a la douceur de l'agneau : deux coupes le rendent vif, folâtre, il va sautant et gambadant comme le singe : trois lui communiquent le naturel du lion; il se montre fier, intraitable; il veut que tout lui cède; il se croit une puissance; il se dit en lui-même : Qui peut m'égaler ? Boit-il davantage ? il perd le bon sens, il est incapable de se conduire, il se roule dans la fange, il n'est plus qu'un immonde pourceau. De là ce proverbe des sages : *Le vin entre et la raison sort.*

De là aussi ces expressions, un *vin d'agneau*, un *vin de singe*, un *vin de lion*, un *vin de pourceau*, dont autrefois on se servait fréquemment, et dont on se sert encore quelquefois pour qualifier les divers effets de la boisson. — On a dit aussi un *vin d'âne*, qui assoupit et rend hébété; un *vin de pie*, qui rend bavard; un *vin de cerf*, qui rend triste et larmoyant; un *vin de renard*, qui rend malin et cauteleux. Enfin il y a peu de variétés bestiales

qu'on n'ait découvertes dans l'ivrogne, et il semble qu'on ait voulu chercher en lui seul les nombreux sujets d'une ménagerie.

Le sens du proverbe, *le vin entre et la raison sort*, est exprimé poétiquement dans cette maxime tirée du *Hava-mal des Scandinaves: — L'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'enivrent, et leur dérobe leur ame.*

VIOLENT. — *Ce qui est violent n'est pas durable.*

Tout excès dure peu; quand un mal est à son comble, il touche à sa fin. Telle est la loi de la nature qui, entretenant la durée par la modération, ne souffre pas qu'une action violente se soutienne longtemps. — Ce proverbe est littéralement traduit de l'axiome de l'école, *quod est violentum non est durabile.*

Nous disons aussi, *à force de mal tout ira bien*, parce que, dans l'ordre naturel également, le dernier terme du mal est le premier degré du bien. — Les Italiens disent : *Il male e la vigilia del bene, le mal est la veille du bien;* et les Persans : *C'est au plus étroit du défilé que la vallée commence.*

VIRGULE. — *C'est une virgule dans l'Encyclopédie.*

Expression dont on se sert en parlant d'une personne qui ne marque point par son esprit ou son érudition.

VISIÈRE. — *Rompre en visière à quelqu'un.*

Cette expression s'employait autrefois au propre pour marquer l'action d'un combattant qui rompait sa lance dans la visière du casque de son adversaire. Aujourd'hui elle ne se prend qu'au figuré, et signifie contredire quelqu'un avec brusquerie et grossièreté, lui dire en face quelque chose de désobligeant ou d'injurieux.

VIVRE. — *Il faut que tout le monde vive.*

On sait que l'abbé Desfontaines, mandé devant M. d'Argenson, lieutenant-général de police, pour quelques malices littéraires, crut se justifier en disant : *Il faut que tout le monde vive*, et que ce magistrat lui répondit : *Je n'en vois pas la nécessité.* Mais on ne sait pas peut-être que cette réponse souvent citée n'était

qu'une redite, comme la plupart des bons mots dont les beaux-esprits du jour prétendent se faire honneur. Elle se trouve dans le *Traité de l'idolatrie*, par Tertullien (ch. XIV). — Ce père de l'Église pose en principe, qu'il n'est pas plus permis de fabriquer des idoles que de les adorer; et, supposant qu'un statuaire lui adresse cette objection : mais mon métier est d'en faire, et je n'ai pas d'autre moyen de vivre; il réplique : Eh quoi! mon ami, EST-IL NÉCESSAIRE QUE TU VIVES? *Jam illa objici solita vox : non habeo aliquid quo vivam.—Districtius repercuti potest :* VIVERE ERGO HABES?

Il faut vivre à Rome comme à Rome.

Il faut se conformer aux usages du pays où l'on se trouve. — Proverbe pris du distique suivant, de saint Ambroise :

Si Romæ fueris, Romano vivito more;
Si fueris alibi, vivito sicut ibi.

Il a trop d'esprit, il ne vivra pas.

C'est ce qu'on dit d'un enfant trop précoce, parce que les trop grands développements de l'esprit, surtout dans un âge tendre, nuisent à ceux du corps et peuvent causer une maladie mortelle. Il y a pourtant bon nombre de ces petits prodiges de collége, de ces génies en herbe, même parmi les lauréats de l'Université de Paris, qui ne meurent que de vieillesse; mais il faut dire que, craignant sans doute les suites d'un pareil horoscope, à mesure qu'ils grandissent, ils se corrigent si bien de leur précocité, qu'ils tombent dans l'excès contraire. *Sottise entretient la santé.*

Les enfants trop tôt sages, ne vivent pas longtemps.

Ce proverbe est fondé sur la même raison que l'expression précédente. Il existait chez les Grecs et chez les Latins.

VOISIN. — *Qui a bon voisin a bon matin.*

Quelques auteurs écrivent mâtin, parce que, disent-ils, un bon voisin défend son voisin si les voleurs l'attaquent, et est pour lui comme un bon chien de garde; mais les meilleurs auteurs écrivent matin sans accent circonflexe, parce que, suivant eux, quand on a un bon voisin, on peut dormir en repos la grasse matinée. Cette interprétation, plus recherchée peut-être,

mais moins basse que l'autre, est conforme à cette sentence des interprètes du droit : *Cui malus est vicinus, infelix contingit mane.* Quoi qu'il en soit, les deux textes s'accordent à faire entendre que la tranquillité d'un homme dépend en partie de son voisin.

Hésiode préfère un bon voisin à un parent. « S'il te survient, « dit-il, un travail ou un embarras imprévu, les voisins accou- « rent sans ceinture, les parents prennent le temps de se re- « trousser. Un mauvais voisin est un malheur, un bon voisin « est un bien inestimable. Heureux qui en rencontre de tels ! Si « le laboureur voit périr son bétail, c'est qu'il a de mauvais « voisins. »

VOLEUR. — *Les grands voleurs font pendre les petits.*

Diogène voyant passer un voleur que les ministres de la justice conduisaient au gibet, s'écria : Voilà de grands voleurs qui vont en faire pendre un petit. C'est sans doute ce mot qui donna lieu au proverbe, pour signifier que les coupables puissants livrent les faibles comme des victimes expiatoires et se sauvent en les sacrifiant.

Les voleurs privés sont aux galères, et les voleurs publics dans des palais.

Proverbe pris de celui-ci, de Caton, cité par Aulu-Gelle : *Privatorum fures in nervo et compedibus ætatem agunt, publici in auro et purpurâ visuntur.*

On ne pend que les petits voleurs.

Parce qu'ils n'ont ni argent, ni crédit pour se soustraire à la sévérité des lois, si justement comparées par Anacharsis, aux toiles d'araignée qui retiennent les petites mouches et laissent passer les grosses.

Mal prend aux volereaux de faire les voleurs.
. . . . . .
Où la mouche a passé le moucheron demeure. (LA FONTAINE.)

Le maréchal de Villars contait que, dans une de ses campagnes, les excessives friponneries d'un entrepreneur de vivres

ayant fait souffrir et murmurer l'armée, il le tança vertement, et le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon, et je suis bien aise de vous dire qu'on ne pend pas un homme qui dispose de cent mille écus. Je ne sais comment cela se fit, ajoutait naïvement le maréchal, mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût mérité cent fois de l'être. — *Pecuniosus damnari non potest.*

Le pactole a des eaux qui peuvent tout blanchir.

VOLONTÉ. — *A bonne volonté ne faut la faculté.*

Ne faut, c'est-à-dire ne manque pas. *Volenti nihil difficile.* Vouloir, c'est pouvoir, dit saint Paul.

A qui veut fortement les choses, nul obstacle n'est difficile. Un génie appliqué perce tout, se fait faire place, arrive enfin à son but (Bossuet).

C'est la seule tiédeur de notre volonté qui fait notre faiblesse, et l'on est toujours assez fort pour faire ce qu'on veut fortement (Jean-Jacques Rousseau).

Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles : une opinion contraire et du courage rendraient souvent facile ce que le préjugé et la lâcheté font regarder comme impraticable (Duclos).

VOMISSEMENT. — *Retourner à son vomissement.*

C'est retomber dans ses erreurs, s'abandonner de nouveau à ses inclinations vicieuses. — Cette expression est prise des Proverbes de Salomon (ch. XXVI, ℣ 11) : *Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens qui iterat stultitiam suam. L'insensé qui retombe dans sa folie est comme le chien qui retourne à ce qu'il a vomi.*

On trouve dans les *Adages des pères de l'Église*, une expression analogue qui est plus élégante. *Reædificare Jericho, reconstruire Jéricho*, pour signifier, revenir à l'esprit du siècle.

VOULOIR. — *Il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher.*

Tendre les bras à son destin, c'est de tous les moyens le

plus infaillible pour en adoucir les rigueurs. Il n'y a de douleur que dans la privation forcée, dit M. A. Guiraud, et toutes les fois que la volonté de l'homme est d'accord avec son destin, le sacrifice devient une consolation, parce que la conscience y trouve une sorte d'acquit pour le passé et une espérance presque certaine pour l'avenir.

FIN.

ERRATA.

Page 14, ligne 27, le diminutifs ; *lisez :* les diminutifs.

Page 21, lignes 26 et 27, une aiguille pour la bouche et deux pour la bourse ; *lisez :* une aiguille pour la bourse et deux pour la bouche.

Page 52, ligne 9, notentem ; *lisez :* nolentem.

Page 63, ligne 14, sancta pater ; *lisez :* sancte pater.

Page 105, ligne 5, cresus ; *lisez :* Cresus.

Page 152, ligne 32, boire comme un sauneur ; *lisez :* boire comme un saunier.

Page 152, ligne 33, sauneurs ; *lisez :* sauniers.

Page 155, ligne 4, Mercure, on me façonne ; *lisez :* Mercure on ne façonne.

Page 240, ligne 22, grives braisés ; *lisez :* grives braisées.

Page 303, ligne 5, were god hat is church the devil will his chapel ; *lisez :* were god has his church, the devil will have his chapel.

Page 303, ligne 8, come il diavolo ci fabrica una capella apresso ; *lisez :* che il diavolo ci fabbrica una cappella appresso.

Page 303, ligne 10, Sleltt ; *lisez :* Steltt.

Page 344, ligne 3, le bon vin porte sa vente à soi ; *lisez :* le bon vin porte sa vente avec soi.

Page 350, ligne 26, makea silken purse ; *lisez :* make a silken purse.

Page 444, ligne 15, mi-partie ; *lisez :* mi-parti.

Page 665, ligne 3, Mutterlub ! *lisez :* Mullerlieb !

Page 670, ligne 31, cessat tinnitus afreni ; *lisez :* cessat tinnitus aheni.

Page 677, ligne 1, escualdunac ; *lisez :* escuara.

Page 677, ligne 3, on prétend qu'ils l'entendent ; *lisez :* on prétend qu'ils s'entendent.

Page 686, ligne 8, Samuel ; *lisez :* Lamuel.

IMP. D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE ST-HYACINTHE-ST-MICHEL, 30.

LIBRARY OF CONGRESS
0 027 249 342 A